REVUE

DE

PHILOLOGIE

DE

LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

TROISIÈME SÉRIE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

P. JOUGUET ET A. ERNOUT

PROFESSEURS A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

DIRECTEURS D'ÉTUDES A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

ANNÉE ET TOME IV

(56e de la collection)

PARIS

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK

11, RUE DE LILLE, 11

1930

TOUS DROITS RÉSERVÉS

LES THÈMES SUBSIDIAIRES EN —*U*—

Dans le chapitre I des *Études prégrammaticales sur le domaine des langues indo-européennes et chamito-sémitiques*, pp. 37-41 en particulier, on avait rappelé un certain nombre de faits italiques, latins surtout, qui font voir que, à date ancienne, dans les noms, les thèmes en *-u-* étaient librement employés à côté de thèmes en consonne (cette consonne pouvant être *y*, soit des thèmes en *-i-*), plus souvent encore à côté de thèmes en *-o-*. Toutefois cette catégorie de faits est plus riche en latin qu'on ne l'avait indiqué.

C'est ce qu'il a bien fallu reconnaître au cours d'une lecture approfondie du tome I de la *Formenlehre der lateinischen Sprache*[3] (= Neue-Wagener, 3e édition). Ce gros travail présente les faits d'une manière à peu près exhaustive[1], mais dans un désordre tel qu'il n'est possible de les grouper logiquement et d'en faire la théorie qu'à force d'attention et de volonté. Aussi a-t-il paru à propos de revenir sur la question et de faire voir qu'un état de choses dont on ne dit mot dans les grammaires les plus complètes — exceptons tout de suite la *Morphologie historique du latin*[2] de M. A. Ernout — savoir le mélange dans la déclinaison de formes appartenant aux thèmes en *-u-* et de formes relevant d'autres thèmes, mérite d'attirer et de retenir l'attention des linguistes parce que, étant monnaie courante en latin, surtout archaïque, il devait l'être plus encore en italique, en italo-celtique et dans l'indo-européen du moins occidental (au témoignage du germanique et aussi du celtique, cf. *Études*, pp. 38-39 et p. 42, n. 2), des faits analogues se retrouvant en baltique, en slave et même en sanskrit comme on l'a indiqué *Études*, I, pp. 43 suiv.

Parmi les faits latins relevés dans la *Formenlehre* (3e édition de Neue-Wagener), les uns sont rapportés comme ayant été enseignés ex professo par les grammairiens anciens. Le plus souvent ils sont signalés pêle-mêle, dépendant uniquement de la tradition manuscrite. Voici les uns et les autres :

---

1. Pourtant on n'y a pas vu signalé *uēnui* doublet de *uēnō*, cf. *uēnum-darc* qu'on avait utilisé *Et. Prégr.*, p. 40. Il est vrai que la forme est tardive (Pokrovsky, *Rheinisches Museum*, LXXII, 325, suiv.).

2. Nouvelle édition, Paris, Klincksieck, 1927, v. pp. 102 suiv. et surtout p. 107, cf. aussi *Die lateinische Sprache*, édition allemande de l'ouvrage de Lindsay (Nohl, Leipzig, 1897).

Noms d'Arbres.

1° Cas conformes à l'enseignement des grammairiens.

1

laure vocatif. 1 ex. Ov. *Mét.*, I, 559.
lauri gén. sg. (environ 20 ex.).
laurō dat. sg. (*huic laurō*[1]).
laurō abl. sg. 30-32 ex (Horace, Virg., etc.).
laurī nom. pl. 5 ex, (à partir de Virgile).
laurī voc. pl. [2] 2 ex. Virgile, Ovide).
laurōs acc. pl. 13 ex (à partir de Tibulle).
laurīs dat. plur. (constant).

laurūs, 9 ex. (Pline l'Ancien, Columelle, etc.).
lauruī (conjecture dans Plin. l'Ancien).
laurū, 16 ex. (à partir d'Horace; Pline, v. Beck, p. 17).
laurūs, n. pl., 11 ex. (à partir de Virgile.
laurūs voc. pl., 2 ex. (Stace, Ovide).
laurūs acc. pl., 15 ex environ (à p. de Catulle)[3].
lauribus donné par Servius ad Verg. X, 689[4].

2

pīnī gén. sg., 5 ex. (à partir de Celse).
pīnō dat. sg., 3 ex. (Pline l'Ancien).
pīnō abl. sg. 2 ex. (Pline l'A., Vitruve).
pīnī n. pl., 1 ex. (Columelle).

pīnūs gén. sg., 4 ex (dont 3 chez Pline l'Ancien).
pīnū dat. sg., 1 ex. (Properce III, 19, 19).
pīnū abl. sg. (env. 30 ex., à p. de Sisenna : Virg., etc.).
pīnūs n. pl. (env. 10 ex., à partir de Catulle : Col. etc.).

pīnōs acc. pl., 8 ex. (surtout arch. à part. d'Ennius).
pīnōrum g. pl. } sans formes con-
pīnīs d. abl. pl. } currentes.

Remarque. Dans *Énéide* III, 659, *pīnus* est un nominatif singulier.

---

1. Attribué à Pline, cf. *Plinii Secundi librorum dubii sermonis reliquiae*, Beck (Teubner), p. 17 (1894).
2. En variante deux fois *laurus*.
3. P. ex. Martial, III, 58, 46... *meras laurus*.
4. *Lauruum* génitif pluriel attribué à Pline, cf. *Pl. Sec.... reliquiae*, Beck, 1894, (Teubner), p. 17.

3.

quercī gén. sg., 3 ex. (Pallad., Pelag.).	*quercūs* gén. sg. (presque seul existant).
	quercū dat. sg., 1 ex. (Marc. Emp.).
	quercuī dat. sg., 1 ex (Vulgate, II Rois, 18, 9).
quercō abl. sg., 2 ex. (Varron, Vitruve).	*quercū* abl. sg. (presque seul existant).
	quercūs n. pl. (seul existant).
	quercūs acc. pl. (seul existant).
quercōrum gén. pl., 1 ex. chez Cicéron (Priscien).	*quercuum* (gén. pl. ordinaire).
	quercubus dat.-abl. pl. (seul existant).

4.

cornī g. sg. (ordinaire).	*cornūs* g. sg. (d'après Priscien)
cornō dat. sg., 1 ex.	
cornō abl. sg., 1 ex.	*cornū* abl. sg., 5 ex.
	cornūs n. pl. 1 ex.
cornīs dat. pl., 1 ex.	
abl. pl. (aucun ex. signalé).	abl. pl. (aucun ex. signalé).

5.

fīcī g. sg. (env. 30 ex. [arbre et fruit]).	*fīcūs* g. sg., 11 ex. (2 pour l'*arbre*, 9 pour le *fruit*).
fīcō dat. sg., 5 ex. (4, *arbre*, 1, fruit).	
fīcō abl. sg., 12 ex, *arbre*, 40 ex., *fruit* (arch. et class.).	*fīcū*, 4 ex. *arbre* dans Varron, 8 à 10 *fruit* depuis Horace).
fīcī nom. pl. 8 ex., *arbre*, 14 ex. *fruit*.	*fīcus*, 5 ex. *arbre* dans Varron, 1 ex. *fruit*.
fīcōs acc. pl., 15 ex. *fruit*[1] (a Plauto), 8 ex. *arbre*, 3 ex. défaut corporel.	*fīcūs*, 2 ex. *arbre* (Pl. Anc.), 8 ex. *fruit* (Val. Maxime, Columelle).
fīcōrum g. pl. (pque partout depuis Caton et Varron).	*fīcuum*, 2 ex. (Cael. Aurel. et Végèce).

5 *bis*

caprificus (toujours de la 2e déclinaison).	
sauf :	*caprificūs* gén. sg., 1 ex. (Scrib. Largus, 175).

1. Ennius : *fici dulciferæ lactantes ubere toto* et Lucilius : *fici comeduntur et uuae* cités dans Beck (*Pl. Sec... dubii sermonis reliquiæ*, p. 17) (1894).

2° Cas ne faisant pas l'objet de l'enseignement des grammairiens :

1. μύρτος

myrti n. pl. 1 ex. (*Hist. Nat.* XV, 29, 36).	*myrtūs*, 3 ex. (à partir de Virgile).
myrtōs acc. pl., 5 ex. (tout le reste thème en *-o-*).	*myrtūs* acc. pl. 1 ex. (Catulle).

2. πυξός

buxus (l'ensemble de la décl. est en *-o-*).	
	buxūs acc. pl. (Gromatici ex l. Dol.).

3. πλάτανος

platanus (thème en *-o-* dans l'ens. de la décl.).	*platanūs* nom. pl. (*Culex*, 124 in Bas. ms.).

4. κυπάρισσος

cupressī gén. sg. (nombreux ex.).	*cupressūs* gén. sg. (3 ex.)
cupressō dat. sg. (1 ex.).	
cupressō abl. sg. (12 ex.).	*cupressū* abl. sg. (10 ex.) [1].
cupressī nom. pl. (2 ex.).	*cupressūs* nom. pl. (2 ex.).
cupressōs acc. pl. (8 ex.).	*cupressūs* acc. pl. (3 ex. dont 2 en var. de *cupressōs*).

5. φηγός

fāgī gén. sg. (5 ex.).	« hêtre » [2]
fāgō abl. sg. (1 ex)..	
	fāgūs n. pl. (3 à 4 ex., Varron, Virgile).
fāgōs acc. pl. (5 ex., dont César *De Anal.* II, Beck, p. 17.	*fāgūs* acc. pl. (1 ex. au moins, de Varron).
fāgīs abl. pl. (1 ex.).	

6.

fraxinōs acc. pl. (et le reste, de la 2e déclinaison).	*fraxinūs* acc. pl. (Horace, *Odes*, III, 25 dans 3 mss. : φψπ *Par.* et le lemme du sch. Mün.).

1. Catulle... *et aeriā cupressū ;* Ov. *uallis erat piceis et acutā densa cupressū ;* Ov. *funeris ara mihi ferali cuncta cupressu.*

2. Thème *fāgu-*, v. Charisius, I, 1, 17, 104, cf. le dérivé *Fāgūtal* comme *nāsūtus* à côté de *nāsū*, v. pl. bas.

7.

spīnō dat. sg. (1 ex. : Pallad. III, 25, 6). « prunier sauvage »

spīnō [2] abl. sg. (Varron, v. Charisius I, 17, 117).

spīnōs [1] acc. pl.

spīnūs acc. pl. (Virgile, dans le Pal.).

Ainsi donc, les *noms d'arbres*, qui présentent un thème en *-u-* parallèlement à un thème en *-o-*, mais qui ne sont pas enseignés par les grammairiens, sont plus nombreux que ceux qu'ils ont officiellement reconnus (7 contre 5 ou 6). Parmi eux il n'y a pas moins de 4 emprunts : 2 méditerranéens, *buxus*, cf. gr. πυξός, *cupressus*, cf. κυπάρισσος, et 2 grecs, μύρτος et πλάτανος, ce qui prouve que la formation en *-u-* était encore vivante (capable d'extension analogique) quand se firent les emprunts à l'antique vocabulaire méditerranéen et même quand se firent ceux qui relèvent du vocabulaire proprement grec, donc à une époque peu antérieure à l'âge classique. *Fraxinus* qui, par rapport à *fāgus*, peut être regardé comme une formation très postérieure, enseigne du reste la même chose. Mais il y a beaucoup d'autres mots, en dehors des *noms d'arbres*, à présenter à la fois des formes de thèmes en *-o-* et de thèmes en *-u-*.

Autres mots.

(En général ces cas ne sont pas enseignés formellement par les grammairiens.)

1.

colī [3] g. sg. f. (1 ex. Amm. Marc).

colō dat. sg. f. (2 ex. Virg., Symmaque).

colō abl. sg. f. (8 ex. ds. Cicéron, var. *colū*, *bis*).

colōs acc. pl. f. (9 ex., depuis Ovide).

colūs [4] g. sg. f. (2 ex. : Sen. Trag., Val. Flaccus).

colū abl. sg. (6 ex. a Sen. Trag. ou 8, a Cicerone).

colūs acc. pl. f. (10 ex., depuis Afranius).

---

1. *Georg.* IV, 145 *eduramque pirum et spinōs / spīnūs* } *iam prūna ferentis*

2. *Fax ex spinū albā profertur quod purgationis causā adhibetur.*

3. Enseigné par Charisius. Phoc., Servius; *colum* est masculin (ou neutre ?) chez Catulle.

4. Relevé par Charisius.

2.

arquus n. sg. ἶρις *arcī* g. sg. } ἴριδος (1 ex. Cicéron). *arquī* g. sg. } ἴριδος (1 ex. Lucrèce).	*arcus* n. sg. « fornix suspensus ». } *arcūs* g. sg. (forme ordinaire).
arcī n. pl. « voûtes » (1 ex., Varron).	*arcūs* n. pl. (forme ordinaire).
arcōs acc. pl. (1 ex., CIL. II, 3420).	*arcūs* acc. pl. (forme ordinaire).
arquīs abl. pl. (1 ex., Tert. *ad nat.* 2,5).	*arcubus* abl. pl. (forme ordinaire).

3.

gradī n. pl. (très tardif).	*gradūs* (forme constante).
gradōs (2 ex. anciens : Pacuvius, (CIL. III, 167) [1].	*gradūs* (forme ordinaire).

4.

porticō (*in*) 1 ex. Cicér. *Fat.* 4, 8, Leid. B en première main (abl. sg. fém.).	*porticū* abl. ordinaire.
porticōs, 3 ex. CIL. II, 3420; Inscr. Neap. 4209, Colum. 7, 9, 9, Pal. (accusatif pl. féminin).	*porticūs* acc. pl. ordinaire.
porticum g. pl. Vitruve, V, 1, 6.	Ce qui serait* *porticuum* semble ne pas être attesté.

5.

fastī nom. pl. courant.	*fastūs* n., 2 ex. tardifs (Orientius, Astericus).
fastōs acc. pl. ordinaire.	*fastūs* acc. 9 ex. : Hor. *Odes* [2], III, 17, 4; IV, 14, 4 ; Sen. (*bis*) *Consol. Polyb.* 14 (33), Colum. IX, 14, 12; Sil. Ital. II, 10, etc. Claudien.
fastīs abl. pl. ordinaire.	*fastibus*, 2 ex. : Lucain [3], Claudien.

6.

lacī g. sg. 4 ex. : CIL. I, 584 (ép. de Sylla). CIL, VI, 975 b (*ter*) + Vulg. et Cassiod.).	} *lacūs* g, sg. ordinaire.
lacō abl. sg. 1 ex. CIL. VI, 9854 + 2 ex. dans l'Itala.	} *lacū* abl. sg. ordinaire.

1. Et deux ex. très tardifs : Sulpice Sévère, Itala ; *antigrados CIL.* VIII, 7994.
2. Servius : (*fastos*) *et fastus in aliis codicibus.*
3. X, 187 *Nec meus Eudoxi uincetur fastibus annus.*

lacī n. pl. 1 ex., *Gromatici*, p. 296, 8.	*lacūs* n. pl. ordinaire.
lacōs acc. pl., 2 ex. *Gromatici*, Manil. + 1 ex. tardif.	*lacūs* acc. pl. ordinaire.
lacīs 2 ex. tardifs : Anth., Is. de Séville.	*lacubus* forme donnée par les grammairiens.

7.

cibī g. sg. ordinaire.	*cibūs* Plaute, *Captifs*, 4, 2, 46 ; CIL. V, 4015.
cibōs acc. pl. ordinaire.	*cibūs* Cicér., *leg.* 2, 27, 67 (3 mss).

8.

humō abl. sg. ordinaire.	*humū*, 2 ex. Varron, Satire Ménippée (d'après Nonnius).

9.

Iānō dat. sg. ordinaire.	*Iānū* (dans les *Libri Pontificum* d'après Festus).
Iānō abl. sg. ordinaire.	(*ab*) *Iānū* Inscr. Neap. 3953, CIL. X, 4680.

10.

sībilo abl. sg. ordinaire.	*sībilū* Sisenna fg^{t} 131 (d'après Priscien).

11.

sonī g. sg. ordinaire.	*sonūs*, 2 ex. : Vélius Longus, Amm. Marcell.
sonō abl. sg. ordinaire.	*sonū* Sisenna fg^{t} 26 d'après Nonnius + 9 autres ex. à partir de Pomponius Méla.
sonōs acc. pl. ordinaire.	*sonūs* Lucr. IV, 584 ; 2 mss. dont le *Quadratus*.

12.

sūcī g. sg. ordinaire.	*sūcūs* environ 5 ex. à partir de Columelle.
sūcō abl. sg. ordinaire.	*sūcū*, 2 ex. très tardifs : Samon., Apic.
sūcī n. pl. ordinaire.	*sūcūs*, 2 ex. tardifs : Apulée, Samon.
sūcōs acc. pl. ordinaire.	*sūcūs*, 1 ex. : Macrobe, *Sat.*, *praef.* 8.
sūcōrum g. pl. ordinaire.	*sūcuum*, 2 ex. : Manilius, Macrobe, *ibid.*

13.

susurrō abl. sg. ordinaire.	*susurrū* Apulée, *Florides*, 17, p. 80.

14.

uannō abl. fém. sg. ordinaire.	*uannū* Nonnius, p. 19, 16.

15.

	domŭs voc. sg. f. (Ennius, Virgile, etc.).
domī, 8 ex. dont 7 arch. + 1 de Térence.	*domūs* g. sg. f. presque 40 ex. : Virgile, etc.
domō d. sg. 1/2 douz. d'ex., CIL. III, 6463, etc.	*domū* d. sg. f. très nombr. ex. Wagener 3, p. 775. *domuī* d. sg. f. CIL. III, 231 et V, 1220.
domō abl. sg. ord. (accord dans grammairiens).	*domū* frq[t] auteurs (a Plauto) et inscriptions [1].
	domūs seul nom. plur. (à partir d'Accius).
domōrum seul usité chez Lucr. Virg. Fl.	*domuum* 15-16 ex. : Sénèque, Tacite, etc., v. Wagener, p. 777.
domum gén. plur. Tac. *Hist.* IV, 1 Mediceus alter., Arnobe [2].	
domōs acc. pl. env. 50 ex. à partir d'Ennius (ce qui est en gr. δόμοις n'existe pas en latin).	*domūs* acc. pl. 12 ex. à partir de Tacite et Pline l'Ancien.
	domibus seul datif-ablatif.

15

currum g. pl. *Æn.* VI, 653 (gaul. *carros*)	*curruum* génitif ordinaire.

16

nurum g, pl. Ovide, *Mét.* XII, 216 (νυός)	*nuruum* génitif ordinaire.

17-63

artōs acc. pl. CIL. V, 5737, l. 11.	*artūs* acc. pl. ordinaire.
latrātō abl. sg. Varr. *Re Rust.* 2, 9, 5.	*latrātū* abl. sg. ordinaire.
adfectō abl. sg. *Eph. epigr.* 5, p. 168, n° 628.	*adfectū* abl. sg. ordinaire.

1. A partir de *CIL*, I, 1009 (*aeternā domu*).
2. Reifferscheid.

aditō (*liberō*), *Eph. epigr* 4, p. 189, n° 655.	*aditū* abl. sg. ord.
intrōitō (*liberō*) CIL. III, 2119.	*intrōitū* abl. sg. ord.
caestis abl. pl. Varr.[1] chez Nonn., p. 496, 6.	*caestibus* abl. pl. ord.
fetīs abl. pl. Accius[2] (Nonn. p. 489, 3).	*fetibus* abl. pl. ord.
inuectōs acc. pl. Varron *Re rust.* 1, 16, 2.	*inuectus* acc. pl. attendu.
exortōs acc. pl. Varron *Re rust.* 1, 12, 17 ; 2, 3, 7.	*exortus* acc. pl. attendu.
coetī gén. sg. CIL. VI, 9005.	*coetūs* gén. sg. ordinaire.
fluctī n. pl. 1 ex. Pacuv. 2 ex. Accius (apud Nonnium),	*fluctūs* n. pl. ordinaire,
fructī g. sg. Caton, Tér., Turpilius (bis), etc.[3]	*fructūs* gén. sg. ordinaire.
fructōs acc. pl. Varr. *Re rust.* 1, 1, 5 ; 1, 2, 5, 1, 44, 3.	*fructūs* acc. pl. ordinaire.
fructum gén. pl. *Re rust.* 2, 1, 28, Pall. II. 15, 16. III. 8.	*fructuum* g. pl. ordinaire
uersī n. pl. : Lævius cité par Priscien.	*uersūs* n. pl. ordinaire.
uersōrum g. plur, : Labér. Valérius (cité par Priscien).	*uersuum* g. pl. ordinaire.
uersōs acc. pl. CIL., V, 3513, 1.	*uersūs* a. pl. ordinaire.
(*in*)*ūso*(*est*) Inscr. Neap. 6831.	*ūsū* abl. sg. ordinaire.
(*in*)*cursō*[4] pr. lectio ap. Accium (ap. Nonn. ms. Vat.)	*cursū* abl. sg. ordinaire.
exercitī g. sg. Nævius, Accius, Varron (d'ap. Charisius).	*exercitūs* g. sg. ordinaire.
exercitō dat. sg. *Ep. ad Att.* 5, 18, 2, Ann. 13, 25[5].	*exercituī* d. sg. ordinaire.
exercitum g. pl. CIL. VI, 414 T. Liv. X, 44, 33, XXVIII, 25, 6, Ancyr. (4 ex.).	*exercituum* gén. pl. ordinaire.
sonitī g. sing. ; Caecilius, Pacuvius.	*sonitūs* g. sing. ord.
strepitī g. sing. : Ennius.	*strepitūs* g. sing. ord.

1. *si aduersarius supercilia mi caestis discopinarit.*
2. *ubi sanctus Cithaeron frondet uiridantibus fetis.*
3. Plus une 1/2 douz. d'ex. dans l'Itala. On a également dans l'Itala *fructō* = *fructū* Matth. 12, 33.
4. (*in*) *curso* dans le Bamb. T. Liv. XXX, 24, 7 passe pour être corrompu. De même (Nov. 23 ap. Nonn.) pas assez clair pour que *morsō* = *morsū* soit sûr.
5. Mais ici encore le texte serait corrompu.

aduentī g. sing. : Térence (Wagener [3], p. 537).	*aduentūs* g. sing. ord.
gemitī g. sing. : Plaute (Wagener[3], p. 537).	*aduentūs* g. sing. ord.
ornātī g. sing. : Térence (bis) v. Wagener, p. 537).	*ornātūs* g. sing. ord.
passum g. plur. au moins, 8 ex. (Plaute, Lucilius, Mart., César *De Bello ciu.*, Tite-Live).	*passuum* g. plur. ordinaire.
quæstī g. sg. Pl. 4 ex., Tér. *Hec.* 5, 3, 38. Caecilius, Titinius, Pomponius, Turpilius (bis), Varron, Wagener[3], 483, 492.	*quaestūs* g. sg. ordinaire.
sumptī g, sg. Pl., 2 ex., Cat., 2 ex, Caecil. Turpilius, Lucilius, Varron.	*sumptūs* g, sg. ordinaire.
uictī g. sg. Pl. *Capt.* 4, 2, 75 (Nonnius, Wag.[3], 537).	*uictūs* g. sg. ordinaire.
adspectī, Accius, cité p. Nonnius, Wag.[3], 485).	*adspectūs* g. sg. ordinaire.
aestī, Pacuvius, cité p. Nonnius, Wag.[3], 484.	*aestūs* g. sg. ordinaire.
uctī Accius, cité p. Nonnius, Wag.[3], 491, 513.	*luctūs* g. sg. ordinaire.
partī Pacuvius, cité p. Nonnius, Wag.[3], p. 486.	*partūs* g. sg. ordinaire.
piscātī Turpilius, cité p. Nonnius, Wag.[3]. p. 488.	*piscātūs* g. sg. ordinaire.
portī Turpilius, cité p. Nonnius, Wag.[3], p. 491.	*portūs* g. sg. ordinaire.
saltī Accius, cité p. Nonnius,	*saltūs* g. sg. ordinaire.
lectī g. sg. ordinaire.	*lectūs* Pl. *Amphitruo*, 1, 3, 15.
lectō d. sg. ordinaire.	*lectuī* CIL, IX, 5140.
rītō[1] abl. sg. (Lucilius, 33, 100 d'après Nonnius).	*rītū* abl. sg. ordinaire.
tumultī g. sg. Pl., Tér., Turpil., Acc., Sall., Cat., etc.	*tumultūs* g. sg. ordinaire.
tumultō abl. sg. Pl., Cés., T. Liv., Inscr. (Wag.[3], 782).	*tumultū* abl. sg. ordinaire.
tumultōs acc. pl. T. Liv. 2 mss. V, 37, 8, 2.	*tumultūs* acc. pl. ordinaire.
senatī g. sg. Licin. Calvus, Sisenna, Salluste (souvent) [2], Cic.,	

1. Cf. *rīte* (*impete* à côté de *impetu*, *passum*, etc.)
2. *Jug.* 25, 11 *senāti urbis.*

Cælius, inscr. mais surtout CIL, I, 199, 547 (bis), 549, 548, I 200, I 632.	*senātūs* g. sg. ordinaire.
senātō dat. sg. (suivant Quintilien)[1].	*senatuī* dat. sg. ordinaire.
senātō abl. CIL. I, p. 354, Cic. *De diu.* 2, 64, 131 (Leidensis B), T. Liv. 22, 52, 7 (Pat.).	*senātō* abl. sg. ordinaire.
commeātum g. pl. T. Liv. XXIII, 12, 14 (3 mss.).	*commeatuum* g. pl. attendu NW[3], p. 548.
magistratō, lex col. Genet. 7, 2; *Eph. Epigr.* 2, 5, 194, n° 328.	*magistratū* abl. sg. ordinaire.
magistrātī n. pl. CIL. I, p. 356, Fasti Philoc. 31 déc.	*magistratūs* n. pl. ordinaire.
macistrātōs acc. pl. CIL. I, 195, l. 3.	
magistrātōs acc. pl. Cic. *Verr.* 4, 45, 99 in Reg.	*magistratūs* acc. pl. ordinaire.
magistrātīs abl. pl. *Eph. Epigr.* 5, p. 284, n° 295.	*magistrātibus* abl. pl. ordinaire.
magistrātum g. pl. Quadrig. Cic., T. Live, Tacite (au moins 8 exemples).	*magistratuum* gén. pl. ordinaire.

64-80

Neutres en *-o-* et masculins en *-u-*

rictum n. sg. Cic. *Verr.* 4, 43, 94 selon Nonnius.	*rictŭs* n. sg. ordinaire.
ricta pl. n. Lucr. V, 1064 selon Nonnius.	*rictūs* nom. acc. attendu.
uulta pl. n. Enn. *Ann.* 583, Lucr. IV, 1213.	*ultūs* nom. acc. ordinaire.
fretum n. nom. sg. ordinaire.	*fretŭs* nom. Lucrèce, Varron (Jordanes) 23 ex.
fretum n. acc. sg. ordinaire.	*fretum* acc. masc. Naevius, Ennius, 2 ex.
freti g. sg. ordinaire.	*fretūs* g. sg. (*angustiae fretūs*, Messala à Ant.)
fretō abl. sg. ordinaire.	*fretū* à partir de Lucr.[2] Sall. jusqu'à Orose, 6 ex.

1. I, 6, 27 : *quid de aliis dicam cum* senātus, senatūs, senatuī *an* senātus, senātī, senātō *faciat incertum est ?*

2. Cicéron : *a Gaditano fretu* d'après Beck, *Reliquiae*, p. 17 ; Augustus ad Antonium *fretu cessi* (item, 1894).

freta n. pl. ordinaire.	*fretūs* n. pl. Porcius, Licin. (teste Plinio).
freta acc. pl. ordinaire.	*fretūs* n. ou acc. Lucilius, 1 ex.
(*sub*) *dio ou diuō* abl. sg. ordinaire.	(*sub*)*diū*, v. Neue-Wagener[3], 783, au moins 20 ex.
dorsum n. sg. ordinaire.	*dorsus* suiv. Priscien 5, 8, 43, v. NW[3], p. 658.
nāsum nom. sg. Plaute, Vitruve, 5 ex. NW[3], p. 800-801.	ags. *nosu*, gén. *nosa* [1], cf. v. sl. *nosa*, gén. *nosu*
nāsō abl. sg. ordinaire (masculin).	*nāsū*, ms. D, Ἑαυτοντιμ. v. 1062 [*aduncnāūs*].
consultō abl. sg. ordinaire.	*consultū* 7 ex. à partir de Cicéron, NW[3], p. 786.
scītō (ord. *plebis scītō* abl.).	*scītū* 2 ex. : Cicéron. T. Live.
solō abl. sg. ordinaire.	*solū* 1 ex. cité par Varron *L. lat.* 6, 1, 2.
peccatum n. ordinaire (nom.).	*peccātus* nom. masc. N (= *quasi peccatio*).
incestum n. nom. ordinaire.	*incestus* nom. bas latin selon A. Gelle 13, 20, 18 et 19.
tribūtum n. nom. ordinaire.	*tribūtus* nom. 3 ex. Plaute, Caton.
uadum n. nom. ordinaire.	*uadus* (tragici ueteris fgt sel. Fronton, Varron sel. Servius).
uadum n. acc. ordinaire.	*uadum* a. masc. Sall. *Hist.* 1, 68; V. Max. 3, 2, 23.
uulgī g. sg. ordinaire.	*uulgūs* Varr. *Antiqu. diu.* XV (Charisius), cité par Beck (1894) *Rel.* p. 18.
uulgō abl. sg. ordinaire.	*uulgū* 3 ex. de *uita Cassii, de u. prioris Africani* Beck, *Rel.* p. 18. Oppius, Varron *Hebdom.* VIII (Charisius, Priscien) *Hebd.* VIII *a uulgū condemnaretur* : Pline le Jeune.
spūtō abl. sg. ordinaire.	*spūtū* Cael. Aur. *Chron.* (aussi Itala).
spūta acc. pl. ordinaire.	*spūtūs* Aug. *de Ciu. Dei*, 18, 23, 2.
angiportum n. neutre, 7 ex. à partir de Plaute.	*angiportus* n. m. 12 ex. (C. Gloss. Goetz).
angiportum acc. n. 2 ex. ds. Térence.	*angiportum* acc. m., 2 ex. (Térence sel. Priscien).

1. Kluge, *P.B. Beiträge*, VIII, 508 sqq., Hirt, *Idg. Gr.* III, p. 65, cf. *nāsūtus*. En sens inverse Osthoff, *IF.*, XX, 189.

angiportī g. sg. Pline le Jeune (Priscien).
angiportō abl., 6 ex. à p. de Plaute.
angiporta acc. pl. 3 ex. (Plaute).
angiportōrum 3 ex. (Vitruve).
angiportīs 1 ex. (*B. Al.*).
angiportīs 6-7 ex. à partir de Plaute.

angiportū abl., 4 ex. à partir de Plaute.
angiportūs acc. pl., 2 ex. (un est de Cicéron).
angiportuum (Vitruve, 1, 6, 11).

87-93

Neutres en *-o-* et neutres en *-u-*

serum ὀρός.
uerum nom., *Rudens*, 5, 2, 5; 5, 2, 17.
uerum acc. *Truc.* 2, 7, 66.
uera mieux que *uerua* sel. Charisius Wagener 528, v. p. 845-848.
penum (mais aussi *penus*, *-ī*; *-us*, *-oris*).
specī g. sg. (masculin ou féminin).
testum.
testō abl. sg. (Cat. Cornif. Pl. Anc., Pétrone).
testa pl. n. et fém. sing. collectif.
cornum n. sg. (nom.-acc.).
cornī Marc. Emp. 1 fol. 89 (a).
cornōrum gén. pl., Scribonius Largus.
genum (Fronto ad M. Caesarem 5, 44, 59).
genō abl. (Venance Fortunat).
gelum n. arch. (*gelus* Cat. Afr. Varr. *R. r.* I, 45, 2.
gelum acc. *Cat. Or.* fr. 30.
gelus acc. (Apulée).
algum Plaute. *Vidularia*.

seru Neue-Wagener [3] p. 528, cf. 843-844.
ueru n. n. sg. ordinaire.
ueru n. acc. sg. ordinaire Pl. Vég. (contra Priscianus).
ombr. *berva*, lat. *uerua* qu'on a aussi.
penu.
cf. *pecu* et *pecus*, *pecoris*.
specu gén. sg. ordinaire (invariable).
**testu* ὄστρακον (aussi ὁ χέλυος, cf. *testūdō*).
testū (le thème en *-u-* ne se trouve que comme ablatif : Caton, Ovide).
cornu n. sg. (nom.-acc.).
genū et *genus* nom. n. Lucil. *Sat.* 4, 31, Cicéron. *Arat.* 27 *propter laeuom genus*. *genoris* g. sg. CIL II, 9604, l. 9. *genū* ablatif ordinaire.
gelu nominatif ordinaire.
gelu accusatif ordinaire.
algu forme ordinaire.

ossum n. sg. (Pacuvius).	*ossu* v. Neue-Wagener[3], p. 532. *os* forme ordinaire.
ossīs abl. pl. (Accius).	*ossibus* abl. pl. ordinaire.
pecuum, v. Neue-Wagener[3], p. 533.	*pecu*, v. Neue-Wagener[3], p. 533.
tonitruum n. sg. v. Neue-Wagener[3], p. 532.	*tonitru* (et *tonitrus*).
tonitruō abl. sg. 6 ex. à partir de Sénèque.	*tonitrū* abl. 5 ex. à partir de Pacuvius.
tonitruum g. pl. (poète cité par Caelius, Cic. *Ep.* VIII, 2, 1, Vop. Carus, Amm. Marc.	
tonitra acc. (Priscien, 6, 4, 20, d'après NW[3], p. 686 donne *inter tonitra* comme tiré d'un vers d'Accius ; et Charisius note l'hésitation entre — *trua* et — *tra*.	*tonitrua* n. — acc. 5 ex. à partir d'Ovide.
	tonitribus dat.-abl. pl. (Varron, Tite-Live).

94-99

Thème en *-i-* ou thème consonantique à côté d'un thème en *-u-*.

quinquatrēs (Priscien, Probus).	*quinquatrūs* forme ordinaire, exemple *art. gr.* p. 98.
quinquatria Suét. Tert. Fasti Philoc., soit 3 ex.	
quinquatrium Tacite, Suétone, soit 2 ex.	*quinquatruum* forme ordinaire.
tribum g. pl. Varr. *L. l.* 5, 9,16, ombr. TREFI-PER sg. abl.	*tribuum* gén. pl. ordinaire.
manum g. pl. *Æn.* VII, 490 (Priscien, Servius) ombr. acc. MANF.	*manuum* gén. pl. ordinaire.
impes n. sg. Florus, 4,12, 54.	*impetus* n. sg. ordinaire.
impetis g. sg. Lucr. VI, 327.	*impetūs* g. sg. ordinaire.
impete 10 ex. au moins à partir de Laevius.	*impetū* abl. sg. ordinaire.
secus neutre n. Sall. *Hist.* II[1].	*sexus* n. m. } formes ordinaires.
secus » acc. Sisenna *Hist.* III[2].	*sexum* acc. m. }
	sexū abl.[3].

1. ...*undique concurrentium uirile ac muliebre* **secus** *per uias....uisebatur*
2. *tum in muro uirile ac muliebre secus populi omni multitudine locata.*
3. Afranius : *orbus uirili sexū adoptauit sibi*, Pacuv. : *triplicem uirili sexu partum procreat.*

Soit environ une centaine d'exemples de flottement entre les thèmes en *-u-* et d'autres thèmes, surtout en *-o-*, il est vrai, et surtout masculins-féminins. Il va de soi qu'il en existe d'autres encore qui n'ont pas été signalés par les grammairiens ou que le hasard de la tradition manuscrite ne nous a pas livrés, à moins qu'au contraire il ne les ait pas laissés subsister. C'est ainsi que Stolz, *Geschichte der lateinischen Sprache* (*Sammlung Göschen*, 1910, p. 123) cite une inscription funéraire dans laquelle on a *factui meo* au lieu de *fato meo* dat. et *fatus meus* équivalent de *fatum meum* nominatif. Avec le *fortuitū* (au lieu de *fortuitō*) de Cicéron et le *lūcū* (au lieu de *lūce*) de Plaute, nous dépassons la centaine. En réalité, la série est illimitée.

Somme toute il était, en latin, licite et ordinaire de former et d'employer (pour une foule de mots) un thème en *-u-* parallèlement à d'autres thèmes (à certains cas du moins). Les exemples fournis par *impes*, abl. *impete*, etc... à côté de *impetus*, abl. *impetū* (cf. Plaute, *lūcū* à côté de *lūce*) et *os* à côté de *ossu* (et de *ossum*), sans parler de *quinquatrēs* (finale *-ey-es*) à côté de *quinquatrūs* (finale *-ew-es*) sont des plus significatifs à cet égard Mais il y a aussi des faits analogues en dérivation. M. A. Meillet, *Caractères généraux des langues germaniques*, 2e éd.) et M. Fr. Muller Jzn. (*Altitalisches Wörterbuch*, 1926, p. 142), expliquent le lat. *decŭ-r-ia* comme étant une dérivation en *-r-* (de caractère numéral) d'un thème **dek-ú-* qui se trouve être le répondant exact du got. *tigu-* (nom. pl. *tigjus* « dizaines ») soit un germ. comm. **teɣu-* <**teχú-*. Ce thème **dek₁-ú-* existait sans doute à côté de **dék₁-m̥* (skr. *dáça*, gr. δέκα, lat. *decem*, etc...), cf. encore v. lat. *decures* (*decuriones*, Paul. 66 L), ombr. *dequrier* « decuriis », o. Dekkviarim « *Decuviarem, Decurialem », ombr. tekvias (serait **dequiar* en écriture latine), mais aussi lat. *decu-ssis* comme *centu-ssis* qui est chez Perse, cf. *centŭ-r-ia*, *centurialis*, *centŭriōnēs*, etc...). Ces derniers mots (*centŭria* et dérivés) reposent sur un thème **k₁m̥t-ú-* parallèle à la forme courante **k₁m̥tó-* (sk. *çatám*, gr. ἑκατόν, lat. *centum*, etc...) que l'on retrouve dans le v. sl. *sŭtor-i-ca* (en revanche ce mot comporte le même *r* que *centŭria*). Pour les noms de nombre 10 et 100, il y avait donc, au moins en italique commun, deux thèmes parallèles dont l'un était en *-u-*. — Et de même, dans son *Esquisse d'une histoire de la langue latine*, 1928, chap. IV, M. A. Meillet, exposant l'état de choses « italique » rappelle (p. 60) que, dans le type *consonantique* de la déclinaison, le lat. présente *-i-bus* et l'osque, *-i-s* « d'accord avec les thèmes en *-i-* » tandis qu'on a : « ombr. *-u-s* d'après les thèmes en *-u-*, cf. lat. n *-u-bus* da»s quelques cas : *artubus*, *arcubus*,

etc... (déjà M. C. D. Buck, *A grammar of Oscan and Umbrian* enseignait en 1904, qu'au datif-ablatif pl. de l'ombrien, les thèmes en consonne sont suppléés par des thèmes en *-u-*.) S'il en est ainsi, l'ombr. FRATRUS, *fratrus* (par exemple) d'accord pour la forme du thème avec le dat. pl. *brōθrum* (nom. plur. *broθrjus*. en gotique (opposer skr. véd. *bhrắtr̥-bhiḥ* instrum. et cf. encore, pour un neutre, ombr. VASUS en face du lat. *uāsīs*, cf. ombr. *tuderus* thème en *-u-*, à côté de *tuderor* acc. pl. thème en *-o-*, Buck, § 171, 182, et, pour le germanique, R. Löwe, *Germ. Sprachw.*, *S. Göschen*, 1918, p. 95) suffit amplement à démontrer l'existence (sur une aire plus ou moins étendue) d'un thème **bhrātr-u-* parallèle à *bhrāt*$^{e}/_{o}$*r-*. De même enfin il a dû exister une forme **pōd-ú-* (**pēd-ú-*) à côté de **pōd-* en alternance avec **pēd-* (skr. n. sg. *pắt*, gr. dor. πώς, lat. *pēs*). Il va de soi qu'il est aussi légitime de poser **pōd-ú-* (*pēd-ú-*) que de restituer **dek,-u-* à côté de **dek,-m̥* ou **k*$_{1}$*m̥t-ú-* à côté de **k*$_{1}$*m̥tó-*, cf. l'exemple tout à fait semblable got. *skadus* <**skotús* à côté de gr. σκότος <**skótos*. En ce qui concerne en particulier le nom du « pied », la supposition est d'autant moins arbitraire que, dans le texte du *Ṛgveda* (X,27,24), on lit une fois le nominatif singulier *pādúḥ*. Dès 1873, Grassmann (*Wörterbuch zum Rigveda*, col. 806) avait identifié cette forme au nom. got. *fōtus*. M. H. Hirt, lui aussi, *Indog. Gr.* III, 1927, p. 107, écrit : « neben ai. *pād* [sic] ai. *pādús* m. 'Fusz' das man mit got. *fōtus* vergleichen kann », ne faisant en somme que reprendre l'idée juste de Grassmann. Mais, ce qu'on n'a pas remarqué, c'est que les dérivés sanscrits, en grande partie védiques : *pắdu-ka-* masc., *pādū́* fém. (aussi *pādukā-*) « Schuh, Pantoffel », v. Böhtlingk-Roth *sub uerbis*, prouvent qu'il existait bien réellement dans la langue un thème *pād-u-* à côté de *pād-*. Voici le vers du *Ṛgveda*, X, 27, 24 :

sá pādúr asya nirṇíjo ná mucyate,

Ce que Grassmann (*Rig-Veda übersetzt* II, 1877, p. 470) traduit :

« sein Fusz wird des Schmuckes (*nirṇij-*) nicht entkleidet ».

Dans tous les cas analogues, par exemple got. nom. sg. *hāndus*, nom. pl. *handjus* contre nom. pl. v. norr. *hendr*. <**χandíz* <**kontés*, soit donc un thème **k*$_{1}$*ontú-* à côté de **kont-*, la même explication est naturellement valable (sans qu'il soit nécessaire comme pour *skadus* — σκότος et cas analogues de sortir d'une seule et même langue indo-européenne). On peut donc avancer ainsi qu'on l'a fait *Études prégr.*, p. 37, qu' « il est impossible de maintenir l'explication courante du fait que *fōtus*, *handus*, etc... sont des thèmes en *-u-* au lieu d'être des thèmes

consonantiques » et redire qu'« une addition morphologique de *-u-* ne se heurte au contraire à aucune difficulté ». Au fond c'est bien l'avis actuel de M. A. Meillet, car, dans sa recension du *Handbuch, der vgl. got. Gramm.* de M. Kieckers, *Bull.* n° 87, p. 172) il dit de l'auteur qu'« il cherche **dek₁ mt-* dans got. *tigu-* où il faut faire des tours de force pour le retrouver ».

La question des thèmes subsidiaires en *-u-* intéresse donc non seulement le latin et l'italique ; elle est importante aussi pour le germanique commun. Tout un chapitre de la phonétique et de la morphologie de cet idiome serait éclairé par la lumière qui vient des faits italiques. On vient de le voir pour les anciens thèmes consonantiques (restés tels en partie en scandinave et en vieil-anglais). Mais on peut aussi rendre compte par là de la forme du datif pluriel des thèmes en *-o-*. Ceux-ci sont régulièrement en *-am* en gotique : *dagam* m.[1], *waúrdam* n., etc... Ils sont en *-um* au contraire dans tout le germanique occidental : vha. *tagum*, *armum*, *wortum*, v. a. *earmum*, v-sax. *armum* (v. norr. *ǫrmom*, tandis qu'on a p. ex. *ǫrnum bjornum*, thème en *-u-* coexistant à un autre thème, v. Kluge *Wörterbuch*[9], s. u. u. *Aar*, *Bär*). Généralement on enseigne qu'ici l'*o* indo-européen a conservé devant *m* son timbre labial originaire et qu'il l'a même exagéré en *-u-* ; la chose est possible en scandinave là où il s'agit de *-o-* et non de *-u-*, mais en vieux-haut-allemand, elle est formellement contredite par la 1e p. plur. prés. ind. de la conjugaison thématique : *ziohamēs bëramēs*, etc... Cf. gr. dor. φέρομες, comme got. *tiuham*, *baíram*, etc...[2]. Il est regrettable que cette personne du verbe manque en vieil-anglais et en vieux-saxon où elle est remplacée, comme la 3e plur., par la 2e pers. *berad*. Par là le vieux-norrois se trouve seul à présenter *berom* « nous portons » comme *ǫrmom* (du mot qui signifie « bras »). Peut-être donc *ǫrmom* (et formes analogues) s'expliquerait-t-il par *-o-mis* comme fait le got. *armam*, cf. *berom*, got. *baíram*. Mais le vha. *ziohamês. bëramês*, etc. montre que la chose est impossible

1. *Arms* en gothique est thème en *i* (Braune, *Got. Gr.*, 1895, p. 119), p. ex. Luc, 2,28 : *jah is andnam ina ana armins seinans*, Vulgate : *et ipse accepit eum in ulnas suas*.

2. Sans doute, ici, en vieux-haut-allemand, *m* ne ferme pas la syllabe, mais un exemple tel que *fram* (got. *framgāhts*, *framaldrs*..., vha) *framspuot*, *framfart*... v. Kluge, *Urgermanisch*[3], p. 237) de **promo-*, cf. gr. πρόμος Boisacq, *Dict.*, p. 815) ne laisse rien à désirer. On a *fram* en vieux-haut-allemand comme en gotique et les conditions sont pourtant tout à fait les mêmes que dans got. *dagam* (vha. *tagum*). Pour le verbe, il faut noter cependant que les « keronische Glossen » (K) ont *-umés* là où les autres textes ont *-amés*, mais on ne peut tirer l'un de l'autre.

pour le germanique occidental (sauf K *-umês*) et que, pour v. angl. *earmum*, vha. *armum* et autres exemples nominaux, il faut supposer une finale *-u-mis* avec *-u-* originaire (le lat. *armus* au contraire est toujours thème en *-o-*), tandis que, pour got. *armam*, *dagam*, *waúrdam*, etc..., il faut partir de finales *-o-mis* avec *-o-* originaire. Il y avait, en d'autres termes, libre interchange de thèmes en *-u-* et de thèmes en *-o-*, cette possibilité n'ayant été réalisée et maintenue qu'au datif-pluriel dans l'ensemble du germanique occidental (et abandonnée ailleurs), cf. *-u-* propagé dans tout le paradigme de *skadus* contre gr. σκότος.

Il est bien connu que de tels accords entre l'italique et le germanique sont assez fréquents pour que R. Löwe (*Germanische Sprachw., S. Göschen*, 1918) ait pu songer à une communauté italo-germano-celtique (et M. H. Hirt à une communauté italo-germanique qu'on conciliera comme on pourra, ajoute l'auteur, *Indog. Gr.* I, 1927, pp. 56-57, avec l'unité italo-celtique qui doit subsister, cf. déjà Hirt, *IF.* XVII, p. 178 et *Zeitschrift für deutsche Philologie*, XXIX, p. 303). M. A. Meillet de son côté, *Esquisse d'une histoire de la langue latine*, 1928, p. 20, écrit : « Une innovation remarquable est commune à l'italique, au celtique et au germanique, celle qui a consisté à introduire la notion de temps dans les thèmes verbaux ». La chose n'aurait donc rien d'extraordinaire dans le cas envisagé.

Du reste il y a également des faits pareils en lituanien. On a déjà rappelé *Et. prégr.* p. 43, que, d'après Leskien (*Die Bildung der Nomina im Litauischen*), les noms qui, dans cette langue, sont *au singulier* des thèmes en *-ju-*, en particulier les noms de personnes, se fléchissent *au pluriel* comme des thèmes en *-ja-* (c.-à-d. *-yo-*). Dans ces noms toutefois l'instrumental pluriel a aussi la forme des thèmes en *-u-* (Kurschat, § 707) ; ceci concorde d'une façon remarquable avec le datif en *-um* (au lieu de *-am*) du germanique occidental ; tout le monde convient en effet que le datif pluriel du germanique est un ancien instrumental[1]. En outre, les noms lituaniens d'agents en *-tojis* ont leur vocatif en *-tojau* et leur génitif en *-tojaus*, comparer v. sl. *učitelji*, voc. *učitelju*, *mǫžĭ*, voc. *mǫžju* (v. A. Meillet, *MSL*, XX, p. 95 suiv.). Quant aux adjectifs, K. Brugmann, *Grundriss*, II, p. 299, faisait remarquer que ceux qui sont en *-u-* et qui correspondent à des thèmes en *-u-* d'autres longues (comme skr *svādúḥ*, ἡδύς, etc...) sont

1. En vieil irlandais (Thurneysen, *Handbuch*, I, § 308, cf. encore § 311) il y a eu mélange de la flexion en *-u-* et de la flexion en *-o-*, au datif pluriel en particulier, ex. *mog(a)ib*, opposer got. *magus* (dat. pl. *magum*), v. norr. *mogr*, v. irl. *mug*<**mogus*.

rares, mais que le nombre des adjectifs en *-u-* a été considérablement accru du fait qu'à côté des adjectifs en *-as* on forme *à volonté* (beliebig) des adjectifs en *-u-* (*aštrùs*, etc...). Pour les substantifs cf. p. ex. *skroblùs* « charme » chez Kurschat, *skroblas* chez Szyrwid, cités par M. Jokl (*Wörter u. Sachen*, XII, 1929, p. 72).

Quant au slave, M. A. Meillet rendant compte (*Bull. Soc. Lingu.*, 1929, n° 87, p. 216), du livre[1] de M. Obnorskij sur la déclinaison en russe actuel, dit simplement que « c'est par suite de la confusion de la forme du nominatif-accusatif singulier » que s'est produit « l'un des faits qui ont le plus troublé l'évolution de la déclinaison slave ») savoir « la contamination des thèmes en *-o-* et des thèmes en *-u-* ». En ce qui concerne le vieux-slave on avait déjà profité, *Et. prégr.*, pp. 41-42, des remarques si importantes qu'avait faites M. A. Meillet, dans les *MSL.*, pp. 95-102 du tome XX, sous le titre : *Sur les vocatifs slaves du type mǫžu*. Mais ce travail autorisait, semble-t-il, des conclusions plus hardies et permettait d'augurer qu'en slave commun aussi bien qu'ailleurs il y avait à date ancienne possibilité d'échange entre les thèmes en *-u-* et d'autres thèmes. Dès 1889, K. Brugmann (*Grundriss*, II, p. 299) écrivait qu' « en slave tous les thèmes en *-u-* se fléchissaient aussi à la manière des thèmes en *-o-* ». Il eût peut-être été plus juste de dire que tous les thèmes en *-o-* se fléchissaient aussi à la manière des thèmes en *-u-*. Le fait n'est donc pas contesté, mais on peut en rendre compte soit par l'hétéroclise primitive soit par le syncrétisme de date récente[2]. Il en est de même pour le mélange des thèmes consonantiques et des thèmes en *-i-* dans la troisième déclinaison latine. Après les études de M. Juret il n'est pas possible de croire que *pars*, *ars*, *nox*, etc... s'expliquent réellement par **partis*, **artis*, **noctis*, etc. A ce compte la 2e p. sg. pr. ind. de *stertere* ou de *nectere* p. ex. devrait être **sters*, **nex*, etc... et non *stertis*, *nectis*, etc... On ne peut, semble-t-il, rendre compte de *pars*, *ars*, *nox*, etc... qu'en posant dès l'origine **parts*, **arts*, **nocts* (cf. νύξ), etc..., soit au moyen d'un thème consonantique coexistant aux thèmes **parti-*, **arti-*, **nocti-* (n. pl. *partēs*, gén. pl. *artium*, *noctium*, etc...), l'accusatif *partem*, *artem*, *noctem*, etc... pouvant, maté-

1. Suivant M. Meillet « la partie la plus personnelle du livre est consacrée au génitif en *-u* (avec *-u* inaccentué) et au locatif en *-u* (avec *-ú* accentué). *Les faits étudiés là sont importants* ». Il en existe d'analogues, p. ex. en polonais et en tchèque.

2. Comme peut-être *iūgerum*, *iūgeribus*, N W3. I, pp. 839, *uās*, *uāsis*, plur. dat. abl. *uāsīs*.

riellement, sortir de **part-ɱ*, etc., mais étant bien plutôt issu de **parti-m*, etc... ainsi que l'enseigne M. A. Meillet (*Innovations décl. lat.*). On a déjà remarqué l'existence de trois thèmes différents dans le nom du « vieillard » : **sen-*, **senek-* et **seni-* (*Litteris*, II, p. 45) gén. sg. *senis*, pl. *senum*, n. sg. *senex*, pl. *senēs*, dat.-abl. *seni-bus*. Et même dans la latinité dite d'argent l'hétéroclise était encore un fait assez fréquent pour que chez Tacite (*Histoires*, IV, 55) on trouve : *Iulius Tutor* et *Iulius Sabinus*, *hic Trēvir*, *hic Lingŏnus*, (de même chez Martial VIII, 75, 2 *Lingonus a recta Flaminiaque recens*) thème en *-o-*, tandis que ce mot est toujours de la déclinaison consonantique au pluriel : *Lingŏnes*, acc. *Lingonas*. En revanche *Trēuir* suit au singulier la 3e déclinaison et la 2e au pluriel, v. Tac. *Hist.* édition Constans, Delagrave, 1900, p. 380). Qu'il y eût flottement entre les thèmes en *-yē-* (aussi *-ē*) et les thèmes en *-yā-* (*-ā-*), type *māteries*, *māteria*, *fames*... c'est ce qu'on voit par le latin (*Symbolae grammaticae..... Rozwadowski*, I, 1927, en part. pp. 85-94) ; qu'il y eût flottement entre thèmes en *-o-* et thèmes en *-ō-*, c'est ce que montre le grec (*Revue Ét. Gr.*, XI, 1927, pp. 51-64). Il existe en somme un nombre considérable de faits anciens en faveur de l'hétéroclise (en dehors de la petite catégorie de neutres pour laquelle elle est officiellement reconnue). Qu'il s'agisse de thèmes en *-u-* ou de thèmes en *-i-*, qu'il s'agisse d'italique, de germanique ou de lituanien, une explication reconnue pour certains thèmes ou même pour des thèmes en *-u-* et en *-i-* dans des langues autres que l'italique, pourrait, croit-on, être adoptée dans tous les cas. Exprimons ici l'espoir que, comme cela s'est produit dans la question de la nature originairement consonantique, du *ə* (ou mieux des trois *ə* indo-européens) v. déjà *Revue de phonétique*, 1912, t. II, p. 101-132 et maintenant le c.r. des articles de M. J. Kurylowicz par M. A. Meillet, *Bull. Soc. Lingu.*, n° 87, pp. 60-62, l'*opinion commune* des linguistes adoptera la façon de voir indiquée. A propos du type *mǫ̆ži* en particulier, M. Meillet, *MSL.*, XX, p. 102, avait écrit : « on a affaire à un élargissement par *-u-* de thèmes en *-i-*, cf. zd. *mainyuš* contre got. *muns*, etc... » et, dans le *Journal Asiatique*, 1917, pp. 198-199, faisant remarquer la coexistence de gâthique *jyātu-* « vie » (acc. *jyātum*, etc.) et de *-jyaiti-* (dans les composés), il qualifiait la chose de « curieux archaïsme ». Or, on le notera, c'est exactement la situation de lat. *quinquatrūs* (thème en *-u-*) par rapport à *quinquatrēs*, *quinquatria* (thème en *-i-*), cf. de plus loin lat. *impetus*, abl. *impetū* (thème en *-u-*) à côté de *impes*, abl. *impete* (thème consonantique).

A. Cuny.

ÉTUDES D'ÉPIGRAPHIE GRECQUE[1]

XXI. — Inscriptions d'Aphrodisias[2].

1. Dans le calendrier d'Aphrodisias figurent les mois Τιβέριος[3] et Θιη[4] —. Leurs noms se trouvent dans un seul document, une inscription honorifique qui relate une fondation. Le texte, connu seulement par une copie de Sherard, a été reproduit sous la forme suivante, aux lignes 33-35, par Boeckh, *CIG* 2817 et par B. Laum, *Stiftungen*, II, 106 :

δεδόσθαι καθ' ἕκα -
στον ἔτος μηνὸς Τιβ(ερίου)
καὶ μηνὸς Θιη?

L'abréviation du nom de mois Τιβέριος en Τιβ. ne serait pas étonnante ; j'ai rassemblé déjà des exemples de telles abréviations[5]. Mais la difficulté de trouver un nom de mois commençant par Θιη[6] m'a fait douter de l'interprétation des éditeurs et commentateurs. Aussi bien est-il une indication qu'il serait naturel de lire ici : après le nom du mois, l'indication du jour où doit se faire la distribution prévue par la fondation[7]. Si l'on observe qu'à Aphrodisias est attesté l'usage de désigner les mois par un numéro[8], on m'accordera, je pense, qu'il faut lire,

---

1. Cf. *Revue de Philologie*, 1927, 97-132 et 1929, 122-158. Dans ce dernier article, p. 125, j'ai eu tort de suspecter le nom Ἀδήριτος ; M. E. Preuner m'en signale deux exemples à Priène et à Samos. — P. 151, l. 24 et p. 152, l. 4, lire : Aboba.

2. J'ai étudié déjà des inscriptions d'Aphrodisias dans *Rev. Phil.*, 1929, 126 ; *BCH*, 1928, 411 et 414 ; *Rev. Arch.*, 1929, II, 40-41. J'en étudierai d'autres dans mes *Inscriptions d'Asie Mineure*. Pour les inédits, voir *BCH*, 1928, 411, note 6.

3. Cf. Liermann, *Analecta epigraphica et agonistica* (*Diss. Phil. Hal.*, X), 134 ; R. Vagts, *Aphrodisias in Karien*, Diss. Hamburg, 1920, 39.

4. Cf. Liermann, *loc. cit.*

5. Voir *Rev. Phil.*, 1929, 145, note 3. Ajouter, par exemple, à Éphèse : μη(νὸς) Ποσ(ειδεῶνος) η' ἀπι(όντος) (Laum, *Stiftungen*, II, 75, l. 6).

6. Boeckh songeait à une correction violente : « fortasse superest ex [Ἰ]ο[υλ]ι-ή(ου) ».

7. Cf., par exemple, à Aphrodisias (Le Bas-Waddington, III, 1611 ; Laum, *loc. cit.*, II, 100) : αἱ δὲ προθεσμίαι τῶν δόσεων· [ἡ] α' μηνὸς Ξανδικοῦ ιθ', ἡ β' [ἐπὶ τ]ῶν θερινῶν πρώτων θεωριῶν, ἡ γ' μηνὸς Ὑπερβερεταίου γ'.

8. Par exemple μηνὸς ἕκτου, μηνὸς ἑνάτου (Le Bas-Waddington, III, 1620 c), μηνὸς γ' (*RÉG*, 1906, p. 260, n. 154), μηνὸς ζ' (*ibid*, 288, 187), μηνὸς η' (*ibid*, 284, 180), θ' (*ibid.*, 262, 155) μηνὸς ι' (*ibid*, 258, 151). Cf. R. Vagts, *loc. cit.*, 39, n. 1.

à la ligne 35 : μηνὸς θ̄ ιη′, le 18 du neuvième mois. A la fin de la ligne précédente, le copiste a lu T au lieu de I surmonté de la barre d'abréviation, et il faut rétablir : μηνὸς ῑ̄ ιβ′, le 12 du dixième mois. Ainsi disparaît du calendrier d'Aphrodisias le mois Τιβέριος.

2. Sur une base se trouve l'inscription suivante, gravée en grandes lettres :

/// ///ΙΑΠΑΤΡΩΟΝ vac.
ΣΕΒΑΣΤΟΝΚΑΙΣΑΡΑ

L'éditeur l'a transcrite et restituée ainsi [1] :

? Ἀπόλλω]να πατρῷον
? καὶ] Σεβαστὸν Καίσαρα.

En réalité, nous avons la subscription d'une statue d'Auguste, assimilé à Zeus Patrôos :

[Δ]ία Πατρῷον
Σεβαστὸν Καίσαρα.

On constate la même assimilation dans un texte d'Halikarnasse [2] : Καίσαρα τὸν Σεβαστὸν —, πατέρα μὲν τῆς ἑαυτοῦ πατρίδος θεᾶς Ῥώμης, Δία δὲ Πατρῷον καὶ σωτῆρα τοῦ κοινοῦ τῶν ἀνθρώπων γένους —[3], et dans un décret des Hellènes d'Asie [4], où on lit : [γνώμη] Τιβερίου Κλαυδίου Ἡρω[— ἀρχιερέως] καὶ σεβαστοφάντου καὶ [διὰ βίου ἀγωνοθέτου] θεᾶς Ῥώμης καὶ θεοῦ [Σεβαστοῦ Καίσαρος] Διὸς Πατρῴου αὐτοκ[ράτορος καὶ ἀρχιερέως] μεγίστου [5].

3. Dans l'énumération des mérites qui avaient valu à un citoyen d'Aphrodisias l'érection d'une statue, on lit ce qui suit [6] :

———— πόντα δὲ καὶ
— πολλά]ς τε κατασ-
κευὰς ἀν]αθεμάτων
———— υς διηνεκῶς

---

1. *RÉG*, 1906, 108, n. 24.
2. *GIBM*, 894 ; P. Riewald, *De imperatorum rom. cum certis dis et comparatione et æquatione*, *Diss. Phil. Hal.*, XX, 295, n. 27.
3. Même assimilation entre Zeus Patrôos et un empereur indéterminé dans *IGR*, IV, 522 (*OGI*, 479 ; Riewald, *loc. cit.*, 296, n. 28).
4. Trouvé à Smyrne : *CIG*, 3187 ; *IGR*, IV, 1410. Ce texte a échappé à Riewald. B. Pick, *Jahreshefte*, VII. 23, note 33 a supposé, à tort, je pense, qu'il s'agissait peut-être de Caracalla.
5. R. Cagnat, dans *IGR*, l'a laissé sans restitutions. Je le complète d'après le décret des Hellènes d'Asie, trouvé à Hypaipa, *IGR*, IV, 1608 (pour les lignes 10 et suiv. de ce dernier document, voir les suppléments de F. Poland dans *SEG*, IV, 641).
6. *RÉG*, 1906, 115, n. 35, l. 8 sqq.

Le mot διηνεκῶς nous donne, je pense, le sens de ces lignes ; il s'agit d'une fondation[1]. Je restitue :

[καταλι]πόντα[2] δὲ καὶ
[χρήματα εἴ]ς τε κατασ-
[κευὰς ἀν]αθεμάτων
[καὶ κλήρο]υς διηνεκῶς.

Un autre citoyen d'Aphrodisias fait une fondation εἰς αἰ[ω]-νίων ἀναθημάτων κατασκευάς[3] ; à Phasélis, on loue un citoyen pour avoir αἰωνίους δωρεὰς κα[ταλελοι]πότα τῇ πατρίδι εἴς τε ἀναθήμ[ατα καὶ θ]εωρίας καὶ διανομάς[4]. Quant aux fondations pour distributions d'argent (διανομαί, κλῆροι), elles sont très nombreuses[5], à Aphrodisias comme ailleurs. Dans le texte *JHS*, 1900, p. 78, n. VI, l. 15-16, il faut restituer, non pas εἰς αἰωνί[ους χρόν]ους, mais εἰς αἰωνί[ους κλήρ]ους ; cf. Laum, *Stiftungen*, II, 104, 21-22 ; 105, 18 ; 106, 13-14 ; 112, 17-18 ; 113, 11-12 ; 115, 8-9 ; 136, 9-10[6].

4. Sur la base de la statue du pancratiaste Ailios Aurelios Menandros[7], un mot, deux fois répété, a embarrassé les éditeurs :

l. 17-18 : ἱερὰν Πέργαμον κοινὸν Ἀσίας ἀνδρῶν πανκράτιν

l. 25 : ἱερὰν Ὀλύμπεια ἐν Ἀθήναις ἀνδρῶν πανκράτιν πρῶτον Ἀφροδεισιέων.

Les explications de Boeckh et de Liermann[8], qui veulent voir là un concours ἱερός, par opposition à un concours θεματικός, ne sont pas satisfaisantes. Il faut rattacher ce mot à ce qui précède :

---

1. Dans la fondation d'Aphrodisias Le Bas-Waddington, III, 1611 ; Laum, *Stiftungen*, II, 100, l. 26, ἀπέλιπεν εἰς τὸ [κοινόν] ne convient pas ; il faudrait le datif ; je restitue εἰς τὸ [διηνεκές] ; cf., par ex., Laum, *ibid.*, II, 98, 7 ; 121, 13-14 ; 122, 4.

2. Voir de très nombreux exemples de ce terme dans Laum, *ibid.*, I, p. 117. Je l'ai rétabli dans un texte de Lagina, *Rev. Phil.*, 1929, 147, note 5.

3. Laum, *ibid.*, II, 108, 16-17.

4. Laum, *ibid.*, II, 140, 19 sqq.

5. Voir Laum, *ibid.*, I, 98 sqq.

6. Cf. aussi Laum, *ibid.*, II, 97 : καταλίποντα τῇ ἱερωτάτῃ βουλῇ εἰς κλήρους — δην(άρια) ζ'. Ce texte, publié d'après Pappakonstantinu, Αἱ Τράλλεις, n. 80. est attribué à Tralles. Mais Laum ne s'est pas aperçu que c'est le même qu'il a reproduit au n. 132, en l'attribuant à Nysa, d'après les *Papers Amer. Sch.*, II, 397. Le chemin de fer de la vallée du Méandre rassemble à Tralles beaucoup de pierres de provenances diverses (cf. *Rev. Phil.*, 1929, 133-134. L'inscription dont j'ai déterminé là la provenance était classée par Laum, *loc. cit.*, I, p. 93 et II, n. 492, à Hiérokleia de Phrygie (?) par une confusion avec Herakleia du Salbaké aux limites de la Carie).

7. *CIG*, 2810 b ; Le Bas-Waddington, III, 1620 b ; Liermann, *loc. cit.*, p. 88 sqq.

8. *Ibid.*, p. 95.

Ἔφεσον Βαρβίλληα ἀγενείων πανκράτιν ἱεράν, Πέργαμον κτλ, et Νέμεια ἀνδρῶν πανκράτιν ἱεράν, Ὀλύμπεια κτλ. C'est une formule qui signifie qu'aucun des deux adversaires n'a pu l'emporter; la couronne, n'étant attribuée à aucun d'eux [1], est consacrée à la divinité, ἱερός. L'explication de ce terme a été trouvée par Dittenberger (cf. *I. von Olympia*, pp. 115-116; *Sylloge*[3], 1073, note 15), qui en a donné des exemples; il faut y joindre l'inscription *I. von Magnesia*, 180, 15 : μήτε ἱεράν ποτε ποιήσας. Cet athlète de Magnésie se glorifie de l'avoir toujours emporté nettement sur ses adversaires, de n'avoir jamais fait match nul; d'autres souvent mentionnaient parmi leurs victoires les combats où ils avaient fait match nul; voyez les textes d'Éphèse [2], d'Apollonia de Pisidie et surtout d'Olympie [3], auxquels renvoie Dittenberger; j'y ajoute l'inscription d'Aphrodisias et les deux inscriptions de lutteurs *IG*, XIV, 739, 9 : Ὀλύμπια ἐν Πείσῃ ἱεράν, ἄλλας ἱερὰς ιη' et *IG*, XIV, 738 : Νεικαίαν Κομμόδεια ἱεράν, Αὐγούστεια ἐν Περγάμῳ ἱεράν.

On sait comment concouraient les lutteurs, les pugilistes, les pancratiastes; un tirage au sort les appariait en couples et les vainqueurs luttaient entre eux; les athlètes qui ont fait ἱεράν un concours, s'ils n'ont point remporté la couronne, peuvent du moins se glorifier d'avoir été vainqueurs dans les combats préliminaires de sorte qu'ils ont participé au dernier combat, celui où les deux adversaires luttaient pour la couronne, et ils n'ont pas été vaincus dans cette dernière épreuve. Un pugiliste de Laodicée de Syrie [4] se vante de moins; il a été vaincu aux Nemeia, mais du moins il a participé à la dernière épreuve; c'est ainsi que j'interprète la phrase ajoutée à la liste de ses victoires : καὶ ἠγωνισάμην ἐπὶ τὸν στέφανον ἀνδρῶν πυγμὴν τῆς ἀρχαίας περιόδου Σεβάσμια Νέμια. Tel était sans doute aussi le cas d'un Milésien, dont la statue, à Didymes, portait cette inscription [5] : Λεύκιον Λευκίου νικήσαντα τὰ μεγάλα Διδύμεια, ἀγωνισάμενον δὲ καὶ

1. Dans de tels cas, elle peut être attribuée aux deux adversaires à la fois, proclamés ex æquo; cf. *IG*, XIV, 1102, 13 où un athlète se vante de n'avoir jamais remporté la victoire dans ces conditions, μήτε συστεφανωθείς; *SEG*, III, 335, l. 25-(Erotideia de Thespies) : πυγμὴν ἀγενείων· Εὔφραστος Σωσίχου· Παράμονος (Παραμόνου) Θεσπιεὺς συνεστεφανώθη (cf. l. 15-16); plusieurs textes de Pisidie, par ex. *IGR*, III, 412; *SEG*, II, 745; et aussi Frei, *De certaminibus thym.*, 60, n. 4 (poètes et encomiographes).

2. *GIBM*, 615, 13 : ἐποίησα δὲ καὶ Ὀλύμπια τὰ ἐν Πείσῃ ἱερά[ν].

3. *I. von Olympia*, 55.

4. Le Bas-Waddington, III, 1839; *IGR*, III, 1012, l. 14-15. Ligne 2, écrire κόλων Λαοδικεύς, et non κολων(ὸς) Λαοδικεύς.

5. *GIBM*, 928.

Ὀλύμπια τὰ ἐν Πείσῃ περὶ τοῦ στεφάνου [1], ἀγωνισάμενον δὲ καὶ τοὺς ἄλλους πάντας ἀγῶνας ἀξιονεικῶς ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος ; le mot ἀξιονεικῶς est une consolation ; sa chance n'a pas été égale au mérite que lui attribuent ses concitoyens. Cf. aussi l'inscription de Mysie *Ath. Mitt.*, 1904, 326 : Μάρκον Αὐρ. Διογένην γ' Γερμηνὸν ἀγωνισάμενον ἐνδόξως τὸν ἀγῶναν τῶν μεγάλων Ἡρακλείων, et le décret de Delphes *Sylloge*[3], 740 pour un athlète de Smyrne ἀγωνιξαμένου ἐπὶ τοῦ ἀγῶνος ἀξίως τᾶς περὶ ἑαυτὸν ἀθλήσιος (pour l'expression, cf. *ibid.*, 1073, 24-26). Enfin, lorsque l'épitaphe d'un jeune δολιχοδρόμος de Mytilène [2] nous dit de lui : ἀγωνισάμενος Νέαν Πόλιν, Ἄκτια, c'est qu'il avait été admis à prendre part à ces grands concours.

5. On a publié ainsi une base de statue (*REG*, 1906, 255, 148 *bis*) :

Μελίτω[να ———
νος τὸν [νικήσαντα]
πυθικὸ[ν ἀγῶνα τῶν]
κιθαριστ[ῶν ἱερονεί]-
κην πλεισ[τονείκην]
παράδοξο[ν ἀξιώματι ?] [3]
εὐγενείᾳ κ[αὶ τρό]-
που σεμνό[τητι δια]-
φέροντα κτλ.

Comme l'a remarqué l'éditeur, « l. 2, il ne semble pas qu'il y ait de place pour τὸν après νικήσαντα et, d'autre part, le τὸν *avant* νικήσαντα est inutile ». Il n'est pas douteux qu'il ne faille, après le nom de l'artiste, l. 1-2, Μελίτω[να ——] νος τὸν καὶ [— ca 6 l.], reconnaître ses titres aux lignes 3-4 ; je restitue, l. 4, κιθαριστ[ήν] ; il faut y rattacher l'adjectif πυθικός. Méliton était un πυθικὸς κιθαριστής, c'est-à-dire un cithariste qui, comme le πυθικὸς αὐλητής [4], jouait sans être soutenu par un chœur. Le terme se trouve dans la liste de vainqueurs aux Mouseia de Thespies *IG*, VII, 1776. Il n'y a aucune raison de supposer, avec Frei, *De certaminibus thymelicis*, Diss. Bâle, 1900, 45, note 2, qu'il

1. Pour l'expression, voyez l'histoire du lutteur Syrien Leonas, que raconte Artémidore, *Oneirocr.*, IV, 82 : οὗτος εὐημέρησε τῷ ἀγῶνι ἐπιφανῶς παλαίσας. Μέλλων δὲ στεφανοῦσθαι ἐκωλύθη πρὸς τοῦ ἀλείπτου· — λαβὼν γὰρ ἀργύριον οὐκ εἴασεν αὐτὸν περὶ τοῦ στεφάνου παλαίοντα διαγωνίσασθαι. On y voit bien distinguées les deux parties du concours, comme dans le texte très caractéristique *Sylloge*[3], 1073, où revient aussi le terme πανκρατιάζειν περὶ τοῦ στεφάνου (l. 31)..

2. *IG*, XII 2, 388 ; P. Wolters, *Zu gr. Agone*, 14, fig. 12.

3. Restituer [ἄνδρα] εὐγενείᾳ κτλ.

4. Voir plus loin, page 55.

y a là une faute du graveur pour ψιλὸς κιθαριστής, d'autant moins que les citharistes, comme les aulètes, jouaient le nome pythique et qu'un nom de leur instrument était τὸ Πυθικόν (cf. Frei, p. 46) ; les psilocitharistes s'opposent aux citharèdes (les citharistes qui jouent sans chanter à ceux qui jouent et chantent) ; parmi les premiers, je distingue les πυθικοὶ κιθαρισταί, solistes, et les χοροκιθαριστάί, accompagnés par un chœur. Je retrouve d'ailleurs maintenant le terme de πυθικὸς κιθαριστής dans l'inscription *Fouilles de Delphes*, III 2, 48, l. 31-32. Je crois qu'à la ligne 3 il faut suppléer : πυθικὸ[ν καὶ κύκλιον] κιθαριστήν ; de même qu'on emploie indifféremment les termes κύκλιος αὐλητής et χοραύλης [1], on a dû dire κύκλιος κιθαριστής aussi bien que χοροκιθαριστής [2].

6. Une inscription du temps de Commode contient les restes d'une lettre par laquelle le *curator* de la ville règle les modalités et la date des concours célébrés dans la ville grâce aux sommes laissées par fondation [3]. L'un est célébré sur les fonds laissés par Καλλικράτης Διοτείμου ; la date en est ainsi fixée, d'après le texte adopté par les divers éditeurs [4] :

....ὁ ἀπὸ τῶν Καλλικράτου τοῦ Διοτείμου [ἀγὼν ἐπιτελεσθήσεται τοῦ ἐπι]-
όντος ἔτους [π]ερὶ μῆνα ἕκτον πρὸ τῆς εἰς Ῥώμην [καὶ Σεβαστὸν ἑορτῆς].

On a admis, d'après ce texte, que l'on célébrait à Aphrodisias, après les Kallikrateia, une fête en l'honneur de Rome et d'Auguste [5]. Mais je ne crois pas que ἡ εἰς Ῥώμην ἑορτή puisse signifier, en grec, « la fête en l'honneur de Rome ». La restitution est insoutenable.

Dans le même document, le *curator* se réfère, pour fixer la date d'autres concours, à des concours célébrés dans d'autres villes; ainsi pour le concours d'Hossidius Julianus (l. 21) : τὸν δὲ χρόνον ἕξει μετὰ Νικηράτεια τὰ ἐν Τρά[λλεσι]. Dans le document similaire [6], le concours de Φλάβιος Λυσίμαχος est ainsi fixé : προθεσμία δὲ εἰς τὸν ἑξῆς χρόνον καὶ τὴν ἐπιοῦσαν τριετηρίδα ἔσται χρόνος ὁ ἀπὸ [Βαρβ]ιλλήων τῶν ἐν Ἐφέσῳ [7]. On en comprend la raison par les lignes

1. Voir *CIG*, 1720 et Frei, *loc. cit.*, 67.
2. Sur les χοροκιθαρισταί ou χοροκιθαρεῖς, voir Frei, *loc. cit.*, 69-70.
3. Cf. le document analogue de même provenance *CIG*, 2741 ; Liermann, *loc. cit.*, p. 114 ; *OGI*, 509 ; B. Laum, *loc. cit.*, II, 103.
4. Le Bas-Waddington, III, 1620 c, l. 5-6 ; Liermann, *loc. cit.*, p. 130 ; B. Laum, *loc. cit.*, II, 101.
5. Cf., par exemple, outre les éditeurs, V. Chapot, *Province romaine d'Asie*, 499, n. 6 ; Th. Reinach, *RÉG*, 1906, 216 ; R. Vagts, *loc. cit.*, 29, n. 1, et 47.
6. Voir note 3.
7. Sur les Barbilleia d'Éphèse, voir plus loin, page 58, n. 1.

14-15 du premier texte ; le concours de Κλαύδιος Ἄδραστος sera célébré ἐν τῷ ἐνεστῶτι μηνὶ ἐνάτῳ, διὰ τὸ τοὺς ἀγωνιστὰς [ὕστερον ἀποδη-μῆσαι εἰς] Ἡράκλειαν ; on veille à ce que plusieurs concours dans la même région ne tombent pas à la même époque, pour que les concurrents puissent se rendre à tous. Le *curator* a fixé la célébration du concours de Kallikratès au 6e mois, « avant le départ des concurrents[1] pour Rome », c'est-à-dire pour les Capitolia de Rome, qui attiraient des athlètes et des musiciens du monde entier. Le 6e mois à Aphrodisias tombe entre le 24 février et le 24 mars[2] ; les Capitolia étaient célébrés au début de l'été, sans doute en juin[3].

XXII. — Inscriptions agonistiques de Tralles.

1. Sterrett a restitué ainsi une inscription de Tralles[4] :

[Αὐρ? Δαμ.?]ᾶς Σμυρ-
[ναῖος καὶ] Τραλια-
[νὸς καὶ Ἀρ]γεῖος
[καὶ Λάτμι]ος νει-
[κήσας τοὺ]ς ὑπο-
[γεγραμμέν]ους ἀ-
[γῶνας· Π]ύθια
[τὰ ἐν Σάρδ]εσιν,
[τὴν ἐξ Ἄργο]υς ἀσπίδα
[δίς, τὰ κ]οινὰ Ἀ-
[σίας ἐν Σ]άρδεσσιν
———τὸν τῆς
[Νύσης?] Καισάρεια
[τὰ ἐν Λατ]μῷ, ποιήσας
[——δευτ]έραν ἐν τῇ
[ἰδίᾳ ἑαυτ]οῦ πατρίδι
[καὶ ἀγῶ]να Ὀλυμπια-
[κόν].

---

1. Au lieu d'employer le mot ἀγωνισταί comme à la ligne 15, le *curator* a pu prévoir spécialement le départ pour Rome de la σύνοδος, car la σύνοδος joue un grand rôle dans l'organisation des concours d'Aphrodisias ; elle intervient auprès du *curator* (cf. *OGI*, 509, 7-8 ; ἤδη καὶ τῶν ἀπὸ τῆς συνόδου πολλάκις ἐντυχόντων μοι), qui lui fait communiquer ses décisions (cf. pour les Kallikrateia, l. 9 : ὑπὲρ τούτου τῇ συνόδῳ ἐπιστέλλειν ἤδη).

2. Cf. Liermann, *loc. cit.*, 132.

3. Cf. Friedlaender-Wissowa, *Sittengesch. Roms*, II[10], 309 et note 3.

4. *Papers Amer. School*, I, 106, n. IX. On avait une mauvaise copie dans Le Bas-Waddington, III, 609.

Ligne 1, le nom du vainqueur a été restitué de façon entièrement arbitraire. Il ne saurait être question d'un athlète connu, Aurelios Damas, qui était de Sardes, et non de Smyrne[1]. — Ligne 4, le bizarre ethnique Λάτμιος[2] doit naturellement être écarté. Comme les ethniques du vainqueur sont ceux des villes où il a vaincu, on peut penser à [Σαρδιαν]ός (cf. l. 11).

L. 7-8. Des Pythia ne semblent pas connus à Sardes. Comme en bien d'autres inscriptions agonistiques, on a nommé en premier lieu la victoire remportée dans la ville où a été élevée la statue, victoire qui a été sans doute l'occasion de cette marque d'honneur; cf., à Tralles même, *BCH* 1904, 85, n. 7 et 89, n. 11 (les Olympia)[3]. Les Pythia sont de grands concours de Tralles; il faut donc écrire : [Π]ύθια [τὰ ἐν Τράλλ]εσιν[4].

Les suppléments des lignes 13 et 14[5] ne conviennent certainement pas[6]. — Lignes 16-17, le supplément [καὶ ἀγῶ]να Ὀλυμπια[κόν] n'est pas bon. Ce concours, célébré dans la patrie de l'athlète ἐν τῇ [ἑαυτ]οῦ[7] πατρίδι, c'est-à-dire, d'après la ligne 1, à Smyrne, est celui, fort connu, des [Ἁδρια]νὰ Ὀλύμπια[8].

Il faut interpréter les lignes 14-15 d'après les textes que j'ai cités plus haut[9] : Ὀλύμπια ἐν Πείσῃ ἱερά et μήτε ἱερὰν ποιήσας, et restituer : ποιήσας [δὲ καὶ ἱ]ερὰν — [Ἁδρια]νὰ Ὀλύμπια. S'il n'a pu être vainqueur, il a réussi à n'être pas vaincu.

2. W. Weber, dans ses *Untersuchungen zur Geschichte des*

---

1. Voir plus loin, page 44.

2. Liermann, *loc. cit.*, 97, le cite sans même l'entourer de crochets.

3. Cf. aussi *IG*, V 1, 659; 662 (Sparte; Ourania); IV, 591 (cf. Vollgraff, *Mnemosyne*, 47 (1919), 260) (Argos; Nemeia); *Mnemosyne*, *ibid.*, 258, n. 26 (Argos; Nemeia Heraia); *IGR*, IV, 160 (Cyzique; κοινὸν Ἀσίας); 162 (Cyzique; Adriana Olympia, κοινὸν Ἀσίας).

4. Pour les Πύθια de Tralles, cf. *CIG*, 2932 (sur les lignes 3-4, cf. mes corrections *Rev. Phil.*, 1929, 141, note 3); 2935, l. 11 (nouvelle copie de Condoléon, *RÉG*, 1901, 305, n. 5, sauf la dernière ligne); *BCH*, 1904, 81, n. 5, l. 14 (κῆρυξ); 88, n. 10, l. 15 (δόλιχον); 89, n. 11, l. 6 (στάδιον, δίαυλον); *IG*, III, 129, 24 (κῆρυξ); *IGR*, IV, 1432, 17 (κιθαρῳδός); 1442, 4 (παγκράτιον); *Fouilles de Delphes*, III 1, 550, l. 21 (aulète); 555, l. 16; *IG*, XII 8, 190, l. 39; et les monnaies de Tralles (cf. Head, *Historia nummorum*[1] (je n'ai pu consulter la seconde édition), p. 555).

5. Ligne 10, suppléer peut-être [μεγάλα κ]οινὰ Ἀσίας; cf. *Mnemosyne*, *loc. cit.*, 258, n. 28, l. 8-9.

6. Je ne crois pas que des Καισάρεια soient connus [ἐν Περγά]μῳ ou [ἐν Σά]μῳ. Καισάρεια est peut-être un nom de ville.

7. L'insertion du mot ἰδίᾳ rend la ligne trop longue, semble-t-il.

8. Pour les Adriana Olympia de Smyrne, cf. *IG*, III, 127; 129, l. 26; XIV, 1102, l. 27; *GIBM*, 615, l. 17; *BCH*, 1904, 89, n. 11, l. 7-8; 82, n. 5, l. 14-15 (avec ma correction ci-dessous, page 33); *Fouilles de Delphes*, III 1, 550, l. 25.

9. Page 28.

Kaisers Hadrianus (1907), 222-223, admet à Tralles la célébration d'Hadrianeia. Un seul texte l'attesterait, — qui a été mal ponctué par son éditeur. On a lu[1] :

νεικήσαντα ἐν Τράλλεσιν
Ὀλύμπια, Πύθια, Ἄδριανά, Ὀλύμπια ἐν Σμύρνῃ,
καὶ Ὀλ]ύμπια Αὐγούστεια ἐν Περγάμῳ, Ὀλύμπεια ἐν Ἀθήναις κτλ.

Là aussi il faut reconnaître les Ἀδριανὰ Ὀλύμπια ἐν Σμύρνῃ. J'ajoute qu'à la ligne suivante il faut ponctuer entre Ὀλύμπια et Αὐγούστεια; le nom des Αὐγούστεια de Pergame[2] n'est pas ailleurs précédé du titre Ὀλύμπια ; ce héraut a vaincu, comme beaucoup d'autres, à la fois aux Adriana Olympia de Smyrne et aux Olympia célébrés dans la même ville[3].

3. Les Olympia de Tralles sont plusieurs fois cités dans les listes de victoires des hiéroniques[4]. Ces concours sont connus aussi par des inscriptions de Tralles, bases de statues de vainqueurs datées par l'Olympiade locale. Sur la plupart d'entre elles on lit : Ἡ πόλις κατὰ τὰ ψηφισθέντα καὶ ἐπικυρωθέντα ὑπὸ τοῦ θειοτάτου Ἀντωνείνου ἐκ τῶν Κλαυδιανοῦ Δαμᾶ πόρων[5] τὸν δεῖνα νεικήσαντα κτλ. Trois ont été élevées à Ἰούλιος Ἀρτεμιδωρίων Τραλλιανός[6], à Ἀσκληπιακὸς Διογένους Περγαμηνός[7], à Γάιος Φιλάδελφος[8], la même année, étant archiereus et agonothète Γάιος Ἰούλιος Φιλίππος ; l'éditeur a lu, sur celle d'Asklepiakos ; νεικήσαντα Ὀλυμπιάδα ΝϹ, la 56e Olympiade, et il a restitué dans les deux autres le chiffre Ν[Ϲ].

G. Julius Philippus de Tralles est bien connu[9], notamment

---

1. *BCH*, 1904, 82, n. 5, l. 12 sqq.
2. Cf. *Rev. Phil.*, 1929, 136, note 1.
3. Voir plusieurs des inscriptions citées ci-dessus.
4. W. Weber, *loc. cit.*, 222, cite *GIBM*, 610 ; ajouter, par exemple, *GIBM*, 611, 8 ; 615, 6-7 ; *IGR*, IV, 160, 6.
5. Sur une seule (*Papers Amer. School*, I, p. 104, n. VII), on a : Ἡ πόλις ἐκ τῶν [κοι]νῶν προσόδ[ων Δ]ιονύσιον Σώ[του] Σελευκέα νεικήσαντα παίδων πάλην Ὀλυμπιάδα κτλ. On voit que la dépense de l'érection des statues des vainqueurs, d'abord assumée par la ville (ἐκ τῶν κοινῶν προσόδων), a été ensuite couverte par une fondation d'un certain Κλαυδιανὸς Δαμᾶς (cette fondation manque, comme tant d'autres, dans les *Stiftungen* de Laum).
6. *Papers*, *loc cit.*, n. 6.
7. *ibid.*, n. 7.
8. *ibid.*
9. Cf. *OGI*, 498-501 ; *Pros. Imp. Rom.*, II, n. 306 ; *Ephesos*, III, 49-50.

pour avoir été ἀρχιερεύς d'Asie lors du martyre de S. Polycarpe, que l'on place généralement en 155. Sir W. Ramsay[1] est parti de ce fait pour établir la chronologie des Olympia. D'après une inscription d'Olympie, Philippe a été asiarque entre 149 et 152 ; admettant l'identité des deux titres, Sir W. Ramsay conciliait les deux dates en supposant que la charge était pentaétérique et que Philippe l'avait exercée de 152 à 155 ; il affirmait ensuite que la 56e Olympiade tombait en 153 et que la 50e avait été célébrée lors de la visite d'Hadrien en 129 ; les Tralliens auraient alors créé les Olympia en son honneur, mais auraient voulu leur donner le lustre de l'antiquité en faisant partir le compte des Olympiades de la 50e. Cette théorie a été acceptée par tous, autant que je sache[2].

Pourtant la lecture NC de l'inscription d'Asklepiakos n'est pas assurée ; P. Foucart, qui a réédité ce texte[3], préférait νγ'. Surtout l'hypothèse de la « fraude patriotique » des Tralliens et de la concordance entre la 50e Olympiade et la date de la visite d'Hadrien est arbitraire et invraisemblable. Il se pourrait cependant que, par un effet du hasard, l'hypothèse de Sir W. Ramsay, bien que sans fondement[4], fût vraie. Une nouvelle série d'inscriptions agonistiques de Tralles, — que l'on a précisément datées selon ce système chronologique —, montre qu'il n'en est rien. Elles sont rédigées sur ce modèle[5] :

ἐκ τῶν Κλαυδιανοῦ
Δαμᾶ πόρων[6] Ποπλι-
ανὸν Ποπλιανοῦ
Προυσαῆ νεικήσαν-
τα παίδων πανκράτιον
ὀλυμπιάδα ξβ' μετὰ τὴν
ἀνανέωσιν[7], ἀλυταρ-
χοῦντος Πο. Κλαυδίου

---

1. *Papers*, *loc. cit.*, p. 103.

2. Sterrett, *loc. cit.*, p. 105, n. VIII ; *BCH*, 1904, p. 80; W. Weber, *loc. cit.*, p. 222-223; A. Boulanger, *Aelius Aristide*.

3. *BCH*, 1887, 298, n. 7.

4. Remarquer encore que, d'après les inscriptions de Tralles (ἀρχιερατεύοντος καὶ ἀγωνοθετοῦντος κτλ.), Philippe était ἀρχιερεύς *municipal*, lors de la célébration de la 56e Olympiade.

5. *BCH*, 1904, 82 sqq., n. 5 (je note que le héraut Sérapion de Magnésie-du-Sipyle se retrouve dans *OGI*, 501, avec le titre d'Olympionique).

6. Début semblable à celui de la série précédente.

7. Il faut donc, dans *Papers*, I, p. 105, n. VIII, l. 5-6, restituer, non pas : Ὀλυμ-[πιάδα] η' μετὰ τὴν ἀνανέωσιν, mais Ὀλυμ[πιάδα ν]η' ou, peut-être, [ξ]η'.

Μενητιανοῦ[1], ἀρχι-
ερατεύοντος καὶ ἀγω-
νοθετοῦντος Ἀπολ-
λωνίδου τοῦ Ἀπολλω-
νίδου.

Toutes ces bases, datées de la 62e Olympiade, remonteraient, selon la chronologie de Ramsay, à 177. Or l'une d'entre elles, celle du σαλπικτὴς Τι. Φλ. Φίλαγρος Λαοδικεὺς καὶ Τραλλιανός, énumère ainsi ses victoires antérieures[2] :

μυστικὸν ἐν Σίδῃ, Ὀλύμπι-
α ἐν Σμύρνῃ, Ἐφέσηα, Δεῖα[3]
Κομόδεια τὰ πρώτως ἀχθέν-
τα ἐν Λαοδικείᾳ, Ἀδριάνει-
α Κομόδεια ἐν Ἐφέσῳ, καὶ
Ὀλύμπια Ἀσκλήπεια ἐν Περ-
γάμῳ[4], Ἀδριάνεια ἐν Κυζικῷ[5],
Ὀλύμπια ἐν Ἐφέσῳ, Νεικέαν
κοινὰ Βειθυνίας, κοινὰ Ἀσί-
ας ια'.

La mention des Κομόδεια de Laodicée et d'Éphèse, postérieurs à 180, montre que la chronologie adoptée jusqu'ici est fausse.

XXIII. — ΠΟΣΕΙΔΑΙΑ.

Une base de l'époque hellénistique[6], trouvée à Thouria de Laconie, a été ainsi restaurée[7] :

———— ——— νικ]άσαντα παῖδας Ἀλεαῖ[α]
——— νικάσαντα[8] Ἡμεράσια] τὰ ἐν Λούσοις στάδιον
———— ———— νικάσαντα] ἄνδρας Ποσείδαια τὰ
[ἐν Θουρίᾳ, νικάσαντα Ποσεί]δαια δίαυλον ὁπλίταν
— ——— ——— νικάσαν]τα Ἡμεράσια δίαυλον
— ———— ———— δί]αυλον.

1. D'après ces textes, il est clair que le début de l'inscription p. 81, n. 4 a disparu et qu'il faut restituer : [Πο. Κλαύδιον Μενητιανὸν] Ταυριανὸν ἱερέα Ἡλίου τὸν ἀλυτάρχην τῶν μεγάλων ἱερῶν Ὀλυμπίων τῆς ξβ' μετὰ τὴν ἀνανέωσιν ὀλυμπιάδος καὶ στεφανηφόρον κτλ.

2. *Loc. cit.*, p. 85, n. 7, l. 14 sqq.

3. L'éditeur fait un même concours des Ἐφέσηα Δεῖα Κομόδεια.

4. Voir *Hermes*, 1930, fasc. 1 ; cf. aussi *IGR*, IV, 161 : Πέργαμον Ὀλύνπια.

5. Cf. *Rev. Phil.*, 1929, 153.

6. Pour la date, voir *Rev. Phil.*, 1929, 130, note 12.

7. *IG*, V1, 1387.

8. Le mot νικάσαντα devait se trouver seulement à la ligne 1 ; il ne faut pas le restituer aux autres lignes.

L'éditeur a justifié ainsi sa restitution des lignes 3-4 : « Ποσείδαια τὰ [ἐν Θουρίᾳ] hausi ex. n. 213, 19, ubi Ποσείδαια — Θουρίαι commemorantur ». Mais, l'inscription provenant de Thouria même, il eût suffi d'écrire Ποσείδαια. Surtout, si la mention des Aleaia de Tégée et des Hemerasia de Lousoi[1] fait attendre le nom d'un concours célébré aussi sans doute dans le Péloponèse, elle oblige à chercher dans les Poseidaia un concours στεφανίτης ; il ne s'agit donc pas des Ποσείδαια de Thouria que fait connaître l'inscription de Damonon, *IG*, V1, 213[2].

La célébration d'un concours στεφανίτης en l'honneur de Poseidon nous est connue à Mantinée-Antigoneia par l'inscription agonistique d'Épidaure *IG*, IV, 1136 : Ποσείδαια καὶ Ῥωμαῖα τὰ ἐν Ἀντιγονείαι[3]. Je crois qu'il faut restituer, dans l'inscription de Thouria : Ποσείδαια τὰ [ἐν Ἀντιγονείαι ou ἐμ Μαντινείαι], selon qu'elle est postérieure ou antérieure à 222. Je pense que ce sont aussi les Ποσείδαια de Mantinée qu'il faudrait reconnaître dans l'inscription de Sparte *IG*, V1, 656, mentionnant des victoires aux Eleutheria[4], aux Erotideia[5] et aux Poseidaia[6], et dans celle de Mégare, *IG*, VII, 47, nommant les Τροφώνια[7], les Κοριάσια[8] et les Ποσείδεα[9]. Enfin, dans l'inscription d'Hermione *IG*, IV, 673, l. 5-6, il ne faut pas : —— α τὰ? ἐν Με[γάροις[10] καὶ —— ἐν Ποτι]δαίᾳ πα[γκράτιον], mais [Ποσεί]δαια, les concours de Mantinée.

XXIV. — Concours grecs en Italie.

On sait que trois grands concours ont été célébrés en Italie

---

1. Sur les Hemerasia, cf. *Rev. Phil*, 1929, 130-131.
2. Elle est reproduite et commentée par É. Bourguet dans son *Dialecte laconien*.
3. Cf. Fougères, *Mantinée et l'Arcadie orientale*, 225 ; Nilsson, *Gr. Feste*, 69 ; I.C. Ringwood, *Agonistic Features of local greek Festivals*, 93.
4. De Platées ; cf. *Rev. Ét. Anc.*, 1929, 15 sqq.
5. De Thespies.
6. Kolbe pense à des concours au Ténare.
7. De Lébadée.
8. De Kleitor ; cf. *Rev. Phil.*, 1929, 129.
9. Une hypothèse de B. Laum, *Stiftungen*, II, p. 24, note 1, est particulièrement malheureuse ; il y veut voir le concours connu par l'inscription *IG*, VII, 43 (n. 21 de son recueil), célébré à Mégare à l'époque hellénistique pour un certain Ποσειδώνιος, qui n'est pas le dieu Ποσειδῶν, mais un évergète honoré d'un culte public, comme il n'est pas rare à l'époque hellénistique,
10. Si la restitution ἐν Με[γάροις] était assurée, il faudrait restituer : [Πυθάει]α τὰ ἐν Με[γάροις] cf. *IG*, IV, 1186 ; V1, 659 (avec le commentaire de Boeckh, *CIG*, 1429) ; VII, 48 ; 106. Mais on peut penser aussi, par ex., à Με[γάλᾳ πόλει].

de façon régulière[1] : les Sebasta[2] de Naples depuis Auguste, les Capitolia de Rome depuis Domitien, les Eusebeia de Pouzzoles depuis Antonin.

On admet encore la célébration d'Hadrianeia à Rome[3], en alléguant deux témoignages : le premier est l'inscription attique *IG*, III, 128, base de statue d'un pugiliste, où on lit (lignes 5 et 6) :

νεικήσας κατὰ τὸ ἑξῆς Πανελλήνια,
Ὀλύμπια, Ἴσθμια, Ἀδριάνεια Ῥώμη[ν]

Ce texte est bien insuffisant à attester la création d'Hadrianeia à Rome. On doit, en effet, ponctuer après Ἀδριάνεια et, selon l'usage, entendre par Hadrianeia ceux de la ville où a été rédigée l'inscription, ceux d'Athènes. W. Weber, *Unters. z. Gesch. d. Kaisers Hadrianus*, 210, cite comme témoignages sur les Hadrianeia d'Athènes les inscriptions *IG*, III, 20, 121 et 682 ; il faut y ajouter les textes suivants : *IG*, XIV, 739 ; 1102, 26 ; *IGR*, IV, 160, 7-8 ; 761, 17 ; 1432, 15-16 ; 1519, 11-12 ; *Fouilles de Delphes*, III, 547, 14 ; 550, 15 ; 555, 12 ; *JHS*, 1914, 10 n. 15, l. 3 ; *GIBM*, 613, 9 ; je crois que, dans *Ephesos*, II, 72, l. 10, Ἀδριάνεια ἐν Λ —— doit être restitué Ἀδριάνεια ἐν Ἀ[θήναις][4]. Vient ensuite la mention Ῥώμην, qui suffit à elle seule à désigner les seuls concours régulièrement célébrés à Rome, les Capitolia.

Le second texte est une inscription de Smyrne (*CIG*, 3208 ; *IGR*, IV, 1429), d'où l'on veut tirer aussi qu'il y a eu des Ἀδριάνεια à Naples et que les Εὐσέβεια de Pouzzoles, institués par Antonin en mémoire d'Hadrien[5], se sont appelés aussi Ἀδριάνεια[6].

---

1. Je ne parle pas des concours occasionnels, tels des Ἐπινείκια, ni de ceux qui ont peu duré ; je reviendrai ailleurs sur deux concours de cette sorte.

2. L'article *Sebasta* de É. Cahen, dans le *Dictionnaire de Saglio-Pottier*, est insuffisant.

3. *Dict. Saglio-Pottier*, s. v. *Hadrianeia* ; P. Stengel dans Pauly-Wissowa, 14, 2165 ; Friedlaender-Wissowa, *loc. cit.*, II, 151.

4. Aux lignes 8-9, l'éditeur restitue : [ἐν Ἀ]θήναις παί[δων Παν/ελ]λήνια γ' Ἀδ[ριάνεια] (la longueur des lignes n'est pas fixée). Il faut Παν[αθήναια, Πανε]λλήνια γ', Ἀδ[ριάνεια].

5. Je transcris les textes bien connus : Hist. Aug., Hadr., 27 : templum denique ei pro sepulchro apud Puteolos condidit (Antoninus), et quinquennale certamen et flamines et sodales et multa alia quae ad honorem quasi numinis pertinerent, qua re, ut supra dictum est, multi putant Antoninum Pium dictum ; Artemidore, *Oneir.*, I, 26 : οἶδα δέ τινα σταδιέα ὃς μέλλων ἀγωνίζεσθαι Εὐσέβεια τὰ ἐν Ἰταλίᾳ ἀχθέντα πρῶτον ὑπὸ βασιλέως Ἀντωνίνου ἐπὶ τῷ πατρὶ Ἀδριανῷ ἔδοξε τυφλὸς γεγονέναι ; *IG*, XIV, 737, 7 : Ποτιόλους τὰ πρῶτα διατεθέντα ὑπὸ τοῦ κυρίου αὐτοκράτορος Ἀντωνείνου Εὐσέβεια. É. Beurlier, *Essai sur le culte rendu aux empereurs*, 163, croit que les Εὐσέβεια sont célébrés « en l'honneur d'Antonin le Pieux ».

6. *Diet. Saglio-Pottier*, s. v. *Hadrianeia* ; *BCH*, 1904, 89, note 2 ; Stengel, *loc. cit.* ; Friedlaender-Wissowa, *loc. cit.*

Là aussi il n'y a qu'une erreur de ponctuation. Ce citharède a vaincu :

Σμύρναν Ὀλύμπια τῇ ἕκτῃ καὶ δεκάτῃ, Ἀδριάνια
Ῥώμην β′, Ποτιόλους β′, Νέαν Πό-
λιν γ′, Ἄκτια γ′, κτλ.

Comme il arrive souvent, venaient en tête les victoires remportées dans la ville où a été dressée la statue [1] : les Olympia et les Adriania de Smyrne [2]. Il faut ponctuer après Ἀδριάνια.

Enfin l'hypothèse de la célébration d'Eusebeia à Naples n'a pas plus de fondement. On allègue l'inscription d'un pugiliste, *IG*, III, 128, l. 12 :

Νέαν Πόλιν δὶς [Εὐ]σέβεια.

Mais P. Wolters [4] a montré qu'il fallait lire d'après une copie de Postolaka : Σεβαστά [5].

XXV. — Photion de Laodicée, pugiliste.

Une base de statue, trouvée dans les fouilles anglaises d'Éphèse, donne la liste des victoires remportées par un pugiliste, Photion, citoyen de Laodicée et d'Éphèse [6] :

Φω[τ]ίω[ν ? ——— ——— ——————— Σ
Λαοδικεὺς καὶ Ἐφέσιος νεικήσας τὰ [με]-
γάλα Ἐφέσια ἱερὰ ἰσελαστικὰ ἀνδρῶν πυγ(μήν),
Διδύμεια ἐν Μειλήτῳ ἀγενείων πυγμήν,
Δεῖα Σεβαστὰ οἰκουμενικὰ ἐν Λαοδικείᾳ ἀγενείων πυγμ(ήν),
κοινὰ Ἀσίας ἐν Ἐφέσῳ ἀγενείων πυγμήν,
κοινὰ Ἀσίας ἐν Λαοδικείᾳ ἀγενείων πυγμήν,
ἐπινείκια ἐν Ἐφέσῳ ἀγενείων πυγμήν,
Τραϊάνεα Δειφίλεια ἐν Περγάμῳ ἀνδρῶν πυγμ(ήν), [7]

---

1. Voir les exemples rassemblés plus haut, page 32, note 3.
2. Sur ces concours, voir plus haut.
3. Beurlier, *loc. cit.*, 163 (je dois dire que les pages 161-166, consacrées aux concours, sont un tissu d'erreurs) ; *Dictionnaire Saglio-Pottier*, s. v. *Hadrianeia*, *Ann. Br. Sch.*, XXVII, 227.
4. *Zu gr. Agone*, 13, note 26.
5. C'est ce qu'avait déjà conjecture F. Mie, *Quaestiones Agonisticae*, Diss. Rostock, 1888, 25, n. 2.
6. *GIBM*, 605.
7. E. Ziebarth, *Aus dem gr. Schulwesen*[2], 48, a cru que ces concours avaient été appelés ainsi du nom d'un certain Δίφιλος, qui aurait été leur fondateur. En réalité, ils étaient célébrés en l'honneur de Trajan et de Ζεὺς Φίλιος. Cf. IGR, IV, 336, l. 10 sqq. ; [certamen illud] quod in honorem templi Iouis amicalis et [Imp. Caes. diui Neruae f. Ner]uae Traiani Augusti Germanici Dacici [pontificis maximi est const]itutum εἰσελαστικὸν in ciuitate [Pergamenorum].

10. Ἔφεσηα τὰ μεγάλα Ἐφεσηίδι φιζ' ἀνδρῶν πυγμή(ν),
Δεῖα Σεβαστὰ οἰκουμενικὰ ἐν Λαοδικείᾳ ἀνδρῶν
πυγμ(ήν),
Εὐσέβεια ἐν Ποτιόλοις ἀνδρῶν πυγ(μήν),
Σεβαστὰ ἐν Νεαπόλει ἀνδρῶν π[υγμήν],
τὴν ἐξ Ἄργους ἀσπίδα ἀν(δ)ρῶν πυγ(μήν),
15 Ἀρτεμείσια ἐν Ἐφέσῳ ἀνδρῶν πυγμ(ήν),
καὶ ταλαντιαίους καὶ θεμάτικοὺς ἀγ[ῶνας—]
ἀγωνοθετοῦντος Τ[ι].
Ἰουλίου Ῥηγείνου ἀρχ[ι]-
ερέως β̄ ναῶν τῶν ἐν Ἐφέσῳ.

Deux dates sont données dans le texte, qui ne nous avancent de rien : l'agonothésie de Tiberius Julius Reginus[1] et la 517e Éphéséide[2]. L'éditeur l'a attribué à la période 150-200, d'après l'indice de l'écriture et la mention des Eusebeia de Pouzzoles, institués par Antonin à la mémoire d'Hadrien[3].

On peut aujourd'hui, je crois, fixer une date plus précise. Le nom Φωτίων est rare[4]. Or, je le retrouve, dans un texte de la fin du IIe siècle, porté par un athlète, un pugiliste, de Laodicée et d'Éphèse. Un papyrus nous apprend qu'en 194 ce Photion était ἄρχων de l'association des athlètes et nous donne sa signature :

Φωτίων Βαρπίωνος Λαδικεὺ(ς) καὶ Ἐφέσιος, πύκτης, Ὀλυμπιονείκης, [ἱερονείκ?]ης πα[ράδοξο]ς, ἄρχων τῆς ἱερᾶς ξυστικῆς περι-[πολιστικῆς συνό]δου ὑπέγραψα κτλ[5].

Il faut certainement rapprocher ces deux textes et restituer la première ligne de l'inscription d'Éphèse d'après le papyrus[6]. On peut ainsi suivre la carrière de Photion après l'érection de sa statue à Éphèse. Le papyrus de 194 est en effet postérieur à l'inscription, puisque, dans celle-ci, Photion ne mentionne pas

---

1. Il est connu aussi par les inscriptions n. 604, 607 et 621 du même recueil.

2. Pour cette ère locale, cf. la datation par Ouraniades à Sparte (*IG*, V1, 659 et 662), par Artémisiades à Hypaipa (J. Keil, *Jahreshefte*, X, *Beiblatt*, 36 et 37 (= *IGR*, IV, 1609 et 1610); J. Keil et A. von Premerstein, *Bericht über eine IIIe Reise in Lydien*, n. 92 et 94), par Italides à Naples, par Olympiades locales à Smyrne, à Tralles, à Cyzique, à Alexandrie, par Aktiades, par Panhelléniades (*SEG*, II, 410).

3. Voir plus haut page 37, n. 5.

4. A Cyzique, *AM*, VI, 1881, 46, l. 5.

5. *Pap. Lond.*, III, 1178, p. 218, l. 84 sqq. = Wilcken, *Chrestomathie*, 156. Sur ce document, cf. déjà W. H. Buckler, *Rev. Phil.*, 1913, 313-314 ; L. Robert, *Rev. Ét. Anc.*, 1929, 19 ; *BCH*, 1928, 421.

6. Je crois que le nom Βαρπίων n'est pas attesté par ailleurs ; il me semble suspect. Il faut sans doute lire ou corriger Καρπίωνος. Dans l'inscription d'Éphèse, restituer donc, sans doute : Φω[τ]ίω[ν Καρπίωνος πύκτης παράδοξο]ς Λαοδικεὺς κτλ.

sa victoire à Olympie. Un indice montre que l'inscription date de la jeunesse de Photion : le rapport entre le nombre de victoires remportées comme ἀγένειος et celles remportées comme ἀνήρ ; cinq d'une part, sept de l'autre. Le temps où l'on peut être classé dans la première catégorie étant de beaucoup inférieur à celui que l'on peut passer dans la seconde[1], la faible différence entre le total des victoires de Photion comme ἀγένειος et celui de ses victoires comme ἀνήρ semble indiquer qu'il ne concourait pas depuis longtemps dans la classe des ἄνδρες lorsque fut élevée la statue d'Éphèse[2].

D'autre part, on peut fixer un *terminus ante quem*. L'inscription nomme les Didymeia de Milet. Or, sous le règne de Commode, ces fêtes ont été transformées en Didymeia Commodeia[3]. Comme, dans notre inscription, elles ne portent pas le nom de Commodeia, celle-ci est sans doute antérieure à 180. Le même raisonnement vaut pour les Deia de Laodicée qui, sous Commode, sont devenues des Deia Commodeia[4]. Quant au *terminus post quem*, il est donné par la mention des Eusebeia de Pouzzoles[5].

A l'intérieur de ces limites, on peut atteindre une date plus précise, grâce à la mention, l. 8, des Ἐπινείκια ἐν Ἐφέσῳ. L'éditeur a proposé d'y voir une fête célébrée à l'occasion de la victoire de Trajan sur les Daces, en 102, comme il en fut célébré ailleurs[6]. Il n'est guère possible de l'admettre, car des Ἐπινείκια ne sont pas, le plus souvent, une fête célébrée périodiquement, mais une fois, et notre inscription est bien postérieure à Trajan. Des μεγάλα Ἐπινείκια sont connus à Éphèse au milieu du IIIe siècle[7]

---

1. Comparer, par ex., la carrière du pancratiaste et pugiliste M. Aurelios Damas de Sardes (IGR, IV, 1519), qui a vaincu 20 fois comme παῖς, 48 comme ἀνήρ ; celle du pancratiaste T. Flavius Archibios (*IG*, XIV, 747), qui a vaincu 2 fois comme παῖς, 8 comme ἀγένειος, 24 comme ἀνήρ ; du pancratiaste Ail. Aur. Menandros (Liermann, *loc. cit.*, 91-92 : 2 fois comme παῖς, 2 comme ἀγένειος, 11 comme ἀνήρ). Un athlète honoré à Éphèse (*Ephesos*, II, 72) a vaincu au moins 11 fois comme παῖς, 6 comme ἀγένειος et seulement 9 fois comme ἀνήρ ; c'est qu'il est mort à 24 ans.

2. Sur les âges admis dans les différentes catégories, voir Th. Klee, *Zur Geschichte der gymnischen Agone*, 46-48 et 51. Cf. aussi l'épitaphe *IG*, IV, 206 : Α. Ἰούλιος Νεικόστρατος Σαρδιανὸς παῖς παλαιστὴς ἀσιονεί[κης], ἐτῶν ιη'.

3. Cf. Haussoullier, *Études sur l'histoire de Milet et du Didymeion*, p. 280 ; VIIe *Milet-Bericht*, 70, n. III ; *Milet*, I 3, *Delphinion*, 121 ; I, 7, *Der Südmarkt*, 263 et 265 ; *Fouilles de Delphes*, III 1,555, l. 15 ; une inscription de Delphes inédite (base en brèche du Parnasse, inv. 1274, devant la façade du Temple ; deux victoires aux Didymeia Kommodeia comme πυθαύλης et [χορα]ύ[λης]] ; *JHS*, 1914, 10, n. 15, l. 6.

4. *BCH*, 1904, 85, n. 7, l. 15-17.

5. Cf. ci-dessus, page 37, note 5.

6. Cf. *IG*, XIV, 747, 13.

7. *Ephesos*, III, 71, l. 19-20. Daté d'après l'écriture.

et ont sans doute fêté le triomphe de Sévère Alexandre, en 233[1]. Entre 138 et 180, les Ἐπινείκια, où a vaincu Photion, n'ont pu être célébrés qu'à l'occasion de la victoire de Marc-Aurèle et de Lucius Verus sur les Parthes, en 165-166[2]. Précisément, un texte d'Éphèse montre que les troupes victorieuses, à leur retour, sont passées par la ville[3], et de belles sculptures, trouvées devant la Bibliothèque Celsienne et représentant notamment un sacrifice, le groupe de Marc-Aurèle, Lucius Verus et le petit Commode, et un combat entre soldats romains et cavaliers parthes, appartiennent sans doute à la décoration d'un grand autel, en tout cas d'un monument imposant, élevé en commémoration de la victoire parthique[4].

Photion étant ἀγένειος en 166, on peut admettre qu'il avait environ 18 ans; il aurait donc eu environ 46 ans, lorsqu'il parvint aux honneurs dans l'association des athlètes, ce qui semble normal. L'inscription d'Éphèse doit être postérieure de quelques années à 166[5].

XXVI. — Le poète Nestor.

On a publié récemment un fragment de base trouvée à l'Agora d'Éphèse, qui porte cette inscription, gravée, semble-t-il, en lettres de la seconde moitié du IIe siècle de notre ère (*Ephesos*, III, 67) :

Ἡ βουλὴ
καὶ ὁ δῆμος
ἐτείμησεν
Νέστορα
τὸν ποιητήν.

---

1. L'éditeur en rapproche les Ἐπινείκια pour Sévère Alexandre à Thyatire; cf. Keil et von Premerstein, *Bericht über eine zweite Reise in Lydien*, 37 sqq.

2. Des ἐπινίκια pour la victoire de 165 sur les Parthes ont été célébrés par les éphèbes d'Athènes ; v. P. Graindor, *Musée Belge*, 1922, 195. — Quant à l'inscription d'Adada *IGR*, III, 370, qui mentionne des ἐπινείκια ἐν Ἐφέσῳ, je ne saurais dire si elle date du IIe ou du IIIe siècle.

3. *Ephesos*, III, 80, 8 sqq. ; il est dit d'un personnage : ὑποδεξάμενον—στρατόπεδα ἀπὸ τῆς κατὰ Παρθῶν νείκης ὑποστρέφοντα.

4. R. Heberdey, *Jahreshefte*, VII (1904), *Beiblatt*, 53-56 ; 157-160 ; *Ephesos*, III, p. 156. J. Keil, dans une de ses récentes campagnes de fouilles, a cherché en vain à déterminer l'emplacement de ce monument ; v. *Jahreshefte*, XXIII (1926), *Beiblatt*, 271 sqq.

5. Il y a nécessairement un intervalle de deux ans au moins, sans doute de quatre ans, entre les deux victoires aux Deia Sebasta de Laodicée comme ἀγένειος (l. 5) et comme ἀνήρ (l. 11).

L'éditeur a pensé que ce poète n'était pas connu par ailleurs. Mais il me semble tentant de reconnaître en lui un certain poète Nestor, connu par une inscription de Cyzique de l'époque impériale [1] :

Ἡ βουλὴ τείμεσσεν ἀγασσαμένη τὸν ἀοιδὸν
Νέστορα καὶ μολπῆς εἵνεκα καὶ βιότου,
εἰκόνα (δ')ἐξετέλεσσεν καὶ εἵσατο πατρίδος ἄρχων
Κορνοῦτος θαλερῆς ἐν τ(ε)μένεσσ(ι) Κόρης [2],
ὄφρα καὶ ὀψιγον(ο)ί περ ἐν ἄστεϊ παῖδας [3] ἔχοιεν
σῆμα φιλοξενίας καὶ δέλεαρ σοφίης.

Kaibel a proposé d'identifier ce poète avec un Lycien du même nom qui vivait sous Sévère Alexandre et dont il nous reste trois épigrammes.

XXVII. — Lutteurs de Magnésie-du-Sipyle.

R. Cagnat et G. Lafaye ont reproduit, *IGR*, IV, 1344, l'inscription d'une base de statue de Magnésie-du-Sipyle, publiée *BCH*, 1887, p. 80, n. 1 :

....οραν ἔγγονον στεφανηφόρων, τὸν
καὶ Ἀθηναῖον καὶ Σμυρναῖον καὶ Ταρσέα, νικήσαντα Ὀλύμπια τὰ μεγάλα
ἐν Πείσηι ἀνδρῶν πάλην πρῶτο[ν]
καὶ μόνο[ν τῶν] ἀπ' αἰῶνος Μαγνήτων
τῆι σκθ' Ὀλυ[μ]π[ι]άδι.

L'inscription du côté gauche, mutilée en haut et en bas, porte ces mots :

[κα]θέξης [τὰ Πανα]-
θήναια καὶ τα———
τα παίδων πάλην
καὶ τὰ ἑξῆς ἀγενεί[ων]
πάλην καὶ Πέργαμο[ν καὶ]
Ἔφεσον [κ]οινὸν Ἀσ[ίας]
[καὶ Μονί]δειαν κα[ὶ ———

1. *CIG*, 3671 (l'inscription n'est connue que par la copie qu'en prit en 1741 un médecin anglais, qui la communiqua à Peyssonel) ; Kaibel, 880 ; *IGR*, IV, 164.

2. Si la statue de Nestor fut consacrée dans le sanctuaire de Koré, c'est peut-être simplement parce que ce sanctuaire était un des plus importants de la cité ; peut-être aussi Nestor avait-il vaincu, au concours des poètes, dans le concours ἱερὸν Κόρης ἰσοπύθιον ἐν Κυζίκῳ, que fait connaître une inscription de Périnthe (*IGR*, I, 802, 4-5). (Pour les fêtes célébrées en l'honneur de Koré à l'époque hellénistique, voir les références données *Rev. Phil.*, 1929, 129, note 3).

3. Ne faut-il pas παῖδ(ε)ς ?

J'ai indiqué[1] qu'à la ligne 7 du côté gauche, il fallait restituer [Νικομή]δειαν[2]. Je ne sais trop comment les éditeurs des *IGR* ont pu trouver mention aux lignes 4-5 de la face principale des « Olympia Magnetum » et gloser : « Olympiades vero quando inceperint, non liquet ». Le rédacteur de l'inscription ne pouvait indiquer de façon plus claire et plus précise que l'athlète avait été vainqueur à Olympie, à la 229e Olympiade, c'est-à-dire en 137 de notre ère.

Peut-être ce lutteur nous était-il déjà connu par une inscription de Naples, *IG*, XIV, 739 ; je crois qu'il faut compléter ainsi son nom : [Ἑρμαγ]όραν. Cette inscription est ainsi rédigée :

M. Αὐρ. Ἑρμαγόρας Μάγνης (ἀπὸ)
Σιπύλου παλαιστὴς ξυ-
στάρχης Ἀκτίων καὶ Μομψου-
εστίας[3] καὶ Μαγνησίας τῆς πα-
τρίδος, πρωτελληνοδίκης
Ὀλυμπίων ἐν Ἐφέσῳ καὶ ἐν
Σμύρνῃ, νεικήσας ἱεροὺς ἀγῶ-
νας κθ′ καὶ θεματικοὺς ρκζ′.

Ὀλύμπια ἐν Πείσῃ ἱεράν, ἄλλας ἱερὰς ιη′.

Ἄκτια β′	Νέμεια γ′	Ἀσπίδα β′	Ἴσθμια β′	Παναθήναια | β′
Πανελλήνια | β′	Ὀλύμπεια	Ἀδριάνεια ἐν Ἀθήναις | β′	Ποτιόλους | β′	
κοινὸν Ἀσίας ἐν Σμύρνῃ	Ὀλύμπια ἐν Σμύρνῃ	Ὀλύμπια ἐν Ἐφέσῳ	Ἀδριάνεια ἐν Ἐφέσῳ	
Βαρβίλληα ἐν Ἐφέσῳ	Αὐγούστεια ἐν Περγάμῳ | β′	Τραιάνεια ἐν Περγάμῳ	Ἄλεια ἐν Ῥόδῳ | β′	

A Naples, Hermagoras a mentionné qu'il avait, à Olympie, remporté la victoire ἱεράν, c'est-à-dire qu'il avait fait match nul ; il le considère comme un grand titre de gloire, puisqu'il place

1. *Rev. Ét. Anc.*, 1929, 18, note 1.
2. Sur les concours Ἐμμονίδεια, et non ἐμ Μονιδείᾳ, de Magnésie-du-Sipyle, voir B. V. Head, *BMC*, *Lydia*, p. LXXII-LXXIII.
3. Pour les concours de Mopsueste, voir la base d'un pancratiaste d'Aphrodisias, Liermann, *loc. cit.*, p. 90, l. 43-44.

cette demi-victoire en tête de la liste, et les athlètes s'en glorifiaient souvent en effet[1]; aussi ne serait-il pas trop surprenant que, dans sa patrie, il l'ait inscrite purement et simplement au nombre de ses victoires, sans spécifier qu'il avait eu un co-vainqueur. La date de 137, donnée par l'inscription de Magnésie, place la carrière d'Hermagoras au milieu du IIe siècle. Les indices qu'on peut tirer de l'inscription de Naples n'y contrediraient pas : concours fondés par Hadrien ou en son honneur à Éphèse et à Athènes, concours de Pouzzoles fondé en mémoire de lui par Antonin en 138. Cette dernière indication montre que l'inscription de Naples est postérieure à celle de Magnésie. Aussi, tandis qu'à Magnésie, sa patrie, on note, outre la bonne origine bourgeoise d'Hermagoras (ἔγγονον στεφανηφόρων), les ethniques, ou quelques-uns des ethniques, qu'il avait déjà recueillis, sur l'inscription de Naples Hermagoras aurait négligé ces distinctions de peu, pour citer des titres bien plus sérieux, les dignités à lui conférées par les empereurs : xystarchies à Nikopolis, à Mopsueste et à Magnésie, charge de πρωτελληνοδίκης aux Olympia de Smyrne et d'Éphèse. Ce second monument daterait de l'apogée de sa carrière. J'ajoute que, d'après la largeur de la lacune à la ligne 1 de l'inscription de Magnésie, on ne peut, semble-t-il, restituer que [Ἑρμαγ]όραν, et non [M. Αὐρ. Ἑρμαγ]όραν ; c'est postérieurement à l'érection de la statue de Magnésie que le droit de cité romaine lui aurait été conféré, parmi les autres faveurs impériales. Mais une autre hypothèse me semble plus probable, les concours du κοινόν d'Asie à Pergame et à Ephèse et ceux de Nicomédie (*IGR*, IV, 1344) n'étant pas mentionnés dans *IG*, XIV, 739 : comme si souvent, le fils aurait eu le même nom et la même profession que le père[2], et l'Hermagoras de la base de Naples serait le fils de celui de l'inscription de Magnésie.

XXVIII. — M. Aurelios Demostratos Damas, pancratiaste.

La carrière de cet athlète, qui florissait à la fin du IIe et au début du IIIe siècle, nous est connue par une base de statue à Rome (*IG*, XIV, 1105), une base de statue élevée à Sardes, sa patrie[3],

1. Voir p. 27-28 et 32. Cf. le décret de *Sylloge*[3] 1073, 45 : ἀνδριάντα αὐτῶι ἐπὶ τῆς Ὀλυμπίας ἀναστῆσαι ἔγοντα τήν τε τῶν ἄλλων ἀγώνων μαρτυρίαν καὶ δηλοῦσαν ὑπὲρ τῆς ἱερᾶς ἣν μόνος ἀπ' αἰῶνος ἀνδρῶν ἐποίησεν.

2. Cf. page 50, note 2.

3. Keil et von Premerstein, *Bericht Reise in Lydien*, n. 27 ; *I G R*, IV, 1519.

et aussi par un papyrus[1]; ces documents nous font connaître la longue liste de ses titres athlétiques, de ses ethniques, de ses xystarchies, de ses victoires. Le sol de Delphes a livré un autre document, plus bref, une base de statue, qui a été publiée *Fouilles de Delphes*, III 1, 556 :

M. Αὐρ. Δημόστρατος Δα-
μᾶς Σαρδιανὸς παγκρατια-
στὴς δὶς περιοδονείκης,
πύκτης ἄλειπτος πα-
ράδοξος.

Une autre inscription, publiée sous le n° 557, se rapporterait à son fils.

[——Αὐρήλιος Δαμ.]ᾶς ὁ ἀρχιερεὺς τοῦ
[σύμπαντος ξυστοῦ δι]ὰ βίου, ξυστάρχης καὶ ἐπὶ
[βαλανείων τῶν Σεβασ]τῶν, παγκρατιαστὴς
—— ——— ——πύκτης ἄλιπτ[ο]ς παράδοξος
[Σαρδιανὸς, Ἀλεξα]νδρεὺς, Δελφὸς, Ἀθηναῖος,
———— ———Νεαπολείτης, Κορίνθιος,
—— ——— ——ε]ὺς β, Ἐφέσιος β,
[—— Καισαρεὺς Τραλ]λιανὸς, Λακ[εδαι]μόνι[ο]ς
[νεικήσας ἀγῶνας] τοὺς πάντας π[άντω]ν ἱεροὺς
εἰσελασ[τικοὺ]ς ξ ζ, τοὺς ὑπογεγρα[μμέ]νους · Πα[ν]α[θ]ή[ναια]
Πύθια ἐν Δελφοῖς Πυθικῶν παγκρ.[———ἐν Σάρδεσιν]
Χρυσάνθινον Πυθικῶν παγκρ. Βαρβίλληα [ἐν Ἐφέσῳ—παν]-
[κ]ρ. Νεάνπολιν Σεβαστὰ Ἄκτια ἐν Νε[απόλει? ———
.....ιαν κοινὸν [Ἀσίας] Αὐγούστε[ια ἐν Περγάμῳ?
ΙΛΟ.....εια ἐν Ἀθ[ήναις

Aux lignes 10-15, on peut apporter quelques additions à la liste des concours. Ligne 13, j'écris : Νεάνπολιν Σεβαστά, Ἄκτια ἐν Νε[ικοπόλει]. Ligne 14, la restitution Αὐγούστε[ια ἐν Περγάμῳ] est assurée[2]. Au début de la ligne 14, j'ai lu sur la pierre, au Musée de Delphes, NAN κοινόν, et, devant le N, la boucle d'un P ; il faut donc [Σμύ]ρναν κοινὸν [Ἀσίας][3]. A la ligne suivante, je restitue : — ια, Ὀ[λύμπ]εια ἐν Ἀθ[ήναις][4]. A la ligne 10, il semble, dit l'édi-

1. *Pap. Lond.*, 1178 ; Wilcken, *Chrestomathie*, 156.
2. Cf. l'inscription de Sardes, A, l. 14 : Πέργαμον Αὐγούστεια γ'.
3. Victoires à Smyrne mentionnées dans l'inscription de Sardes, l. 13.
4. Pour des mentions de ces concours, créés sous Hadrien (cf. W. Weber, *Unters. z. Gesch. d. Kaisers Hadrianus*, 210), dans les inscriptions agonistiques, cf. par exemple, *IG*, III, 127 ; VII, 49, l. 6 ; XIV, 739 ; 1102, l. 25 ; 1112, l. 1 ; *GIBM*, 611, 4 ; *BCH*, 1904, 82, n. 5, l. 17-18 ; *Fouilles de Delphes*, III 1, 547, l. 9 ; 549 C, l. 3 ; Le Bas-Waddington, III, 1620 B, l. 25 ; inscr. inédite de Delphes, inv. 3805, l. 8-9.

teur, que le mot Παναθήναια, pour lequel on distingue à peine le haut des premières lettres, ait été rajouté ; « l'énumération des ἀγῶνες ἱεροὶ εἰσελαστικοί devait commencer dans le premier état par les Pythia, mais comme elle s'étendait sans doute jusqu'au bas de la pierre, on n'a pas trouvé d'autre endroit pour l'addition de cette victoire. » Mais, après ὑπογεγραμμένους, il n'y a place que pour 7 lettres au plus. Aux lignes 11 et 12 le mot Πυθικῶν montre que les premières victoires énumérées ont été remportées par l'athlète dans la catégorie des enfants[1]. Je pense que les victoires étaient classées selon les catégories d'âge[2], et qu'il faut restituer, à la fin de la ligne 10, le haut seulement des lettres étant conservé : Πα[ί]δ[ω]ν.

Mais venons-en à l'identité du personnage. Selon l'éditeur, « il ne nous reste que deux lettres du nom du personnage honoré, mais on ne contestera pas son identité. C'est le fils de M. Αὐρ. Δημόστρατος Δαμᾶς qui avait aussi sa statue à Delphes ; on vient d'en lire l'inscription [n. 556]. Le fils est nommé avec tous ses titres dans le texte de Sardes en l'honneur du père. C'est aussi dans ce texte que l'on trouve, appliquée au père, une formule qui ici concerne le fils : après les ethniques, νεικήσας ἀ[γῶνας τοὺς πάντας πάντ]ων ἱεροὺς εἰσελαστικούς. J'ai accepté la restitution de MM. J. Keil et von Premerstein, bien que π[άντω]ν me paraisse trop long dans le texte delphique pour la lacune de la ligne 9. »

Un des fils de Demostratos est appelé, dans l'inscription à laquelle renvoie l'éditeur (A, l, 23-26), Αὐ[ρηλίου] Δαμᾶ ἀρχιερέως τοῦ σύμπαντος ξ[υστοῦ] διὰ βίου, ξυστάρχου καὶ ἐπὶ βαλ[ανείων τ]οῦ Σεβαστοῦ, πλειστονείκου π[αραδόξου]. La correspondance avec les titres énumérés dans l'inscription de Delphes me paraît contestable. Damas[3] est ἀρχιερεὺς τοῦ σύμπαντος ξυστοῦ διὰ βίου, ξυστάρχης καὶ ἐπὶ βαλανείων τοῦ Σεβαστοῦ[4] comme l'athlète de l'inscription de

1. Pour les παῖδες πυθικοί, cf., par exemple, *SEG*, III, 335 (Erotideia de Thespies) ; *Ephesos*, II, 72, l. 3 (Χρυσάνθινα de Sardes et Barbilleia d'Éphèse) ; *IGR*, IV, 244 et *Ath. Mitt.*, IX (1884), 72 (avec la correction de Nilsson, *Griechische Feste*, 143, n. 2) (Sminthia d'Alexandrie-de-Troade) ; *JHS*, 1914, 11, n. 46 (Kroneia de Tlos) ; Ramsay, *Cities and bishoprics of Phrygia*, I, 334, n. 153 (Binda) ; II, 757, n. 694 (Metropolis de Phrygie) ; *IG*, VII, 1856,6 (Thessalonique) ; *IGR*, IV, 1064 (Sebasta de Pergame, Doreia de Knide, Dionysies de Téos). Je crois qu'il faudrait corriger aussi Πυθικ(ῶ)ν dans *IGR*, III, 1012, l. 7 et IV, 1419, l. 12.

2. Cf., par ex., *Rev. Phil.* 1929, 148 (Éphèse et Érythrai) et plus haut, page 35 (Thouria).

3. Le fils de Demostratos Damas.

4. L'éditeur cite un personnage, Δομεστικός, qui porte les mêmes titres, *IG*, XIV, 1102 ; (cf. *IG*, V 1, 669). On peut citer aussi Γάιος Περήλιος Ἀλέξανδρος de Thyatire (les textes qui le mentionnent sont réunis par Keil et von Premerstein, *Bericht über eine zweite Reise in Lydien*, p. 35) ; j'aurai à en parler ailleurs.

Delphes, mais comme aussi Demostratos [1]. Il n'est pas dit qu'il ait été pancratiaste et pugiliste comme l'athlète honoré à Delphes. De plus, la lacune de la ligne 4 sera remplie exactement si l'on écrit : παγκρατιαστὴς [δὶς περιοδονείκης], πύκτης ἄλειπτος παράδοξος, titres portés par Demostratos dans l'inscription de Delphes n. 556, dans celle de Rome, sur le papyrus [2]; or l'on voit que Damas, lui, n'était que πλειστονείκης, et non περιοδονείκης [3].

Peut-être dira-t-on que Damas n'était que πλειστονείκης lorsqu'on éleva à Sardes la statue de son père, mais qu'il devint périodonique ensuite, avant l'érection de sa statue à Delphes. Mais je remarque que le nom de Damas n'est pas assez long pour combler la lacune (17 à 18 lettres) de la ligne 1, lacune que remplit exactement le nom de son père [M. Αὐρ. Δημόστρατος Δαμ]ᾶς [4].

Enfin les lignes 9-10 nous donnent la preuve que la base est bien celle de Demostratos, non celle de son fils. La formule ne peut se trouver à la fois dans l'inscription du père et dans celle du fils, si on la comprend bien. Ces lignes donnent en effet le chiffre des victoires de l'athlète dans les concours ἱεροί : 67. Or, d'après l'inscription de Sardes, où on lit (B, l. 1-5) : Μόνος καὶ πρῶτος τῶν [ἀπ' αἰ]ῶνος ἀνθρώπων νεικήσας παίδων μὲν ἱεροὺς κ', ἐκ παίδὸς δὲ τὸν ἄνδρα προσβὰς ἱεροὺς μη', Demostratos a vaincu dans 68 concours ἱεροί, coïncidence digne de remarque. Examinons encore la phrase de plus près. Keil et von Premerstein lisaient, et restituaient avec hésitation, aux lignes 3 et suiv. de l'inscription de Sardes :

νεικήσας ἀ[γῶνας πλείστους πάν ?]-
[τ]ων ἱεροὺς εἰσελαστικο[ὺς Ἰταλίας]
Ἑλλάδος Ἀσίας Ἀλεξανδρεί[ας τοὺς ὑ]-
πογεγραμμένους.

Il est clair que ces lignes et les lignes 9-10 de l'inscription de Delphes doivent se restituer l'une par l'autre. On a écrit : [νεικήσας ἀγῶνας] τοὺς πάντας π[άντω]ν ἱεροὺς ξζ' τοὺς ὑπογεγραμμένους.

---

1. Damas est ἐπὶ βαλανείων τοῦ Σεβαστοῦ, Demostratos et l'athlète du n. 557 ἐπὶ βαλ. τῶν Σεβαστῶν, différence de titres qui n'est sans doute pas sans signification.

2. La partie de la base de Sardes où se trouvaient ces titres n'est pas conservée.

3. Il est clair qu'un artiste qui a droit au second de ces titres n'ira pas le négliger pour se parer seulement du premier, beaucoup moins glorieux.

4. Il n'importe pas que la liste des ethuiques de Demostratos ne soit pas absolument la même sur tous les monuments qui le concernent. On voit par là, comme par les inscriptions relatives à d'autres hiéroniques, que, parmi les dizaines d'ethniques que possédait un tel personnage, on faisait uu choix, qui n'était pas forcément toujours rigoureusement le même.

Je ne sais pas bien comment l'entendre. L'éditeur a remarqué que la restitution π[άντω]ν était trop longue pour la lacune ; ma copie et mon estampage me montrent qu'il n'y a place que pour 3 lettres entre Π et N. Copie et estampage me montrent aussi que le lapicide n'a certainement pas gravé un Π, mais sans doute un P. C'est un chiffre, et ΩN, attesté par l'inscription de Sardes, est le relatif. Je restitue, à Delphes : [νεικήσας ἀγῶνας] τοὺς πάντας ρ[..,ὧ]ν ἱεροὺς εἰσελαστικοὺς ξζ′ : total des victoires, cent et plus, dont 68 dans des concours ἱεροί. Je restitue, à Sardes : νεικήσας ἀ[γῶνας τοὺς πάντας ρ..] ὧν ἱεροὺς εἰσελαστικοὺς κτλ. Ἀλεξανδρεί[ας ξη′][1]. Le côté B de cette inscription donne une liste des concours θεματικοί[2] où Demostratos a remporté la victoire ; on en compte 46. Si la liste est complète, on peut donc écrire, à Sardes : [τοὺς πάντας ριδ′], à Delphes, peut-être : ρ[ιγ′][3].

Une autre correction à l'inscription de Sardes. Sur la face antérieure (A) sont gravés les titres de Demostratos, ses ethniques[4], la liste de ses victoires dans des concours ἱεροί, les noms de ses cinq fils qui ont élevé la statue ; sur le côté gauche (B) on mentionne le nombre de ses victoires à des concours ἱεροί remportées comme enfant et comme homme, et on énumère les xystarchies dont il été honoré ; le côté droit (C) contient la liste des concours θεματικοί. Or, à la dernière ligne de la face antérieure, après

Ἀναστησάντων τὸν ἀνδριάντα Αὐ[ρηλίου]
Δαμᾶ κτλ———— ———— ————
————καὶ Δαμιανοῦ ξυστάρ[χου]
τῶν πα[ιδῶν],

on a voulu reconnaître le nom d'un autre personnage qui se serait associé aux fils de Demostratos pour l'érection de la statue :

καὶ Ὁσσου. Θε————

Cette ligne annonce la liste gravée sur le côté droit, et je restitue : Καὶ ὁσου[ς] θε[ματικοὺς ἠγωνίσατο] ; cf. *IG*, V1, 668 : Κλέωνα Τιμάρχου ἱερονίκην νικάσαντα ὅσους ἠγωνίσατο ἀγῶνας ἱερούς τε καὶ στεφανίτας ; *IGR*, IV, 1436, 10 sqq. : θεματικοὺς δὲ καὶ ταλαντιαίους

1. Ce dernier chiffre est donné par les lignes 1-5 du côté B, citées plus haut.
2. On le reconnaît à ce que, quatre fois, au nom du concours est ajoutée la mention νῦν ἱερός.
3. Le chiffre des unités ne peut être assuré ; puisqu'il y a une différence d'une unité pour le chiffre des concours ἱεροί dans les deux inscriptions, il peut y en avoir aussi dans celui des concours θεματικοί.
4. Dans la liste des ethniques de Demostratos sur l'inscription de Delphes, il est clair pour moi qu'il faut interpréter, ligne 7, le signe B, non pas par δίς (cf. plus bas, p. 57), mais par β(ουλευτής).

πάντας ὅσους ἠγωνίσατο ; *CIG*, 2810, 18-20 : ταλαντιαίους δὲ καὶ ἡμιταλαντιαίους ἐνί[κα] ἅπαντας οὓς ἠγωνίσατο ; *IG*, XIV, 737,5-6 : νεικήσαντος το[ὺς ὑπογεγραμμένους] ἀγῶνας οὔσπερ καὶ μόνους ἠγωνίσατο ἄλειπτος ; 1102, 11-12 : ὅσους ποτε ἀγῶνας ἀπεγραψάμην πάντας νεικήσας.

XXIX. — Sérapion d'Éphèse, trompette.

Une base de statue, à Delphes, porte cette inscription (*Fouilles de Delphes*, III 1, 554) :

Ἀγα[θ]ὴ τύχ[η].

Αἴλ. Αὐρ. Σεραπίων Ἐφέσιος καὶ Ἀλεξανδρεὺς καὶ Ἀθηναῖος σαλπικτὴς[1] νεικήσας τὴν περίοδον ἐν τῇ περιόδῳ[2] ἐτῶν κβ′
ἔχων ἀγῶνας[3] τοὺς ὑποτεταγμένους.

L'éditeur a daté cette inscription du IIe siècle, d'après l'écriture. Mais on peut dater la carrière de Sérapion par un indice plus sûr. J'ai retrouvé en effet Sérapion d'Éphèse dans un catalogue de vainqueurs aux Mouseia de Thespies, où on lit[4] :

σαλπικτὴς· Πού(πλιος) Αἴλιος Σεραπίων Ἐφέσιος.

Or cette liste, qui contient un grand nombre d'Aurelioi, date d'après 212.

Je puis ajouter que l'inscription transcrite plus haut n'est sans doute pas le seul souvenir de Sérapion que l'on ait retrouvé à Delphes. C'est à lui en effet que je rapporterais un fragment d'inscription, qui est gravé en lettres tout à fait semblables, hautes et étroites, grêles, les ◇ et les ◈ en losange, les Σ carrés ; la haste du Φ est recourbée aux deux extrémités ; il y a quelques ligatures. Je le publie ci-dessous d'après ma copie.

Inv. 1743. — Au Musée. — Plaque brisée à gauche et en bas. Hauteur : 0m,19. Largeur : 0m,19. Épaisseur : 0m,055. Hauteur des lettres : 0m,017 à 0m,02.

---

1. La forme σαλπικτής est aussi répandue à l'époque impériale que la forme σαλπιστής, sinon davantage.

2. Cf. *Ath. Mitt.*, 1896, 113, n. 2 : Μάρκος Αὐρήλιος Ἱεροκλῆς Νυσαεὺς καὶ Τραλλιανὸς νεικήσας ἐ[ν τ]ῇι περιόδωι τὴν [πε]ρίοδον ; *I. von Olympia*, 231. Sur un fragment inédit de 5 lignes, à Delphes (Inv. 2967 ; au Musée), on lit l. 3-5 : νεικ[ήσας τὴν πε]ρίοδον ἐν [τῇ περιόδῳ] Ἀπόλλω[νι Πυθίῳ].

3. Cf. *IG*, XIV, 737, 8 ; ἔχει δὲ καὶ τὰ ἐν Νεικομηδείᾳ Ἀσκλήπεια ; 747, 30 : ἔχε[ι δὲ καὶ τὴν ἐξ] Ἄργους ἀσπίδα καὶ ἄλλους πλείστους πενταετηρικ[οὺς ἀγῶνας] ; 1102, 14-15 : μήτε κατὰ χάριν βασιλικὴν ἀγῶνα ἔχων.

4. *IG*, VII, 1776 ; mieux dans P. Jamot, *BCH*, 1895, 345, l. 13.

[Ἀγαθῇ] τύχῃ [1].
[Πο. Αἴλ. Σεραπίω]ν Ἐφέσιος Ἀλε-
[ξανδρεὺς καὶ Ἀθ]ηναῖος φιλοσέ-
[βαστος σάλπικ]τὴς υἱὸς Πο. Αἰλ.
[Σεραπίωνος ? Ἐφε]σίου καὶ Ἀθηναί-
[ου σαλπικτο]ῦ ? παραδόξου
Ν δὶς ? νεικήσας

Les familles d'athlètes et de virtuoses ne sont pas rares, où se perpétuent les mêmes noms et les mêmes occupations [2]. Il est vraisemblable que le père de Sérapion s'appelait aussi Sérapion et qu'il était aussi σαλπικτής ; mais alors qu'il ne pouvait se parer que du titre de παράδοξος, son fils fut périodonique [3] à 22 ans [4].

L'éditeur a pensé que nous avions très probablement retrouvé la liste des concours où Sérapion d'Éphèse a triomphé. Ce serait l'inscription n. 555. « Les raisons qui semblent confirmer le rapprochement ne sont pas tirées du contenu », ni de l'écriture, mais « le plus solide fondement de cette hypothèse est l'observation suivante : la face inférieure de la plaque n. 554 est mieux polie que les faces latérales, mais elle ne l'est pas sur

---

1. A la fin de la ligne une feuille, semblable à celle de la fin de la ligne 4 dans le texte n. 554.

2. Οὔνομα καὶ τέχνην πατρὸς ἐνεγκαμένου, comme disent des épigrammes. Voir, par exemple, l'histoire de la famille des Ῥοῦφοι, pancratiastes et pugilistes, dans l'article *Xystus* de G. Glotz, dans le *Dictionnaire Saglio-Pottier* ; je ne sais s'il n'y faudrait pas rattacher cet athlète connu par un texte d'Égypte, Preisigke, *Sammelbuch*, 5725 : Ῥοῦφον τὸν ἀΐμνηστον καπιτωλιονίκην, ὀλυμπιονίκην, πυθιονίκην, εἰσθμιονίκην, πλιστονίκην, ἄλιπτον, παλεστήν, πύκτην, παγκρατιαστήν, ξυστάρχην. M. Aurelios Demostratos Damas de Sardes a quatre fils, tous athlètes, et qui s'appellent Δαμᾶς, Δημοστρατιανός, Δημοστράτος Ἡγεμονίδης et Δαμιανός. Je pense que Αὐρήλιος Ἑρμόδωρος Σιλβανοῦ d'Hermoupolis (*C. Pap. Herm.*, 74 ; cf. Méautis, *Hermoupolis-la-Grande*, 201), vainqueur au concours de Bostra en Arabie (cf. Head, *loc. cit.*, 686 ; Clermont-Ganneau a traité à plusieurs reprises des Dousaria Actia de Bostra dans son *Recueil d'arch. orientale*), est le fils de Μᾶρκος Αὐρήλιος Σιλβανὸς Ἑρμοπολείτης ἄρχων νομοδείκτης de la μουσικὴ σύνοδος sous Aurélien (*Klio*, 1908, 17, l. 18 ; il manque dans la liste de Méautis, p. 36).

3. Sur les concours de σαλπικταί, ouvrant les concours gymniques ou musicaux, voir Frei, *loc. cit.*, 65-67 ; *Dictionnaire* de Saglio-Pottier, s. v. praeco. Des monuments élevés à Serapion on rapprochera ceux des σαλπικταί Οὐαλέριος Ἔκλεκτος de Sinope à Athènes (*IG*, III, 129 ; cf. *BCH*, 1928, 421-422) et à Olympie (*I. von Olympia*, 243), Διογένης Διονυσίου d'Éphèse à Olympie (*ibid.*, 242), Τι. Φλ. Φίλαγρος de Laodicée à Tralles (*BCH*, 1904, 85, n. 7). Un σαλπικτής est γραμματεύς de la μουσικὴ σύνοδος dans *Klio*, 1908, 416, l. 17 ; un autre se déclare (*ibid.*, 417, l. 23) ; καπιτωλιονείκης ἐπὶ Ῥώμης, τριπυθιονείκης, δεκαολυμπιονείκης, δωδεκαακτιονείκης, τρισκαιδεκαασκληπιονείκης, νεμιονείκης.

4. Il fut peut-être le maître de son fils. Rapprocher l'inscription de cet aulète qui dit : φιλοπονήσαντα ὑπὸ διδασκάλῳ καὶ μελοποιῷ τῷ ἰδίῳ πατρὶ Ῥούφῳ Φιλαδελφου (*CIG*, 1720, 17-18).

toute sa largeur ; sur 13 cm. de chaque côté à partir du bord, elle est seulement piquée. Si de 0m,72, largeur totale, nous enlevons 2 fois 0m,13, il reste 0m,46, ce qui est, à quelques millimètres près, la largeur du piédestal où le n. 555 est gravé. Ce piédestal est cassé en haut, il est impossible de vérifier matériellement si la base doit être reconstruite ainsi, mais je considère comme très vraisemblable que le n. 555 est la fin du n. 554 ».

Je crois que l'étude du contenu de l'inscription ne confirme pas ce rapprochement. Je la reproduis ci-dessous.

	[————————κατ]ὰ τὸ ἑξῆς	Γ
	[————————κατὰ τὸ ἑξῆ]ς	H
	[———— ———— κατὰ τὸ] ἑξῆς[1]	///
	[Καπιτώλια][2] ἐν Ῥώμῃ κατὰ τὸ ἑξῆς	Δ
5	[Εὐσέβεια] ἐν Ποτιόλοις κατὰ τὸ ἑξῆς	Γ
	Σεβαστὰ ἐν Νεαπόλει κατὰ τὸ ἑξῆς	Γ
	Ἄκτια ἐν Νεικοπόλει κατὰ τὸ ἑξῆς	B
	τὴ[ν] ἐξ Ἄργους ἀσπίδα κατὰ τὸ ἑξῆς	Δ
	Ἀσκλήπεια ἐν Ἐπιδα[ύρ]ῳ ἑξῆς	Δ
10	Ἡράκλεια Ὀλύμπια ἐν Θήβαις ἑξῆς	Γ
	Τροφώνεια Ὀλύμπια ἐν Λεβαδείᾳ ἑξῆς	Γ
	Ἀδριάνεια ἐν Ἀθήναις	B
	Ἐλευθέρεια ἐν Πλαταιαῖς	
	Ἄλεια ἐν Ῥόδῳ κατὰ τὸ ἑξῆς	B
15	Διδύμεια Κομμόδεια ἐν Μειλήτῳ	
	Πύθια ἐν Τράλλεσιν	
	Χρυσάνθινα ἐν Σάρδεσιν	
	Σευήρεια ἐν τῇ πατρίδι ἑξῆς	Δ
	Κομμόδεια ἰσοκαπετώλια ἐν πατρίδι	Δ
20	Φιλίππια Ἄκτια ἐν τῇ πατρίδι	
	Ἄκτια ἐν Νεοκαισαρείᾳ[3]	
	Ἄκτια ἐν Τύρῳ	
	Ἀδριανὰ Ὀλύμπια ἐν Ἀναζάρβῳ[4]	
	Ἀδριανὰ ἐν Ἀντιοχείᾳ	
25	Εὐκράτους ἐν Ἀντιοχείᾳ	Γ
	καὶ τειμηθέντα προβάσει	
	ἐν τῇ βασιλίδι Ῥώμῃ	

1. Ces premières lignes contenaient certainement les noms de trois concours de la période, sans doute Πύθια, Ἴσθμια, Νέμεια.

2. Je le restitue.

3. Ces concours n'étaient connus que par les monnaies de la ville (Head, *loc. cit.*, 426).

4. Les monnaies font connaître l'Ἀδριανὸς οἰκουμενικός (*ibid.*, 599).

Selon l'éditeur, le texte est gravé en lettres soignées du IIe s. après J.-C.. Si nous devions accepter cette date, le rapprochement avec le n. 554 serait à écarter aussitôt, puisque j'ai daté la carrière de Sérapion du IIIe siècle. Mais l'étude des concours cités dans le n. 555 ne paraît pas permettre de faire remonter ce texte au IIe siècle.

Nous trouvons, ligne 18, mention de 4 victoires aux Σευήρεια. Les concours ἱεροί n'étant pas annuels et, d'autre part, les Σευήρεια n'ayant pu être institués avant 193, la dernière victoire de notre hiéronique à ce concours, — et rien n'assure qu'elle ait précédé de peu l'érection de sa statue à Delphes —, n'a pu être antérieure, même si on admet qu'il a concouru dès la première célébration de la fête, à 201 si la fête était triétérique, à 209 si elle était pentétérique. Mais la ligne 20 nous oblige sans doute à descendre plus bas dans le cours du IIIe siècle. Des Φιλίππια (Ἄκτια) ne sont pas connus par ailleurs, je crois ; on pourra certes supposer qu'ils ont pu tenir leur nom d'un particulier appelé Φιλίππος, qui les aurait fondés [1] ; mais il me semble plus vraisemblable qu'ils ont été institués en l'honneur de l'empereur Philippe ; à la même époque, on célébrait en Asie-Mineure des Γορδιάννα [2], des Οὐαληριανά [3], des Γαλλιηνά. Si la chronologie ne s'oppose plus dès lors au rapprochement des n. 554 et 555, d'autres raisons me semblent s'y opposer.

« Le vainqueur du n. 555 a concouru, dans sa patrie, aux Σευήρεια, aux Κομμόδεια ἰσοκαπετώλια et aux Φιλίππια Ἄκτια. Ce ne serait pas une indication suffisante [4], les noms de ces fêtes n'ont rien de particulier à Éphèse ». On peut ajouter qu'ils y semblent, du moins jusqu'à présent, inconnus. Par contre on ne trouve la mention d'aucune des grandes fêtes d'Éphèse, les Artemisia, les Epheseia [5], les Barbilleia [6], les Adriana [7], les Olympia [8]. De plus

1. Comme les Ἀττάλεια d'Aphrodisias (cf. E. Ziebarth, *Aus dem gr. Schulwesen*², 48) ou le concours Εὐχράτους à Antioche (*BCH*, 1904, 88, n. 10, l. 4-5 ; *Fouilles de Delphes*, III 1, 550, 30 et notre texte, l. 25).

2. Aphrodisias : Head, *loc. cit.*, 520 ; Liermann, *Analecta epigraphica et agonistica*. 155 A Athènes, Γορδιάνεια célébrés par les éphèbes : cf. Graindor, *Musée Belge*, 1922, 201.

3. Head, *loc. cit.*, 520.

4. Pour l'identifier à Sérapion d'Éphèse.

5. Sur les Artemisia et les Epheseia, voir Ch. Picard, *Éphèse et Claros*, 336 sqq.

6. Voir plus loin, page 58, note 1.

7. Cf. *CIG*, 2810, 17-18 ; 2987 b ; *IG*, III, 129, 24 ; XIV, 739 ; 1102, 30 ; 1113, 1 ; *GIBM*, 604 ; *IGR*, IV, 1432, 13 ; 1645, 1 ; *I. von Olympia*, 237, 5 ; *Ephesos*, II, 72. 6 ; *BCH*, 1904, 85, n. 7, l. 17-18 ; 88, n. 10, l. 8-9 ; *CIL*, III, 296. La liste de Weber, *loc. cit.*, 214-215, est fort incomplète.

8. Cf. *CIG*, 2810, 17-18 ; *IG*, III, 129, 24 ; *XIV*, 739 ; 1102, 30 ; *IGR*, IV, 1442, 1-2 ;

l'empereur Commode semble avoir été honoré à Éphèse par la transformation des Artemisia en Artemisia Commodeia[1] (cf., à Milet, les Didymeia Commodeia[2]), plutôt que par la création de Κομμόδεια ἰσοκαπετώλια[3], comme il en était célébré dans la patrie du vainqueur du n. 555[4].

Enfin, étant donné l'âge de Sérapion d'Éphèse, 22 ans[5], je ne puis l'identifier à un homme qui, comme le vainqueur du n. 555, a remporté 8 fois la victoire à un des concours de la période (l. 2)[6]; car il aurait dû commencer à jouer de la trompette dans un concours à l'âge de 6 ans.

XXX. — Inscriptions agonistiques de Delphes.

1. Je transcris ci-dessous les premières lignes d'une inscription, mutilée à sa partie supérieure (*Fouilles de Delphes*, III 1, 550)[7].

Πυθικὸς Δ [——— ——— νεικήσας]
τὴν περίοδο[ν ἐν τῇ πέριόδῳ ἐτῶν. .][8]
τρὶς κατὰ τὸ ἑξῆς ——— ——— ———

GIBM, 615, 3; *SEG*, II, 519; *I. von Olympia*, 237, 6; *BCH*, 1904, 85, n. 7, l. 21; 89, n. 11, l. 10; *JHS*, 1914, 10, n. 15, l. 10; *Class. Rev.*, III, 333, l. 2; Head, *loc. cit.*, 498; inscription inédite de Delphes, inv. 3805, ligne 13.

1. *JHS*, 1914, 10, n. 15, l. 11.

2. Voir page 40, note 3.

3. Pour la création de concours sur le modèle des Καπετώλια de Rome, cf. Friedlaender-Wissowa, *loc. cit.*, IV, 280 (à Aphrodisias, sous Gordien; à Héliopolis, sous Valérien et Gallien; à Oxyrhincos, sous Aurélien); y ajouter l'ἀγὼν Αὐγούστειος Καπιτώλειος d'Olbasa (*IGR*, III, 411-414; Jüthner, *Wien. Stud.*, 1902).

4. En tête de la liste n. 555 sont les victoires aux concours de la période et à ceux qui y sont assimilés (Capitolia, Sebasta, Eusebeia, Actia,); les concours sont ensuite classés dans un ordre géographique: Achaïe (l. 8-13), Rhodes, Milet, Tralles, Sardes (l. 14-17), puis ἐν τῇ πατρίδι, puis Neocésarée du Pont, puis la Phénicie, la Cilicie et la Syrie. La patrie du vainqueur semble donc devoir être cherchée entre Sardes et le Pont, peut-être en Bithynie, où les Severeia et les Commodeia ont été particulièrement répandus.

5. Je crois que tel est l'âge de Sérapion à l'époque de l'érection de sa statue à Delphes, après qu'il eût vaincu aux concours de la période. Il est peu vraisemblable qu'il eût rappelé seulement ce premier exploit, — avoir remporté les victoires de la période, au cours de la période, à 22 ans —, alors qu'il eût pu, — s'il était le vainqueur honoré par l'inscription n. 555, qui a nécessairement été élevée à un homme bien plus âgé —, se parer du titre de δὶς ou τρὶς περιοδονίκης (cf. l. 1-3).

6. Il est très vraisemblable que le chiffre de 3 victoires, l. 1, se rapporte à un concours pentaétérique, les Pythia ou les Olympia; le chiffre de 8 victoires, l. 3, aux Nemeia ou aux Isthmia.

7. Au début de la ligne 1, restes de trois lettres.

8. ἐτῶν doit disparaître de la restitution.

ἀδιαψήφητος νε[ικήσας ἀγῶνας ἱεροὺς]
τοὺς ὑπογεγραμ[μένους]·
Πύθια ἐν Δελφοῖς Γ Καπετώλ[ια]
Ἴσθμια Δ
Νέμεια Β Σεβαστὰ ἐν Ν[εα]-
Ἄκτια ἐν Νεικοπόλει
τὴν ἐξ Ἄργους ἀσπίδα πόλει

L'éditeur a pensé que ce piédestal supportait la statue d'un athlète, et que, sans doute, le terme ἀδιαψήφητος, l. 5, signifiait que l'athlète, sûr de sa supériorité, avait lutté avec tous les concurrents, sans profiter du tirage au sort. Mais celui-ci se dit κλῆρος ; et, dans cette interprétation, le mot Πυθικός reste inexpliqué et le mot commençant par Δ n'est pas restitué.

Il serait bien étonnant que ce vainqueur soit un athlète ; car, dans la liste des victoires de ce périodonique, la mention des Olympia est absente. Il ne peut s'agir que d'un musicien, les Olympia ne comportant pas régulièrement de concours musical. Il faut rapprocher par exemple cette inscription d'un poète périodonique (*Fouilles de Delphes*, III 1, 189) :

Μ. Αὐρ. Πτολεμαῖος Ἀργεῖος καὶ Ἀθηναῖος
ποιητὴς περιοδονείκης γ', πρῶτος καὶ μόνος
τῶν ἀπ' αἰῶνος νεικήσας Πύθια γ', Νέμεια ι', Ἴσθμια δ',
Καπιτώλια, Εὐσέβεια ἐν Ποτιόλοις, Σεβαστὰ ἐν Νεα-
πόλει δ' κατὰ τὸ ἑξῆς, Ἄκτια κτλ,

ou celle d'un aulète périodonique (*ibid.* 547) :

Π. Αἴλ[ιον Αἰ]-
λιανὸν πυθαύλην π[ερι]-
οδονείκην — νεικήσαν-
τα Ῥώμην, Νέαν Πόλιν,
Ἄκτια, Νέμεια γ', τὴν ἀπὸ
Ἄργους ἀσπίδα β', Ἴσθμια β',
Πύθια, Ὀλύμπεια τὰ ἐν
Ἀθήναις κτλ.

La dernière lettre conservée à droite, à la ligne 2, n'est pas, comme je l'ai constaté sur la pierre, un Δ, mais un Λ ou un Α[1]. Je restitue donc : Πυθικὸς α[ὐλητής]. On sait qu'à l'époque impériale, alors qu'on appelait κύκλιοι αὐληταί ou χοραύλαι les aulètes

1. Je ne vois pas la barre inférieure du Δ. La partie supérieure de la lettre n'est pas conservée.

qui jouaient accompagnés par un chœur[1], on appelait πυθικοὶ αὐληταί[2] ou πυθαύλαι[3] les solistes ; ils tiraient leur nom de ce que leur morceau favori était le célèbre nome pythique[4].

L'explication proposée pour ἀδιαψήφητος n'est donc pas valable : je supposerais volontiers que notre aulète a remporté le prix, dans les concours de la période, à l'unanimité, par acclamation, sans qu'on eut à décider entre lui et ses rivaux par un vote, tant sa supériorité était éclatante[5]. Mais je ne suis pas en mesure actuellement de mener cette recherche.

Les aulètes ne sont pas rares qui ont laissé des monuments de leur renommée dans le sanctuaire delphique. Les concours d'aulètes faisaient partie du plus ancien programme des Pythia et leur art ne cessa jamais d'y être en faveur. É. Bourguet a publié la base de statue d'un πυθαύλης Chypriote, II. Αἴλιος Αἰλιανός ; il a cité à cette occasion celles d'un aulète de Gortyne (*CIG*, 1719) et d'un aulète de Nicomédie (*CIG*, 1720)[6].

2. Ce dernier texte n'a pas été retrouvé dans les fouilles françaises et n'est connu que par une copie de Cyriaque d'Ancône. Cette copie contient plusieurs erreurs (lignes 3, 10, 17, 18), et un passage n'a pas encore été expliqué. Aux lignes 6-9 on a lu :

[πυ]θικὸν καὶ [κύκ]λιον αὐλητὴν παράδοξον μόνον καὶ πρῶτον
τῶν ἀπ' αἰῶνος ἑκκαίδεκα ἐτῶν ἀράμενον ΑΠΟΡΟΘΙΩΝ
τοὺς ἄνδρας ἀγωνίζεσθαι καὶ στεφανωθέντα ἐν Ῥώμῃ
Καπετώλια πυθαύλης κτλ.

Boeckh a supposé que peut-être les *schedae* avaient été brouillées et qu'il fallait placer ἀπὸ avant les mots ἑκκαίδεκα ἐτῶν ; mais même ainsi, dit-il, le groupe ΡΟΘΙΩΝ reste inexpliqué.

Je crois que la pierre portait, non pas ΑΠΟΡΟΘΙΩΝ, mais ΑΝΘΡΩΠΩΝ, et qu'il faut écrire : πρῶτον τῶν ἀπ' αἰῶνος ἀνθρώπων ἑκκαίδεκα ἐτῶν ἀρ(ξ)άμενον τοὺς ἄνδρας ἀγωνίζεσθαι, c'est-à-dire : le

1. Cf. J. Frei, *loc. cit.*, 67-69. Les deux exemples les plus anciens du mot χοραύλης se trouvaient dans Strabon et dans *Sylloge*[3], 795 A (cf. Frei, *ibid.*, 68). Il faut y ajouter maintenant le texte bien antérieur *I. von Priene*, 113, 78, qui date de peu après la guerre mithridatique.

2. Cf., par ex., *CIG*, 1720, 6 (Delphes) ; *Jahresh.*, III (1900), *Beiblatt.*, 88 : Τίτ(ος) Αἴλ(ιος) Αὐρ(ήλιος) Βήρυλλος Αἰζανείτης καὶ Ἐφέσιος Πυθικὸς αὐλητής.

3. Les deux noms sont donnés au même artiste dans *CIG*, 1720.

4. Voir Frei, 60-62. Cf. *IG*, VII, 1735 : οἱ τὰ Πύθια αὐλοῦντες ; Artémidore, I, 56.

5. Ou bien a-t-il joué sans concurrents, tant sa victoire paraissait certaine, comme a fait Satyros de Samos (*Sylloge*[3], 648 B) ? (τούτωι πρώτωι συμβέβηκεν μόνωι ἄνευ ἀνταγωνιστῶν αὐλῆσαι τὸν ἀγῶνα).

6. Cf. aussi l'inscription de Γ. Ἰούλιος Εὐδαίμων Ταρσεύς, vainqueur aux Pythia, *Fouilles* III 2, 250, le décret pour Mousaios de Magnésie-du-Méandre, χοραύλης, *Sylloge*[3], 795 A, et l'inscription de Satyros de Samos, *Sylloge*[3], 648 B.

premier, il a commencé dès l'âge de 16 ans à concourir dans la catégorie des hommes. Nous savons par quelques textes, qu'a rassemblés E. Ziebarth[1], que, dans certains concours musicaux aussi, il y avait une catégorie de παῖδες ; ainsi par exemple à Aphrodisias[2], à Éphèse[3]. Il faut y joindre[4] deux textes publiés depuis lors : une base d'Hypaipa[5] pour Αὐρ. Σεραπίων Θυατειρηνὸς παῖς κιθαρῳδός, vainqueur aux μεγάλα Ἀρτεμείσια, et l'inscription de Delphes pour Hédea, fille d'Hermesianax de Tralles, victorieuse παῖδας κιθαρῳδούς aux Sebasteia d'Athènes[6]. L'art, si en vogue, de la citharédique donnant autant d'importance au chant qu'au jeu de l'instrument, on comprend facilement qu'on ait institué, au moins à partir de l'époque impériale, des concours spéciaux pour les voix d'enfants, auquels ont pu participer aussi des jeunes filles comme Hédéa de Tralles. L'intérêt de concours d'aulètes enfants apparaît moins. Ce n'est pas une raison pour qu'ils n'aient pas existé. Peut-être aussi l'aulète de Nicomédie a-t-il voulu dire que, dès l'âge de seize ans, il a participé à des concours publics, avec les hommes, et non plus à des concours dans les gymnases, entre jeunes gens.

3. D'autres inscriptions delphiques en l'honneur d'aulètes sont inédites ; ainsi, sur la terrasse du temple, une base en brèche du Parnasse (inv. 1274) donne la liste des villes où un aulète a obtenu la πολιτεία ou la βουλευτεία ; dans quarante médaillons sont gravés les noms des concours où il a été vainqueur soit comme πυθαύλης, soit comme χοραύλης. Voici une autre base inédite.

Inv. 2096. — Sur la terrasse au-dessous du poste. — Base, brisée à gauche et à droite, haute de 0m,14, large de 0m,38. Hauteur des lettres : 0,015. Belle écriture régulière de l'époque impériale. Ligatures aux lignes 3 (μη) et 4 (πρ).

---

1. *Aus dem gr. Schulwesen*², 146.
2. *CIG*, 2758, A, I, 7 ; Liermann, p. 168 : παιδὶ κιθαρῳδῷ.
3. *RÉG*, 1893, 143 : στεφανωθεὶς παῖδας κιθαρῳδοὺς τὸν ἐν Ἐφέσῳ κοινὸν τῆς Ἀσίας ἱερὸν ἀγῶνα. — A Érétrie, concours d'aulodes enfants.
4. Par contre je ne pense pas que l'inscription de Τ. Φλ. Σαρπηδὼν Ἀκμονεὺς καὶ Ἐφέσιος παῖς κωμῳδός (*GIBM*, 606), non plus que celle de Μ. Αὐρ. Νεικηφόρος Κυζικηνὸς παῖς τραγῳδός, à Hypaipa, témoigne de l'existence de « musische Knabenwettkämpfe » ; il ne s'agit pas, je pense, de concours de tragédie et de comédie entre enfants, mais d'enfants jouant des rôles d'enfants. — On sait qu'il n'y faut pas joindre non plus des textes tels que *I. von Priene*, 19,54 ; 53,70 : Διονυσίοις αὐλητῶν τῶι ἀγῶνι τῶι παιδικῶι, où il s'agit d'aulètes accompagnés par un chœur d'enfants, comme dans les concours παῖδας αὐλητάς aux Omolôa d'Orchomène (*IG*, VII, 3197) ou aux Sôteria de Delphes.
5. Keil et von Premerstein, *Bericht über eine dritte Reise in Lydien*, n. 92.
6. *Fouilles de Delphes*, III 1, 534.

[Ἡ νεωκ]όρος Λαοδικέων τῶν πρὸς ——— ——— [πόλις]
— ca 5 l. — νον Ἀντιγενίδην τὸν ἴδιον πο[λείτην τὸν κ(αὶ) — ca 4 l.]
[— ca 4 l. — Ῥό?]διον [1] κ(αὶ) Νεικομηδέα κ(αὶ) Ἀντιο[χέα κ(αὶ)———]
— ca 5 l. — μόνον καὶ πρῶτον ἀπ' αἰῶνος χο[ραύλων νικήσαν]-
[τα τοὺ]ς ὑπογεγραμμένους ἀγῶνας τύχ[η τῇ ἀγαθῇ]

Notes critiques. — L'étendue de la lacune semble donnée par la restitution des lignes 4-5 et la lacune du début des lignes par celle de la ligne 1. — Je dois la restitution νεωκόρος, ligne 1, à M. P. Roussel. — A la fin de la ligne 5, le Y est plus petit que les autres lettres, de même que la dernière lettre de la ligne 4.

La statue avait donc été élevée par la ville de Laodicée, — Laodicée de Syrie (πρὸς θαλάσσῃ) ou Laodicée de Phrygie (πρὸς τῷ Λύκῳ) [2] —, à un χοραύλης qui portait le nom, illustre et très répandu parmi les aulètes, de Antigenides [3].

4. É. Bourguet a justement reconnu comme appartenant à la même inscription agonistique quatre petits fragments qui ne se raccordent pas (*Fouilles de Delphes*, III 1, 549). Le fragment A contient « une partie de l'énumération des ethniques que le personnage avait accumulés, et dont il possédait au moins un deux fois » :

——— ε]ὺς δὶς,
——— Ἀ]λεξαν-
[δρεύς ———] Νεαπο-
[λείτης ———] ιος, Κορίν-
[θιος ——— ———

Mais je ne pense pas qu'il s'agisse d'un droit de cité concédé à deux reprises ; je ne vois pas bien quel en serait le sens. Il faut sans doute reconnaitre, à la ligne 1, des titres, par exemple : [δρομ]εὺς [4] δὶς [περιοδονείκης].

---

1. Les Ἄλεια de Rhodes attirant une foule d'athlètes et de musiciens, l'ethnique Ῥόδιος n'est pas rare dans les listes d'ethniques possédés par des hiéroniques ; cf. *GIBM*, 617 (un Alexandrin) ; *CIG*, 3426 (un lutteur et pancratiaste de Kymé) ; *BCH*, 1885, 124 A, l. 1 sqq. (un poète de Sidé ; pour son nom, [Π]αίων, voir *SEG*, IV, 418) ; *Klio*, 1908, 417, l. 23 (un σαλπικτής).

2. Toutes les deux sont néocores ; cf. Head, *loc. cit.*, p. 660 et 566, et, pour Laodicée de Phrygie, V. Chapot, *Province romaine d'Asie*, 451 et B. Pick, *Jahreshefte*, VII (1904), 32, note 69.

3. Sur la faveur du nom Ἀντιγενίδης parmi les aulètes, cf. Drexler dans Friedlaender-Wissowa, *loc. cit.*, IV, 200-201.

4. La haste qui subsiste de la première lettre semble pouvoir appartenir aussi bien à un H qu'à un Y, et on pourrait sans doute restituer : [πανκρατιαστ]ὴς ou [πύκτ]ης, etc., ou [Πυθιονείκ]ης.

Dans le fragment C, on lit :

παιδοτ[ρίβης
τὸ β' · ἄγια Παναθ[ήναια
Ὀλ]ύνπεια ἐν Ἀθ[ήναις
Ἄλεια] ἐν Ῥόδῳ · Γα ———
σ]υνόδου Αλ ———
ω · Βαλβί[λληα ἐν Ἐφέσῳ [1]

Ligne 1, il m'a semblé voir sur la pierre, au lieu de παιδοτ[ρίβης] [2], plutôt παίδω[ν]. — Ligne 5, la mention [σ]υνόδου [3], dans la liste des concours [4], est singulière. Je rapproche une inscription d'Éphèse (*GIBM*, 615), où, dans la liste des victoires, on lit (l. 15-16) : Σμύρναν κατὰ τὸ ἑξῆς Ὀλύμπια τῆς συνόδου [5], Ἀδριανὰ Ὀλύμπια. Comme, dans le fragment de Delphes, il ne subsiste qu'une partie du Λ, à la fin de la ligne, je proposerais de restituer : [Ὀλύμπια τῆς σ]υνόδου, Ἀ[δριανὰ Ὀλύμπια ἐν Σμύρνῃ] [6].

5. Une base de statue porte cette inscription (*Fouilles de Delphes*, III 1, 517) :

[Ἀ]ρίστιππος Ποιμάνδρου Μεσσάνιος
ἄνδρας δόλιχον Πύθια νικᾶι

« La formule est étrange. Je ne trouve à rapprocher que *IG*, VII, 1711 : Ἱππίας νικᾶι [παῖς] δόλιχον ». J'ai cité récemment [7] des bases agonistiques d'Antioche-du-Méandre et de Hiérocésarée, sur lesquelles on lit : ὁ δεῖνα νικᾷ et j'ai confirmé, par le rappro-

---

1. Sur les concours appelés Balbilleia ou Barbilleia et sur leur fondateur, l'éditeur renvoie à Dittenberger, *OGI*, 509, note 28. Depuis la publication de Dittenberger, on a eu de curieux renseignements sur la personnalité de Barbillus ; voir F. Cumont, *Mélanges École Rome*, 37 (1918-19), 33 sqq. (les objections de H. Henne, *Bull. Inst. Caire*, XXI (1923), 211-214 ne portent pas) ; P. Jouguet, *Journal des Savants*, 1925, 7-8 ; C. Cichorius, *Römische Studien*, 390 sqq. ; *Rhein. Mus.*, 76 (1927), 102 sqq.. Voir la liste des textes épigraphiques mentionnant les Barbilleia dans F. Cumont, *loc. cit.*, 34, note 3 ; y ajouter *Ephesos*, II, 72, 4 ; *SEG*, II, 519 ; *Fouilles de Delphes*, III 1, 550, 26 ; 557, 11 ; le texte de Delphes inédit inv. 3805, l. 12, et un fragment inédit de deux lignes, brisé de tous côtés (au Musée ; Inv. 1705. Ht. : 0,065 ; larg. : 0,155), dont la ligne 1 porte : Βαρβίλληα ἐν [Ἐφέσῳ].

2. Un pédotribe honoré à Delphes dans *Fouilles de Delphes*, III 1, 200. Sur les fonctions du pédotribe, du γυμναστής et de l'ἀλείπτης, voir Schween, *Die Epistaten des Agons und der Palaestra*, Diss. Kiel, 1911, pp. 15-23.

3. Je vois sur la pierre la barre inférieure du Σ.

4. Aussi ne peut-on l'interpréter comme *BCH*, 1885, 74, n. 4 : ἱερονείκην, ἀπὸ συνόδου ; *IG*, XII 5, 909 : Ἀκτιονείκης, ἀπὸ συνόδου τῆς ἱερᾶς, ὁ καὶ περιοδονείκης ; *Sylloge*[3], 1073,3 : πλειστονείκην καὶ ἱερονείκην, ἀπὸ συνόδου.

5. Cf. Liermann, 168 : ἀγῶνος μουσικοῦ τῶν ἀπὸ τῆς συνόδου (Aphrodisias).

6. Sur les Olympia et les Adriana Olympia de Smyrne, voir plus haut, p. 32, n. 8

7. *Rev. Phil.*, 1929, 134, n. 7.

chement d'un texte de Dion Cassius, l'explication proposée par W. H. Buckler : on a gravé sur la base la formule même de proclamation de la victoire prononcée par le héraut.

XXXI. — Décret de Delphes.

Un décret de l'époque impériale, en l'honneur d'un personnage qui a été notamment xystarque des Pythia, n'est pas sans intérêt pour la question des honneurs posthumes, sujet que je traiterai un jour. (*Fouilles de Delphes*, III 1, 466).

2 [Ἐπεὶ..... Μέμμι]ος Νείκανδρος ———————
5 ———————τὴν πόλιν ἡμῶν καὶ τὸ[ν ἀ]γῶνα
[τ]ῶν Πυθίων ἔν τε γραμματείαις καὶ ξυστ[αρχ]ίαις
καὶ ταῖς ἄλλαις φιλοτειμίαις κοσμήσας εἰς [τ]ὸ χρε-
ὼν μετήλλαξεν· ἔδοξεν τῇ πόλει · τειμὰς [αὐτῷ]
ἡρωϊκὰς ψηφίσασθαι, [καὶ κα]τεύχεσθαι αὐ[τῷ τὸν ἐ]-
10 ρῆ ἐν πρυτανείῳ, κα[ὶ ἀναγορεῦσ]αι αὐ[τοῦ τὰς τειμ]-
ὰς ἐν ταῖς ἐπισημοτά[ταις πό]λε[σιν ἐν αἷς οἱ]
ἱεροὶ ἀγῶνες ἐπιτελοῦνται, ἐν Δε[λφοῖς καὶ ἐν Ὀλυμπίᾳ]
[κ]αὶ ἐν Ἄργει καὶ ἐν Κορίνθῳ · ἐπιγρ[άψαι δὲ τὸ ψή]-
[φισμα τοὺς Δελφῶν ἄρ]χοντ[ας ἐν τῷ ἱερῷ].

Il me semble que la restitution des lignes 10 et suiv. fait difficulté. La proclamation des honneurs ayant lieu au cours des fêtes, la phrase ἀναγορεῦσαι — ἐν ταῖς ἐπισημοτάταις πόλεσιν ἐν αἷς οἱ ἱεροὶ ἀγῶνες ἐπιτελοῦνται, ἐν Δελφοῖς κτλ. parait d'une inutile complication, puisqu'il aurait suffi de dire : ἐν τοῖς ἱεροῖς ἀγῶσιν, ἐν τοῖς Πυθίοις κτλ. De plus, le mot ἐπιγράψαι surprend un peu, s'il est question de la gravure du décret dans le sanctuaire ; ἀναγράψαι serait le terme habituel ; ἐπιγράψαι ferait plutôt penser à l'inscription d'une statue. Enfin la restitution [τὰς τειμ]ὰς semble condamnée par la règle de la coupe syllabique observée dans l'inscription.

Tout devient clair si l'on admet que le décret prescrit l'érection de portraits du défunt dans les villes où sont célébrés les ἱεροὶ ἀγῶνες. Je propose de restituer : κα[ὶ ἀναθεῖν]αι αὐ[τοῦ εἰκόνας χρυσέ]ας (ou [χαλκέ]ας) ἐν ταῖς ἐπισημοτάταις πόλεσιν κτλ[1]. De même, dans un décret du IIe ou du IIIe siècle, rendu après la mort du Méga-

1. Ma restitution est plus longue que celle qui avait été proposée, mais elle ne semble pas trop longue, d'après le calcul du nombre des lettres aux différentes lignes.

lopolitain Σάων, les Achéens prescrivent ce qui suit : τετειμῆσθαι δὲ τὸν κατοιχόμενον ἥρωα τειμαῖς ταῖς ἀρίσταις, ἀναστῆσαι δὲ καὶ εἰκόνας αὐτοῦ χαλκέας ἐν τοῖς κοινοῖς τῆς Ἑλλάδος πανηγυριστηρίοις, Ὀλυμπίασι καὶ Ἰσθμοῖ καὶ Νεμέᾳ, καὶ ἐν τῇ πατρίδι, ἐχούσας ἐπιγραφήν· Σάωνα κτλ. (*IG*, V 2, 517,14 sqq.)[1]; cf. aussi *IG*, IV, 935,9 sqq. : ἀναστῆσαι αὐτοῦ χαλκᾶς εἰκόνας ἔν τε τοῖς πανηγυριστηρίοις τῶν Π[αναχαιῶν —] καὶ ἐν Ἐπιδαύρωι ἐν τῶι τοῦ Ἀσκληπιοῦ ἱερῶι, ἐπιγρα[φὴν ἐχούσας· Ἀχαιοὶ καὶ Βοιωτοὶ καὶ Φω]κεῖς κτλ.. Aux lignes 14-15, on atteindrait sans doute le sens en songeant à une formule telle que : ἐπιγρ[αφὴν ἐχούσας —].

Louis ROBERT.

---

1. Sur la ligne 12, cf. J. Zingerle, *Jahreshefte*, XXIII, Beiblatt, 383, n. 7; sur la ligne 19, Ad. Wilhelm, *ibid.*, XXIV, 195. A la ligne 13, après les mots ταῖς κατὰ ψυχὴν ἀρεταῖς οὐθενὸς τῶν πολειτῶν, il manque un mot tel que δεύτερος, qui était peut-être indiqué, sur le manuscrit remis au lapicide, par un sigle qu'il n'aurait pas compris ; c'est aussi en admettant dans le manuscrit une abréviation, mal résolue par le graveur, que J. Zingerle a interprété la ligne 12.

NOTES ET DISCUSSIONS

Une nouvelle édition de Suidas : Suidae *Lexicon* edidit Ada Adler (pars I) [Lexicographi Graeci uolumen I] in-8, xxxii-549 pages. Leipzig, Teubner, 1928.

C'est une lourde tâche qu'a assumée Mme Adler en se chargeant d'éditer Suidas pour une collection nouvelle de lexicographes grecs. Le dernier Suidas publié avait été compilé par Bekker qui, entre tant de besognes auxquelles il s'est employé, a tiré des éditions Gaisford et Bernhardy un Suidas maniable, avec quelques corrections de son crû qui méritent rarement d'être prises en considération. Plutôt qu'à Bekker on se reportait à Gaisford et à Bernhardy. Mais leurs éditions ne fournissaient pas un texte rigoureusement établi. Gaisford a utilisé un certain nombre de manuscrits, il a introduit des conjectures souvent ingénieuses ; mais sa méthode est toute empirique : il n'a pas cherché à classer les manuscrits, il n'a pas essayé de retrouver les sources des gloses disparates que contient le lexique. L'édition de Bernhardy suit généralement celle de Gaisford en l'améliorant par quelques corrections originales. Aucun de ces ouvrages méritoires ne répondait aux exigences d'une philologie scientifique. Le travail valait d'être repris. On sait, en effet, l'importance du lexique de Suidas. Ce savant byzantin, en réunissant vers l'an mille des gloses empruntées à diverses sources, a rassemblé une foule de renseignements précieux pour l'historien et pour le philologue ; il a réuni un certain nombre de textes et ses citations permettent de contrôler la tradition de nos manuscrits ; elles ont même sauvegardé des fragments que nous ne connaissons que par Suidas. En donnant de ce texte une édition qui peut passer pour définitive, Mme Adler a rendu aux hellénistes et aux études grecques un service inappréciable. Voici le premier fascicule qui comprend les lettres A-Γ.

Des prolégomènes qui résument l'article plus développé qui a été écrit pour le Pauly-Wissowa-Kroll, mettent le lecteur au courant des principales questions critiques qui se posent à propos de Suidas. D'abord les manuscrits. Mme Adler, qui a utilisé le mémoire de M. Bidez sur la tradition manuscrite de Suidas

(*Sitzungsberichte Berlin* 1912), établit que la valeur de cette tradition varie suivant les lettres du lexique. Les meilleurs manuscrits semblent être les deux manuscrits de Paris 2625 et 2626 qui se complètent, l'un contenant les lettres A-Θ, le second les lettres K-Ψ. Bien qu'ils ne semblent pas avoir la même origine, M^me^ Adler, comme les éditeurs précédents, les désigne par un seul sigle, A. D'autres manuscrits doivent aussi être pris en considération : un *Laurentianus* F, un *Vossianus* V, etc. (v. pp. IX et X). C'est la première main de A qui fournit en général le meilleur texte ; F et V offrent un mélange de bonnes et de mauvaises leçons. Là où ces manuscrits ont conservé un texte correct, la tradition en semble pourtant nettement différente de celle de A. D'autres manuscrits, M et G, I, T, qui constituent un groupe, présentent eux aussi un texte souvent indépendant de A. Le groupe G, I, T doit surtout être utilisé dans les lettres Δ, AI,E. Si l'on songe en outre que tous les manuscrits sont plus ou moins gâtés par des fautes grossières, on approuvera l'éditeur de ne s'attacher à aucun manuscrit particulier, ni à aucune famille, mais de choisir en chaque cas la leçon qui semble conserver le plus exactement le texte de Suidas. Enfin, pour établir le texte, il faut tenir compte aussi des grammairiens qui ont pu l'utiliser et le citer, en partculier Eustathe dans son commentaire d'Homère, Zonaras, etc... (v. pp. XIV-XV).

Une difficulté particulière se présente pour l'éditeur de Suidas : à qui attribuer les nombreuses gloses marginales qu'offrent les manuscrits ? L'origine en apparaît assez diverse. Tantôt la glose renvoie à un autre article du dictionnaire par l'indication Ζήτει, etc., tantôt un lecteur a inséré des gloses de syntaxe empruntées généralement à l'*Etymologicum Gudianum* (elles sont publiées en partie ; pour celles qui demeurent inédites, l'éditeur a eu entre les mains une photographie du manuscrit de l'*Etymol. Gudianum*), des interprétations de songes, des explications des Psaumes déjà publiées dans les *Anecdota Oxoniensia* de Cramer. Ces gloses marginales sont admises dans la nouvelle édition de Suidas, mais elles se distinguent du corps du Lexique par un caractère plus petit.

Le texte une fois établi aussi rigoureusement que possible, M^me^ Adler n'a pas cru sa tâche achevée. Il restait à étudier les sources du lexique. Le savant byzantin, qui l'a composé vers l'an mille, a utilisé des renseignements puisés à toutes espèces de recueils que nous connaissons plus ou moins bien. D'abord une Συναγωγή λέξεων χρησίμων que Bachmann a médiocrement éditée dans ses *Anecdota*, mais qui est conservée dans divers

manuscrits dont Mme Adler a eu des collations (en particulier une collation inédite de Léopold Cohn) ; — l'abrégé d'Harpocration qui nous a été conservé ; — une des sources du cinquième lexique de Bekker ; — un lexique inédit conservé dans un manuscrit de l'Ambroisienne et dans un manuscrit d'Athènes, qui se trouve souvent d'accord avec Hesychius et avec l'*Etymologicum magnum* et qui semble extrait plus ou moins directement du lexique de Diogenien ; les deux manuscrits de Milan et d'Athènes ont été collationnés par un collaborateur de Mme Adler ; enfin, Suidas a consulté des scholies d'Homère, de Sophocle, d'Aristophane, etc... fort semblables à celles qui sont conservées dans nos manuscrits. Suidas a, d'autre part, fait entrer dans son lexique une grande quantité de renseignements historiques. Il n'a jamais eu directement recours au texte des auteurs cités, mais il a utilisé des compilations byzantines, en particulier les *Excerpta* de Constantin Porphyrogénète qui lui ont fourni de nombreux passages d'Hérodote, de Thucydide, de Xénophon, etc. Ses notices biographiques sont empruntées à Hesychius de Milet, à des vies de comiques attiques tirées d'Athénée, aux vies de philosophes de Diogène Laërce. Enfin, quelques articles sont pris à d'autres auteurs, à des extraits d'œuvres philosophiques, à des théologiens et à des hagiographes, à des auteurs de proverbes.

Pour mener à bien le dépouillement des manuscrits de Suidas et de ses sources, Mme Adler a dû consacrer plus de quinze années de labeur acharné. Elle a tiré le meilleur parti des travaux de de Boor, de Wentzel, de Reitzenstein. Elle a pu consulter à la bibliothèque de Copenhague les notes et les collations inédites de Reitzenstein. De Wentzel, elle a pu utiliser aussi des inédits, en particulier des recherches sur les sources de Suidas. Enfin elle a eu entre les mains une collation du Coislin 347 par Léopold Cohn. Si l'on ajoute que Mme Adler a pu s'adjoindre pour le dépouillement des manuscrits de Suidas un certain nombre de collaborateurs, on la félicitera de s'être ainsi ménagé les meilleures chances d'achever heureusement la monumentale édition qu'elle a entreprise.

Le résultat répond à l'effort accompli. Le nouveau Suidas offre un texte scientifiquement établi que l'on pourra utiliser avec confiance. Des sigles dans les marges indiquent les recueils où Suidas a dû puiser. Lorsque la glose semble d'origine complexe, plusieurs sigles y sont apposés ; lorsque l'on en ignore la source, l'éditeur avoue son ignorance. L'apparat critique est divisé en trois rubriques. La première renvoie aux textes parallèles, aux écrivains cités. Une seconde rubrique indique les gloses répétées

par Suidas lui-même ou par les compilateurs (comme Zonaras) qui se sont servi de son lexique. Enfin, les variantes des manuscrits sont relevées avec précision, quelques conjectures sont signalées. Mais l'éditeur n'en donne qu'un tout petit nombre. Il a voulu seulement publier le lexique qu'a pu compiler un Byzantin du x[e] siècle. Lors même que les sources de Suidas existent encore (les *scholies* d'Aristophane par exemple, ou l'*Anthologie Palatine*), il ne s'agit pas d'introduire les leçons authentiques de ces textes, mais de respecter les fautes même que Suidas a dû trouver dans les manuscrits qu'il a consultés. Ce principe paraît juste : M[me] Adler s'est proposé d'éditer Suidas, non pas de restituer dans leur forme originale les textes qu'il a dû copier. L'éditeur a pour devoir de fournir le plus exactement possible le texte du compilateur, non de rectifier ses erreurs. Seulement le lexique doit être utilisé avec précaution, il fournit des matériaux précieux, mais qu'il reste à élaborer. Pour les citations d'écrivains que nous possédons, l'inconvénient n'apparaît pas grand. Page 88, glose 948, à propos de ἀκωκή, Suidas cite un texte d'Arrien qui semble pris à Constantin Porphyrogénète : λόγχας δὲ εἶχον παχείας, etc... Les manuscrits de l'Ἰνδική ch. 24 donnent la leçon bien supérieure ἐφόρεον pour εἶχον.

Mais là où nous avons affaire à des gloses grammaticales, il est malaisé d'interpréter le texte souvent absurde de Suidas et de retrouver la leçon primitive. Les gloses lexicographiques qui expliquent des mots tombés en désuétude depuis longtemps, copiées de lexique en lexique par des ignorants, ou ce qui est pis, par des demi-savants, ont bien des chances d'être gâtées. Quelques exemples donneront une idée des problèmes souvent difficiles qui se présentent. Soit le début de la glose 453, p. 487. βούπαις : ὁ νέος, ἐφῆλιξ, βουκόλος. La glose se retrouve telle quelle dans les *Anecdota* de Bachmann 181, 13. Il n'est pas douteux, en tout cas, qu'un lecteur s'est mépris sur le sens du mot et a inséré l'addition βουκόλος : βούπαις comprend le préfixe augmentatif βου- (v. Boisacq *s. u.* Βου-γάϊος). Le mot est expliqué dans une scholie des *Guêpes* au vers 1206 : ὁ βούπαις ἡλικίας ὄνομα, ὁ νέος δ' ἐφῆλιξ. L'article d'Hesychius remonte sans doute à la même origine : νέος, μέγας, ἀφῆλιξ, μέγας παῖς, etc... Mais à la première partie de la glose a été ajoutée chez Suidas et dans les *Anecdota* de Bachmann une addition absurde. L'apparat renvoie d'ailleurs à Nauck, *Aristophane de Byzance* 93, 15, qui a bien défini la difficulté.

Dans d'autres cas, M[me] Adler abandonne le lecteur à ses propres forces pour interpréter le texte. — C'est un fait bien

connu que, dans un grand nombre de gloses dialectales, le B a servi à transcrire le digamma. Le procédé est ancien, attesté dès le v^e^ siècle sur des inscriptions (voir p. ex. Bourguet, *Le dialecte Laconien*, p. 66 et suiv.). Chez les lexicographes et en particulier chez Hesychius, l'emploi de B pour digamma s'observe constamment. Suidas, lui aussi, écrit B le digamma ancien. L'éditeur aurait pu signaler par un moyen quelconque cette catégorie de gloses. Elles sont nombreuses. Βαγεύει πλανητεύει doit se rapprocher du latin *uagus*, *uagārī*. Le mot se trouve dans les *Anecdota* de Bachmann, il est repris dans Zonaras. Il ne saurait représenter quelque chose d'ancien, c'est un emprunt tardif au latin (voir Sophocles, *Lexicon s. u.*). Au contraire, Βῶροι · ὀφθαλμοί (glose recueillie aussi dans Hesychius), semble avoir conservé un vieux nom de l'œil tiré de la racine de ὁρῶμαι ὁρᾶν etc... lat. *uereor* (avec le digamma maintenu devant ω?). — D'autres gloses posent des problèmes plus compliqués. Page 468, gl. 248, on lit : Βείδιος· ὁ ἔνδοξος. L'article ne se retrouve sous cette forme que dans le lexique de l'*Ambrosianus* B 12 sup. Un autre mot de sens différent mais de forme voisine est assez bien attesté en laconien (v. Bourguet, *Le dialecte Laconien*, p. 97). Les inscriptions offrent de nombreux exemples du mot βιδεος ou βιδυος (βιδεος IG V 1 : 32, 38, 44, 45, 65, 138, 140 ; — βιδυος 41, 136, 137, 139, 1315, etc...) Ce terme désigne des magistrats chargés de surveiller les jeux et dont Pausanias III, 11, nous parle en les appelant Βιδῖαιοι [1] (sur leur nombre et leur rôle à Sparte, voir la note de P. Foucart à Le Bas 163 a). Le vieil attique avait conservé un mot correspondant ἰδύιοι que Solon et Dracon, au témoignage d'Eustathe, p. 1158, 24, employaient pour désigner des témoins. Photius fournit une glose concordante : ἰδύους · μάρτυρας, οὕτως Σόλων. Et déjà chez Hesychius : ἰδύ.ους μάρτυρας, συνίστορας et ἰδυῖοι· μάρτυρες ἢ οἱ τὰς φονικὰς δικὰς κρίνοντες, οἱ δὲ συνίστορες. Le mot se trouve attesté dans un fragment des Δαιταλῆς d'Aristophane Kock I, 448. Il n'est pas douteux que les deux mots, attique et laconien, coïncident et se rattachent à la racine **weid-*« voir ». Le degré vocalique de la racine, les variations du suffixe entre -υος et -εος conduisent peut-être à supposer que βιδεος ἰδυῖος a été tiré d'un participe parfait féminin -εα -υῖα. On sait que ce participe se présente tantôt avec la finale -υῖα, tantôt, surtout en dorien, avec la finale -εα. Il resterait à expliquer comment un substantif masculin a été extrait d'un participe parfait féminin. —

1. Sans doute une faute pour βιδῦιοι. Sur ce mot voir maintenant Meillet Wörter und Sachen 12 (1929) p. 19 (Note de correction).

Si nous revenons à la glose de Suidas, il faut sans doute rapprocher βείδιοι, du groupe βιδεοι/βιδυοι/ἰδυῖοι. Elle se laisse tout de même difficilement interpréter. Le vocalisme de la première syllabe étonne. Mais cette orthographe peut avoir été commandée par un parti pris de grammairien. Hérodien (II, 428) posait la règle suivante : πᾶσα λέξις ἀπὸ τῆς ΒΙ συλλαβῆς ἀρχομένη διὰ τοῦ ι γράφεται εἰ μή ἐστι κατὰ γλῶσσαν Λακώνων. Entre autres exemples, il cite : βείδιοι λέγονται οἱ ἄρχοντες παρὰ Λακεδαιμονίοις. Didyme au contraire, voulait que l'on écrivît par un ι (*Anecd. Oxoniensia* II, 290). En fait, c'est toujours l'orthographe Βιδεος/βιδυος qui est attestée sur la pierre. Quant à la seconde syllabe de Βείδιος l'ι peut représenter un traitement laconien (qui s'observe aussi dans d'autres dialectes) de ε devant ο. Il subsiste malgré tout une difficulté : si les deux mots peuvent à la rigueur coïncider, les sens indiqués par les lexicographes divergent assez fortement. L'interprétation d'Hérodien concorde avec l'emploi de βιδεοι dans les inscriptions, mais l'article de Suidas Βείδιος· ὁ ἔνδοξος convient beaucoup moins bien. Comment s'est introduite l'explication : ὁ ἔνδοξος ? Il faut supposer une altération dont l'origine apparaît mystérieuse. On pourrait aussi admettre la glose de Suidas telle quelle et interpréter Βείδιος ou plutôt Βίδιος « en vue, célèbre » comme un adjectif verbal constitué avec le suffixe -ιος, qui s'insérerait dans le groupe στύγιος, πάγιος, πλάγιος. La combinaison reste en tout cas fragile.

Voilà des problèmes dont on ne peut pas demander à l'éditeur de fournir toutes les données. Quelques notes très brèves pourraient pour les gloses dialectales indiquer les textes essentiels. Bien des renvois utiles se trouvent dans les notes de Bernhardy, mais ils sont noyés dans une discussion souvent confuse. — Parfois un article absurde tel que le fournit la tradition peut être rendu intelligible par un simple rapprochement de texte. Soit page 47 gl. 443 : Ἀδένη· ἡ φλύαρος, ἡ δεῖνα. La glose se retrouve sous la même forme dans le lexique de l'*Ambrosianus*. Elle semble pouvoir s'interpréter. L'*Etym. magnum* fournit : ἁ δεῖν· ἡ δεῖνα. Ce pourrait être la même forme que dissimule la leçon ἀδένη avec une faute d'esprit à l'initiale ; η pourrait provenir de l'article suivant, la glose étant mal coupée ; quant à l'ε il peut être ancien ; le syracusain a dû pendant longtemps employer E pour désigner à la fois *e* bref, *e* long fermé, *e* long ouvert. Le mot appartient, en effet, au vocabulaire syracusain. Un fragment de Sophron (Kaibel 58) cité par Apollonius Dyscole, *De Pron.* 75 c, fournit le masculin ὁ δεῖν. L'addition de ἡ φλύαρος reste plus embarrassante. — On pourrait aussi signaler les passages qui

n'ont pas été élucidés. Βάγιον· μέγα qui se trouve déjà dans le recueil d'Hesychius demeure impénétrable.

Ces quelques indications donnent une idée des problèmes que soulève le lexique de Suidas. Mme Adler n'a pas voulu les poser ; c'était son droit, et peut-être a-t-elle eu raison, puisqu'en s'efforçant avant tout d'établir le texte et d'en démêler les origines, elle a fourni aux chercheurs des matériaux excellents. Elle n'a pas voulu s'écarter de son rôle d'éditeur au sens le plus strict ; la charge était déjà assez lourde et l'édition qu'elle nous offre apparaît excellente. La disposition des articles avec l'indication des sources dans la marge, de l'apparat critique avec ses trois rubriques apportent dans ce fatras de gloses byzantines de l'ordre et la clarté. Les hellénistes pourront maintenant les utiliser commodément et avec confiance. Mais ce ne sera pas une tâche facile que de les interpréter correctement.

P. Chantraine.

Eva Fiesel. — *Namen des griechischen Mythos im Etruskischen.* (Ergänzungshefte zur Zeitschr. für vergl. Sprachforsch., n° 5). IV-136 p. in-8°. — Vandenhoeck et Rupprecht, Göttingen, 1928.

Les recherches sur l'étrusque ont reçu ces dernières années une orientation qui les dirige vers des problèmes inédits et leur fera sans doute dépasser le point mort où elles semblaient arrêtées. En général, tantôt on s'aidait de rapprochements étymologiques pour fonder les interprétations les plus audacieuses et les parentés les plus diverses ; tantôt on s'ingéniait par la combinaison à déterminer le sens des mots et l'ordre de leur arrangement. La première méthode, qui garde ses partisans, enferme une pétition de principe qu'il serait oiseux de dénoncer. La seconde a conquis seule les rares précisions qu'on peut tenir pour définitives. Toutefois, même aux mains d'un travailleur exercé, elle reste d'un maniement très délicat, d'une application restreinte au petit nombre d'éléments que la combinaison peut faire jouer. A s'y tenir exclusivement, on doit non seulement renoncer à utiliser la majeure partie du vocabulaire, mais interdire à la linguistique toute participation au débat sur la provenance des Étrusques qui divise historiens et archéologues. Par des voies différentes, l'une et l'autre méthode tendent au même but : l'intelligence immédiate des textes.

Par là se trouve exclue de l'examen la portion la plus étendue de notre matériel, car plus de 80 % des inscriptions consistent en noms propres. Mais ces témoignages, inutilisables pour le déchiffreur, deviennent précieux au linguiste. Depuis l'œuvre magistrale de W. Schulze sur les noms propres latins, l'onomastique étrusque livre à l'exploration méthodique des enseignements d'une haute portée. M. Schulze avait d'une part colligé les noms propres étrusques et dégagé les principaux suffixes, de l'autre, montré l'importance de l'élément étrusque dans l'onomastique latine. Plus tard, Herbig comparait méthodiquement l'onomastique étrusque à celle de l'Asie Mineure[1] et mettait en évidence leur parenté étroite aussi bien dans les radicaux que dans les suffixes. Suivant cette voie, Mme Fiesel, dans un précédent mémoire, avait tenté de prouver toujours par l'étude des noms propres, que l'étrusque, ignorant à l'origine toute distinction de genre, avait acquis au contact du latin l'indice morphologique du féminin[2]. Si cette thèse n'emportait pas la conviction sur tous les points, elle n'en fournissait pas moins à l'analyse grammaticale de l'étrusque une contribution importante, appuyée sur des faits intelligemment critiqués et mis en valeur. De son côté M. Devoto dégageait avec précision les tendances phonétiques de l'étrusque qu'illustre le traitement des emprunts[3].

Aujourd'hui Mme Fiesel aborde une autre face du même problème. Sur des peintures et objets étrusques (miroirs et vases principalement), on relève très fréquemment des scènes mythologiques grecques accompagnées du nom des personnages. Les données du problème sont ainsi soustraites dans une certaine mesure à l'arbitraire de l'interprétation, les identifications acquises par le recours aux traditions grecques, et la date approximative des transcriptions fixée par le tracé des lettres ou la technique de l'objet. Comme ces représentations s'espacent sur plusieurs siècles à partir du VIe avant J.-C. et que les personnages principaux y sont maintes fois reproduits à des époques différentes, l'écart des formes de leurs noms peut mesurer l'évolution de la langue. De plus, entre l'original grec et la transcription étrusque se

---

1. Malgré son titre (*Kleinasiatisch-Etruskische Namengleichungen*, Sitzungsber. der bayer. Akad., 1914, 2), l'étude de Herbig est fondée presque exclusivement sur la comparaison de noms étrusques et lyciens. On pourrait, à l'aide des noms lydiens, accroître fortement le nombre de ces correspondances.

2. *Das grammatische Geschlecht im Etruskischen* (Forsch. z. griech. u. lat. Gramm. VII), 1922.

3. *Studi Etruschi*, I, 1927, pp. 255-287 ; II, 1928, pp. 307-341.

relèvent des divergences parfois déconcertantes qui, examinées dans leur ensemble, dénotent soit des particularités de prononciation, soit un emprunt à des dialectes différents. C'est donc un problème linguistique et un problème de civilisation à la fois qui se trouvent posés, et dont la discussion intéresse la préhistoire de la Grèce autant que celle de l'Étrurie.

Sans se dissimuler les incertitudes inhérentes à une recherche fondée sur des témoignages aussi divers et parfois si fallacieux, sans se départir d'une prudence qui écarte la tentation de tout comprendre, M^me^ Fiesel a pu établir, au terme d'une enquête minutieuse et sagace (p. 105), que les noms mythologiques grecs en étrusque forment trois catégories : 1° ceux qui sont empruntés à la tradition épique ionienne : *castur* (Κάστωρ), *nestur*, (Νέστωρ), *patrucles* (Πάτροκλος), *sature* (Σάτυρος), *sime* (Σῖμος) *truile* (Τρώιλος), etc. ; 2° ceux qui, venus antérieurement d'un dialecte dorien, en ont gardé les traits : conservation de ᾱ, du digamma, tendance des contractions. Ainsi : *aivas* (corinth. Αἴϝας), *etan* (Ἐτάων), *maxan* (Μαχάων), *prumaθe* (Προμηθεύς), *pakste* (Πήγασος), *velparun* (Ἑλπήνωρ), etc. ; 3° ceux qui paraissent remonter à une origine préhellénique et auxquels correspondent en grec des formes qui sont des survivances plus ou moins adaptées : *catmite* (Γανυμήδης), *crisiθa* (Χρυσηίς), *heplenta* (Ἱπολύτη), *talmiθe* (Παλαμήδης), *φulφsna* (Πολυξένη), etc.

L'introduction dans le monde étrusque de la mythologie, c'est-à-dire pour une part notable, de la civilisation grecque s'est donc opérée à des époques et par des cheminements divers. La tradition littéraire ionienne n'a pas eu l'action exclusive qu'on pensait lui reconnaître dans l'épanouissement de la culture étrusque : les noms qu'elle y a fait pénétrer ne sont ni les plus nombreux, ni les plus anciens. En revanche, l'influence dorienne se précise ; son importance croît à mesure que les relations anciennes de l'Étrurie et de la Grèce sortent de l'ombre. C'est dans la Grèce centrale que, dès 1920, M. Hammarström a décelé l'origine de l'alphabet étrusque[1]. Qu'il s'agisse, comme il le pensait, de la Béotie, ou plutôt selon M. Sommer[2], de la région de Delphes, il n'en reste pas moins que l'Étrurie doit à la Grèce dorienne le plus haut instrument de civilisation. Par l'intermédiaire de Corinthe, dont le rôle ne s'était pas effacé de la

1. *Beiträge zur Geschichte des etruskischen, lateinischen und griechischen Alphabets*, p. 53.
2. *I. F.*, XLII, p. 95-96.

mémoire des Romains[1], les Étrusques ont pu recevoir, avec l'alphabet, le trésor des mythes helléniques. Il n'est donc pas fortuit que le nom *vilae*, *vile* d'Ἰόλαος concorde avec la forme corinthienne Ϝιόλαϝος, ou *aevas*, *aivas*, etc., avec corinth. Αἴϝας. En retour, les noms passés en étrusque peuvent y avoir conservé des particularités que l'évolution a fait disparaître en grec. Ainsi la forme étrusque *velparun* du nom de Ἑλπήνωρ nous révèle seule l'existence d'un dorien *Ϝελπανωρ (avec métathèse probable de la liquide et de la nasale) pouvu d'un ϝ- que la scansion homérique n'attestait pas assez clairement, de même que nous ignorerions sans le témoignage de *metvia* que Μήδεια a comporté aussi le digamma. Les discussions serrées auxquelles l'auteur soumet ces correspondances et bien d'autres, abondent en remarques instructives.

Dans le détail si complexe d'une démonstration qui s'étaye sur les faits les plus variés, quelques inexactitudes se sont glissées : dans *purcius* (Φόρκος), le *-iu-* transcrirait un *-υ-*, comme osque *-iu-* : lat. *-u-*, et béotien *-ιου-* à côté de *-ου-* = ὐ (p. 34). Le rapprochement, exact en soi, prouve tout autre chose. Le timbre de *-u-* n'est en question ni dans osque *tiurrim* ou *Diumpais*, ni dans les graphies béotiennes, qui ne se rencontrent qu'après dentale, λ et ν. Il s'agit de rendre l'articulation palatalisée, là d'une dentale, ici d'une gutturale ; *purcius* indique **p(h)ork'*[2]*-*. — Quand les langues asianiques sont utilisées, les noms indigènes et les noms étrangers gagneraient à ne pas être confondus : p. 29, on relève parmi les faits d'aspiration initiale lycienne en face de la psilose grecque, *humrkkã* : Ἀμόργης qui, en réalité, transcrivent indépendamment (avec une forte adaptation grecque), le vieux-perse *haumavarka*. — P. 51. L'auteur donne comme exemples d'un *ü* rendu en grec par ι ou par υ les équivalences Ὑστάσπης, *Vištāspa* ; Ὑδάρνης, *Vidarna*. Les graphies grecques dénotent simplement une tendance précoce en iranien à assimiler *vi-* en **vu-*, laquelle se réalise dans le passage du v.-p. *vi-* à pers. *gu-*. — Le nom *Mitridasta-* révélé par les inscriptions lydiennes est faussement rapproché (p. 53) de Μιθριδάτης et comparé aux cas où *-τ(τ)-* et *-στ-* alternent : il signifie simplement : « main de Mithra » (v.-p. *dasta-*). — Αὐτοφραδάτης et lyc. *watapprdatehe*

1. Tacite, *Ann.*, XI, 14.

2. A propos de ce nom, il eût fallu signaler (p. 34-35) que Πόρκος existe à côté de Φόρκυς (cf. aussi Πόρκης, Πόρκις), ce qui laisse croire que l'étrusque a emprunté une forme à Π- initial.

(gén.) ne sauraient témoigner pour ou contre l'alternance gr. -αυ- : lyc. -*ev*- (p. 81). Les deux premières syllabes du nom iranien, correctement rendues en lycien, ont reçu en grec une interprétation évidente. — Il serait aisé et vain de noter çà et là de menues inconséquences, qui n'atteignent pas le fond de la démonstration. Mieux vaut engager la discussion sur des problèmes de plus ample portée.

L'équivalence étr. *aivas vilatas* : Αἴας Ἰλιάδης conduit l'auteur à examiner les diverses transcriptions du digamma en grec et à se demander la raison de doublets tels que Οἰλιάδης : Ἰλιάδης, Οἰλεύς : Ἰλεύς. M. K. Meister (*Homer. Kunstspr.*, p. 196) conteste ces identifications, « car Οἰλεύς serait le seul cas d'un digamma vocalisé ». Argumentation singulière, que Mme F. essaie, à bon droit, de repousser : dans des noms étrangers, comme Οἰλεύς ou ὑάκινθος, dit-elle (p. 15), la graphie est très instable, car on ne sait si l'articulation du son à reproduire — ici un *w* — était exactement rendue par le signe grec. La réfutation, si juste qu'en soit le principe, aurait gagné à l'examen des faits dialectaux. Il serait inexact de juger indécises les notations grecques, qui n'appartiennent ni au même dialecte, ni à la même époque. En ionien littéraire, la disparition du ϝ- et l'articulation particulière de υ ne laissaient pas d'autre moyen que ο- pour rendre un *w*- : on écrivait donc Οἰλεύς (que Hésiode écrira Ἰλεύς), et Οἰτυλός en face du laconien Βειτυλος qui atteste à la fois la persistance du son *w*-, la prononciation relâchée de β- et une certaine négligence dans le choix de ϝ- ou de β- pour noter *w*-. Mais dans les régions éolisantes où l'ionien gardait un υ (non *ü*), on avait la faculté de l'employer dans Ὑέλη (lat. *Velia*) qui deviendra Ἐλέα en attique. Un Athénien ne pouvait reproduire que par Οἀξος le nom de la ville qui, en Crète, était encore ϝαξος. Le cas de mots étrangers tels que ὑάκινθος qui ont pénétré en grec à une date très reculée pour passer d'un dialecte à l'autre, ne peut être assimilé aux mots précédents qui sont ceux-là mêmes que Mme F. a cités sans en tirer parti suffisamment.

C'est surtout dans la détermination des noms préhelléniques que les recherches de Mme F. nous apparaissent fructueuses. Elle a mis en relief les traits auxquels ils se reconnaissent : flottement de leur graphie, suffixes caractéristiques, origine étrangère des mythes. Ainsi l'équivalence Χρυσηΐς = *crisi*θ*a* est justifiée (p. 38) par une variante Κρυσεῖς, qui s'apparente à des noms de lieu : Κρύασσος en Carie, Χρῖσα au sud-ouest de Delphes; en étrusque, l'emprunt a été pourvu du -θ*a* des diminutifs féminins. Si l'on remarque en outre le grand nombre de localités asianiques où

égéennes en Κρυσ-, on obtient un ensemble de concordances non fortuites et qui peuvent d'ailleurs trouver des parallèles exacts. De la série Κρισεῖς : Κρῖσα : Χρυσηίς nous rapprocherions Βρισηίς : Βρῖσα : Βρυσέα. Les données étrusques fournissent ainsi le moyen de contrôler la valeur de formes grecques altérées par une étymologie rationaliste, adaptées aux mythes ou les déterminant. Aussi, tout en louant la prudence de l'auteur à restituer pour chaque nom une histoire dont tant de détails demeurent mystérieux, souhaiterait-on parfois une décision plus ferme et des conclusions plus rigoureuses. Quand les faits parlent nettement, il importe de ne pas en déprécier le témoignage, et de resserrer le débat en formulant des thèses précises. Nous voudrions montrer, par quelques exemples, que les noms préhelléniques gardent en étrusque un aspect plus fidèle encore et plus instructif que ne l'a dit l'auteur.

Le grec offre à la fois Περσεφόνη et Φερσεφόνα, à quoi répond étr. *φersipnai* (*-ei*), ce qui laisse indécis le caractère sourd ou aspiré de l'occlusive initiale. « Les rapports phonétiques, dit M^me^ F. (p. 34), sont très compliqués et l'initiale ancienne du premier terme de ce composé est difficile à établir, car il renferme vraisemblablement un nom étranger, tandis que la seconde partie -φόνα,-φα(τ)τα paraît grecque et indo-européenne, et doit être presque sûrement rapportée à la racine φεν-, φα- (θείνω, φόνος, φατός, etc.). » L'origine indo-européenne du second terme nous paraît d'autant plus contestable qu'on a attribué au premier un prototype étranger, et que les variantes -φονα, -φοννα, -φονεια, -φασσα ne favorisent pas le rapprochement de θείνω. On peut se demander aussi ce qui, dans la légende de Perséphone, motive une pareille étymologie. En tout cas, la question de l'initiale comporte une solution dont le principe a été énoncé depuis longtemps ; B. Keil a établi (*Hermes*, XLIII, 1908, p. 536-537) que Περσε- est exclusivement épique et ionien ; partout ailleurs, dans l'ensemble des inscriptions, on trouve Φερσε-. Cette démonstration, qui a échappé à l'auteur, confère une authenticité précieuse au φ- étrusque et rattache *φersipnai* à une tradition probablement dorienne.

Πολυξένη est rendu par *φulφsna* que M^me^ F. (p. 47) cherche à expliquer par une palatalisation [?] de la gutturale intérieure au voisinage de *-l-* et une simplification du groupe difficile **-χsn-*. Elle se demande même si la forme étrusque n'enseignerait rien sur l'initiale énigmatique de ξένος. Le seul fait qu'il s'agit en réalité de ξενϝος doit écarter ξένος du débat, mais rend plus étrange encore l'absence du digamma dans *φulφsna*. D'autre part, pourquoi l'étrusque n'aurait-il pas maintenu **φulχsna* si *elχsntre* (Ἀλέξανδρος) s'est conservé, quand la longueur du mot y rendait l'accumulation des consonnes

plus incommode encore? Essayer de passer de -ξ- à -φs-, comme le fait l'auteur après Pauli, c'est renverser l'ordre des probabilités. Si Πρίαμος et Ἑκάβη se dénoncent comme non grecs par leurs suffixes, le flottement de leur forme, et leur origine troyenne, ainsi qu'il est noté justement (p. 23 et 63), comment admettre que la fille de Priam et d'Hécube, Polyxène, dont la légende est associée aux vieilles traditions de Cypre, porte un nom grec, à la fois si transparent et si singulier? En tenant compte de ces particularités préhelléniques, on attribuera la priorité à *φulφsna* dont le second élément, qui valait approximativement *-ψενα, a pu être adapté en -ξενα. Dès lors on peut se demander si l'on a vraiment affaire à gr. πολυ- pour le premier élément que reproduisent trois noms : *φulφsna* : Πολυξένη, *φulnike* ; Πολυνείκης et *pultuke* : Πολυδεύκης[1]. On sait, en effet, l'extrême complication de la vieille légende thébaine de Polynice, et d'autre part que les noms des Dioscures résistent à toute interprétation ; leur personnage garde des traits minoens[2]. M^me^ F. observe en outre (p. 34) la discordance de *pul-* et de *φul-* pour transcrire un élément identique dans les noms grecs. Autant d'indices qui tendent à relier ces noms entiers au grand fonds préhellénique. Il n'est de choix qu'entre cette conclusion et l'hypothèse invraisemblable d'hybrides gréco-préhelléniques.

De Γανυμήδης à *catmite* (d'où le *Catamitus* de Plaute) il y a une différence analogue qui relève vraisemblablement de la même origine. M^me^ F. admet (p. 67), d'après Herbig, que-*n*(*u*)*m*-, devenu *-mm-*, a été dissimilé en *-tm-*, car la chute de *-u-* laissait le sentiment d'une limite syllabique entre les deux nasales. La dentale suivante aurait agi comme pour lyc. *Medemudi* : Μενεμυδις. Hypothèse bien fragile qui suppose un *-u-* assez faible pour ne pas empêcher une assimilation *-nm-* > *-mm-*, et assez fort pour provoquer une dissimilation *-mm-* > *-tm-*, et remplacer en outre une suite aisée *-mm-t-* par *-t-m-t-*. Le rapport des deux formes nous paraît exactement inverse : *catmite* doit continuer un original qui était à peu près *Γαδυμήδης dissimilé en Γανυμήδης précisément comme *Medemudi* en Μενεμυδις. D'ailleurs, un Grec ne pouvait s'empêcher de jouer sur la ressemblance de Γανυμήδης et de γάνος, γάνυμαι.

---

1. La graphie *pulutnike* du nom de Polynice (miroir LVI, 1) pourrait s'expliquer par la faute d'un graveur qui aurait commencé d'écrire le nom de Pollux *pul*(*u*)*tuke* et se serait repris après le *-t-*. — Peut-être l'inexplicable *heplenta* (Ἱπολύτη) p. 63, doit-il sa finale à l'influence de *atlenta* (Ἀταλάντη).

2. Voir Nilsson, *The Minoan-Mycenaean religion*, p. 469 et suiv.

Grâce à l'auteur, le problème si débattu du nom d'Ulysse progresse vers une solution ingénieuse par le détour de l'étrusque *uθuste*, *uθuze*, etc. Il s'agit en effet d'un radical qui ne contenait pas moins de trois phonèmes étrangers au grec : une dentale probablement cacuminale qui a abouti à δ ou à λ suivant les dialectes et qui paraît se retrouver aussi dans les alternances connues δάφνη : λάφνη, lyc. *Dapara* ; Λαπαρας, etc. ; dans la seconde syllabe, une voyelle *-ü-* intermédiaire entre *-ι-* et *-υ-* ; et un son à la fois sifflant et dental que les Grecs ont imité par *-σσ-* ou par *-στ-* (*-σθ-*) : Ἄιγισσος, Αἴγισθός ; Ἀλασσός, Ἀλάστης, etc. et qui justifie l'opposition *-σσευς* : etr. *-ste* du nom d'Ulysse. Comme d'autre part on observe des échanges entre *-σσ-* et *-ξ-* dans des mots d'emprunt (κρισσός, κριξός ; Τόσσις, Τόξις[1]), M^me^ F. est conduite à penser qu'un *Ὀλυξευς dialectal aurait abouti à lat. *Olyxes*, *Ulyxes*. Elle doit donc recourir, parmi les nombreuses formes connues, justement à celle qui n'est pas attestée. Nous n'objecterions rien pour le principe, si une autre voie ne nous semblait préférable. La sifflante complexe est de celles qui sont notées par -T- -Σ- -TΣ- sur les monnaies et dans le nom de de Messambria aux v^e^ et IV^e^ siècles (cf. Μελσεμβρια chez Etienne de Byzance), et auxquelles Foat (*J. H. S.* XXV, p. 346-347 ; XXVI, p. 286) attribue justement une valeur voisine de *-ts-*. On comprend que cette sifflante spéciale soit représentée en grec par *-σσ-* ou par *-στ-*. Mais un phonème étranger qui participe de deux sons dans la langue où il passe y est en équilibre instable, et à côté de *-στ-*, on attendrait l'équivalent de **-ts-* : c'est précisément *-ks-* (*-ξ-*) qui en était le seul substitut possible en grec. Entre *-ξ-* et *-στ-* s'établit la moyenne *-σσ-*. Ceci posé, il n'est plus nécessaire de postuler en grec une forme problématique pour rendre compte d'une altération qui a pu se produire en latin soit spontanément, soit par tout autre intermédiaire.

C'est un phonème probablement analogue que nous retrouvons dans les noms de Memnon et d'Agamemnon qui ont donné en étrusque *memrun*, *aχmemrun*. On y a reconnu depuis longtemps une différenciation comparable à celle de γνώμη > *gruma* (cf. *hominem* > esp. *hom(b)re*). Mais la diversité des formes grecques (Ἀγα μεμνων, -μεδων, -μεμμων, -μεννων, -μενων, -μεσμων) déconcerte tout essai d'étymologie. « La question se trouve simplifiée, dit l'auteur (p. 66), s'il s'agit ici encore d'un com-

1. Les aoristes en *-ξ-* qui se sont généralisés à partir des thèmes à gutturale n'auraient pas dû être cités (p. 55) parmi ces alternances

plexe phonique préhellénique qu'il n'est peut-être pas possible de déterminer exactement. » En fait, puisqu'il faut évidemment renoncer à interpréter ce nom comme grec, on pourra établir entre ces variantes une chronologie relative si l'on précise la nature du phonème qui les a provoquées. C'est, nous semble-t-il, le même que nous trouvions dans le nom d'Ulysse, soit un complexe dental-sifflant *-*ts*-, mais dont l'élément dental se sonorisait au contact de -μ- de la seconde syllabe. Dès lors, suivant que la dentale ou la sifflante l'emportaient, on obtenait -δμ-ou -σμ-. De là résultaient, dans le premier cas : *-μεδμων assimilé en *-μενμων, puis -μεμνων (et *memrun*), comme μεσοδμή en μεσομνή ; dans le second, -μεσμων, puis -μεμμων. Quant à -μεδων et -μενων, ce sont des substitutions manifestes.

Ces observations indiqueront peut-être l'intérêt des recherches de Mme Fiesel non seulement pour l'étruscologie, mais pour l'étude des mythes et des noms mythiques en grec. Si ce petit livre pouvait discréditer l'étymologie parasitaire que les historiens de la religion grecque ne se décident pas encore à bannir, il vaudrait déjà à son auteur notre reconnaissance. Mais il donne en outre l'exemple d'une monographie large et méthodique, où l'érudition s'allie au bon sens, et qui apporte, avec des conclusions neuves, l'amorce de recherches fécondes.

E. Benveniste.

Plautus *Rudens*, Text und Commentar von Friedrich Marx (Abh. d. philol.-histor. Kl. d. sächs. Akad. d. Wissensch., XXXVIII Bd) ; 322 pp. gr. in-8° ; Leipzig, Hirzel, 1928. Prix : 20 M. 10.

Comme nous l'apprend M. Marx dans une brève préface, cette édition du Rudens devait d'abord figurer dans la « Collection de Commentaires scientifiques d'auteurs grecs et romains » dirigée par G. Kaibel et publiée par la librairie Teubner. Le contrat fut signé en 1896 ; et M. Marx se mit à l'ouvrage, fort de la promesse que lui avait faite Kaibel que la plus grande liberté lui était laissée en ce qui concerne la nature et les dimensions du commentaire. Mais lorsque trente ans plus tard, il présenta son manuscrit à la librairie Teubner, les conditions avaient changé. L'après-guerre ne permet plus aux éditeurs, aussi bien de ce côté-ci que de l'autre côté du Rhin, les impressions dispendieuses faites pour le seul amour de l'art ou de la science. Les dimen-

sions du volume effrayèrent le libraire, malgré les coupures opérées, malgré la suppression de la traduction; et en dépit de l'autorité de son nom et de la valeur de son œuvre, M. Marx se vit refuser le livre qu'on l'avait naguère sollicité d'écrire. Heureusement, l'Académie de Saxe, qui déjà en 1922 avait accueilli son étude sur les « *Molossische und bakcheische Wortformen in der Verskunst der Griechen und Römer* » (XXXVI Bd. 1 H.) voulut bien adopter l'enfant sans toit, et faire figurer dans ses Mémoires l'édition indésirable. Il faut l'en remercier, et il faut féliciter M. Marx de son heureuse fortune. L'autorité de son nom lui a permis de trouver une hospitalité large chez un hôte désintéressé. Mais s'il eût été un débutant encore obscur, eût-il, à mérite égal, trouvé les mêmes concours ? J'ai tenu à raconter les péripéties de cette publication pour montrer à quelles difficultés peuvent se heurter les savants les plus qualifiés, et combien il est urgent que l'Europe retrouve son assiette, si l'on ne veut pas que le goût de la recherche pure tombe à jamais dans l'abandon et dans l'oubli. Car s'il était étouffé quelque temps — je parle seulement de ce qui concerne les études relatives à l'antiquité — je suis persuadé qu'il aurait grand peine à renaître : il n'est pas nécessaire, j'imagine, d'en énumérer les raisons, que chacun des lecteurs de cette Revue connaît ou soupçonne.

Autant qu'il m'a semblé, le texte même de la comédie ne présente pas de grandes nouveautés. En ce qui concerne les manuscrits eux-mêmes ; ils ont été lus, relus, collationnés tant de fois que ni du côté du palimpseste, ni du côté des Palatins il n'est permis d'espérer quoi que ce soit d'important d'une nouvelle collation. M. Marx s'en est donc rapporté à l'apparat de Loewe-Goetz-Schoell, et à l'étude de Lindsay sur le *codex Turnebi*. Toutefois, comme L. Havet dans son édition de l'*Amphitruo*, comme Lindsay dans celle des *Captiui*, il a suivi l'orthographe des manuscrits, qu'il s'est refusé à vieillir systématiquement et à unifier, comme l'on fait Loewe-Goetz-Schoell, Leo et Lindsay lui-même dans les éditions complètes qu'ils ont données de Plaute. Il n'y a pas de question plus embarrassante pour un éditeur d'un texte latin, et surtout d'un texte archaïque, que celle de l'orthographe. Les manuscrits sont des guides peu sûrs en la matière ; même les plus anciens, comme l'*Ambrosianus* de Plaute, présentent des formes manifestement rajeunies, et des graphies incohérentes : tantôt ils écrivent *aequom*, tantôt *aequum*, *aequm*, *aecum ; miserrumus* ou *miserrimus* ; tantôt ils assimilent les préfixes, tantôt ils conservent la graphie étymologique : *inrumpō* et *irrumpō*, *inbellis* et *imbellis*, *inlustrō* et *illustrō ; quidpiam* ou

quippiam etc. Ils ont tantôt des formes pleines, tantôt des formes réduites *mihi*, *nihil* et *mī*, *nīl ; opust*, *aequomst* et *opus est aequom est*, *diuitiae* et *dītiae*, *dixistī*, et *dixtī*, etc. Dans la flexion, ils confondent les désinences *-ēs* et *-īs*, *-ē*, et *-ī* (*omnes* nom. *omnīs* acc. ; *sapiente* ou *sapientī*). Dans la transcription des noms grecs, toutes les fantaisies leur sont licites : confusion de *i* et de *y*, *u* ; suppression ou intrusion d'aspirées, etc. C'est un chaos, auquel *a priori* on est tenté de remédier. Mais s'il est facile de voir le mal, il est moins aisé d'y apporter le remède. Quels critères adopter pour fixer l'orthographe plautinienne ? A vrai dire, sur plus d'un point, nous n'en savons rien. Prendra-t-on comme modèle la graphie d'un texte épigraphique contemporain de Plaute, le Sénatusconsulte des Bacchanales par exemple ? On sait que dans ce texte les diphtongues sont soigneusement maintenues, et les consonnes géminées notées par un seul signe : *Sei ques esent quei sibei deicerent necesus esse Bacanal habere*. Aucun des éditeurs de Plaute n'a osé aller jusque là : et leur prudence est d'autant plus louable que cette orthographe du Sénatusconsulte des Bacchanales a toutes chances d'être archaïsante à outrance, et de ne représenter nullement les habitudes contemporaines. Dans le décret de Paul Émile, qui est de trois ans plus ancien, les géminées apparaissent déjà notées : *possidere*, *vellet*, *essent*, à côté de *iousit*, *posedisent*. On sait que c'est à Ennius que les grammairiens latins attribuent l'initiative de l'usage du double signe : *nulla tunc geminabatur littera in scribendo : quam consuetudinem Ennius mutauisse fertur*, *utpote Graecus Graeco more usus* (Festus 374 Lindsay). Toutefois l'usage du double signe ne semble pas avoir prévalu tout de suite, au moins dans les inscriptions, et jusqu'à l'époque des Gracques on trouve des consonnes doubles notées par une seule lettre. Quelle a été l'attitude de Plaute ? A-t-il adopté tout de suite la réforme d'Ennius ?... Je ne pense pas qu'on puisse regarder comme remontant jusqu'à lui la forme *comisatum* que M. Marx reproduit d'après les manuscrits, au v. 1422. *Comisari*, *comesari* sont des graphies de l'époque impériale dues à de fausses étymologies qui rapprochaient le verbe soit de *comis* (cf. Velius Longus GLK VII 72, 18), soit de *comedo*, *comesus*. Si l'on adopte *comisari*, il n'y a pas de raison de ne pas adopter aussi *commessari*, *commissari* qu'on trouve par ailleurs[1]. Et si l'on garde *comisatum*, pourquoi restituer le double

1. Most. 989: comisatum *A* commissatum *Pal.* commess-. B^2 D^3 ; Most. 317 commissatum *CD* commisatum *B* ; Sti. 775 : comissatum *CD* omnis satū *B* ; Pers. 568 : comisatum *AB* ; Sti. 686 : comissatum *Pal.*

s dans *mus*<*s*>*itabo* du v. 1029 ; et préférer la graphie *bassilicus* de *B*, v. 435, au *basilicus* de *D* confirmé par *basiliscus* de *C* ? Plaute a-t-il noté ou non l'aspirée grecque ? et faut-il écrire chez lui *bracium*, *Aceruns* alors que la scansion nous indique qu'il prononçait *bracc(h)ium*, *Acc(h)eruns* avec une première syllabe longue ? Du reste même le Sénatusconsulte n'est pas sans variations incohérentes ni sans faux archaïsmes : il note *aedem* en face de *aiquom*, et il écrit barbarement *oquoltod* « occulto », alors que la racine de *celāre*, de *occultus* n'a jamais comporté de labio-vélaire. Mais le rédacteur avait le sentiment qu'à une prononciation *cum* devait correspondre une graphie *quom* : de là la fausse graphie *oquoltod*, où le groupe *-quo-*note une prononciation *-cu-*. En syllabe finale il écrit constamment le *d* final de l'ablatif dans le corps de l'inscription : *sententiad*, *oquoltod*, *poplicod*, *preinatod*, *exstrad* ; mais une addition finale porte la forme sans *d* : *in agro Teurano*. Si dans un texte particulièrement soigné se trouvent de pareilles inconséquences, et d'un texte à l'autre des contradictions irréductibles, il serait bien osé de vouloir rétablir l'orthographe de Plaute. De là, deux attitudes. Celle qui consiste à adopter une orthographe unifiée, semi-archaïsante partout, à écrire par ex. *seruos*, *tuos*, *equos*, *ignauos*, *sequontur*, *congruont*, *rel(l)icuos* ; *pauperrumus*, *maxumus* ; à généraliser dans les thèmes en *-i* le nominatif pluriel en *-ēs* et l'accusatif en *-īs* (*trēs-uirī* mais *trīsuirōs*), à rétablir les formes contractes *nil*, *mī*, *opust*, *dixtī*, *surpuī*, *cessārunt* là où la métrique l'exige ; celle au contraire qui consiste à suivre les manuscrits dans toutes leurs variations, tous leurs rajeunissements, toutes leurs inconséquences sans vouloir les interpréter. Les deux méthodes ont leurs avantages et leurs inconvénients. La première comporte de la part de l'éditeur une dose d'arbitraire indéniable ; et d'un autre côté, comme je l'ai dit déjà, elle a le défaut d'être trop timide : elle n'ose pas aller jusqu'au bout, peut-être parce qu'elle n'a pas réussi à le fixer. L'autre accepte de gaieté de cœur d'imprimer des formes qui manifestement ne sont pas plautiniennes : il est certain que Plaute ne peut avoir écrit *aequum* ou *uult*. Et malgré tout, comme la graphie de nos manuscrits est loin d'être uniforme, qu'il y a non seulement entre le palimpseste et les palatins, mais même dans le palimpseste ou entre les palatins eux-mêmes des différences notables, l'éditeur est obligé de faire un choix, c'est-à-dire d'introduire l'arbitraire. Ainsi par exemple au v. 702 du Rudens, M. Marx imprime :

Vt aequm has petere intellego, decet abs te id impetrari,

aequm étant la leçon de *C*, tandis que *B D* ont *aequum* (la forme est disparue du palimpseste) ; mais au v. 715 :

Neu te in carcerem conpingi est aequom *aetatemque ibi,

B ayant *aequom*, tandis que *CD* ont *aequm*.

Dans sa préface M. Marx écrit : « *Nihil* etiam ubi monosyllabon est, ita scripsi ; sicuti *clauatorem* scribimus *clatorem* legimus. Neque enim intellego eorum rationem, qui coniunctionem *cum* ubique tollunt *quom* scribendo, praepositionem *cum* nolunt tangere ». Pourtant il introduit le génitif *supplici* (sans italique) par ex. v. 25 :

Nihil ei acceptum est a periuris supplici

quand les manuscrits ont *aperiuriis supplicii*. Inversement, là où les manuscrits ont *peristis*, il restitue (cette fois avec un *i* en italique) *periistis*, e. g. v. 813 :

Periistis ambo. si appellabit quempiam[1].

Pourquoi ce double traitement ? Et si l'on admet que les graphies *dixistis*, *opus est*, *mihi* doivent être conservées même quand elles correspondent sûrement à des prononciations *dixtis*, *opust*, *mī* assurées par la métrique, pourquoi ne pas admettre inversement que *peristis* peut noter une prononciation *periistis*, et que la graphie *peristis* témoigne de la répugnance que le latin a manifestée pendant toute la période républicaine à noter à la suite deux *i* ou deux *u* ? En ce qui concerne l'assimilation des préfixes, la plupart des éditeurs sont d'accord pour admettre implicitement que les formes non assimilées, les graphies étymologiques sont les plus anciennes. Ainsi par ex. v. 872 :

Bono animo melius te in neruom conrepere.

Tel est le texte de M. Marx, de Lindsay, de Leo, de Goetz-Loewe-Schoell. Les manuscrits se partagent : *A* a *conrepere* ; *B*, *correpere*, *CD*, *corripere*.

Mais c'est un postulat non démontré que les formes non assimilées sont les plus anciennes ; et les inscriptions nous montrent que les deux systèmes graphiques ont toujours été concurrem-

1. L'usage des italiques n'est pas très cohérent. On a vu qu'en fin du v. 25 supplici est imprimé sans italique ; v. 638 on lit negoti*i*, les manuscrits ayant negotii ; de même v, 641, 651 parricidi, periuri.

ment en usage : la plus ancienne inscription du tombeau des Scipions, CIL I²6 a *opsides*, avec assimilation du *b* de *ob* à la sourde qui suit : *obs*> *ops* (graphie phonétique) ; une autre de même provenance, CIL I²15, a *optenui*, *accumulaui*, autres graphies phonétiques ; l'inscription des cuisiniers falisques, CIL I²364, oppose *comuiuia* à *condecorant* (*com-* devant labiale, *con-* devant dentale suivant le traitement phonétique) ; par contre l'inscription de Spolète CIL I² 366 a *exuehito, exferto*, graphies étymologiques. On sait que le Sénatusconsulte mélange les deux graphies : il a *oquoltod* (càd *occultod* de *ob-col-tod*) ; *consoluerunt*, mais *cosoleretur* ; *comuouise* (cf. le *comuiuia* de tout à l'heure) mais *conspondise conpromesise* ; *exdeicendum ; dismota*. Dans la dédicace des Vertuleii, CIL X 5708, l'assimilation est normale : *di[f]eidens, afleicta, poloucta* (c.-à-d. *diffidens, afflicta, pollucta*), *condemnes*. Dans l'épitaphe de Claudia, CIL I² 1211, il en est de même : *asta*, *pellege*, *deilexit* (= *dilexit*). Qui oserait conclure de là que dans les textes attestés A DATE HISTORIQUE les formes non assimilées sont les plus anciennes ?

Lucilius enseignait déjà avec une sage prudence :

accurrere scribas
Dne an c non est quod quaeras eque labores.

Encore faudrait-il être conséquent avec soi-même, et si l'on admet que les graphies étymologiques sont antérieures aux autres, les adopter partout où elles sont attestées. Or v. 868 on lit :

Rapior optorto collo. CH. Quis me nominat.

B a *opto*, *CD obterto*. M. Marx s'est évidemment décidé en faveur de la graphie de *B* parce qu'il est persuadé de la supériorité de ce manuscrit sur les deux autres. Mais alors c'est préférer la forme récente, ou que l'on croit telle, à la forme ancienne, ou du moins qu'on s'imagine ainsi. Ne valait-il pas mieux se référer à la graphie du v. 853 où *obtorto* est la seule leçon attestée ? De même une contradiction de semblable nature se révèle v. 416 :

AM. Salue, adolescens. SC. Et tu multum salueto, adulescentula.

D'après l'accord des Palatins M. Marx adopte *adolescens* ; mais *adulescentula* ne doit être que dans *CD*, si j'en crois l'apparat de Goetz-Loewe-Schoell qui signalent la variante *adolescentula* dans *B*(M. Marx n'indique rien dans son apparat).

Au v. 563 M. Marx suit *A* qui a *opsecro* tandis que BCD ont *obsecro*. Au v. 599 il écrit *ascensionem* avec *B; CD* ont *adcensionem* d'où Goetz-Loewe-Schoell ont tiré *adscensionem*; mais v. 601 *adgredirier* avec *CD*, tandis que *B* a *aggredirier* (ce que n'indique pas son apparat); v. 809 *adsistite* avec *CD* tandis que *B* a *assistite* (également omis dans l'apparat); v. 922 *expectare* avec *BC* tandis que *D* a *exspectare* (non mentionné). V. 1043 il restitue *me a<d>pellis*, les mss. ayant *mea pellis*(*CD*) ou *mea pillis* (*B*)Lindsay lit *appellis*. Dans tous ces cas encore qui a raison? Il est inutile d'allonger cette liste d'exemples.

Je ne veux pas chercher chicane à M. Marx sur ce point; j'ai voulu seulement montrer combien il est difficile en pareille matière de n'être jamais en contradiction avec une méthode, et avec soi-même. Même L. Havet, qui était un logicien implacable et qui tirait jusqu'au bout les déductions qu'il jugeait nécessaires de prémisses ou de principes dont il avait admis la vérité ou l'évidence, en matière d'orthographe, s'est vu amener à tempérer la rigueur des règles qu'il avait posées. Je ne puis que renvoyer aux §§ 118-129 de ses *Règles pour éditions critiques*. Et l'on s'explique que M. Lindsay, après avoir respecté la tradition manuscrite dans ses *Captiui*, ayant à publier les Comédies de Térence dans la *Bibliotheca Oxoniensis*, avec un apparat critique réduit, se soit résigné à prendre une cote mal taillée, adoptant *paullum* «quia fere semper aliquot codices *paululum* praebent ubi ceteri *paulum* », mais se refusant à écrire *caussa* « neque ausus sum formam sine dubio Terentianam *caussa* scribere cum desit omnino in codicibus geminatae S litterae indicium ». La « leçon des manuscrits » paraît être a priori un mol oreiller sur lequel peut se reposer une tête prudente ; mais à la pratiquer, on s'aperçoit qu'elle vous ménage bien des angoisses et des cauchemars. En tout cas — bien que dans une édition savante, à l'usage des seuls érudits, et à condition de donner toutes les variantes graphiques des manuscrits, ce soit peut-être, à tout prendre, la plus plausible, — cette fidélité à la tradition n'autorise pas à imprimer comme le fait M. Marx, v. 871 par ex. :

LA. Adulescens Pleusidippus. CH. Vt nanctus habe.

Il faut, avec Acidalius, lire *nanctu's*; de même qu'au v. 183 où M. Marx écrit :

Si apud me essurus mihi dari operam uolo.

Fleckeisen a eu raison de rétablir *essuru's*[1]. Dans aucun des deux cas ne se justifie l'emploi d'une phrase nominale ; et l'usage constant de Plaute nous contraint à ajouter l'apostrophe qui rétablit la copule nécessaire. Par contre, je suis tout à fait d'accord avec M. Marx pour rétablir l'ancienne graphie du nom propre *Pleusidippus*. Le modèle grec ne nous est pas parvenu : on sait que pour quelques noms propres de la comédie latine, les originaux grecs nous sont inconnus. Les manuscrits, comme d'ordinaire en pareil cas, divergent et ne fournissent que des témoignages fantaisistes : *Pleusidippus*, *Plesidippus*, *Pleusedyppus*, *Plenidippus*, *Presidippus*. Sur la foi de *A* dont le témoignage concorde avec celui des Palatins, v. 554, les éditeurs modernes ont adopté *Plesidippus*. « The derivation of the name is quik uncertain », note Sonnenschein qui pourtant accepte cette leçon. Les tentatives qu'on a faites pour l'expliquer avant et après l'aveu de Sonnenschein, les rapprochements proposés n'ont pas réussi, je l'avoue, à dissiper mon incertitude : ni Πλησίμαχος, ni πλησίστιος, ni πλησίγναθος ne peuvent rendre compte d'un *Πλησίϐιππος supposé. Le *d* que l'on a dans *Pleusidippus* (*Plesi-*) est le même que celui qu'on a dans *Milphidippa* du Miles gloriosus : c'est évidemment un *d* de diminutif, le premier élément de *Milphidippa* étant *Μιλφίδιον. Je ne peux voir dans le premier élément de *Pleusidippus* autre chose qu'un *Πλευσίδιον dérivé de *πλεῦσις « navigation » qui est à πλέω ce que ῥεῦσις est à ῥέω, cf. *Pleusicles* de *Πλευσικλῆς. Or *Pleusicles* est au moins une fois écrit *Plesicles* (avec *l* suscrit) dans B^1, Mil. 610 ; comme à côté de la graphie *Pseudolus* qui est celle des manuscrits de Plaute, on trouve chez les grammairiens *Psedulus*. M. Marx a eu raison de ne pas s'en laisser imposer par l'autorité de la chose jugée, et de reprendre le procès sur nouveaux frais. Sa note du v. 335 me paraît convaincante. — Mais je ne le suivrai pas au v. 709, où se départant cette fois de sa fidélité aux manuscrits, il écrit *legirupionem* alors que *BCD* ont unanimement *lege rupionem*. Fort sagement Lindsay a gardé la leçon des manuscrits. Sans doute au v. 652 ces mêmes manuscrits ont *legirupa* ; mais le vocalisme *e* reparaît dans Pseud. 364 où *A* a *legerupa* contre les Palatins qui écrivent *legirupa*, *ibid.* 975 où *B* cette fois a *legerupam* et *A lege-* ou *legirupum* (la lecture est très douteuse) ; dans la forme corrompue du Persa 68 *legerumpam* (*legerum pam*, *lege rumpam*) ; de même qu'on lit *uiueradix* dans Caton *Agric.* 33, 3. L'influence de l'*r* a eu pour effet d'ouvrir la

1. Le *codex Turnebi*, *T*, semble du reste avoir eu *essurus es*.

voyelle précédente (cf. *cineris* en face de *cinis*) ; *legerupa* est la forme phonétique, *legi-* est une graphie analogique des autres composés plus nombreux où le premier terme est en *-i*. Au v. 297 il écrit :

Echinos, lopadas, ostrias, balanos captamus, conchas.

B a *hostrias*, CD^1 ont *ostrias*, D^2 a *ostrea*. Pour justifier la graphie qu'il adopte, M. Marx note : « Plautus hat die griechischen Ausdrücke beibehalten, in *ostrias* die lateinische Form angewandt. *Ostrias* nur hier in dem erhaltenem Plautus, dieselbe Form im Edikt des Diocletian 5, 6 p. 16 Bl. ». Croit-il sérieusement, et pense-t-il faire croire à ses lecteurs que Plaute a ici, et seulement ici, et justement dans une énumération de coquillages de noms grecs, brusquement interrompu une série concordante pour y introduire une « forme latine », et croit-il aussi qu'un rapprochement de l'édit de Dioclétien soit suffisant pour justifier une graphie aberrante dans un manuscrit de Plaute ? Un témoignage du xx^e^ siècle vaudrait-il pour rendre compte d'une graphie du xii^e^ ? Dès lors, sur quoi repose l'affirmation que *ostria* aurait été la « forme latine » du temps de Plaute ? Cette affirmation n'est-elle pas démentie par le témoignage des manuscrits qui dans *Poen.* 398 écrivent *ostreatum tergum* ? Plaute, d'autre part, connaît-il d'autres formes que *balneum*, *balneator*, *platea*, *galea* ; et même, loin de transcrire par *-ia -ium* des formes grecques en -εα, -εον ne rend-il pas au contraire les formes grecs en -ια, -ιας par des transcriptions en *-ea* : *coc(h)lea* gr. κοχλίας (cf. Capt. 80 coccleo *B*[1] occleo *DEJ* cocclee *B*[2] ; Poen 531 cocleam *libri omnes* cocleas *Nonius*) *causea* gr. καυσία (cause hanc *BD* causae hanc *C* Mil. 1178, camsem *B* causem *CD* Pers. 155), nausea ou nautea gr. ναυσία, ναυτία (nauteam *libri* Asin. 894 nautea *uel* nausea *libri* Curc. 99, nautea *A Donat*, nausea *BVEJ* Cas. 1018) ?

V. 533 :

Vtinam fortuna nunc anetina < ita > uterer

Anetina est la leçon des Palatins ; *A* a *anatina*. Au v. 1003 des Captiui les mss. ont *anites* ; Varron semble avoir préféré la forme sans apophonie *anas*, *anatis*, forme populaire comme le montre l'emploi de *anatina* dans Pétrone Sat. 56 et de *anaticus* dans Grégoire le Grand, Epist. 4, 31 ; cf. aussi *anatiarius* CIL VI 2, 9143. La forme à apophonie *anites* des Captiui est confirmée par le diminutif *aniticula* qu'on lit Asin. 693 (aniticulam *B ante corr. DEJ*,

aneticulam *B corr.*) On peut donc admettre *anitina* ou peut-être mieux encore, si nous avons affaire à une interpolation postérieure à Plaute la leçon *anatina* de l'Ambrosien, mais *anetina* n'a aucune chance d'être ancien (cf. du reste le Thesaurus II 18, 60), et doit être rayé du texte.

V. 547 :

Eadem illa credo quae meum marsuppium.

Est-il sûr vraiment que la graphie de A *marsuppium* soit la meilleure ? *B* a *marsippium* ; *D*, *marsupium*. Au v. 1313 *B* a cette fois *marsuppio*, *D* toujours *marsupium*, qui est également la leçon de E^3VJ Epid. 185. Dans Men. 254 *A* a de nouveau *marsuppium*, ainsi que *B* (mais *upp* est sur grattage) et *C* ; *D* continue à écrire *marsupium*. Les langues romanes semblent attester *marsuppium* ; toutefois leur témoignage est loin d'être sûr, cf. Meyer-Lübke Roman. Etymol. Wörterb. s.u. *marsuppa*. Mais *marsuppium* ne sera véritablement établi que lorsque l'on aura expliqué le rapport entre μάρσιπος, μαρσίπιον et la forme latine. S'agit-il d'une forme populaire à géminée expressive comme *grabattus* en face de κράβατος ? Ou bien le mot est-il venu à Rome par une autre voie que la Grèce ? On sait qu'il s'agit d'un mot oriental, peut-être apparenté à Μαρσύας, et que la Grèce a elle-même emprunté. Ou bien y a-t-il eu en Grèce un doublet *μάρσιππος μαρσίππιον formé par l'étymologie populaire sur les autres composés en -ιππος ?

V. 577 :

Eodem amictus, eodem tectus esse soleo, si pluuit.

Pluuit est la leçon de *BCD T* ; *A* n'est plus lisible mais il semble avoir porté *pluit* si l'on en croit l'apparat de Goetz-Loewe-Schoell. M. Marx note : « Die Orthographie pluuit ist auffallend : plouit scrieb Plautus, wie flouius für fluius : die Schreibung entspricht demnach der Schreibung fluuius und pluuia von flouere et plouere. So finden wir vereinzelt die Form suuo CIL I^2 1597 suuis IX 2825 neben dem üblichen suo und suis bzw. soueis » Je ne crois pas que Plaute écrivît *plouit*, mais *pluit* ; cf. Sommer Hdb.d. lat. Laut. u. Formenlehr. 2e éd. p. 164 ; même là où il faut scander *plūerat*, par ex. Men. 63, les mss. ont la graphie avec un seul *u* (la graphie *pluuerat* dans *D* est due à un correcteur de l'époque de la Renaissance) ; cf. *institūi* Most. 85. En tout cas le *pluuit* des Palatins est trop isolé pour avoir une valeur.

En dehors de cette fidélité à la tradition manuscrite, le texte se distingue en outre par certaines particularités. La fin des vers

des *Cantica* dans *A* et dans *B* est marquée par un trait vertical respectivement simple ou double. Un trait triple marque la concordance entre les deux familles. L'innovation est utile dans une édition de ce type, qui est destinée surtout aux travailleurs. Je trouve moins heureuse l'idée de souligner par des initiales en caractères gras les allitérations, d'autant plus que, pour une raison qui m'échappe, certaines ne sont pas mises en relief par ce procédé (e.g.v. 14, 20, 87, 100, 101, 102 etc.). Plusieurs conjectures personnelles sont à signaler. V. 43 à l'ordre traditionnel

Eam uidit ire e ludo fidicinio domum.

gardé par Goetz-Schoell (éd. min.) et Lindsay, M. Marx substitue

Eam uidit ire e ludo domum fidicinio

L'inversion est peu vraisemblable, et elle aboutit à une mise en valeur par la disjonction de l'épithète *fidicinio* qui est tout à fait injustifiée.

V. 125

Dic, quod te rogo.
Ecquem tu hic hominem crispum, incanum, uideras

au lieu du texte traditionnel

Dic, quod te rogo
Ecquem tu hic hominem crispum incanum uideris ?

La substitution de *uideras* à *uideris* me paraît franchement malheureuse, et ce n'est pas assez pour la justifier d'écrire « Der Versschluss uideris ist verderbt, weil, wie Becker, Stud. Stud. I, p. 164 darlegt, ohne Analogie : in den gleichartigen Versen 313 ff. lesen wir ecquem... uidistis, une V. 316 ff. ist zu ecquem... der Indikativ zu ergänzen. Da am Versschluss das Plusquamperfektum statt des Perfektum und Imperfektum sehr gebräuchlich ist (Brix zu Capt, 17) ist die Lesung uideras die wahrscheinlichste Herstellung. Vgl. V. 95,555,850. » Partout où Plaute emploie le plus que parfait, c.-à-d. le préterit du perfectum, il le fait avec la conscience nette de sa valeur, et pour introduire la notion d'achèvement dans le passé que n'expriment ni le parfait, ni à plus forte raison l'imparfait. Il serait facile de le montrer seulement avec les exemples invoqués dans le Rudens même. Restituons le v. 95 dans son atmosphère

PL. Et nos a uestris *abduxi* negotiis
Neque id *processit*, qua uos *duxi* gratia
Neque[1] *quiui* ad portum prehendere
Sed mea desidia spem deserere *nolui* :
Ea uos, amici, *detinui* diutius.
Nunc huc ad Veneris fanum uenio uisere,
Vbi rem diuinam se facturum *dixerat*.

Dixerat replace la promesse du *leno* dans son temps réel. Maintenant je viens voir au temple de Vénus où il m'avait dit (mais depuis il s'est enfui sans en rien faire) qu'il ferait un sacrifice. » *Dixit* formerait contre sens.

De même, v. 555 :

Saltem si mihi
Mulierculae essent saluae, spes aliquae forent.
Nunc si me adulescens Pleusidippus uiderit
Quo ab arrabonem pro Palaestra *acceperam*,
Iam is exhibebit hic mihi negotium.

« Si du moins j'avais conservé mes donzelles, il me resterait quelque espoir... A présent, si je rencontre le jeune Pleusidippe, qui m'avait donné un à-compte (que depuis j'ai perdu dans la tempête) pour Palaestra, il me cherchera une vilaine affaire. »

V. 850 :

PL. Quis illas nunc seruat? TR. Nescioquis senex
Vicinus Veneris ; is dedit operam optumam.
Is nunc cum seruis seruat : ego mandaueram.

PL. Qui est-ce qui veille sur elles ? TR. Un vieillard que je ne connais pas, qui est voisin de Vénus ; il s'y prêté fort obligeamment. Il les garde avec ses esclaves : je lui avais recommandé (avant de partir « *priusquam abii, mandaueram* » ; le rapport des temps est indispensable). — De la comparaison de ces emplois il résulte que l'introduction de *uideras* au v. 125 formerait contre-sens. Il n'est pas nécessaire du reste, pour expliquer le subjonctif *uideris*, de le considérer comme dépendant de *dic quod te rogo* et d'en faire le verbe d'une interrogative indirecte.

1. Nequiui *Bothe Marx*.

C'est un subjonctif marquant le doute « N'aurais-tu pas vu? » qui rend exactement l'incertitude de Pleusidippe. Je conserverais donc le point après *rogo;* mais sans toucher à *uideris* qui me paraît intangible. Cf. Amp. 748.

Amp. *Audiuistin* tu me narrare haec hodie? SO. Vbi ego *au-*
[*diuerim*?

« *M'as-tu entendu* raconter pareille chose aujourd'hui ? — Où *l'aurais-je entendu* ? ». Un emploi dans une interrogative indirecte se trouve du reste, Capt. 505 :

Rogo Philocratem ex Alide ecquis omnium nouerit;

et dans Capt. 459.

V. 268 (crétique).

Nempe equod ligneo per uias caernleas

M. Marx croit pouvoir tirer la forme archaïque *equod* de la leçon de *B* et quod (et quo *CD*). Si la chose était ainsi, on attendrait également une trace de *ligneod*.

Il devait y avoir dans l'archétype quelque surcharge, provenant probablement d'une correction faite au vers précédent (cf. Havet Man. de critique verbale § 1393), et l'existence de *et quod* dans *B* ne permet pas de conclure à l'existence d'une forme d'ablatif en *-d* dont on n'aurait dans Plaute nul autre exemple. — Quand à la contraction de *-ea-* dans *caeruleas* admise par M. Marx, elle est peu vraisemblable. Dès Plaute et Ennius sont attestées les deux formes *caerulus* et *caeruleus* que les poètes répartissent suivant les nécessités métriques :

Caeruleum spumat sale conferta rate pulsum
Enn. Ann. 385

Quamquam multa manus ad caeli caerula templa.

Mais la forme en *-eus*, plus employée par les dactyliques, a tendu à évincer la forme en *-us* (cf. la substitution de *aeneis* à *aenis* par *F* dans Vg. Aen. 4,513 et par *V ibid.* 8,22). Le *caeruleas* qu'on a ici est un exemple de ce rajeunissement, et il n'y a pas de doute qu'il faille lire avec Guiet *caerulas*.

V. 290 (Iamb. sept.).

Omnibus modis, qui pauperes sunt homines, miseri uiuunt
Praesertim quibus nec quaestus est nec edidicere artem ullam.

Les mss. ont *didicere*. Le vers trop court a été diversement corrigé : nec didicere artem <*unquam*> ullam *Schoell*; neque didicere *Lindsay* ; artem nullam *Spengel*, artem didicere ullam *Pylades*, etc. Aucune des corrections précédentes ne s'impose ; le *edidicere* de M. Marx ne me paraît pas s'imposer davantage. *Nec* surprend devant une voyelle initiale, et l'emploi de *edisco* au lieu de *disco* dans le passage ne se justifie pas. La traduction de M. Marx « Insbesondere sind es die, die keinen Erwerb haben und kein Handwerk gelernt haben » est faite sur *didicere*, non sur *edidicere*. Dans tous les exemples cités par M. Marx, Plaute Pers. 174, Aul. 599, Cic. De Or. 1. 246 *ediscō* a le sens fort de « apprendre à fond », qui n'est nullement nécessaire ici.

V. 329:

Eadem hanc, sacerdos Veneria si quid*piam* amplius scit.

M. Marx a eu sans doute raison de rejeter la correction de *hanc* en *haec* et la transposition de Leo admises par Lindsay

Eadem, sacerdos Veneriá haec si quid amplius scit.

Mais le *quidpiam* de Schoell qu'il accepte est des plus suspects (du reste Schoell lui-même ne le mentionne même plus dans la préface de l'editio minor). D'après le témoignage du Thesaurus, I 2016 on rencontre *nihil amplius*, *quid* (*quidnam*, *aliquid*) *amplius*, *neque* (*nec*, *non*, *haud*) *amplius*, *hōc amplius*, *eō amplius*, sans aucun exemple de *quidpiam*. Il est probable que le *hanc* doit être lu *hinc*, et pour la fin du vers, il eût été bon au moins de signaler en note la conjecture de J. Chauvin : si <quidem> quid amplius scit. La ressemblance des groupes *quidem quidam* explique facilement l'omission.

V. 338 (iamb. sept.) :

Quid agis tu ? — AMP. Aetatem <*hanc*> haud malam male. —
Tr. Melius ominare.

L'adjonction de *hanc* ne se justifie ni métriquement, ni séman-

tiquement. *Mala aetas*, *bona aetas* sont des locutions qui ne comportent pas de démonstratif, et *tŭ ae* forme un iambe correct.

V. 382 :

Tr. Cur tu istuc dicis? — AM. Res palam est. — Tr. Scin tu?
[eitam qui it lauatum
In balineas, cum ibi sedulo sua uestimenta seruat,
Tamen surripiuntur.

M. Marx note laconiquement « *it* ist Perfekt. » J'aurais aimé connaître les raisons de ce jugement. Faute d'explications qui peut-être m'auraient convaincu, je persiste à croire que ni la forment le sens ne permettent de voir dans *it* autre chose qu'un présent.

« Quand on va au bain, on a beau veiller soigneusement sur ses vêtements, on est quand même volé. »

V. 387 :

Sedentem flentemque opprimes. — Vt iam istuc mihi molestust.

Il est invraisemblable de voir dans la graphie *molestust* des manuscrits un reflet de la « prononciation des esclaves », et je ne crois pas qu'aucun philologue admette *molestust* au lieu de *molestumst*, pas plus que *nullust* v. 144 de *CD* alors que *B* a *nullumst*, *uenenatust* du v. 1302 contre *aequissimunst* du v. 1246. Les exemples de graphies analogues tirées des inscriptions ne prouvent rien pour la prononciation *-ust* du groupe *-umst :* Bücheler C.L.E. *nisi molestust;* 3 *moriendust;* 120,2 *hoc redeudus tibi;* 187,2 *tantum meu est ;* 241 *moriundust*. Dans tous ces cas, il s'agit seulement de l'omission de la barre transversale qui placée au dessus de l'u, note la nasale qui suit. La présence même dans les exemples qu'il cite de *moriundust* et de *redeudus* (sans nasale notée dans le groupe *und*) aurait dû montrer à M. Marx qu'il est impossible de tirer de pareilles graphies aucune conséquence sur la prononciation, et surtout sur la prononciation des personnages de Plaute.

V. 328:

Iam istoc magis usus factost
Nunc eam intro cnnsolerque eam, ne sic se excruciet animi.

M. Marx considère *istoc* comme un ablatif, si j'en juge d'après

sa note « Die Stellen an denen der Ablativ istoc vorkommt, gibt Bach Studem. Stud. II p. 232 ». On pourrait aussi vraisemblablement interpréter *istoc* (ou *istuc*) comme un accusatif, ce qui est normal dans cette construction, cf. Amph. 505 *citius quod non facto est usus fit quam quod facto est opus ;* 628 *mi istuc primum exquisito est opus ;* Caton frg. (Jord.) p. 22,6 *quid opus siet facto.* etc.

Nunc eam est substitué par M. Marx au *ne eam* des mss. qui évidemment ne peut être gardé. On s'en tenait jusqu'ici à la conjecture *ut eam* de Camerarius que M. Marx juge « ganz unwahrscheinlich. Der Archetypus hatte wohl $\overline{\text{nc}}$, wie in B V. 561 geschrieben ist (G.L. IV, p. 297.14). Der blosse Konjunktiv nach opus est Merc. 1004 nihil opust resciscat. Eine Angabe der Zeit ist hier durchaus am Platz. » Mais l'indication de temps est déjà fournie par *iam* que *nunc* redoublerait sans utilité, et la confusion de *ut* et de *ne* n'est nullement invraisemblable si on la fait remonter à un manuscrit en écriture capitale. Enfin pour l'interversion de Guiet *sic se* au lieu de *se sic* des mss., elle n'est pas aussi facile à admettre qu'il n'apparaît d'abord. « Quand les manuscrits ont *excrucio*, il est fréquent que quelque indice dénonce le préfixe comme apocryphe.... *excrucio* prête donc à une suspicion générale » (Havet, Manuel de critique verbale, § 1179). Or ici il suffit de lire *ne se sic cruciet animi.*

V. 455 :

> Sed quid cesso fugere in fanum ac dicere haec
> Palaestrae in aram <*hanc*> ut confugiamus prius
> Quam huc scelestus leno ueniat nosque hic opprimat ?

Le v. 455 est diversement coupé dans les mss. Dans *C D* il se termine avec *prius*, dans *B* avec *quam huc*

Rompant ici avec son habitude, M. Marx cette fois abandonne *B* pour suivre la division qu'on lit dans *CD.* Mais quelle valeur a leur témoignage, celui de *C* surtout qui a renoncé à écrire le texte vers par vers, et le présente comme de la prose? Le texte de *B* a l'avantage d'offrir un vers complet, de ne pas séparer *prius* de *quam*, enfin de ne nécessiter aucune addition. Est-il si sûr que « das Demonstrativpronomen *hanc* ist dem Vers nicht zu entbehren » ? Ne pourrait-on pas prétendre aussi bien que *hoc* est nécessaire devant *fanum* du vers précédent ? D'autre part le premier pied du v. 456 *quam hūc scĕlĕs/ tus* est bien peu vraisemblable. Dans tous les groupes où la seconde syllabe longue

par position d'un trisyllabe est abrégée en vertu de la loi des mots iambiques, sur le trisyllabe s'appuie un enclitique qui forme un quadrisyllabe, ainsi M. L. 69 (iamb. sen.)

molestae sunt, orant ambiunt exobseceant

Trin. 831 (dim. anap.)

semper mendicis modesti sint

Il faut donc se défier de l'exemple unique de Most. 594 :

Scelestae hae sunt aedes, inpia est habîtatio

Que Lindsay imprime avec une *crux*. *Hae* y paraît tout à fait superflu, en face de *inpia est habitatio* (et non *haec habitatio*). Le copiste a dû commencer par vouloir écrire *scelestae aedes sunt* suivant l'ordre normal, puis s'apercevant en cours de route de son erreur il s'est arrêté aprés *ae : scelestæ ae sunt aedes*. Cet *ae* mal exponctué a été pris par les copistes ultérieurs pour le démonstratif. En tout cas au v. 455 la lecture de M. Marx a le triple inconvénient d'obliger à un supplément conjectural inutile (*hanc*), a un rejet étrange (*prius | quam*) à une scansion des plus douteuses *hūc scĕlĕstus*). C'est assez pour préférer la lecture de *B* qui ici encore affirme sa supériorité sur *CD*.

Palaestrae in àram confugiamus prius quam huc
Scelestus leno ueniat e. q. s.

Je ne crois pas non plus à la restitution de *ac* dans le vers 481 :

Heus i, Ptolemocratia < *ac* >cape hanc urnam tibi.

et *i* employé isolément ne peut se dire à un personnage qui n'est pas sur la scène et qu'on veut faire sortir. (cf. le vers 479 *iam hercle euocabo hinc hanc sacerdotem foras*). A ce point de vue Seyffert avait raison quand il lisait *exi*. *B* a Eu si, *CD* heus (eus) si (avec un intervalle entre *heus* et *si*) ! T *agasi* dont Lindsay a tiré :

Heus Agasi Ptolemocratia cape hanc urnam tibi,

qui du reste ne me paraît pas plus satisfaisant. Mais la correction de M. Marx ne vaut pas davantage.

Dans les v. 523-539, qui sans doute ne sont pas de Plaute et ont été ajoutés à l'occasion de quelque reprise, il y a un certain

nombre de vers trop courts, M. Marx les complète par des additions conjecturale, par ex.

Quom uestimentis postquam aps ted abii algeo 528
<CH> Ne thermipolium quidem ullum <is> instruit 529
<CH> Utinam fortuna nunc anetina <ita> uterer
Vt quom <extemplo> exissem ex aqua, arerem tamen 534
Iure optimo me lauisse <in mari> arbitior 537
Qui? CH. Qui. <*una*> auderem tecum in nauem ascendere.

Une telle accumulation d'erreurs de copistes en ce seul endroit est a priori invraisemblable. Cette invraisemblance devient plus grande encore si l'on songe que nous avons ici le témoignage concordant de *A* et des Palatins. Seyffert a supposé que « les naufragés grelottaient en répétant certaines syllabes : ils disaient par exemple *ananetina* pour *anetina* (cf. le bégaiement d'un homme aviné Mo. 319 et 325). Les copistes ont effacé ces répétitions syllabiques. » (Havet, *Manuel*, § 550 ; cf. aussi ALLG 15,358). L'hypothèse de Seyffert, pour ingénieuse qu'elle soit, est bien subtile. Si les vers ont été ajoutés par un remanieur, il n'est pas étonnant qu'ils présentent des erreurs de métrique, en particulier des hiatus fautifs, comme il y en a tant, par exemple, dans les arguments acrostiches ou autres et dans certains prolongues dus à des pasticheurs mal informés. Vouloir supprimer ces hiatus, c'est méconnaître le caractère apocryphe du passage, et nous enlever justement le plus sûr témoin de la fraude.

V. 795 :

<LA.> Minacias ego flocci non faciam tuas :
Equidem eas te inuito iam ambas rapiam. — DAE. Tangedum.

Telle est la leçon de *A* suivie par les récents éditeurs; les Palatins ont

Minacias ego istas flocci non facio tuas.

Quelle que soit la façon dont on doit arranger le texte, il est certain qu'il faut prendre aux Palatins l'indicatif *facio* ; le *faciam* de *A* est dû à la suggestion de *rapiam* du vers suivant. L'emploi du futur est tout à fait déplacé, comme du reste contraire à l'usage de Plaute dans la locution, comme il est aisé de s'en rendre compte par l'article *flocci* du Lexicon Plautinum de Lodge.

V. 140 :

Quid si ista aut superstitiosa aut hariolast, atque omnia
Quidquid in<*erit*> uera dicet ? sibine habebit hariola ?

Les manuscrits ont *insit* ; *inerit* est une correction de Mueller adoptée déjà par Goetz-Loewe-Schoell. Avec raison Lindsay garde *insit*. Le *inerit* de Mueller lui a été trop légèrement suggéré par la comparaison des vers 1134-1136 où c'est Palaestra qui parle :

> Ibi ego dicam quidquid erit nominatim : tu mihi
> Nullum ostenderis. Si falsa dicam, frusta dixero.
> Vos tamen istaec quicquid inerit nobis habebitis.

Palaestra, sûre de son fait emploie l'indicatif, mode de la réalité; elle sait tout ce qu'il y a et tout ce qu'on trouvera dans le coffret. Gripus, qui n'en sait rien, emploie un subjonctif éventuel : « tout ce qu'il peut y avoir dedans ». Outre qu'elle est incapable d'expliquer l'origine de la faute, la correction de Mueller supprime une nuance, délicate, mais très sensible.

V. 1282 :

> Quem ad recuperatoris modo damnauit Pleusidippus

L'autorité de *B* ne me paraît pas suffisante pour justifier l'accusatif *recuperatoris* ; *CD* ont *recuperatores* : c'est la forme attendue et que Lindsay a eu raison d'imprimer.

V. 1314 :

> Praeterea centum mnadaria Philippia in pasceolo sorsus.

Les mss. ont *mna*, Nonius donne *denaria*. M. Marx combine ces deux témoignages pour un tirer *mnadaria* qui serait une transcription du grec μναδάλια, forme de diminutif de μνᾶ attribuée à Diphile. « Da Diphilus (21 K.) die Deminutivform μναδάρια _∪∪∪ angewandt hat, ist diese Form hergestellt ; der Septenare ist einheitlich gebaut, ohne den Zerfall in zwei Dimeter, die 2 Endsilben von Philippia (Philippea Nonius, Philippia die Plautushandschriften) werden elidiert (siehe zu V. 941 und 268), vielleicht unter Synizese des i. Die Anwendung des griechischen Wortes ist nicht auffallender als ὦ Ζεῦ Cas. 730 Pseud. 443 statt pro luppiter. » Mais quand Plaute emploie du grec, il s'arrange de manière qu'il soit intelligible à ses auditeurs. Je doute que ceux-ci eussent compris *mnadaria*, et les tours de force métriques qu'il faut faire pour arriver à scander le vers avec cette correction renforcent mon scepticisme à l'égard de la conjecture.

L'édition de M. Marx, très personnelle, est de nature à soulever les discussions. Je viens d'indiquer quelques points sur les-

quels il me paraît difficile de s'accorder avec lui, sans vouloir épuiser la controverse. Je souhaite que d'autres la reprennent, soit pour examiner sous un autre aspect les questions que je viens de débattre, soit pour en traiter d'autres. On aurait du reste une idée fausse de mon sentiment à l'égard de ce travail si l'on déduisait de cet article que j'y vois surtout à reprendre et peu à louer. Mais l'ayant lu avec toute la conscience que mérite un pareil effort, j'ai cru que je devais à M. Marx de ne pas me contenter d'un éloge banal accompagné de quelques considérations superficielles, et j'ai pensé qu'il préférerait aux compliments d'usage une critique attestant un examen sérieux. Quelque opinion qu'on ait sur les remèdes qu'il propose pour guérir un texte trop souvent corrompu, il faut reconnaître qu'il n'a laissé dans l'ombre aucune des difficultés, et que son diagnostic est presque partout juste, si la thérapeutique est discutable. Le commentaire est, comme on pouvait l'attendre de l'éditeur de Lucilius, un monument d'ingénieuse érudition — parfois trop ingénieuse. Le titre seul suffit à en marquer la nouveauté. L'édition de Goetz-Schoell porte seulement, d'après l'indication même du Prologue v. 32.

> Primundum huic esse nomen urbi Diphilus.
> Cyrenas uoluit.

le titre suivant : T· MACCI PLAVTI | RVDENS | GRAECA DIPHILV· M. Marx à cette dernière ligne substitue

GRAECA EPITROPE DIPHILV

Ce n'est pas qu'avant lui on n'ait pas fait d'hypothèses pour retrouver le titre de la comédie de Diphile imitée par Plaute; mais toutes avaient été abandonnées, faute de preuve pour les étayer. M. Marx a retrouvé dans les Anecdota de Bekker, p. 96, 31, la ligne suivante d'un lexique : ἐξιδιάσασθαι· Δίφιλος Ἐπιτροπῇ. Le titre latin *Rudens* pouvant être, comme celui du *Trinummus* emprunté à un détail sans importance de la comédie, toutes les tentatives d'identification sont possibles. M. Marx a fort bien montré l'importance du débat juridique et de l'arbitrage dans le *Rudens*, et supposé que l'emploi du verbe ἐξιδιάσασθαι « s'approprier, revendiquer comme sa propriété personnelle » convenait au débat pour la possession de la cassette. La base de l'identification reste des plus fragiles, mais nul n'en contestera l'ingéniosité.

On trouvera dans les notes ou dans les excursus mainte autre preuve de cette érudition diligente, attentive et habile à découvrir la moindre trace, ou la moindre ombre de preuve en faveur d'une opinion soutenue. Je signale entre autres, p. 254 sqq.,

l'*Excurs*, *Ursprung der Cantica* qui rendra service aux métriciens. Prenant le contrepied de la thèse exposée par M. Ed. Fraenkel dans son livre *Plautinisches im Plautus*, M. Marx s'efforce à chaque instant de retrouver dans Plaute la trace de l'original grec, et à travers l'auteur latin, de nous restituer l'œuvre de Diphile. De là toutes sortes de rapprochements avec le grec, de citations d'auteurs comiques ou tragiques, dans lesquelles il voit le type du modèle dont Plaute s'est inspiré. Tous ne sont pas également frappants, mais ils n'en contribuent pas moins à accroître notre connaissance des rapports entre la comédie latine et ses originaux grecs. Ce système de comparaison, M. Marx l'étend à Plaute lui-même, et à Térence, rapprochant tout ce qui est semblable ou comparable dans les diverses comédies ou fragments de comédies imitées de Diphile (Rudens und Terentius Adelphoe ; Rudens und Casina) ; il essaie ensuite de retrouver dans d'autres comédies plautiniennes dont le modèle grec est inconnu des preuves d'une origine diphilienne. Tâche hardie, étant donné le peu de documents dont nous disposons, et la banalité trop fréquente des textes mis en comparaison, mais qui a au moins pour conséquence de mieux faire connaître les procédés plautiniens, et l'unité de son style.

L'édition de M. Marx n'est pas faite pour des débutants ; elle n'est pas une somme de vérités toutes faites, qu'on peut accepter les yeux fermés. Fruit de longues recherches, elle appelle à son tour d'autres recherches, et renouvelle en piquant sa curiosité, parfois aussi en éveillant sa défiance, la critique plautinienne. En tout cas elle ne peut demeurer indifférente aussi bien aux éditeurs de textes qu'aux historiens de la littérature comique, latine ou grecque.

A. Ernout.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

O. A. Danielsson, *Etruskische Inschriften in handschriftlicher Uberlieferung.* (Skrifter utgivna av K. Humanistika Vetenskaps-Samfundet i Uppsala, XXV, 3), in-8°, xxx-84 p. Uppsala, Almqvist et Wicksell, 1928.

Bien des inscriptions étrusques ont disparu, détruites ou égarées, dont il ne reste d'autre trace qu'une mention, au mieux une reproduction chez un des érudits de la Renaissance. Le hasard en fait parfois retrouver des copies directes qui peuvent, dans la mesure de leur exactitude, suppléer aux originaux perdus. C'est dire la valeur de ces reproductions même imparfaites et l'appoint de textes nouveaux dont le Corpus peut encore s'enrichir. M. Danielsson édite deux de ces manuscrits conservés l'un à Munich (Schedae Monacenses), l'autre à Londres (Schedae Londinenses) et en donne aux pp. I-XXX de son petit livre une reproduction très soignée. Les Schedae Monacenses, dont Herbig avait déjà vu l'intérêt, ont été établies vers l'an 1500 par le médecin munichois Schedel d'après une publication du dominicain Annio de Viterbe (1437-1502), faussaire pittoresque et astucieux qui fabriquait sans sourciller des œuvres de Bérose, de Manéthon de Métasthène, etc. Si Annio a publié ces inscriptions, il n'en est heureusement pas l'inventeur : elles ont été trouvées en son absence, au cours d'une chasse à la Cipollara près de Viterbe, donnée en l'honneur du pape Alexandre VI en 1493. L'authenticité en est d'ailleurs certifiée par des témoignages contemporains et ne saurait faire question aux yeux d'un étruscologue averti. — Les Schedae Londinenses, qui n'avaient jamais été utilisées, viennent de Don Diego de Mendoza, ambassadeur de Charles-Quint auprès du pape, qui en 1552 les avait fait tenir au P. Ximenez, évêque d'Arras, d'après un ouvrage resté manuscrit, les *Historiae senenses* de l'érudit siennois Sigismondo Lanzi.

M. Danielsson a repris avec sa rigueur et sa conscience coutumières ce chapitre obscur de l'histoire des inscriptions étrusques. A l'aide d'une documentation en grande partie manuscrite, il a reconstitué tous les détails de la découverte et de la publication. Il n'a pas craint d'étudier en philologue consommé les élucubrations dont Annio de Viterbe relevait encore ses fantaisies d'interprète. Grâce à lui, de ces Schedae ingrates sort un lot de 57 textes pour la plupart inédits ou incorrectement déchiffrés. Les inscriptions nouvelles, bien que ne comprenant, comme toujours, que des noms propres, en fournissent souvent des formes curieuses. A chacune d'elles est joint un commentaire sobre qui compare les faits connus, renvoie aux publications antérieures et discute les données nouvelles. Il est à peine besoin de dire que M. Danielsson a tiré le meilleur parti souhaitable des inscriptions dont il a su, avec une patience si heureuse, élucider la provenance et rétablir l'exacte teneur.

E. Benveniste.

A. Ferrabino, *La dissoluzione della liberta nella Grecia antica*, Padoue Cedam e Ant. Milani, 1929, 115 p. in-8°.

M. F., dans cette rapide revue de l'histoire grecque, s'attaque au problème qui a toujours préoccupé, et préoccupera toujours, les amants de l'hellénisme. Comment cette race si heureusement douée, qui a, comme dit Renan, « excellemment échantillonné » nos arts, nos sciences, toutes les disciplines et toutes les conceptions qui ont été développées par la suite, comment cette race a-t-elle eu une histoire politique si complètement manquée ?

M. F. en rend responsable cette idée de la liberté politique dont les Grecs anciens ont eu la hantise toujours exagérée, et finalement pathologique. Il ne lui est pas difficile d'en montrer les néfastes conséquences au dehors, les cités grecques constamment manœuvrées, d'abord par ces Perses qui ne leur avaient pas résisté sur les champs de bataille, puis par la Macédoine, enfin par Rome. Il ne lui est pas difficile non plus d'en relever, à l'intérieur, les effets si tragiquement marqués dans l'existence de la plupart des grands hommes de la Grèce : « Herodoto fuo profugo, Thucydide sbandito ; Fidia mori in carcere ; Eschylo e Euripide emigrerono in corti straniere ; Sophocle e Aristofane subirono processi ; Antifonte giustiziato, Andocide esule due volte, Lysia imprigionato e fuggiasco, Isocrate dissestato e piu tardi processato, Senofunte proscritto, Platone esule per dodici anni, Aristotele esule anch'egli per dodici anni e dopo altri dodici condamnato per empio, come Anassagora, come Dragora di Melo..... » (p. 65).

Et voici la question qui se pose. Y a-t-il un lien entre cet éclat d'un côté, cette infirmité de l'autre ? On dit volontiers que tout homme a les défauts de ses qualités. Les qualités qui ont fait les Grecs si éminents dans le domaine intellectuel ont-elles eu pour corollaire les défauts qui les ont rendus ingouvernables et impuissants ?

On voit assez bien comment leur vivacité d'esprit pouvait les rendre particulièrement rétifs au joug des autorités traditionnelles, que des races plus lourdes acceptaient sans hésitation ni murmure. Mais la réflexion n'eût-elle pas dû restaurer en eux ce que l'instinct ne suffisait plus à leur faire sentir ? M. F. est d'avis qu'il y a eu là, simplement, une lacune dans leur intelligence, — lacune terrible, à la vérité, et par où tout le reste a passé : « la limitatezza della politica storica dei Greci e, alla fine dei conti, limitatezza di intelligenza » (p. 105).

Ce sont là des questions bien graves pour être tranchées en quelques pages. Mais on voit que l'opuscule de l'historien italien force à y réfléchir une fois de plus.

E. Cavaignac.

D. S. Robertson, *A Handbook of greek and roman architecture*, xxiv-406 pp., in-8°, + XXIV pl. hors texte, Cambridge, University Press, 1929. Prix : 25 sh.

« L'objet de ce livre, lit-on sur la feuille de couverture, est de fixer brièvement mais clairement les principaux faits qui marquent l'histoire de l'architecture grecque, étrusque et romaine, depuis les temps les plus anciens jusqu'à la fondation de Constantinople, c.-à-d. pendant une période d'environ trois mille années ». Il faut dire tout de suite que M. Robertson a

pleinement atteint son but. Le livre qu'il publie ne dépasse pas les dimensions qu'un manuel doit raisonnablement avoir ; la rédaction, très nourrie, n'en reste pas moins limpide, et la lecture en est éclairée et facilitée par de nombreuses illustrations, dans le texte ou hors texte ; la présentation matérielle est excellente, comme il est d'usage dans les volumes de ce genre édités en Angleterre. Peu de notes au bas des pages, et très courtes — généralement des renvois à des passages qui s'éclairent mutuellement — comme il convient dans un livre destiné moins à des spécialistes qu'à un public d'honnêtes gens nourris et épris de la culture classique. Mais trois appendices nourris et variés qui rendront service même aux initiés : 1° *Select chronological Tables of Greek, Etruscan and Roman Buildings from* 1.000 B.C. to 330 A.D. (le tableau comprend en général pour chaque monument la date, — autant qu'elle peut se fixer — l'emplacement, la destination, les dimensions du plan (en mètres, chose précieuse), le nombre des colonnes, etc., et des remarques (caractéristiques principales, renvoi à l'intérieur du livre, etc.). Des subdivisions nombreuses en facilitent la lecture (pp. 322-346) ; 2° *Select Bibliography of Prehistoric, Greek, Etruscan, and Roman Architecture from the earliest times to 330 A.D.* (*A* Périodiques, dictionnaires et collections ; *B* Ouvrages généraux ; *C* Bibliographie générale et détaillée pour la période antérieure à l'an 1000 B.C. ; *D* id. pour la période postérieure à l'an 1000 B.C.[1] (pp. 347-378) ; 3° *Select Glossary of Architectural Terms* [avec un index spécial des mots grecs] (pp. 379-393). Un index général termine et complète le volume (pp. 395-406).

L'information de M. Robertson est excellente. Il sait voir loin dans le temps comme dans l'espace. Il commence à la Crète minoenne, à Troie, à la Grèce prémycénienne, et, au cours de son histoire, nous promène à travers toute l'Hellade continentale ou insulaire, à travers l'Italie et l'empire romain depuis les frontières d'Asie Mineure jusqu'à la Gaule. Une même planche (XI) contient à la fois la Khazna de Petra et la Maison carrée de Nîmes. Les pages 10, 11 et 12 reproduisent les plans du palais de Cnossos, tels que Sir Arthur Evans les a dressés dans le second volume de son Palace of Minos, paru en 1928 ; la dernière (planche XXIV) nous donne une vue du palais de Dioclétien à Spalato. Sans doute peut-on regretter de ne pas rencontrer quelques belles œuvres ou de ne pas les voir sous leur aspect le plus prenant (c'est le cas, à mon avis, des illustrations relatives à Sélinonte et à Paestum) ; mais il ne faut pas oublier que les conditions mêmes du livre imposaient à M. Robertson un choix rigoureux, et qu'il a su le plus souvent trouver le monument à la fois le plus représentatif et le plus plaisant aux yeux.

A. Ernout.

J.U. Powell et E.A. Barber, *New chapters in the history of greek literature.* Second Series, Oxford, Clarendon Press, 1929, VIII-232 pp., in-8, Humphrey Milford. Prix : 15 sh.

---

1. Pour l'Etrurie, il eût été bon de signaler l'ouvrage de P. Ducati et G.C. Giglioli, *Arte etrusca*, Rome, 1927, dont toute la première partie est justement consacrée à l'architecture, et les *Studi Etruschi* vol. I et II qui donnent tant de précieux renseignements sur les nouvelles fouilles. En ce qui concerne Marzabotto (p. 366), M. Robertson ne pouvait pas connaître le *Guide alle antichita della villa e del museo Etrusco di Marzabotto*, et l'ouvrage de Ed. Brizio *Una Pompei etrusca a Marzabotto nel Bolognese* que le journal *il Resto di Carlino* a eu l'amabilité d'offrir en hommage aux membres du premier Congrès international étrusque.

Ce livre est donc le deuxième d'une série commencée en 1921. Il se propose de faire sortir du domaine restreint des spécialistes pour les porter à la connaissance du grand public et les introduire dans l'histoire générale de la littérature grecque les découvertes récentes de textes littéraires, papyrologiques et épigraphiques. L'ouvrage comprend deux parties : poésie et prose, suivies de quatre appendices. Dans la première partie, cinq chapitres : 1° une étude de E.A. Barber sur les *Nouveaux fragments de Callimaque*, spécialement l'*Epinicie de Sosibios* et *les Aitia*[1] ; 2° un essai de G. Murray en 25 pages sur Ménandre, ses comédies, son influence ; 3° un examen des fragments épiques par J. U. Powell : poèmes écrits pour des ἀγῶνες, poésies de circonstance, arétalogie versifiée, *épyllia* ; 4° du même auteur encore un article sur les *Nouvelles épigrammes épigraphiques* avec 3 exemples ; et 5° des additions aux chapitres du premier volume relatifs aux lyriques et aux moralistes. Dans la deuxième partie, quatre chapitres seulement, mais subdivisés et plus copieux. E.M. Walker examine les *Nouveaux fragments d'œuvres historiques*, réunis pour la plupart dans le recueil de Bilabel (*Kleine Texte* de Lietzmann, 1923). G.C. Richards étudie Timachidas et la chronique du temple d'Athéna à Lindos et U.J. Powell consacre quelques pages au catalogue mutilé d'une bibliothèque de Rhodes. W. M. Edwards recense les enrichissements apportés aux trois formes littéraires du dialogue, de la διατριβή, de la μελέτη par les florilèges de sentences, les biographies, les traités de rhétorique, les discours fictifs et les éloges. Deux très vivantes monographies sur le genre épistolaire sont dues à C.C. Edgar et à C.J. Ellingham : le premier — qui l'aurait fait mieux que lui ? — traite de la correspondance de Zénon, le prodigieux intendant d'Apollonios, *dioecète* de Ptolémée Philadelphe ; la deuxième des lettres privées, trésor inépuisable de détails sur la vie intime des Égyptiens. J.M. Mountford commente les inscriptions et les papyrus musicaux et donne pour quelques-uns la notation actuelle. Enfin E.T. Withington s'est chargé avec une compétence rare de faire connaître les Ἰατρικά de Ménon Parmi les appendices, le premier surtout est à signaler : il concerne les additions à Hésiode et à l'école béotienne.

Cette énumération, trop sèche, montre du moins que, cette fois encore, des savants de grande valeur ont prêté leur concours aux deux éditeurs. Tant de talents réunis pour une si louable entreprise en préparent, en garantissent le succès. Paul Collart.

F. Cornelius, *Die Tyrannis in Athen*, in-8°, 111 p., Munich, Reinhardt, 1929. Prix : 6 Mk.

L'ouvrage se présente à nous comme une monographie portant sur la domination des Pisistratides et destinée à montrer l'importance de leur régime dans l'histoire grecque. Il y a là une étude intéressante à faire, bien que, contrairement à ce que pense l'auteur, elle ait déjà été tentée en dehors des recherches de détail et des histoires générales (cf. par exemple Oddo, *Pisistrato*, 1903). M. Cornelius a voulu remonter aux sources antiques elles-mêmes ; il ne s'est cependant pas interdit de consulter les études modernes ; mais peut-être celles-ci auraient-elles pu lui être plus utiles

1. On peut signaler ici le fragment de *La chevelure de Bérénice* (19 vers pratiquement complets, publié par G. Vitelli, *Stud. ital. di Filol. Class.*, VII, 1, 1929, dont M. Barber n'a certainement pas pu avoir connaissance.

qu'elles ne l'ont été et lui éviter soit de longues discussions, soit l'illusion d'une découverte : p. 5-10, l'auteur s'attaque à la chronologie des tyrannies de Pisistrate et ce n'est qu'à force d'hypothèses qu'il croit pouvoir trouver des indications cohérentes dans le texte d'Aristote ; p. 36, 92, 98 : l'attentat de Kylon est placé au temps du premier exil de Pisistrate (l'expression d'Hérodote V, 71 : πρὸ τῆς Πεισιστράτου ἡλικίης est traduite, avec une précision fort impropre, *vor der Peisistratidenherrschaft*) et le procès des Alcméonides après 511 ; or, une des pièces maîtresses du raisonnement est le fait que, Myron étant qualifié de Φλυεύς, la réforme de Clisthène serait alors en vigueur ; à ce compte, il faudrait admettre qu'aucun lieu d'Attique n'a existé avant de jouer un rôle administratif ; p. 16 : l'auteur considère comme une solution originale de voir dans οἱ ἀφῃρημένοι τὰ χρέα (Aristote, *Const. d'Ath.*, 13,5) les créanciers lésés par les réformes de Solon ; cette explication est dans l'édition Sandys, et nous n'avons vu aucune hardiesse à l'adopter.

La tendance générale de l'ouvrage est résumée dans cette phrase de la conclusion (p. 103) : « La démocratie radicale a, à tout point de vue, accepté et élargi l'héritage de la tyrannie ». Pour démontrer cette thèse, M. Cornelius doit avoir recours à des procédés contestables de systématisation et d'hypothèse ; il modifie, écarte, accepte ou interprète la tradition ancienne, selon qu'elle s'accorde ou non avec ses vues ; il attribue libéralement à Pisistrate ou à ses fils des intentions qui auraient échappé à tous les anciens, ou des mesures qui leur sont probablement antérieures ou postérieures (par exemple, p. 60, l'assistance aux infirmes, qu'aucun texte ne date, sauf Plutarque, *Solon*, 31, 4-5, qui parle bien de Pisistrate, mais pour noter qu'il a suivi l'exemple de Solon ; p. 55, note 9 : la présence de ἄστυ dans Aristote, *Politique* 1311 à 14, inexactement indiqué V, 10, est donnée comme une preuve que l'allusion vise Athènes ; or, c'est le seul mot précis pour désigner la capitale, et les exemples qu'Aristote donne ensuite, sont ceux de Périandre de Corinthe et de Thrasybule de Milet). L'auteur, qui accuse (p. 79) anciens et modernes de vouloir savoir plus qu'on ne peut, est loin d'être lui-même exempt de ce défaut.

De ces idées préconçues, résultent plus d'une fois des interprétations arbitraires ou inexactes : p. 37, les Athéniens n'auraient pu intenter légalement aux Alcméonides qu'un seul procès qui se placerait au temps de Clisthène ; Démosthène a-t-il eu quelque difficulté à poursuivre Eschine après l'accusation infructueuse de Timarque ? p. 47, la victoire de Pisistrate à Pallène serait due à une attaque de nuit ; or, Hérodote, I, 63, parle sans équivoque possible du repos et de la sieste qui suivent le repas de midi ; p. 103 : ce serait depuis la tyrannie qu'Athènes serait devenue le centre de la civilisation grecque ; il faut descendre au moins jusqu'aux guerres médiques.

De tels défauts, causés par le parti-pris, sont d'autant plus regrettables que l'auteur a soigneusement relevé tout ce qui, chez les anciens, peut nous renseigner sur les Pisistratides (il étend même son œuvre jusqu'à la mort d'Hippias) ; et, dans le détail, les vues ingénieuses ne manquent point (telles les remarques de la p. 2 sur la valeur historique d'Hérodote, ou l'interprétation subtile, mais bien hypothétique, donnée à la p. 84, des pages de Thucydide concernant l'assassinat d'Hipparque). M. Cornelius a réuni les matériaux essentiels pour connaître la seconde moitié du VI^e^ siècle athénien ; mais nous n'avons pas encore d'étude définitive sur le régime de Pisistrate.

Georges Mathieu.

Genethtliakon, Wilhelm Schmid, zum siebzigsten Geburtstag... dargebracht. (*Tübinger Beiträge zur Altertumswissenchaft*, Fünftes Heft), . 464 p., in-8°, Stuttgart, Kohlhammer, 1929. Prix : 30 Mk.

M. W. Schmid, bien connu des hellénistes, notamment par son *Histoire de la littérature grecque* (qui a remplacé celle de Christ dans le *Handbuch* d'Iwan von Müller et Otto), a célébré le 29 février dernier son soixante-dixième anniversaire. A cette occasion, ses collègues de Tübingen lui ont dédié un recueil de cinq études dont une au moins pourrait former un volume indépendant.

Les *Demosthenesstudien* de F. Focke (p. 1-68) comprennent trois parties. Dans les deux premières, après avoir fixé à *novembre 351* l'arrivée à Athènes des nouvelles concernant le siège d'Héraion-Teikhos, l'auteur date de façon nouvelle plusieurs discours de Démosthène : *Sur la liberté des Rhodiens* (second semestre de 352) ; *Contre Aristocratès* (printemps 351) ; suivi immédiatement par le Περὶ Συντάξεως ; *Première Philippique* (octobre 350), *Troisième Olynthienne* (été ou automne 349, date d'ailleurs proposée par M. Maurice Croiset dans son édition des *Harangues*). Mais cet arrangement ne rend pas encore compte des raisons qui auraient poussé Démosthène à répéter à quelques semaines de distance dans le Περὶ Συντάξεως une partie du *Contre Aristocratès*. La troisième étude est consacrée aux *Prooimia* ; Focke en regarde comme authentiques une trentaine (sur 56) qui nous permettraient de connaître la façon dont Démosthène préparait à l'avance ses interventions à la tribune (du moins en 351 et 348). Autour de 300, un « rédacteur » aurait constitué la collection par l'adjonction de *prooimia* non démosthéniens (certains dus à lui-même) et par des travaux de suture ; mais le but qu'il aurait ainsi prétendu atteindre n'apparait pas nettement. Les arguments de Focke sont souvent séduisants et précis ; mais, pour donner à sa thèse une valeur décisive, il conviendrait sans doute de rapprocher cette étude d'un examen de la technique de l'exorde chez les orateurs attiques (cf. par exemple Isocrate, XV, 17 sqq, qui se rencontre avec Andocide I, 6-7 et Lysias, XIX, 9 sqq.) et de juger les traditions divergentes dans Démosthène lui-même (*Troisième Philippique*) et dans Isocrate (*Trapézitique* 6, *Sur la Paix* 133-135). On aurait ainsi des lumières plus vives sur la méthode de travail des orateurs attiques et notamment sur leur utilisation des lieux communs.

J. Mewaldt (*Fundament des Staates*, p. 69-94) expose l'évolution qui s'est produite jusqu'à Platon dans l'examen de l'élément moral qui doit servir de fondement à la notion d'État. Comme d'autres études de Mewaldt, celle-ci est vivante et suggestive ; mais elle est limitée à Protagoras, à Antiphon (à propos de qui la question de personnalité n'est pas posée) et à Critias ; la valeur des conclusions se trouve ainsi restreinte, d'autant qu'une partie de notre documentation sur ces auteurs remonte à Platon lui-même. Mais les détails choisis ne sont jamais insignifiants. Il y aurait un curieux rapprochement à faire entre le sens que Critias donnait à la σωφροσύνη et les « *Cœurs purs* » de J. Kessel.

J. Vogt (*Herodot in Aegypten*, p. 95-137) examine les motifs de l'intérêt particulier qu'Hérodote portait à la civilisation égyptienne, intérêt qui se montre dans l'exposé détaillé qu'il lui consacre. Hérodote adopterait (mais sans idéalisation et en donnant ses raisons personnelles) la thèse égyptienne selon laquelle la civilisation de l'Égypte serait antérieure à celle de la Grèce dont elle aurait été le modèle sur plus d'un point. Hérodote tend d'ailleurs

à systématiser et à helléniser les renseignements recueillis. Vogt constate que cette attitude d'Hérodote a été adoptée par les écrivains postérieurs (notamment par Isocrate, Platon et Hécatée d'Abdère), que l'historien agit de même (mais de façon moins suivie) quand il parle d'autres civilisations et que nous pouvons voir là un des traits spirituels qui ont facilité l'hellénisation du monde antique.

C. Watzinger (*Die griechische Grabstele und der Orient*, p. 139-167) discute la thèse de J. Six, selon qui la stèle funéraire à palmettes serait originaire d'Orient et serait un symbole de résurrection. Il conclut de l'examen de diverses stèles grecques, égyptiennes, phéniciennes et hittites, que la filiation est extrêmement douteuse et qu'en tout cas rien ne nous autorise à donner une valeur symbolique (et la même pour tous les pays) au motif ornemental.

O. Weinreich contribue à l'œuvre par deux études réunies sous le titre commun de *Gebet und Wunder*. La première, assez courte (p. 169-199), et intitulée *Primitiver Gebetsegoïsmus*, part de la prière où Mysis, dans l'*Andrienne* (v. 232 sqq.), souhaite que la sage-femme Lesbia aille exercer sa maladresse sur d'autres que sur Glycerium. Weinreich compare cette prière à d'autres formules analogues que nous a conservées la littérature latine ou que nous font connaître les mœurs primitives et populaires ; il conclut que la prière de Mysis ne viendrait pas de Ménandre (et, à cette occasion, il examine comment Térence a utilisé l'*Andria* et la *Perinthia* de son modèle) ; ce serait une addition inspirée au comique par la mentalité des paysans latins. Élargissant son sujet, Weinreich étudie les cas où la prière, considérée comme ἀποτρόπαιον, doit diriger le mal vers d'autres personnes ou d'autres pays par ἀποπομπή et ἐπιπομπή ; il en rapproche le rite romain de l'*evocatio* (auquel nous ajouterions celui de la *devotio*, telle qu'elle apparaît du moins dans Tite Live VIII, 9) ; il note que, dans les diverses formules où cet usage semble attesté, les maux que l'on veut attester forment un groupe ternaire : guerre, famine, peste (ce qui, à notre avis, établirait un point de contact avec l'invocation catholique : *a peste, fame et bello, libera nos, Domine*).

La seconde étude (*Türöffnung im Wunder-, Prodigien- und Zauberglauben der Antike, des Judentums und Christentums*) contient la matière de tout un volume (p. 200-464). L'auteur examine les cas où, dans l'antiquité, l'ouverture spontanée d'une porte est mise en rapports avec l'apparition d'un dieu, avec l'expression de la volonté divine (oracles), avec un présage, avec la libération d'un dieu ou d'une personne protégée par une divinité, avec un acte magique ou une prière, avec un « jugement de Dieu » (ordalie). Il note les parodies de ce genre de miracles (notamment dans le début du *Curculio*) et les procédés matériels exposés par Héron d'Alexandrie pour le réaliser en certains cas. Il indique même (mais seulement par quelques exemples) la survivance de ce thème dans la littérature médiévale ou moderne. La méthode de Weinreich, qui procède en grande partie par analyses de détails et par digressions, lui interdit toute conclusion générale. Voici cependant ce qui semble ressortir d'une partie au moins de son étude : les récits chrétiens « d'ouverture miraculeuse de porte » remonteraient tous à ceux que contiennent les *Actes des Apôtres* ; et la manière dont ces derniers sont exposés, aurait été intentionnellement destinée à frapper l'esprit des païens gréco-romain qui connaissaient des miracles analogues. On voit, dans l'étude de Weinreich, que le miracle de « la porte ouverte » est très rare dans la littérature grecque classique (en dehors de deux textes de

l'*Iliade* V, 748 et VIII, 392, dont le second est imité du premier, et d'une indication de Xénophon, *Hell.* VI, 4, 7, tous les exemples se rattachent au culte de Dionysos) ; au contraire la littérature alexandrine, la littérature latine (surtout l'épopée de Virgile et des poètes impériaux), l'histoire romaine (de 165 avant J.-C. à 276 après J.-C.) nous parlent souvent de faits de ce genre ; y aurait-il eu, à partir de la fin du IV^e^ siècle, recrudescence de crédulité (dont le portrait du *Superstitieux* dû à Théophraste nous donne des exemples) ou plus grande attention portée aux croyances populaires ? Dans le vaste travail de Weinreich, tout n'est pas également probant : nous ferions des réserves sur la valeur des allitérations *en fin de mot* que l'auteur découvre dans bien des textes latins (le fait est fréquent et presque banal dans une langue à désinences) ; l'apparition d'Horace à Th. Birt (*Horaz Lieder*, p. 165) n'a pas, selon nous, une importance différente de celle de « l'antique Cadmus » à Anatole France (*Jardin d'Épicure*) ou celle du « philosophe schopenhauerien » au docteur Mathanasius Schmelzer (H. Ouvré, *Sur les marches du Temple*). Mais l'ouvrage de Weinreich devra toujours être consulté non seulement par les historiens des religions antiques, mais aussi par les historiens de la littérature, même quand ils se trouveront seulement en présence d'un παρακλαυσίθυρον (dont l'auteur marque, p. 354-356, à la fois les rapports et les différences avec le sujet propre de son travail).

Georges MATHIEU.

Y. BÉQUIGNON, *Études thessaliennes : le champ de bataille de Pharsale*, une br. 36 p. in-4°, fig. et cartes (Extr. du *Bulletin de Correspondance Hellénique*, 1928).

Les lecteurs de César et de Lucain ne manqueront point de se reporter au travail de M. Y. Béquignon, qui a étudié la bataille de Pharsale sur place, éprouvant par lui-même les conditions réelles de terrain et de saison. La complexité du problème se révélerait à la simple vue de la carte où Lucas (en 1921) a reporté les différentes hypothèses proposées, et qui est ici reproduite. M. Béquignon les critique et se range à l'opinion du Colonel Stoffel : les deux armées étant mises en bataille sur la rive gauche de l'Enipeus, normalement au fleuve, celle de Pompée faisant face à l'ouest, à 6 km. environ au nord-est de Pharsale. C'est l'hypothèse, conclut-il, la plus vraisemblable ; et l'on s'y rend volontiers : elle s'accorde aux textes d'Appien, Frontin, Lucain (en ces conditions, M. Béquignon ne se montre-t-il pas bien sévère dans son jugement sur la valeur, ou, si l'on préfère, la documentation historique du poète ?) ; elle permet l'interprétation de César, plus préoccupé en son récit tendancieux de stratégie que de topographie. Le plus difficile à admettre serait le nom de *riuus* appliqué par lui à l'Enipeus : mais on était en juin, le fleuve était guéable, et César avait vu les pleines et profondes rivières des Gaules. Le calcul des distances, plus longues sur le terrain, quand il est accidenté, que sur la carte, me semble devoir être retenu et utilisé à l'occasion plus qu'on ne le fait ; sans compter l'estimation horaire. Je laisse aux archéologues de Grèce le soin de discuter l'identification de Palaepharsalos (juste au-dessous de l'acropole de Pharsale), qui me paraît fort tentante. Ce travail, très approfondi, rendra de grands services.

Jean BAYET.

H. M. D. Parker, *The Roman legions*. Oxford, Clarendon press (Humphrey Milford), 1928. 1 vol. in-8 de 291 p., cart. toile. Prix : 15 shill.

Il n'existait pas, en langue anglaise, d'ouvrage d'ensemble sur l'histoire des légions. C'est cette lacune qu'a voulu combler M. Parker. Cependant il n'a pas étendu son enquête à l'ensemble de l'histoire romaine, mais borne la période qu'il étudie, d'une part aux réformes de Marius, de l'autre à l'avènement de Septime Sévère. Après une introduction consacrée à une esquisse de l'époque pré-marienne, neuf chapitres étudient respectivement : les réformes de Marius ; — les armées de César et de Pompée ; — les légions d'Auguste ; — après Auguste ; — les déplacements des légions entre 14 et 180 ; — les aires de recrutement ; — les officiers ; — les conditions du service ; — les armes : ordres de marche et de bataille. Cinq appendices fournissent des documents sur : les surnoms des légions augustéennes, les emblèmes de leurs enseignes, l'origine des légions, les lieux de recrutement, le système d'avancement des centurions. Enfin deux index, *rerum*, et *nominum*, celui-ci ne comprenant pas les noms des modernes, ce qui est fâcheux.

Le sujet est donc intéressant — ou plutôt les sujets, car peut-être y a-t-il à reprocher à l'ouvrage un certain manque d'unité. L'objet principal de l'auteur, comme il le dit dans sa préface, était « d'examiner *l'organisation intérieure* des légions, les régions dont elles tiraient leurs recrues et les conditions de service et de libération ». On peut trouver que le dernier chapitre (armes et tactique) appartiendrait plutôt à une étude de *la légion en campagne*. Mais, si M. Parker jugeait bon de traiter ce dernier sujet, il eût été, semble-t-il préférable de ne pas en écarter l'artillerie, le génie, la poliorcétique, la castramétation, qu'il a considérés, dit-il, comme en dehors de son sujet.

On regrettera d'autant plus l'absence de ces parties que celles qu'a traitées M. Parker le sont de façon non seulement compétente, mais vivante et claire. Il connaît généralement bien les diverses questions et paraît au courant de la littérature du sujet. Je dis paraît parce qu'il n'en donne pas la bibliographie et que les références, en note, aux travaux modernes sont relativement très rares. Sur nombre de points acquis depuis longtemps, l'auteur se contente de renvoyer à un passage de Polybe, de César ou de Tite-Live, sans mentionner que, dans tel ou tel ouvrage moderne, on trouvera cités et commentés ces passages. En d'autres endroits, au contraire, les ouvrages modernes sont indiqués, sans qu'on voie la raison de ces différences. Ici encore la méthode manque d'unité. Il fallait ou bannir toute référence à ces ouvrages, ou les indiquer partout. En tous cas, on est surpris de ne trouver nulle part de renvoi au *Dictionnaire* de Saglio et de voir si rarement cité (et pourquoi d'après la traduction française ?) le *Manuel* de Marquardt. On souhaiterait, également, au moins la mention des travaux de Veith à propos de la tactique de César, de Gsell sur Domitien, de Wegeleben sur l'avancement des centurions, etc.

Cette absence de références a de nombreux inconvénients, pour l'auteur lui-même. Trois exemples dès la page 10 : les *equites* « semblent avoir constitué une infanterie montée plutôt qu'une cavalerie ». Il fallait renvoyer à Helbig (et non Helvig, *sic* p. 20, n. 2) pour l'affirmation et, pour le doute (*semblent*), aux tentatives de réfutation. Le doute, d'ailleurs, me paraît ici injustifiable. — Dans la même page, note 4 : le *scutum* (de la phalange servienne) « peut avoir été un bouclier rond en bois ». Qui a émis cette

hypothèse bizarre? Pas de référence. — Et, à la ligne suivante : « Plus tard le *clipeus* fut employé par les trois classes : Liv., VIII, 8, 3 ». Mais Tite-Live, au lieu indiqué, dit : « Scuta pro clipeis fecere », ce qui signifie précisément l'inverse. Qui a commis le contre-sens ? Toujours pas de référence. Ce procédé est fâcheux pour l'auteur, à qui, en l'absence de références, on pourrait être tenté d'attribuer la paternité de toutes ces erreurs.

Il ne faudrait d'ailleurs pas juger l'ouvrage d'après cet exemple. En général, les erreurs sont rares et les diverses questions ont été bien étudiées. L'évolution de l'armement, en particulier, est fort exactement indiqué, et l'auteur a su mettre en valeur cette vérité incontestable, mais trop souvent méconnue, que la tactique est étroitement liée à l'armement. Sur les questions actuellement résolues de façon apparemment définitive, il expose avec clarté les solutions admises, sur les questions controversées il sait s'arrêter plus longuement et discuter les différentes hypothèses. Les spécialistes s'intéresseront surtout à ces instructives discussions, par exemple sur les *antesignani* (p. 36-41), sur les gradés dits *principales* et *immunes* (p. 205-210), sur les vétérans (p. 239-243). Ils goûteront aussi les appendices qui fournissent un grand nombre d'indications précises groupées et présentées clairement.

En somme l'ouvrage atteint bien le but qu'il se proposait et comble une lacune de la littérature historique anglaise. Faut-il ajouter que les Français auront également intérêt à le consulter? car la même lacune n'est pas moins sensible chez nous. J'ajoute qu'ils auront plaisir à le lire. L'exposition est constamment vivante et des rapprochements entre l'armée romaine et l'armée britannique lui donnent parfois un certain piquant (p. ex., p. 224, sur les exercices du temps de paix). Elle est remarquable d'ordre et de clarté. Enfin le vocabulaire, entièrement latin, en rendra la lecture particulièrement aisée à ceux qui sont le moins familiarisés avec la langue anglaise.

La présentation matérielle, irréprochable, a la sobre élégance de tous les volumes de cette collection.

Paul Couissin.

Emanuele Ciaceri, Professeur à l'Université Royale de Naples, *Storia della Magna Grecia*, vol. I, 2e éd., 1 vol. in-4°, xvi-401 p., Milano-Roma-Napoli, Città di Castello, 1928.

Une seconde édition du premier volume, qui avait paru en 1924, témoigne du succès mérité de cette « Histoire de la Grande-Grèce » et nous donne l'agréable occasion d'en rendre compte... après le tome II (cf. *Revue de Philologie*, 1928, p. 282-285). L'auteur a çà et là corrigé ou complété son texte primitif, surtout en tenant compte du progrès de sa vision historique au cours de ces quatre années, mais sans le modifier au fond. Aussi ce volume présente-t-il une sérénité scientifique supérieure : nous n'aurons point à y relever de formules tendancieuses comme celles qui nous avaient surpris dans le second. Mais il faut bien noter une contre-partie fâcheuse de ce bienfait : la bibliographie reste, par places, très insuffisante[1].

1. P. 62, n. 3, on s'étonnera de voir citer comme mise au point sur la civilisation minoënne Sophus Mueller, *Urgeschichte Europas* (1905 !) non G. Glotz, *La civilisation égéenne* (1923) ; et R. Dussaud, *Les civilisations préhelléniques dans le bassin de la mer Égée*, en première édition (1910), non en deuxième (1914)... — Il subsiste des fautes d'impression.

L'objet du travail, c'est « la fondation des colonies grecques et l'hellénisation urbaine dans l'Italie antique ». Trois chapitres de doctrine traitent des sources antiques et des travaux modernes, des populations italiques au temps de la colonisation grecque, des prodromes et de la chronologie de cette colonisation. Puis M. Ciaceri examine successivement les établissements hellènes depuis Tarente jusqu'au golfe de Naples, et accorde deux chapitres à l'influence grecque en Campanie, dans l'Adriatique et en Pouille.

Nul n'ignore la complexité des problèmes généraux auxquels s'attaque d'abord M. Ciaceri. En ce qui concerne les populations anté-helléniques, il louvoie avec une extrême prudence entre les données légendaires de l'Antiquité, les recherches linguistiques et archéologiques des modernes : aussi ses conclusions manquent-elles de netteté (ce n'est point là un reproche) sur les Ausones, Opiques, Osques et Sicules, qui représentent peut-être un enchevêtrement de populations préhistoriques indigènes et d'envahisseurs plus ou moins apparentés aux Samnites ; ou sur les Chônes (qu'on se représentera comme « pénétrés » d'éléments illyriens ?) Quant aux Iapyges et Messapiens, leur origine illyrienne semble aujourd'hui reconnue, et M. Ciaceri s'y accorde, tout en critiquant avec beaucoup de fermeté l'audacieuse théorie de M. v. Scala, qui en faisait les porte-flambeaux de la civilisation mycénienne dans le sud de l'Italie. Si incertains que soient ces résultats, ils suggèrent une division géographique des plus expressives, qui ne paraît sans rapports ni avec l'antique prospérité de Métaponte, placée au point de contact des races, ni avec la rapidité d'évolution des villes achéennes et chalcidiennes de Grande-Grèce et de Campanie, ni avec la lenteur constatée des progrès de Tarente vers l'Apulie. Je m'étonne d'autant plus que M. Ciaceri n'y ait pas songé et n'ait même pas, comme il était si à portée de le faire, esquissé au début de son ouvrage la géographie générale, physique et humaine, de l'Italie méridionale, qu'il s'appuie justement sur des vraisemblances géographiques pour bouleverser la chronologie traditionnelle de la colonisation grecque : selon lui les premiers établissements hellènes d'Occident (première moitié du VIII[e] siècle) furent Métaponte et Tarente, puis les autres villes « achéennes » de Grande-Grèce, avant Naxos et Syracuse en Sicile ; et Cumes ne ferait que couronner la colonisation chalcidienne, après Rhégion et Messine. Cette dernière opinion, appuyée sur une critique poussée du grand ouvrage de Gabrici, continuera à susciter beaucoup de résistances ; pour ma part, je l'adopterais volontiers.

Quand il s'agit de déterminer au plus juste de quelle façon s'établit chacune des villles grecques d'Italie, les difficultés sont d'un autre ordre Quelques textes misérables, quelques fouilles dispersées, laissent l'historien fort dépourvu, presque réduit à interpréter les légendes et les monnaies. Je regrette que M. Ciaceri n'ait pas poursuivi dans la voie qu'ouvrit Fr. Lenormant, et n'ait pas cherché davantage à s'aider aussi des sites topographiques. Mais du moins il n'a pas hésité devant l'amoncellement des fables que son commentaire de Lycophron avait déjà abordées en partie. Seulement c'est un chaos : au lieu de se limiter aux récits de fondation, il appelle tous les témoignages à collaborer, quitte à nous montrer avec acuité que tel ou tel se rapporte à des événements de deux, trois ou quatre siècles postérieurs ; il en résulte, à le lire, un enrichissement immense, une fatigue égale. On dirait qu'il a voulu se débarrasser d'un seul coup de toute la matière légendaire que les volumes suivants auraient à utiliser... ou réutiliseront. Il est vrai qu'en ces matières, et en une telle intrication de racon-

tars, on ne peut guère avancer que sinueusement ; mais, quand on y a vu plus clair, qui interdit de choisir, et de répartir? — Par l'utilisation des monnaies, M. Ciaceri arrive, bien entendu, à des résultats plus certains. Mais il aurait pu se garder de tirer des conséquences politiques d'interprétations numismatiques en soi fort contestables, et de bâtir hypothèses sur hypothèses ; d'un autre ordre, certes ; mais en sont-elles plus fermes? C'est ainsi qu'il identifie d'après une très ancienne monnaie de Tarente (p. 89) Phalantos à Apollon Delphinios, puis à Apollon Hyakinthos (le duc de Luynes avait ouvert la voie) ; qu'il veut voir sur les incuses de Caulonia la figure du héros Caulos, non d'Apollon (p. 179 s. et 185) ; qu'il abuse de l'interprétation douteuse qui voit en la Pandina des monnaies d'Hipponion et de Térina une forme de Cora-Perséphone (p. 244 s., 255). Sans compter la bizarre description (p. 7, n. 2) d'un statère de Sélinonte, où il convient de voir Héraclès assommant un taureau, et non pas traversant à la nage le détroit de Messine en se soutenant à la corne de l'animal !

Ce sont là vétilles. D'ordinaire la critique de M. Ciaceri est prudente et ne cherche point à faire illusion. Il serait malaisé de choisir parmi les solides développements qui mettent au point des questions difficiles, comme la part des Trézéniens à la fondation de Sybaris et de Poseidônia (p. 146 et 279 s.), le rôle de Pyxous (p. 273 ss.), le nom des îles Pithécuses (p. 314 : hypothèse à tout le moins bien spirituelle ; il s'agirait des Cercopes d'Eubée changés en singes) ; — ou bien qui ouvrent des aperçus nouveaux, par exemple sur les anciennes relations de Métaponte avec Siris et l'Asie Mineure (p. 116 s., 122 s.), ou sur le groupement de Naples et Palépolis en deux « villes » et une seule « cité » (p. 345 ss.)... Il est, bien entendu, des points sur lesquels nous ne serons pas, pour notre part, de l'avis du savant auteur : la provenance lacédémonienne-tarentine de l'Héraclès crotoniate (p. 163 ss.), l'utilisation purement « chalcidienne » de la légende d'Ulysse (p. 271 et passim), ou la datation arbitraire de la fondation de Naples avant 600 av. J.-C. (p. 336)... Mais qui sait ?

Il me semble plus grave que M. Ciaceri n'ait pas même consacré cinquante pages au rayonnement de l'influence grecque en Italie, et se soit borné à le décrire en Campanie et en Apulie ; à l'égard des Étrusques, des Vénètes et Euganéens, il se montre d'une timidité vraiment excessive. De quelle conséquence pourtant peuvent être les résonances légendaires entre les bouches du Pô et les villes achéennes de Grande-Grèce, l'extension de l'art dit étrusco-ionien, les dernières découvertes sur l'origine grecque-occidentale de l'alphabet des Étrusques, sur l'antiquité et les étapes de leurs emprunts à la mythologie hellène ! Ne pourrait-on concevoir en ces recherches un nouveau mode d'investigation sur le degré de prospérité des villes grecques d'Italie à des moments divers de leur développement et sur les réactions dont elles profitèrent ou furent victimes soit à leur naissance soit par la suite ? Il suffit de songer à la fondation d'Hyélè, dont les circonstances historiques nous sont partiellement connues, pour se rendre compte que les successifs établissements des Grecs en Italie durent dépendre beaucoup moins de l'ethnologie des indigènes qu'il trouvèrent devant eux sur les côtes ioniennes et tyrrhéniennes que des habitudes commerciales antérieures et de la réceptivité de peuples déjà avides de culture et partiellement organisés en Occident. Seule une prudente critique des « échanges » (légendaires et commerciaux) gréco-italiques entre le VIII^e^ et le VI^e^ siècle inclus pourra mieux expliquer encore que ne l'a fait M. Ciaceri la suite de la colonisation grecque en Italie.

Jean Bayet.

Itineraria romana. Volumen prius : Itineraria Antonini Augusti et Burdigalense. Edidit Otto Cuntz. Lipsiae, B.G. Teubner, 1929. In-8, 139 p. et 1 carte.

Voici enfin le premier volume de l'édition nouvelle des *Itineraria romana*, annoncée par la maison Teubner dès l'année 1897 pour remplacer celle de Parthey et Pinder, qui date de 1848. Elle devait être exécutée en collaboration par M. W. Kubitschek et M. O. Cuntz, mais elle paraît sous le seul nom de ce dernier. Le second volume contiendra la Table de Peutinger, l'Anonyme de Ravenne et les Itinéraires de moindre importance. Dans celui-ci nous avons l'itinéraire d'Antonin, l'Itinéraire maritime et l'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem. Une brève notice fait connaître les manuscrits utilisés et en établit la filiation. Vient ensuite la reproduction du texte, rappelant en marge, pour la commodité des références, les pages de l'ancienne édition Wesseling (1735). Deux séries de notes occupent le bas des pages : les unes indiquent les variantes des manuscrits, les autres corrigent les formes si souvent fautives des noms de lieux et des chiffres de distances. Un premier index énumère par ordre alphabétique les différents trajets routiers décrits dans ces Itinéraires. Un second donne la liste alphabétique de tous les noms de stations cités, suivis des noms modernes correspondants lorsque M. Cuntz croit l'identification suffisamment établie ; dans un certain nombre de cas douteux il marque ses réserves par un point d'interrogation. Nous sommes surpris qu'il se soit abstenu trop souvent de proposer aucune localisation, même hypothétique ; il en est même de certaines qu'il a le grand tort de passer sous silence : telles sont, pour nous borner à la Gaule, celles d'*Alauna* et de Valognes, d'*Ariolica* et de Pontarlier, de *Belca* et de Beauche, de *Fanum Martis* et de Corseul, de *Solimariaca* et de Soulosse. Une carte hors texte accompagne le volume. Elle est faite, à l'échelle de 1/10.000.000, d'après la feuille XXXIII des *Formae orbis antiqui* de Kiepert et nous donne l'image du réseau routier de l'Empire tel que les Itinéraires d'Antonin, maritime et de Bordeaux à Jérusalem permettent de l'imaginer. Malheureusement, faute de place et aussi sans doute par suite de sa regrettable abstention dans les problèmes discutés de localisation, M. Cuntz s'est borné à y reporter les principales villes desservies par les voies, au lieu d'y faire figurer toutes les stations que mentionnent les Itinéraires (notons en passant qu'il place par erreur *Alauna* sur la mer, là ou la Table de Peutinger situe *Coriallum*). Dans ces conditions la carte ne peut rendre tous les services qu'on en attendrait et il s'en faut qu'elle mette sous nos yeux l'état actuel de la connaissance et de l'interprétation des *Itineraria romana*. Il reste du moins à M. Cuntz le grand mérite d'avoir révisé d'après les manuscrits le texte de ces documents et de nous les présenter sous une forme correcte et commode qui rendra leur utilisation plus facile aux travailleurs.

Maurice Besnier.

Pierre Bienkowski, *Les Celtes dans les Arts mineurs gréco-romains avec des recherches iconographiques sur quelques autres peuples barbares.* Publié par l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres sous le patronage de l'Union académique internationale, 1 vol. in-4°, 254 p. 336 fig., Cracovie, Imp^ie^ de l'Université des Jagellons, 1928.

L'ouvrage de Bienkowski, *Die Darstellung der Gallier in der hellenistis-*

chen Kunst, paru en 1908, est devenu classique. On ne pouvait lui adresser qu'un reproche, c'est de n'être qu'un commencement, un commencement si plein de promesses qu'on en attendait impatiemment la suite. La préface annonçait bien un second volume qui, après les œuvres du grand art et, en particulier de la sculpture, aurait traité des Celtes dans les arts mineurs, petits bronzes et terres cuites. Mais Bienkowski était mort en 1925 et l'on pouvait craindre que la somme admirable de connaissances recueillie au cours de toute une vie consacrée à l'étude d'un même sujet ne s'en fût allée avec lui. Par bonheur le manuscrit du second volume était prêt. L'auteur en avait même pu voir, sinon revoir, la traduction française, car c'est en français qu'il avait tenu lui-même à publier la suite de son œuvre ; il avait rassemblé les dessins et gravures. Trois de ses anciens élèves de l'Université de Cracovie, M. Gorski, le traducteur, MM. Gostkowski et Bulas, ont tenu à mettre l'ouvrage au point pour la publication et l'Académie Polonaise s'est chargée de l'impression, comme l'avait fait, pour le premier volume, l'Institut archéologique de Vienne. C'est donc bien le second volume qui paraît vingt ans après le premier. L'auteur lui-même, dans ses renvois, désigne l'ensemble sous le titre de *Celtarum imagines* I et II qui devra être adopté. On regrettera seulement que l'index qui termine le tome II n'embrasse pas également la matière du premier volume lequel en était dépourvu.

Petits bronzes et terres cuites figurant des Celtes, tel est donc l'objet du présent volume. Extrêmement poussée au point de vue archéologique, l'étude ne se présente cependant pas sous la forme d'un catalogue. C'est essentiellement une analyse raisonnée soutenue de rapprochements qui tendent, non pas sans doute à retrouver le modèle inconnu, mais à identifier le motif. Tout une première partie est ainsi consacrée à des appliques de bronze destinées, semble-t-il, à orner le poitrail des chevaux des quadriges triomphaux. Un chef romain, parfois suivi de son porte-enseigne ou d'un valet portant son casque, s'élance au grand galop sur des Gaulois qu'il culbute. Les mêmes types, ou des types analogues, se retrouvent sur des pièces diverses. Les artisans qui les ont fabriquées devaient s'inspirer de « compilations » tirées aussi bien de la peinture que de la sculpture. Avec quelques modifications, les mêmes figures pouvaient composer des scènes légèrement différentes et servir à représenter n'importe quelle victoire de n'importe quel chef sur n'importe quels Barbares. On passe ainsi de l'art hellénistique à l'art gréco-romain de l'époque impériale, des bronzes aux sujets estampés sur les lampes de terre cuite ou bien au flanc des vases, depuis les vases grecs à reliefs étudiés par Courby jusqu'à la céramique gallo-romaine ornée de Déchelette. Le champ des recherches s'élargit ainsi presque à l'infini. Bienkowski ne s'attache pas à l'épuiser. Quelques exemples lui suffisent à indiquer des directions qui sont nouvelles et paraissent devoir être fécondes.

En étudiant quelques sculptures provenant du camp légionnaire de Mayence (*Quatre villes romaines de Rhénanie*, p. 95-97) j'avais été frappé du caractère particulier de vigueur qu'elles présentaient et qui pouvait sembler original. Je retrouve, parmi les petits bronzes de Bienkowski, les mêmes types : le légionnaire chargeant l'épée à la main, au Caire (fig. 63) les captifs enchaînés debout, les jambes croisées, à St-Germain (fig. 84 et 85). Les stèles funéraires des cavaliers de l'armée du Rhin figurant un cavalier chargeant un ennemi culbuté fourniraient également matière à des rapprochements avec les petits bronzes ou les terres cuites qu'étudie

Bienkowski. Pour quelques motifs il cite d'ailleurs lui-même des reliefs de Nîmes ou de Trèves, sans parler des sculptures des arcs de triomphe qu'il se contente de mentionner.

La recherche des représentations de Gaulois dans les arts mineurs l'entraîne parfois dans des directions assez imprévues, notamment lorsqu'elle l'amène à étudier les appliques de terre cuite décorant des vases d'apparat apuliens ou qu'elle l'arrête à Pompéi devant les restes, malheureusement bien mutilés, de l'admirable frise de terre cuite dont quelques morceaux seulement avaient été publiés autrefois par von Rohden. Il n'est guère de régions du monde antique, sauf peut-être la Gaule, où Bienkowski ne rencontre des statuettes de terre cuite représentant des Gaulois. Tout un chapitre est consacré à l'étude du motif de Galates luttant contre des éléphants. Un autre, intitulé *Les Celtes sculptés par eux-mêmes*, traite, assez sommairement d'ailleurs, de quelques statues ou bustes de Gaulois provenant de Gaule. C'est là un nouveau sujet, étranger à l'art hellénistique qui reste le fil conducteur de tout l'ouvrage.

Une deuxième partie que les éditeurs ont eu raison de conserver réunit plusieurs articles indépendants traitant de l'iconographie de quelques peuples barbares autres que les Celtes : Thraces sur la frise du monument de Paul-Émile à Delphes, Germains vêtus du *rhenon*, vaste manteau de fourrure, Bastarnes et, enfin, la série de ces bustes romains curieux, têtes masculines coiffées d'un *cirrus* ou chignon, dans lesquelles il faudrait reconnaître des Hindous, particulièrement des brahmanes qui, au temps d'Hadrien, auraient eu à Rome leur heure de célébrité.

Fruit des recherches patientes d'un archéologue à l'esprit pénétrant, ces études unissent une admirable documentation à une sobre précision. Elles sont pleines de faits et abondent d'idées : elles les suggèrent du reste plus qu'elles ne les développent et représentent une précieuse contribution à la connaissance de l'art hellénistique et gréco-romain. Plus varié et plus large encore que le premier, ce second volume des *Celtarum imagines* conserve la même maîtrise. Malheureusement, il ne termine pas l'œuvre qu'avait entreprise Bienkowski. Il montre qu'il est impossible de séparer les représentations des Celtes de celles des Germains, des Daces et autres Barbares qu'a figurés le bas-relief historique romain. Il laisse à traiter les sculptures des monuments triomphaux de Rome, des provinces et particulièrement de la Gaule. Nul mieux que Bienkowski n'aurait été préparé à écrire cet ouvrage qui nous manque et auquel son sujet l'amenait inévitablement. En publiant son manuscrit, ses élèves lui ont dressé un monument qui ne fait qu'aviver nos regrets. Quel précieux service ils rendraient si, en s'aidant de ses notes, ou seulement du souvenir de ses leçons ou simplement en s'inspirant de son exemple et de sa méthode, ils pouvaient achever l'œuvre entreprise, ce *Corpus* des Barbares dans l'art gréco-romain, dont leur maître avait émis l'idée dans la Préface de son premier volume.

Albert Grenier.

DERNIERS OUVRAGES REÇUS

Hermann Hirt, Indogermanische Grammatik, Teil V : Der Akzent ; XII-411 pp. in-8° ; Heidelberg, K. Winter, 1929 ; prix 17 M. 50.

J. Marouzeau, L'année philologique ; 2e année 1927 ; XVII-367 pp. gr. in-8° ; Paris, Les Belles Lettres, 1928 ; prix 65 fr.

V. Ehrenberg, *Vom Beginn d. Geschichte Europas* ; 23 pp. in-8° ; Prague, Taussig et Taussig 1929.

The Oriental *Institute of the Un. of Chicago* : 1° H.H. von der Osten, Explorations in Hittite Asia Minor ; VIII-104 pp. in-8° ; 2° K.S. Sandford a. W.J. Arkell, First report of the prehistoric survey expedition, IX-52 pp. in-8° ; 3° Clarence S. Fisher, The excavation of Armageddon, XIII-78 pp. in-8° ; 4° Harold H. Nelson a. Uvo Hoelscher, Medinet Habu 1924-1928, XIV-50 pp. in-8°. (Oriental Inst. Communications N° 2, 3, 4, 5) ; The University of Chicago Press, Chicago, Illinois, 1929.

George E. Mylonas, *Excavations at Olynthus* ; P. I. The neolithic settlement : XVII-108 pp. in-4° (The John Hopkins Un. St. in. Arch. ed. b. David M. Robinson, N° 6), Baltimore, the John Hopkins Press, London Humphrey Milford, 1929 ; prix 7 $ 50.

Dr Gustav Heuser, *Die Personennamen der Kopten*, VIII-125 pp. in-8° (St. z Epigraphik u. Papyruskunde, B. I. hrsg. v. Fried. Bilabel, Schr. 2) ; Leipzig Dieterich' sche Verlagsbuchh., 1929 ; prix 13 M. 50.

J. Herbillon, *Les cultes de Patras ;* XVI-183 pp. in-8° (The J. Hopkins Un. St. in Arch. ed. b. David M. Robinson, N° 5) ; Baltimore, The John Hopkins Press ; London Humphrey Milford, 1929 ; prix $ 3.

Laistner, *A survey of ancient history to the death of Constantine* ; XII-613 pp. in-8° ; Boston, D. C. Heath and C°, 1929 ; prix 3 $ 80.

J. Hatzfeld, *Histoire de la Grèce ancienne* ; 422 pp. in-8° Paris, Payot 1929.

Vogt, *Orbis Romanus* ; 32 pp. in-8° ; Tübingen, J.C.B. Mohr, 1929 ; Pr. 1M. 80.

Platon, *Verteidigungsrede des Sokrates* ; *Kriton* edd. *Cron, Uhle, Struck* ; VI-132 pp. in-8° ; Leipzig, Teubner, 1929 ; prix 4 M. 20.

Dr Walt. Schwahn, *Demosthenes gegen Aphobos* ; 46 pp. in-8°, Leipzig, Teubner, 1929 ; prix 3 M.

Aristoteles *Politica* ed. *O. Immisch* ; XLIV-347 pp. in-8° ; Leipzig, Teubner, 1929 ; prix br. 6 M. 80 ; rel. 8 M.

Rich. Walzer, *Magna Moralia u. aristotelische Ethik* (*Neue philol. Unters. hrsg. v. Werner Jaeger*, 7s *H.*) ; IX-300 pp. in-8° ; Berlin, Weidmann, 1929 ; prix 15 M.

Clara Aldick, *De Athenaei Dipnosophistarum epitomae codd. Erbacensi Laurentiano Parisino* ; 72 pp. in-8° + 3 pl. ; Münster i W., Aschendorff 1928.

Carl Stoltz, *Z. relativen Chronologie d. Parallelbiographien Plutarchs* (*Lunds Univ. Arsskr. N. F. Avd. I, B. 25*, 3) ; 135 pp. in-8° ; Lund C. W. K. Gleerup, et Leipzig, O. Harrassowitz, 1929.

Choricius Gazaeus, *rec. Rich. Foerster † edit. conf. Eberh. Richtsteig ;* xxxvi-574 pp. in-8° ; Leipzig, Teubner, 1929 ; prix br. 26 M. 60 ; rel. 28 M.

Ern. Benz, *Das Todesproblem i. d. stoischen Philosophie, Tübinger Beitr.*, z. *Altertumswiss. 7s II.*) ; xi-130 pp. in-8° ; Stuttgart, Kohlhammer, 1929 ; prix 9 M.

P. Couissin, *Le stoïcisme de la nouvelle Académie* (*Ext. de la R. d'Hist. de la Phil. 1929, 3*) ; 36 pp. in-8° ; Paris, J. Gamber.

M. Hombert, *Bulletin papyrologique III* (1927-1928 ; Extr. de Byzantion IV) ; 25 pp. in-8° ; Liège, Impr. Vaillant Carmanne, 1929.

Em. Griset, *L'Elisio e i prischi Elleni* ; 11 pp. in-8° ; Pinerolo, Chiantore, 1929.

Edw. Flinck-Linkomies, *De ablativo absoluto quaestiones* (Ann. Ac. Sc. Fennicae, Ser. B, T. XX, 1) ; 272 pp. in-8°, Helsingfors, 1929.

Friedr. Crusius, *Die Responsion i. d. plautinischen Cantica* (Philologus Suppl. B. XXI, 1) ; 143 pp. in-8° ; Leipzig, Dieterich, 1929 ; Pr. br. 10 M. 50, rel. 12 M. 50.

E. Cesareo, *Studi Virgiliani* (Ext. de Athenaeum, N. S. An. VII, f. 2) ; 43 pp. in-8° ; Adm. d. Athenaeum, R. Univ. Pavia.

Properce, *Elégies*, texte établi et trad. par G. Paganelli ; xxi-163 pp. doubles + index pp. 165-175 ; Paris, Les Belles Lettres, 1929 ; prix 25 fr.

Tite Live, *Ab Vrbe condita*, t. III, l. XXI-XXV, edd. C. F. Walters et R. S. Conway ; in-8° non paginé. Oxford, Clarendon Press ; prix 6 sh.

Cornelii Taciti, *Historiarum libri III-IV rec. M. Lenchantin de Gubernatis* ; xii-179 pp. in-8° ; Turin, Paravia, 1929 ; prix 14 l.

Apulei, *Metamorphoseon libri XI, ed. C. Giarratano*, XLIX, 332 pp. in-8° ; Turin, Paravia, 1929 ; prix 34 l.

Augustinus, *De civitate dei* ; t. II, lib. XIV-XXII ; rec. B. Dombart — A. Kalb ; xxi-635 pp. in-8° ; Leipzig, Teubner, 1929 : prix br. 10 M. 60, rel. 13 M.

Tertullien *Ad nationes, ed. J. P. Borleffs* ; xix-155 pp. in-8° ; Leyde, Brill, 1929 ; prix 42 fr.

Dr P. J. Enk, *Handboek d. latijnsche Letterkunde, I* ; 319 pp. in-8° ; Zutphen ; W. J. Thienne et c°, 1928.

Vilh. Lundström *Undersökningar i Roms topografi* ; vi-137 pp. in-8° ; Göteborg, Eranos' Förlag 1929 ; prix 6 cour.

B. E. Perry *The story of Thelyphron in Apuleius* ; Extr. de Class. Philol. xxiv, 3, pp. 231-238.

Edw. Kenn. Rand, *The classics in the thirteenth Century*. Extr. de Speculum, iv, 3, pp. 249-269.

D. Paola Zancan, *La lotta politica in Athene dal 580 al 480*. Extr. d. Atti e Mem. d. R. Ac. di Padova, 1928, v. XLIV ; 19 pp. in-8°, Padoue, Tip. L. Penado, 1928.

Le Gérant : C. Klincksieck.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXIX.

NOTES SUR LA COMPOSITION DES HELLÉNIQUES

(*Premier article*).

Il n'est pas besoin d'une étude très approfondie des Helléniques pour se rendre compte qu'il s'agit là d'un ouvrage un peu mystérieux. L'absence d'un de ces préambules par quoi un Thucydide, ou même un Hérodote, savent exposer leurs intentions, ne permet pas de démêler celles de l'auteur : on sait, en effet, que le début du I^er^ livre des Helléniques se rattache, par une suture d'ailleurs un peu lâche [1], au VIII^e^ livre de Thucydide et reprend, avec un simple Μετὰ ταῦτα, la suite des événements à peu près au point où Thucydide les avait laissés. D'autre part, une lecture, même assez rapide, permet de se rendre compte que l'allure générale du récit se modifie à mesure qu'on avance ; sec et impersonnel au début, il s'anime ensuite, s'assouplit, se charge de digressions — quelques-unes fort longues —, de considérations morales, de réflexions où l'auteur parle pour son propre compte. Aussi la question s'est-elle posée depuis longtemps de savoir si les Helléniques sont un ouvrage rédigé tout d'une pièce, ou s'il a été composé — si peut-être même il a paru — en plusieurs parties, et, dans ce cas, quelle date il faut assigner à chacune de ces parties. Il y a un siècle que Niebuhr [2], pour des raisons que nous aurons à examiner tout à l'heure, distinguait dans les Helléniques deux ouvrages — les livres I-II, et le reste — réunis arbitrairement dès l'antiquité par les éditeurs. Depuis, cette question a fait éclore, en Allemagne principalement, toute une floraison de travaux. On ne prétend pas ici apporter une solution inédite, mais il a paru opportun, avant la publication d'une édition des Helléniques, actuellement en cours de préparation, de présenter, avec un peu plus de développement que ne le permettait une préface de la collection Budé, l'état actuel de la question.

1. Cf. en dernier lieu, Underhill, *Commentary on the Hellenica*, p. XVI.
2. Niebuhr, *Kleine Schriften*, I (1828), p. 464 et suiv.

Résumer tous les travaux consacrés depuis un siècle à la composition des Helléniques amènerait des redites fastidieuses. Au reste, de ce point de vue, l'étude de L. Langer[1], quoique parue il y a trente ans déjà, peut aujourd'hui encore permettre de s'orienter dans la végétation touffue des dissertations, programmes et préfaces où cette question est traitée. Mieux vaut interroger directement le texte des Helléniques. Mais avant d'en aborder l'étude, on doit se demander si la tradition antique ne ne nous fournit pas de renseignements sur le sujet qui nous occupe, soit par les auteurs qui ont mentionné cet ouvrage, soit par les indications données par ses éditeurs. Les Helléniques n'ont pas été, il s'en faut, l'œuvre la plus lue de Xénophon; mais enfin, un certain nombre d'historiens de l'antiquité s'en sont servis, à commencer par Diodore, qui, honnêtement soucieux de signaler ses sources, mentionne à deux reprises les Helléniques, la première fois à propos des événements de l'automne 411, où le récit de Xénophon prend la suite de celui de celui de Thucydide, la seconde après la bataille de Mantinée, où s'arrêtent en effet les Helléniques. Et, dans les deux cas, Diodore s'exprime en termes clairs et qui ne laissent pas de doute sur l'aspect de l'ouvrage qu'il avait entre les mains : Τῶν δὲ συγγραφέων Θουκυδίδης μὲν τὴν ἱστορίαν κατέστροφε . ..... Ξενοφῶν δὲ καὶ Θεόπομπος ἀφ' ὧν ἀπέλιπε Θουκυδίδης τὴν ἀρχὴν πεποίηνται, καὶ Ξενοφῶν μὲν περιέλαβε χρόνον ἐτῶν τεσσαράκοντα καὶ ὀκτώ...,[2] et : Τῶν δὲ συγγραφέων Ξενοφῶν ... τὴν τῶν Ἑλληνικῶν σύνταξιν εἰς τοῦτον τὸν ἐνιαυτὸν κατέστροφεν ἐπὶ τὴν Ἐπαμεινώνδου τελευτήν.[3] De ces deux passages il résulte que Diodore utilisait un ouvrage de Xénophon qu'il appelle ἡ τῶν Ἑλληνικῶν σύνταξις ; cet ouvrage, qui contenait le récit des événements depuis l'automne de 411 jusqu'à la bataille de Mantinée, paraît avoir constitué aux yeux de Diodore un tout dans lequel on ne marquait aucune coupure essentielle.

Plus obscure, il faut le reconnaître, est la phrase que Denys d'Halicarnasse, dans sa Lettre à Cn. Pompée, consacre aux Helléniques : Ξενοφῶν... τὰς ὑποθέσεις τῶν ἱστοριῶν ἐξελέξατο καλὰς καὶ μεγαλοπρεπεῖς καὶ ἀνδρὶ φιλοσόφῳ προσηκούσας, τήν τε Κύρου παιδείαν, εἰκόνα βασιλέως ἀγαθοῦ καὶ εὐδαίμονος, καὶ τὴν Ἀνάβασιν τοῦ νεωτέρου Κύρου, ᾧ καὶ αὐτὸς συνανέβη, μέγιστον ἐγκώμιον ἔχουσαν τῶν συστρατευσαμένων Ελλήνων, καὶ τρίτην ἔτι τὴν Ἑλληνικὴν ἱστορίαν, καὶ

1. L. Langer, *Eine Sichtung der Streitschriften über die Gliederung der Hellenika...*, Diss. Brünn, 1897.
2. Diodore, XIII, 42,5.
3. Diodore, XV, 89,3.

ἣν κατέλιπεν ἀτελῆ Θουκυδίδης, ἐν ᾗ καταλύονται θ' οἱ τριάκοντα, καὶ τὰ τείχη τῶν Ἀθηναίων, ἃ Λακεδαιμόνιοι καθεῖλον, αὖθις ἀνίστανται [1]. Dans ce passage, que j'ai transcrit sous la forme de la vulgate, conservée par la plupart des éditeurs, on a souvent cru que Denys distinguait deux « Histoires » de Xénophon : celle que Thucydide avait laissée inachevée, et les Helléniques proprement dites, dont les événements marquants étaient la restauration de la démocratie et la reconstruction des Longs-Murs d'Athènes. En d'autres termes, il faudrait distinguer dans les Helléniques un premier ouvrage qui irait jusqu'à la chute de l'empire athénien, et qui serait l'Histoire inachevée de Thucydide, terminée par les soins de Xénophon, et un second qui comprendrait le reste. Mais le texte de Denys, sous sa forme actuelle, ne donne guère satisfaction. D'abord, il est bien surprenant, si Denys a voulu mentionner quatre œuvres distinctes, la Cyropédie, l'Anabase, l'Histoire inachevée, les Helléniques proprement dites, qu'il n'en compte en réalité que trois : καί τρίτην ἔτι... Ensuite, la construction de la phrase amène à une absurdité : « Xénophon a choisi de beaux sujets pour ses ouvrages historiques : l'éducation de Cyrus..., l'Anabase de Cyrus le Jeune..., et en troisième lieu, l'Histoire grecque, ainsi que celle que Thucydide a laissée inachevée, *dans laquelle* le régime des Trente est dissous et les Longs-Murs restaurés. » Construite de la sorte, la phrase de Denys ne peut qu'attribuer à l' « Histoire inachevée », c'est-à-dire à I-II, 3,10, les faits relatés précisément dans l'autre partie, puisque la restauration démocratique est racontée tout au long dans le chapitre II, 41, 43, et que la reconstruction des Longs-Murs est mentionnée IV, 8,9. D'autre part, il convient, pour l'interpréter, de replacer la phrase de Denys dans le développement dont elle est tirée. La plus grande partie de la lettre à Cn. Pompée est consacrée à un parallèle entre les principaux historiens grecs. Or, la principale qualité d'un écrivain de cette catégorie doit être, aux yeux de Denys, le choix d'un sujet « beau et plaisant pour les lecteurs, ὑπόθεσιν καλὴν καὶ κεχαρισμένην τοῖς ἀναγνωσμένοις » [2]. De ce point de vue, Denys n'a que des sévérités pour un Thucydide, qui va choisir la guerre du Péloponnèse — événement déplorable et qui aurait dû tomber dans l'oubli, σιωπῇ καὶ λήθῃ παραδοθείς, ἀπὸ τῶν ἐπιγιγνομένων ἡγνοεῖσθαι —, et qui s'arrête, circonstance aggravante, avant le retour des bannis

1. Den. Hal., *Epist. ad Cn. Pompeium*, IV.
2. *Ep. ad Cn. Pomp.*, III.

d'Athènes. Xénophon, au contraire, n'a choisi que de beaux sujets, et en particulier cette Histoire grecque dont les principaux événements sont la chute des Trente et la restauration des Longs-Murs. Il ne s'agit pas ici de critiquer cette conception idyllique de l'histoire, ni même de se demander si le relèvement d'Athènes est bien l'essentiel du sujet des Helléniques : il nous suffit de savoir pour l'instant que tel est le jugement de Denys. Au lieu d'attirer notre attention sur le début des Helléniques, où Xénophon, menant jusqu'au bout l'œuvre de Thucydide, conduit son récit jusqu'à la capitulation d'Athènes à travers le lamentable procès des Arginuses et la défaite d'Aigos-Potamos, Denys ne veut songer, dans l'ouvrage de Xénophon, qu'aux beaux événements qu'il mentionne explicitement. Puisqu'il faut donc, on l'a vu, corriger le texte traditionnel, la correction devra tenir compte de la pensée fondamentale de tout ce développement. Qu'on adopte d'ailleurs l'amendement de Krüger, qui supprime καὶ, ou celui de van Herwerden qui, dans son édition, le déplace pour le mettre devant ἐν ᾗ, on traduira ainsi la phrase en question : « Xénophon... a choisi de beaux sujets... en troisième lieu l'Histoire grecque, laissée inachevée par Thucydide (bien à tort, pense Denys), et où sont racontés la chute des Trente et la restauration des Longs-Murs [1]. » Loin donc de vouloir distinguer deux parties dans les Helléniques, Denys, tout en reconnaissant qu'elles font suite à l'Histoire de Thucydide, ce qui est évident, semble plutôt en affirmer ici l'unité.

Peut-on tirer une indication différente de la phrase où Markellinos [2], après avoir rappelé que la mort a interrompu le récit de Thucydide au cours de la vingt-et-unième année de la guerre du Péloponnèse, ajoute : τὰ δὲ τῶν ἄλλων ἓξ ἐτῶν πράγματα ἀναπληροῖ ὅ τε Θεόπομπος καὶ ὁ Ξενοφῶν, οἷς συνάπτει τὴν Ἑλληνικὴν ἱστορίαν ? Les derniers mots, les seuls qui nous intéressent, ne sont pas clairs. Οἷς est-il un datif ou un ablatif, et faut-il entendre que c'est *par* le récit ou *au* récit de ces six dernières années de la guerre que Xénophon enchaîne son Histoire grecque ? Avec le premier cas, ce récit semble faire, aux yeux de Markellinos, partie de l'Ἑλληνικὴ ἱστορία ; avec le second, l'Ἑλληνικὴ ἱστορία proprement dite

1. On voit donc que je rejette la correction de Grösser, *Zur Charakteristik der Epitome von Xenophon*, Progr. Barmen 1873, qui suppose deux καὶ : καὶ ἦν ... καὶ ἐν ᾗ ; elle va précisément à l'encontre de la pensée directrice du passage, en attirant l'attention sur le début des Helléniques et les tristes événements qui en sont le sujet.

2. *Vit. Thuc.*, II, 45.

ne commence qu'après la fin de la guerre du Péloponnèse ; mais, même dans cette hypothèse, le mot συνάπτει indique une liaison étroite, et ne permet pas de supposer une coupure entre ces deux parties. Si bien que la seule indication certaine que donne ce texte obscur et médiocre, c'est le fait, évident pour tout lecteur de bons sens, que le début de l'œuvre de Xénophon fait suite à celle de Thucydide [1].

C'est sans doute le même fait qui s'exprime dans la titulature, assez singulière, que portent certains manuscrits des Helléniques. Si la plupart d'entre eux désignent l'ouvrage de Xénophon simplement par les mots Ξενοφῶντος Ἑλληνικά ou Ἑλληνικὴ ἱστορία [2], dans le Marcianus 368 la « Table des matières » bilingue qui se trouve f° 4ᵛ traduit Ξενοφῶντος τὰ Ἑλληνικά par « Xenophontis qu(a)e sequuntur thucydiden [3] ». D'autre part, un manuscrit de Florence (M des éditions critiques) donne comme titre Ξενοφῶντος Θουκυδίδου παραλειπόμενα Ἑλληνικῆς ἱστορίας [4] ; un autre manuscrit, aujourd'hui perdu, et dont certaines leçons ont été conservées dans l'édition Aldine de Munich (H des éditions critiques) portait, au début : Ξενοφῶντος παραλειπόμενα Ἑλληνικῶν ; à la fin, τέλος τῶν Ξενοφῶντος παραλειπομένων [5] ; un manuscrit de Naples, Ξενοφῶντος τὰ παραλειπόμενα, ἅπερ καὶ Ἑλληνικὰ ἐκάλεσεν, εἰς ὀκτὼ βιβλιά διαιρούμενα [6] ; enfin l'édition Aldine de 1503 cite, sans doute d'après un manuscrit disparu, τὴν Ξενοφῶντος ἑλληνικὴν ἱστορίαν, ἅτινα λέγεται παραλειπόμενα τῆς Θουκυδίδου ξυγγραφῆς, et porte, sur la page de titre, *Paralipomena Thucydidis* [7]. La première de ces formules, « Xenophontis qu(a)e sequuntur thucydiden », nous apprend simplement, ce qui n'est pas pour nous surprendre, que le rapport qui unit les Helléniques à l'Histoire de Thucydide n'a jamais cessé d'être senti. Les titres où entre le mot παραλιπομένα sont plus énigmatiques. Il semble bien assuré qu'ils désignent l'ensemble des Helléniques ; la mention : τέλος τῶν Ξ. παραλειπομένων ne laisse point de doute à cet égard. Et par contre le mot de

1. Il ne faut pas chercher ailleurs l'origine de la légende, probablement tardive, qui fait de Xénophon non seulement l'éditeur de Thucydide, mais encore le sauveur de son œuvre, condamnée sans lui à la disparition (Diog. Laert., *de Xenoph.*, 57).

2. Il est naturellement impossible de savoir quel est le titre que Xénophon lui-même a donné à son ouvrage ; on notera seulement que Thucydide emploie déjà le mot Ἑλληνικά pour désigner des « Histoires grecques » (I, 97,2).

3. Cf. la préface d'O. Keller dans son *Ed. Major*, p. xv.

4. Riemann, *BCH*, II (1878), p. 152.

5. *Ib.*

6. G. Jorio, *Codici Ignorati nelle Bibl. di Napoli*, Leipzig, 1892.

7. Cf. Underhill, *Comm.*, p. xiii.

παραλειπόμενα, pris dans son sens précis, désigne : ce qui a été laissé de côté par Thucydide, ce que Thucydide n'a pas raconté, donc : complément (et non suite) à l'Histoire de Thucydide, — comme les Παραλειπόμενα de l'Ancien Testament sont le complément, et non la suite, du livre des Rois. Cette formule, bien adaptée au début des Helléniques, qui contient en effet ce qui manque à l'Histoire de Thucydide, est impropre, il faut l'avouer, si elle prétend désigner l'ensemble des Helléniques : il paraît au moins singulier de considérer le récit des événements de 402 à 362 comme un complément à l'œuvre de Thucydide. Il faut donc admettre que le titre de Παραλειπόμενα τῆς Θουκυδίδου ξυγγραφῆς, ou par abréviation Παραλειπόμενα, donné d'abord au début des Helléniques, a été plus tard étendu abusivement à l'ensemble de l'œuvre. On ne saurait d'ailleurs affirmer que, même dans son application restreinte, il ait été employé par Xénophon lui-même ; sous sa forme la plus correcte (Παραλειπόμενα τ. Θ. ξ.), il ferait plutôt songer au vocabulaire de la critique alexandrine qu'à celui du début du IVe siècle : et la seule conclusion qu'il autorise, c'est qu'il a pu exister, à un moment indéterminable, des éditions séparées du début des Helléniques jusqu'à fin de la guerre du Péloponnèse, considéré comme un complément à l'Histoire de Thucydide.

Le manuscrit de Naples, précédemment cité [1], nous donne une indication de plus, que d'autres témoignages viennent confirmer. Il annonce huit livres dans le titre, quoique dans le cours de l'ouvrage il maintienne la division en sept livres qui nous est familière. Il faut en conclure que certaines éditions de l'antiquité ne donnaient pas aux Helléniques la division que nous connaissons. Avant même la découverte de ce manuscrit, d'autres indications autorisaient la même conclusion. Dans le lexique d'Harpocration, le nom de Θέογνις, qui figure dans le deuxième livre de nos éditions (II, 3,2), est signalé comme faisant en effet partie de ce livre deuxième ; mais πενέσται (II, 3,36) est, pour Harpocration, ἐν γ' τῶν Ἑλληνικῶν ; ἐκπολεμῶσαι (V, 4,20), ἐν ζ' τῶν Ἑλλ. ; ῥόπτρον (VI, 4,36), Ἑλλ. η' ; Πολύστρατος (VI, 5,11), ἐν τῇ η' τ. Ελλ. ; ἅμιπποι (VII, 5,23), Ξενοφῶντος ἐκ τῆς τῶν Ἑλληνικῶν (sic). Le texte corrompu du lexicographe ne nous permet pas de savoir à quel livre de l'édition qu'il avait sous les yeux appartenait la dernière citation : mais il est en tout cas évident que cette édition comprenait au moins huit livres, et probable-

1. Cf. p. 117, n. 6.

ment plus, car il est peu vraisemblable que la partie qui commençait avant VI, 4,36 pour aller jusqu'à la fin n'ait constitué qu'un seul livre. On peut raisonnablement hésiter, comme l'a fait Schaefer [1] entre neuf et dix livres. Par contre, on acceptera difficilement l'hypothèse de J. A. Simon [2], qui, partant de ce principe invérifiable que tous les livres des Helléniques devaient avoir la même dimension dans l' « édition d'Harpocration », suppose, d'après la longueur qu'il attribue aux trois premiers, que cette « édition d'Harpocration » avait contenu primitivement 14 livres, mais que le lexicographe n'en possédait qu'un exemplaire incomplet, auquel auraient manqué les livres IV-IX, c'est-à-dire environ la moitié de l'ouvrage ! Une pareille conclusion rend ses prémisses suspectes, d'autant que cette égalité supposée entre les livres des Helléniques n'existait pas, en tout cas, dans l'édition qui a servi d'archétype aux manuscrits que nous possédons, puisque la longueur moyenne des trois premiers livres y est de 33 3/4 pp. [3], celle des quatre derniers, de 44 1/4 pp [4]. Tout ce qu'on peut, en bon sens, inférer des indications des manuscrits et de celles d'Harpocration, c'est que les éditeurs de l'antiquité n'étaient pas d'accord sur la manière de diviser les Helléniques [5], et qu'il ne faudra par conséquent pas attacher une importance excessive à celle qui nous a été transmise.

Ainsi, l'étude des témoignages extérieurs au texte même des Helléniques ne nous donne que d'assez maigres résultats, qu'on peut résumer comme suit. Pour les critiques anciens comme pour nous, les Helléniques constituaient un ouvrage unique, qui continuait l'œuvre inachevée de Thucydide ; néanmoins il a pu exister, à un moment indéterminable, des éditions séparées du début des Helléniques, considéré comme un complément à l'Histoire de Thucydide. Enfin les Helléniques étaient divisées en livres, mais cette division n'était pas la même dans toutes les éditions, les unes comprenant sept livres, d'autres huit, d'autres enfin, neuf ou dix.

---

1. A. Schaefer, *Fleckeisen Jb.*, CI (1870), p. 527.
2. J. A. Simon, *Die Hellenika-Ausgabe des Harpocration*, Xen. Studien II (Programm des Gymnasiums zu Düren, 1887-8).
3. Keller, *Ed. Minor* (Teubner).
4. Il est vrai que J. A. Simon (p. 7) prétend résoudre cette objection en supposant que *nos* Helléniques sont le résultat d'une « *Kontamination* » entre une édition en six livres et une édition en huit livres !
5. La division qui nous est parvenue n'était pas, nous le savons par ailleurs, inconnue aux grammairiens anciens : cf. Priscien, XVIIII, 23 et Riemann, *Qua... ratione Hellenicon X. textus constituendus sit* (Paris, 1879), p. 94-95.

*
* *

Le texte de Xénophon nous autorise-t-il à des conclusions plus précises ? Il convient d'abord de se demander si l'on rencontre au cours du récit des indications chronologiques qui permettent de dater la rédaction du passage dont elles font partie. De fait, plusieurs de ces indications ont été signalées depuis longtemps, et deux d'entre elles au moins fournissent un *terminus post quem* certain. Au livre III, 5, 8, Xénophon, racontant l'exil de Pausanias, mentionne par anticipation sa mort. La date de cet événement n'est pas connue ; mais, depuis le commentaire qu'Ad. Wilhelm a donné d'une dédicace découverte depuis longtemps à Delphes [1], il est impossible de douter que Pausanias soit mort un certain temps après son fils Agésipolis, puisque c'est à ce fils défunt qu'il élève le monument de Delphes. Or, Agésipolis a succombé d'un accès de fièvre à la fin de l'été de 381 [2]. C'est donc après 381 — et sans doute un certain nombre d'années après — que la fin du livre III des Helléniques a été rédigée. — D'autre part, Xénophon nous apprend explicitement qu'au moment où il rédigeait, au milieu du livre VI, la digression relative aux tyrans de Phères (ἄχρι οὗ ὅδε ὁ λόγος ἐγράφετο, VI, 4, 37) Teisiphonos était encore au pouvoir : or ce personnage exerça la tyrannie depuis l'année 358, où il assassina son cousin Alexandre, jusqu'en 355, date très vraisemblable de sa mort [3]. C'est donc entre 358 et 355 qu'il faut placer la rédaction de cette partie des Helléniques.

Deux autres passages des Helléniques ont longtemps paru susceptibles de fournir une date de rédaction. Le premier est la phrase bien connue par laquelle Xénophon termine, à la fin du livre II, le récit de la restauration de la démocratie à Athènes : Καὶ ὀμόσαντες ὅρκους ἦ μὴν μὴ μνησικακήσειν, ἔτι καὶ νῦν ὁμοῦ τε πολιτεύονται καὶ τοῖς ὅρκοις ἐμμένει ὁ δῆμος (II, 4, 43). Une pareille constatation, dit-on, n'a de sens que si elle a été rédigée peu de temps après la prestation du serment d'amnistie de septembre 403. Au bout de quelques années, en effet, les rancunes créées par le

1. *Ath. Mitt.*, XXV, p. 306 ; cf. *Fouilles de Delphes*, III, 1, n° 509. On verra plus loin les conséquences inexactes que Nitsche (*Uber die Abfassung von Xen. Hell.*), avant la découverte de l'inscription de Delphes, avait tirées de ce passage de Xénophon.

2. Hell., V, 3, 19.

3. Sur cette date, et la généalogie des tyrans de Phères, cf. Beloch, *G.g.* III, 2², p. 80-84.

gouvernement de Trente avaient dû s'atténuer, et la déclaration de Xénophon aurait perdu de son intérêt. Il vaut peut-être la peine de se demander quel est le sens exact de cette phrase qui, depuis Niebuhr[1], constitue un argument essentiel pour ceux qui veulent établir une forte coupure entre les deux premiers livres des Helléniques et le reste. Après avoir raconté la « réconciliation » opérée en 403, sous les auspices de Sparte, entre « ceux de la Ville » et « ceux du Pirée », puis celle qui eut lieu en 401 avec les aristocrates réfugiés à Éleusis, Xénophon conclut : « Après avoir juré un serment (dont le début était) : je jure de ne pas garder rancune..., maintenant encore les uns et les autres participent à la chose publique, et le parti démocratique[2] reste fidèle à ses serments. » On notera d'abord qu'il y a un peu d'imprécision dans le texte des Helléniques. Le mouvement général du développement semble bien indiquer que le serment d'amnistie n'aurait été prêté qu'après le retour des gens d'Éleusis ; or, d'après le témoignage formel d'Aristote, c'est dès les διαλύσεις de 403 que cet ὅρκος a été juré[3], et, en admettant même qu'il ait été renouvelé à propos de la réconciliation de 401[4], il n'aurait pu être alors qu'une répétition de celui de 403. Il y a là, comme on voit, un peu de « flou » dans les souvenirs de Xénophon, qui s'expliquerait mal s'il avait rédigé ce passage peu de temps après les événements qu'il relate. D'autre part, croit-on vraiment qu'un petit nombre d'années devait suffire pour apaiser le ressentiment du δῆμος, et enlever par conséquent tout mérite à son respect du serment d'amnistie — tout intérêt par conséquent à la remarque de Xénophon ? On sait de reste ce qu'avait été la Terreur Blanche de 404/3 ; les rancunes qu'elle avait provoquées ont été longues à s'apaiser ; ne voyons-nous pas, jusqu'en 382, une tentative pour écarter de l'archontat un certain Évandros, ancien magistrat sous le régime des Trente ?[5] L'échec de cette manœuvre montre que les Athéniens tenaient à respecter leur serment ; mais le procès lui-même prouve qu'ils avaient quelque mérite à le faire et qu'un avocat pouvait, plus de vingt ans après le retour de Thrasybule, essayer de réveiller les rancunes populaires en rappelant les horreurs de l'année 404/3. Tant qu'il s'est trouvé, pour participer

1. Cf. plus haut p. 113.
2. C'est le sens du mot δῆμος dans tout ce passage : 40, ὁ μὲν δῆμος πενέστερος ὑμῶν ὤν ; 41, ὑμᾶς παραδόντες τῷ ἠδικημένῳ τούτῳ δήμῳ.
3. Aristote, Ἀθ. πολ., 39.
4. Cf. Cloché. *La Restauration démocratique à Athènes*, p. 294.
5. Lysias, XXVI ; cf. Cloché, *op. cit.*, p, 398.

à la république, des survivants de cette année maudite — victimes aussi bien que persécuteurs — la phrase de Xénophon gardait toute sa valeur. — Enfin croira-t-on que cet éloge de la modération athénienne ait pu être rédigé, soit tout de suite après 401, à un moment où Xénophon était en Asie et ne pouvait guère se renseigner sur les évènements survenus dans sa patrie, soit même dans les années qui ont suivi immédiatement son retour en Grèce, et pendant lesquelles il ne devait pas être en humeur de vanter la sagesse du δῆμος d'Athènes qui venait de l'exiler ? Sans aller jusqu'à affirmer, comme Schwartz [1], que Xénophon n'a pu écrire la phrase II, 4, 43, qu'après que la sentence d'exil eût été rapportée — événement dont la date est d'ailleurs incertaine [2] — on considèrera que les termes de ce passage ne permettent pas d'en dater la rédaction, et tout ce qu'on peut dire à son sujet, c'est qu'il a dû être rédigé plusieurs années après le retour de Xénophon en Grèce.

Un quatrième passage des Helléniques a paru à certains critiques donner une indication chronologique. Au début du récit de la bataille de Coronée (394), Xénophon nous apprend qu'elle fut οἷά οὐκ ἄλλη τῶν γ' ἐφ' ἡμῶν (IV, 3, 16). Depuis Grösser [3] on considère généralement que cette phrase, exprimant que les effectifs engagés à Coronée furent plus considérables que dans aucune autre bataille de l'époque, n'a pu être écrite après la bataille de Mantinée (362), à propos de laquelle Xénophon nous déclare (VII, 5, 26) que presque toute la Grèce était là pour se battre, συνελήλυθυίας... σχεδὸν ἁπάσης τῆς Ἑλλάδος, et où nous savons par ailleurs que les effectifs de chaque côté dépassaient 20.000 hommes [4]. Mais la phrase en question a-t-elle le sens qu'on lui attribue d'ordinaire ? On peut d'abord remarquer que ces effectifs exceptionnels, Xénophon ne les fait même pas connaître, et qu'il se contente de nommer les troupes qui, de côté et d'autre, prirent part à la bataille ; sur leur importance numérique nous n'avons aucun renseignement, et il paraît même assez pro-

1. Ed. Schwartz, *Rhein. Mus.*, XLIV (1889), p. 187-8.

2. On admet généralement depuis Roquette, *Xenophontis Vita*, p. 30, que ce fut en 369 que la sentence d'exil contre Xénophon fut levée ; mais cette hypothèse ne repose que sur une faible présomption. Il est vrai qu'en 369 Athènes et Sparte signent une alliance défensive contre Thèbes ; mais d'autres conventions (387, 374, 371) entre Athènes et Sparte auraient déjà pu être l'occasion d'une mesure de clémence vis-à-vis de l'ami d'Agésilas.

3. *Zur Charakteristik der Epitome von Xen. Hell.*, Progr. Barmen, 1873 — d'après L. Langer. *Eine Sichtung...*, p. 15.

4. Beloch, *G.g.*, III, 1², p. 206-207.

bable qu'elle fut moindre que celle des armées engagées quelques mois auparavent devant Corinthe[1]. Reprenons d'autre part le texte de Xénophon. Après avoir donné la liste des contingents qui se trouvaient en position au début de la bataille, il continue : « voici donc quelles étaient les forces des deux côtés ; je vais maintenant faire le récit de la bataille, et montrer πῶς ἐγένετο οἷα οὐκ ἄλλη... etc. ». Ces mots ne peuvent se comprendre que si l'on donne à οἷα, comme il est d'ailleurs naturel, son sens qualitatif et non quantitatif, et si l'on comprend que Xénophon veut nous montrer comment cette bataille ne *resssembla* à aucune de celles de son époque : il n'est que de lire la suite du récit pour comprendre la portée de ce jugement. La bataille de Coronée a été marquée par une péripétie singulière. Agésilas a enfoncé les Argiens qui se sont enfuis sur l'Hélicon ; la bataille paraît gagnée ; quelques amis veulent déjà couronner le roi, lorsqu'on apprend que les Thébains ont enfoncé les gens d'Orchomène et sont sur ses bagages. Par une décision dont Xénophon admire la hardiesse (IV, 3, 19 : οὐ μέντοι εἴλετό γε τὰ ἀσφαλέστατα), au lieu de laisser filer devant lui les hoplites thébains, il fait faire une conversion aux siens, et les deux phalanges s'abordent front contre front. C'est la succession de ces événements imprévus et dramatiques, c'est l'inattendu du premier succès thébain, la crânerie de la riposte d'Agésilas, et le choc des deux meilleurs infanteries de la Grèce, qui font, aux yeux de Xénophon, de la bataille de Coronée un combat unique dans l'histoire de son temps. Il n'est pas question d'effectifs engagés, et cette phrase a pu être écrite aussi bien après Mantinée qu'avant.

Ainsi des quatre passages dont on a voulu tirer des conclusions chronologiques pour la rédaction des Helléniques, deux seulement doivent être retenus, et il faut convenir que les conclusions qu'ils autorisent sont assez pauvres. D'après III, 5, 25, la fin du livre III a été écrite un certain nombre d'années après 381 ; d'après VI, 4, 37 le milieu du livre VI a été rédigé entre 358 et 355. C'est tout, et c'est peu. A défaut de renseignements chronologiques explicites, le texte de Xénophon ne nous fournit-il pas d'autres indices qui permettent de le dater ?

*
* *

1. Beloch, *G.g.*, III, 1², p. 74 ; ce qui n'empêche pas le même Beloch d'accepter le sens que Grösser a donné à la phrase οἷα οὐκ ἄλλη... (*G.g.*, II, 2², p. 23).

Et d'abord les événements ne déterminent-ils pas dans le récit une ou plusieurs coupures après lesquelles il est permis de penser que Xénophon, estimant sa tâche finie, a pu interrompre sa rédaction ? Le premier en date de ces arrêts, et, on peut le dire tout de suite, le plus vraisemblable, se rencontre après les capitulations d'Athènes et de Samos (II, 3, 9). Xénophon est arrivé là au terme que Thucydide s'était assigné au début de son histoire, dont la prise des Longs Murs — Thucydide le déclare explicitement — devait marquer la fin[1] ; une ère nouvelle, une ère de liberté, semblait, nous dit Xénophon, s'ouvrir pour la Grèce (II, 2, 23 : νομίζοντες τὴν ἡμέραν τῇ Ἑλλάδι ἄρχειν τῆς ἐλευθερίας). Ne peut-on croire que, dans la pensée de Xénophon, là devaient s'arrêter ces Παραλειπόμενα Θουκυδίδου, ce Complément à l'Histoire de Thucydide, entrepris d'abord avec la seule pensée de conduire le récit jusqu'au point où le grand historien l'aurait mené lui-même si la mort ne l'avait pas interrompu ? Cette hypothèse prend plus de vraisemblance encore si l'on se rappelle que, dans l'édition d'après laquelle Harpocration faisait ses citations, c'est probablement en cet endroit que s'arrêtait le II[e] livre, puisque, d'après le lexicographe, Θέογνις (II, 3, 2) appartenait encore au livre II, et πενέσται (II, 3, 36), déjà au livre III. D'ailleurs, comme l'a remarqué ingénieusement J. A. Simon[2], l'existence de l'interpolation assez longue II, 3, 9-10 (décompte des années de la guerre, et liste des éphores, l'un et l'autre inexacts) s'explique fort bien si l'on suppose ici tout au moins une fin de livre, c'est-à-dire un « blanc » permettant à un commentateur d'insérer une addition. On verra plus loin que d'autres indices dénoncent ici non seulement une interruption dans le récit, mais un arrêt d'assez longue durée dans la rédaction des Helléniques.

Cette hypothèse diffère de celle qui, depuis Niebuhr, a été le plus généralement adoptée, et d'après laquelle ce n'est pas après II, 3, 9, mais à la fin du livre II qu'il faut placer une importante coupure. Outre les arguments tirés de la narration même, et que nous examinerons tout-à-l'heure, on estime que Xénophon, dépassant les limites que s'était fixées Thucydide, avait dû mener son « Complément » jusqu'à l'apaisement de la guerre civile qui avait été à Athènes la dernière répercussion de la défaite ; après 401 par contre ce n'est plus Athènes qui est le centre de la narration, c'est Sparte, et surtout son roi Agésilas, dont la seconde partie

1. Thuc., I, 26, 1.
2. *Die Hell. Ausgabe des Harpokration*, p. 11.

des Helléniques racontera les hauts faits. — On peut d'abord faire remarquer, si Xénophon avait vraiment voulu, comme le croit Niebuhr, consacrer les cinq derniers livres des Helléniques à la gloire du roi de Sparte, il ne serait pas cru obligé, de publier à part, dans cet *Agésilas* dont l'authenticité ne saurait être sérieusement contestée, la « geste » de son héros. D'autre part, aucun indice, dans le récit même, ne décèle un arrêt à la fin du livre II : la narration s'enchaîne par les simples mots : Ἡ μὲν δὴ Ἀθήνησι στάσις οὕτως ἐτελεύτησεν. Ἐκ δὲ τούτου πέμψας Κῦρος... etc (III, 1, 1), qui, loin de marquer une coupure, semblent bien affirmer la continuité de la narration. L'étude du texte même nous conduira tout à l'heure aux mêmes conclusions.

D'autres évènements graves ont-ils pu déterminer un arrêt dans la rédaction des Helléniques ? En particulier la paix d'Antalcidas ne marquait-elle pas un tournant brusque dans l'histoire de la Grèce, et, après avoir terminé le récit des négociations de 387, Xénophon ne pouvait-il croire que sa tâche d'historien était achevée, puisque la Grèce semblait de nouveau entrée dans une période de paix sous l'hégémonie de Sparte ? Telle est la théorie soutenue par E.O.H. Müller [1], et surtout par Nitsche [2] : ce dernier, s'il n'admet aucune « Kommissur » ni après II, 3, 9, ni à la fin de II, divise néanmoins les Helléniques en deux parties, l'une allant du début à la paix d'Antalcidas (V, 1, 36) et rédigée vers 384, l'autre allant de V, 2, 1 à la fin de l'ouvrage et rédigée après la bataille de Mantinée. On notera d'abord que la date proposée par Nitsche pour la rédaction de la première partie ne peut être retenue : en effet, elle repose essentiellement sur la phrase οἷα οὐκ ἄλλη... etc. (IV, 3, 16) dont nous avons vu (p. 123) qu'on ne pouvait tirer aucune conclusion chronologique, et sur la mention de la mort de Pausanias (III, 5, 24) qui doit être placée, on l'a vu, non point après 385, comme le croyait Nitsche, mais après 381. Et, dès 380, pouvait-on croire que l'hégémonie spartiate et la paix de la Grèce étaient sérieusement assurées ? Les derniers évènements n'avaient pas renforcé le prestige des armées spartiates ; le traité d'Antalcidas, après une guerre dont l'issue avait été plus d'une fois douteuse, était dû essentiellement à l'or perse : après la signature de la paix, il fallait un an et huit mois à Agésilas pour réduire la petite ville de Phlious [3] ; la guerre d'Olynthe, marquée par un échec sévère pour les troupes

1. *De Xen. hist. graecae parte priore*, Diss. Leipzig 1856 ; cf. Langer, *op. cit.*, p. 13.
2. *Uber die Abfassung von Xen. Hell.*, Progr. Berlin, Sophiengymnasium, 1871.
3. V, 3, 10-17 ; 21-25.

lacédémoniennes, allait se terminer par une paix blanche qui faisait entrer Olynthe dans l'alliance de Sparte, mais laissait subsister, semble-t-il, cette confédération olynthienne dont la destruction avait été l'objet de la guerre [1]. Moralement, la situation de Sparte était plus médiocre encore. Les conditions dans lesquelles avait été signée la paix d'Antalcidas, et l'abandon des Grecs d'Asie, qui en était la conséquence, avaient déçu tous ceux qui comptaient sur Sparte pour mener à bien la lutte contre le Barbare. Bien pire encore avait été dans toute la Grèce l'impression produite par l'occupation de la Cadmée (382). Et si nous descendons quelques années plus tard — hypothèse licite puisque rien ne nous dit que Pausanias soit mort tout de suite après son fils (p. 120), ni que la fin du livre III des Helléniques ait été rédigée tout de suite après la mort de Pausanias, ni le début du livre V tout de suite après le livre III —, une série d'événements — libération de la Cadmée (479); coup de main manqué de Sphodrias sur Athènes (379) reconstitution de la confédération athénienne (377); défaite de la flotte spartiate à Naxos (376) — attestaient à la fois la faiblesse matérielle de Sparte et la brutalité incohérente de sa politique. Si attaché que Xénophon ait pu être à sa patrie d'adoption, on admettra difficilement qu'il ne se soit pas rendu compte dès ce moment que de nouveaux conflits étaient imminents, où allait être remise en question la situation qu'Antalcidas croyait avoir, en 387, établie d'une manière durable, et que la « Paix du Roi », loin de marquer le début d'une ère de stabilité, n'était qu'un épisode, peu honorable d'ailleurs, dans une période troublée qui n'était pas près de prendre fin.

Les raisons qu'on peut opposer à la théorie de Nitsche valent à plus forte raison contre l'hypothèse qui a été proposée par Grösser [2], et selon laquelle il faudrait supposer un arrêt de la

---

1. J'ignore pourquoi Beloch, *G.g.*, III, 1², p. 106 estime que la ligue olynthienne fut dissoute à cette époque; ni Xénophon (V, 3, 26), ni Diodore (XV, 23) ne disent rien de pareil, et le texte de Xénophon dissimule imparfaitement le demi-échec de Sparte. Beloch lui-même est bien obligé de reconnaître que, dès 375, les Χαλκιδῆς ἀπὸ Θράκης, c'est-à-dire les Olynthiens et leurs alliés, figurent parmi les tributaires de la confédération athénienne (*G.g.*, III, 2², p. 159).

2. Grösser, *Zur Charakteristik...* On n'insistera pas ici sur une seconde hypothèse de Grösser, complément de la première, et selon laquelle le texte des Helléniques, tel que nous le possédons, ne serait qu'un abrégé de l'œuvre primitive de Xénophon. Cette théorie malheureuse, dont Grösser n'a pas été l'inventeur (cf. Langer, *op. cit.*, p. 2), mais dont il a été, sauf erreur, le dernier défenseur, a été réfutée depuis longtemps (cf. en dernier lieu Underhill, *Commentary...*, p. xxi), et ne mérite pas l'examen; le moins qu'on puisse en dire est qu'elle ne se justifie par rien et qu'elle n'explique rien.

rédaction des Helléniques après la prise de la Cadmée (V, 3, 27). Le principal argument de Grösser est qu'en cet endroit le texte même semble indiquer une coupure, et que, si V, 3, 27, où Xénophon fait le tableau de la puissance lacédémonienne en 381, doit être considéré comme une conclusion, V, 4, 1 où est annoncé le châtiment de Sparte pour avoir indûment occupé l'acropole thébaine, parait être un préambule au récit des années qui vont s'écouler jusqu'à la bataille de Mantinée. Un examen plus attentif des deux passages ne confirme pas cette impression. La splendeur et la sécurité de la puissance spartiate après la prise de la Cadmée (καλῶς καὶ ἀσφαλῶς ἡ ἀρχὴ ἐδόκει κατεσκευάσθαι) n'est qu'une apparence, et le seul mot ἐδόκει indique que dès ce moment Xénophon songe aux désastres prochains. Quant au développement V, 4, 1, où Xénophon annonce que les événements qui vont suivre démontrent que les dieux n'oublient pas ceux qui violent les lois divines et humaines, il ne peut être considéré comme une préface à ce que Grösser appelle la troisième partie des Helléniques (V, 4, 1-fin) : les mots ὑπ' αὐτῶν μόνων τῶν ἀδικηθέντων ἐκολάσθησαν πρῶτον (les Lacédémoniens reçurent leur premier châtiment de ceux-là *seuls* qu'ils avaient lésés — c'est-à-dire des Thébains) — ne peuvent s'appliquer naturellement ni à la bataille de Mantinée, ni même à celle de Leuctres, où les Thébains avaient déjà l'appoint des contingents de Béotie, et n'annoncent que les événements qui suivent immédiatement, c'est-à-dire la délivrance de la Cadmée et le scandale de cette garnison lacédémonienne qui capitula sans avoir résisté (V, 4,11). Il n'y a donc aucun arrêt de la rédaction après V, 3,27 ; tout au plus peut-on considérer cette phrase comme la fin d'un livre, avec laquelle le début du livre suivant (V, 4,1) fait une antithèse voulue, qui oppose la puissance apparente de Sparte en 381 au châtiment que lui vaudra bientôt l'occupation inique de la citadelle thébaine. (*A suivre*).

J. Hatzfeld.

LES PREMIÈRES « GÉORGIQUES » DE VIRGILE

(39-37 avant J.-Chr.)

I. — Le problème de l'unité des « Géorgiques ».

Les *Géorgiques* donnent l'impression de l' « accompli »[1], et Virgile a voulu lui-même affirmer de chant en chant la rigoureuse unité de son œuvre[2]. Mais les joies austères que se sont données tant de savants à classer chronologiquement les *Bucoliques* et les différentes parties de l'*Énéide*, pour mieux juger de l'évolution artistique de Virgile, ne pouvaient manquer d'en encourager d'autres à la même besogne sur les *Géorgiques*. Car on se résout difficilement à n'apprécier l'activité décennale d'un auteur qu'à son terme ; et ce désir de suivre les progrès du poète d'année en année n'a rien que de légitime.

Au surplus, ce sont les critiques de l'Antiquité eux-mêmes qui ont commencé à faire brèche dans le bel ensemble majestueux du poème. Il se rencontrait déjà des gens, philologues d'ailleurs plus qu'historiens, qui prétendaient que le nom de « *Géorgiques* » ne convenait qu'aux deux premiers chants : Servius les rabroue pédantesquement[3]. Qu'aurait-il dit de voir les modernes, dédaigneux d'une querelle de mots, mettre en pièce le poème afin de mieux déceler les étapes de sa composition ? Sans doute eût-il ri de leurs divergences et réfuté les unes par

---

1. L'expression, on le sait, est de Montaigne (*Essais* II, ch. X : « ... Virgile en ses Géorgiques, que i'estime le plus accomply ouvrage de la poësie »).

2. Voir *Georg.* I, 1-5 ; II, 1-3 ; III, 1-2 ; IV, 1 s. ; 558 s..

3. Serv., *Proœm. ad Georg.: Male autem quidam georgicorum duos tantum esse adserunt libros, dicentes georgiam esse γῆς ἔργον, id est terrae operam quam primi duo continent libri — nescientes tertium et quartum, licet georgiam non habeant, tamen ad utilitatem rusticam pertinere; nam et pecora et apes habere studii est rustici. Licet possimus agriculturam etiam in his duobus sequentibus inuenire: nam et farrago sine cultura non nascitur, et in hortis colendis non minorem circa terras constat impendi laborem.* — Cf. Jun. Philarg. II, *Proœm. ad Buc. Georg.*, p. 3-4 (Hagen) ; *Brevis expositio Georgic.*, p. 194 s. (Hagen).

les autres des conclusions contradictoires... Mais peut-être vaut-il mieux s'en inquiéter comme d'un fait pathologique : on ne porte si souvent la main au même point que si l'on y souffre.

Tittler[1] et Sabbadini[2], plus ou moins consciemment influencés, je pense, par les critiques anciens auxquels en voulait Servius, reconnaissent dans les *Géorgiques* deux efforts successifs : chants I-II, puis chants III-IV. Tittler affirmait que les deux premiers chants avaient été publiés avant l'année 30 ; que les derniers, lus à Octave et Mécène en 29, n'avaient pas alors vu le jour, mais que Virgile les avait remaniés pendant onze ans jusqu'à sa mort. Mais sa démonstration reposait sur une interprétation arbitraire du prélude du chant III[3], qu'Otto Ribbeck n'a pas eu de peine à réfuter[4]. — Selon R. Sabbadini, les chants I et II (jusqu'au vers 541), d'inspiration et de ton hésiodiques, ont été écrits, sauf quelques minimes ajoutes postérieures[5], au temps des guerres civiles et achevés avant le 2 septembre 31 : l'éloge de la vie rustique leur servait de conclusion. L'exécution des chants III et IV, entrepris alors, fut très rapide, n'ayant pas demandé plus d'un an. Virgile lut l'ensemble du poème à Octave (été 29) et le publia ; plus tard (entre 20 et 19), il en donna une édition définitive, largement remaniée.

Des idée aussi hardies eussent mérité une solide démonstration : elles ne sont guère qu'énoncées[6], échappant ainsi à la critique de détail. Peut-être pourtant semblera-t-il étrange d'évoquer à propos du chant II Hésiode, qui n'accorde à la vigne que quatre ou cinq vers dispersés, ne donne aucun précepte sur les arbres fruitiers et ignore l'olivier[7]. Déceler des traits de modestie dans les deux premiers chants, de fierté dans les derniers[8], est plus sûr et plus juste : mais il en résulterait tout au

---

1. Tittler, *Ueber die Zeit der Veröffentlichung der Georgica Virgils*, progr. Brieg, 1857.

2. R. Sabbadini, *La composizione della Gorgica di Vergilio* (*Rivista di filologia e d'istruzione classica* XXIX), 1901, p. 16-22.

3. Le prélude primitif aurait comporté seulement *Georg.* III, 1-8 et 40-48 ; puis aurait été complété en l'honneur d'Auguste au moment même où le poète travaillait à l'Énéide (VI et VIII).

4. O. Ribbeck, *Emendat. Vergil.*, p. 1 ss. ; *Prolegomena critica ad P. Verg. Mar. opera maiora* (1866), p. 43 ss.. Mais nous n'entendons nullement approuver ni l'interprétation de *Georg.* III, 1-48, que propose Ribbeck, ni ses conclusions sur l'unité de l'ensemble du poème.

5. *Georg.* II, 170-172, et, peut-être, 42-46.

6. *Art. cit.*, p. 18-19 et 21 s..

7. L'illusion est peut-être due au vers célèbre *Georg.* II, 176 (*Ascraeumque cano Romana per oppida carmen*) ; mais voir plus bas.

8. R. Sabbadini oppose *Georg.* I, 40 et II, 175 à III, 41 et 292.

plus que le poème fut écrit à peu près dans l'ordre où il se présente à nous, sans que nous ayons le droit de fixer des dates. Il est vrai que l'angoisse des guerres civiles se sent mieux dans les chants I et II ; mais surtout à la fin du chant I [1] : une nuance de ce genre devait mettre en garde R. Sabbadini contre la tentation d'endeuiller des mêmes sombres couleurs toute la période 37-31 ; ne put-on respirer un peu en Italie et prendre quelque confiance, en 36-35, lorsque S. Pompée eut été vaincu et Lépide éliminé ? Tous les historiens nous décrivent alors les progrès de l'ordre public et la croissante popularité d'Octave. Mais, pour en finir, est-il concevable que Virgile, qui travaillait d'ordinaire si lentement et auquel les deux premiers chants des *Géorgiques* auraient coûté de longues années, ait en moins d'un an [2] achevé son ouvrage, surtout les chants III et IV qui, de son propre aveu (et de celui même de R. Sabbadini), présentaient une matière toute nouvelle à un poète romain ?... Force nous est de renoncer aux hypothèses du savant Italien.

Mais nous devons encore nous arrêter à la théorie de Francke, qui pensait que le premier chant des *Géorgiques* avait été publié isolément [3] en l'année 35. Par malheur, ses arguments sont fort inégaux : O. Ribbeck suffirait à les réfuter [4]... Mais l'idée, à défaut de la preuve, ne méritait-elle pas plus ample examen ?

Car, il faut bien le dire, si vaines que se soient révélées ces diverses tentatives, elles n'en trahissent pas moins le malaise très réel d'hommes fort avertis devant la soi disant unité des *Géorgiques*. Prétendra-t-on nier contre Tittler et Sabbadini le groupement deux par deux des chants du poème ? Soutiendra-t-on contre Sabbadini qu'Hésiode n'est pas absent des deux derniers, alors qu'il est imité (ou invoqué) dans les premiers ?... Mais refusera-t-on aussi d'examiner encore une fois ce premier

---

1. Comparer *Georg.* I, 498-514 et II, 459, 495 ss., 539 s.. Voir plus bas, p. 138 s..
2. Dans le courant de l'année 30, dit-il.
3. Vossius disait le chant *achevé* à cette date (en 35).
4. *a*) Rapprochement de *Georg.* I, 512 s. et Horat., *Serm.* I, 1, 114 s. (daté des environs de 35). Mais la satire d'Horace peut aussi bien avoir été écrite deux ou trois ans après 35 ; et pourquoi Virgile n'aurait-il pu lire à son ami quelques passages de l'œuvre qu'il était en train de composer ? (D'ailleurs la comparaison des chars de course semble avoir été assez répandue). — *b*) Application au premier chant des *Géorgiques* d'Horat., *Serm.* I, 10, 44 (*molle atque facetum Vergilio adnuerunt gaudentes rure Camenae*), pièce datée des environs de 35. Mais cela ne prouverait pas une *édition* quelconque partielle des Géorgiques. (Et pourquoi, comme le pense M. R. Pichon, Horace ne ferait-il pas ici allusion aux *Bucoliques ?*). — *c*) L'attaque de Bavius (mort en 35-34) contre l'emploi du pluriel *hordea* par Virgile se réfère non à *Georg.* I, 210, mais à *Buc.* V, 36 (Voir plus bas). Cf. O. Ribbeck, *Proleg. critica*, p. 17.

chant, où Francke soupçonnait une conception distincte, facile à isoler de la suite de l'œuvre ? L'ayant fait, nous avons éprouvé la même impression ; mais la discussion nous a obligé à modifier profondément les termes de l'hypothèse dont nous entreprenons ici la preuve :

Virgile conçut d'abord ses *Géorgiques* sous la forme d'un poème de dimensions réduites que représente pour nous le premier chant (moins son prélude : v. 1-42) de l'édition définitive ; il écrivit ces premières *Géorgiques* entre les années 39 et 37, et, lorsqu'il les intégra dans son poème fort élargi, tint à leur conserver la couleur qu'il leur avait originellement donnée.

II. — Le premier chant des « Géorgiques » s'inspire-t-il des « Res Rusticae » de Varron ?

Nous butons aussitôt sur une grosse difficulté. Selon Servius et Donat [1], Virgile mit sept ans à la composition des Géorgiques ; et Donat ajoute [2] : « *Reuerso post Actiacam uictoriam (Caesari) atque Atellae reficiendarum faucium causa commoranti per continuum quatriduum recitasse Georgica (dicitur Vergilius), suscipiente Maecenate legendi uicem quotiens interpellaretur ipse uocis offensione* ». Cette tradition, des plus vraisemblables [3], ne peut se rapporter qu'à l'année 29, et avant le mois d'août, où Octave célébra à Rome ses triomphes. Il suffit dès lors d'une simple addition pour conclure que les *Géorgiques* furent entreprises par Virgile entre 37 et 36. C'est la date universellement admise.

Il est vrai qu'il convient de se méfier des méthodes chronologiques des anciens : les historiens critiques de notre temps ont décelé en leurs calculs mainte subtile et naïve rouerie [4]. Mais au sujet d'un poète, et non point des temps mythiques, quel intérêt,

---

1. Serv., *Vita Verg.*, p. 1 L. ; Donat., *Vita Verg.*, p. 60,5 R. Cf. Jun. Phil. I-II, *Proœm. ad Buc.*, p. 7 s. (Hagen).

2. Donat., *ib.*, p. 61, 1 ss..

3. Suétone nous parle de la faiblesse de gorge d'Auguste (*Aug.*, 84) et de son goût pour les lectures (*ib.*, 89).

4. Si l'on assignait au *douze* rois d'Albe 240 ans de règne, c'était pour combler l'intervalle entre l'année traditionnelle de la fondation de Rome et la date de la prise de Troie, selon Ératosthène ; les *sept* rois de Rome régnèrent aussi, à ce qu'on prétend, 240 ans, c'est-à-dire le total de sept générations-types de 33 à 35 ans, pour raccorder les dates de l'extinction des rois albains et du début de la République ; etc... Cf. E. Pais, *Histoire romaine* (*Histoire Générale* publiée sous la direction de G. Glotz), I (1929), p. 41 s..

dira-t-on... ? — On remarquera que, si nous en croyons ces commentateurs anciens, Virgile consacra *trois* ans aux *Bucoliques*, *sept* aux *Géorgiques*, *onze* à l'*Énéide* [1]. Et rien n'empêchera d'admirer cet échelonnement providentiel de trois chiffres sacrés, de trois nombres premiers ! On n'oubliera pas qu'avant de passer au moyen âge pour prophète et sorcier, Virgile avait la réputation de s'être adonné avec une particulière ardeur à la *mathematica* [2], c'est-à-dire l'astrologie divinatoire, et que l'étude approfondie de la IV[e] Bucolique a permis à M. J. Carcopino d'y déceler la doctrine du pythagorisme [3] : entendons le pythagorisme de P. Nigidius Figulus, lui-même *magus et mathematicus* [4]. De cette séquence curieuse nous ne prétendons ici déduire rien... qu'un doute. Cela suffit. Car ne s'en élèvera-t-il nul questionneur curieux pour demander : si les *Bucoliques* (réservons la dixième) étaient achevées en 39, quoi ? pendant deux ans tout entiers Virgile ne fit-il rien, n'entreprit-il rien ?

Ouvrons un autre ancien commentateur de Virgile, le versificateur Phocas ; il répond à notre doute :

> *Post haec ruris praecepta colendi*
> *quattuor exposuit libris et commoda terrae*
> *edocuit* GEMINIS ANNO MINUS OMNIA LUSTRIS. [5]

Il accorde donc à la composition des *Géorgiques neuf* ans (encore un chiffre sacré !), mais du même coup comble l'hiatus qui nous inquiétait : à le croire, Virgile se serait mis au travail en 38, ou même dès l'année 39.

« Quel document suspect, s'exclamera-t-on ! Ne voit-on pas bien que Phocas a précisément fait ce calcul et qu'il a répondu à une objection de bon sens ? mais la *lectio difficilior* doit être préférée et... » — En réalité les vers de Phocas sont inutilisables, sauf pour contester la valeur des autres témoignages antiques. Si la date de 29 est reçue pour l'achèvement des *Géorgiques* en quatre chants (et nous ne voyons pas bien pourquoi on la rejetterait, sauf par manie critique), nous avons le choix

---

1. *Ll. cc.*, plus haut, p. 131, n. 1.
2. Donat., *Vita Verg.*, p. 68 R. ; Jun. Philarg. I, *Proœm. ad Buc.*, p. 4, l. 17 s. (Hagen) : *Inter cetera studia medicinae quoque et maxime mathematicae operam dedit.*
3. Cf. J. Carcopino, *Virgile et le mystère de la IV[e] Églogue*, Paris, 1930.
4. Cf. J. Carcopino, *La basilique pythagoricienne de la Porte Majeure* (Paris, 1927), p. 195-202.
5. *Vita Verg.*, 96.

d'en reporter l'origine soit à 39-38, soit à 37-36 ; des deux parts il y a une difficulté, plus grave sans doute dans le second cas ; mais nous ne voulons pas en abuser. Comment se décider ? Bien entendu par des arguments extérieurs aux commentateurs de Virgile. Qu'ils ne nous empêchent pas de rechercher la preuve en dehors d'eux, c'est beaucoup déjà.

Mais Donat et Servius triompheront, certes, si l'on doit souscrire à la théorie commune, scientifiquement établie, dit-on, qui reconnaît dans le premier chant des *Géorgiques* comme dans les suivants l'influence de l'ouvrage consacré à l'agriculture par M. Terentius Varro de Réate : car le premier livre au moins (mais c'est le seul qui intéresse notre projet) en parut à coup sûr en l'an 37, ou même en 36, à l'extrême rigueur [1]. Cette théorie n'a cessé de faire des progrès et de gagner en précision depuis une cinquantaine d'années [2], surtout lorsque M. Paul Jahn en entreprit la preuve systématique en une série d'articles bien connus [3] sur les sources des *Géorgiques* et dans ses revues critiques virgiliennes du *Jahresbericht* de Bursian. Le respect pour la minutie de son enquête, quand ce n'était pas la crainte de son jugement, suffit à expliquer les approbations explicites qui ont suivi [4] ; sans s'y arrêter, il vaut mieux admirer les efforts divergents, quoique fort incomplets [5], qui se sont exercés en Allemagne, avec un scandale d'hérésie, contre un système que sa cristallisation même rend funeste... et fragile.

Sans nier, au contraire, l'influence de Varron sur les trois derniers chants des *Géorgiques*, nous croyons en effet pouvoir montrer qu'elle est nulle sur le chant I, compte non tenu du prologue (v. 1-42).

Des rapprochements qu'instaure M. P. Jahn, la plupart ne sont pas probants, parce qu'ils touchent des points de fait ou de

---

1. Varron l'ayant écrit de son aveu (*Rer. Rust.* I, 1, 1) dans sa quatre-vingtième année : or il était né en 116.

2. Morsch, *De Graecis auctoribus in Georgicis a Vergilio expressis*, Diss. Halle, 1878 ; van Wageningen, *De Vergilii Georgicis*, Diss. Utrecht, 1888 ; Morsch, *De Varrone Reatino in Georgicis a Vergilio expresso*, Berlin, 1897.

3. De 1903 à 1906. Le seul qui nous intéressera ici est celui du *Rheinisches Museum* 58 (1903), p. 391-426 (*Die Quellen und Muster des ersten Buch der Georgica Vergils, bis Vers 350, und ihre Bearbeituug durch den Dichter*).

4. Par exemple : O. Erdmann, *Beiträge zur Nachahmungskunst Vergils in den Georgika*, Progr. Halberstadt, 1912.

5. H. Schultz, *Die Georgika in Vergils Stilentwicklung* (Χάριτες Fr. Leo), 1911, p. 359 ss, ; C. Engelcke, *Quae ratio intercedat inter Vergilii Georgica et Varronis Rerum Rusticarum libros*, Diss. Leipzig, 1912. Ce dernier travail ne consacre, par malheur, qu'une page et demie au I[er] Chant des *Géorgiques* (v. 43-350) ; et la discussion y est, dans l'ensemble, fort inégale.

vocabulaire technique. Des expressions comme *proscindere*, *frangere glebas* [1], *uimineae crates*, que sont-elles d'autre que matière de dictionnaire agricole ? Et convient-il de triompher parce que, dans une énumération de matériel de ferme, *tribulum* se rencontre dans Virgile et Varron, non dans Caton [2] ?... Mais la méthode est-elle plus sûre si, au lieu de s'appliquer aux mots, elle s'attache à des faits de pratique ou de science, qu'il faut bien considérer, en un certain sens, comme du domaine public ? L'illusion s'en dissiperait sans doute aussitôt si nous possédions les ouvrages des Sasernae père et fils, de Tremellius Scrofa, de Stolo, et ne résiste même pas, d'ordinaire, à la comparaison avec Caton. Virgile avait-il besoin de lire Varron pour apprendre que toute terre ne convient pas aux mêmes cultures [3] ? Ne l'eût-il ni entendu dire ni expérimenté lui-même, est-ce que Caton n'y revenait pas à mainte reprise [4] ?

En de tel cas, pour affirmer une imitation, il faut pouvoir citer un trait original, une expression trouvée, un signe, en un mot, *artistique* ou *personnel* reproduit d'un texte à l'autre. Or il se trouve que, dans l'exemple qui nous occupe, l'attention curieuse que Virgile applique aux vents : *G.* I, 51 :... *uentos et varium caeli praediscere morem*... est catonienne [5], non varronienne ; et que nul mot caractéristique n'est passé de Varron dans Virgile [6]. Même insuffisance de preuve lorsque M. P. Jahn, oubliant Caton, fait enseigner par Varron à Virgile les vertus de l'a-

---

1. Rapprochements de Jahn (pour les deux expressions) : Verg., *Georg.* I, 94-99, et Varr., *R.R.* I, 32, 1 et 23, 5 (les passages ne sont même pas voisins de sens). — Cf., d'ailleurs, Lucret., *R.N.*, V, 205-217, surtout 209 et 210 (ce semble être le vrai modèle poétique de Virgile, et non seulement pour ce passage des *Géorgiques*) ; I, 211 et 888.

2. Rapprochement de Jahn : Verg., *Georg.* I., 160-166, et Varr., *R.R.* I, 22, 1 et 3 (mais cf. Cat., *A.C.*, X). Voir la critique de son argumentation dans Engelcke (*art. cit.*, p. 49). — D'ailleurs, le verbe *tribulare* se rencontre dans Caton (*A.C.*, XXIII, 4).

3. P. Jahn rapproche (*l. c.*) de Verg., *G.* I, 50-53, Varr., *R.R.* I, 3-4, 1 et 44, 1 ; de Verg., *G.* I, 54-55. Varr., *R.R.*, I, 23, 1 ; 7, 5 et 6, 5.

4. Cat., *A.C.*, VI, VIII et IX. XXXIV et XXXV.

5. Cat., *A.C.*, I, 2 (*uti bonum caelum habeat...*) ; VI, 1 et 4 (*ager si nebulosus est... ; qui locus... erit... nebulosior*) ; 2 (*qui in uentum Fauonium spectabit...*) ; XXIX (*ubi Fauonius flabit...*) ; XXXI, 2 (*sine uento austro ; uento austro caueto*) ; etc...

6. On ne s'attachera pas, comme Jahn semble le faire, aux mots *regio* (= contrée) et *segetes* (= moissons : Varr., *R.R.* I, 50, 3 ; 52, 1), pris par Virgile comme par Varron en un sens « actuel » ; ce sens, qui est dérivé, devait être moins courant plus d'un siècle auparavant, au temps de Caton : ainsi *seges* n'est employé par lui (*A.C.*. V, 4 ; XXIX ; XXXVII, 1 et 2 ; XXXVIII, 4 ; CLV, 2) que dans le sens de « terre mise en culture » (cf., d'ailleurs, Varr., *L.L.* V, 37 et *R.R.* I, 29, 1, où il ne s'occupe que du sens propre, de beaucoup le plus fréquent chez lui).

murque [1] ou l'importance des phases de la lune pour certains travaux agricoles [2]. Et il n'est pas jusqu'aux assolements qui n'aient été sinon décrits, du moins connus de Caton, sans que le détail du vocabulaire permette de donner à la thèse de P. Jahn le moindre avantage [3]. Quant au calendrier rustique, qui figurait partout, écrit ou gravé sur pierre, comment P. Jahn a-t-il osé en argumenter [4] ?

Le procédé, par sa facilité même (car l'idée directrice une fois fixée, quoi de plus aisé, en matière didactique, que de le justifier en toute occasion par des ressemblances banales de thème ou de vocabulaire ?), entraîne aux aberrations extrêmes. En fait de labours, Virgile se trouve sommé d'avoir à justifier la thèse de M. Jahn [5] ; pourtant, s'il semble ici assez indépendant de Caton [6], il ne s'accorde guère non plus avec Varron : le prosateur recommande trois labours, le poète va jusqu'à quatre [7] à la suite d'un contresens assez amusant sur Théophraste, que P. Jahn a lui-même décelé [8] ! Ailleurs Virgile, suivant Ératosthène de Cyrène, décrit les zones terrestres ; et, comme il se trouve que Varron s'inspire du même modèle en un passage de ses *Res Rusticae*, il faut en conclure, selon P. Jahn, que c'est Varron qui a « orienté » Virgile vers la lecture d'Ératosthène [9] : peu importera d'ailleurs

---

1. Rapprochement de Jahn : Verg., *Georg.* I, 193-196, et Varr., *R.R.* I, 52 2 ; 55, 7 ; 57, 1. — Mais cf. Cat., *A.C.*, XXXVI ; LXIX ; XCI ; XCV, 1 et 2 ; XCVI s. ; C s. ; CIII ; CXXVIII ss.. On remarquera d'ailleurs qu'il n'y a rien de commun entre le précepte virgilien d'asperger les semences d'amurque au moment de s'en servir (v. 193-194), pour que leurs fruits soient plus forts et meillenrs, et le conseil varronien (*R.R.* I, 57, 1) de mêler de l'amurque au crépi des greniers pour que les grains s'en trouvent durcis.

2. Rapprochement de Jahn : Verg., *Georg.* I, 276-277, et Varr., *R.R.* I, 37, 1. — Mais cf. Cat., *A.C.*, XXIX ; XXXI, 2 ; XXXVII, *4* ; XL. 1 ; L, 1. Et, d'ailleurs, Hesiod., *Op. Dies*, 705 ss..

3. Rapprochement de Jahn : Verg., *Georg*, I, 71-83, et Varr., *R.R.* I, 44, 2 ; 23, 2 (*legumen*) ; 23, 3 ; 23, 1 (*ocimum*, *farrago*, *uicia*, *cytisum*, *lupinum*). — Mais cf. Cat., *A.C.*, XXXVII, 2 (*Quae segetem stercorent fruges : lupinum*, *faba*, *uicia*). La concentration de Caton fait contraste avec la dispersion des textes varroniens.

4. Rapprochement de Jahn : Verg., *Georg.* I, 208-211, et Varr., *R.R.* I, 34, 1. — Ni la tournure ni l'expression ne sont, quoi qu'en dise Jahn, comparables de l'un à l'autre. Cf. d'ailleurs Cat., *A.C.*, XVII, 1 (*ubi solstitium fuerit ad brumam...*).

5. Rapprochement de Jahn : Verg., *Georg.* I, 63-70, et Varr., *R.R.* I, 27, 2.

6. Cf. Cat., *A.C.*, L, 2 et CXXXI ; LXI, 1. Caton ne paraît prescrire que deux labours (*Quid est agrum bene colere ? bene arare. Quid secundum ? arare. Quid tertium ? stercorare*) ; ce qui est un minimum aux yeux de Varron (*neque... minus binis arandum*).

7. Verg., *G.* I, 47 ss.. Cf. Plin., *N.H.*, XVIII, 20.

8. Cf. Theophr., *Caus. Plant.*, III, 20, 7, et 4, 1.

9. Rapprochement de Jahn : Verg., *G.* I, 231-239, et Varr., *R.R.* I, 2, 3-4.

que Virgile parle de cinq zones tandis que Varron ne mentionne, fort platement, que les deux hémisphères, et que les recherches d'expression de Virgile révèlent le recours direct au poète grec et la lutte passionnée pour en reproduire les beautés ! On arrivera même à chercher dans Varron tel détail sur les semences d'élite, qui se rencontre (sans compter Théophraste) déjà dans la Ve Bucolique [1], et dont Virgile affirme parler *de visu* ! Quant au rapprochement des caravanes d'ânes apuliens dans Varron [2] avec le charmant « quadro », tout intime, du poète :

G. I, 273 ss. : *Saepe oleo tardi costas agitator aselli*
uilibus aut onerat pomis, lapidemque reuertens
incusum aut atrae massam picis urbe reportat,

H. Schultz en aurait fait justice, s'il ne suffisait à chacun de fermer les yeux pour revoir en souvenir la bête patiente des premières pentes apennines ou albaines, telle que Virgile l'a décrite.

Reste la description de l'aire à battre le grain, qui exige une discussion un peu plus poussée. « Il faut, dit Virgile, l'égaliser au grand cylindre, la bêcher à la main et lui donner une consistance homogène avec de l'argile blanche, pour éviter que les herbes n'y percent et qu'envahie par la poussière, elle ne vienne « se fendiller », ce qui donnerait accès à toutes les « pestes », la souris, la taupe, le crapaud, le charançon « ravageur des monceaux de blé », et la fourmi thésauriseuse [3]. M. Jahn reconnaît bien que Varron ne suffit pas à rendre compte de ce texte ; il lui faut recourir à Caton pour le détail topique du cylindrage [4]. Mais il triomphe de l'absence dans Caton des taupes et d'une expression équivalant à *creta solidanda tenaci*, qui trouvent au contraire leur référence dans Varron. Pourtant, dans le paragraphe précédent, Caton recommande comme enduit *terram quam maxime cretosam* gâchée avec de l'amurque et de la paille : ainsi, dit-il, « *neque aspergo nocebit, neque mures caua facient, neque herba nascetur, neque lutamenta scindent se* » [5]... Admettons encore

1. Rapprochement de Jahn : Verg., *G.* I, 197-204, et Varr., *R.R.* I, 52, 1. Cf. Verg., *Buc.* V, 36 (*Grandia saepe quibus mandauimus hordea sulcis*).
2. *R.R.* II, 6, 5.
3. *Georg.* I, 178-186.
4. Jahn rapproche de Virgile : Cat., *A.C.*, CXXIX (mais non XCI) et Varr., *R.R.* I, 51, 1-2 ; 57,1 (où il s'agit des greniers).
5. Cat., *A.C.*, CXXVIII. Mais, d'ailleurs, je ne vois pas pourquoi M. Jahn exclut du rapprochement Cat., *A.C.*, XCI et XCII, où il s'agit aussi de la construction de l'aire et du crépissage des greniers : il y aurait trouvé fourmis et

que Virgile n'ait pu, en lisant *mures caua facient*, songer aux taupes ; n'en avait-il jamais vu ? Il se plaît au contraire à décrire leur étrangeté physique; et qui a marché, ne fût-ce qu'une heure, dans la campagne s'en s'inquiéter de leurs tumulus grumeleux ? Il me paraîtrait bien plus probant, je l'avoue, de trouver dans Varron comme dans Virgile le monstrueux *bufo*. Mais sur un seul mot, aussi vulgaire que *talpa*, affirmer la dérivation... ! — Qu'on lise à la suite le texte de Virgile, les deux de Caton, les deux de Varron, il m'étonnerait que quiconque préfère le rapprochement Caton-Virgile. Et nous ne tenons pas compte des autres traités d'agriculture qu'a pu consulter le poète.

Nous n'entendons pas, par cette discussion, nier les mérites que s'est acquis M. P. Jahn par la recherche des sources précises des *Géorgiques*, ni souscrire aux excès de la thèse « anti-varronienne » de M. Engelcke. Nous croyons au contraire que l'influence de Varron est très certaine, et plus que de détails, sur les trois derniers chants des *Géorgiques*. Mais nous ne trouvons nulle trace assurée de cette influence dans le premier chant. — Résultat négatif ? Si l'on veut. Il n'importe pour le moment que d'avoir déblayé le terrain ; le voici ouvert aux progrès de la preuve, puisque rien ne nous contraint à dater la rédaction du chant postérieurement à l'an 37.

III. — Les allusions historiques dans le premier chant des « Géorgiques »

Aux allusions historiques à nous aider maintenant. Il semble qu'elles le puissent ; car elles sont nombreuses dans les *Géorgiques*, on en peut relever treize ou quatorze fort précises.

Mais, pour les utiliser, quelle prudence ne faudra-t-il pas ! Car, pour ne s'arrêter qu'à la difficulté la plus apparente, est-il concevable que Virgile ait modifié du tout au tout en abordant les *Géorgiques* les méthodes de travail que révèlent les *Bucoliques*, qu'il ait renoncé à sertir dans le réseau de sa poésie des vers, des impressions de dates variées que son génie harmonise sans nous en dérober tout à fait la diversité ? L'*Énéide* elle-même, nous le savons, s'est formée lentement, de mainte ajoute et

---

charançons... ; et le souci de « faire compact » (*coaequato et paniculis uerberato... ; subigito bene : eo granarium totum oblinito crasso luto*). Quant au mot *solidus*, qui figure deux fois (avec deux sens différents) dans Varron, I, 51, il n'a rien que de commun.

retouche, assimilant les éléments les plus divers et parfois les plus étranges. Et, dans ces conditions, comment s'assurer qu'une allusion date plus que le vers qui la contient? Comme il est sensible pour la description du *Portus Julius* [1], que Virgile vit sans doute en 37, quand Agrippa aménageait le lac Lucrin en port de guerre [2]; mais nul n'osera en conclure que le Chant II des *Géorgiques* date, en son ensemble, de cette année [3]. Au surplus, pourquoi un évènement mémorable ne se serait-il pas présenté au souvenir du poète même après des années? Ainsi toute certitude semble nous être refusée.

Lisons cependant, de suite, le prélude et la conclusion du premier chant des *Géorgiques* [4]. Thème général semblable : prière aux dieux, vœux pour Octave. Mais quelle incroyable discordance de ton! Le prélude recherche l'ampleur de la période, la magnificence du style, il se développe avec une noblesse royale; la reconnaissance à Octave y est toute sereine, elle attend avec une certitude sans appréhension ni regret la divinisation du héros, s'attarde même à la flatterie courtisane la plus ingénieuse : tout y est lumière, repos et joie... Eh bien, voyons la conclusion : « Dieux de nos pères, dieux Indigètes, toi Romulus et toi, grande Vesta, qui gardes le Tibre toscan et le Palatin de Rome, veuillez au moins en ces décombres ne pas empêcher notre jeune héros de secourir notre génération! Depuis assez longtemps notre sang lave les parjures de la Troie de Laomédon; depuis trop longtemps, César, les palais célestes t'envient à notre humanité et se plaignent que tu t'arrêtes à des triomphes terrestres. C'est vrai qu'ici bas il n'y a plus ni droit ni lois; tant de guerres par le monde, tant de visages du crime! nul honneur à la noblesse de la charrue; de sales friches couvrent les champs abandonnés, et les faux cintrées sont reforgées en épées rigides! A l'est contre nous s'ébranle l'Euphrate, à l'ouest la Germanie; les villes voisines déchirent les traités qui les unissaient et prennent les armes; sur le monde entier sévit la fureur de Mars... Ainsi, quand les quadriges se sont échappés de leurs loges, ils se précipitent de plus en plus vite, et, tendant en vain les rênes, l'aurige

1. Verg., *Georg.* II, 161-164.
2. Virgile semble avoir, à cette date, résidé en Campanie : il rejoint Mécène, dépêché vers Brindes par Octave, à Sinuessa, venant sans doute de Naples ou des environs (cf. Horat., *Serm.* I, 5, 39 ss.).
3. Dix vers plus loin (*Georg.* II, 170-172), on rencontre une allusion précise au séjour d'Octave en Asie en 30-29.
4. *Georg.* I, 5-42 et 498-514.

est emporté par ses chevaux, l'attelage n'entend plus ni le frein ni la voix... »

Le contraste se note de lui-même. L'invocation aux dieux n'est plus ample ni parée, ni luxuriante, ni richement rehaussée d'hellénisme, mais brève, toute nationale, sans couleur, angoissée ; l'apothéose d'Octave se retrouve, mais, plutôt crainte que désirée, elle sent la maladie ou l'appréhension du désastre. Et la suite ! En un style inorganique, haché, haletant, sans grandeur, mais d'une cruelle précision, le poète trace un tableau affreux de la misère publique, et sa comparaison finale a l'air de courir à la catastrophe. C'est un appel vraiment désespéré vers un maître qui rétablisse l'ordre, tandis que le prélude glorifie Octave précisément comme le maître trouvé, sans même éviter, recherchant plutôt les mots « royaux », si ordinairement odieux aux Romains [1].

Comment n'a-t-on pas été frappé d'une discordance qu'accentue encore la similitude du thème [2] ? Comment Otto Ribbeck a-t-il pu dépenser une ingéniosité tortueuse à démontrer que toutes les allusions historiques de ces deux passages nous conduisent à la même date, entre 36 et 33 avant notre ère [3] ?,. On recommande au moindre élève de rhétorique de n'écrire son introduction qu'après avoir achevé sa dissertation. Virgile n'a pas fait autrement. Le prélude du chant I, qui est celui du poème définitif, peut retenir quelques traits remontant aux années 36-33 ; mais il est plus probable qu'il révèle Actium. En tout cas il respire la fin des crises au milieu desquelles nous plonge la péroraison. En quoi les deux passages se répondent ; et sans doute Virgile l'a voulu ainsi : la jubilation de la délivrance s'accroît du souvenir des périls passés [4]. Mais ces périls eux-mêmes, quelle date leur attribuer ? C'est ce que nous allons essayer de préciser.

G. I, 509 : *Hinc mouet Euphrates, illinc Germania bellum...*

Voilà la coïncidence expressive d'où dépendra toute notre chronologie, pourvu que nous ne nous accordions pas le droit, comme

---

1. V. 29-30 : *deus, numina, seruiat* ; v. 36-37 : *regem, regnandi cupido.*

2. O. Ribbeck était pourtant capable de noter à la fin du chant II « une certaine tristesse » qui « semble trahir que tout n'était pas pacifié ni prospère, ce qui conviendrait assez à l'hiver de 724-725 (30-29 *a. C.*). » (*Prolegomena critica ad P. Vergili Maronis opera maiora*, Leipzig, 1866, p. 19). Cette « tristesse » est bien paisible, si on la compare à l'angoisse de la conclusion du Chant I : toute réserve d'ailleurs étant faite sur la date que propose Ribbeck, et que nous retarderions volontiers de plusieurs années.

3. *Prolegomena critica...*, p. 14-17.

4. Cf. Verg., *Æn.*, I, 201 (*forsan et haec olim meminisse iuuabit*).

Otto Ribbeck, à un double paralogisme : conclusion *ex silentio*, d'où se déduira une menace parthique entre 35 et 33 *a.C.* ; recul arbitraire de l'expédition de C. Carrinas contre les Germains, de façon qu'elle s'insère en ce même laps de temps. Au juste, les expéditions germaniques de cette période se dénombrent comme suit :

1° En 39-38. A peine les triumvirs s'étaient-ils réconciliés avec Sextus Pompée qu'Octave dut se rendre en Gaule, où des troubles avaient éclaté [1], sans doute à la suite du transfert des troupes qui, avec Ventidius Bassus, allaient combattre les Parthes. Octave confia le pays à Vipsanius Agrippa, qui eut à la fois à veiller aux frontières [2] et à envoyer à Octave, dès le début de l'année 38, des légions pour combattre Pompée [3]. Agrippa n'en vainquit pas moins les Aquitains [4], et d'autre part passa le Rhin pour mettre un terme aux brigandages germaniques [5]. Cette action fut mémorable parce qu'elle reproduisait l'exploit du grand César [6] ; elle paraît antérieure à la victoire sur les Aquitains et date, au plus tard, de l'année 38, puisqu'en 37 Octave rappelle Agrippa pour préparer la reprise de la lutte maritime contre S. Pompée [7].

2° En 30-29, C. Carrinas vainquit les Morins des bouches du Rhin, tandis que Nonius Gallus venait à bout des Trévires mosellans auxquels s'étaient joints des Germains [8]. Peut-être, comme le suppose M. C. Jullian, Nonius n'était-il que le lieutenant de Carrinas, qui seul reçut les ornements triomphaux pour sa victoire « sur les Morins et les Suèves » le 14 juillet 28 [9]. La date est bien établie malgré l'hypothèse fantaisiste d'Otto Rib-

---

1. Appian., *B.C.*. V, 75.

2. C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, IV Paris, (1913), p. 102. Cf. (sans datation) V. Gardthausen, *Augustus und seine Zeit*, I, 1 (Leipzig, 1891), p. 255 s., qui considère la campagne germanique comme une simple démonstration.

3. Appian., *B.C.* V, 78.

4. Appian., *B.C.* V, 92; Eutrop., VII, 5. Cf. Sueton., *Aug.*. 21 (qui peut aussi faire allusion à un autre soulèvement des Aquitains, vers 28 *a. C.*).

5. On ne sait si le transfert consenti des Ubiens par Agrippa sur la rive gauche du Rhin (Strab., IV, p. 194; Tacit., *Germ.*, 28 *fin.*; cf. *Ann.* XII, 27; *Hist.* IV, 28) suivit cette expédition. Celui des Sicambres (Sueton., *Aug.*, 21) est daté par M. C. Jullian (*Hist. de la Gaule*, IV, p. 103) de 8 *a.C.*.

6. Cass. Dio, XLIX, 2-3 ; L, 24 (Octave la rappelle à ses troupes, comme un de leurs notables exploits, avant la bataille d'Actium). Agrippa introduisit peut-être alors des auxiliaires Germains dans l'armée d'Octave : cf. Appian., *B.C.* V, 117 (36 *a. C.*).

7. Cass. Dio, XLIX, 2-3; Appian., *B.C.* V, 92 (hiver de 38-37 *a. C.*).

8. Cass. Dio, LI, 21, 6 (Cf. Verg., *Æn.* VIII, 727) et 20, 5.

9. C. Jullian, *op. cit.*, IV, p. 65.

beck, qui voudrait, pour les besoins de sa cause et sans nul argument, la reporter aux années 35-33 : en effet les derniers feux de la guerre n'étaient pas éteints quand Octave ferma le temple de Janus [1] ; et des bandes de Suèves furent, pour le plaisir du peuple romain, mises aux prises avec des Daces, récemment vaincus eux aussi, aux fêtes d'actions de grâce pour Actium [2].

3° En 25, enfin, s'il faut descendre jusque-là, M. Vinicius châtia des peuplades germaniques dont les commerçants romains avaient eu à se plaindre [3].

Mais — et il serait vain d'y insister — depuis l'année 29 nous devons renoncer à recouper les expéditions germaniques par une offensive parthique : Phraates IV s'est condamné à l'inaction en laissant venir aux mains d'Octave un de ses fils [4], et il ne récupérera ce précieux otage qu'en 20 *a.C.* moyennant les trophées militaires que les Parthes avaient enlevés à Crassus et Antoine. Bien plus, depuis l'année 37 la discorde affaiblit la famille royale parthique [5], qui ne saura pousser jusqu'à l'extermination la désastreuse retraite d'Antoine en 36, ni réduire l'insurrection de la Médie en 35-34, ni exploiter à son bénéfice la crise d'Actium. Sans doute les évènements de 36 [6], quelque avantageuse couleur qu'eût dû leur imposer la propagande d'Antoine, aurait pu suggérer à Virgile un hémistiche tel que « *Hinc mouet Euphrates...* » ; mais alors rien ne lui permettait d'ajouter : « ... *illinc Germania bellum* ». Et force nous est donc de chercher en 39-38 les faits qui éveillaient l'inquiétude du poète sur l'Euphrate comme sur le Rhin.

La gravité de l'invasion parthique de 42-40 *a. C.* et l'éclat des victoires libératrices de P. Ventidius Bassus en Asie Mineure et en Cilicie l'année suivante éclipsent tant soit peu les évènements des premiers mois de l'an 38 jusqu'à la bataille décisive du 9 juin, où Pacorus rencontra la mort [7]. Mais il suffit de relire Dion Cassius pour en éprouver, comme l'ont dû faire les con-

---

1. Cass. Dio, LI, 20.
2. Cass. Dio, LI, 22.
3. Cass. Dio, LIII, 26. Selon M. C. Jullian (*op. cit.*, IV, p. 102, n. 2), ce devait être plutôt en Rhétie que sur les bords du Rhin.
4. Cass. Dio, LI, 18 (30 *a. C.*). Les faits sont connus à Rome en 29 : Cass. Dio, LI, 20. Selon Strabon (VI, p. 289; XVI, p. 748), Phraates IV aurait livré *comme otages* ses quatre fils et ses petits-fils à Auguste : mais après l'accord de 20 *a. C.*.
5. Cass. Dio, XLIX, 23.
6. Cass. Dio, XLIX, 24 ss..
7. V. Gardthausen, *Augustus und seine Zeit*, I, 1, p. 232.

temporains, l'émouvante incertitude : Ventidius avait peur; il savait que Pacorus rassemblait une grande armée, il apprenait coup sur coup ses incursions en Syrie, préludes à l'invasion; et il n'était pas sûr de la fidélité des villes syriennes ; pour comble, ses propres troupes étaient dispersées dans leurs quartiers d'hiver [1]. On sait qu'il rusa pour gagner du temps; et il livra la bataille où et quand il voulut ; mais l'armée parthique n'en avait pas moins, une fois encore, franchi l'Euphrate. Si l'on tient compte du temps qu'il fallait pour que des nouvelles sûres parvinssent en Italie, il ne sera pas exagéré, je pense, d'affirmer qu'on put à juste titre s'inquiéter des affaires d'Orient, à Rome ou à Naples, pendant une grande partie de l'année 38.

Rien d'ailleurs n'y pouvait encourager à l'optimisme : « *Saeuit toto Mars impius orbe* ». Depuis la paix de Brindes, la guerre est en effet partout. A la fin de l'année 40, S. Pompée a fait dévaster une grande partie de l'Étrurie [2]; en 39, Asinius Pollion combat en Illyrie contre les Parthini [3], Cn. Domitius Calvinus contre les Cérétans en Espagne [4], Pompée poursuit ses pirateries [5] ; en 38, Bogud de Mauritanie envahit l'Espagne [6], Octave rompt officiellement avec S. Pompée [7] : dès lors ravage de la Campanie, descentes soudaines sur les côtes italiennes, batailles navales et les tempêtes qui détruisent des flottes [8], tout s'accumule pour faire de cette année l'une des plus sombres de cette sinistre période [9]. Qu'eût-ce été si Agrippa sur le Rhin et Ventidius sur l'Euphrate s'étaient laissé vaincre ?.. « *Tot bella per orbem* » !

Reste, pour achever le tableau, le trait si précis de la discorde entre les villes :

G. I, 510 s. : *Vicinae ruptis inter se legibus urbes arma ferunt.*

Sa netteté interdit (Ribbeck l'a bien vu) de le rapporter à des soulèvements anti-gouvernementaux, comme les émeutes de

---

1. Cass. Dio, XLIX, 19.
2. Cass. Dio, XLVIII, 30.
3. Cass. Dio, XLVIII, 41 *fin.*; Verg., *Buc.* VIII, 6 ss..
4. Cass. Dio, XLVIII, 42 *in.*. Cf. Vell. Pat., II, 78.
5. Appian., *B.C.* V, 77.
6. Cass. Dio, XLVIII, 45 *in.*.
7. Au printemps : v. Gardthausen, *Augustus und seine Zeit*, I, 1, p. 247.
8. Cass. Dio, XLVIII, 46 ss..
9. Cf. Sueton., *Aug.*, 16 *in.*.

40-39 à Rome, l'agitation armée contre les publicains en 38, la sédition de l'Étrurie en 36 [1] ; ou même aux brigandages des bandes que réduisit Sabinus en 35-34, ou à la campagne de meurtres et d'incendies poursuivie en 31 par les affranchis, dit-on [2]. Un seul texte historique, à notre connaissance, mentionne exactement le même fait que Virgile : il s'agit de l'agitation des villes d'Italie sollicitées à la fois par Octave et Antoine en août 40 [3]. Nous savons que Virgile eut à en souffrir [4] ; quoi d'étonnant que le souvenir et l'appréhension en aient subsisté, cruels, en lui deux ans plus tard, au milieu de tant de troubles ? A moins que l'on ne préfère supposer que cette discorde entre cités voisines se renouvela en des circonstances analogues, au printemps de l'année 37, lorsque Antoine se présenta avec 300 vaisseaux devant le port de Brindes qui lui resta fermé ; les deux triumvirs, dans l'aigreur de leurs griefs, parurent prêts à en venir aux mains, n'eussent été la médiation d'Octave et les soins de Mécène, qu'Horace et Virgile avaient suivi vers l'Apulie [5]... Mais en l'absence de tout témoignage, en cette occasion, nous devrons, ce semble, préférer la première explication.

Il nous paraît donc que, sans solliciter le moins du monde les textes, la conclusion du chant I des *Géorgiques* se date à coup sûr de 38 *a.C.* Sa plainte douloureuse sur l'abandon de l'agriculture, *G.* I, 506-507 :

non ullus aratro
dignus honor, squalent abductis arua colonis,

répond terme pour terme à une notation d'Appien relative à l'année 39 [6] ; et Virgile pouvait voir de ses yeux le riche terroir de Capoue progressivement abandonné à la friche faute de bras [7]. Rien d'étonnant qu'à ce moment il ait écrit ces vers ; mais bien

---

1. Appian., *B.C.* V, 67-68 ; — Cass. Dio, XLVII, 43 *in.* ; — Cass. Dio, XLIX, 15.
2. Appian., *B.C.* V, 132 ; — Cass. Dio, L, 10.
3. Cass. Dio, XLVIII, 28.
4. Cf. J. Bayet, *Virgile et les triumvirs « agris diuidundis »*, (*R.É.L.*, 1928, p. 296 ss.).
5. Appian., *B.C.* V, 93 ; Cass. Dio, XLVIII, 54. Voir v. Gardthausen, *Augustus und seine Zeit*, I, 1, p. 252. Cf. H. Düntzer, *Eine Reisesatire und eine Reiseepisteldes Horatius* (*Philol.*, 1896, p. 416). — Le récit du voyage par Horace ne donne nullement l'impression de troubles locaux en Italie.
6. Appian., *B.C.* V, 74 : Ἐπαιώνιζον... ἀπαλλαγέντες... καὶ γεωργίας ἀργίας, ὑπὲρ ἅπαντα δὲ λιμοῦ πιέσαντος αὐτοὺς ἐς ἔσχατον.
7. Octave s'applique à le repeupler vers 36 *a.C.* (Cass. Dio, XLIX, 14. Noter l'expression : καὶ γὰρ ἐποίκων ἡ πόλις (Capoue) πολλῶν ἐδεῖτο).

plutôt qu'il les ait maintenus en son poème (lui qui aimait tant le « fondu » de l'expression) malgré le contraste avec son prélude. Les occasions pourtant ne lui manquèrent pas d'une retouche harmonieuse : soit avant la lecture qu'il fit à Octave en 29, soit lorsque le suicide de Cornelius Gallus l'obligea à une nouvelle édition, celle que nous possédons. S'il maintint cette disparate, c'est qu'il le voulut. Apparemment qu'il ne s'agissait pas à ses yeux d'un détail sans portée, qui se modifie selon le caprice du moment. Ne tint-il pas, en sauvegardant ce témoin, à dater pour la postérité l'ensemble du premier chant ?

IV. — Datation d'après les « Bucoliques » du premier chant des « Géorgiques ».

S'il en était ainsi, ce chant prendrait place, dans l'évolution poétique de Virgile, aussitôt après les Bucoliques IV, VI et VIII, datées de 40-39 [1], — mais avant la Bucolique X, s'il convient de la rapporter à l'année 37, comme nous le croyons. Le détail a ici assez d'importance pour qu'on nous permette d'en reprendre, très vite, la démonstration.

L'occasion de la X[e] Bucolique (occasion première), c'est, comme nul ne l'ignore, l'abandon de Cornelius Gallus par sa maîtresse Volumnia-Cythéris-Lycoris. Elle avait suivi un nouvel amant jusqu'aux camps des bords du Rhin. Un officier ? sans doute. Non point Marc Antoine, quoi qu'en disent des commentateurs [2] dont la chronologie n'est pas le fort. Gallus avait vingt ans quand la comédienne, déjà célèbre, s'affichait avec le futur triumvir [3] ; et, à cette date (en 49), Virgile n'en était tout au plus qu'aux balbutiements poétiques. D'ailleurs Antoine ne mit plus les pieds en Gaule — ne parlons pas du Rhin — après la guerre de Modène : quand Virgile n'avait pas encore abordé la Bucolique [4]. On peut soupçonner les vagues rapprochements qui ont permis à des commentateurs un peu myopes de commettre et d'endosser la bourde [5].

---

1. Cf. J. Bayet, *art. cit.* (*R.É.L.*, 1928), p. 298.

2. Serv., *Buc.* X, 1 ; Jun. Philarg. I et II, *Buc.* X, 23. Mais, ailleurs, Junius Philargyrius (I et II, *Buc.* X, 2) substitue à Antoine « César » !

3. Cic., *Philip.* II, 24.

4. Contre les dires des commentateurs qui font d'Antoine le rival de Gallus : Flach, *Jahrb. f. Phil.*, CXIX, p. 793 ss. ; Kolster, *ib.*, CXXI, p. 626 ss. ; Mommsen, *Cosmopolis*, IV, p. 548, n. (cf. Stein, *Real-Encycl.* de Pauly-Wissowa, s.v. *C. Cornelius Gallus*, col. 1345).

5. Le « patron » de Cythéris semble avoir été Volumnius Eutrapelus, partisan

Si nous admettons, au contraire, que Cythéris a rejoint le rival heureux de Gallus à l'armée d'Agrippa, en 38, quelques faits ou indices s'éclairent l'un l'autre. Dans la Bucolique VI, Gallus apparaît comme l'amateur des ἐρωτικὰ παθήματα que lui avait dédiés Parthénios [1], comme le chantre de l'Apollon de Grynion [2], non comme un élégiaque ; de Lycoris, nulle trace, mais un amour heureux n'a pas d'histoire. Nous apprenons d'autre part que Cythéris récita sur la scène les vers de la VI[e] Bucolique [3], précisément : accord touchant entre le poète, l'ami et la maîtresse ; je ne puis m'empêcher de penser que Gallus et sa comédienne s'appliquaient alors ensemble, gentiment, à « lancer » à Rome Virgile, une célébrité de province [4]. Datons, sans grand risque d'erreur (je crois), de 39 *a.C.*. L'année suivante, c'en était fini du bonheur de Gallus ; le voici retenu loin de sa Lycoris :

B. X, 44-45 : *Nunc insanus amor duri me Martis in armis*
tela inter media atque aduersos detinet hostes.

Servius, subtilement, entend que l'âme de Gallus reste auprès de l'infidèle, sur les confins de la Germanie [5] ; il vaut sans doute mieux comprendre que Gallus est lui-même dans les camps, où la passion continue à le posséder ; en Italie, si l'on donne à l'hémistiche suivant tout son accent :

B. X, 46 : *Tu procul a patria...*

De là à conclure qu'il était aux prises avec S. Pompée, il n'y eut qu'un pas. Et pourquoi non ?

Il ne manque que l'Euphrate : au reste la concordance historique est parfaite entre la X[e] Bucolique et les derniers vers du premier chant des *Géorgiques*.

---

de Marc Antoine ; et, par la suite, Cornelius Gallus prit une part active à la guerre contre Antoine ! Mais, au reste, la liaison d'Antoine avec la comédienne, affichée avec scandale et notée dans des œuvres littéraires contemporaines, devait obséder les commentateurs.

1. Cf. Verg., *Buc.* VI, 43-63 ; 74-81. Sans aller jusqu'à suivre Skutsch qui, on le sait, voulait voir dans ces vers un catalogue des œuvres de Gallus !
2. Verg., *Buc.* VI, 72-73.
3. Serv., *Buc.* VI, 11.
4. Cf. A. Bellessort, *Virgile, son œuvre et son temps* (Paris, 1920), p. 35 s. ; A. Grenier, *Le génie romain* (Paris, 1925), p. 324.
5. Serv., *Buc.* X, 44, précisé par Junius Philarg., *ad loc.*. Il n'y a nulle raison de corriger, comme certains éditeurs, *duri me* en *duri te*.

Mais, objectera-t-on, ne trouverait-on pas, plus tard, d'autres ensembles de circonstances par quoi s'expliqueraient les vers, un peu vagues, de la pièce ? — Difficilement. Car, sans même tenir compte de tant d'allusions aux Bucoliques antérieures, des rappels et des résonances voulus (en particulier, avec les Bucoliques III et VIII) qui interdisent de la trop éloigner, littérairement, du reste du recueil, Virgile y affirme lui-même que son amitié avec Gallus est alors en pleine croissance :

B. X, 73-74 : *... Gallo, cuius amor tantum mihi crescit in horas quantum uere nouo uiridis se subrigit alnus ;*

or, elle était déjà vive au temps de la VI^e^ Églogue... D'autre part, comme le camp rhénan où s'est rendue la volage n'a pas l'air précisément d'une garnison endormie dans la paix (*B,* X, 23 : *... perque* HORRIDA *castra...*), nous n'avons plus le choix qu'entre les campagnes gallo-germaniques d'Agrippa (39-38 *a.C.*) et celles de C. Carrinas (30-29 *a.C.*) [1] ; mais, à cette dernière date, Gallus était fort occupé en Égypte, lui aussi *procul a patria*, et préparait à l'amitié de Virgile une plus belle matière à l'éloge, et tout autre chose que le regret d'un amour trompé.

Retenons donc 38 ; et comblons la néfaste année de ce surplus dérisoire, une trahison de courtisane. Seulement la X^e^ Bucolique ne fut pas écrite aussitôt. La preuve en est éclatante : Virgile y a transposé dans le mètre bucolique un passage élégiaque écrit par Gallus lui-même sur son infortune [2]. Entre la crise passionnelle et le souvenir que lui accorde Virgile, la douleur de Gallus a trouvé le temps de s'harmoniser deux fois, sous le signe d'Euphorion par l'abandonné en personne, sous celui de Théocrite par l'ami reconnaissant. Quel qu'ait donc été l'intention de Virgile en écrivant sa pièce, elle est notablement postérieure à la trahison qu'elle commémore, et de l'an 37 au plus tôt, sans doute.

Ainsi s'explique, bien qu'il s'agisse dans cette pièce des mêmes réalités historiques que dans la conclusion de *Georg.* I, la différence de ton entre les deux passages. Dans les *Géorgiques* les

---

1. On ne saurait, il nous semble, argumenter sur le premier hémistiche du vers 47 : ALPINAS *ah, dura, niues* (en faisant abstraction du second : *et frigora* RHENI), pour affirmer qu'il s'agit d'une campagne dans les Alpes (par exemple en 35, contre les Salasses). En ce temps, les relations terrestres entre l'Italie et la Gaule étaient *à tout instant* extrêmement précaires à cause de la quasi-autonomie des peuplades alpines (cf. C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, IV, p. 58) ; et il peut d'ailleurs ne s'agir ici que de la difficulté matérielle du passage.

2. Serv., *Buc.* X, 46 : *Hi autem omnes uersus Galli sunt, de ipsius translati carminibus.*

faits n'ont été ni transposés selon le mode élégiaque ni décantés d'imitation en imitation ; leur expression est immédiate, spontanée et sincère. Peut-être même que l'amertume du ton y révèle un travail plus brûlant et plus proche des évènements (des inquiétudes parthiques en particulier, toutes dissipées au moment où il écrit la Bucolique). De sorte qu'une analyse purement littéraire appuierait l'antériorité de *Georg.* I, 498-514 à *Buc.* X.

Mais si, d'autre part, nous rapprochons des Bucoliques IV, V et VI l'ensemble du chant I des *Géorgiques*, il nous va falloir en déduire l'intention chez Virgile de dater et signer son travail d'après les pièces qu'il avait données au public avant l'année 38. On sait en effet que, pour se défendre sans doute contre les plagiats, quand il ne signait pas en toutes lettres [1], Virgile reproduisait presque textuellement un vers expressif (d'idée ou de style) d'une œuvre antérieurement connue comme étant de lui dans l'œuvre nouvelle qu'il allait publier [2]. Si, par conséquent, nous décelons dans le chant I des *Géorgiques* des allusions volontaires aux Bucoliques autres que la dixième, ce nous sera un motif supplémentaire de nous en tenir à la datation que nous proposons.

C'est à la Bucolique V (signée) que Virgile paraît avoir délibérément emprunté les « marques de reconnaissance » de ses premières Géorgiques.

1° Il y avait écrit :

B. V, 36 : *Grandia saepe quibus mandauimus* HORDEA *sulcis*...

Le pluriel *hordea* était si étrange qu'il pouvait passer pour un barbarisme [3]. Bavius, ennemi littéraire de Virgile à cette date [4], ne laissa point passer une telle énormité [5] ; en un vers dur et fielleux :

hordea qui dixit, superest ut tritica dicat,

---

1. Par exemple, les Buc. II, III et V dans *Buc.* V, 86 s.; le recueil complet des Bucoliques et les Géorgiques (en quatre chants) dans *Georg.* IV, 558-565.

2. Rapprocher, par exemple, de *Buc.* I, 1-2 : *Tityre... siluestrem tenui musam meditaris auena*, *Buc.* VI, 8 : *agrestem tenui meditabor arundine musam* (cf. 3 : *Tityre*) ; — de *Buc.* V, 40 : *spargite humum foliis, inducite fontibus umbras*, *Buc.* IX, 19-20 : *quis humum florentibus herbis spargeret aut uiridi fontes induceret umbra ?*

3. Quintil., *Inst. or.* I, 5, 16.

4. Cf. Verg., *Buc.* III, 90 (donc antérieurement à *Buc.* V).

5. C'est O. Ribbeck qui a montré que ce vers visait *Buc.* V, 36, et non pas *Georg.* I, 210 (*Prolegomena...*, p. 2, 17, 96) ; mais, à la suite de Cledonius, il l'attribue au poète Cornificius : sans raisons suffisantes, il me semble, mais, au reste, sans inconvénient non plus pour notre démonstration.

il pensa stigmatiser en Virgile à la fois, je m'imagine, le provincial semi-barbare de Transpadane et le faux paysan-poète. Ne faisait-il pas, même, allusion à la nouvelle tâche qu'après les *Bucoliques* entreprenait le Mantouan... ? Quoi qu'il en soit, Virgile accusa le coup : deux fois, et dans le premier chant des *Géorgiques*, il récrivit le mot condamné :

G. I, 210 : *Exercete, uiri, tauros, serite* HORDEA *campis ;*
» » 317 : *... et fragili stringeret* HORDEA *culmo.*

Car nous ne pouvons guère croire que ce chant ait été écrit avant que Virgile eût connaissance de la critique de Bavius : l'un l'autre ils devaient s'épier de fort près au temps des Bucoliques III et V. Reste que Virgile ait repris exprès, et avec insistance, le mot, pour affirmer qu'il était sûr de sa langue et n'entendait pas capituler ; aussi bien venait-il de rééditer la V^e^ Bucolique avec les autres jusqu'à la neuvième incluse (en 39, comme je pense pouvoir le prouver) sans y modifier ce scandaleux *hordea*. Comme Bavius ne mourut qu'en 35-34, l'intention polémique de Virgile était des plus justifiées à la date que nous supposons. Elle le serait beaucoup moins entre 34 et 29.

2° Ce qui prouve qu'au moment où Virgile rédigeait le premier chant des *Géorgiques* il était obsédé par ce vers qui avait failli lui causer tant de honte, c'est qu'il en reprend le thème avec plus d'ampleur :

G. I, 197 ss. : *Vidi lecta diu et multo spectata labore*
degenerare tamen, ni uis humana quotannis
maxima quaeque manu legeret.

Mais tandis que dans la Bucolique V la triste dégénèrescence des graines sélectionnées apparaissait une harmonie occasionnelle entre la mort de Daphnis et la misère de la nature, ici, bien entendu, nous avons affaire à une indication didactique, plus sereine et d'une désolation moins poétique.

3° Et c'est encore au même obsédant passage de la Bucolique V, sur lequel s'était exercée l'envie de Bavius, que Virgile emprunte le « vers-signature » de ses premières Géorgiques :

B. V, 37 : *... infelix lolium et steriles nascuntur auenae ;* —
G. I, 154 : *... infelix lolium et steriles dominantur auenae.*

A moins que l'on ne considère comme une réminiscence inconsciente une reprise que sa forme seule révèlerait volontaire si les rapprochements précédents, en l'expliquant, ne la justifiaient !

D'autre part, dans la Bucolique VI (la dernière écrite selon notre système, avec la huitième, avant l'entreprise des *Géorgiques*), Virgile avait introduit, entre autres charmantes esquisses mythologiques, quelques vers d'une confusion bien étrange où il brouillait en une seule nymphe marine la Mégarienne Scylla, meurtrière de son père Nisus, et la Scylla briseuse de vaisseaux, fille de Phorkys :

B. VI, 74 ss. : *Quid loquar aut Scyllam Nisi, quam fama secuta est*[1]
candida succinctam latrantibus inguina monstris
Dulichias uexasse rates et gurgite in alto,
ah ! timidos nautas canibus lacerasse marinis ;
aut...

La publicité dont bénéficia cette Églogue, grâce à Gallus et Cythéris, ne put permettre à cette erreur de passer inaperçue : la poésie latine était dès lors si érudite ! Virgile se tira fort gracieusement de ce mauvais pas : il décrivit, dans le I^er^ chant des *Géorgiques*, l'autre Scylla, sous l'apparence de huppe que lui avait accordée la pitié des dieux, non sans la livrer à la haine perpétuelle de son père métamorphosé en aigle ; et, par un raffinement exquis, il orna son nouveau « quadro » de toutes les recherches de style « catulliennes » dont la VI^e^ Bucolique était pleine, de façon à en faire aux yeux de tous le pendant des vers de l'Églogue :

Georg. I, 404 ss. : « Voici qu'apparaît, bien haut dans l'air limpide, Nisus ; et Scylla porte la peine d'avoir tranché le cheveu de pourpre : partout où, fuyante, elle coupe de ses ailes l'éther léger, aussitôt, avec une haine mortelle, en un grand sifflement,

---

1. S'étonnera-t-on que la piété des Virgiliens ait essayé d'épargner un reproche au maître vénéré ? Il suffisait d'introduire un second *aut* entre *Nisi* et *quam*. C'était, entre plusieurs autres, une explication charitable enregistrée par Servius (*Buc.* VI, 74) ; la correction n'a su passer que dans le manuscrit de Prague (Π) : doublement condamnée par l'un et l'autre fait. On n'invoquera pas, pour la défendre, comme le fait M. A. Waltz, les v. 41-42 de la même églogue, en prétendant que des fables mythologiques y sont suggérées par les noms seuls des héros : cela n'est pas tout à fait exact ; mais, au surplus, en ces deux vers l'imagination du poète ne fait que prendre son essor ; dans la suite (et au passage qui nous occupe) il développe ses esquisses. Sans compter l'effet déplaisant que produirait le *Scyllam Nisi* opposé seul à la description précise (en plus de trois vers) d'une nymphe innommée. — Voir, d'ailleurs, l'imitation *voulue* de Properce (IV, 4,39-40) : *Quid mirum in patrios Scyllam saeuisse capillos,* | *candidaque in saeuos inguina uersa canes ?*

à travers les vents, Nisus la poursuit ; dès qu'en quelque endroit Nisus s'élève vers le domaine des vents, elle, fuyante, coupe de ses ailes l'éther léger. »

Une reprise aussi sensible, qui pallie une faute sans l'avouer ouvertement, nous paraît plus explicable aussitôt l'erreur décelée que plusieurs années après ; l'accord de style, au besoin, appuierait l'intuition. Et nous retrouvons ici le même état d'esprit, sous une apparence à peine différente, qui faisait maintenir et répéter par Virgile dans le premier chant des Géorgiques le pluriel *hordea* condamné par Bavius. (*A suivre.*)

Jean BAYET

D'UN MANUSCRIT DE LONGUS QU'ON CROYAIT PERDU

On sait que P. L. Courier a établi son texte de Longus d'après deux manuscrits : l'un est le *Laurentianus*, *Conv. Soppr.* 627, le fameux manuscrit « à la tache » ; l'autre, que Courier désigne par la lettre B, nous reste assez mystérieux. Il est, nous dit Courier, conservé à la Vaticane avec d'autres manuscrits dont il est l'original ; mais Seiler [1] écrit avec raison : *de codice autem B nulla a quoquam exhibita est descriptio.* Edmonds [2] parle de lui comme d'un manuscrit perdu, et écrit de même : « de l'autre découverte de Courier je n'ai point trouvé de description ». — « Il serait surprenant qu'il s'en pût trouver une, dit Gunnar Valley dans une très intéressante étude sur Longus [3], *car, selon toute apparence, le manuscrit B n'existe pas* ». La Vaticane ne posède, en effet, que trois manuscrits de Longus :

Vatic. gr. 1347, ff. 61-76^{v}, écrit par Fulvio Orsini en 1553.

Vatic. gr. 1348, ff. 1-90.

Vatic. gr. 1350.

Ces deux derniers manuscrits appartenaient à Orsini. Gunnar Valley croit, pour les raisons qui vont suivre, pouvoir affirmer que le manuscrit B n'est autre que le *Vatic. gr.* 1348 :

1° Ce *Vaticanus* a beaucoup de variantes, et l'on peut s'expliquer par là qu'on ait pu parler de *deux* manuscrits.

2° B appartient au groupe *q* (voir la note 2) : 1347 est donc exclu puisqu'il appartient au groupe de manuscrits où la lacune du premier livre est de moindre étendue.

3° Au témoignage de Courier la marge de B porte, à l'endroit

---

1. *Longi Pastoralia, graece et latine*, 1843, p. xv.

2. *Daphnis et Chloe by Longus*, London 1916, Introduction, p. xviii. Il ajoute : « Ses lectures nous sont données par Seiler ; il contient quelques lacunes particulières de peu d'importance ; il en a d'autres qui lui sont communes avec *Urs.* III, et, comme il appartient à la catégorie *q* (lacune plus étendue au premier livre, chap. XII) il ne représente pas une tradition aussi ancienne que *Urs.* I et II ; néanmoins il mérite pleinement la place que lui donne Courier, c.-à-d. le second rang après A. »

3. *Ueber den Sprachgebrauch des Longus.* Upsala, 1916, p. 4.

où commence la grande lacune : λείπει φύλλα ε′ : ces mots se trouvent effectivement dans le *Vatic.* 1348 (non dans le 1350).

Gunnar Valley n'a pas poussé plus loin l'enquête. La confrontation des leçons de B avec celle de V_1[1], confirme-t-elle cette identification ? Il est intéressant de le chercher [2]. Si l'étude est, par moments, un peu troublante, la solution ne semble pas cependant trop incertaine.

On est, dès l'abord, frappé des concordances : I, **27**, 2 : ἦν παρθένος, παρθένε... ; V_1, porte en marge : ἴσ. ὡς σύ, addition signalée en B par Courier : Καὶ ἔξω στίχου ἑτερογράφως· ἴσ· ὡς σύ [3]. Mais il est étrange que Courier mette des points à la place de παρθένε : à la vérité, ce mot est d'une autre main, et le fait, nous le verrons, est ici d'importance ; mais il devrait le signaler puisqu'il dit lui-même : ἐγέγραπτο δὲ τάχα· ἦν παρθένος ποτὲ, παρθένε. — III, **12**, 3 : Ἡ μὲν Χλόη καὶ ὁ Δάφνις..... V_1, porte en marge : Γ. Δάφνις, et Courier note, en effet : καὶ ἔξω στίχου· Γ. Δάφνις [4]. Ainsi qu'il le fait observer ailleurs, Γ est, dans le manuscrit, le signe d'un supplément. — IV, **4**, 1 : Πηγή τις ἦν... Courier note ce que nous lisons, en effet, dans V_1 : καὶ ἔξω στίχου· ην [5]) — IV, **5**, 1 ἤδη τῆς μετοπωρινῆς τρύγης... Courier constate que le signe Γ se trouve devant τρύγης [6] pour marquer — à tort dit-il — que la leçon n'est pas saine : le signe est, effectivement, dans V_1. — Notons, enfin, pour ne pas tout citer [7], un autre passage caracté-

---

1. Avec Kaïris, nous désignerons ainsi, dans ce qui va suivre, le *Vatic.* 1348. Kaïris avait, quand il est mort prématurément, revu les épreuves de son excellente édition critique des *Pastorales ;* mais il laissait inachevée une étude sur la grammaire et le style de Longus. Cette étude devant être publiée avec l'édition critique, le volume n'a pu être mis en vente. Mme Kaïris et M. Octave Merlier, qui assumera la tâche d'achever le travail interrompu, ont bien voulu me communiquer les bonnes feuilles de l'ouvrage et les dernières corrections faites par Kaïris sur son exemplaire personnel.

2. Nous avons fait cette recherche à l'aide d'une reproduction photographique du *Vatic.* 1348, et nous remercions de sa grande obligeance l'éminent Préfet de la Vaticane, Mgr. Giuseppe Mercati.

3. Λόγγου Ποιμενικῶν λόγοι τέτταρες, ἐν Ῥώμῃ παρὰ Λίνῳ τῷ Κοντεδινίῳ α, ὠ ί (= 1810), p. 41, note 5. Ici, et plus bas, nous renvoyons aux pages de l'édition, les chapitres n'y étant pas numérotés.

4. Édition de Rome, p. 110, note 1.

5. Page 144, note 3.

6. Page 146, note 1.

7. Nous pourrions, en effet, relever d'autres concordances frappantes : I, **25**, 1. καὶ ἅμα κρύφα ἠρέμα. — I, **30**, 6 : τῶν ἐνύδρων καὶ αὐτῶν ἰχθύων. — IV, **2**, 6 : une transposition assez curieuse corrigée par Hinlopen : καὶ μετοπώρου τρυφῇ, καὶ κατὰ πᾶσαν ὥραν ὀπώρα. — IV, **8**, 1 : ἀλλ'οἱ μὲν σποδούμενοι τὸν δεσπότην (A φοβούμενοι) : Courier fait justement observer (p. 149, n. 2) que σποδούμενοι est d'une autre main : τὸν est omis par V_1 ; mais Courier n'est pas seul à ne pas l'avoir noté.

ristique : IV, 6, 2 : πρὸς τὸν δεσπότην ἐπηγγείλλετο (*sic*) : Courier signale la leçon et ajoute ὑπεργέγραπται δὲ ε, ἵν' ᾖ ἐπηγγέλλετο [1] : c'est justement ce qui se lit dans V_1.

Ce n'est là, naturellement, qu'un *choix* de concordances, car l'identité de leçons est presque partout complète. Venons maintenant aux différences. Certaines d'entre elles peuvent être imputées à une lecture erronée ou insuffisamment attentive. Par exemple, I, 9, 2 : V_1 porte *:* καὶ τὰς δὲ μελίττας δὲ μιμούμενοι : Courier ne signale pas le premier δέ, d'ailleurs superflu et mal placé ; I, 10, 2 : V_1 porte ἀνθερίσκους, et non ἀνθερίκους : les notes de Courier n'en disent rien, non plus que de σιρούς (et non σιρρούς) I, 11, 2, ni de l'omission de ξηρά (*ibid*), ni de la variante ἀπέθανον (pour — νεν) I, 18, 2 ; I, 23, 2 : τούτοις ἅπασιν est la leçon de A : V_1, avec tous les autres manuscrits, donne ὑφ' ἅπασιν ; III, 4, 2 le texte de V_1 donne, avec le manuscrit de Courier, τὴν εἰρήνης ὥραν : Courier ne signale pas l'excellente note marginale : ἴσως εἰαρινήν : nous n'aurons pas la malignité de supposer qu'il veut laisser plus d'originalité à sa conjecture ἠρινήν ; I, 2, 2 : il note : πατοῦσα A B, et V_1 porte πατοῦσαν : ce n'est, peut-être, qu'une inadvertance. Parmi les divergences imputables à une erreur de lecture je me bornerai à un seul exemple : IV, 17, 2, ἐνθυμίαν, mal lu pour εὐθυμίαν.

Quelques divergences d'autre sorte pourraient tendre à faire croire que B n'est pas V_1 ; mais elles sont très rares : c'est ainsi que I, 19, 3 V_1 porte (sur rature) περιπέσοι et non περιπέσῃ, attribué à B par Courier. Voici enfin des passages où la concordance semble d'abord imparfaite : ce sont ceux où Courier note des lacunes. Par exemple, I, 23, 1, Courier (page 36) transcrit ainsi la leçon de B :

γλυκεία.....ὀδμὴ.....
.....εἴκασ....τις καὶ τοὺς
ποταμοὺς.....καὶ τοὺς ἀνέμους, κ. τ. ἑ.

Nous lisons dans V_1 :

γλυ-
κεῖα καὶ ἡ τῆς ὀπώρας ὀδμή.
εἴκασ' ἄν τις καὶ τοὺς
ποταμοὺς καὶ τοὺς
ἀνέμους

1. Page 147, n. 1.

La différence, au total, n'est pas considérable : καὶ ἡ τῆς ὀπώρας et, à la ligne suivante, ἄν sont omis, mais ces mots, tracés d'une écriture moins grasse, n'ont-ils pas été considérés par Courier comme étant d'une main récente ? On peut s'expliquer de même la divergence apparente que l'on trouve I, 24, 3 — 25, 1. Courier note ainsi le texte de B[1] : Χλόην . . . . . συρίττον . . . . . μεσημβρινόν. V_1 donne, sans lacune : Χλόην ἐξεφίλει συρίττοντος δὲ κατὰ τὸ μεσημβρινόν ; mais les mots ou fragments de mots que nous marquons par des points sont de la main d'un correcteur ; faisons-en abstraction : la concordance redevient absolue. Même explication pour I, 25, 2 : V_1 porte : ἀλλὰ φιλεῖν μὲν δέδοικα ; Courier transcrit[2] : ἀλλὰ φιλ. . . . δέδοικα, et les lettres omises sont, en effet, d'une autre main (c'est, du moins, probable pour εἶν, certain pour μέν)[3]. Plus surprenante est sa note sur IV, 1, 2 : τὸ ὕδωρ . . . . τὴν κόπρον B[4], comme s'il y avait dans le manuscrit une lacune à la place des mots καθαρὸν ἔχοιεν. Ici la même main a écrit toute la ligne, et nous nous expliquons mal que Courier propose comme une conjecture personnelle : λαμπρὸν ἔχοιεν. A-t-il mal relu sa copie ? Ici, comme plus haut, on se gardera d'une hypothèse plus maligne.

En résumé, quand on confronte le manuscrit B de Courier avec le *Vatic. gr.* 1348, on trouve, non pas seulement dans le texte même, mais dans les additions ou les signes qui notent une correction, un doute ou une conjecture, une concordance frappante. On a l'impression d'être en présence d'un seul et même manuscrit, et les rares divergences qu'on peut relever ne sont pas de nature à détruire cette impression. Courier a pu commettre ici quelques erreurs ou inadvertances : on en a pu relever de même dans sa lecture du *Laurentianus*[5]. Serait-ce là cependant, si des doutes nous étaient permis, une raison de supposer qu'il avait alors en main un manuscrit autre que A ? Des observations qui précèdent et qui, je le répète, ne constituent, qu'un *choix*, on peut conclure que le manuscrit B de Courier n'est pas un manuscrit perdu.

Georges Dalmeyda.

---

1. Page 38.
2. Page 39.
3. Kaïris sépare les mains exactement comme lui.
4. Page 141.
5. Encore ont-elles été trop durement relevées par Cobet (*Variae Lectiones*, II, 1873, p. 172 et suiv.) : Gunnar Valley qui justifie Courier sur certaines imputations, dit qu'en ce qui regarde Longus « l'officier d'artillerie français a rendu à la philologie de bien meilleurs services que l'illustre savant hollandais. » (*o. l.*, p. 2-3).

HYPOTHÈSES CRITIQUES SUR LES PENSÉES DE MARC-AURÈLE

I

CURIEUX TYPE DE QUIPROQUO

J'ai signalé dans mon *Introduction aux Pensées* de Marc-Aurèle (p. XXI) la méprise par où se termine au livre I le portrait d'Antonin (§ 16) : « la maladie de Maximus, τῇ Μαξίμου », alors que Marc-Aurèle a dû écrire : « la maladie dont il mourut (lui, Antonin), τῇ (θα)νασίμῳ. Les deux locutions sonnent à peu près de même à l'oreille ; mais, de plus, si la première s'est substituée à la seconde sous la plume du copiste, c'est qu'il conservait le souvenir, tout frais, des « maladies de Maximus » dont il était question au chapitre précédent (15, 2). La genèse du lapsus est donc bien apparente : dans ces deux passages voisins il est question de maladie ; une similitude approximative de prononciation dans les deux cas a fait le reste : c'est elle qui déclenche la méprise, mais celle-ci ne se fût pas produite, si le copiste avait été doué d'une mémoire moins fidèle.

Ce n'est pas là un cas unique[1], mais bien typique, car voici maintenant deux autres exemples du même accident. Cette identité corrobore singulièrement la probabilité de ces hypothèses, puisqu'elles se prêtent ainsi un mutuel appui. Elle est en outre comme une sorte d'empreinte digitale laissée par le copiste, le même, et reconnaissable à ces deux caractéristiques : une forte dose d'étourderie et une mémoire étonnante.

VII 3, 1. « Vaine recherche du faste, drames sur la scène, *troupeaux de moutons et de bœufs* (ποίμνια, ἀγέλαι), coups de lance au travers du corps, os jeté aux chiens, boulette lancée aux poissons des viviers, efforts misérables de fourmis lourdement chargées, courses en tous sens de souris éperdues, pantins tiraillés par des ficelles ! »

---

1. J'ai signalé encore la substitution de φιλοίκειον à φιλόκαλον, I 14, 1, sous l'influence de la ligne précédente : chérir véritablement ses enfants.

Marc-Aurèle raille ici les hommes s'affairant à toutes sortes de travaux futiles. En d'autres passages encore (VII 48 et IX 30), il nous décrit à peu près le même spectacle, censé vu par un observateur qui serait soulevé à quelque distance au dessus de la terre. Cf. encore XII 24, 3.

A VII 48 (cité de Platon) et à IX 30, nous retrouvons ce terme ἀγέλαι, qui, s'il signifie « des troupeaux de bovins », comporte aussi le sens général de « grandes foules, multitudes. » Le philosophe s'imagine qu'il découvrirait de là-haut, sous cet aspect, l'humanité.

A VII 3, 1, qui fait l'objet de la présente note, on s'explique moins bien l'adjonction de ποίμνια, ou du moins le fait que Marc-Aurèle ait jugé ce mot nécessaire pour doubler ἀγέλαι, qui reste l'expression courante. Du haut des airs, nous verrions (?) des multitudes, des troupeaux, sans plus ; verrions-nous que les uns sont de petite taille, comme des troupeaux de brebis, et les autres de grande taille, comme des troupeaux de bovins? A quoi bon, du reste, cette fade distinction ? A une certaine hauteur (pas bien haut !), l'humanité nous apparaitrait plutôt comme une fourmilière, et encore ! Pour ne plus la distinguer du tout, il ne serait pas nécessaire de s'élever, comme nous disons, au point de vue de Sirius.

Au contraire, la succession ποίμνας, ἀγέλας, se justifie fort bien dans un passage *précédent* (VI 14, 1), car il s'agit là d'un homme qui s'adonne à l'élevage des bestiaux. (Même justification, XI 18, 1). A noter que dans ces deux derniers passages, Marc-Aurèle emploie ποίμνη, non : ποίμνιον.

Nous nous trouvons peut-être ici en présence d'un souvenir d'Euripide, *Hercule furieux*, 1276-77, où ce héros énumère les *multitudes de ses travaux* (πόνων...ἀγέλας).

Marc-Aurèle était nourri d'Euripide, le plus philosophe des tragiques grecs. C'est l'auteur qu'il cite le plus (10 fois), après Epictète (13 cit.) et avant Platon (7 cit.). D'ailleurs les *travaux* qu'énumère ici Marc-Aurèle ne sont-ils pas, l'un du moins, des *travaux d'Hercule*, par exemple ce qu'il dit des fourmis?

Je suppose donc que Marc-Aurèle a écrit ici cette réminiscence : πόνων ἀγέλας. Mais un copiste, encore sous le souvenir du ποίμνας ἀγέλας du livre précédent (VI 14), aurait écrit ποίμνια pour πόνων ; les deux mots commencent par πο et, de plus, ἀγέλαι (troupeaux de bovins) suggère par association d'idées concomitante : troupeaux de moutons (ποίμνια), les deux mots s'étant trouvés liés dans le passage susdit, quelques pages plus haut. La confusion aurait donc été causée ici par la vue et par la mémoire, et, simul-

tanément, par une association d'idées. A remarquer que cette réminiscence (d'Euripide) n'est sans doute pas la seule en ce passage, où s'accumulent des termes à l'envi expressifs et pittoresques, comme les aimait l'École, et Marc-Aurèle en particulier. Διαδορατισμοί, pour lequel il a un faible (IV 3, 4), est, peut-être, une allusion au combat singulier d'Etéocle et de Polynice. La « fuite en tous sens de souris éperdues » est probablement une allusion à la fable si connue, *Le rat de ville et le rat des champs*, que Marc-Aurèle avait lue, du moins dans Horace.

XII 27, 1. « Passer constamment en revue ceux qu'une cause ou une autre poussait au comble de l'indignation (λίαν ἀγανακτήσαντας), ceux qui ont atteint le faîte des honneurs... ; puis réfléchir : qu'est devenu maintenant tout cela ? Fumée, cendre, légende... » C'est, sous une autre forme, une reprise du thème précédent : la vanité des ambitions humaines.

Cette locution en somme pléonastique (λίαν ἄγαν-, dont chaque terme signifie *trop* ou *par trop*) ne surprend pas, parce que, dans ce verbe, l'idée d'excès s'est effacée par l'usage : il n'est plus resté que le sens de *s'indigner*. Marc-Aurèle l'emploie une autre fois, XI 18, 10, (λίαν ἀγανακτῇς) c'est-à-dire dans un passage *précédant* de peu celui-ci. Le souvenir de ce dernier passage, joint à l'association d'idées qui suggère ἄγαν quand on vient d'écrire λίαν, a égaré le copiste responsable de ce lapsus. Il me semble évident que dans cette pensée où Marc-Aurèle raille l'ambition, toutes les ambitions, toutes les manies de *records*, comme nous dirions (cf. infra, 27, 2 « et en général toute *rivalité* prétentieuse qui les poussait vers un but quelconque ») le texte portait originellement λίαν ἀγωνιάσαντας : ceux qu'une cause ou une autre poussait à une *rivalité* par trop excessive.

On ne voit pas à quoi pourrait rimer ici l'indignation ni ceux d'entre les hommes qui se sont le plus distingués de cette manière. A moins que l'on ne considère l'indignation comme un *sport*, chez un Archiloque ou un Juvénal? — Mais cette objection est écartée par le terme ἀκμάσαντας (infra), résumant l'idée, et qui prouve bien que notre auteur ne considère ici que les hommes parvenus au comble du bonheur ou des honneurs.

A comparer les deux mots ἀγωνιάσαντας, ἀγανακτήσαντας, on voit bien qu'une distraction peut les faire prendre l'un pour l'autre, si, en outre, le souvenir encore tout frais d'une lecture λίαν ἄγαν aide à faire naître cette confusion.

Subsidiairement, à la ligne suivante, je corrigerais encore le texte inintelligible ἢ ἔχθαις (A) en ἐσχάταις « dans les conjonctures où l'on a atteint au *suprême* degré du bonheur. »

T, à son habitude, a « arrangé » le texte pour le rendre (en apparence) intelligible. Il donne en effet la retouche ἡ ἔχθραις, évidemment à rejeter ; car quel homme met son *ambition* à se distinguer par le nombre ou la violence des *inimitiés* qu'il suscite ?

II

LA VÉRITÉ « HÉROÏQUE » (III 12).

Bien avant que Sénèque écrivît son *De vita beata*, les conditions du vrai bonheur, but du sage antique, sont l'un des thèmes familiers des diverses Écoles. Ainsi de Marc-Aurèle lui-même. C'est encore le sujet de la pensée 12 du livre III, où nous lisons : « ... si tu veux t'en tenir à la présente activité conforme à la nature et, dans tous tes moindres propos, à la vérité (sincérité) héroïque (ἡρωικῇ), tu vivras heureux (εὐζωήσεις). »

Ce qualificatif est accepté pour argent comptant par les traducteurs, par V. Delbos, par exemple (*Figures et doctrines*, p. 70, 2e alinéa) ; mais plusieurs critiques, croyant y voir une coquille, se sont efforcés de le corriger. Rendall suggère εὐροικῇ, mais ce mot est dépourvu de références ; Richards ῥωμαικῇ (la sincérité Romaine !) ; Schenkl, κυρωτικῇ (la vérité garante de tes paroles). Moi-même j'ai proposé ἁπλοϊκῇ, puis ἀτρεκεῖ, la simple, l'exacte vérité (cf. ἀτρεκὴς ἀλάθεια, Pindare, *Ném.*, 5,17). Mais ces deux dernières hypothèses, si elles présentent un sens satisfaisant par rapport au contexte, s'éloignent quelque peu des manuscrits — et les trois premières sont, quant au sens, passablement oiseuses ou étranges.

Il n'est pas douteux cependant que ἡρωικῇ doit être rejeté, parce qu'il est en contradiction formelle avec le contexte. Marc-Aurèle expose les conditions essentielles, simples, faciles à remplir auxquelles on doit se tenir, dont il faut se contenter (ἀρκούμενος) pour atteindre le bonheur. *S'en tenir* à une vérité (ou sincérité) *héroïque*, ce sont, quoi qu'on en ait, des termes contradictoires.

On s'en tire par un rapprochement avec un autre passage des *Pensées* (V 33), où Marc-Aurèle s'inspire d'un vers, qu'il cite, d'Hésiode (*Travaux*, 197) : « Quant à la Bonne Foi, à la Pudeur, à la Justice, à la Vérité,

... retournées vers l'Olympe, loin de la terre aux larges voies ».

La Vérité (ou sincérité) héroïque, commente-t-on, la voilà ! C'est celle-là même qui fleurissait sur la terre avant que la perversité de l'âge de fer eût contraint ces vertus, jusque-là mêlées aux hommes, à les abandonner pour se réfugier dans l'Olympe [1]. Examinons ce que vaut cette explication.

Il est bien vrai qu'à l'âge de fer, selon Hésiode, le Respect et la Justice (Αἰδὼς καὶ Νέμεσις) aient déserté la terre dont elles avaient fait leur séjour durant l'âge d'or, l'âge d'argent, l'âge de bronze et enfin l'âge héroïque. Ce dernier âge, dit Hésiode (loc. cit.), était « plus juste et meilleur » que l'âge de bronze. C'était « la race divine des hommes-héros, qu'on appelle demi-dieux ». Ils s'illustrèrent durant les guerres de Troie et des Sept contre Thèbes. Après leur mort, Zeus les établit aux confins de la terre où Kronos règne sur eux « dans les îles des Bienheureux, aux bords de l'Océan aux profonds tourbillons, héros fortunés, auxquels la terre féconde procure des récoltes douces comme miel, venant trois fois par an ». Mais à l'âge de fer : « Vers l'Olympe, loin de la terre aux larges voies, leur beau corps voilé de brillantes gazes blanches, elles allèrent se mêler à la tribu des Immortels, abandonnant les hommes, Aidos et Némésis, ne laissant que souffrances misérables aux hommes mortels, dont les malheurs sont sans remède. »

Ainsi donc, la sincérité héroïque (dont Hésiode ne parle pas) serait celle qui fleurissait à l'âge héroïque. Cette explication est à rejeter. Si l'âge héroïque fut, par rapport au précédent et au suivant, « plus juste et meilleur » ; s'il est resté dans le souvenir des hommes comme un temps où toutes les vertus (donc aussi la sincérité) étaient en honneur — le héros Ulysse, arrière petit-fils de Zeus, ne fut pourtant pas un bien brillant exemplaire de vérité ! — il n'en reste pas moins illogique de dire à l'homme d'aujourd'hui *qu'il lui suffit*, pour être heureux, de pratiquer la sincérité des temps héroïques, puisque l'héroïsme dépasse l'humanité commune. Ce qui est suffisant, ce dont on doit se contenter, ne peut être surhumain, mais quelque chose de modeste, à la portée d'un chacun. Et ce qui est à notre portée à tous, c'est la vérité, la sincérité tout court.

---

1. Cf. Platon, *République*, 366 D : « Vous tous qui vous prétendez les panégyristes de la justice, en commençant par les héros des premiers âges, dont les paroles nous ont été conservées, jusqu'aux hommes d'aujourd'hui.... » Mais Platon ne cite ces « héros » que comme des adversaires de sa thèse, des panégyristes de la justice intéressée, non comme des modèles à imiter.

Que faire donc de cette épithète ἡρωικῇ ? La rejeter ? Mais il faudrait, pour en avoir le droit, expliquer comment et par quelle voie elle a pu se glisser indûment dans le texte. C'est une explication de cette sorte qu'il me reste à présenter.

« Tu seras heureux » se disait chez les Stoïciens, suivant une métaphore consacrée : εὐροήσεις : « ta vie suivra un cours heureux. » C'est ce terme qu'on trouve couramment chez Épictète comme chez Marc-Aurèle, jamais εὐζωήσεις, qui aurait le même sens, mais plus plat, et, de plus, presque un hapax. (Marc-Aurèle n'emploie jamais εὐδαιμονεῖν.) Je suppose qu'il a écrit ici comme ailleurs εὐροήσεις (cf. V 34,1 et X 6,6 ; et l'adjectif εὔρους III 5,3 ; V, 9,5 ; X 6,6). Mais à ce mot, un copiste distrait aurait substitué εὐζωήσεις, qui offre, avec beaucoup moins de relief, le même sens, synonymie renforcée par l'homœophonie presque complète, puisque les deux termes ne diffèrent guère que par une consonne. Cependant, ensuite, εὐροήσεις, attesté par d'autres manuscrits, disparus depuis, ou bien encore correction d'un lecteur éclairé, aurait été rajouté en marge, puis incorporé au texte, mais hors de sa place. Enfin, comme on ne voyait plus la relation primitive, εὐροήσεις serait devenu ἡρωικῇ (cf. l'hypothèse de Rendall, supra).

On objectera que si le passage de εὐροήσεις à εὐζωήσεις s'explique aisément, ἡρωικῇ s'en éloigne par trop ; et c'est vrai. La disparition du sigma final n'étonnerait pas les critiques qui se se sont occupés de Marc-Aurèle : c'est un accident fréquent (voir ma note, *Revue des Études anciennes*, juillet-septembre 1922). Mais il n'y aurait pas encore coïncidence suffisante entre εὐροήσει (évroïsi) et ἡρωικῇ (hiroïki)? Que l'on veuille bien prendre en considération des divergences beaucoup plus grandes entre certaines leçons des manuscrits de Marc-Aurèle, si maltraités par les copistes :

	Toxitanus	Vaticanus
I 16,29	ἕως ἱδρῶτος	οὐ μ.....
IV 12,2	παραπλήσια	παραπαίονα (plus λ en marge).

Il n'est donc pas impossible que l'énigmatique ἡρωικῇ représente le primitif εὐροήσεις, si l'on tient compte de la prononciation plus que de l'écriture. Mais surtout : jamais un Stoïcien eût-il écrit εὐζωήσεις au lieu du terme consacré εὐροήσεις ? Jamais Marc-Aurèle, vu sa recherche des termes expressifs et pittoresques [1]

1. Cf. mon *Introduction* à l'édition des *Pensées*, p. V.

(cf., par ex., l'hypothèse ci-dessus à VII 3,1), eût-il remplacé par une platitude — forgée — une métaphore stoïcienne à la fois courante et suggestive ?

J'accorde que tout ceci prête au doute. Mais il est une conclusion qui recueillera, je pense, tous les suffrages : c'est que l'épithète « héroïque» devrait disparaître de toutes les traductions futures de ce passage ou s'y accompagner tout au moins de réserves formelles, au lieu d'être proposée à notre admiration : δεῖ κατὰ λέξιν παρακολουθεῖν τοῖς λεγομένοις (VII 4).

III

AUTRES HYPOTHÈSES

I 8,1 ἀκύβευτον. Cette qualité d'Apollonius qui, « incontestablement, ne se décidait jamais sur un coup de dé », cadrerait mieux, semble-t-il, avec le caractère d'un homme d'action, qu'avec celui d'un philosophe. Cependant on ne peut pas dire qu'elle ne convienne pas aussi à un philosophe. *Mais ce mot est un hapax* et, comme pour tous les hapax de Marc-Aurèle, dont le texte nous est parvenu si corrompu, il est prudent d'y regarder à deux fois, à moins qu'il ne s'agisse d'un mot évidemment forgé à dessein, comme le « césariser » de VI 30,1.

Il se pourrait bien que ce mot soit une corruption de ἀκίβδηλον, terme usuel, employé une fois par Marc-Aurèle (V 5,2. Le simple κίβδηλος l'est encore deux fois). Marc-Aurèle aurait voulu dire « son incontestable honnêteté de bon aloi ».

Remarquer que ἀκύβ· ἀκίβ commencent par les mêmes lettres, υ et ι étant souvent pris l'un pour l'autre — et que, si dans notre passage, ἀκύβευτον est énuméré après « la liberté, l'indépendance morale », celle-ci et l'honnêteté de bon aloi se retrouvent encore associés dans l'énumération des vertus que Marc-Aurèle ambitionnerait d'atteindre, V 5,2.

II. 17, 1. « Dans la vie de l'homme, la durée, un point ; la substance, fluente ; la sensation, émoussée ; le composé de tout le corps, prompt à pourrir; l'âme (vitale), tourbillonnante ; la destinée, énigmatique ; la renommée, quelque chose d'indiscernable. En résumé, tout ce qui est du corps, un fleuve ; ce qui est de l'âme (vitale), songe et vapeur ; *la vie, une guerre, un séjour à l'étranger* ; la renommée posthume, l'oubli. Qu'est-ce donc qui peut nous guider ? Une seule et unique chose, la philosophie.... »

La lecture de ce passage suggère deux observations : Voilà un résumé qui est bien peu résumé ; quatre phrases pour en résumer sept ! — Puis : ce prétendu résumé introduit deux idées qui ne figurent pas dans la première ; (c'est la phrase qui est ci-dessus en italiques). Hypothèse : cette phrase suspecte aurait-elle été interpolée ?

A la réflexion, il semble qu'aucun doute ne soit permis. En effet, cette phrase, composée de deux lieux-communs coordonnés, ne présente aucun lien logique avec le contexte. Mais ce contexte n'est composé, lui aussi, que de lieux communs, relatifs à la vanité de tout ce qui nous semble mériter quelque attention ici-bas. Un lecteur superficiel a donc pu être facilement tenté d'ajouter une phrase, faite de deux lieux communs moraux, à d'autres, qui sont aussi des lieux-communs moraux ; mais il ne s'est pas douté un instant que cette addition dérangeait la teneur du raisonnement, qui est très strict, comme tous les raisonnements stoïciens.

« Sur quoi l'homme peut-il compter ici-bas ? Sur la durée ? Sur la substance ? Sur la sensation ? etc... Mais une seule chose peut le guider sûrement : c'est la philosophie. »

Cette idée, que *la vie est une guerre* (un combat perpétuel), et cette autre, que *nous sommes comme des exilés sur la terre*, sont tout-à-fait étrangères au sujet. Ce ne sont pas là des idées qui risquent de nous égarer, tels de faux guides, comme la durée, la substance, la sensation, etc...

Par ailleurs, que la vie soit un combat perpétuel (cf. ma correction à X 9, 1), c'est une idée bien familière aux stoïciens (cf. l'athlète III 4, 4) et aux chrétiens. Et cette autre, que nous sommes des exilés sur la terre, est une idée chère au christianisme, comme aussi au platonisme.

L'interpolation de ces deux idées familières aux chrétiens, mais dont la seconde est étrangère au stoïcisme[1], ne trahit-elle pas une main chrétienne ? Schenkl a déjà signalé qu'en trois passages de notre auteur, II 3, 3 (en D) et II 13, 2 et 3 (chez Suidas), *Dieu* avait été substitué aux *dieux*, non sans intention. (Schenkl, Praef. XVII et XXVII). — De même le lapsus καθολική (mot familier à un chrétien) a été substitué en A à καθὸ λογική,

1. Le stoïcien ne se trouve pas dépaysé ici-bas ; il s'y considère comme étant « à sa place », « à son poste », ainsi que toutes choses, selon la loi naturelle et la providence. Le λόγος, dont émane notre âme raisonnable, s'infiltre partout ; il n'a pas de séjour particulier. (Cf. VIII 54). Il n'y a pas de « paradis » stoïcien.

VII 64, 1 [et, selon une hypothèse très plausible de Schenkl, à VI 14, 1 et 2.]

III 4, 5 μόνα γὰρ τὰ ἑαυτοῦ πρὸς ἐνέργειαν * ἔχει (var. : ἕξει).

Tous les critiques s'accordent à reconnaître ici une grave corruption du texte. Je soupçonne simplement que πρός a été déplacé. Je lirais : « μόνα γὰρ πρὸς τ. ἐ. <τὴν> ἐνέργειαν ἄγει : il ne dirige son activité que vers ses affaires propres. »

Je me fonde sur un passage analogue : « vers ce qui est utile à la communauté je dirigerai tout mon effort personnel, πρὸς τὸ κοινῇ συμφέρον πᾶσαν ὁρμὴν ἐμαυτοῦ ἄξω »,X 6, 5.

Il y a même des traces, semble-t-il, d'une leçon : εἰς τὰ ἑαυτοῦ, car les sept manuscrits de la classe C donnent : μόνον γὰρ εἶναι ἑαυτοῦ, ce qui ne peut guère s'expliquer que comme je viens de dire : εἶν-αι pour εἰς τὰ (confusion de ν, ς déjà signalée, *Revue des Études Anciennes*, juillet-septembre 1922).

L'origine de la distraction du copiste responsable de ce déplacement de πρός se trouve peut-être au livre précédent : πρὸς συνεργίαν, II 1, 4. (Cf. les deux premières hypothèses, supra.)

Et ceci expliquerait encore l'omission de l'article.

III 6, 7. « S'il s'agit de ton intérêt, en tant que tu es un homme raisonnable, observe-le religieusement. Mais s'il ne concerne que la partie animale, déclare-le (ἀπόφηναι T, — φῆνε AD) et, modestement (ἀτύφως), veille au jugement que tu vas porter ! (ou : au choix que tu vas faire !) Tâche seulement de faire cet examen sans broncher ! »

« Déclare-le » est suspect. On a essayé de le corriger. Je lirais, pour ma part, ἀπόκρινε : distingue, fais la distinction nécessaire. En effet, pour les stoïciens, parmi les soins que nous donnons au corps, il en est qui sont condamnables, mais aussi d'autres qui ne le sont pas. Puisque le corps nous a été « prêté », nous lui devons un minimum de soins, le strict nécessaire ; mais nous sommes portés à dépasser la mesure : il faut « choisir. »

Le mot κρίσις « choix », à la ligne suivante, confirme cette interprétation et rejoint ἀπόκρινε.

« Modestement » a éveillé aussi des soupçons. On l'explique, sans doute. (On explique tout, avec de la bonne volonté !) Modestement, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de quoi être fier de servir le corps. Mais cet adverbe détermine ici : veille au jugement que tu vas porter. « Veiller modestement » ne semble pas très heureux. Pourrait-on lire pour ἀτύφως, κεκυφώς « tenant la tête penchée », signe d'extrême attention ? Cf. ἐγκύψας III 2, 2 et ἐγκύψεις III 2, 10 ; ῥέψας III 6, 3.

VI 13, 3 * ἱστορίαν J'ai traduit d'après le contexte : « Quand

les objets te semblent le plus dignes de confiance, dépouille-les, vois à fond leur peu de valeur, arrache-leur ces *dehors* dont ils s'enorgueillissent. » J'avais conjecturé εὐσῴαν. Je préfère aujourd'hui ὑπόκρισιν « le masque hypocrite ».

Le copiste a lu d'autant plus facilement ἱστορίαν que ce mot s'était déjà rencontré deux fois dans les pages précédentes, IV 21,3 et V 31, 3. (Voir les deux premières hypothèses supra.)

X 38, 1 ῥητορεία (T), ῥητορία (A). Ce fameux « locus », contenant un mot absurde, mais que l'on peut, sans crainte d'erreur, reconstituer approximativement quant au sens, pourrait peut-être se lire δὴ κυρία. Ici encore A aurait conservé la « deterior lectio », mais aussi la plus proche de l'original ; T, à son habitude, aurait donné le « coup de pouce ».

« Souviens-toi que ce qui nous agite comme des pantins, c'est cette force qui est cachée au dedans de nous ; c'est donc cela qui est *l'autorité maîtresse*, cela qui est la vie, cela, s'il faut le dire, qui est l'homme. »

Le mot κυρία est encore employé en ce sens VIII 56,2 ; ailleurs Marc-Aurèle emploie τὸ κυριεῦον, IV 1,1 ; V 26,1. — Pour la construction ἐκεῖνο δή, cf. X 2,3 : τούτοις δή....

Le δ aurait été pris pour un ρ, hypothèse que j'avais déja envisagée autrefois, quand je proposai κήδεσθαι pour πειρᾶσθαι, I 13,1 ; mais ce dernier peut se défendre.

XII 7, ἀσθένειαν. « La brièveté de la vie, le gouffre du temps devant et derrière toi, *l'infirmité* de toute matière. »

ἀσθενής dans Marc-Aurèle désigne toujours l'homme qui n'a pas la force de se dominer : XI 9,2 et 18,23. Même idée pour ἀσθενῶς, I 16,30. Appliqué à la matière, ce mot me semble bien suspect. Pour les stoïciens, la matière est *instable*, c'est-à-dire toujours en mouvement, en perpétuel changement. Idée ressassée par tous les philosophes, surtout par notre auteur ! depuis le πάντα ῥεῖ d'Héraclite. Cf. V 13, VII 23, IX 14, X 34,4....

Je citerai notamment : « il n'y a rien de stable, οὐδὲν ἑστώς », V 23,2 et : « les objets sensibles changent sans cesse et sont instables, οὐχ ἑστῶτα » V 33,4. C'est pourquoi je lirais ici « ἀστάθειαν ».

La ressemblance des deux mots explique la confusion. (Le θ a été déplacé.) — Peut-être aussi le souvenir des deux ἀσθενής du livre précédent (XI 9,2 et 18,23) a-t-il aidé à cette confusion. (Voir les deux premières hypothèses ci-dessus.)

A. I. Trannoy.

NOTES ET DISCUSSIONS

TACITUS, *De uita Iulii Agricolae* and *De Germania* with Introd., notes, appendices and index, by A. GUDEMAN; revised ed.; IX-409 pp. in-8°; Boston, Allyn and Bacon, 1928.

Quiconque a pratiqué l'édition du Dialogue des Orateurs de M. A. Gudeman apprendra avec plaisir que cet érudit philologue vient de publier les deux autres *scripta minora* de Tacite : la vie d'Agricola et la Germanie. On y retrouvera en effet dans cette nouvelle publication les mêmes qualités qui signalent la précédente : connaissance approfondie de Tacite, information bibliographique étendue et bien au courant, impartialité et bon sens dans le jugement. L'ouvrage figure dans une collection intitulée *College Latin Series*. Heureux collégiens américains, auxquels on donne en pâture une édition scolaire de cette valeur ! Toutefois je me demande si, au lieu d'apprécier avec reconnaissance toute l'étendue de leur bonheur, ils n'en demeureront pas quelque peu accablés. Le texte des deux traités tient cinquante-deux pages : les trois cent cinquante sept autres sont occupées par le commentaire et l'index. Sont-ce bien les proportions d'un livre de classe ? Et M. Gudeman ne vise-t-il pas à atteindre un autre public, celui-là de spécialistes ? Mais cette double destination du livre, à la fois scolaire et érudite, ne va pas sans quelques inconvénients : bien des notes, utiles pour un débutant n'apprendront rien à un étudiant plus avancé ; inversement, telle discussion, critique ou historique par exemple, intéressante pour celui-ci dépassera celui-là. Est-il utile de nous apprendre que *in dubiis proeliis* veut dire *in undecisive battles* (Germ. ch. 6, 21), de traduire *ceterum* par *besides* (ch. 7, 4) *electi equi* par *choice steeds* (ch. 16, 11), moribus par *customs* (ch. 28, 12), etc. ? Par contre un collégien aura-t-il intérêt à savoir et retiendra-t-il que *cupido* « shorter form for cupiditas is found only here (Agr. 5, 15) in the smaller works, becomes increasingly frequent in the Histories (31 : 5), and has completely ousted its competitor in the Annals (37 times) ». Est-il besoin de lui dire que *Mannum* est « etymologically the same as the Sk. *man* « think », found

in Engl. *man*, Germ. *mensch*, Gk. Μίνως, μιμνήσκω[1], Lat. *manes*, *memini*. » ? Dieu veuille du reste qu'il ne retienne pas cette étymologie qui est fausse de tous points, et qui réunit des formes qui n'ont entre elles absolument rien de commun !

Cette réserve faite, il faut reconnaître que le commentaire de M. G. rendra de grands services. En dehors des notes proprement dites, abondantes, originales, et bien au courant[2] (Agricola pp. 53-154, Germania 155-310) qui suivent le texte pas à pas, deux appendices traitent de questions plus générales : objet et caractère de chaque œuvre, sources, valeur des renseignements apportés, style et rhétorique (Agricola pp. 311-338, Germania pp. 339-374). Rompant avec les subtilités des hypercritiques dont les outrances ont obscurci plutôt qu'éclairé l'intelligence des œuvres, M. Gudeman revient à une conception plus simple et plus saine des choses. « We therefore, conclude that the *Agricola* of Tacitus is exactly what its author said it was — a *eulogistic biography*, following in all essential matters certain rhetorical canons, being more particulary in accord with the detailed rules governing the βασιλικὸς λόγος, preserved in Menander's περὶ Ἐπιδεικτικῶν, wich treatise, though of a late date, merely reflects orthodox scholastic traditions. But these, in their substance, far antedate the time of Tacitus himself (p. 322). » Et plus loin : « We must, therefore, conclude that the *Germania* is precisely what its contents unmistakably reveal, namely, an *ethnological-geographical monograph*, albeit characterized by all those individualistic traits, both as regards style and substance, which we associate with the name of Tacitus and with him alone (p. 345). » On aime entendre exprimer par un critique autorisé une opinion raisonnable.

Dans la constitution du texte, M. G. tient compte naturellement des manuscrits découverts dans ces trente dernières années à Tolède et à Jesi. Il note, ce qui est précieux, la quantité des voyelles sur les noms propres germaniques. Il introduit également plusieurs conjectures personnelles, publiées déjà en partie

---

1. Lire μιμνήσκω.

2. La préface datée d'octobre 1927 énumère les plus récents travaux utilisés par M. Gudeman. On sent que rien ne lui a échappé, par exemple pour la préhistoire de la Germanie depuis l'ouvrage de E. Norden Die Germanische Urgechichte in Tacitus Germania (1920 et 1922) jusqu'au Lexicon de Hoops et Schrader, en passant par la Geschichte der Germanenforschung 1921-1925. Pour la langue, outre le Lexicon Taciteum de Gerber et Greef, M. G. a utilisé non seulement la partie déjà publiée du *Thesaurus*, mais les fiches encore inédites déposées à Munich.

— pour ce qui concerne l'Agricola — dans un article de la Class. Rev. XI (1897) pp. 325-332. Il serait trop long de les discuter toutes ; et je me contenterai d'en signaler quelques-unes qui, pour des raisons diverses, me paraissent devoir être notées.

Agr. ch. 28 l. 6 : *et uno <retro> remigante* au lieu de *remigante* des mss. qui a été diversement corrigé (*renauigante* Mützell, *refugiente* Andresen, etc.), mais qui n'est pas absurde, loin de là. La phrase : *uno remigante, suspectis duobus atque interfectis, nondum uulgato rumore ut miraculum praeuehebantur* se traduit naturellement par : « Et sous la conduite d'un seul pilote, deux ayant été soupçonnés de trahison et mis à mort, avant que le bruit de leur évasion se fût répandue, ils poursuivaient leur route sans qu'on comprît rien à cette navigation. »

Ch. 28, 8. *Mox ad aquam atque utilia raptum exientes et cum plerisque.* Le passage est corrompu dans les mss. qui donnent *Mox ad quam Atque ut illa raptis secum plerisque.* Diverses corrections ont été proposées : *ad aquandum* (Halm) que M. G. croit inutile, sans doute avec raison ; *atque utilia raptum egressi* (Halm). A *egressi* M. G. substitue *exientes* : la forme ne semble pas un lapsus, car elle se trouve dans le texte, et deux fois dans l'apparat. La déclinaison du participe de *eō, iēns, euntis*, n'a pas de chance. Autrefois j'ai signalé un nominatif fantaisiste *euns*, enseigné du reste dans un excellent ouvrage ; cette fois, c'est le pluriel que M. G. refait sur le singulier. Je sais bien que des inscriptions, de caractère vulgaire, ont *praeterientes* CIL V 7464, *ientibus* VI 10241, 12 et qu'on lit *exiente* dans Jordanus, Get. III, 17. Mais je ne pense pas que M. G. songe à s'autoriser de ces formes pour justifier son néologisme. — Ch. 30, 13 *Nos terrarum ac libertatis extremos recessus ipse ac sinus fama in hunc diem defendit.* L'ablatif *fama* est une correction que Weidner et Boxhorn, je crois, avaient faite avant M. G. Ce qui est particulier à ce dernier, c'est la construction qu'il donne à la phrase. Dans l'apparat critique, il note : No satisfactory interpretation of the bold metaphor *sinus famae* has yet been proposed. Nor can *sinus*, in any case, be separated from *recessus*. Cf. note ad loc. (p. 380). Et dans la note il explique et traduit : The Caledonians remained virtually unknown and hence free from invasion, because their seclusion and isolation allowed only vague rumors of their existence to reach the outside world. Translate : *Our very seclusion and retirement reached by rumor only.* Le rattachement direct de l'ablatif instrumental *famā* aux deux substantifs *recessus* et *sinus* sans l'intermédiaire d'un participe passé passif est singulièrement dur, et, pour y croire, je

voudrais le voir appuyé par d'autres exemples. Il est vrai d'autre part que *sinus famae* ne fournit pas un sens acceptable, pas plus que le *situs famae* de Prammer, qu'il faut beaucoup de bonne volonté pour interpréter par « l'obscurité de notre renommée », ou le *finis famae* proposé autrefois par Joh. Müller (Ztschr. f. d. österr. Gymn. 1880, p. 824). Dans la phrase du discours que Tacite prête à Calcagus l'idée exprimée par *famae* me semble devoir nécessairement être rapportée à *defendit* : « Pour nous, habitants des dernières terres, et derniers représentants de la liberté, notre éloignement même et l'enfoncement où nous vivons nous ont jusqu'à ce jour défendus contre la renommée ». Pour justifier ce sens, les uns lisent *famā*, ablatif véritable cette fois, ou *ā famā* (Constans). La construction *defendere ab* est en effet la construction la plus fréquente ; il suffit de parcourir l'article du Thesaurus pour s'en convaincre. Mais la tournure *defendere famae* « soustraire à la renommée » serait-elle donc si étrange ? On sait qu'un grand nombre de verbes marquant l'éloignement, l'enlèvement etc., se trouvent concurremment accompagnés de l'ablatif ou du datif, et ce dès la date la plus ancienne : *adimo, eximo, demo, detraho, eripio, aufero* depuis Plaute, *abrogo, depello* depuis Cicéron, cf. la liste complète de ces datifs employés par les archaïques dans Charles E. Bennett, Syntax of early latin, II The cases, pp. 148 et suiv. M. Bennett cite même un vers de Plaute, *Most.* 899, où *defendō* serait accompagné du datif :

> Heus, ecquis hic est maxumam qui his iniuriam
> Foribus defendat ?

Mais, comme il le remarque lui-même, l'exemple est ambigu, et Kühner-Stegmann, Ausf. lat. Gramm. II², p. 362, font de *foribus* un ablatif. L'emploi de *defenso* avec l'ablatif qu'on lit *Bacch.* 443 :

> Noster esto, dum te poteris defensare iniuria

semble favoriser cette seconde explication. Le Thesaurus, V, 294, 74 et suiv., a bien un article où il traite de *defendo* avec le datif. Écartons d'abord les exemples qui présentent la même amphibologie que celui de Plaute que nous venons de citer. Ainsi Hor. *Carm.* I 17, 1-4 :

> Velox amoenum saepe Lucretilem
> Mutat Lycaeo Faunus, et igneam
> *Defendit* aestatem *capellis*
> Vsque *meis* pluuiosque uentos.

Claud. *In Eutrop.* lib. I (18) 489-490 :

»..... contagia *fascibus*, oro,
Defendas ignaua *tuis*.

Éliminons un exemple douteux d'Ovide, *Her.* V, 15-16 :

Saepe super stramen fenoque iacentibus alto
Defensa est humili cana pruina casa

où *defensa* est une correction de Parrhasius, les manuscrits se partageant entre *depressa* et *deprensa*, du reste inintelligibles. A supposer même que *defensa* fût absolument sûr, *iacentibus* serait équivoque autant que les pluriels cités précédemment. Restent tout de même quelques exemples qui sont indiscutables. Le premier, bien connu, est de Virgile, *Buc.* 7. 47 :

Solstitium pecori defendite.

Sans doute n'est-il pas entièrement probant. Le tribraque *pĕcŏrĕ* étant exclu de l'hexamètre, *pecori* peut être considéré comme un ablatif artificiel créé par la poésie dactylique pour éviter une suite gênante : on a ainsi *inopī*, *memorī*, et dans Virgile encore *silici*, *Aen.* I 174 :

Ac primum silici scintillam excudit Achates

où il est plus vraisemblable de voir un ablatif qu'un datif. Mais les emplois de *defendere* qu'on trouve à la suite de Virgile dans la poésie héroïque montrent que l'explication par le datif doit être préférée. Silius Italicus écrit en effet, *Punic.* V 490 :

Rex, Arethusa, tuus, *defendere* nescia *morti*
Dedecus.....

et ibid. XVII 431 :

... sed gloria *Pellae*
Haud ualuit *misero defendere* Daunia tela.

Dans ces conditions, est-il interdit d'attribuer à Tacite une construction qu'autorise l'usage des poètes, et que la couleur poétique de son style, signalée justement par M.G., devait lui faire rechercher ?

Ch. 37, 2 *Et Britanni, qui adhuc pugnae expertes summa collium insederant et paucitatem nostrorum* [*uacui*] *spernebant*... M. G. met *uacui* entre crochets. « *Vacui* is an explanatory gloss on *pugnae expertes*, to prevent a possible misunderstanding of the phrase. » Il faut reconnaître qu'en ce cas la glose serait plus obscure que le texte qu'elle est censée commen-

ter. *Vacuus* a ici le même sens que dans Hist. I 80 : *Is, quo magis uacuus quietis castris iussa exsequeretur, uehicula cohortis incipiente nocte onerari aperto armentario iubet.* L'adjectif signifie « tranquille, sans souci, sans rien craindre », et il ajoute une idée nouvelle à *pugnae expertes*, loin de le gloser. L'expression est bien attestée dans ce sens. Salluste emploie *animo uacuus*, *Jug.* 52, 16 « *postquam Rutilium consedisse iam et animo uacuum accepit* »; Stace, pour varier l'expression substitue à l'ablatif le génitif : *haud animi uacuus*, *Theb.* 5. 644 ; Horace emploie l'adjectif seul, *Carm.* 1. 6. 19 :

Cantamus uacui, siue quid urimur

« Nous chantons, que nous ayons le cœur libre ou brûlant pour quelque objet ». — Ch. 38, 16 : *Ipse peditem atque equitem lento itinere, quo nouarum gentium animi ipsa transitus mora terrerentur, in hibernis locauit.* — Le singulier *equitem* est une correction que M. G. substitue au pluriel *equites* des mss. Pour la justifier il écrit : « *Pedites atque equites* also would be possible, but is less desirable, as Tacitus invariably uses the singular when both termes are placed in juxtaposition. » Le « invariably » ne ne me semble pas probant. Un auteur use « invariablement » d'une façon d'écrire jusqu'au moment où il juge bon d'en changer. Or on sait que, par souci de variété, Tacite aime à mélanger le singulier et le pluriel ; ainsi *Ann.* I 7, 1 : *At Romae ruere in seruitium consules patres eques* (cf. IV, 74, 10) ; Ann. III 46, 10 : *Ingens ad ea clamor, et circumfudit eques frontemque pedites inuasere* ; *Hist.* II 89, 7 : *mox duodecim alarum signa et post peditum ordines eques* ; *Ann.* XII 29, 20 : *Ipsi manus propria pedites, eques e Sarmatis Iazugibus erat... ».*

Ch. 42,9 : *Qui paratus simulatione, in arrogantiam compositus, et audiit preces <se> excusantis et, cum annuisset, agi sibi gratias passus est, nec erubuit beneficii inuidia.* M. G. a ajouté *<se>*. Il note pour expliquer sa correction du point de vue paléographique : « An 's' precedes » et pour justifier grammaticalement l'adjonction du <se> « An analogus instance, and similarly expressed, is recorded in the Acta Arualium : *Sorte proconsul factus prouinciae Asiae se recusauit...* Cf. also *Ann.* III 35, *M. Lepidum et Iunium Blaesum nominauit, ex quis proconsule Africae legeretur... excusante se Lepido.* Tacitus does not omit the reflexive pronoun in this phrase, except when the accusative of the thing alleged in excuse is expressed. » Mais le *se* est-il nécessaire ? Tacite a employé *excusatio* dans la phrase précédente : « *Ac primo occultius quietem et otium laudare, mox operam suam in*

approbanda excusatione offerre, postremo non iam obscuri suadentes simulque terrentes pertraxere ad Domitianum ». « Il lui offraient leur aide pour faire agréer ses excuses ». Dès lors, *se* est inutile devant *excusantis* : « L'empereur... écouta ses prières et ses excuses ».

Germ. 33, 3 : *Iuxta Tencteros Bructeri olim occurrebant : nunc Chamauos et Angriuarios immigrasse narratur, pulsis Bructeris ac paene tum excisis uicinarum consensu nationum.* M. G. a substitué *paene tum* à la leçon *penitus* des mss. que personne n'avait mise en doute avant lui « However exaggerated the first report may have been, *pulsis* certainly excludes a *penitus excisis*. The corruption arose out of *penitū*. *Paene* is intended to restrict *excisis*, hence placed in emphatic position ; *tum paene* would have given undue stress to the temporal adverb ». — La suite du récit ne montre pas que *pulsis* doive exclure *penitus excisis* puisqu'il est question d'un massacre de plus de soixante mille hommes : *Super sexaginta milia non armis telisque Romanis, sed... oblectationi oculisque ceciderunt.* Même s'il faut entendre, avec M. G. tombèrent des deux côtés » (*on both sides*), ce que rien n'indique dans le texte, et ne pas limiter le massacre aux seuls Bructères — ce qui est pourtant le plus vraisemblable — le *penitus excisis* est justifié pleinement. Et d'autre part je n'arrive pas à voir le sens de *tum* dans la conjecture de M. G. « Alors » ? Mais quand ? Tacite ne donne aucune date à laquelle il faille rapporter l'évènement ». Autrefois (*Olim*), dit-il, attenant aux Tenctères se rencontraient les Bructères ; maintenant (*nunc*) on dit que les Chamaves et les Angrivariens ont immigré sur leur territoire, les Bructères ayant été mis en déroute et anéantis par une coalition... ». Je pense que la conjecture de M. Gudeman lui a été suggérée par une fausse interprétation de *pulsis* auquel il a donné le sens de « chassés de leur territoire, expulsés », comme *expulsis*. Or si telle était l'idée que Tacite eût voulu exprimer, il n'aurait pas manqué d'employer la forme à préverbe. En réalité *pulsis* ne signifie pas « chassés » mais « battus, mis en déroute », ce qui est le sens normal de *pellere* dans la langue militaire. Et la phrase : *nam ne spectaculo quidem proelii inuidere* (sc. *dei*) ne permet pas de l'interpréter autrement. Dès lors, toute conjecture est inutile.

A. Ernout.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Grace Hadley Beardsley, *The negro in Greek and Roman civilization, a study of the Ethiopian type; the Johns Hopkins University studies in archaeology*, edited by David M. Robinson. N° 4, Baltimore (The Johns Hopkins Press), et London-Oxford, 1929; in-8, xii + 145 p.

Travail bien conduit, qui, nous venant d'Amérique aujourd'hui, traite — ce qui est piquant — des antécédents de la « magie noire », et du rôle des nègres — déjà! — dans les civilisations classiques de la Méditerranée. Le livre illustré est un précieux catalogue chronologique de 289 documents, où il y a peu à reprendre. — En même temps, nous avons là tout autre chose qu'une simple compilation descriptive; des questions importantes sont exposées au passage, avec une bonne documentation, un jugement mesuré. L'étude de l'introduction des mythes éthiopiens dans le folklore grec, notamment, est reprise (cf. la vieille dissertation de J. Lœwenherz, *Die Æthiopien der altklassischen Kunst*, 1861), et dans un sens nouveau. Les chapitres I et XI qui signalent les mentions des nègres dans la littérature grecque, puis latine, intéresseront spécialement les philologues, quoiqu'un peu courts. J'ai déjà mentionné ailleurs (*Rev. hist.*) quelques documents qu'il faudrait ajouter à la liste archéologique : par exemple, le négrillon, en cavalier, d'Histiaea, beau bronze repêché au N.-O. de l'Eubée en nov. 1928 : vainqueur de jeux (?); rapprocher la grande tête de bronze de Cyrène, sans doute d'un vainqueur aux courses aussi (n° 155); statuette de bronze d'Aquincum (Dr Kuzsinszky Balint, *Aquincum*, 1925, p. 18, n° 20, IIe s. av. J.-C.), de fine exécution, et assez voisine du type de Châlon-sur-Saône (n° 214, pg. 20), qui pourrait dériver lui-même d'un modèle de grand style. Il faudra retrancher par contre du catalogue le n° 207, p. 93-94, fig. 18, de Carnuntum : c'est un Héracliscos (*REL*, 1929, A. Piganiol). — Si l'enquête documentaire avait été étendue aux *Denkmaeler aegypt. Skulptur* de Von Bissing-Bruckmann, elle eût fait entrer en compte la très belle tête d'Ethiopien barbu du Musée de Munich, qui est reproduite là (pl. 108). C'est un chef-d'œuvre ptolémaïque. A échappé aussi à l'attention la tête présumée d'un mulâtre africain, prêtre d'Isis; cette pièce a été découverte anciennement à Athènes, et est maintenant conservée à la Glyptothèque Ny-Carlsberg; elle a été publiée en 1907 dans le Catalogue de la grande collection danoise (cf. *Billedtavler*, pl. XXXIV, 458 a), et M. Fr. Poulsen l'avait commentée savamment en 1913, dans les *Mélanges Holleaux* (p. 217 sqq., pl. VI-VII), où il la datait de la première moitié du Ier s. av. J.C.

Ch. Picard.

W. R. Halliday, *The Greek questions of Plutarch*, with a new translation and commentary, Oxford, Clarendon Press, 1928; in-8, 233 p.

Nous devions depuis 1924 une intéressante publication anglaise des

Questions romaines au Professeur H. J. Rose; M. W. R. Halliday, excellent spécialiste des études concernant la civilisation et la religion des Grecs, nous donne à son tour maintenant, sur un plan différent, les *Hellenika* de Plutarque, collection de faits curieux, connue aussi sous le nom traditionnel de *Questions grecques*. Ainsi que la préface le marque, ce n'est pas là une édition critique. L'auteur n'a pas voulu risquer d'aborder, dit-il, sur un domaine séparé, les problèmes généraux posés par le texte des *Moralia ;* il s'est surtout réglé sur l'édition Wyttenbach, en donnant plutôt ses soins à un riche commentaire « folk-lorique ». Il serait assez vain de regretter ce parti-pris avoué; mieux vaut profiter de ce qui nous est offert, et qui est souvent si précieux ! Il n'y a guère d'intérêt *littéraire* à chercher dans les « *ana* » helléniques de Plutarque : « blok-note d'usage personnel », nous dit-on. M. W. R. Halliday nous engage du moins à ne pas douter de leur authenticité (*Introd.*, p. 13). En grande majorité, les faits recueillis se groupent sous deux séries : a) renseignements se rapportant à des coutumes, ou lois constitutionnelles, de diverses cités; b) particularités de cultes locaux. Les discussions étymologiques ne jouent qu'un rôle accessoire. La *Quellenforschung*, si chère à tant d'érudits, pourra s'alimenter, longtemps encore, des questions soulevées par l'étude de la documentation utilisée, et de ses origines. Il est assez sensible que les *Constitutions* d'Aristote ont fourni beaucoup à Plutarque ; on a donc eu raison de nous signaler au passage les emprunts possibles ; mais certaines fiches tirées d'un même ouvrage, sur Mégare (?), comme aux paragraphes 16, 18 et 59, par exemple[1], sont présentées indépendamment, à distance, et cela force à supposer qu'il y a eu une grande variété de sources, que la compilation a été remaniée, etc. — Sans méconnaître l'intérêt des recherches faites, ou à faire, sur ce sujet, on goûtera, dès maintenant, la saveur de l'information si discursive que Plutarque nous a conservée : les notes abondantes du livre en manifestent ou en précisent utilement la portée : elles sont placées à la suite de la traduction de chaque « *question* ». En ce qui touche aux institutions (par ex. *questions* 4, 8, etc.), l'épigraphie, utilisée en certains cas (*questions* 20, 30, etc.) eût apporté une aide, qui semblerait avoir été parfois injustement mésestimée. — La documentation delphique eût sans doute gagné à cotoyer de plus près les travaux français. On relèvera le fréquent désaccord doctrinaire avec les thèses de Miss Harrison ; à propos de la procédure de l'*enknisma* à Argos (question 24), je ne me déterminerais pas volontiers, pour ma part, à corriger le texte, en remplaçant le nom d'Apollon, comme on nous le propose.

Ch. Picard.

Le Florilegium Patristicum que publie à Bonn la librairie Peter Hanstein, et qui se limitait dans les premiers fascicules, dus à G. Rauschen, aux ouvrages de la primitive antiquité chrétienne, élargit depuis une dizaine d'années son cadre initial. Il offre dans son 17e fascicule une excellente édition de la règle de saint Benoît, par le bénédictin Benno Linderbauer (*S. Benedicti Regula Monasteriorum edidit, prolegomenis, apparatu critico, notis instruxit B. L.* : un vol. in-8 de 84 p.; prix 3 M. 50). Le P. Linderbauer y a suivi aussi fidèlement que possible, sauf pour quelques particularités orthographiques, le fameux ms. de Saint-Gall. Au point de vue des

1. Ou 21-53, Crète ; ou 13-26 (pays des Ænianes).

sources, il avoue n'avoir guère ajouté aux indications de Butler. L'Index contient beaucoup de données philologiques. — Le fascicule 18 contient le traité de saint Anselme sur la raison d'être de l'Incarnation (*S. Anselmi Cantuariensis Archiepiscopi Liber Cur Deus Homo recensuit* Franciscus Salesius Schmitt, *monachus Grissoviensis*, un vol. in-8° de 66 p.; prix : 2 m. 80).

L'éditeur ne s'est pas contenté de reproduire les éditions antérieures, qui sont nettement insuffisantes. Il a étudié la tradition manuscrite, et il s'est servi surtout du *Bodleianus* 271 (2e moitié xiie s.) et du *Monacensis lat.* 21348 (début xiie s.). Ces deux mss. ne diffèrent l'un de l'autre qu'en une quarantaine de leçons.

Cet opuscule, fort curieux, a la forme d'un dialogue entre le moine Boso, qui pose les questions, et Anselme, qui y répond.

P. de L.

The Catholic University of America. Patristic Studies, Vol. XVIII. *Titles of Address in christian greek Epistolography to 527 A. D.* A Dissertation... by Sister Lucila Dinneen, M.A., Washington 1929, un vol. in-8, de x-148 p. Prix : $ 3.00.

Vol. XIX. *S. Ambrosii De Helia et Jeiunio*, A Commentary, with an Introduction and Translation, A Dissertation.. by Sister Mary Joseph Aloysius Buck, Washington, 1929. Un vol. in-8 de xvi-234 p. Prix : $ 3,50.

I. La sœur Lucila Dinneen s'est proposé de dresser un répertoire des formules de politesse usitées dans la littérature épistolaire grecque chrétienne des cinq premiers siècles. A cette littérature elle a annexé les lettres de l'empereur Julien et du sophiste Libanios, en raison de leurs rapports littéraires étroits avec les écrivains chrétiens contemporains.

On se rend compte, en parcourant cette liste, à quel point la courtoisie antique était ingénieuse à multiplier les dénominations honorifiques et les flatteuses épithètes, selon les fonctions et le rang d'un chacun. Notre vocabulaire « social » paraît appauvri et sans nuances auprès de cette surabondance d'amènes clichés.

La sœur Lucila a divisé son répertoire en quatre chapitres : les titres ecclésiastiques, les titres séculiers, les titres à la fois ecclésiastiques et séculiers, les autres titres ne rentrant pas dans les précédentes catégories. Cette division lui fournit un cadre assez commode, mais qui a quelque chose d'artificiel, car les expressions rigoureusement spécialisées étaient en assez petit nombre. Le plus simple eût été, je crois, de les étudier une à une dans l'ordre alphabétique. J'ajoute que les *indices* très soignés qui ferment le volume permettent les mises au point nécessaires.

Il doit être bien entendu que la sœur Lucila a limité ses dépouillements à « l'épistolographie. » Une enquête élargie aurait modifié certains des résultats qu'elle en a dégagés. Elle observe, par ex. (p. 12) que le titre de πάπας est toujours donné à l'évêque d'Alexandrie (sauf en un cas où c'est au pape Jules qu'il est attribué). Or les évêques de cette métropole n'étaient sûrement pas les seuls qu'on honorât de ce nom. Dans l'épitre canonique adressée vers 253 par Grégoire le Thaumaturge à un évêque du Pont pour régler certains cas disciplinaires litigieux, je relève au canon 1er l'expres-

sion ἱερὲ πάπα dont Grégoire salue son correspondant anonyme[1]. D'autre part, Origène rend hommage dans une de ses homélies au *papa* Alexandre de Jérusalem, qui l'a autorisé à prêcher en sa présence[2]. L'épigraphie (un peu négligée par la sœur Lucila) confirme cet emploi éclectique. W. M. Ramsay a trouvé en 1901, à Dorla, en Asie Mineure, un des plus beaux monuments funéraires qui aient été découverts dans cette province. C'est un bloc rectangulaire de cinq pieds et un pouce et demi (anglais) de long, sur trois pieds et neuf pouces et quart de haut, artistement décoré Au sommet est gravée cette inscription, que Ramsay date de la seconde moitié du IIIe siècle, Νον [?]ιλλα ἐκόσμησεν τὸν μακάριον πάπαν τ[ό]ν γ[λ]υκύτατον καὶ πάντων φ[ί]λον : « Novilla [si tel est le nom, dont trois ou quatre lettres sont effacées] a honoré (de ce monument) le bienheureux évêque (πάπαν), le plus doux des hommes, aimé de tous. »

Au sujet de l'adjectif μακάριος, qu'on vient de lire dans l'incription susdite, il est exact que cette épithète, accolée à un nom, s'emploie ordinairement au sens de l'adjectif français *feu* — avec une nuance de vénération en plus. Mais la sœur Lucila aurait pu affirmer avec plus de hardiesse qu'elle ne le fait (p. 82) que, fort souvent aussi, μακάριος n'est qu'amical ou laudatif et s'applique à des vivants. Elle aurait trouvé de très nombreux exemples de cette double acception dans Voigt, *Eine verchollene Urkunde des antimontanistischen Kampfes*, Leipzig, 1891, p. 154-156.

II. Saint Ambroise paraît attirer d'une façon particulière le groupe de religieuses dont le professeur Deferrari dirige les travaux, à l'Université catholique de Washington. Voici le sixième fascicule qui lui est consacré. C'est une édition, avec traduction en anglais et commentaire, du *De Helia et Jeiunio*. Cet opuscule, composé sans doute entre 387 et 390, est sorti d'une série d'homélies sur le jeûne, où Ambroise a semé quelques tableaux fort curieux de l'intempérance dont son époque donnait le fâcheux spectacle. La sœur Mary Joseph Aloysius Buck a pris pour base le texte de Schenkl dans le *Corpus Scriptorum Eccles. latinorum*, vol. 32, mais avec d'utiles rectifications relatives aux allusions scripturaires ; elle a également signalé quelques emprunts aux *Homélies* de Saint Basile, source principale d'Ambroise, qui avaient échappé à Schenkl. Le *de Helia et Jeiunio* n'avait jamais été traduit dans aucune langue moderne : il méritait de l'être, ne fût-ce que pour la description de la beuverie des soldats au chap. 13, avec son ordonnance minutieusement réglée, comme celle d'un *Kommers* d'étudiants allemands. Le chap. 18, sur l'ivrognerie féminine, est moins significatif, parce qu'ici Ambroise s'inspire de saint Basile beaucoup plus, semble-t-il, que de la réalité qu'il avait sous les yeux.

Le travail de la sœur Mary Joseph est fort consciencieux, comme la plupart de ceux qui sortent du même cercle. Qu'il y ait quelque chose de trop mécanique dans la méthode du commentaire, je n'y contredirais pas : cela sent le casier à fiches, et l'on souhaiterait un peu plus d'intelligente souplesse dans l'interprétation. Les rapprochements entre Ambroise et les classiques sont souvent significatifs, mais on hésite en bon nombre de cas à les authentiquer. Quel rapport, par exemple, entre le *neque (vultus) solvatur risu incontinenti* du chap. 35 et le *solventur risu tabulae* d'Horace (*Sat.* II, 1, 86) ? Toutes ces dissertations respirent un zèle touchant et

1. Routh, *Reliq. Sacrae*, 2e éd., t. III, p. 256.
2. *Hom. in I Samuel* (Lommatzsch, XI, 290).

méritoire ; mais on y voudrait une critique plus soucieuse de vérifier la qualité et l'utilité des remarques philologiques que d'en grossir le nombre à tout prix.

P. de Labriolle.

Saint Isidore de Séville, *Son rôle dans l'histoire du droit canonique*, par dom Paul Séjourné, Paris, Beauchesne, 1929, in-8° de 536 p. Prix : 50 fr.

On considère communément Isidore de Séville comme un compilateur dont le principal mérite fut de recueillir et de transmettre au Moyen âge les données positives qu'il avait recueillies au cours de ses immenses lectures. Dom Paul Séjourné s'est attaché à montrer qu'il fut aussi « un homme d'action vraiment admirable », après qu'il eût succédé vers 600 à son frère Léandre sur le siège métropolitain de Séville. C'est à son œuvre législative qu'il s'est principalement attaché. Isidore sut donner une durable impulsion à l'Église espagnole, tant par ses écrits juridiques que par les conciles où il joua un rôle de premier plan : celui de Tolède, en 610, le second concile de Séville, en 619, le IV concile de Tolède en 633. C'est dans l'Église d'Espagne que, grâce à lui, se conserva, se revivifia s'adapta, l'acquis canonique auquel l'Afrique de saint Augustin, l'Église d'Arles avec Césaire, avaient déjà tant contribué. Dom Séjourné apporte des raisons sérieuses d'imputer à Isidore la *Collectio Hispana*, vaste collection de conciles et de décrétales authentiques et véritable code de la vie ecclésiastique. Il suit enfin l'influence de saint Isidore du VII^e^ au X^e^ siècle : Isidore avait réuni dans son *Hispana* « toute la somme canonique des siècles à venir ».

Ce travail est une contribution remarquable à l'histoire du droit canonique durant les premiers siècles du Moyen âge. L'enthousiasme que ressent et qu'avoue dom Séjourné pour son personnage, en qui il salue un authentique « Père de l'Église » dépasse peut-être les mérites réels de ce laborieux excerpteur. Mais il a su mettre en relief son rôle historique, mieux qu'on y avait réussi jusqu'à présent.

P. de L.

Roger Bacon dans l'Histoire de la philologie, par Ch. Borromée Vandewalle, O.F.M. Extrait de la *France Franciscaine*, 9, rue Marie-Rose, Paris, un vol. in-8° de 210 p. Prix : 5 belgas.

Intéressante étude sur le rôle joué par Roger Bacon dans le renouveau philologique du XIII^e^ siècle. Le P. Vandewalle esquisse d'abord le tableau de la fâcheuse situation des études grammaticales, du XI^e^ au XIII^e^ siècle, et montre dans quelle étroite subordination elles étaient tenues par rapport à la Logique et à la Dialectique. En Angleterre seulement, et surtout à Oxford, persista l'étude des *Artes Liberales*, qui y trouvèrent des défenseurs très ardents. Robert Grossetête savait le grec et donna de nombreuses traductions d'auteurs grecs, ecclésiastiques et profanes. Il n'est pas improbable que Roger Bacon, en qui le mouvement classique anglais du XIII^e^ siècle atteint son apogée, ait profité de ses leçons. Le but que Bacon assigna à ses efforts, ce fut d'établir la théologie comme aussi la philosophie sur un texte authentique et intègre. Le « texte » de la philosophie était Aristote, le « texte » de la théologie, c'était la Bible. De là, la nécessité qu'il affirmait de connaître les langues, le grec, l'hébreu, le chaldéen, l'arabe, et,

en ce qui concerne la Bible, de reviser la Vulgate. Le P. Vandewalle observe que, parmi des naïvetés historiques et des erreurs, certaines conceptions du maître franciscain sur le langage s'accordent avec celles des linguistes les plus autorisés de notre temps. Il donne une utile analyse des grammaires de Bacon.

Notons en passant que Roger Bacon pouvait lire encore l'*Hortensius* de Cicéron, le *De fortuitorum remediis* et le *Liber de forma mundi* de Sénèque le philosophe, ainsi que le *Lexique* encyclopédique de Suidas. — C'est dans un passage de l'*Opus maius* 1,67 qu'apparaît pour la première fois au Moyen âge l'expression « langue maternelle », que Dante a employée à son tour dans le *De vulgari Eloquentia*, chap. 6. On la rencontre d'ailleurs chez saint Augustin.

P. de L.

Le *Florilegium Patristicum* que dirigent présentement à Bonn (chez Hanstein) Bernard Geyer et Jean Zellinger se développe avec une rapidité croissante. Le XIX^e^ fascicule, paru en 1929, contient les *Sententiae Florianenses* que publie pour la première fois Henri Ostlender, d'après un manuscrit du XII^e^ s. conservé au Monastère S. Floriani, en Autriche. Ces *Sententiae* font partie d'un groupe d'opuscules ou le P. Denifle a reconnu, en 1885, l'influence directe d'Abélard. L'éditeur a pris soin de renvoyer en note à la *Theologia* d'Abélard et au *Sic et Non*. Il a signalé aussi les erreurs imputées à celui-ci par saint Bernard et Guillelmus de S. Theodorico, et que les *Sententiae* répètent. Il a inséré à la fin de son opuscule la lettre de Walter de Mauritanie à Abélard, où l'évêque énumère au philosophe les points où il lui a paru s'écarter de la foi orthodoxe. Un *index nominum et rerum* termine cette édition très soignée.

Le 20^e^ fascicule contient le fameux *Monologion* de saint Anselme (*S. Anselmi Cantuariensis Archiepiscopi Liber Monologion* recensuit Franciscus Salesius Schmit, un vol. in-8°. de VIII-66 p. : prix : R.M. 2.80). Cet ouvrage, composé par saint Anselme entre 1070 et 1078, figure dans la *Patrologie latine*, de Migne qui reproduit l'édition des Bénédictins. Mais le présent texte a été établi avec un soin particulier d'après le ms. 271 de la Bodléienne, le *Cod. lat.* 21248 de Munich, et le Cod. Rawlinson A 392 de la Bodléienne.

P. de L.

Antike und Christentum, kultur und religions geschichtliche Studien, von Dr. Franz Dölger. Bd I, H.I, Münster in W., Aschendorff, 1929. Un vol. in-8° de VIII-80 p. avec des planches. Prix : RM 3,75. (RM 5, par fasc. isolé).

Bien connu par ses travaux sur l'antiquité chrétienne, et spécialement pour son monumental ouvrage sur le Poisson symbolique (ΙΧΘΥΣ, *der heilige Fisch in den antiken Religionen und im Christentum*, en cinq volumes), M. Frantz Dölger, professeur à l'Université de Breslau, entreprend la publication d'une revue trimestrielle dont voici le premier fascicule. Il se propose d'étudier dans ce nouveau périodique la question si intéressante et si conplexe des rapports entre la culture antique et le Christianisme, et de leur influence réciproque. L'introduction qui ouvre le volume laisse penser qu'il l'abordera sous tous ses aspects, avec le souci de méthode et d'exactitude dont ses précédentes recherches donnent la pleine sécurité.

Une première étude est consacrée aux « estampilles » (*Stempel*) et signes divers dont les pains consacrés étaient souvent marqués dans l'antiquité païenne et chrétienne. Pour l'Égypte, par exemple, Plutarque fournit deux témoignages explicites (de *Iside et Osir.* 50 et 30); M. Dölger en relève quelques autres non moins significatifs. Il se rappelle aussi l'usage païen de l'ὑγίεια, c'est-à-dire de ce pain d'orge trempé d'huile et de vin dont le fidèle emportait chez lui une partie et qui passait pour avoir des vertus curatives spéciales ; et il a comparé la pratique chrétienne qui consistait à prendre chez soi des parcelles du pain eucharistique, dont non pas seulement l'âme, mais le corps tirait profit, selon l'estimation commune. Tout ce chapitre est plein d'observations ingénieuses, et de « rapprochements » où se décèle la large culture de l'auteur. Je remarque que les textes cités sont toujours traduits, précaution dont les critiques s'économisent trop souvent la peine. Les planches de la fin du volume se rapportent toutes à cette première partie. — Dans une seconde étude, M. Dölger examine un des épisodes de la fameuse affaire de Callinicum, qui, à propos d'une synagogue brulée par les chrétiens, mit aux prises l'empereur Théodose et saint Ambroise. Il concentre son attention sur le § 26 de la Lettre 41 où Ambroise raconte à sa sœur la scène dont la basilique de Milan fut le théâtre, les paroles sévères qu'il adressa à l'empereur du haut de la chaire, puis la discussion rapide qui se déroula entre Théodose et lui, quand il en fut descendu. Le sens, assez mal compris, des mots « Aio illi : *Ago* fide tua ; et repetivi : *Ago* fide tua. — *Age*, inquit, fide mea, » doit être entendu ainsi : « Je célèbre le saint Sacrifice en me fiant à ta parole » et je répétai : « je célèbre le saint Sacrifice en me fiant à ta parole. » Et l'empereur me répondit : « Célèbre-le, tu as ma parole ». Dölger remarque à ce propos que l'empereur devait avoir une place d'honneur réservée, non pas dans l'*exedra*, mais au bas des degrés qui y conduisaient, ce qui explique cette brève conversation à mi-voix ; qu'en outre le verbe *agere* est ici un synonyme de *offerre*, et signifie « offrir le sacrifice eucharistique ». — Un passage du *Peristephanon* de Prudence (X, 1076-1090) lui donne ensuite l'occasion de décrire les stigmates, ou plutôt les tatouages (*sfragitidas* = σφραγῖδας), usités dans les mystères de Cybèle et d'Attis, ainsi que chez les gnostiques carpocratiens. — Il discute, enfin, la parole souvent citée du pape Étienne « Nihil innovetur nisi quod traditum est », et il montre que son sens originel était bien « Aucune nouveauté ne doit être introduite : qu'on s'en tienne à la tradition. »

Ce premier fascicule donne d'excellents spécimens de discussions critiques ; l'érudition y est de parfaite qualité, et il est à souhaiter que l'entreprise se développe avec le succès qu'elle mérite.

P. de Labriolle.

Les races nordiques et les civilisations antiques.

Dr. Hans F. K. Günther, *Rassengeschichte des hellenischen und des römischen Volkes*, avec, en appendice : *Hellenische und römische Köpfe nordischer Rasse.* Munich, J. F. Lehmanns Verlag, 1929. — In-8° de 152 p. avec 147 ill. hors-texte et dans le texte. Prix, br. : Mk. 6, 50 ; cart. toile : Mk. 8.

Le Dr Hans F. K. Günther s'est fait connaître par divers écrits ethnographiques principalement destinés à la glorification de la « race nordique »,

c'est-à-dire germanique, dont plusieurs ont eu grand succès, en Allemagne surtout : sa *Rassenkunde des deutschen Volkes* en est à la treizième édition et l'on en publie un abrégé. C'est donc un ethnographe, un écrivain raciste plutôt, très goûté du public allemand. En revanche, il est, dit-il dans son *Avertissement* (p. 6), « très loin assurément d'être un véritable connaisseur en histoire et en littérature des Hellènes et des Romains. » Son *Histoire ethnographique du peuple hellénique et du peuple romain* n'est donc pas l'entreprise d'un spécialiste de l'histoire ancienne ou de l'archéologie, et certes de telles tentatives sont parfois très intéressantes, périlleuses aussi, parfois.

La thèse — car c'est un livre à thèse — est ainsi présentée, fort exactement, par le prospectus de l'éditeur : « ... Depuis que Spengler a cherché à ramener la décadence de l'Occident à un vieillissement, à un épuisement, chez ses peuples, des capacités de civilisation, l'intérêt que suscite l'histoire de l'antiquité s'est, assurément, beaucoup accru. Mais, et ce point essentiel avait, cependant échappé à Spengler, l'épuisement de la force créatrice, le vieillissement des peuples n'est, en dernière analyse, rien autre qu'une altération de la composition raciale, une montée d'autres couches qui ne sont pas en état de maintenir à la même hauteur la civilisation créée à l'époque florissante. Günther... ne décrit pas les luttes entre patriciens et plébéiens comme de simples luttes d'ordres et de classes, mais il découvre leurs raisons profondes, conditionnées par le sang. Profondément saisissante et, *surtout pour les temps présents*, impressionnante est l'action de ses démonstrations sur la décadence de Sparte, d'Athènes, de Rome, qui partout a les mêmes causes : civilisation, bien-être, d'où suivent diminution du nombre des naissances et des mariages, recul des classes dirigeantes, désorganisation de la vie rurale et repeuplement par immigration orientale. A cela s'opposent les tentatives sans succès de quelques hommes de sens, s'efforçant d'améliorer les positions. *Alors déjà le sang frais des immigrés germains ne pouvait plus sauver l'écroulement de la vieille civilisation.* (!) Que doit-il donc arriver si le désordre continue ses progrès dévorants? Ici s'ouvre une nette opposition entre Günther et Spengler. Au lieu de la froideur scientifique de Spengler se dresse chez Günther la volonté de sauver la civilisation germanique, la culture allemande en prenant des mesures qu'il est au pouvoir de chacun d'exécuter. Aussi ne peut-on que souhaiter que le livre de Günther ne se contente pas de vivifier et de réformer la connaissance de l'histoire ancienne : son action doit aller plus loin, ses idées doivent devenir le bien commun de tous les Allemands conscients de leur responsabilité ».

Ces lignes, à la vérité, ne sont pas signées du nom de M. Günther (elles ne sont pas signées du tout) ; mais je ne puis croire qu'elles aient été écrites sans son aveu. Peut-être aussi n'étaient-elles pas destinées à l'exportation : leur accent n'en serait que plus sincère. Or cet accent n'est pas rigoureusement scientifique, et, dans la trompette de la Renommée, il semble qu'on entende gronder le souffle d'Arès. Certes, tout savant a le droit d'être patriote, même naïvement, mais il se défiera, s'il est vraiment savant, des théories prétendues scientifiques qui s'accorderaient de façon trop parfaite avec ses sentiments.

Le livre lui-même justifie ces défiances. Disons d'abord qu'il n'est pas facile à parcourir. S'il possède deux index, il n'a pas de table des matières, car on ne peut donner ce nom à l'*Inhaltverzeichnis* qui ne fournit d'autres titres que : « Avertissement. — Histoire ethnogr. du peuple hellénique. —

Hist. ethn. du peuple romain. — Appendice. — Planches. — Index des noms d'auteurs. — Index des choses ». — Il est vrai que cette absence de table est justifiée, si l'on peut dire, par l'extrême confusion du développement. Chacune des deux parties s'étend l'une sur soixante, l'autre sur soixante-dix pages sans un seul titre qui vienne couper le texte et guider le lecteur.

Dans la première partie nous apprenons, si nous l'ignorions, l'existence préhistorique d'un groupe indo-européen (p. 9 ss.). Naturellement M. Günther l'appelle indo-germanique et l'on ne saurait lui faire grief d'employer un terme courant dans son pays. Mais l'on voit ici le danger des dénominations inexactes et comment, par une série de fausses identifications, on en arrive à vouloir régénérer le monde par de nouvelles infusions de pur sang nordique.

Des peuples qui parlaient la langue « indo-germanique », dit M. Günther, tous n'étaient pas de race nordique, mais les peuples dominants en étaient tous, et notamment les Hellènes. Les Ioniens, les Achéens, les Doriens sont des nordiques. Nordiques les héros d'Homère et aussi les *homoioi* de Sparte, ainsi que les Eupatrides de l'Athènes archaïque. — Tout cela n'est pas bien nouveau. — Mais peu-à-peu les disciplines primitives se relâchent : les Périèques à Sparte, le *Démos* à Athènes prennent une importance de plus en plus grande au détriment des éléments nordiques, et c'est la décadence. Polybe, au IIe siècle, peut traiter ses compatriotes de misérables mendiants sans foi ni loi et sans espoir d'un meilleur avenir : « la dénordisation et la dégénérescence, conclut gravement l'auteur, avaient fait leur œuvre. » (p. 68).

L'histoire de Rome est la même : les Italiotes, nordiques, descendent en Italie centrale et établissent leur domination sur les anciens habitants, de race méditerranéenne. Les uns forment le patriciat, les autres la plèbe. Les luttes des deux ordres sont donc un conflit de races. L'affaiblissement des patriciens, la victoire de la plèbe amènent la décadence, encore accélérée par un incessant afflux de sang oriental (p. 100 ss.). Il est même étonnant que cette décadence n'ait pas été plus rapide. Mais elle fut retardée grâce au rajeunissement opéré par l'entrée de plus en plus abondante des Germains dans l'Empire. Mais c'est trop tard ! En vain les armées « romaines » ne sont-elles plus composées que de Germains commandés par des Germains : l'Empire succombe (p. 126 ss.).

Cette ruine a été hâtée par les progrès du christianisme, expression de l'orient, qui en proclamant l'égalité des hommes, en provoquant l'affranchissement des esclaves, en introduisant dans la cité une foule de *minus habentes*, a détruit le concept de race (p. 128 s.).

Car « la race est tout, il n'y a pas d'autre vérité », répète M. Günther après Disraeli (p. 129). « La décadence de la civilisation gréco-romaine ne fut pas seulement un épuisement de toute force créatrice, dès le commencement de l'empire ; mais alors disparut jusqu'à la capacité de maintenir les biens et civilisations créés auparavant : aux temps dénordisés et désorganisés, il ne fut plus possible de conserver la technique établie par les siècles de création. Le monde germanique qui s'annonçait, le monde du moyen âge occidental, cette création nouvelle, spécifiquement germanique, devait, en regard de la dissolution du marécage de races des Méditerranéens, reprendre par le commencement la création de la civilisation nouvelle (p. 130) ».

Comme on voit, c'est bien simple : la Grèce et Rome n'ont dû leur civi-

lisation qu'à la domination d'une « race nordique » et leur décadence a pour seule cause l'altération de cette race et l'affaiblissement de cette domination. Par suite tout peuple, pour être civilisé et prospère, doit être soumis à la souveraineté de la race nordique. On voit combien une telle théorie est riche de conséquences, qui ne sont pas toutes d'ordre scientifique. Le livre tient donc bien les promesses du prospectus.

L'auteur a bien raison de dire qu'il n'est pas historien. Mais il a eu tort, ayant à écrire un livre d'histoire et de préhistoire de ne pas se renseigner auprès des spécialistes (à ce propos, la bibliographie m'a paru singulièrement défaillante). Ils lui auraient permis de se faire, du rôle des races nordiques dans l'histoire de la civilisation, une image peut-être moins flatteuse mais plus exacte.

Il aurait appris que la Mésopotamie et l'Égypte n'ont pas attendu les races nordiques pour créer des « biens de civilisation », et qu'à l'époque où Kish, Our, Memphis brillaient dans tout l'éclat d'une culture déjà vieille et raffinée, les « indo-germaniques », ignorants des arts, de l'écriture, de la métallurgie, étaient encore des sauvages; et que les premières manifestations des nordiques dans ces régions furent les ravages opérés par les Scythes et la destruction de la civilisation mésopotamienne par les Perses.

Il aurait appris l'existence des civilisations préhelléniques dans le bassin de la mer Egée et n'aurait peut-être pas célébré si bruyamment les éléments de culture qu'apportaient les grands dolichocéphales blonds (p. 32 ss.) sans énumérer en regard tous ceux qu'ils détruisaient. Car, il faut le lui apprendre puisqu'il paraît l'ignorer, ce ne sont pas les Hellènes qui ont civilisé les Egéens ! La civilisation mycénienne des Ioniens et des Achéens, n'est qu'un reflet de la civilisation minoenne. Et quand sont arrivés les Doriens, ces purs nordiques, la Grèce, du coup, et l'Egéide se sont trouvées replongées dans la plus totale barbarie. Quant à la civilisation hellénique, ce n'est pas à Sparte qu'elle a fleuri, mais en Attique, en Ionie, partout où s'étaient conservées des traces de la civilisation méditerranéenne, et au moment, justement, où la barbarie nordique commençait à céder au contact des vieilles cultures méridionales. C'est cette fois là, surtout, que *Graecia capta ferum victorem cepit.* Malgré la présence d'éléments nordiques, qui ne sont sans doute pas les meilleurs, la civilisation grecque classique est essentiellement, foncièrement méditerranéenne et, pour préciser, égéenne.

Ce qui le prouve, c'est que les races nordiques, partout où elles ont été livrées à elles-mêmes, n'ont produit que des civilisations inférieures. Les Romains n'ont dû leur culture qu'à l'influence des Etrusques et sont restés des barbares jusqu'à ce que le contact des Egéo-hellènes les eût un peu dégrossis. Les Scythes, les Illyriens, les Slaves, les Celtes, les Germains n'ont rien fondé par eux-mêmes qui ressemble aux civilisations méditerranéennes.

Nul, certes, ne conteste les qualités propres aux Indo-Européens, encore moins celles des actuelles civilisations du nord. Mais, pour nous en tenir à l'antiquité, la théorie de la « régénération du monde par les Barbares » n'est qu'une vieille plaisanterie qui ne fait même plus rire. Partout où sont apparus les Nordiques, ils ne se sont montrés que pour ravager et détruire. Dans les lieux où ils se sont établis, une civilisation n'a pu se développer et croître que grâce aux semences, par hasard épargnées, laissées par les civilisations orientales et méditerranéennes. Encore ne fut-ce qu'à grand peine et

nul n'oserait, je pense, comparer à la civilisation crétoise celle de l'époque dipylienne, ni à la culture gréco-latine, même décadente, celle des temps mérovingiens, cette « période maudite », comme l'appelle excellemment M. Ferdinand Lot, et bien « spécifiquement germanique ». Les diverses « renaissances », si bien nommées, dont procèdent nos civilisations modernes, ont été des résurrections des vieilles cultures non pas nordiques mais méditerranéennes. En revanche chaque fois que, dans l'histoire, prédomine l'influence proprement nordique — non pas altérée par la culture égéenne, mais à l'état pur —, la civilisation humaine subit un recul, souvent un écroulement.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur ce livre. Même sans descendre dans le détail, on pourrait lui adresser d'autres reproches, et de plus durs. Il suffira d'avoir montré, à ceux qui pourraient en douter, combien la thèse est fausse. L'est-elle entièrement? Rarement une thèse est entièrement fausse. Il est bien vrai que les cités grecques et la puissance romaine ont succombé surtout à la disparition de la notion de cité, notion religieuse et par conséquent liée, dans une certaine mesure, à la pureté de la race. Mais un phénomène de cette envergure a rarement une cause unique, et l'on sait assez, depuis Montesquieu jusqu'à M. Ferdinand Lot, que la décadence des nations antiques a eu plusieurs causes. Le grand tort de M. Günther a été de l'ignorer.

Il serait injuste de ne pas mentionner la belle exécution matérielle du livre. L'illustration est excellente et l'impression, très soignée, en beaux caractères — gothiques naturellement, non pas, toutefois, en runes.

Paul Couissin.

W. Schmid und O. Stahlin, *Geschichte der griechischen Litteratur*; erster Teil, erster Band v. Wilhelm Schmid, xii-806 pages gr. in-8°; Munich, Beck, 1929 (Handbuch der Altertumswissenschaft begründet von I. v. Müller, neu herausgegeben von W. Otto, VII, 1,1).

La librairie Beck poursuit régulièrement la réfection du manuel de I. v. Müller. Voici le premier volume d'une histoire de la littérature grecque qui doit remplacer le vieil ouvrage de Christ dont les dernières éditions avaient été mises au courant par M. Schmid. C'est encore M. Schmid qui s'est chargé de refondre le livre, en confiant à M. Stählin l'histoire de la littérature chrétienne. Le premier tome, compact et riche de matière, décrit l'histoire de la littérature grecque des origines jusqu'à l'hégémonie d'Athènes. Le nom de Christ, à juste raison, ne figure plus sur la couverture : c'est un ouvrage entièrement nouveau que M. Schmid offre au public.

Un bref avant-propos définit les intentions de l'auteur et son programme. Il a voulu essentiellement expliquer l'histoire de la littérature grecque en déterminant les conditions sociales ou historiques qui ont commandé l'évolution littéraire, en décrivant le milieu où ont vécu les principaux écrivains, en précisant les influences qu'ils ont subies. Dans son souci de marquer la continuité des faits, il a fait suivre chaque chapitre d'un paragraphe où il étudie l'influence des œuvres les plus importantes à travers l'antiquité et jusqu'à nos jours. Mais la littérature grecque se prête mal à une telle enquête. Une grande partie des œuvres littéraires ne nous est pas parvenue; la biographie des écrivains est

obscurcie par des légendes qui permettent mal d'entrevoir la vérité ; la liste de leurs œuvres souvent mal établie est encombrée d'ouvrages dont l'authenticité, dès l'antiquité, a paru au moins suspecte. La médiocrité de notre information a pour conséquence qu'il est souvent impossible d'arriver à des résultats un peu assurés et qu'un certain nombre d'hypothèses peuvent paraître également admissibles. Le devoir de l'auteur est alors de fournir exactement toutes les données du problème. Telle apparaît en ses grandes lignes la méthode de M. Schmid. Il repousse ce qu'il appelle avec quelque ironie le « flugbereite Dilettantismus » et il proclame au contraire avoir voulu écrire un livre d'érudition. — Il a mené à bien sa tâche et il a fourni aux hellénistes un instrument de travail excellent dont il sera désormais impossible de se passer.

Si l'auteur a amassé une foule d'indications exactes et d'informations bien contrôlées, il sait ausssi mettre chaque fait à sa juste place et dégager des combinaisons proposées ce qui peut passer pour acquis. Soit la question homérique. M. Schmid a présenté avec beaucoup de bon sens les hypothèses en présence et en a tiré ce qui peut paraître probable. Dans le monde « achéen » des légendes ont dû se constituer autour de certains chefs, puis en Ionie, l'épopée proprement dite s'est développée. Les poèmes étaient récités par des aèdes. La langue en était un dialecte artificiel éolo-ionien, le mètre ce vers si mal adapté au grec qu'est l'hexamètre dactylique. Les poèmes homériques supposent ainsi une longue histoire antérieure d'une poésie aédique et traditionnelle que nous devons nous résigner à ignorer. Dans les légendes qui nous ont été transmises, il est impossible de rien retrouver d'authentique sur la vie d'Homère. Seule l'analyse de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* peut nous permettre de nous orienter. M. Schmid (p. 132-152) critique très justement les divers systèmes qui ont été proposés pour expliquer la genèse des deux poèmes. Ni la langue et le style (dont M. Schmid qui ne connaît pas encore la thèse de M. Parry ne souligne peut-être pas assez fortement le caractère traditionnel), ni les données archéologiques, ni de soi-disant contradictions ne fournissent aucun critère sûr qui permette de distinguer dans l'*Iliade* des éléments divers, dont il faudrait d'ailleurs expliquer la combinaison. Il apparaît au contraire qu'un poète de génie a bâti avec le thème de la *Mênis* et celui de la *Patroclie* un poème bien charpenté. Il ne reste qu'un petit nombre de passages vraiment suspects : *le Catalogue* (B 484-877), la *Dolonie* (K). Pour l'*Odyssée*, M. Schmid, sous l'influence des travaux de Kirchhoff et de Wilamowitz, se montre plus audacieux. Il a dû exister une *Odyssée* sans *Nekyia* et sans *Télémachie* (p. 154). — Dans l'histoire de la lyrique grecque, M. Schmid a intelligemment décrit les conditions sociales et historiques qui ont commandé son évolution. On lui saura gré aussi d'avoir donné un aperçu juste et prudent de la technique musicale des Grecs.

On pourrait se demander si la méthode de l'auteur ne l'a pas conduit à sacrifier l'analyse littéraire proprement dite. J'aurais aimé trouver dans le chapitre sur l'*Iliade* des études du caractère d'Achille, d'Hector ou d'Andromaque. Mais l'analyse de la pensée de Pindare me paraît très juste (p. 613, je ne comprends pas comment on peut voir dans Pindare un « impressioniste »).

Si M. Schmid a mis en œuvre avec goût les matériaux assemblés, son livre reste pourtant au premier chef un ouvrage technique. Pour éclairer l'histoire littéraire, il a fait appel à toutes les disciplines voisines : l'histoire, l'archéologie, la sociologie, la linguistique, la métrique, et il sait

s'informer aux meilleures sources (il admet p. ex. les doctrines exposées par M. Meillet dans ses *Origines indo-européennes des mètres grecs* et il en tire bon parti pour opposer au mètre de l'épopée, artificiel et peut-être emprunté, les systèmes iambiques de la chanson mieux adaptés à la langue courante).

C'est dans le détail qu'on pourra n'être pas toujours d'accord avec l'auteur. Il est difficile d'affirmer (p. 38) que le dialecte dorien est le plus archaïque ; — je ne suis pas aussi sûr que M. S. du caractère hellénique du nom Ἕκτωρ (p. 71) ; — pp. 79-80, M. S. semble exagérer l'influence sémitique sur le monde ionien ; — p. 182, il est inexact d'affirmer que « l'atticisation » du texte homérique reste à prouver. Les exemples rassemblés par M. Wachernagel dans les *Sprachliche Unters. z. Homer* sont péremptoires et on pourrait en augmenter le nombre ; — p. 259, l'auteur semble ne pas attribuer à Hésiode la fin de notre *Théogonie* après les vers 963-964. Mais il a tort de supposer que la conclusion ancienne du poème a dû tomber (v. maintenant l'édition de P. Mazon), etc.

Dans un ouvrage qui veut montrer comment se posent aujourd'hui les problèmes, il importe que la bibliographie soit riche et bien choisie. M. Schmid ne semble pas avoir oublié d'ouvrage essentiel. Quelques travaux français récents lui ont échappé : j'aurais aimé voir citer, p. 192, la thèse de M. Parry, *Les formules et la métrique d'Homère* (1928) ; — p. 325, Théodore Reinach, *La musique grecque* (1926) ; — p. 732, M. S. à propos de Pythagore cite les *Recherches* de M. I. Lévy, mais ne semble pas connaître du même auteur *La légende de Pythagore de Grèce en Palestine*, etc.

P. Chantraine.

Olga Franke, *Euripides bei den deutschen Dramatikern des achtzehnten Jahrhunderts*, in-8°, 192 pages ; Leipzig, Dieterich'sche Verlagsbuchhandlung, 1929.

Les lecteurs de la *Revue de Philologie* connaissent déjà la collection « Das Erbe der Alten » que dirige M. Otto Immisch. Elle s'enrichit aujourd'hui d'un bon travail de Me O. Franke traitant de l'influence d'Euripide sur les dramaturges allemands du XVIIIe siècle. Le sujet n'était pas entièrement neuf et Me Franke a pu utiliser un certain nombre d'études préliminaires, en particulier le livre important de M. Dalmeyda sur *Gœthe et le drame antique*. Voici les résultats auxquels aboutit l'auteur. Le XVIIIe siècle allemand, soumis à l'influence française devait être amené à étudier Euripide, le modèle de Racine. On l'a d'abord connu à travers des traductions, françaises ou allemandes (en particulier le *Théâtre des Grecs*, de Brumoy). Chaque écrivain a cherché à en tirer ce qui concordait le mieux avec ses théories et ce qui convenait à son génie. Lessing a vu en Euripide un des maîtres de la tragédie classique et il l'a opposé à ses imimitateurs français comme l'a fait plus tard A. W. Schlegel. Wieland et Herder ont voulu trouver dans le drame grec une forme idéale de l'opéra, qui offre une union parfaite de l'action, de la poésie et de la musique. Euripide est un des modèles dont Gœthe cherche à s'inspirer dans ses œuvres imitées de l'antiquité (en particulier dans *Iphigénie en Tauride*). — Ce n'est pas qu'Euripide ait été admiré sans réserve par les dramaturges allemands du XVIIIe siècle : on lui a reproché ses manquements à l'unité de lieu et de temps, son emploi du prologue et du chœur, etc... Un der-

nier chapitre envisage successivement les diverses pièces d'Euripide que le théâtre du XVIII^e^ siècle a adaptées. On notera que certaines tragédies, comme les *Bacchantes*, que Gœthe admirait vivement, ne se prêtaient pas à être représentées sur un théâtre moderne. Ont été particulièrement imitées : *les Troyens, Iphigénie en Tauride, Héraklès, Hippolyte, Alceste, Andromaque, Iphigénie à Aulis, Ion, Hélène.*

P. Chantraine.

Πέτρος ΚΙΚΑΥΚΑΣ (Peteris Kikauka), περὶ τῶν Ἀλκαίου καὶ Σαπφοῦς καὶ Ἀνακρέοντος μέτρων, Riga, 1928 (*Latvijas Universitates Raksti*, XVIII), in-8°, 52 pages.

Il faut signaler l'activité de l'Université de Riga dont les publications apportent à la philologie une bonne contribution. Le fascicule XVIII de ses *Travaux* contient une intéressante étude métrique de M. Kikauka. Le mémoire est écrit en un grec, non seulement correct, mais alerte et souvent plaisant. Un premier chapitre définit en termes justes le rythme du vers grec qui consiste dans l'alternance de syllabes longues et brèves, d'un temps fort et d'un temps faible (ἄρσις et θέσις). L'auteur n'a pas de peine à montrer que le ton du mot n'intervient pas dans la métrique ; il cherche à préciser le rôle de l'ἄρσις et de la θέσις où, avec raison, il ne voit aucun accent de force ou d'intensité. Je suivrais moins volontiers M. K. lorsqu'il écrit que le rythme est commandé par le retour à intervalles égaux du temps fort. Cette conception le conduit à écarter les théories de Schröder, de MM. Wilamowitz et Meillet qui prennent comme unité rythmique le vers et non le pied. Il ne consent donc pas non plus à admettre le rythme libre, sans barre de mesure, dans la métrique grecque. Il semble voir à tort — qu'on songe au plain chant grégorien — dans ce procédé pourtant fort naturel, un abus des musiciens contemporains : « ἥδεται γὰρ τοῖς τοιούτοις ὁ πάντων κεκορεσμένος ἡμέτερος αἰών » (p. 9).

Les chapitres suivants étudient dans le détail la métrique éolienne. M. K. n'admet pas, comme Schröder, l'indifférence des quatre syllabes initiales, il ne reconnaît qu'une base dissyllabique. Chez Alcée et chez Sappho cette base consiste en un spondée (69 ex.), en un trochée (27 ex.), en un iambe (10 ex.), en un pyrrhique (6 ex.). Dans l'analyse des mètres logaédiques, l'auteur revient à la scansion ancienne et il distingue, dans le glyconique par exemple, une base, un dactyle et un dipodie trochaïque catalectique : _ _ | _ ∪ ∪ | _ ∪ _, ou plutôt une dipodie dactylique et une dipodie trochaïque catalectique, et il repousse l'interprétation choriambique de Weil, de Schröder, de Wilamowitz. C'est suivant les mêmes principes que p. 28-30, il établit le schème des strophes alcaïque ou saphique. — Les analyses de M. K. mettent bien au clair la complication de l'interprétation choriambique généralement adoptée, mais ne nous expliquent pas comment, après avoir postulé le retour à intervalles égaux du temps fort (p. 7), il justifie la coexistence de dactyles et de trochées. Ces discussions montrent une fois de plus que, dans la métrique éolienne, l'essentiel est de considérer le vers entier, de structure bien définie, à nombre de syllabes généralement fixe et qui présente une parenté évidente avec la *jagatī* et la *triṣṭubh* indiennes. S'il ne s'acharnait pas à voir le vers découpé en pieds, M. K. (p. 30) ne trouverait pas de difficulté dans l'ionique anaclasique : ∪ ∪ _ _ ∪ ∪ _ _ prend, par l'anaclase la forme ∪ ∪ _ ∪ _ ∪ _ _. Si l'on considère les deux

pieds indépendamment l'anaclase reste inexplicable ; si l'on envisage la dipodie, on reconnaît immédiatement une syncope comme la musique contemporaine en offre tant d'exemples. — Le mémoire se termine par un tableau utile des mètres employés par Alcée, Sappho et Anacréon.

P. Chantraine.

Lane Cooper and Alfred Gudeman, *A bibliography of the Poetics of Aristotle*, in-8°, 193 p. (*Cornell Studies in English*, XI). New Haven, Yale University Press, 1928.

La collection de *Cornell Studies* publie surtout des ouvrages consacrés aux littératures modernes ou à la littérature comparée, et ce sont les historiens des littératures modernes qui tireront le plus grand profit de cette bibliographie qui les aidera à observer l'influence de la poétique d'Aristote sur les écrivains et les critiques européens à partir du XVI^e^ siècle. Mais les éditions et les articles proprement philologiques ont été également cités. Le volume comprend 1.583 numéros répartis entre les rubriques suivantes : I. Texte grec avec ou sans traduction. — II. Traduction avec ou sans commentaire. — III. Commentaires dans les éditions et traductions citées aux n^os^ I et II. — IV. Commentaires et allusions, années 1489-1859. — V. Commentaires et articles, 1860-1899. — VI. Commentaires et articles, 1900-1927. Le relevé a été fait avec beaucoup de soin et on n'aperçoit pas d'omission grave. Il est dommage que les auteurs n'aient pas connu la thèse de M. Bray, *La formation de la doctrine classique en France*, Paris, 1927, qu'ils auraient pu citer, et où ils auraient trouvé d'utiles compléments pour la bibliographie du XVII^e^ siècle. — Un pareil recueil est condamné, à peine publié, à devenir incomplet : on signale un nouvel ouvrage de M. H. Otte : *Neue Beiträge zur aristotelischen Begriffsbestimmung der Tragödie*, Berlin, 1928.

P. Chantraine.

Oribasii, *Collectionum medicarum reliquiae* edidit J. Raeder (Corpus medicorum graecorum), gr. in-8°, t. I, livres 1-8, VIII-300 p. ; et t. II, livres 9 à 16, VI-298 p. Leipzig, Teubner, 1928-1929.

Voici deux nouveaux volumes du *Corpus* des médecins grecs qui avance régulièrement et rapidement. M. Raeder publie les deux premiers tomes des *Collectiones medicae* où Oribase a constitué une espèce d'encyclopédie de la médecine en empruntant des extraits à ses prédécesseurs : Hippocrate, Galien, Dioscoride, Rufus d'Éphèse. Il ne s'embarrasse pas de théories nouvelles, mais il compile, sans prétendre à l'originalité, un traité de thérapeutique aussi complet que possible. Cette collection, essentielle pour l'histoire de la médecine, donne une idée juste des méthodes appliquées pendant les quatre premiers siècles de notre ère. — I, p. 184 : telle page sur l'utilité du jeu de balle ne serait pas désavouée par un médecin d'aujourd'hui ; — II, p. 12 : on voit que les anciens connaissaient l'importance du climat et de l'altitude pour les maladies de poitrine, etc...

Le texte est fondé principalement sur trois manuscrits : le *Parisinus* 2189 (A), un manuscrit de Cambridge (C), un manuscrit de Naples (N). A et C semblent unis par des rapports assez étroits ; N représente une tradition indépendante (ce manuscrit est d'ailleurs gâté par beaucoup

d'omissions). Tous ces manuscrits ont été copiés au XVI^e siècle, ils sont écrits sur papier et sont criblés de fautes grossières, en particulier des fautes d'iotacisme. L'apparat de M. Raeder qui vise à être complet relève toutes les variantes et même les erreurs évidentes. — D'autre part, il arrive que nous possédions le texte qu'a utilisé Oribase pour son encyclopédie, en particulier Galien. Ou bien un compilateur de basse époque, Paul d'Égine ou Aétius, a emprunté à Oribase ou à la même source qu'Oribase. Enfin, il peut être bon de comparer les *Collectiones* avec les autres traités d'Oribase, en particulier la *Synopsis ad Eusthatium*. L'éditeur a été amené à établir une importante rubrique où sont réunis ces *Testimonia* de caractères divers. Mais il est malaisé d'en tirer parti pour l'établissement du texte. Parfois, la comparaison de deux passages permet de corriger une faute, mais on n'a pas le droit de modifier le texte de nos manuscrits lorsqu'il est satisfaisant pour lui faire reproduire plus exactement Galien ou Hippocrate. Oribase n'est pas Galien, et il a pu avoir ses raisons pour modifier le texte qu'il avait sous les yeux. — M. Raeder a utilisé avec prudence cette tradition indirecte. Dans les livres XI à XIII, nos manuscrits présentent une lacune de plusieurs pages. En s'aidant de Dioscoride (qu'Oribase copie en ce passage) et de la traduction latine de Rasarius, l'éditeur a reconstitué les pages manquantes (t. II, p. 96 à 111).

Dans le détail du texte, M. Raeder a été amené à introduire un certain nombre de corrections. I, p. 15 : un οὔτε qui ne peut d'aucune manière entrer dans la construction est corrigé en οὖ ; à la même ligne, l'éditeur écrit κεφαλαλγῆ pour κεφαλαλγὴν des manuscrits (bien qu'un adjectif κεφαλαλγός ne soit pas absolument exclu) ; — p. 22 : σκυβελιτικαί, restitution sûre pour σκυβελετικαί de la tradition ; — p. 51 : εὐχυμότεροι pour ἀχυμότεροι (Daremberg, ἀχυλότεροι) ; — Tome II, p. 6 : λύουσαι < καὶ κωλύουσαι > (les manuscrits ont λύουσαι, Galien κωλύουσι qu'introduit A^2) ; — p. 13 : μηδὲ pour μήτε des manuscrits est indispensable à la syntaxe ; — p. 23 : seul le nominatif σπόγγος (manuscrits σπόγγον) rend la phrase intelligible ; — p. 52 : δεῖ pour δή ; — p. 47 : je suis moins sûr de la correction δύναιτο pour ἠδυνατο et je ne sais pas dans quelle mesure, au temps de Galien et d'Oribase, l'usage courant distinguait le potentiel et l'irréel, etc.

La langue est l'ionien conventionnel employé dans tous les ouvrages médicaux. Vu l'état de la tradition, il ne convient pas de l'unifier. Tome I, p. 51, l. 2 : M. Raeder a raison de conserver le χρόαν des manuscrits. Bien qu'il se montre très conservateur à cet égard, on notera qu'il corrige systématiquement γίγνομαι en γίνομαι (T. I, p. 33, 34, 39, 42,98, 126, 135, 137, etc.). Dans un pareil texte, les problèmes dialectaux n'admettent guère de solution. Les linguistes en tireront plutôt parti pour l'étude de certains mots rares (les livres XI-XIII, tome II, p. 81-180, constituent un répertoire des simples où sont recueillis des noms de plantes fort curieux). Mais la nouvelle édition, qui marque un progrès important sur celle de Daremberg, permettra surtout de reprendre et de pousser les recherches sur l'histoire de la médecine grecque, tandis que parallèlement, il sera possible d'étudier la constitution et le développement du vocabulaire scientifique ionien.

P. Chantraine.

J. Gonda, ΔΕΙΚΝΥΜΙ, *Semantische Studie over den Indo-Germaanschen Wortel Deik*, in-8°, 244 pages. Amsterdam, H. J., Paris, 1929.

C'est une tâche importante que de suivre l'histoire des principales racines indo-européennes au cours de l'évolution du grec ancien. Il est bon que des travailleurs s'orientent dans cette voie et rassemblent des matériaux qui pourront peut-être servir un jour à constituer le Thesaurus qui nous manque. Dans un gros volume qui semble exhaustif, M. Gonda a groupé et classé un nombre considérable d'exemples du verbe δείκνυμι, en posant comme sens « fondamental » celui de « tendre ». Les significations diverses sont habilement déduites les unes des autres, et la doctrine est fondée sur une étude philologique des textes, sûre et bien informée. On notera, p. exemple, p. 34, l'explication du vers 82 du numéro 1 d'Hérondas où le sens de δεῖξον « tends, donne » est bien mis en évidence. Mais l'interprétation reste seulement probable, le texte du papyrus étant gâté en cet endroit et le sens général de la réplique étant mal établi.

Ce qui paraît le plus contestable dans le travail de M. Gonda, c'est l'ordonnance et le plan du livre. Le titre fait déjà prévoir le double point de vue auquel l'auteur s'est placé sans vouloir prendre parti : le présent δείκνυμι est une formation proprement grecque et il ne convient pas d'annoncer en sous-titre « étude sémantique sur la racine indo-européenne *deik-* ». On est étonné de trouver après une étude détaillée des emplois de δείκνυμι et de ses composés en grec un chapitre où sont envisagés brièvement les représentants de la même racine dans les autres langues indo-européennes, puis un chapitre où sont réunies des formes nominales et verbales qui, du point de vue grec, n'ont plus qu'un rapport très lâche avec δείκνυμι et son groupe. L'auteur n'a pas voulu choisir entre une recherche de sémantique indo-européenne et une recherche de sémantique greque. Il est ainsi amené à proposer des étymologies et des interprétations plus ou moins probables : δικεῖν (p. 218) serait un degré zéro de la racine *deik-*. Le sens premier du mot serait non pas « jeter », mais « tendre, diriger ». Euripide *Herc. furieux* 498 χεῖρ' ἐς οὐρανὸν δικὼν « tendant la main vers le ciel » ; δίσκος, δίκτυον se rattacheraient au même groupe. — Puisque M. Gonda n'hésite pas à bâtir des étymologies, on aimerait à connaître son explication des formes δέκνυμι, δέξω, etc., habituellement attestées dans l'ionien d'Hérodote.

Ces combinaisons mises à part, et malgré un plan un peu maladroit, la monographie comme recueil de faits et d'exemples est appelée à rendre les meilleurs services.

P. Chantraine.

A. Poutsma, *Over de Tempora van de imperativus en de conjunctivus hortativus-prohibitivus in het Grieks* (*Verhandel. d. k. Ak. v. Wetenschappen te Amsterdam, Afdeeling Letterkunde N. R., D. XXVII, N° 2*), in-8°, 84 pages. Amsterdam, 1928.

La mémoire de M. Poutsma examine la valeur des règles établies par les grammairiens anciens ou modernes au sujet de l'emploi de l'aoriste et du présent à l'impératif et au subjonctif exprimant la défense. Apollonius Dyscole enseignait déjà que le présent exprime l'action comme s'étendant dans le temps (παράτασις) et que l'aoriste l'envisage comme achevée (συντελείωσις). L'enquête entreprise par M. Poutsma confirme l'exactitude des définitions posées par le grammairien grec. Comme à l'indicatif, le

présent à l'impératif, signifie essentiellement la durée : μέχρι ἂν ἐγὼ ἥκω αἱ σπονδαὶ μενόντων « que la trêve dure jusqu'à mon retour ». L'aoriste, au contraire, signifie l'action pure et simple. Enfin, le parfait exprime un état. L'opposition que marque l'auteur répond à la différence d'aspect que l'on observe aux modes autres que l'impératif ou le subjonctif. C'est dans l'étude de détail que l'on sait surtout gré à l'auteur d'avoir choisi des textes caractéristiques et de les avoir commentés avec un sens juste des nuances. Dans l'*Œdipe-Roi* de Sophocle, v. 544, Créon déclare à Œdipe : ἴσ' ἀντάκουσον κἄτα κρῖν' αὐτὸς μαθών « laisse-moi te répondre en égal et après tu pourras te faire une opinion ». La valeur durative du présent apparaît nettement et κρῖνε se distingue bien de l'aoriste : διάκρινον employé dans telle réplique d'Aristophane : *Cavaliers* 1036 ὦ τᾶν ἄκουσον, εἶτα διάκρινον « mon cher, écoute, après seulement décide » (voir p. 43). — La doctrine de M. P. reste souple ; il reconnaît qu'il ne peut pas expliquer tous les exemples et qu'il existe des cas limites où le présent et l'aoriste semblent s'employer l'un pour l'autre. Soit Aristophane, *Cavaliers* 970 (page 51).

καὶ μὴν ἔνεγκ' αὐτοὺς ἰών, ἵν' οὗτοσὶ
αὐτῶν ἀκούσῃ. — Πάνυ γε. — Καὶ σύ νυν φέρε.

« Va les chercher, afin que celui-là les entende. — Parfaitement. — Et toi, apporte aussi les tiens ». Je crois pourtant que ἔνεγκε exprime purement et simplement l'ordre, tandis que φέρε a une valeur inchoative et plus concrète. On notera que c'est φέρε qui a pris dans le langage courant une valeur adverbiale. — Outre la discussion des exemples, le mémoire fournit quelques statistiques instructives. On y apprend par exemple que les orateurs disent presque toujours ἀνάγνωθι, rarement ἀναγίγνωσκε.

Il reste un point sur lequel on est surpris que l'auteur n'ait pas fait porter aussi sa recherche. Dans les défenses à la seconde personne, le grec emploie l'impératif présent, mais à l'aoriste, le subjonctif est seul usuel. Cet usage obscur remonte sans doute à l'indo-européen (il s'observe en védique, et le latin dit *ne fèceris*). Il eût été utile de grouper les exemples grecs et de discuter les quelques textes où la règle n'est pas appliquée.

P. Chantraine.

Xenia Bonnensia, in-8°, 168 pages. Bonn, Fr. Cohen, 1929.

Ce recueil, somptueusement présenté, a été publié à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de la Société philologique de Bonn. Il contient un petit nombre d'articles dont quatre peuvent intéresser les lecteurs de la *Revue de Philologie* : p. 1-34, H. Oppermann, *Die Einheit der vorsophistischen Philosophie* ; — p. 35-49, P. Bülow, *Ein vielgesungener Asklepiospean* (bonne réédition commentée de ce péan, avec comparaison des diverses versions, celle qui a été trouvée à Ptolémaïs, celle qui a été conservée sur un fragment de marbre à Athènes, celle d'Érythrai) ; p. 51-105, A. Herter, *Kallimachos und Homer, ein Beitrag zur Interpretation des Hymnus auf Artemis* (montre comment le poète alexandrin transpose dans le mode familier des thèmes homériques ; — p. 106-143, H. Brinkmann, *Zum Ursprung des liturgischen Spieles.*

P. Chantraine.

Fr. Walsdorff, *Die antiken Urteile über Platons Stil*, in-8°, 128 pages (Klassisch-Philologische Studien herausgegeben von Christian Jensen, Heft 1), O. Harrassowitz, Leipzig, 1927.

Comment les anciens ont-ils jugé Platon écrivain? La question étonnera peut-être au premier abord un lecteur moderne. Qui n'a lu, chez nous, les merveilleuses pages d'Alfred Croiset sur la diversité harmonieuse des dialogues et n'a fait sien le jugement de ce fin critique, cherchant en vain, en quelque littérature que ce fût, une œuvre à leur comparer : « Même parmi les Grecs, aucun n'a jamais écrit de ce style, ni ne s'en approche seulement de loin »? Wendland et Norden ne parlent pas autrement, et Jebb dit, après bien d'autres : « Sa prose est unique ». Nous savons cependant que, non contents de le comparer, certains critiques anciens mettaient Platon au second rang : Denys d'Halicarnasse lui préférait Démosthène, et Cécilius de Calé-Acté lui préférait Lysias. Mais c'est aussi de critiques grecs que Cicéron est l'écho, lorsqu'il proclame Platon prince des écrivains et des orateurs, et se plaît à répéter la formule devenue célèbre : « *Jovem, si Graece loquatur, sic loqui* ». Une histoire des jugements antiques sur le style de Platon serait donc vivement intéressante, et nous devons remercier M. Fr. Walsdorff de nous avoir donné, sinon cette histoire achevée, du moins le recueil bien complet des textes qui doivent l'étayer, d'en avoir démêlé les périodes essentielles et dégagé les résultats les plus certains.

Ne cherchons pas, dans ces débats anciens, une indication quelconque ou même un soupçon des problèmes que se pose la critique moderne sur l'évolution du style platonicien. La bataille autour de Platon a des raisons toutes pratiques. Philosophes et rhéteurs ont toujours été rivaux, et c'est pour répondre aux prétentions des Académiciens, qui voulaient faire de Platon un guide et un maître de l'art oratoire, à l'égal, sinon au-dessus des orateurs consacrés par l'usage des écoles, que Denys d'Halicarnasse essaie de rabaisser le mérite des dialogues. L'époque de l'atticisme est celle qui fournit le plus de documents, précisément parce que, tout entière tournée vers le passé, elle ne cherche la perfection que dans une imitation laborieuse des grands maîtres, et se voit forcée d'établir des critères et des règles pour choisir et hiérarchiser ces maîtres. C'est aux jugements de ces κριτικοί que Fr. Walsdorff consacre la première section de son étude (p. 9-41). Dans son Traité sur *le style de Démosthène*, Denys d'Halicarnasse distingue trois styles : le style élevé, le style simple et le style moyen ou mixte. Thucydide est le modèle du premier, Lysias du second et Démosthène du troisième. Au-dessous de Démosthène, dans ce style mixte, viennent Isocrate et Platon. A celui-ci, Denys ne refuse pas ses louanges tant qu'il se rapproche de la simplicité où excelle Lysias, mais compte pour fautes tous les passages et toutes les expressions poétiques, tout ce qui dépasse le fameux caractère socratique, si parfaitement exprimé par Xénophon. Le dialogue idéal est, à ce point de vue, le *Philèbe*. Mais l'oraison funèbre du *Ménexène* et le premier discours de Socrate dans le *Phèdre* servent de pièces de comparaison avec les discours de Démosthène, et de bases pour la condamnation de Platon. Comme Denys, Cécilius reproche à Platon d'avoir mêlé indûment le ton de la poésie à celui de la prose. Ni l'un ni l'autre de ces critiques ne songe à expliquer la grandeur des images par l'élévation de la pensée, ni les différences du style par cette merveilleuse souplesse de Platon, capable de prendre, tour à tour, tous les tons

et tous les caractères. Ils font abstraction du fond, ne connaissent que la forme, et la jugent uniquement à la mesure choisie par leur dogmatique scolaire.

De Denys et de Cécilius, Walsdorff remonte, cherchant la source de leurs arguments, à Démétrius de Phalère et à Dicéarque : nous sommes là au cœur du péripatétisme, car ces deux savants sont les élèves de Théophraste. Or, à côté de Démétrius, Denys a nommé, comme « initiateur de ces blâmes faits au style de Platon », Aristote lui-même. Denys n'aura-t-il pas mal compris Aristote? Walsdorff s'efforce, en fait, de nous le prouver. Aristote, il est vrai, condamne le mélange de la poésie à la prose, mais, rencontrant ce mélange dans le *Phèdre*, il l'explique par l'ironie socratique. Lorsqu'il définissait, au dire de Diogène, le style platonicien précisément par ce mélange de poésie et de prose (D.L. III 37), on peut croire, avec quelque vraisemblance, qu'il oubliait sa règle sévère et n'entendait pas condamner Platon. Car Walsdorff a raison de rappeler que, pour Aristote, les dialogues socratiques, en tant que drames et imitations, rentraient dans le genre poétique : si les seuls dialogues de Platon mêlent, d'après lui, la poésie à la prose, c'est qu'il tient compte du contenu doctrinal et proprement didactique dont s'étoffait leur forme dramatique. J'ajouterais, il me semble, que, dans l'endroit même où il explique par l'ironie le ton poétique du *Phèdre*, il justifie, par une observation profonde, le mélange de la poésie à la prose dans les discours d'Isocrate. On peut monter la phrase au ton que l'on désire, nous dit-il en substance, à la condition qu'on ait préparé son public et qu'on l'ait amené peu à peu au diapason requis (*Rhet.* III, 1408b 14). La passion et l'enthousiasme, dont il note ici la puissance contagieuse à propos des phrases finales du *Panégyrique* d'Isocrate, ne sont-elles pas la source de cette poésie platonicienne qui scandalisait les formalistes antiques? Souhaitons, pour l'honneur d'Aristote, qu'il fût disposé à expliquer et justifier ainsi les élévations prophétiques de son maître, mais regrettons alors que ses disciples n'aient gardé de lui que la sévère distinction des genres et la raideur un peu scolastique.

Des critiques qui jugent Platon au point de vue purement rhétorique, Walsdorff nous conduit (p. 42-74) à ceux qui essaient de comprendre sa nature et son génie avant de le juger. C'est ce qu'il appelle *Die Beurteilung nach literarhistorischen Gesichtspunkten*. Il s'agit, avant tout, de l'auteur du traité *Du Sublime*, puis de Cicéron, Quintilien, Tacite, Pline le Jeune, et enfin d'Hermogène de Tarse dans ses *Espèces du Style*. L'auteur anonyme du περὶ ὕψους met Lysias infiniment au-dessous de Platon. S'il note impartialement, chez celui-ci, les métaphores qui lui semblent abusives, il n'entend point condamner sa langue par le seul fait qu'elle mêle la poésie à la prose. Au lieu d'expliquer ce mélange par une imitation de Gorgias, il recourt à une source plus haute : c'est avec Homère que Platon rivalise et c'est de cet océan que découle son abondante plénitude (12,2; 13,3-4). Au lieu de préférer Démosthène et de rabaisser Platon, il les dresse tous deux, l'un à côté de l'autre, comme deux cimes parallèles. D'où vient ce jugement nouveau? Avant de nous répondre, Walsdorff étudie les petits rhéteurs, Démétrius et Théon (p. 75-80), puis, sortant du cercle des rhéteurs, passe en revue la seconde sophistique, et enfin les Néoplatoniciens (p. 81-119). C'est chez ces derniers qu'il trouve le plus fréquemment exprimé le principe d'un jugement qui venge Platon des condamnations portées par les κριτικοί. Au lieu de fonder leur critique littéraire sur des

concepts absolus, les Néoplatoniciens font appel à l'idée de convenance : ils rendent justice à la souplesse mouvante du style platonicien. Syrianus, par exemple, répond à Cécilius, qui blâmait le ton poétique du *Phèdre* : πρὸς τὸ τρίτον, τὸ τῆς λέξεως ἔξογκον, ῥητέον ὡς οἰκείως πανταχοῦ τοῖς ὑποκειμένοις πράγμασι καὶ τῇ λέξει κέχρηται Πλάτων (*Comm. d'Hermias*, Couvreur, p. 10, 14 et s.). Proclus dira de même que le style de Platon est, en chaque endroit, celui qui convient τοῖς ὑποκειμένοις πράγμασι καὶ τῷ λέγοντι καὶ τοῖς ἀκούουσι (*in Tim.* III, 200, 18, Diehl), que Platon change de style suivant les circonstances et garde constamment la phrase au diapason de la pensée, καὶ ἐπὶ τῶν ἐξηλλαγμένων πραγμάτων (διώκει) καὶ τὰς τῆς ἑρμηνείας ἐξαλλαγάς (I, 68, 17). Or, c'est au Moyen Stoicisme qu'il faut remonter pour trouver la source de cette exégèse littéraire. C'est Panétius qui a rapproché Platon d'Homère, et l'a nommé l'Homère des philosophes ; c'est lui aussi qui, étudiant les dialogues socratiques au point de vue esthétique, a transporté dans ce domaine le principe qu'il promulguait pour la poésie dramatique : *tum servare illud poetas, quod deceat, dicimus, cum id, quod quaque persona dignum est, et fit et dicitur* (*Cic. de off. I.* 97). Tels sont, largement esquissés, les résultats essentiels de cette étude. Elle est d'ailleurs, pleine de détails auxquels je ne puis que renvoyer, et l'*index locorum* qui la termine est, à lui seul, un précieux instrument de travail.

A. Diès.

Edmund Groag, *Hannibal als Politiker*, 1 vol. in-8°, 158 p., Wien, 1929.

M. E. Groag a voulu reprendre librement, de façon plus complète et exclusive, l'esquisse tracée par Ed. Meyer de l'activité politique d'Hannibal (*Hannibal und Scipio,* 2e éd., 1923). Il l'a fait avec beaucoup de fermeté et de subtilité dans la discussion, et à la plus grande gloire de son héros. L'intention presque... apologétique se révélerait à ceci déjà que la moitié du volume est consacrée à décharger le Barcide de l'accusation d'avoir été le principal ou même le seul responsable de la seconde guerre punique. Sur cette question, d'ailleurs, l'argumentation de M. Groag apporte mainte suggestion intéressante : selon lui le fameux pacte ibérique conclu entre Rome et Hasdrubal non seulement obligeait les Romains à ne point intervenir au sud de l'Èbre, mais témoigne que les chefs carthaginois ne songeaient pas à une offensive contre l'Italie (p. 40-41). Hannibal non plus : sans quoi il eût armé une flotte importante et se fût gardé d'user ses troupes au long siège de Sagonte. C'est Rome qui, en entreprenant sur les droits puniques en Espagne, incita Hannibal à profiter d'une juste occasion de guerre. Mais non de gaîté de cœur, à en croire M. Groag, qui compare la situation de Carthage par rapport à Rome en 218 à celle de la Hollande en face de la France de Louis XIV. N'exagère-t-il pas un peu ?... Certes, se soumettre sans résistance au récit et aux jugements de Polybe serait une lourde faute de critique historique ; mais en prendre le contre-pied de parti-pris n'apparaît pas tout à fait sûr.

M. Groag détermine fort bien que le dessein d'Hannibal dut être, dès l'origine, de serrer contre Rome les liens d'une coalition qui grouperait le nord et le sud de l'Italie, un État syracusain élargi et ceux des souverains hellénistiques qui déjà pouvaient appréhender la métropole latine. Mais il ne songeait pas à annihiler Rome : M. Groag le déduit, avec une finesse bien aiguë, du traité que le Barcide conclut avec Philippe V de Macédoine. De sorte qu'Hannibal prend l'aspect d'un chef prudent, qui se

défierait plutôt de ses forces (il faut avouer que certains de ses gestes militaires s'en expliqueraient mieux). Il est vrai que ses adversaires politiques de Carthage ne lui facilitaient pas la tâche : ah ! si seulement (p. 107) il avait eu l'énergie de quitter quelques semaines son armée pour venir balayer la ploutocratie qui perdait sa patrie ! Mais il était trop bon citoyen... Sa gestion des affaires publiques comme suffète après Zama (en 196 sans doute) suffirait à le prouver : quand il se rendit compte que son activité politique pourrait entraîner une nouvelle guerre avec Rome, il préféra s'exiler volontairement (p. 125); ses concitoyens ne prononcèrent une condamnation officielle contre lui qu'en 193, lorsque sa collaboration avec Antiochus III fut devenue évidente.

M. Groag ne juge pas chimérique le plan de campagne qu'Hannibal soumit sans succès au roi de Syrie : avec 11000 hommes il se faisait fort d'allumer de nouveau la guerre dans toute l'Italie ! On lira avec intérêt les pages (136-141) où l'auteur essaye de prouver que la tâche eût été plus aisée qu'en 218. Mais Hannibal, en cette occasion décisive où il voulait sauver l'hellénisme de la menace romaine (?) n'eut pas plus le bonheur d'être le maître des moyens d'exécution qu'il ne l'avait été dans les circonstances précédentes. Il n'en consacra pas moins ses dernières années à mettre en garde, comme il le put, les Grecs, les Rhodiens en particulier, contre les ambitions de Rome et les manigances du roi de Pergame, ce « Masinissa de l'Orient ».

Il est excellent qu'avec tant de ressources d'érudition un savant remette de temps en temps en question toute l'histoire officielle de l'Antiquité, même en ses parties les plus connues. Et je suis persuadé que l'Hannibal de M. Groag n'est pas plus faux en soi que celui de Tite-Live ou même de Polybe. Seulement, puisqu'il s'agissait de sa « politique », sa conduite avec les « clans » de l'Italie méridionale, l'activité syracusaine de ses émissaires ou celle de ses frères n'eussent-elles pas dû entrer davantage en ligne de compte ? Ses passions et son orgueil personnel ne furent-ils aussi pour rien dans l'aventure de sa vie ? Sa haine familiale pour Rome n'est-elle, en vérité, qu'un mythe ?.. M. Groag fait d'Hannibal une sorte de saint du patriotisme le plus désintéressé ; il me semble qu'on peut l'admirer tout autant en lui laissant quelques défauts, ou, si l'on préfère, quelques outrances d'homme.

Jean Bayet.

Jules César, *Guerre des Gaules*, texte latin publié par L. A. Constans, Professeur à la Faculté des Lettres de Paris, 1 vol. in-16 cartonné, xlvi-502 p., 60 plans ou illustrations et une carte hors-texte.

C'est une bonne fortune pour les élèves qu'un texte publié à leur usage par un savant qui vient de l'éditer et de le traduire pour la collection « Guillaume Budé », mais qui ne perd à aucun instant de vue que la *Guerre des Gaules* doit être chez nous le bréviaire du latin classique aussi bien pour les garçonnets de 4e que pour les étudiants de faculté.

M. L. Constans a écrit pour cette édition une Introduction remarquable où, à juste titre, la personne même de César se réserve, aux dépens de la Gaule, la part du lion : le livre en effet, comme tant d'autres dans l'Italie ancienne et moderne, était destiné à exalter la « virtù » de son auteur. Pour le surplus, les élèves recourront à M. C. Jullian : on les y invite, et maint exercice plein d'attrait pourra être combiné par le professeur s'il se

donne la peine de confronter certaines pages de l'historien français avec celles du futur dictateur romain. Il me semble que M. Constans aurait eu avantage, dès sa préface, à noter plus fortement (cf. p. xxxvi) que les qualités littéraires des *Commentaires* n'excluent pas certains défauts, lourdeurs, embarras, négligences; il les note à propos du texte, au risque de surprendre les jeunes gens mal avertis qui, ayant trop vite lu l'Introduction, se seront figuré César impeccable. Peut-être aussi que quelques indications générales sur le maniement du style indirect et de la concordance des temps par César eussent gagné à être réunies soit au début du livre soit à la fin (avant l'excellente « Explication de quelques figures de style »), sans que cela nuise aux notes explicatives du bas des pages. Ces notes sont remarquables par leur netteté et leur variété, et particulièrement quand elles forcent l'élève à préciser le sens des mots *dans César* et par rapport à l'usage de son temps, ou à mieux articuler les propositions. Il me paraît qu'il y a ici progrès net sur les éditions précédentes.

Une nouveauté saute aux yeux : les astérisques qui, sans relâche, renvoient à l'Index historique, géographique et archéologique, invitant les élèves à s'enrichir sans les décevoir (comme cela nous arrivait, de notre temps...) par des recherches vaines. Des notes critiques, dont l'usage s'est introduit depuis longtemps, et avec raison, dans les éditions scolaires, ne modifient pas l'aspect du texte, tel que M. Constans l'a établi pour la collection Budé : sur ce point, comme à propos de sa théorie sur la rédaction suivie de l'ouvrage, on se rapportera donc aux comptes-rendus qui ont été donnés à l'occasion de cette édition. La chronologie, l'onomastique sont élucidées par des « Notes » finales, succinctes, et précieuses.

Il resterait quelques mots à dire sur l'illustration. Les plans et cartes, et la plupart des figures (voir, en particulier, le soldat Gaulois d'Avignon p. 27, le Gaulois mort d'Alésia p. 97, le mur d'enceinte de Vertillum p. 286, les trous de loup à Rough Castle p. 341, la célèbre tête de dieu cornu de Lezoux p. 494...) sont parfaits, et d'une force d'évocation qui ne laisse rien à désirer. Mais pourquoi la Maison Hachette recherche-t-elle encore l'effet facile de certains clichés périmés, comme le légionnaire romain de Bartholdi (en frontispice!), qui eût paru bien étrange à César? — il suffit de renvoyer à la juste critique qu'en fit naguère M. P. Couissin.

En refermant ce joli livre, on se prend à souhaiter que tous ceux qui l'utiliseront se rendent compte de la somme de travail et de la science accumulée, et lucide, qu'il représente. Les professeurs s'en apercevront, certes; et les étudiants aussi, qui auront l'intelligence de s'en servir et d'en tirer à chaque instant profit.

Jean Bayet.

R. Reitzenstein, *Die Vorgeschichte der christlichen Taufe*, B. G. Teubner, Leipzig-Berlin, 1929, 1 vol. in-8°, 399 p. 1 pl. Prix : br. 14 Mk, rel. 16 Mk.

Il y a deux types de critiques et d'historiens. Il y a ceux qui, partant de l'analyse minutieuse des textes, ne s'avancent que lentement et pas à pas à mesure que la comparaison des textes fait découvrir des relations entre eux. Ils préfèrent s'en tenir à des conclusions modestes qui laissent bien des points inexpliqués, mais ne présentent que des affirmations sûres qui ne reposent pas ou qui ne reposent que très peu sur ce travail de l'imagination qu'il y a nécessairement partout où intervient l'hypothèse. Il y a d'autre part des esprits hardis qui, sans négliger sans doute l'analyse et l'exégèse des textes, attendent la lumière surtout de rapprochements ins-

titués entre des faits que l'on éclaire et commente les uns par les autres, sans trop se préoccuper de l'éloignement qu'il peut y avoir entre eux, soit dans le temps, soit dans l'espace. Ceux-là ne reculent pas devant l'établissement de ce que l'on peut appeler des arbres généalogiques pour le moins imprévus.

C'est à la seconde catégorie d'esprits qu'appartient M. Richard Reitzenstein, philologue bien connu pour ses nombreux et beaux travaux qui dénotent une admirable érudition, une rare pénétration, une exceptionnelle ingéniosité, mais aussi une imagination puissante, trop puissante peut-être. Après avoir, dans ses précédents travaux, essayé d'expliquer la genèse et les développements du christianisme, d'abord par les mystères hellénistiques, puis par l'hermétisme égyptien, M. Reitzenstein, dans ce qu'on pourrait appeler la troisième phase de ses travaux qui est leur phase actuelle cherche à tirer parti du mystère iranien, et particulièrement du mandaïsme.

Les critiques du premier type dont nous parlions tout à l'heure ont quelque peine à comprendre comment M. Reitzenstein et ceux, nombreux actuellement, qui, comme lui, pensent que le mandaïsme est capable d'expliquer sinon toutes les énigmes, du moins une bonne partie des énigmes qui subsistent encore dans l'histoire du christianisme antique, passent si facilement sur l'objection à toute explication du christianisme par le mandaïsme qui résulte du fait que les documents mandéens sont, et de beaucoup, postérieurs aux documents chrétiens. Sans doute une doctrine peut être et est souvent sensiblement plus ancienne que les documents qui l'attestent, mais, dans l'espèce, il faut un véritable acte de foi — ou de désespoir — pour faire un bond en arrière de sept ou huit siècles de manière à reporter le mandaïsme jusqu'à une époque antérieure au christianisme. On doit ajouter que le contraste qu'il y a entre le personnage pleinement historique de Jean-Baptiste que nous font connaître les évangiles et Josèphe, et la figure plus qu'aux trois quarts mythologique du Jean des écrits mandéens, n'est pas de nature à inspirer grande confiance dans les hypothèses qui prétendent mettre le christianisme en relation avec Jean-Baptiste. Qu'il puisse y avoir entre le christianisme et le mandaïsme un rapport autre que celui qui résulte des emprunts directs ou indirects que les mandéens ont faits à la tradition chrétienne, nous n'entendons pas le nier absolument. Il est fort possible que le mandaïsme dérive, en dehors de tout intermédiaire chrétien, de conceptions archaïques qui ont influencé le christianisme lui-même, mais il nous paraît extrêmement difficile de reconstituer ces conceptions, en d'autres termes de reconstruire un prémandaïsme qui serait, lui, susceptible d'entrer en ligne de compte comme l'un des facteurs qui expliqueraient la genèse du christianisme.

Il nous semble donc que l'on pourrait, dans une assez large mesure, opposer la question préalable à la manière dont M. Reitzenstein pose le problème du baptême et à la méthode qu'il emploie pour essayer de le résoudre. Mais il est temps d'en venir à l'indication rapide de ce que contient son livre, ou plus exactement de la thèse essentielle qu'il soutient. Il est très difficile d'analyser un livre d'un auteur qui, comme M. Reitzenstein, sans se soucier le moins du monde de présenter ses conclusions en une composition bien ordonnée se borne à exposer ses recherches avec toutes les digressions, toutes les incidentes, toutes les allées et venues qu'elles comportent. Il y a, pour ne donner qu'un exemple, dans le livre de M. Reitzenstein, tel chapitre (nous pensons à celui qui traite du rite

baptismal des Cathares), dont on pourrait lire de larges parties sans se rendre compte de la question qui fait l'objet propre du livre.

La thèse essentielle de M. Reitzenstein, c'est que le baptême chrétien dérive du rituel mandéen lequel comportait trois éléments : baptême proprement dit, eucharistie et onction. M. Reitzenstein entend démontrer que ces trois éléments constituaient aussi dans le christianisme primitif un rituel homogène. Les arguments qu'il apporte à l'appui de cette thèse ne nous paraissent aucunement décisifs. Que Paul, dans un même passage, nomme l'un à côté de l'autre les types qui, dans l'ancienne alliance, préfigurent la cène et le baptême (*I Cor.*, 10, 1-4), cela prouve sans doute que, pour lui ces deux sacrements ne sont point sans rapport l'un avec l'autre (comment d'ailleurs pourraient-ils l'être puisque l'un et l'autre établissent la relation mystique du fidèle avec le Sauveur mourant?) mais cela ne prouve nullement qu'ils aient été inséparables et fait partie du même rite. On ne voit pas d'ailleurs comment ce qui est dit, au chapitre II de la première épître aux Corinthiens, du repas du Seigneur qui était couramment et fréquemment célébré à Corinthe, pourrait s'appliquer à un rite qui aurait été en relation organique avec un baptême qui, par sa nature même, ne pouvait pas se répéter. Enfin, malgré la réserve avec laquelle il convient d'user de l'argument *e silentio*, il serait bien étrange qu'aucun passage des épîtres pauliniennes ne fasse allusion à une onction qui aurait été un élément essentiel du rite fondamental du christianisme.

L'argumentation qui repose sur les chapitres VII à X de la Didachè ne nous paraît pas plus valable. M. Reitzenstein voit dans ce morceau un développement organique. Nous pensons bien plutôt qu'il constitue une réglementation dont les divers articles sont indépendants les uns des autres. Comment en effet rapporter au jeûne qui précède le baptême, (7,4) et dont le moment est, par conséquent, conditionné par celui du baptême lui-même, les prescriptions de 8,1 qui portent exclusivement sur la nécessité de ne pas jeûner les mêmes jours que les hypocrites, c'est-à-dire que les Juifs? Comment rapporter à des prières qui ne sont même pas mentionnées comme accompagnant le baptême, la recommandation de 8,3 de prononcer trois fois par jour l'oraison dominicale? Comment, si l'on avait affaire à un rituel unique, pourrait-on expliquer le doublet que constituent les prières eucharistiques des chapitres IX et X? Et enfin, même si on tenait pour un élément primitif de la Didachè le petit fragment sur l'onction que donne, après le chapitre X, le papyrus qui nous a conservé la version copte des chapitres X à XII et qui se trouve aussi dans les Constitutions Apostoliques (7,27) — ce qui est possible mais non certain — comment intégrer cette onction dans le rituel baptismal-eucharistique alors qu'à la fin du chapitre X la remarque que le prophète peut, lui, eucharistier comme il le veut, c'est-à-dire qu'il n'est pas tenu d'user des formules fixées, a bien le caractère d'une remarque faite en post-scriptum[1].

Mais, si la théorie de M. Reitzenstein nous paraît beaucoup trop aventureuse et beaucoup trop arbitraire pour qu'on puisse considérer qu'elle éclaire véritablement les origines du baptême chrétien, il est incontestable,

---

1. M. Reitzenstein a le sentiment que le fait signalé est une grave difficulté pour sa théorie. Il l'écarte en supposant que la phrase sur l'onction se trouvait originairement avant et non après la phrase sur le prophète. C'est là une conjecture dont il est superflu de souligner l'arbitraire.

d'autre part, qu'on aura grand profit à lire et à étudier son livre tant il abonde en vues ingénieuses et suggestives et en rapprochements qui, pour être parfois imprévus et terriblement hardis, n'en sont pas moins, souvent, très suggestifs.

Maurice Goguel.

Bill (Auguste), *La morale et la loi dans la philosophie antique* (Études d'histoire et de philosophie publiées par la Faculté de théologie protestante de Strasboug, N° 18), Paris, Alcan, 1929, 1 vol. in-8° xvi-301 pages. Prix : 35 fr.

Ce volume qui est une thèse de licence présentée à la faculté de théologie protestante de l'université de Strasbourg ne veut être qu'une introduction à une étude que l'auteur, M. Auguste Bill espère pouvoir faire bientôt paraître et qui sera intitulée « *Le Dieu de l'Évangile et le Dieu de la Loi* »

Un travail qu'il a publié, il y a assez longtemps déjà, dans les *Texte und Untersuchungen* de Harnack [1], lui a donné l'occasion de reconnaître le rôle que l'antinomisme avait joué dans la genèse de la pensée marcionite et a attiré son attention sur le problème des rapports de la Loi avec l'Évangile. Frappé de l'importance de ce problème et constatant qu'il a été jusqu'ici assez négligé, il s'est proposé de l'étudier. Il est incontestable que le problème dont M. Bill a voulu faire l'objet de ses réflexions et de ses recherches a une importance capitale et que sa solution serait de nature à éclairer divers aspects du christianisme primitif. La question n'a pas passé complètement inaperçue mais on l'a, en général, traitée un peu trop rapidement, en envisageant surtout et presque exclusivement l'abrogation de la Loi mosaïque telle qu'elle a été réalisée en fait et en théorie par l'apôtre Paul. Mais cette abrogation, dont il n'est nullement question de contester l'importance pour le développement interne et externe du christianisme, n'épuise aucunement la question de la Loi et de ses rapports avec l'Évangile. Paul, qui a le sentiment très net de ne pas être sous la loi (ὑπὸ νόμον), repousse avec une grande énergie l'idée qu'il pourrait être un ἄνομος θεοῦ ; il se dit ἔννομος χριστοῦ (*I Cor.*, 9, 20-21). Il admet donc qu'une loi — mais une loi qui est autre chose que la loi rituelle juive — est un élément essentiel du christianisme. Un peu plus tard le rédacteur du premier évangile, en disposant une série de *Logia* en un discours programme, le Sermon sur la Montagne, a eu manifestement le sentiment que Jésus avait apporté au monde la législation d'une économie nouvelle. Ce que dit Jésus, pour Mathieu, c'est autre chose que ce qui a été dit aux anciens, mais, comme l'enseignement de Moïse, cela comporte des commandements auxquels il faut obéir.

M. Bill a donc un sentiment très juste quand il affirme l'importance du problème de la loi et de l'antinomisme dans le chritianisme primitif ; et nous sonhaitons qu'après avoir ainsi posé le problème, il nous en donne la solution ou — car c'est peut-être là trop espérer dans un domaine où, à peu près tout reste à faire — qu'il apporte à son étude une utile contribution et qu'il réussisse à attirer sur lui l'attention des historiens.

---

1. *Zur Erklärung und Textkritik des ersten Buches Tertullians adversus Marcionem T. U. XXXVIII, 2. (1912)*

Avant d'aborder directement cette question, M. Bill a cru devoir ouvrir une enquête préalable sur le rôle de la notion de Loi dans la philosophie antique, et c'est à cette enquête qu'est consacré la consciencieux essai qu'il vient de publier.

Est-il nécessaire, voire opportun d'entreprendre cette étude préliminaire ? Cela n'est pas absolument certain car la loi pourrait bien ne pas avoir été, pour les philosophes antiques, exactement la même chose que pour les premiers chrétiens, dont la pensée sur ce point a ses racines dans l'Ancien Testament plus qu'en Grèce. Ce seraient donc deux études préliminaires qu'il aurait fallu faire, et peut-être eût-il été mieux de n'en faire aucune. Il y aurait eu avantage, nous semble-t-il, à se placer directement *in medias res*, à pénétrer directement au cœur du problème, quitte a en éclairer ensuite quelques aspects par des comparaisons faites avec les théories de la philosophie antique. Mais nous aurions mauvaise grâce à chicaner M. Bill sur ce point et à lui reprocher ce qui, à tout prendre, ne serait qu'un excès de conscience et le souci de ne pas s'avancer sur un terrain dont les alentours n'auraient pas été soigneusement explorés.

Envisager un problème à travers un développement de plusieurs siècles et dans des écoles assez diverses est un moyen de faire une coupe à travers les diverses couches de la philosophie, ou, si l'on préfère, un rapide voyage d'exploration. Le livre de M. Bill montre que cette manière de faire présente un réel intérêt. Il dénote des lectures étendues et un réel talent d'exposition ; mais, par sa nature même une étude comme la sienne est menacée par deux dangers auxquels il ne nous paraît pas que M. Bill a toujours su échapper. D'un côté elle risque d'être une exploration à vol d'oiseau c'est-à-dire de rester superficielle. D'un autre côté, dans une telle étude, on risque de chercher à comprendre certains systèmes d'un point de vue qui n'est pas celui duquel ils ont été conçus et de demander à certains philosophes des réponses à des questions qu'ils ne se sont pas posées.

Quoi qu'il en soit, une fois admise la manière dont M. Bill a posé le problème, il n'est que juste de reconnaître qu'il l'a étudié avec une grande conscience et qu'il a réussi à l'exposer avec clarté. La solidité de ses connaissances et la sûreté de sa méthode font bien augurer de la suite de son travail.

Maurice Goguel.

Vittorio Bertoldi : 1° *Gava e derivati nel l'idronimia tirrena* (Estr. da Studi Etruschi III 293-320) ; 2° *Sprachliches u. Kulturhistorisches üb. die Eibe u. den Faulbaum* (Extr. de Wörter u. Sachen NI, 1928, 145-161) ; 3° *Compositi gallo-romani di* albus *ricalcati su sinonimi gallici*? (Festschr. Ed. Weschssler, pp. 278-284).

Ces trois études parues récemment dans des publications diverses méritent d'être signalées aux lecteurs de la Revue de Philologie, à la fois pour la méthode qui les inspire et pour les résultats qu'elles apportent. M. V. Bertoldi s'est spécialisé dans l'étude du vocabulaire des langues romanes, et particulièrement dans l'étymologie de noms de plantes et d'arbres[1], comme aussi dans la toponomastique. Il n'y a pas d'études plus

1. Cf. sa précédente étude : *Parole e idee* ; *Monaci e popolo* ; *Calques linguistiques e etimologie popolari ;* Paris, Champion, 1927.

délicates, et souvent plus décevantes, en raison des qualités contradictoires qu'elles exigent, une vaste érudition, un esprit qui ne répugne pas à l'hypothèse, une critique rigoureuse des matériaux utilisés. Les noms de plantes et d'arbres, les noms de lieux, sont le plus souvent de forme populaire; sans étymologie connue, sans sens apparent bien précis, ils sont soumis à des déformations de tout genre, faux rapprochements, étymologies par à-peu-près, etc. On est étonné de voir avec quelle prudence avisée, quel solide esprit critique, joint à une érudition sans défaut et à un don de combinaison vraiment prodigieux, M. Bertoldi manie ses documents délicats, difficiles à rassembler comme à interpréter. Les conclusions qu'il en tire dépassent singulièrement le domaine des langues romanes. A propos du nom qui apparaît dans le français du sud-ouest sous la forme *gave* (g. de Pau, g. d'Oloron, etc.), il montre par une comparaison irréfutable que c'est là une dénomination qui s'étend des Alpes et de l'Apennin jusqu'aux Pyrénées, et que nous avons affaire à un mot appartenant au substrat préindoeuropéen d'une région qui va de l'Italie à l'Espagne en passant par la Gaule[1]. Ainsi se révèle une unité linguistique antérieure à l'unité italo-celtique. Les autres recherches de M. Bertoldi élargissent et éclairent notre connaissance du vocabulaire gaulois dont elles précisent le rôle et l'influence dans la constitution du vocabulaire roman. Quiconque s'intéresse aux recherches concernant l'étymologie et la sémantique se doit de connaître les études de M. V. Bertoldi; il y trouvera un enseignement et une leçon.

A. Ernout.

Henry W. Prescott, *The Development of Virgil's Art.* The University of Chicago Press [1927], 1 vol. in 8° de 490 p.

Il nous est venu d'Amérique, au cours de ces dernières années, un certain nombre de livres sur Virgile, dont on pouvait ne pas admettre toutes les conclusions, mais qu'on lisait toujours avec plaisir. Sans doute est-ce le privilège des grands poètes de donner sans cesse un agrément nouveau aux volumes que, dans les siècles, les philologues ne cessent de leur consacrer. C'est dire le charme que l'on éprouve encore à la lecture de cet ouvrage. L'auteur n'a pas songé à s'embarrasser de notes, de bibliographies, de discussions pédantesques : il a voulu simplement faire une œuvre de vulgarisation et donner à un public lettré les moyens de comprendre les poèmes virgiliens. Cela ne veut pas dire que nous ayons là une œuvre écrite au courant de la plume : M. Prescott a certainement derrière lui une copieuse documentation dont il ne lui plaît pas de faire étalage. Il a jugé utile d'écrire un livre alerte et lisible sur le développement de l'art de Virgile : il a eu raison et il y a réussi.

Après avoir indiqué brièvement quelle hérédité littéraire pesait sur les épaules du poète il aborde dans un long et intéressant chapitre la question des essais de jeunesse. Sur ce point il se sépare avec quelque regret des érudits américains qui, à la suite de Vollmer, tiennent volontiers pour l'authenticité intégrale de l'*Appendix Vergiliana*, et, parmi tous ces petits poèmes, il n'est guère disposé à admettre la paternité virgilienne que du

1. Cf. du même auteur *Residui nel Lessico pireneo-alpino*, dans Rev. de Linguist. romane, III, 263-283.

Culex, du *Catalepton* (partiellement, semble-t-il), et peut-être des *Dirae*. Pour le reste, il y verrait des œuvres d'auteurs divers qui représenteraient assez bien les tendances de la poésie romaine, marquée de l'empreinte catullienne, entre 52 et 42. On peut être d'un avis différent, mais on aimera l'esprit d'indépendance de M. Prescott à l'endroit des théories courantes et l'on prendra plaisir à l'interprétation de ces poésies dont il a su donner de vivantes analyses et de courts fragments.

Une quarantaine de pages sont consacrées à l'étude des *Bucoliques* où revivent les protecteurs du poète, Asinius Pollion, Alfenus Varus, C. Gallus. Chaque pièce est examinée tour à tour, mais les préférences de l'auteur vont aux églogues 9, 1 et 4 qu'il oppose, avec quelque raison, au reste et dont il met en relief la personnalité plus vigoureuse.

On regrette un peu que les *Géorgiques* soient presque sacrifiées entre ce chapitre réservé aux *Églogues* et la longue étude qui suit consacrée à l'*Enéide*. Cependant il y a toujours à glaner chez M. Prescott et on l'écoute bien volontiers quand il nous montre le sentiment patriotique, presque absent des premières œuvres, s'épanouissant peu à peu dans les *Géorgiques*, ou quand il interprète l'épisode d'Aristée par ce besoin invincible du poète de s'élever au-dessus des réalités rustiques et des bêtes, vers la peinture des âmes humaines.

Dans tout le reste du livre, l'auteur traite de Virgile poète national. On trouvera là des pages excellentes de mise au point sur la régénération morale et sociale d'où est sortie l'*Enéide*, sur la légende d'Enée avant Virgile, sur l'imitation qu'il a faite d'Homère ou d'Apollonios de Rhodes. Qu'il ait imité la descente aux Enfers ou le naufrage d'Ulysse, le duel d'Hector et d'Achille, la lutte près des vaisseaux ou l'expédition de Diomède et d'Ulysse, Virgile, constate avec raison M. Prescott, a toujours marqué ses emprunts d'un art très personnel, donné plus de cohérence au récit, accusé la progression de l'action et du pathétique. Avec l'auteur nous nous attardons complaisamment à la descente aux Enfers et au chapitre qui suit, où il expose les croyances relatives à l'au-delà d'après l'imagination populaire et les spéculations des philosophes.

Bon livre au total, solide, intelligent, sympathique à Virgile qu'il aide à comprendre et à mieux aimer.

E. Galletier.

Tenney Frank, *Catullus and Horace*, two poets in their environment. New-York, Holt and C° [1928], 1 vol. in-8° de 291 pages.

On peut se demander pourquoi l'auteur a réuni dans un seul volume ces deux portraits de Catulle et d'Horace. Est-ce à cause de certaine ressemblance et de leur bel amour pour les rythmes grecs, et parce qu'Horace, au total, a, beaucoup plus qu'il ne veut en convenir, suivi les traces de son prédécesseur ? Est-ce par goût des oppositions entre l'alexandrinisme de Catulle et l'art d'Horace, fait de bon sens romain et de sage imitation ? Est-ce parce que l'auteur croit voir une même tendance politique chez Catulle et ses amis, si longtemps dressés contre l'autocratie césarienne, et chez Horace, dont il me semble exagérer quelque peu la foi républicaine ? On chercherait vainement une réponse à ces questions dans une préface ou dans une conclusion générale.

Prenons donc le livre tel qu'il est et constatons qu'une première partie est consacrée à Catulle (p. 3 à 114), qu'un bref chapitre de transition (115

à 132) évoque les années de guerre civile, le pouvoir grandissant de César, l'éclipse des *neoteroi* égarés dans l'opposition, qu'Horace enfin est étudié dans la seconde partie du livre, composée comme la première de cinq chapitres (133 à 277). Un livre de M. Tenney Frank n'est jamais ennuyeux : on peut souvent contester la valeur de ses conclusions, mais on ne saurait lui dénier d'agréables qualités d'exposition, et une habileté extrême à reconstituer les milieux géographiques ou sociaux où se déroule la vie de ses héros. On ne saurait non plus méconnaître, avec une information très étendue, une connaissance minutieuse et personnelle des textes ainsi qu'un véritable sens littéraire.

Il y a donc dans cet ouvrage des pages jolies et justes sur le milieu provincial où naquit Catulle, sur la société romaine où le jeune homme se lia d'amitié avec Veranius, Fabullus, Calvus, Hortensius, Asinius Pollio, sur ce que l'auteur appelle « le cercle de Catulle ». On n'aimera pas moins dans la seconde partie les pages consacrées à Venouse et au domaine de la Sabine, où l'auteur semble s'attarder volontiers et prendre quelque plaisir à rechercher l'emplacement de la fontaine Bandusie. Sans être neuf de tout point, tout cela nous donne l'impression de l'aisance et de la vie.

Mais il y a bien, dans le détail des choses, quelques restrictions à faire. Les hypothèses et les affirmations hasardeuses ne sont pas pour faire peur à M. Tenney Frank, si elles nous imposent à nous quelque défiance. Pour expliquer les rapports que Catulle aura en 62, à son arrivée dans la capitale, avec la haute société romaine, il imagine que Caecilius Metellus, le mari de Claudia, gouverneur de la Cisalpine, fut reçu chez le père du poète et lui donna des lettres d'introduction auprès de ses amis et même auprès de sa femme. Et c'est un peu une biographie romancée que ce chapitre où l'auteur essaie de retracer les étapes de ce douloureux amour : il nous représente Catulle comme un tout petit provincial, ébloui par « la princesse lointaine » qu'était pour lui cette femme de consulaire... On a peine à voir en lui un amoureux transi. S'agit-il de marquer l'influence de l'œuvre de Catulle ? A l'issue d'une bonne étude sur les *Noces de Thétis et de Pélée*, M. Tenney Frank affirme sans ambage que le poème a servi de modèle à Virgile quand il composa le *Ciris* (p. 112) et quelques pages plus loin (p. 130), il précisera les dates de composition de cette œuvre (48/47-42) et comptera même parmi les authentiques productions de la jeunesse virgilienne et le *Culex* et le *Catalepton*. Je sais bien que la discussion reste ouverte sur ces poèmes et quelques autres encore, et qu'elle n'est pas près de se clore. Mais on aimerait tout de même mieux des affirmations teintées d'un léger scepticisme. Il y aurait bien à dire aussi sur les convictions républicaines que nous voyons prêter à Horace longtemps encore après Philippes, sur sa présence à Actium, aux côtés de Mécène, sur la date et l'interprétation de l'épode 7, où le vers 35 est expliqué sans embarras dans le sens le plus favorable à la thèse de l'auteur.

Il n'en reste pas moins que nous avons là un bon livre, qui force à réfléchir et à discuter avec lui, même pour le contredire, qu'il faut lire avec prudence, mais qu'on ne consultera jamais sans profit.

E. Galletier.

N. Terzaghi, *Virgilio ed Enea*. Palerme, Sandron, 1928, 1 vol. in-8°, 192 p.

Cette attachante étude est issue d'un cours professé par l'auteur en 1925-1926, où il s'était efforcé de résoudre l'intéressant problème non seu-

lement d'art et de technique, mais de psychologie et d'histoire que pose le quatrième livre de l'*Énéide*. La critique, en effet, n'a pas été très indulgente pour le héros à qui les destins ont assuré de si hautes destinées, mais qui parfois, parmi les hommes et surtout devant Didon, fait si piètre figure. A son tour, M. Terzaghi a repris la question et s'est proposé de nous expliquer les raisons de ce contraste choquant.

Il consacre quelques pages de fine analyse à l'amour de Didon et d'Énée, à la passion de la reine dont les sens ont d'abord été émus, à l'âme du héros qui accueille volontiers une aventure profitable à ses compagnons, mais qui ne se sent pas lié envers la reine d'une façon durable, et ne prévoit pas de graves conséquences sentimentales. Aussi l'amoureux n'a-t-il rien à répondre à Mercure qui, au nom de Jupiter, lui donne l'ordre du départ, pas plus qu'il ne trouve de réponse aux fureurs passionnées de Didon. Sans doute fallait-il, pour obéir à une tradition littéraire fondée peut-être par Névius ou antérieure à lui, et pour justifier historiquement les guerres puniques, qu'il survînt entre les amants une rupture tragique et qu'Énée jouât un rôle ingrat. Sa seule excuse est qu'il obéit aux dieux.

Est-il donc et mérite-t-il vraiment d'être appelé *pius Æneas?* Ceci encore est une épithète traditionnelle, mais M. Terzaghi aime bien voir ce que dissimulent les mots. Dans un second et minutieux chapitre, il relève les adjectifs différents que le poète a accolés au nom d'Énée et il constate que Virgile lui donne plus souvent le nom de *pater* que celui de *pius*. Et encore dans les vers où cette dernière qualité est attribuée au héros, il n'a pas de peine à montrer que dans presque la moitié des cas, le mot est là pour des nécessités métriques ou techniques, qu'ailleurs seulement elle a une véritable valeur psychologique. En somme, le héros de l'*Enéide* serait *pius* par une sorte de convention littéraire, comme Ulysse dans l'Odyssée est, par définition, πολύμητις : en fait, il souffre d'une contradiction qui fait de lui un homme soumis à la volonté des dieux et qui lui accorde aussi une piété toute superficielle sans grand rapport avec ses actes.

Il semble donc que Virgile ait été gêné dans ses conceptions. M. Terzaghi qui croit à l'épicurisme de Virgile et à l'influence de son maître Siron (p. 152), nous montrera donc, dans le troisième et dernier chapitre du livre, l'auteur cédant aux nécessités politiques et religieuses qui, à partir de 28, vont peser sur tous les poètes contemporains, Horace, Tibulle, Properce et un peu plus tard Ovide, et faisant de son héros *pius Æneas* pour plaire à celui qui voulait rendre la vie aux cérémonies du vieux culte romain, *pater Æneas* pour affirmer sa lointaine parenté avec celui que Rome avait acclamé *pater patriae*.

M. Terzaghi ne se fait donc pas d'illusions sur les faiblesses, les incohérences du rôle d'Énée, mais c'est Auguste qu'il en rend responsable. Et Virgile a si bien senti les défauts de son protagoniste que sa dernière volonté fut qu'on brûlât son poème. Telle est l'interprétation très personnelle que notre auteur donne du texte bien connu. Si excessive qu'elle soit, félicitons M. Terzaghi de nous avoir donné un livre si fouillé et si agréable sur le caractère d'Énée et ses tragiques amours.

E. Galletier.

DERNIERS OUVRAGES REÇUS

H.H. von der Osten, *Explorations in Hittite Asia Minor* (The Oriental Inst. of the Un. of Chicago; Or. Inst. Com. n° 6); 153 pp. in-8°; The University of Chicago Press, Chicago.

Aldo Neppi modona, *L'efebo del Mus. Metrop. di New-York, etc.*, extr. de Historia, juillet-septembre 1929, 3; pp. 429-463.

Wilhelm Schmid, *Untersuchungen z. gefesseltem Prometheus* (Tübinger Beitr. z. Altertumswiss. IX[e] H.); 116 pp. in-8°; Stuttgart, Kohlhammer, 1929. Pr. 7 M. 50.

K. Mras, *Ein Fund bei Eusebius*; extr. des Wiener Studien, XLVII B. 1929, pp. 39-42.

Hendrik Bolkestein, *Theophrastos' Charakter der Deisidaimonia* (Religionsgesch. Versuche u. Vorarbeiten XXI, 2); 81 pp. in-8°. Giessen, Topelmann, 1929. Pr. 6 M.

Georgina Buckler, *Anna Commena*, a Study; 558 pp. in-8°; Oxford University Press, Londres, Humphrey Milford, 1929. Prix 25 sh.

H. Sjögren, *M. Tulli Ciceronis ad Atticum Epistularum* libri XVI, rec. H. Sjögren; fasc. I, livres I-IV; fasc. II, livres V-VIII; xxviii-198 et 199 pp. in-8°; Göteborg, Eranos' Förlag, 1926 et 1929. Pr. 4 Kr. 25 et 6 Kr. 50.

Ragnar Ullmann, *Études sur le style des discours de Tite Live* (Publ. de l'Acad. des Sciences d'Oslo, Hist.-Filos. Kl. 1928, 3); 130 pp. in-4°; Oslo, Jacob Dybwad, 1929. Pr. 8 Kr. 50.

Platon, *Le Banquet* (Tome IV, 2[e] partie des œuvres complètes), texte établi et trad. par L. Robin; cxxi+92 pp. doubles in-8°; Paris, Les Belles Lettres 1929. Pr. 25 fr.

Raymond Klibansky, *Ein Proklos-Fund u. seine Bedeutung* (Sitzb. d. Heidelberger Ak. d. W., Phil.-Hist. Kl., 1928-9, 5° Abt.). 41 pp. in-8°; Heidelberg, C. Winter's Universitätsbuchh.; 1929. Pr. 2 M. 40.

Alfred Feldmann, *Zum Aufbau der Geschichtserzählung bei Polybius*; 92 pp. in-8°; Bern, E. Flück et C[ie], 1929.

A.C. Juret, *La phonétique latine*; 69 pp. gr. in-8°; Public. de la Fac. des Lettres de l'Un. de Strasbourg, Paris, Les Belles Lettres 1929. Pr. 8 fr.

L.A. Constans, *Guide illustré des campagnes de César en Gaule*; 132 pp. in-8° + 8 planches et 1 carte. Paris, Les Belles Lettres, 1929. Pr. 15 fr.

Cicéron, *Discours*, tome VII; Pour M. Fonteius; Pour A. Cécina; Sur les pouvoirs de Pompée; texte établi et trad. par A. Boulanger; 194 pp. doubles in-8°; Paris, Les Belles Lettres, 1929. Pr. 20 fr.

Horace, Tome I; *Odes et Epodes*, texte établi et trad. par F. Villeneuve; lxxxiii + 231 pp. doubles in-8°; Paris, Les Belles Lettres 1927 (sic). Pr. 35 fr.

Tertullien, *Apologétique*; texte établi et trad. par J. P. Waltzing avec la

collaboration de A. Severyns; LXX + 108 pp. doubles; + un index (pp. 109-115); Paris, Les Belles Lettres 1929. Pr. 20 fr.

RUDOLF HELM, *Hieronymus' Zusätze in Eusebius Chronik u. ihr Wert f. d. Literaturgesch.*; 98 pp. in-8°; Leipzig, Dieterich'she Verlagsbuchh., 1929. Pr. br. 7 M. 50, rel. 9 M.

TERTULLIEN *Apologeticum*, rec. Dr. Sixtus Colombo; XXIII-118 pp, in-8°; Turin, Paravia. Pr. 9 L. 50.

ROMAN BRITAIN (*Map of*) publish. by the Ordnance Survey, Southampton, 2e ed., 1929. Pr. 5 sh.

EUNICE BURR STEBBINS, *The dolphin in the literature and art of Grece and Rome*; 135 pp. in-8°; The George Banta Publ. Cy, Menasha, Wisconsin, 1929.

HERBERT NEWEL COUCH, *The treasuries of the Greeks and Romans*; 111 pp. in-8°; The George Banta Publ. Cy, Menasha, Wisconsin, 1929.

FRANZ JOSEF BRECHT, *Platon u. der George Kreis*; XI-84 pp. in-8°; Leipzig, Dieterich'she Verlagsbuchh., 1929. Pr. br. 4 M., rel. 5 M. 50.

TROELS LUND, *Himmelsbild u. Weltanschauung i. Wandel d. Zeiten*, übers. v. Leo Bloch; Leipzig, Teubner, 1929; V-276 pp. in-8°. Pr. 8 M.

WALTHER KRANZ, *Platon im Gymnasium*; Wolfgang Schadewalt, Sophokles, Aias u. Antigone; Alfr. Körte, Neuere Forschungen a. d. Gebiet d. gr. Metrik (Neue Wege zur Antike VIII); IV-117 pp. in-8°; Leipzig, Teubner, 1929.

FRIEDR. CRUSIUS, *Römische Metrik*; VIII--163 pp. in-8°; München, M. Hueber, 1929. Pr. br. 4 M. 60; rel. 6 M. 20.

J.T. ALLARDICE, *Syntax of Terence* (Saint-Andrews Univ. Publicat. XXVII); 152 pp. in-8°; Londres, Humphrey Milford, 1929. Pr. 3 $ 6.

M. TULLI CICERONIS, *ad. Q. fratrem Epistul. libri III* rec. H.J. SJÖGREN 109 pp. in-8°; — *ad M. Brutum et M. Bruti ad M. Tullium Ciceronem epist. lib. nonus*; rec. H. SJÖGREN; 60 pp, in-8°; Göteborg, Eranos' Förlag et Leipzig, O. Harrassowitz 1910 et 1911. Pr. 1 Kr. 50 et 2 Kr. 25.

GEORGE CONVERSE FISKE and MARY A. GRANT, *Cicero's de Oratore and Horace's Ars poetica* (Univ. of Wisconsin St. i. Language a. Liter., n. 27) 151 pp. in-8°; Madison 1929.

FR. HALKIN S.I., *Les vies grecques de S. Pachôme* (Extr. des Anal. Bollandiana XLVII, 3-4 pp. 376-388); Bruxelles, Soc. des Bollandistes et Paris, A. Picard, 1929.

P. COUSSIN, *La nudité guerrière des Gaulois* (Extr. des Ann. de la Fac. des Lettres d'Aix pp. 1-25); Aix-en-Provence, P. Roubaud, 1929.

B.E. PERRY, *On Apuleius Metamorphoses I 14-17* (Extr. de Classical Philology, XXIV, 4, Oct. 1929, pp. 394-400).

MNEMOSYNE, *Nova Series*, vol. LVII pp. I et II, 234 pp. in-8°; Leyde, E. J. Brill, 1929.

EURIPIDES, *Alkestis* erkl. v. Leo WEBER; 168 pp. in-8°; Leipzig, Teubner 1930. Pr. br. 8 M., rel. 10 M.

THEOPHRASTUS, *Metaphysics*, with transl. comment. a. introd. by W.D. Ros and F.H. Fobes; XXXII-87 pp. in-8°; Oxford, Clarendon Press, 1929. Pr. 7 sh. 6.

MAXIMILIAN ADLER, *Studien zu Philon von Alexandreia*; 101 pp. in-8°; Breslau, M. et H. Marcus, 1929. Pr. 6 M.

VARRO, *Rerum rusticarum libri III*, éd. G. Goetz; XXIV-162 pp. in-8°; Leipzig, Teubner, 1929. Pr. br. 4 M. 60, rel. 5 M. 60.

M. TULLIUS CICERO, *De officiis*. éd. C. Atzert, *De uirtutibus*, éd. O. Plasberg,

XXXIV-186 pp. in-8°; Leipzig, Teubner, 1929. Pr. br. 4 M., rel. 4 M. 80.

M. Tullius Cicero, *De republica ed*, K. Ziegler; XXV-147 pp. in-8°; Berlin, Teubner 1929. Pr. br. 3 M., rel. 3 M. 80.

C. Valerius Catullus, hrsg. u. erkl. v. Wilh. Kroll, 2e éd.; XII-299 pp. in-8°; Leipzig, Teubner, 1929. Pr. br. 5 M. 80; rel. 6 M. 80.

Genn. Aspreno Rocco, *Carmi latini editi ed inediti*; LVI-372 pp. in-8°; Milan, Soc. editrice Dante Alighieri: 1929-VII. Pr. 25 L.

Daniel Völter, *Glozel*; X-228 pp. in-8° + 7 planches; Strasbourg, 1929, J.H. Ed. Heitz. Pr. 14 M.

Wiener Studien, *XLVII Band*, 1929; 184 pp. in-8°; Wien, O. Höfels, 1929.

A.S. Arbanitopoulo, *He pros eudoxian odos tes archaiologikes epistemes kai uperesias tes Hellados;* 46 pp: in-8°; Athènes, Hélias N. Dikaios, 1929.

Polemôn, *Revue trimestrielle d'archéologie*, dirigée par A.S. Arbanitopoulo; tome I, 1929; nos 1 et 2; 128 pp. in-8°; Athènes, Imprimerie Hestia, 1929. Prix de l'abonnement 100 fr. frç.

P.S. Breuning, *De hymnorum homericorum memoria*; 130 pp. in-8° + 3 planches; Utrecht, A. Oosthoek et Cie, 1929.

Wolf Aly, *Formprobleme d. frühen griechischen Prosa* (Philologus, Supplb. XXI. H. 3); 180 pp. in-8°; Leipzig, Dieterich'sche Verlagsbuchh., 1929. Prix 12 mk., rel. 14 mk.

Joseph Souilhé et G. Cruchon, *Aristote, L'éthique Nicomachéenne*, t. I et II trad. et comment. (Arch. de philos., v. VII, c. 1); V-248 pp. in-8°, Paris, G. Beauchesne, 1929.

P.O. Kristeller, *Der Begriff der Seele i. d. Ethik des Plotin* (Heidelberger Abh. z. Philos. u. itr. Gesch. hsg. v. E. Hoffmann u. H. Rickert: 19), VII-109 pp. in-8°; Tübingen, mohr (Siebeck) 1929. Pr. 6 mk.

Alexander Turyn, *De Aelii Aristidis codice Varsoviensi* (Arch. filologiczne N2 9); 78 pp. in-8° et 5 pl.; Cracovie, Gebethner et Wolff, 1929. Pr. 6 zloty.

Sir J.G. Frazer et A.W. van Buren, *Graecia antiqua, Maps and plans to illustr. Pausanias description of Greece*; 161 pp. in-8° et 58 cartes et plans; Londres, Macmillan, 1930. Pr. 25 sh.

R. Eisler, *Iesous basileus ou basileusas;* Lief. 19 pp. 769-884; Heidelberg, Winter 1930. Pr. 8 m. 50.

Erwin R. Goodenough, *The jurisprudence of the jewish courts in Egypt;* 268 pp. in-8°; Yale University Press, New Haven, Connecticut, 1929. Pr. 13 sh. 6.

Putnam Fennell Jones, *A concordance to the Historic ecclesiastica of Bede;* 585 pp. gr. in-8°; The medieval Acad. of America, Cambridge, Mass. 1929.

J.T. Allardice, *Syntax of Terence* (St Andrews University Public. N° XXVII); 152 pp. in-8°; Oxford Univ. Press. Humphrey Milford, 1929. Pr. 3 sh. 6.

Horace, *Arte poetica di Orazio*, Introduz. e commento di Aug. Rostagni CXII-132 pp. in-8°; Torino, Chiantore 1930. Pr. 28 l.

Sénèque, *Questions naturelles*, Texte établi et traduit par P. Oltramare; tome I livres I-III; tome II livres IV-VII; XXXVI + 336 pp. doubles + des appendices pp. 337-353. Paris, Les Belles Lettres, 1930.

A.M. Guillemin, *Pline et la vie littéraire de son temps* (Collection d'études latines publiée par la Soc. des études latines, N° IV): 157 pp. in-8°; Paris, Les Belles Lettres, 1929.

Sxmbolae Osloenses, *Fasc. VIII;* Oslo, Some et Cie; 1929.

Mitteilungen des Vereines Klassischer Philologen in Wien; VI Iahrgang.

Mnemosyne *Nova Series*, Vol. LVII, Pars III et IV; Leyde, Brill 1929.

Hésiode, *Hesiodi Theogonia*, rec. F. Jacoby, 212 pp. in-8°; Berlin, Weidmann, 1930. Pr. 9 M. br.; 11 M. rel.

Ménandre, *Menandri reliquiae*, ed. C. Jensen; LXXVI-184 pp. in-8°; Berlin, Weidmann, 1929. Pr. 9 M. br.; 11 M. rel.

Werner Peek, *Der Isishymnus von Andros* u. verwandte Texte, erkl. v. W. Peek; VI-159 pp. in-8°: Berlin, Weidmann 1930. Pr. 9 M. br.: 11 M. rel.

Heinr. Otto, *Neue Beiträge z. aristotelischen Begriffsbestimmung d. Tragödie;* 78 pp. in-8°; Berlin, Weidmann 1930. Pr. 3 M. br.; 4 M. rel.

F. Frhr. Hiller v. Gaertringen u. C. Klaffenbach, *Wilamowitz-Bibliographie*; 1868 bis 1929; 100 pp. in-8°; Berlin, Weidmann. 22. XII. 1929, Pr. 5 M.

Epicure. *Epicuri et Epicureorum scripta in Herculanensibus papyris seruata* edd. Ach. Vogliano; 159 pp. in-8° + 2 planches; Berlin, Weidmann, 1928. Pr. 14 M.

Hermann Dessau, *Geschichte d. römischen Kaiserzeit*; IIr Bd 2e Abt. Die Länder u. Völker des Reiches im ersten Iahrh. d. Kaiserzeit; pp. 401-844 in-8°; Berlin, Weidmann, 1930. Pr. 18 M. br.; 20 M. rel.

Johannes Kromayer, *Antike Schlachtfelder*, IVr Bd 3e Lief.; pp. 327-446 in-8°; Berlin, Weidmann, 1929. Pr. 4 M. 50.

S. Stella, *Claudio Claudiano Il ratto di Proserpina* (Extr. de Atene e Roma, N. S. X, 1929, pp. 120-128).

Xénophon, *Hellenica*, éd. C. Hude; ed. mai, x-343 pp. in-12; Leipzig, Teubner, 1930. Pr. 6 M.80 br., 8 M. rel.

Denys d'Halicarnasse, *Dionysius Halicarnaseus*, vol. VI. Opuscula, edd. H. Usener, L. Radermacher, vol. II, 2; XXIX-389-420 pp. in-8°; Leipzig, Teubner, 1930. Pr. 3 M.60 rel.

Plaute, *Plautus Menaechmi*, rec. Brix-Niemeyer-Conrad; 104 pp. in-8°; Leipzig, Teubner, 1930. Pr. 3 M. 20 br.; 3 M. 80 rel.

D. Hans Haas, *Bilderatlas z. Religionsgeschischte*, 15e L., Die Religion des Mithra, 23 pl. et 18 p. de texte de D. Dr. J. Leipoldt; 16e L., Mexikanische Religion; 21 pl. et 17 p. de texte de Dr. K. Th. Preuss; Leipzig, Deitchert, 1930. Pr. de chaque fascicule 6 M. 80.

G. Musset, *Glossaire des patois et des parlers de l'Aunis et de la Saintonge*; tome I, XII-541 pp. in-8°, La Rochelle, Masson, 1929. Pr. 30 fr.

Ovide, *Publii Ovidii Nasonis Fastorum* libri VI ed. with a translation and commentary by sir James G. Frazer; 5 vol. in-8° avec planches et cartes, d'environ 350 pp. chacun; Londres, Macmillan, 1929. Pr. £ 6/6 net.

G. de Benedetti, *L' esilio di Cicerone e la sua importanza storico-politica* (Extr. de Historia 1929, nos 2.3.4); 92 pp. in-4°; Milan, Tip. Popolo d'Italia 1929.

Sophocle, *Edipo a Coloneo*, a cura di M. Untersteiner; LXXVI-435 pp. in-8°; Turin, Societa editrice internazionale, 1930. Pr. L. 25.

Aug. Diès, Ch. H., *Platon*, 221 pp. in-8°; Paris, E. Flammarion, 1930. Pr. 12 fr.

G.C. Field, *Plato and his contemporaries*, XI-242 pp. in-8°; Londres, Methuen et Co, 1930. Pr. Sh. 12/6.

Paul Thielscher, *Unser Wissen um Jesus*, tome I, 442 pp. in-8°; Gotha, Leopold Klotz Verl. Pr. RM. 12.

Lucian, *Dialogi meretricum*. in us. schol. ed. Car. Mras; 55 pp. in-8°; Berlin, W. de Gruyter, 1930. Pr. RM. 4.

Anonymi, *Logica et quadriuium*, cum scholiis antiquis ed. J. L. Heiberg (Kgl. Danske Vidensk. Selskab, Hist.-fil. Kl. Medd. XV, 1), XIX-144 pp. in-8°; Copenhague, Bianco-Lunos Bogtrykkeri, 1929. Pr. Kr. 9,50.

Emanuele Ciaceri, *Cicerone e i suoi tempi*, vol. II, Dal consolato alla morte; VI-420 pp. in-8°; Milan, Soc. ed. Dante Alighieri, 1930-VIII. Pr. L. 45.

William Linn Westermann, *Upon slavery in Ptolemaic Egypt*, 69 pp. in-4°; New-York, Columbia University Press, 1929. Pr. $ 3,75.

INFORMATION

La Revue de Philologie a reçu la note suivante qu'elle se fait un devoir d'insérer. L'exemple donné par MM. Feldmann et Siegfried mérite d'être suivi. Les philologues ne sont pas assez nombreux pour gaspiller leurs forces dans de doubles emplois, surtout quand il s'agit de travaux comme celui qui est ici annoncé.

Les soussignés ont l'intention de faire un *Index verborum* pour Polybe, et ils ont commencé déjà à y travailler. Afin d'éviter un double emploi, ils font part de leur projet et, au cas où ce travail serait déjà entrepris d'un autre côté, ils seraient très heureux d'en être avertis.

A. Feldmann,
Belpstrasse, 42, Berne (Suisse).

H. Siegfried,
Hofstrasse, 52, Zurich (Suisse).

Le Gérant : C. Klincksieck.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXX.

NOTES SUR LA COMPOSITION DES HELLÉNIQUES

(Deuxième article et fin).

*
* *

L'examen des événements qui font le sujet des Helléniques ne nous permet donc pas de supposer d'autre arrêt dans la rédaction des Helléniques que celui qui se place après la capitulation d'Athènes (II, 3,9). Le récit historique, tel que Xénophon a su le composer, permet-il d'autres conclusions ? Nous rencontrons ici une étude qui, par le soin avec lequel elle a été menée, mérite au moins d'être prise en considération : c'est celle que Breitenbach a placée en tête de sa bonne édition des deux premiers livres des Helléniques. Un examen minutieux a permis à Breitenbach de constater que dans ces deux premiers livres nombre de faits sont indiqués de façon très sommaire ; que d'autres sont passés sous silence, quoique, pour certains d'entre eux, la suite du récit les suppose connus ; enfin, que la forme analytique adoptée par Xénophon, à la suite de Thucydide, dans ces deux livres, est très imparfaite, que la division des années en deux parties, été et hiver, n'est souvent pas marquée, et que parfois même la mention du changement d'année est omise. Ces lacunes et ces négligences avaient déjà reçu plusieurs explications que Breitenbach examine, et repousse avec raison. Elles ne peuvent s'expliquer ni par un esprit de partialité favorable à Sparte, hostile à Athènes et en particulier aux démocrates athéniens, car nombre de faits sont également passés sous silence qui seraient défavorables à Athènes, favorables à Sparte ; — ni par le fait que Xénophon n'a pu raconter que les événements auxquels il a personnellement assisté ; — ni par l'hypothèse qu'il aurait simplement utilisé, sans les mettre au point, les matériaux que Thucydide avait rassemblés avant de mourir ; — ni que les Helléniques, telles que nous les possédons, ne sont qu'un abrégé de l'œuvre de Xénophon. Toutes ces théories éliminées, il ne reste plus à Breitenbach qu'à supposer que les deux premiers

livres des Helléniques sont un ouvrage inachevé. Et voici, d'après lui, comment les choses se seraient passées. Après la mort de Thucydide, vers 402, Xénophon aurait eu l'idée de terminer l'œuvre du grand historien ; il aurait rédigé de façon hâtive le récit des événements des années 411-404 ; son départ pour l'Asie ne lui aurait pas permis de perfectionner son travail ; revenu en Grèce, comme on sait, en 394, il aurait alors ajouté quelques traits à sa narration, l'aurait complétée par le récit des événements survenus entre 404-401 ; puis d'autres travaux, et tout d'abord la rédaction de l'Anabase, auraient détourné son attention, et ces deux premiers livres, jamais achevés, auraient été retrouvés après sa mort et placés indûment par les éditeurs en tête de l'histoire des années 400-362, composée une trentaine d'années plus tard.

La préface de Breitenbach vaut surtout par sa partie négative ; elle a le mérite de désencombrer la question de plusieurs hypothèses périmées, en particulier celle où Niebuhr présentait l'image un peu simpliste du « méchant Xénophon » qui, non content de prendre les armes contre sa patrie à Coronée, passait sous silence, par pure rancune, tous les faits favorables aux Athéniens. Mais il faut bien reconnaître que la théorie que Breitenbach a élevée sur les ruines de celles qui l'ont précédée ne vaut pas beaucoup mieux. Et d'abord, la date qu'on peut proposer pour la rédaction du début des Helléniques dépend naturellement de celle de la mort de Thucydide ; or, cette dernière date est inconnue. Comme il est certain que Thucydide a assisté à la capitulation d'Athènes et à la destruction des Longs-Murs [1], Breitenbach, comme Roquette d'ailleurs (et pour les mêmes raisons), se dépêche de faire mourir le grand historien dès 402, pour permettre à Xénophon, sans perdre un instant, de rédiger en hâte avant le printemps de 401 — date de son départ pour l'Asie — la partie des Helléniques qui va jusqu'à II, 3,9. Mais cette date de 402 ne repose sur rien, sur rien précisément que le désir de Roquette et de Breitenbach de se débarrasser le plus tôt possible de Thucydide ; par contre, il y a déjà longtemps [2] qu'on a fait remarquer que le ton sur lequel Thucydide parle du roi Archélaos de Macédoine (II, 100,2) semble indiquer que ce passage a été rédigé après 399, date de la mort de ce souverain. Et, si l'on admet ce *terminus post quem*, toute la théorie de Breitenbach s'écroule.

---

1. Cf. p. 124.
2. Cf. en dernier lieu Thucydide, éd. Classen-Steup[5], *Einleit.*, p. XIX.

De plus, Breitenbach reconnaît lui-même que dans les deux premiers livres des Helléniques certaines parties n'ont pu être rédigées avant le départ de Xénophon pour l'Asie. Cela est de toute évidence pour la narration des événements intérieurs d'Athènes (II, 3,11-4,43) ; comment supposer, en effet, que le récit d'une guerre civile qui n'a été terminée en fait que par le retour des oligarques d'Éleusis (401-400) ait été écrit avant le printemps de 401. Mais même parmi les événements qui se sont déroulés de 411 à 404, il en est un certain nombre, comme l'avait déjà remarqué Nitsche, dont Xénophon n'a pu être informé à Athènes ni pendant les hostilités, ni même, selon toute vraisemblance, avant son départ pour l'Asie [1]. Il n'est pas question ici des synchronismes entre les événements de Grèce et ceux de Sicile, qu'on rencontre à quatre reprises dans les deux premiers livres des Helléniques [2], et dont on ne peut guère douter qu'ils soient interpolés [3]. Mais dans d'autres passages, dont l'authenticité n'est pas douteuse, se trouvent mentionnés des faits qui ont eu pour théâtre l'armée et la flotte péloponnésienne, ou l'Empire Perse ; telles sont, entre autres, les circonstances qui ont accompagné le départ des stratèges syracusains (I, 1,27) ; la manière dont s'est défendu devant les Spartiates Anaxilaos de Byzance, accusé d'avoir livré sa ville aux Athéniens (I, 3,18) ; les démêlés du navarque Callicratidas avec Lysandre (I, 6,1-6) et son attitude vis-à-vis de Cyrus (*ib.*, 6-11) ; les incidents pittoresques de la révolte des soldats d'Etéonicos devant Chios (II, 1,1-6) ; le rappel de Cyrus auprès de Darius (II, 1,8-9) et le détail de ses négociations avec Lysandre (II, 1,10-15) [4]. Or, ces événements sont non seulement mentionnés, mais racontés avec des détails que Xénophon n'a pu connaître qu'à partir du moment où il a quitté Athènes et vécu en contact avec des militaires et des hommes d'État spartiates.

Breitenbach s'est bien rendu compte de ce défaut de sa théorie : c'est pour y remédier qu'il a imaginé que Xénophon, lors de son retour d'Asie en 394, et avant même d'entreprendre l'Anabase, avait ajouté à l'histoire des dernières années de la guerre du Péloponnèse, non seulement le récit des événements sur-

1. Nitsche, *Uber die Abfassung....* p. 33-35.
2. I, 1,37 ; I, 5,21 ; II, 2,24 ; II, 3,5.
3. Cf. en dernier lieu Beloch, *G.G.*, II², 2, p. 254 et suiv.
4. En laissant même de côté les négociations de l'année 406 entre les mêmes personnages (I, 5,2-7), dont on pourrait dire à la rigueur que le début en a été connu à Athènes par les députés athéniens envoyés à ce moment auprès de Tissapherne (8).

venus à Athènes entre 404 et 401, mais un certain nombre de précisions relatives aux années 411-404. On est dès lors en droit de se demander, puisque Xénophon a fait des additions à son récit, pourquoi il n'a pas du même coup comblé toutes les lacunes relevées minutieusement par Breitenbach ; et l'on aura grand' peine à accepter cette combinaison singulière où Xénophon aurait complété sans les compléter les deux premiers livres des Helléniques, comme pour exercer la sagacité des philologues futurs.

On voit les difficultés et les contradictions auxquelles se se heurte l'hypothèse de Breitenbach. C'est qu'elle repose sur une constatation, non pas inexacte, mais incomplète. Il est très vrai que l'examen révèle, dans les deux premiers livres des Helléniques, un grand nombre de « trous » ; mais on en relève tout autant dans les livres qui suivent. Il ne saurait être question de les énumérer tous ici [1] : on citera seulement quelques exemples caractéristiques. S'il est une série d'événements qui devaient être bien connus de Xénophon, c'est la suite des campagnes d'Agésilas en Asie, dans l'année 395, campagnes auxquelles Xénophon, très vraisemblablement, a assisté [2]. Or, nous pouvons maintenant confronter le récit qu'il en a donné avec celui qu'on trouve dans l'Anonyme d'Oxyrhynchos. La comparaison a été faite avec beaucoup de soin et d'intelligence par M. Dugas, aux conclusions duquel il suffit de renvoyer [3]. M. Dugas a constaté entre les deux narrations des divergences qui ne sont pas, en général, à l'avantage de Xénophon ; tant sur les mouvements d'Agésilas que sur la nature et le résultat des campagnes, on rencontre dans les Helléniques des indications « le plus souvent incomplètes et vagues, et quelquefois fausses ». Sans doute faut-il tenir compte du désir qu'avait Xénophon de présenter, dès ce moment, l'activité d'Agésilas sous un jour favorable, et de transformer en marches triomphales, inspirées par les plus nobles principes, des expéditions assez gauchement menées, déterminées par une volonté manifeste de pillage, et, somme toute, stériles. Mais cette explication ne vaut pas toujours, et la partialité de Xénophon ne suffit pas à justifier, entre autres, l'indigence du récit qu'il consacre à la campagne d'au-

1. Les omissions de Xénophon dans l'ensemble des Helléniques ont été relevées avec assez de soin par Underhill, *Commentary...*, p. XXI-XXII.

2. Tout le monde est d'accord pour reconnaître Xénophon dans le ὁ τῶν Κυρείων προεστηκώς (III, 2,7) ; il n'est remplacé qu'en 394 par Hérippidas (III, 4,20).

3. *BCH*, XXXIV (1910), p. 58-95.

tomne en Lydie et Phrygie, campagne marquée cependant par des incidents pittoresques signalés dans la narration de l'Anonyme, et dont seuls l'oubli ou la négligence peuvent expliquer l'omission dans celle de Xénophon [1]. Et l'on notera que le récit de Xénophon, si pauvre lorsqu'il s'agit des opérations militaires, est allongé, ici même, par l'anecdote charmante, mais parfaitement inutile, des fiançailles du roi Otys et de la fille de Spithridatès [2].

On dira peut-être qu'il s'agit là de faits extérieurs à la Grèce propre, aux Ἑλληνικά dans le sens strict du mot, et que, quel que fût l'intérêt personnel qu'y eût pris Xénophon, il pouvait se croire autorisé à en donner une narration incomplète, où le romanesque tenait autant de place que l'essentiel. Mais lorsqu'il s'agit des événements qui se sont déroulés en Grèce même, on relève des lacunes d'une autre importance. Admettons, comme il est vraisemblable, que ce soit par haine contre Thèbes qu'il n'ait voulu nommer Pélopidas qu'en une occasion [3], et qu'il ne fasse mention qu'à regret d'Épaminondas lui-même ; admettons encore qu'il ne se soit pas senti le cœur de raconter un certain nombre d'événements néfastes pour la puissance de Sparte, tels que la résurrection de Messène ou la fondation de Mégalopolis — quoiqu'il y ait déjà là quelque chose de singulier, et qu'on se demande comment Xénophon pouvait espérer sérieusement que les lecteurs des Helléniques ignoreraient des faits aussi importants, aussi durables [4], d'autant plus qu'il est bien obligé, dans la suite du récit, de les supposer connus, et de nommer cette Messène [5] et cette Mégalopolis [6] dont il n'a pas mentionné la création. Mais il est d'autres événements dont l'omission, si préjudiciable soit-elle à la clarté du récit, ne peut s'expliquer par la partialité. On connaît par ailleurs la succession singulière d'aventures qui ont permis à Conon, après la défaite d'Athènes, de gagner la confiance du gouvernement de Suse et de travailler à la reconstitution de la puissance navale de sa patrie [7]. Or, rien de tout cela n'est rappelé dans les Helléniques ; on perd de vue

1. *Ib.*, p. 77-80.
2. IV, 1, 3-15.
3. VII, 1, 33-40.
4. On notera qu'il n'a pas omis de parler de la reconstitution de Mantinée, plus humiliante peut-être encore, à cause de l'opposition de Sparte, de l'ambassade pitoyable d'Agésilas et de l'accueil insolent qu'il reçut (VI, 5, 3-5).
5. VII, 1 et suiv.
6. VII, 5, 5.
7. Cf. Beloch, *Griech. Gesch.*, III², 1, p. 38.

Conon fuyant, après Aigos-Potamos, avec huit vaisseaux, auprès d'Évagoras de Chypre [1], et l'on est tout surpris de le retrouver, onze ans après, à la tête d'une flotte grecque, et, de concert avec Pharnabaze, infligeant à la flotte péloponnésienne, dans les eaux de Cnide, une défaite qui enlève à Sparte, et pour toujours, la maîtrise de la mer [2]. Mais il y a plus. S'il est un fait essentiel, non seulement dans l'histoire d'Athènes, mais même dans celle de la Grèce pendant le premier quart du IVe siècle, c'est la reconstitution de la confédération athénienne, qui trouve son expression dans le décret bien connu de l'année 377 [3]. De cet événement considérable, et de sa patiente préparation, on constate avec étonnement qu'il n'existe pas la moindre mention dans les Helléniques ; tout au plus, dans la suite du récit, deux allusions [4] nous permettent de penser que Xénophon le suppose connu. On croira difficilement que Xénophon ait voulu, de propos délibéré, taire une convention qui rendait à sa patrie sa place de grande puissance dans le monde grec — et cela, dans une partie des Helléniques où ne se manifeste aucune tendance hostile à Athènes.

On voit par ces quelques exemples que les omissions et négligences qu'on peut rencontrer dans les deux premiers livres ne sont ni plus nombreuses ni plus importantes que celles qu'on trouve dans les cinq derniers. Les unes et les autres s'expliquent par les mêmes causes. Narrateur charmant, Xénophon est un historien très imparfait [5], et dépourvu de deux qualités essentielles : le sens de l'importance relative des événements, et une méthode qui lui permette de les présenter d'une manière claire et complète. Ainsi s'expliquent, non seulement les oublis et les négligences, mais les hors-d'œuvre et digressions qui embarrassent le récit et rendent parfois la suite chronologique des faits difficile à établir. Et on peut dire, en renversant la proposition de Breitenbach, que, de ce point de vue, les cinq derniers livres sont inférieurs aux deux premiers, que les développements inutiles y sont plus nombreux et plus étendus, les oublis plus considérables. C'est que Xénophon s'y est de plus en plus éloigné de la méthode d'exposition qu'il avait adoptée pour le récit des sept

1. II, 1,29.
2. IV, 3,10-12.
3. *IG*, II², 1, 43.
4. τὸ ναυτικόν, VI, 2,5 ; μὴ εἰς νησύδρια ἀποβλέποντας, VI, 1,12.
5. Ἀνὴρ ξυγγράφειν μὲν οὐχ ἱκανός, γράφειν δὲ ἱκανώτατος. Philostr., Εἰκόνες. On ne saurait mieux dire.

dernières années de la guerre du Peloponnèse. On sait que pour cette période le début de chaque année « militaire », c'est-à-dire de chaque printemps est, en principe, indiqué. Ces mentions sont accompagnées d'indications chronologiques (Olympiade, noms de l'archonte athénien et de l'éphore spartiate en charge) dont les inexactitudes et le caractère apocryphe ne sont plus à démontrer. On a essayé de contester aussi, sans motif sérieux, l'authenticité de ces mentions de début d'année elles-mêmes[1] : il est cependant facile de constater que, dans chacun de ces passages, si les autres indications chronologiques peuvent être supprimées sans dommage pour l'économie de la phrase, on ne peut par contre enlever la mention de début d'année sans admettre un bouleversement plus considérable du texte, que rien n'autorise à supposer. On doit seulement constater que ce procédé annalistique, imité de Thucydide, n'est pas employé par Xénophon avec la rigueur qu'il trouvait chez son modèle : la division de l'année en deux parties, été et hiver, n'est jamais indiquée : dans un cas — pour l'année 406/5, la mention τῷ δ' ἐπίοντι ἔτει paraît placée un peu tard[2] : dans un autre, et probablement pour l'année 410, toute indication de début d'année fait défaut[3]. D'autre part, il semble au premier abord que Xénophon n'abandonne pas ce procédé après avoir terminé le récit de la guerre du Péloponnèse : et il est de fait qu'on retrouve, dans la suite des Helléniques, de nombreuses mentions du début de l'année militaire[4]. Mais ces formules ne doivent point nous faire illusion : en réalité la méthode d'exposition est tout autre. Dès le début du livre III, pour raconter des faits qui se déroulent en plusieurs points (Grèce, Mer Egée, Asie Mineure), Xénophon pousse le récit de chaque série d'événements, souvent à travers plusieurs années, jusqu'à ce qu'il rencontre un point d'arrêt. C'est ainsi que le résumé de l'expédition des Dix-mille et la narration des campagnes de Thi-

---

1. Beloch, *G. G.*, II, 2^2, p. 244, dont la discussion, sur ce dernier point, est assez faible : son principal argument est que ces indications manquent dans la suite des Helléniques. Outre que cette affirmation est, comme on va le voir, inexacte, l'influence de Thucydide est, dans la première partie de l'ouvrage, assez sensible — et assez naturelle (cf. p. 124) — pour que l'emploi de la forme annalistique n'ait rien qui doive nous surprendre.

2. I, 6, 1 ; cf. Underhill, *Comm.*, p. XXXIX.

3. Underhill, *Comm.*, p. XL-XLII ; Beloch, *G. G.* II, 2^2.

4. III, 2, 6 . ἅμα τῷ ἦρι (398) : 2,25 : περιόντι τῷ ἐνιαυτῷ (399 ἐ) ; 2,30 : τοῦ ἐπίοντος θέρους (397) ; 4,16 : ἐπειδὴ ἔαρ ὑπέφαινε (395) ; IV, 8, 7 : ἅμα τῷ ἔαρι (393) ; IV, 7, 1 : εὐθὺς ἀρχομένου τοῦ ἦρος (388) ; V, 3, 1 : ἅμα τῳ ἦρι ὑποφαινομένῳ (381) : V, 4, 47 : ἐπει τὸ ἔαρ ὑπέστη (377) ; V, 4, 58 : ὑποφαίνοντος πάλιν τοῦ ἦρος (376) ; VII, 1, 1 : τῷ ὑστέρῳ ἔτει (369).

bron et de Dercylidas en Asie nous mène d'un trait depuis 401 jusqu'à la trêve conclue dans l'été de 397 entre Dercylidas et Tissapherne (III, 2, 20) : après quoi, enchaînant par un τούτων πραττομένων dont l'imprécision met les historiens modernes à la gêne[1], il revient, avec les campagnes d'Agésipolis en Elide, à l'année 399, peut-être même 401. De même, il descend, dans son récit des événements de la Grèce continentale, jusqu'en 387 (IV, 7), pour remonter ensuite aux faits qui se sont déroulés dans la Mer Egée et en Asie Mineure depuis 394 (IV, 8, 1 et suiv.). Ce procédé d'exposition donne sans doute une grande aisance au récit, et c'est un agrément incontestable pour le lecteur que de ne pas voir, à la fin de chaque année, la narration s'interrompre et passer d'un théâtre d'opérations à un autre ; mais il faut reconnaître aussi qu'avec un esprit aussi peu méthodique que Xénophon, cette façon de raconter favorise, non seulement les hors-d'œuvre, les anticipations, et les digressions qui embrouillent singulièrement la chronologie, mais encore, comme on l'a vu, les omissions les plus graves.

Ainsi, en examinant la manière dont les événements sont exposés dans les Helléniques, nous arrivons à une conclusion différente de celle de Breitenbach. Il n'y a pas solution de continuité entre les deux premiers livres des Helléniques et les cinq derniers, et il n'y a pas lieu de supposer que ces deux premiers livres sont inachevés ; s'il y a une coupure, il faut la placer à l'endroit où Xénophon a fini le récit de la guerre du Peloponnèse, c'est-à-dire très vraisemblablement après la capitulation de Samos (II, 3, 9)[2]. A ce moment, Xénophon a mené à terme l'œuvre de Thucydide, il renonce tout naturellement aux habitudes de son modèle ; et, du même coup, son récit devient à la fois plus aisé, et, du point de vue historique, moins rigoureux. Mais de ce qu'il y a changement dans le procédé d'exposition, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'il y ait eu arrêt dans la composition, et l'on pourrait

1. Underhill, *Comm.*, p. XLIV ; Beloch, *G. G.*, II, 2^2, p. 19, n. 1.

2. Il est tout naturel que Xénophon ait considéré que la véritable conclusion de la guerre du Peloponnèse se plaçait après la prise de Samos, qui marque l'anéantissement définitif de l'empire athénien — quoique cet événement soit de quelques semaines postérieur à la capitulation d'Athènes. Au reste, si la destruction des Longs Murs, que Thucydide s'était assignée comme terme à son histoire, a commencé au lendemain de la capitulation d'Athènes, elle n'a été terminée qu'après la prise de Samos et le retour de la flotte de Lysandre au Pirée ; cf. Beloch, *G. G.*, II, 1^2, p. 430, note 1, dont la chronologie doit être retenue. On remarque en effet que Xénophon conserve le procédé annalistique, et même avec une certaine rigueur, pour l'année 404 (τῷ δ'ἐπίοντι ἔτει, II, 3, 1 ; τελευτῶντος τοῦ θέρους, ib., 9).

encore admettre que Xénophon ait, après avoir terminé le récit de la guerre du Peloponnèse, et tout en abandonnant la méthode annalistique, abordé aussitôt la narration des événements qui vont suivre[1]. Nous allons voir si d'autres indices apportent sur ce point quelque lumière.

*
* *

Depuis que Dittenberger[2], dans un article consacré surtout à la chronologie des œuvres de Platon, a montré subsidiairement comment l'étude de certaines formes de langue et de style pouvait aussi servir à dater les ouvrages de Xénophon, plusieurs travaux ont été consacrés à la même question. En particulier, Roquette[3] et J. A. Simon[4] ont dressé des statistiques de l'emploi, par cet auteur, de diverses locutions, formes grammaticales, prépositions et particules. Le résultat de ces enquêtes minutieuses, dans la mesure où il concerne les Helléniques, a paru à ces deux savants d'accord avec celui qu'avait déjà obtenu Dittenberger par la seule étude de la conjonction μήν. Les Helléniques doivent être divisées en trois parties composées à trois époques différentes : la première, qui va du début à II, 3, 9 ; la seconde, de II, 3, 10 à V, 1, 36 ; la troisième, de V, 2, 1 à la fin. Et, pour Roquette, la rédaction de la première partie doit se placer peu de temps après le retour de Xénophon en Europe, c'est-à-dire vers 394 ; celle de la seconde, après l'apparition de l'Anabase, c'est-à-dire après 371 ; celle de la troisième, entre 357 et la date probable de la mort de Xénophon, c'est-à-dire vers 354.

Le caractère rigoureusement arithmétique de la méthode statistique risque de faire illusion sur la valeur des conséquences qu'on prétend en tirer. Elle doit être maniée avec beaucoup de précautions. Roquette et J. A. Simon avaient déjà compris qu'il était prématuré de tirer des conclusions d'un cas unique, comme l'avait fait Dittenberger ; leurs études ont du moins le mérite de grouper un nombre assez considérable de faits qui sont, on doit le reconnaître, à peu près concordants. Leurs résultats appellent cependant deux réserves.

---

1. Hypothèse qui pourrait, à la rigueur, rendre compte du maintien de formules annalistiques dans les livres III-VII : cf. p. 215, n. 4.
2. *Hermes*, XVI, p. 321 et suiv.
3. A. Roquette, *De Xen. Vita*, p. 35 et suiv.
4. J. A. Simon, *Xenophon-Studien*, I, *Zur Entwickelung des X. Stils* ; IV, *Die Praepositionen σύν u. μετά c. gen. bei X.*, Progr. Düren, 1887 et 1889.

En premier lieu, seules devraient être pris en considération, parmi ces statistiques, celles qui portent sur des passages de grande étendue et qui donnent des nombres assez gros. Si dans l'espace de quelques pages on rencontre telle forme grammaticale ou telle particule employée avec une fréquence exceptionnelle, il sera imprudent d'en conclure d'emblée que les passages en question ont été rédigés à une époque différente du contexte, et il conviendra de se demander auparavant si cette fréquence ne peut pas être l'effet du hasard, ou si elle ne répond pas à une intention particulière de l'auteur. Pour prendre un exemple caractéristique, Dittenberger avait déjà relevé que μήν, principalement dans la locution γε μήν, était plus souvent employé dans la troisième partie des Helléniques que dans la seconde, et il avait remarqué que cette fréquence était surtout sensible dans le discours de Polydamas de Pharsale (VI, 1, 2-16). De fait, on constate que γε μήν ou μήν γε n'est pas employé moins de huit fois dans ces quatre pages, dont sept fois dans le passage où Polydamas rapporte les paroles de Jason de Phères. Or il y a là un artifice d'écrivain ; Xénophon veut exprimer l'état d'esprit de ce personnage qui, pendant quelques années, a pu se croire appelé à devenir le maître des destinées de la Grèce. Son discours respire l'ardeur et la présomption ; tout y concourt : phrases courtes et serrées, interrogations pressantes, abus du pronom personnel à la première personne[1], et naturellement aussi des particules marquent l'affirmation et la certitude comme μήν (γε μήν) et δήπου. On aurait donc bien tort de chercher une indication chronologique là où il ne faut voir qu'un effet de style. — De même, on ne peut accepter ni l'hypothèse de Sauppe[2], qui, sous prétexte qu'on ne relève qu'un seul exemple de μέντοι dans la longue digression sur les affaires de Phlious (VII, 2), veut que ce passage ait été rédigé antérieurement au reste de la « troisième partie » des Helléniques[3], — ni celle de J. A. Simon[4], qui croit

1. ἐγὼ γάρ (5) ; ὡς ἐγὼ οἶμαι (5) ; τί ἂν ἐγὼ φοβούμενος (7) ; ἐγώ τ'ἂν ὑμᾶς.. (7) ; ἐγὼ ταγὸς Θεσσαλῶν (8) ; ὧν ἐγὼ(9) ; ἀλλ' ἐγὼ (10) ; ὃν ἐγὼ ὑπήκοον (12).

2. Sauppe, *Goett. Nach.*, 1882, p. 297 suiv. : cf. Roquette, *Xen. Vit.*, p. 60, note 2.

3. On remarquera que, s'il n'y a qu'un exemple de μέντοι dans VII, 1, il n'y en a que deux dans VI, 1. D'ailleurs le passage VII, 2, qui revient sur des événements survenus entre 371 et 365, ne peut avoir été rédigé qu'après cette dernière date ; d'autre part, Xénophon est mort vers 355, ayant achevé de rédiger la troisième partie des Helléniques ; on ne saurait trop admirer une méthode qui prétend discerner une évolution de style dans un temps aussi court.

4. J. A. Simon, *Zur Entwickelung...*, p. 18-20.

devoir retrancher de la « deuxième partie » et attribuer à l'époque de la « troisième » les passages III, 5, 7-17 (discours des envoyés Thébains à Athènes), IV, 2, 16-17 (dénombrement des forces alliées en présence à la bataille de Némée), IV, 4, 1-14 (troubles de Corinthe), parce qu'il relève un emploi exceptionnellement élevé de μήν dans les deux premiers, et, dans le troisième, de l'adverbe οὕτω rappelant au début d'une principale le contenu d'une subordonnée qui précède (οὕτω ἀποδότικον)[1]. Ces découpages sont fondés sur des chiffres trop faibles[2], et dont le simple hasard suffit à expliquer les différences : aucun auteur, dans aucune langue, ne résisterait à des procédés aussi arbitraires.

En second lieu, des différences stylistiques relevées entre deux parties d'un même ouvrage ne peuvent autoriser l'hypothèse d'un intervalle chronologique entre ces deux parties que si ces différences sont brusques, c'est-à-dire qu'entre la fin de l'une et le début de l'autre les statistiques donnent des chiffres très dissemblables. Or c'est là un point sur lequel Dittenberger, Roquette et J. A. Simon ont négligé de faire porter leur enquête. Admettant comme établie la division des Helléniques proposée par Müller et par Nitsche[3], ils ont constaté, pour la particule μήν par exemple, absente de la première partie, 27 exemples dans la seconde et 46 dans la 3e. Ces différences sont impressionnantes. Elles correspondent à un changement brusque entre la première partie et la suite, car, dès le chapitre 3 du livre II on ne relève pas moins de trois exemples de μήν : mais il n'en va pas de même entre la « deuxième » et la « troisième » partie, car on relève dix exemples de μήν au livre III, onze au livre IV, dix au livre V, et si l'on en compte dix-sept au livre VI, c'est que le discours de Jason, comme on l'a vu plus haut[4], en augmente singulièrement le nombre. Le tableau ci-dessous montre la répartition, dans les sept livres des Helléniques, des principaux faits de style relevés par Roquette et J. A. Simon :

---

1. Naturellement J. A. Simon a essayé de justifier ces résultats de la méthode stylistique par des raisons de fond. « C'est seulement lorsqu'il était établi à Corinthe, c'est-à-dire après 371, qu'il a pu se renseigner sur les forces en présence à Némée » (pourquoi ?), « montrer ses compatriotes entraînés dans la lutte contre Sparte sous la seule influence d'un discours éloquent » (?), « et décrire *impartialement* » les troubles de Corinthe. Le troisième argument est particulièrement remarquable, quand on songe avec quelle violence haineuse tout ce passage est écrit.

2. *Quatre* exemples de μήν dans IV, 2, 16-17.

3. Cf. p. 125.

4. Cf. p. 217.

Ce tableau contient en réalité deux espèces de faits. Dans les colonnes 1-7 se trouvent diverses conjonctions et adverbes destinés beaucoup moins à marquer l'armature logique du récit qu'à lui donner plus d'animation et un ton plus personnel. Les colonnes 8-12 contiennent des particularités de syntaxe et de style par quoi Xénophon se distingue, soit de l'usage annalistique tel que le lui avait transmis Thucydide (ἐκ τούτου au lieu de μετὰ ταῦτα), soit de l'usage attique (usage fréquent de l'optatif futur, — si caractéristique en effet chez Xénophon — de σύν au lieu de μετά, d'ὅτε causal, d'ἕπεσθαι au lieu d'ἀκολουθεῖν). Or, pour ces deux catégories de faits, on voit qu'une solution de continuité très nette existe

Livres	Pages	1 Μήν	2 Οὖν	3 Δή	4 Γε	5 Μέντοι	6 Οὕτω « ἀποδοτ. »	7 Καὶ... δέ	8 Optat. futur	9 Ἕπεσθαι-Ἀκολουθεῖν		10 Μετὰ Σύν		11 Μετὰ ταῦτα Ἐκ τούτου		12 Ὅτε
I	32		13	4	7				1			20	11	17	5	
II, 1-3, 9	12		1	4		2			2	3		3	4	7		
II, 3, 10-fin	21	4	12	10	18	14		3	15	3	1	8	18		7	1
III	37	10	28	24	19	27	2	5	9	4	6	9	17	2	13	2
IV-V, 1, 36	57	13	28	54	25	40	4	12	18	3	12	25	39	5	23	9
V, 1, 36-fin	35	8	18	42	20	43	2	15	9	3	14	19	12		17	5
VI	44	17	36	39	25	29	8	16	21		15	20	10	2	8	6
VII	44	22	31	44	18	38	7	18	14		14	24	17	3	10	3

entre le récit des dernières années de la guerre du Peloponnèse et celui des événements qui ont suivi la capitulation d'Athènes. Et le changement est brusque ; qu'on prenne par exemple l'emploi de l'optatif futur : on constate que, tandis qu'il est à peu près absent jusqu'à II, 3, 9, il devient fréquent dès II, 3, 11 (premier exemple: πολιτεύσοιντο, II, 3, 11). Il n'en va pas de même pour la coupure que, depuis Nitsche, la plupart des critiques veulent trouver après V, I, 36, Les tableaux 1-7 ne montrent, à partir de II, 3, 9, que des changements insignifiants — peut-être, pour certaines conjonctions (μήν, οὖν) une légère progression ; dans les

tableaux 8-12 on peut à la rigueur constater que, pour l'emploi de certaines formes [1], Xénophon se rapproche faiblement, dans les derniers livres, de l'usage attique dont il s'était éloigné à partir de II, 3, 10 [2]. Mais, pour l'une et l'autre espèce de faits, il ne s'agit plus d'une brusque solution de continuité, et c'est seulement d'une lente évolution qu'il peut être question.

* * *

Ainsi l'étude des faits de style confirme et précise les résultats auxquels nous avait déjà conduits l'étude des événements et de la manière dont ils sont racontés. Il y a une coupure dans les Helléniques, et il n'y en a qu'une : c'est celle qui correspond à la fin de la guerre du Peloponnèse (II, 3, 9). Les faits, le récit, le style sont d'accord pour nous montrer là une solution de continuité très nette. A partir de ce moment, la narration ne présente plus d'arrêts sensibles, et tout au plus de faibles changements dans le vocabulaire et la syntaxe permettent-ils de croire que la rédaction de cette partie de l'ouvrage a pu s'étendre sur un assez grand nombre d'années.

Avec ces résultats acquis on peut essayer de se représenter comment les Helléniques ont été composées. Il n'est guère admissible, on l'a vu [3], que Xénophon ait commencé à y travailler avant son départ pour l'Asie, et c'est sans doute peu après son retour en Grèce (394) qu'il aborda cette besogne à laquelle il se jugeait bien préparé à la fois par ses souvenirs personnels et par les renseignements qu'il avait pu recueillir auprès des militaires et hommes d'État de Sparte qu'il fréquentait depuis sept ans. Sans qu'on soit en droit de lui prêter le projet insolent d'écrire un « A la manière de », il est tout naturel que, continuateur de Thucydide, il ait gardé le ton de l'œuvre qu'il se proposait d'achever. De là le cadre annalistique qu'il impose — avec moins de rigueur d'ailleurs que son modèle — à son récit ; de là cette volonté d'éviter les digressions et les anecdotes inutiles ; de là enfin cet effort, non seulement d'impartialité, mais d'imperson-

---

1. Cf. μετά et σύν. Cf. aussi les remarques de J.A. Simon, p. 21, à propos de τρόπαιον ἵστασθαι et τρ. ἱστάναι.

2. Ce qui a permis à Rosenstiel (*De Xen. Hist. graec. parte bis edita*), Diss. Iena, 1882, et à J.A. Simon, p. 21, de supposer que la réconciliation de Xénophon avec Athènes a pu influer sur sa manière d'écrire, et lui faire reprendre certaines habitudes de style dont il s'était éloigné après 401.

3. P. 210.

nalité[1], sensible surtout lorsqu'on compare la première et la seconde partie, et qui confère au début des Helléniques, il faut le reconnaître, une haute tenue et, par endroits, une émotion contenue digne de Thucydide. Xénophon en avait-il marqué le terme dans un passage final qui aurait disparu plus tard? toute opinion sur ce point sera forcément fondée sur des arguments subjectifs; j'estime pour ma part que Xénophon pouvait considérer comme une conclusion suffisante à l'histoire de la guerre du Péloponnèse le récit du retour triomphal de Lysandre à Sparte opposé à celui de la destruction des Longs-Murs.

En tous cas le ton et le style très homogènes de cette première partie, relativement courte, permettent de supposer qu'elle a été écrite assez rapidement. Dès 390 sans doute, Xénophon pouvait, dans sa retraite de Skillous[2], aborder d'autres travaux historiques. C'est en effet entre 390 et 380 qu'on peut placer raisonnablement la rédaction de l'Anabase[3]. Le ton en est naturellement fort différent. D'abord Xénophon n'a plus devant lui le modèle sévère et un peu opprimant de l'œuvre de Thucydide. Ensuite il ne s'agissait plus d'événements comme ceux de la fin de la guerre du Péloponnèse, où son rôle — sur lequel nous sommes réduits à de simples présomptions[4] — n'avait pu être que modeste : il s'agissait de cette magnifique aventure à laquelle il avait, de propos délibéré, décidé de prendre part, où son rôle,

---

1. On notera que c'est dès II, 3, 56, qu'on rencontre la première réflexion que Xénophon se permet de faire pour son propre compte.

2. On ignore la date de l'établissement de Xénophon à Skillous; tout porte à croire qu'il a suivi de peu la sentence d'exil qui a été, pour Xénophon, la conséquence de sa participation à la bataille de Coronée. Roquette place l'événement après 387 sous prétexte que la vivacité du récit de IV, 5-6 (campagnes de 390-388) indiquerait que Xénophon accompagnait encore Agésilas à cette époque. Mais, outre qu'on pourrait à la rigueur le supposer déjà installé à Skillous, et quittant sa retraite pour rejoindre Agésilas à l'isthme de Corinthe et en Acarnanie, on verra plus loin (note 4) ce qu'il faut penser de l'argument tout subjectif de l'αὐτοψία.

3. M. Masqueray veut bien me communiquer qu'à son avis c'est avant 380 qu'il faut placer la rédaction de l'Anabase.

4. Il a pu prendre part à différents épisodes des campagnes maritimes de 411-407, et à la bataille des Arginuses. Mais on ne saurait trop se défier de la méthode qui consiste à considérer une certaine précision dans le détail, un certain aspect « vécu » du récit, comme une preuve d'αὐτοψία. Cette méthode toute subjective, dont Nitsche (op. cit., p. 29-31) a usé et abusé, conduit à des absurdités. On comparera par exemple les deux passages III, 4, 16-19 (instruction de l'armée grecque à Ephèse, en 395, sous les ordres d'Agésilas) — VI, 2, 27-32 (instruction des équipages de la flotte athénienne en route vers Corcyre, en 373, sous les ordres d'Iphicrate); des deux côtés, égale vivacité dans le récit, égale précision dans le détail; or, si Xénophon a sans doute assisté aux préparatifs militaires de l'année 395, on croira difficilement qu'il servait sur la flotte d'Iphicrate en 373.

sans qu'il l'eût prévu, avait été considérable, moindre peut-être qu'il ne le raconte, plus grand peut-être aussi que certains ne voulaient le faire croire. Je penserais volontiers, en effet, que l'Anabase de Xénophon avait été précédée par celle de Sophainetos[1], et que le mercenaire de Stymphale s'était fait dans son récit une part avantageuse au détriment du jeune Athénien, chef improvisé, qu'il n'aimait guère[2]. La splendeur des souvenirs, l'orgueil d'avoir révélé à soi-même et aux autres des qualités d'autorité et de décision insoupçonnées jusque là, et aussi le désir de reprendre, aux yeux de l'opinion, la place qui lui revenait, donnent à l'Anabase une animation, et, malgré l'anonymat[3], un ton de personnalité qui contraste vivement avec la première partie des Helléniques. Si en effet on consulte les tableaux stylistiques dressés par Roquette et J. A. Simon, on constatera que la différence essentielle entre Hell. I-II, 3, 9 et l'Anabase réside dans l'emploi de conjonctions comme μήν, οὖν, δή etc, qui donnent à la narration de la Retraite une grande vivacité ; certaines de ces conjonctions μήν, δήπου, ἄρα, sont tout à fait absentes dans la première partie des Helléniques, tandis qu'elles se rencontrent assez fréquemment dans l'Anabase ; pour d'autres (οὖν, δέ, γε, τοι) leur nombre passe, pour la même quantité de pages, de 1 à 3, 4, 5, L'examen des particularités par lesquelles Xénophon se distingue des façons de parler attiques donne des résultats plus confus. Si, pour une locution purement militaire comme τρόπαιον ἱστάναι — ἵστασθαι Xénophon abandonne dans l'Anabase, récit d'une expédition asiatique où les armées athéniennes n'ont joué aucun rôle, l'usage attique, et si on peut faire la même remarque pour l'emploi respectif de σύν et μετά, par contre, pour ἕπεσθαι — ἀκολουθεῖν et pour l'optatif futur, l'emploi est le même dans les deux ouvrages. On peut résumer ces faits, en apparence discordants, en disant que Xénophon a su se créer, pour écrire l'Anabase, un style plus animé, plus personnel, que celui du début des

---

1. Sur l'Anabase de Sophainetos, cf. A.v. Mess, *Rhein. mus.*, LXI (1906), p. 362 et suiv.

2. *Anab.*, V, 8, 1 ; VI, 5, 13.

3. L'Anabase a été publiée sous le nom de Thémistogène (*Hell.*, III, 1, 1). Ce pseudonyme, tout naturel dans un ouvrage où l'auteur parle de lui-même à la troisième personne, et avec les apparences de la plus parfaite impartialité, n'a trompé, chez les anciens (cf. les textes dans Roquette, *Xen. Vita*, p. 65), que Suidas (s.v. Θεμιστογένης) qui d'ailleurs en a conclu que l'Anabase que nous possédons était l'œuvre de Themistogène. Il est fâcheux que quelques modernes aient cru, à cause de cette sottise du lexicographe, à l'existence de trois Anabases, celle de Sophainetos, celle de Themistogène, et celle de Xénophon. Cf. Roquette, *l. c.*

Helléniques, mais qu'il avait conservé, malgré son séjour en Asie et son exil, quelques-unes des particularités du parler de sa ville.

Il est impossible de déterminer avec précision le moment où Xénophon a repris la narration des événements survenus en Grèce depuis la capitulation d'Athènes. Tout ce qu'on peut affirmer, c'est que l'Anabase avait paru lorsqu'il rédigeait le début du livre III des Helléniques, puisque, dès les premières lignes de ce livre, il renvoie le lecteur à l'Anabase[1] ; c'est aussi, comme on l'a vu, que la fin du livre III a été rédigée après 380 — et sans doute plusieurs années après —, la fin du livre VI après 358[2], et que la rédaction de cette seconde partie a duré un certain nombre d'années. Naturellement Xénophon y a adopté le style vivant, riche en particules, qu'il s'était créé en écrivant l'Anabase, et qu'on retrouve dans cette Cyropédie, dont la date de rédaction n'est pas mieux connue, mais qui, elle aussi, a dû demander un travail assez long, et dont le dernier chapitre n'a pas pu être écrit avant 361[3]. D'autre part en admettant que Xénophon ait repris le récit des Helléniques vers 370[4], plus de trente ans après son départ d'Athènes, il est naturel qu'on trouve, dès le début de cette seconde partie, un nombre de particularités non attiques plus considérable, non seulement que dans la première partie, mais même que dans l'Anabase (optatif futur, ἕπεσθαι au lieu de ἀκολουθεῖν) : on comprend enfin que la levée de la sentence d'exil — événement certain mais impossible à dater[5] —, ait, sans déterminer Xénophon à rentrer dans sa patrie, rétabli entre le vieil écrivain et ses compatriotes des rapports qui se reflètent jusque

---

1. III,1, 1 ; cf. p. 223. n. 3.
2. Cf. p. 120.
3. *Cyrop.*, VIII, 4. Sur la date de la trahison de Mithradatès, livrant son père Ariobarzane au Roi, et de la défection de Rhéomitrès, cf. Beloch, *G. G.*, III, 2², p. 256-7. — J. A. Simon, *op. cit.*, p. 31, avait déjà supposé que la rédaction de la Cyropédie a demandé un certain nombre d'années et je ne verrais aucun inconvénient à penser que la Cyropédie et la deuxième partie des Helléniques ont été menées de front pendant une quinzaine d'années (370 à 355 environ) : les différences de style — assez faibles — qu'on constate entre ces deux ouvrages (cf. les tableaux donnés par Roquette et J. A. Simon) s'expliqueraient suffisamment par la différence de nature entre un récit historique et une « Vie romancée ».
4. On peut se demander si l'événement qui décida Xénophon à reprendre le récit des événements de Grèce ne fut pas la bataille de Leuctres, non pas tant à cause de la répercussion qu'elle eut sur l'existence de Xénophon en le forçant à abandonner Skillous, que parce que Xénophon put, à ce moment, comprendre que le temps de l'hégémonie spartiate était passé. Écrire les causes et les conséquences de cette « catastrophe », et en faire une suite à l'histoire de la guerre du Péloponnèse, pouvait tenter un homme assez porté à considérer l'histoire sous son aspect dramatique et moral.
5. Cf. p. 122.

dans sa manière d'écrire et qui expliquent le retour à certaines formes de langage (μετά redevenant plus fréquent que σύν, disparition d'ἔπεσθαι) qu'on constate dans les deux derniers livres des Helléniques.

On voudrait savoir si Xénophon a attendu l'achèvement de cette seconde partie pour publier la première. C'est malheureusement une question à laquelle il est impossible de donner une réponse assurée. On a vu que le titre de Παραλειπόμενα, donné par quelques manuscrits à l'ensemble des Helléniques, ne permet aucune conclusion précise, et qu'il est peu vraisemblable que ce soit Xénophon qui l'ait employé pour désigner une partie de son œuvre. Reste, comme seul argument, qu'on ne voit pas pourquoi Xénophon aurait gardé inédite une œuvre qu'il pouvait, vers 390, considérer comme achevée [1]. D'autre part, si, en reprenant sa narration au bout de plusieurs années, il n'a pas cru utile de faire précéder cette suite d'un préambule — différent en cela d'un Thucydide, qui a tenu, on le sait, à marquer le moment où, après la rupture de la paix de Nicias, il s'est aperçu que la grande lutte entre Sparte et Athènes reprenait de plus belle [2] —, c'est que les troubles intérieurs d'Athènes, qui forment le début de la deuxième partie, faisaient une suite toute naturelle aux évènements de 405/4 — capitulation d'Athènes et de Samos — qui sont la fin de la première, et qu'un préambule en cet endroit eût été assez mal en place. On comprend dès lors qu'il se soit contenté de la phrase II, 3, 11, reprise assez gauche, il faut le reconnaître, de II, 3, 2, mais qui constituait, somme toute, un enchaînement suffisant. On se rappelera d'ailleurs que l'Anabase commence également sans la moindre introduction, qu'il ne semble pas avoir été dans le goût de Xénophon, dès le début d'un ouvrage historique, de faire connaître ses intentions — par paresse, par coquetterie, par goût du mystère —, et l'on s'étonnera moins encore qu'il n'ait pas placé de préambule en tête d'un ouvrage qui n'était qu'une suite, et même la suite d'une suite.

* * *

Pour résumer les résultats de ce travail, il paraît assuré que les anciens considéraient les Helléniques — quel que fût d'ail-

1. D'autre part, on est obligé de constater qu'Aineias de Stymphale, dont la *Tactique* semble avoir été achevée vers 359 ou 358, ne contient aucune citation de la première partie des *Helléniques*, comme l'a déjà remarqué A. W. Persson, *Zur Textgeschichte Xenophons* (*Lunds Universitets Arsskrift*, X, 1914), p. 54.

2. Thuc., V, 26.

leurs le titre donné communément à ce livre —, comme un ouvrage unique dans lequel certains éditeurs semblent avoir distingué, comme il est assez naturel, une partie où Xénophon achève l'œuvre incomplète de Thucydide, et une partie qui s'étend de 404 à 362. En fait, l'examen du texte montre qu'il y a eu un arrêt de la rédaction après II, 3, 9. Durant cette interruption, qu'on peut placer entre 390 et 370 environ, Xénophon a écrit un chef-d'œuvre, son « chef-d'œuvre », l'Anabase, où il a su se créer des habitudes de style qu'il a gardées dans la seconde partie des Helléniques. Dans cette seconde partie, dont la rédaction a duré sans doute un certain nombre d'années, et qui, entre 370 à 355 environ, a pu être prise, quittée, puis reprise sans qu'il soit possible d'y discerner une coupure, on croit sentir, à certains détails de langue, qu'après avoir de plus en plus perdu le contact avec sa patrie, il a fini par s'en rapprocher à la fin de sa vie. On pourra trouver ces conclusions modestes pour les dimensions d'une étude dont la meilleure justification sera peut-être d'avoir débarrassé la question des Helléniques de quelques hypothèses non fondées.

Jean HATZFELD.

LES PREMIÈRES « GÉORGIQUES » DE VIRGILE

(39-37 avant J.-Chr.)

(*Suite et fin*).

V. — Hésiode et les premières Géorgiques.

De tels indices, dispersés à travers l'ensemble du premier chant des *Géorgiques*[1], tendent sans doute à nous le faire rapporter aux mêmes années 39-37, au cœur desquelles nous conduisait déjà, de façon certaine, la péroraison. Mais la preuve peut s'en parfaire si l'on examine la conception même et l'exécution littéraire de ces premières Géorgiques.

Les commentateurs anciens[2] affirment qu'en entreprenant les *Géorgiques* Virgile entendait s'inspirer d'Hésiode et ajoutent que, par un coup de génie, il répartit en quatre livres la matière que lui offrait le poète grec. On croira volontiers qu'ils n'avaient pas lu de fort près, si même il les avaient lus, *les Travaux et les Jours* : ils y auraient rencontré cinq vers sur les vignes[3], sur les plantations et les troupeaux de vagues allusions dispersées[4], sur les abeilles rien ; au premier plan, des problèmes moraux ; au second les céréales, au troisième les superstitions, quelques préceptes de navigation entre deux. Il n'y a, en fait, aucun rapport entre Hésiode et les trois derniers chants des *Géorgiques*. On n'en conclura pas cependant que le « chanteur d'Ascra » ne fut pas à l'origine du projet de Virgile ; mais du premier projet, dirons-nous, qui ne comportait que le chant I. Dans la suite, il se laisserait totalement oublier si, par hommage au père de la poésie rustique et pour affirmer l'unité factice de son œuvre, Virgile ne

1. Voir notre premier article, *Revue de Philologie*, avril 1930, p. 128 ss..

2. Serv., *Georg., proœm.* ; Iun. Philargyr. I et II, *Buc., proœm.* ; *Georg. breuis expositio, proœm.*. Le pseudo-Probus ajoute à Hésiode Varron, sans commentaires (*Buc. Georg., proœm.*).

3. V. 570 et 611-614 (éd. P. Mazon, Paris, 1928).

4. Sur les plantations (sans aucune particularité), v. 22, 781 s., 812 ; — Sur les bêtes d'élevage (dont nul ne s'occupe), v. 516 et 558, 590, 775, 786, 790, 795 s..

lui accordait encore une mention au chant II [1], dernier témoignage d'une vive affection.

Mais en 40-39 elle était en sa nouveauté. Les Bucoliques IV et VI nous révèlent qu'à cette date, outre Catulle, les catulliens et des Alexandrins (Aratos en particulier, sur lequel nous reviendrons), Virgile pratiquait Hésiode, avec, semble-t-il, le plaisir de la découverte : des imaginations mythiques lui voilaient encore à demi la physionomie revêche du propriétaire Béotien [2]. On se demandera s'il n'en devait pas la connaissance à Cornelius Gallus, alors occupé à son poème sur l'Apollon de Grynion et qui, au delà d'Euphorion, pouvait remonter jusqu'à la *Melampodeia* où Hésiode avait déjà raconté la rivalité, en Éolide, des devins Calchas et Mopsos, fils de Mantô [3]. En tout cas, à cette date, Virgile avait au moins effleuré la *Théogonie* [4] et il connaissait aussi *les Travaux et les Jours* [5] : les commentateurs anciens s'en rendaient parfaitement compte, et même avec excès [6]. Il ne serait donc pas étonnant qu'il y ait puisé l'idée d'un renouvellement poétique d'autant plus tentant qu'il ne le forcerait pas à rompre brutalement avec les thèmes rustiques dont il avait jusque là tiré un si heureux parti.

Seulement Hésiode apparaissait d'une étrange antiquité, et presque rebutante : des connaissances techniques misérables, surtout aux yeux d'un propriétaire transpadan, fier de la richesse agricole de sa province [7] ; un art qui devait sembler tout grossier au disciple des Alexandrins. Si l'on ne s'intéressait pas à la personne du vieux poète, à ses démêlés, ses rancunes et ses aspirations, que trouver en son œuvre, sinon un calendrier rustique, qui finit par s'égrener en superstitions ? Un almanach à

---

1. *Georg.* II, 175 : *Ascraeum carmen.*

2. *Buc.* VI, 70 s. : (*calamos*) *Ascraeo quos ante seni, quibus ille solebat/cantando rigidas deducere montibus ornos.*

3. Hesiod., *fr.* 160 (Rzach). Cf. Verg., *Buc.* VI, 72 s. et Serv., *ad loc.*. — Mais je ne vois aucune raison de pousser les hypothèses aussi loin que M. G. Néméthy qui, à propos de la VI[e] Bucolique, suppose qu'Euphorion avait dans sa préface imité, en même temps que Callimaque, la *Théogonie* d'Hésiode, et avait même écrit un *Hésiode*.

4. La rencontre de Gallus et des Muses (Verg., *Buc.* VI, 64 ss.) est imitée du préambule de la *Théogonie* (22 ss.) ; et la *Sileni theologia* (Serv., *Proœm. ad Buc.*, p. 3, l. 23 Thilo) de la Bucolique VI se rattache au procédé de l'enchaînement, par générations, des aventures mythologiques.

5. Cf. Verg., *Buc.* IV, 6 et 8 ss., et Hesiod., *Op.*, 109 ss. (systèmes des « âges »).

6. Voir l'explication, forcée, par Junius Philargyrius de *Cymaei carminis* (*Buc.* IV, 4) comme équivalent de *Hesiodi carminis*.

7. Cf. Jun. Philarg. II, *Buc.*, *proœm.*, p. 4, l. 15 ss. (Hagen) : *Sane agriculturae huius praecepta non ad omnes pertinent terras, sed ad solum situm Italiae, praecipue Venetiae...*

l'usage de gens simples, que pressait une urgente nécessité... Certes, telle est la base de toute pratique paysanne ; les ruraux d'Italie en avaient de ce genre, écrits ou gravés sur pierre ; mais les raffinés du monde littéraire romain demandaient autre chose.

Décidé à être l'Hésiode latin, Virgile calcula sagement les conditions de l'entreprise. Si l'on éliminait du poème grec tous les à-côtés, les préceptes sur l'agriculture n'y couvraient que 235 vers [1], plus quelques indications isolées de ci de là, avant ou après ; l'énumération des jours heureux ou funestes en comptait 58 [2]. Le travail sur ce texte ne pouvait paraître démesuré, même à qui n'avait jusque là publié que des pièces d'une centaine de vers [3] : les premières Géorgiques n'excédèrent pas de beaucoup comme dimensions la partie utilisable des *Travaux* et restèrent fort inférieures à leur totalité [4]. Par tradition latine et par minutieuse habitude personnelle, Virgile s'appliqua à reproduire du plus près possible certaines des expressions hésiodiques [5], de façon à ne pas laisser le moindre doute sur son projet et ses ambitions. — Mais il était d'esprit trop net, trop observateur, il avait vu de trop près les travaux des champs pour ne pas chercher à remédier à l'insuffisance technique de son modèle : ne s'offrait-il pas ainsi à lui un moyen de renouveler le sujet, d'en faire quelque chose de personnel et de vivant ? Il s'adressa pour cette besogne à Caton l'Ancien, la grande autorité latine en matière d'agriculture avant Varron [6] ; et il n'y eut donc pas grand mérite [7] ; quant à la façon dont il l'utilisa, nous le verrons, elle est curieuse. — D'autre part, sans sacrifier tout à fait les naïves indications sur les jours propices ou fâcheux à telle ou telle besogne [8], il transposa audacieusement toute la dernière partie du poème hésiodique et appela l'Alexandrin Aratos de Soles

---

1. V. 383-617. Cf. P. Mazon, *op. cit.*, p. 75
2. V. 765-822.
3. La troisième Bucolique compte 111 vers ; la huitième, 109.
4. Elles comptent 473 vers (*Georg.* I, 42-514).
5. Cf., par exemple : Hes. 117 s. et Verg. 127 s. ; Hes. 391 et Verg. 299 ; Hes. 394 s., 475 ss. et Verg., 158 ; Hes. 457 et Verg. 167 ; Hes. 585 ss. et Verg. 341 s. ; Hes. 795 ss. et Verg. 284 ss. ; Hes. 802 ss. et Verg. 277 s. ; etc...
6. Au début de son ouvrage sur l'agriculture (*Rer. Rust.* I, 1, 8-10), Varron dresse une abondante bibliographie d'auteurs grecs : quarante-neuf, sans compter les deux adaptateurs de Magon. Parmi les latins, il ne cite les Saserna que pour s'en moquer. Mais il utilise sans cesse Caton, le critique rarement, le copie par fois textuellement.
7. Cela ne veut pas dire que Virgile n'emprunta pas certains détails à d'autres auteurs techniques, en particulier Théophraste, comme l'a bien montré P. Jahn (*Hermes* XXXVIII, 1903, p. 261-263).
8. Voir *Georg.* I, 277 s. et 284 ss.

à soutenir son inspiration sur l'application de l'astronomie et des signes célestes à la pratique agricole [1]. Aratos était aussi fort connu, et Cicéron, comme on le sait, l'avait traduit en vers dans sa jeunesse. — Enfin l'antique superstition nationale des « prodiges », qui s'étalait dans toute l'annalistique romaine, enveloppant l'approche des grands évènements, selon les cas, d'énumérations grotesques ou d'une sorte de poésie cosmique, suggéra à Virgile le brillant développement sur la mort de César [2].

Ce schéma du premier chant des *Géorgiques*, purement descriptif, donne déjà, il nous semble, l'impression d'une volonté parfaite, d'un poème clos et complet. La mise en œuvre des divers éléments, aussi bien par leurs dissonances que par leur accord, en révèle encore mieux l'originalité indivisible par rapport aux trois derniers chants.

Appelés à collaborer, Hésiode et Caton l'Ancien se révélèrent moins étrangers l'un à l'autre qu'on l'eût pu craindre. Par son caractère positif, la libre verdeur de ses propos, son courage triste et obstiné, Hésiode était peut-être, parmi les Grecs, le plus proche du génie romain ; il avait vécu péniblement sur un domaine médiocre, sans se ménager beaucoup plus que ses esclaves, tout comme Caton, au temps du moins où il était fermier à Tusculum. Chez l'un et chez l'autre, même sévérité, même économie et pareille hargne. La différence des temps importe peu : car l'évolution sociale de l'Italie retardait d'au moins 200 ans sur celle de la Grèce, et Caton, par son attachement à la tradition, représentait à ses contemporains un homme d'un autre siècle : l'un et l'autre nous impose, quoi que nous fassions, une vision de moyen-âge.

Ils recommandent l'un et l'autre la polyculture, mais avec prédominance des céréales dans Hésiode, de la vigne et de l'olivier dans Caton : parce que Caton, tout en tenant obstinément au vieux principe qu'un domaine doit autant que possible se suffire à lui-même, est contraint, par l'évolution économique de son temps, à une conception plus industrielle de l'agriculture ; mais, enfin, que l'on parcoure les 50 ou 60 ha. de sa propriété-type, on y trouvera un peu de tout [3]. Ainsi dans le chant I des *Géor-*

---

1. *Georg.* I, 311-463 et passim.
2. *Georg.* I, 463-497.
3. Du bétail pour avoir du fumier ; des bœufs, mulets et ânes que l'on dressera au travail ; du fourrage pour les bêtes ; des céréales et des légumes pour le personnel ; du bois, de l'osier pour les outils ; du bois à brûler... On va jusqu'à contrefaire les vins de luxe exotiques !

giques. Car c'est une erreur complète, comme l'a bien remarqué déjà M. Erich Burck [1], de le considérer comme se rapportant aux labours, aux moissons seulement ; il ne faut pas en croire les vers synthétiques que Virgile écrivit après coup [2], quand il voulut intégrer son premier poème (de 39-37) dans l'ensemble des quatre chants et lui chercha une détermination limitative qu'à l'origine il ne subissait pas. Lorsque, prenant pour guide Caton [3], Virgile y parle des travaux auxquels on peut s'occuper par le mauvais temps, il étend ses soucis aussi bien au bétail, à la vigne, à l'huile qu'aux céréales [4] ; lorsqu'il parcourt les occupations saisonnières des paysans, il s'arrête à la chasse, à la cueillette des fruits [5] ; il s'inquiète de l'influence néfaste du Notus « sur les arbres, les emblavures, les troupeaux » [6], et s'émeut du ravage des vignes par la grêle [7]. Bref, il fait exactement comme Hésiode ; et, si l'on prétendait trouver dans le poète d'Ascra la suggestion des trois derniers chants des *Géorgiques*, on la trouverait aussi bien dans le premier lui-même.

Mais pourquoi, demandera-t-on, Virgile a-t-il si délibérément poussé au premier plan la culture des céréales alors que depuis cent cinquante ans elle cessait d'être rémunératrice en Italie et que Caton la négligeait visiblement ? — C'est que sur lui, d'abord, l'influence artistique d'Hésiode, sa première source (et source poétique), était dominante. Parce qu'Hésiode revient mainte fois, comme par une incantation, sur les labours [8], la tâche la plus pénible et la plus indispensable du paysan, amorçant et concluant par eux ses prescriptions proprement agricoles, Virgile scandera de la même façon son développement [9], quitte à paraître se répéter. Parce qu'Hésiode, obsédé de l'idée que le paysan doit produire une récolte pour lui s'il ne veut pas être réduit à mendier en hiver, insiste presque uniquement sur la culture des céréales, Virgile sacrifie aux moissons la vigne et l'olivier dont se préoccupait surtout Caton. Mais songeons aussi à la date que nous proposons pour ces premières Géorgiques : dès l'an 39, en

---

1. *Philol. Wochenschr.*, 1928, col. 302-304.
2. *Georg.* I, 1 s. (*Quid faciat laetas segetes, quo sidere terram/uertere...*) ; II, 1 (*Hactenus aruorum cultus et sidera caeli*).
3. Cat., *A.C.*, II, 3 ; XXXIX, 1-2.
4. *Georg.* I, 259-275.
5. *Georg.* I, 297-310.
6. *Georg.* I, 444.
7. *Georg.* I, 448.
8. Hes., *Op.*, 383 ss., 429 ss., 443, 465 ss., 479, 615 ss..
9. Verg., *Georg.* I, 43 ss., 63 ss., 169 ss., 210.

38 surtout, Sextus Pompée bloque les côtes d'Italie, empêche l'arrivage des blés étrangers, réduit Rome à la famine ; alors il ne put plus s'agir pour la péninsule de cultures rémunératrices ; les céréales, redevenues aussi indispensables et précieuses que dans les cantons béotiens au temps d'Hésiode, revendiquèrent la primauté : et l'œuvre de Virgile, pour n'avoir pas renié son antique modèle poétique, n'en était pas moins puissamment « actuelle ».

La propriété d'Hésiode était petite, celle de Caton médiocre ; au temps de Virgile, à en juger d'après le traité de Varron, la grande propriété seule paraissait intéressante. Mais Virgile lui-même, qu'en pense-t-il ? Il est fort embarrassé. De la différence entre Hésiode et Caton, il s'accommoderait : l'existence du *vilicus*, avec moins d'aléas, n'est pas fort différente de celle du paysan-propriétaire au VII^e^ siècle en Béotie. Et lui a tendresse d'âme pour le ménage courageux, qui travaille tard à la lampe, la femme à tisser ou écumer son pot, l'homme à tailler des torches [1] ; pour le paysan qui laboure et sème lui-même en tunique, assez aisé cependant pour recevoir en hiver ses voisins à sa table [2]. Mais, sans même rappeler les vastes horizons bocagers ou forestiers du deuxième chant, les pâtures sans limites du Mont Sila ou du Norique dans le troisième, dès ses premières Géorgiques Virgile se sent gêné entre la tradition archaïque de la culture familiale et l'idéal d'une vaste exploitation scientifique du sol. Aussi ne lui suffit-il pas de parler de la sélection des graines, des assolements savants qui feront alterner céréales et légumineuses ; il lui arrive de suggérer le mouvement d'une ferme importante, soit qu'il évoque la variété des travaux qui occupent les jours de mauvais temps [3], soit qu'il introduise sous l'œil du maître la foule « des moissonneurs dans les guérets dorés » [4]. Malgré tout, la couleur générale du chant n'est pas varronienne ; et elle est même plus archaïque que celle de l'ouvrage de Caton, où l'on voit surtout le propriétaire faire ses comptes (et quels comptes !) avec son fermier. Ici encore l'influence d'Hésiode a prédominé, encourageant Virgile à arrêter l'imagination du lecteur sur un propriétaire-exploitant ; et il faut croire que, malgré les flottements, l'impression générale est forte, puisque M. Barrès a étendu abusive-

1. Verg., *Georg.* I, 291 ss.
2. Verg., *Georg.* I, 299 ss..
3. *Georg.* I, 259-275.
4. *Georg.* I, 316 ss

ment à l'ensemble des *Géorgiques* cet idéal de petite culture dont le premier chant lui avait laissé le souvenir [1].

Mais si, des réalités techniques, nous reportons notre attention sur la mise en œuvre littéraire, nul caractère, je pense, n'apparaîtra plus frappant en ce chant que le défaut d'ordre logique. Que de tentatives on a faites pour lui en imposer un ! comme chacun a bien exercé sur ce thème son esprit de système et jusqu'à ses puissances métaphysiques [2] ! Et toujours en vain. Que l'on examine tel court passage, par exemple les vers 176-203 :

Possum multa tibi ueterum praecepta referre,
ni refugis tenuisque piget cognoscere curas...

on s'instruira de suite sur la construction de l'aire et les ennemis du blé ; sur la prévision de la récolte en grain et paille d'après la floraison de l'amandier ; sur le traitement et la sélection des semences ; sur la dégénérescence des espèces ! Il est éclatant que Virgile, loin de rechercher la logique, a préféré une série de notations décousues. Pourquoi ?

On connaît la longue incapacité des hommes à classer des prescriptions d'ordres trop variés : il suffit de nommer les plus anciennes législations en tous pays. Ceux de la campagne, à la fois par archaïsme de tradition, lenteur de réflexion et manque de pratique intellectuelle, ont groupé plus longtemps encore leurs préceptes rustiques au petit bonheur, sûrs d'avoir toujours le temps de retrouver en leur mémoire celui qui leur servirait à l'occasion. Théocrite, l'observateur raffiné, s'en est bien souvenu pour écrire le « chant du divin Lityersès » [3]. Hésiode, qui n'était pas incapable d'une composition réfléchie, et même artistique [4], n'avait cependant introduit en ses *Travaux* nul ordre proprement logique [5] : je supposerais volontiers que, plus ou moins consciemment (beaucoup moins, en tout cas, que Théocrite !), il s'est abandonné à un genre qui avait eu avant lui d'autres représentants

1. M. Barrès, *Le mystère en pleine lumière*, p. 131-132.
2. Cf., en dernier, l'essai de M. E. Burck (*loc. cit.*) ; il prétend que Virgile a trois fois changé de point de vue, considérant d'abord la peine du laboureur (v. 119-203), puis le temps législateur des travaux du point de vue de l'homme (v. 204-350), enfin le temps dans l'absolu (v. 351 ss.) !
3. Theocrit., *Id.* X, 42-55.
4. Voir, par exemple, les descriptions antithétiques de l'hiver (*Op.*, 504-560) et de l'été (*Op.*, 582-596).
5. Dans le cadre des saisons, les préceptes les plus variés se suggèrent l'un l'autre.

ou de séculaires précurseurs [1]. Le vieux Caton de même, mais avec encore plus d'ingénuité : s'y retrouve qui pourra dans l'inextricable emmêlement, reprises et corrections, de ses préceptes rustiques, religieux, culinaires, médicaux [2]. Il faudrait, pour s'en étonner, ne pas se rappeler les « maisons rustiques » d'autrefois, obligées, loin des villes, à se suffire à elles-mêmes. Après Caton, les Saserna, dans leur traité sur l'agriculture, ne parlaient-ils pas de l'art du potier, de la destruction des punaises, d'un onguent épilatoire, d'un procédé magique pour guérir la goutte [3] ?... Varron s'en moque, et avec mépris. Mais c'est que Varron s'est appliqué, en ses *Res Rusticae*, à délimiter rigoureusement son sujet, à lui imposer un ordre logique infrangible, et même d'une minutie parfois puérile, comme en ce livre II dominé par la mystique du chiffre 3, porté au carré, et le résultat de nouveau au carré, de façon à créer 81 subdivisions, sans compter deux ajoutes [4] ! Rhétorique barbare, mais grande nouveauté en pareille matière.

Mais cette nouveauté ne fut révélée à Virgile qu'en l'année 37 au plus tôt : trop tard pour influer sur la composition de ses premières Géorgiques. Car voici qu'une preuve nouvelle et puissante vient appuyer notre hypothèse : les trois derniers chants du poème définitif, tel que nous le possédons, révèlent (surtout le troisième et le quatrième), outre des imitations de Varron, une volonté de composition extrêmement savante ; dans le chant I, au contraire, Virgile a suivi un plan très lâché et plein de surprises dans le détail. Tout se passe donc comme si, entre deux, il avait appris dans Varron ce que ni Hésiode ni Caton ne pouvaient lui apprendre ; quelque poésie d'ailleurs et quelque souplesse dont il dût vivifier le formalisme du vieux savant et la raideur de ses classifications. Mais, par réciproque, ce contraste ne tend-il pas à confirmer que les premières Géorgiques étaient achevées, en leur ensemble, avant cette date de 37 ? Soit influence trop directe de ses sources (Hésiode et Caton), soit manque d'habitude pour une composition un peu importante, soit entraînement d'un procédé qui était celui même des *Bucoliques*, et sans doute pour les trois raisons, Virgile avait donné à son poème de 39-37 un aspect miroitant et varié, d'un charme

1. Pour les préceptes moraux, Sainte-Beuve a très justement rapproché Hésiode de Franklin, dans son *Bonhomme Richard* (P. Mazon, éd. d'Hésiode, p. 80).
2. Cf., par exemple : Cat., *A.C.*, CXXVII-CXXXII.
3. Varr., *R.R.* I, 2.
4. Varr., *R.R.* II, 1, 11-28.

très vif, et auquel cependant il va désormais renoncer de plus en plus, au fur et à mesure qu'il deviendra un maître d'équilibre classique. Pour la technique littéraire, le premier chant des *Géorgiques* est moins proche du second qu'il ne l'est des Églogues.

VI. — L'influence d'Aratos sur les premières Géorgiques.

Dans les mêmes années (40-39) où Virgile faisait la connaissance d'Hésiode, il lisait Aratos. Un vers de la IVe Bucolique en témoigne, qui lie le retour de l'âge d'or au retour de la Justice, mais confond de la façon la plus certaine la Justice avec la constellation de la Vierge [1] :

Buc. IV, 6 : *Iam redit et Virgo, redeunt Saturnia regna.*

Or, dans le « mythe des races » d'Hésiode, qui soutient en cette pièce l'inspiration de Virgile, l'idée de justice n'intervient pas nettement : si elle est sous-entendue en certains détails [2], suggérée par un mot [3], elle n'est liée ni comme déterminante ni comme accompagnement au bonheur de la race d'or [4], et ce n'est point sa disparition, mais celle de « Conscience et Vergogne », qui consomme la déchéance des mortels [5]. Aratos, au contraire, en une page admirable, avait renouvelé le thème hésiodique en établissant le double rapport entre la Justice et la Vierge céleste, et entre la présence sur terre de la Justice et l'âge d'or [6].

Nul ne s'étonnera d'ailleurs que Virgile eût étudié à la fois l'antique poète d'Ascra et les Alexandrins. Par les aspects quasi scientifiques des œuvres qui lui étaient attribuées, par ses généalogies et catalogues, sources infinies de curiosités mythologiques, Hésiode ne pouvait que plaire aux poètes savants du IIIe siècle, sans cesse à l'affût de vieilleries presque oubliées [7] ; et les *Travaux*, dont le genre convenait à leur esprit professoral, leur apparaissaient, quelque misérables qu'y fussent les notions astronomiques, comme l'incunable de leurs recherches et de leurs théo-

---

1. Serv., Int. Serv., Jun. Phil., *ad loc.* Cf. J. Carcopino, *Virgile et le mystère de la IVe Églogue* (Paris, 1930), p. 134 ss.
2. Hes., *Op.*, 182 ss. (éd. P. Mazon).
3. Hes., *Op.*, 158 : (la race des héros) δικαιότερον καὶ ἄρειον.
4. Hes., *Op.*, 109-126.
5. Hes., *Op.*, 197-201.
6. Arat., *Phaenom.*, 101-133 : d'inspiration pythagoricienne, selon M. J. Carcopino (*op. cit.*, p. 102 et 153).
7. On a pu hésiter sur l'attribution de tel fragment (Hes., 270 Rzach) à Hésiode ou Apollonios de Rhodes.

ries célestes : les scholiastes reconnaissent l'influence d'Hésiode sur Aratos. Au reste, la voie était frayée à Virgile vers l'auteur des *Phénomènes* à la fois par la traduction minutieuse de Cicéron et par les imitations de P. Terentius Varro de l'Atax, un poète du cénacle catullien ; aussi bien Virgile traverse-t-il alors une crise de ferveur catullienne. Le voici donc, le plus simplement du monde, conduit à faire collaborer, dans ses premières Géorgiques, Aratos avec Hésiode [1] comme il avait fait Caton avec Hésiode.

On sait qu'il négligea de parti pris la première partie des *Phénomènes* où le poète alexandrin décrivait les constellations et leurs mouvements : soit qu'il l'eût jugée inutile à son projet, soit qu'il en eût été rebuté [2]. Au contraire, il suivit de très près la Διοσημεία [3], qui indique les moyens de prévoir le temps d'après le soleil et la lune, d'après les attitudes des animaux, exceptionnellement, même, d'après les arbres et les objets d'usage. Quelques indications, toutes grossières, d'Hésiode [4], suffisaient à justifier cette adjonction importante aux préceptes de culture, à supposer que n'y eût pas suffi la faveur dont jouissait alors Aratos dans le monde littéraire latin.

Les bienfaits dont l'imitation d'Aratos à cette date combla Virgile éclatent aux yeux. Pour s'en tenir au plus apparent, autant la composition est lâchée dans la partie des premières Géorgiques où Caton est appelé à collaborer avec Hésiode, autant elle est ferme là où Virgile n'a eu pour souci que de rivaliser avec Aratos : très libre, avec un sens très averti de l'effet, il intervertit l'ordre de l'Alexandrin, traite d'abord des signes atmosphériques, puis des animaux, pour finir par la lune et le soleil ; et son tracé prend encore plus de netteté parce qu'il a su

---

1. Nous n'entendons pas exclure l'usage de sources secondaires, comme Eudoxe de Cnide (cf. H. Gœlzer, éd. Budé des Géorgiques, p. xi, n. 5), Ératosthène (*Georg.* I, 231 ss.).

2. Sans doute on nous dit que, dans sa jeunesse, Virgile s'était particulièrement intéressé à la *Mathematica* (Donat., *Vita Verg.*, p. 68 R. ; Jun. Phil. I, *Buc. proœm.*, p. 4, l. 18-19 Hagen) ; mais cf. l'espèce d'effusion de *Géorg.* II, 475-489, où se trahit une velléité impuissante vers les études purement astronomiques : une nature plus facile et plus voluptueuse le console de ne pouvoir être un nouveau Lucrèce.

3. Arat., *Phaenom.*, 777-1136 ; Verg , *Georg.* I, 356-497. Cf., au début de ces deux développements, Arat., v. 743 : Ἐκ Διὸς ἤδη πάντα πεφασμένα πάντοθι κεῖται ; et Verg., v. 353 : *Ipse Pater statuit quid menstrua Luna moneret...*

4. Hes., *Op.*, 383-387 ; 417-419 ; 458-461 ; 486 ; 565-569 ; 571 s., 582 ss. ; 598 ; 609 s. ; 615 s. ; 619 s. ; 679 ss.. Il ne s'agit guère, en réalité, que des signes, célestes ou terrestres, qui signalent le changement de saison.

alléger le détail. C'est que Virgile, en un moment de sa vie artistique où le « pointillisme » des *Bucoliques* continue à lui plaire, mais où il n'en aspire pas moins à des œuvres plus grandes et plus ordonnées, ne trouvait ni dans Hésiode ni dans Caton les qualités qui lui eussent permis de réagir contre les habitudes du passé, tandis qu'Aratos lui présentait un modèle déjà tout élaboré, de plan net, quoique défectueux sur certains points secondaires : il lui devenait aisé d'améliorer son modèle tout en se laissant porter par lui.

De là résulte, il nous semble, le défaut d'unité littéraire des premières Géorgiques. Si, dans le traitement du détail, comme nous le verrons, le faire du poète est uniforme et porte bien la date que nous voulons lui attribuer, l'inégalité de composition qui s'y révèle ne témoigne pas d'une reprise ; mais, au contraire, d'un moment d'équilibre instable où, selon les influences qu'il subit, Virgile se laisse aller à ses habitudes antérieures ou s'oriente vers son avenir.

La preuve ? elle est toute simple : l'unité morale des premières Géorgiques au-dessus des divergences de leur composition littéraire. Cette unité repose sur une combinaison extrêmement hardie d'Hésiode et Aratos, et doit remonter, en son principe, au moment où Virgile écrivait la IVe Bucolique. A cette date, il se représente encore l'âge d'or, selon la tradition hésiodique, comme une époque de fainéantise totale, où la terre d'elle-même procure tout bien aux hommes [1] ; mais déjà se révèle compagne obligée de ces temps heureux la Vierge-Justice, selon l'enseignement d'Aratos. Or la lecture plus approfondie des *Travaux* allait lui faire saisir l'idée maîtresse du poème : que la justice, déjà si strictement liée au mythe de l'âge d'or, l'était non moins à la conception d'une vie agricole normale [2]. De là l'origine de ce sophisme bizarre, et tellement humain, même dans J.-J. Rousseau, que l'existence paysanne est pure et heureuse par-dessus toute autre [3]. Aratos, déjà, ne se représentait-il pas l'âge d'or comme la vie même du laboureur, rendue prospère par la jus-

1. Cf. en particulier *Buc.* IV, 33 ; 40 s..
2. Cf. P. Mazon, éd. Budé d'Hésiode, p. 80-85.
3. Iun. Philarg. I, *Buc.* IV, 6 : « *Iam redit Virgo* », *idest Iustitia fugiens malos hominum mores inter rusticos morata* [*est*] *in caelum abiisse fertur.* — Cf. encore Verg., *Georg.* II, 473 : *Extrema per illos* (i.e. *agricolas*) | *Iustitia excedens terris uestigia fecit* ; et 524 : *Casta pudicitiam seruat domus.* — A l'affermissement de cette conception a pu contribuer la représentation du signe céleste de la Vierge (= Érigone ou la Justice, selon l'une des interprétations, la seule que développe Aratos) comme une jeune fille tenant un épi (cf. Arat., *Phaenom.*, 97).

tice[1] ? Mais il se trouvait que, par une dure contradiction, les *Travaux* d'Hésiode présentaient le labeur des champs comme une tâche extrêmement pénible ; et, dans l'angoisse des guerres civiles, à travers les clameurs de la famine romaine, Virgile ne pouvait s'empêcher de porter sur le travail de la terre des regards sombres et une réflexion pessimiste. Ainsi se trouvait-il douloureusement esclave d'un complexe de sentiments et d'expériences inconciliables : si la paix des campagnes, c'était l'âge d'or, comment leur mise en valeur pouvait-elle prendre l'aspect d'un esclavage sans fin ? La seule réalité de la justice, toujours fuyante, toujours désirée, et supposée commune au règne de Saturne et à l'existence rustique, suffirait-elle à réaliser la synthèse ?

Par un suprême effort, Virgile parvint à concilier métaphysiquement ses rêves et la réalité en un passage célèbre [2] qu'on a le grand tort de considérer comme un épisode, et qui est le centre même des premières Géorgiques : « C'est Jupiter lui-même qui a voulu rendre difficiles les procédés de culture et le premier suscita l'art agricole, aiguisant par les soucis l'intelligence des mortels et ne permettant pas à ses sujets de s'engourdir en une lourde paresse... C'est lui qui ajouta aux noirs serpents leur venin, qui ordonna aux loups la rapine, à la mer les tempêtes, qui fit tomber des feuilles le miel et cacha le feu, et tarit les ruisseaux de vin qui coulaient partout : il voulait que la pratique, dirigée par la réflexion, peu à peu fît germer les arts divers, cherchât par des sillons à produire l'herbe du blé et fît jaillir du silex veiné le feu qu'il nous cèle... » Parti de la théorie hésiodique de la dégénérescence de la terre [3], que confirmait sa propre expérience [4], mais sans renoncer à faire naître des « champs pacifiques » le bonheur final de l'humanité sous le règne de la justice [5], Virgile formulait aussi nettement, que le

---

1. Les hommes de la race d'or « vivaient ainsi sans avoir affaire à la mer pénible ; leur subsistance ne venait pas de loin sur des vaisseaux ; mais les bœufs, la charrue et leur sainte maîtresse elle-même, la Justice, dispensatrice du droit, leur procuraient mille biens ».

2. *Georg.* I, 121-154.

3. Hes., *Op.*, 90 ss. (Pandore), 106-201 (mythe des races).

4. Verg., *Buc.* V, 36 s.; *Georg.* I, 197 ss. Cf. plus haut.

5. Cet espoir, voilé dans les premières Géorgiques, trouvera son expression quand Virgile, dégagé par Actium de l'angoisse des guerres civiles, écrira le prélude des *Géorgiques* en 4 chants : alors il songera à réserver au « Sauveur », Octave, une place au ciel, précisément entre le Scorpion et Érigone, c'est-à-dire la Justice (*Georg.* I, 33). Point fâché sans doute de suggérer le rapprochement avec le vers 6 de la IVe Buc. où il prédisait le retour sur terre de la Vierge et du siècle de Saturne (voir plus haut), et de laisser croire que, dès le moment où il écrivait cette églogue, il avait en vue Octave-Auguste (cf. J Carcopino, *op. cit.*, p. 196 ss.).

peut faire un poète, ces deux conclusions, dont nul, je pense, ne niera la beauté :

l'accroissement des maux de l'humanité est l'effet d'une *volonté progressive* de Jupiter (*Pater*) ;

cette volonté a pour but de maintenir l'homme en état de travail ; et pour résultat de développer toujours davantage son intelligence.

Noble effort, à coup sûr, de la réflexion virgilienne. Mais qui, par sa tristesse virile, par la tension sans relâche qu'elle exige, reflète non seulement une vision sérieuse de la vie rustique, mais le malheur des temps où Virgile écrivait. Nul espoir à l'horizon ; les travaux forcés. Mais aussi la certitude que tout labeur probe perfectionne l'homme, l'élève au-dessus de lui-même, et le fait participer, fût-ce inconsciemment, à la pensée de la divinité. Quelle différence avec les *Bucoliques* ! Mais quelle différence aussi avec les trois derniers chants des *Géorgiques* qui se développent sur des thèmes lyriques, l'abondance dionysiaque, l'amour et la mort, ou sur celui, plus politique encore que moral, du travail ordonné sous un maître suprême [1] ! Si le premier chant des *Géorgiques* n'avait une puissante personnalité artistique qui oblige à l'isoler à la date que nous proposons, cette idée centrale, issue d'Hésiode et d'Aratos, mais mûrie par Virgile en des circonstances lugubres, suffirait à lui assurer une personnalité morale assez puissante pour exiger qu'on l'étudie à part, et avec dilection, sans le confondre avec les suivants.

VII. — Physionomie littéraire des premières Géorgiques.

Tâchons donc de nous rendre compte du « faire » de ce premier chant : travail plaisant et instructif, qui achèvera, je pense, de lui assurer date et physionomie d'œuvre de transition, plus proche à coup sûr des *Bucoliques* que les trois chants suivants.

Il est facile de se rendre compte en effet que la formule littéraire des premières Géorgiques est encore celle des Églogues : un lyrisme pittoresque qui joue à faire chatoyer les impressions et les observations du poète, scintiller jeux de mots et d'esprit, oppositions et concordances ; sans grande recherche de composition et avec, souvent, un excès d'attachement au détail, au petit. Seulement, les exigences du genre didactique ont exclu l'esprit

1. La cité communiste et autocratique des abeilles.

mondain et contraint le poète çà et là à quelques explications ; le progrès se poursuit par associations plus simples, par antithèses et ressauts plus naturels. Que l'on examine pourtant le passage où Virgile veut donner l'idée du labeur varié et sans fin des paysans [1], avant de le justifier par la volonté de Jupiter ; associations et antithèses régissent le développement : la herse évoque l'araire ; un vœu spirituel désire l'humidité en été, la sécheresse en hiver ; le tableau de l'irrigation suscite, avec un léger retard, celui du drainage ; et un charme bien subtil y entremêle la dépaissance bienfaisante des moutons et la voracité funeste des oies ou des grues. Sans doute ces jeux apparaissent plus souples, moins systématiques que les couplets amœbées des Bucoliques III, V ou VII. Mais le raffinement est semblable, et le vouloir de Virgile beaucoup plus poétique (même lyrique) que logique. Par habitude, sans doute. Mais n'entendait-il pas aussi, tout en l'admirant, se distinguer littérairement de Lucrèce, dont le pesant appareil rationnel devait lui paraître fort brutal, et sauvegarder les qualités qui, à cette date, faisait sa propre originalité et sa réputation ?

D'autre part, le travail raffiné des Bucoliques lui avait appris à suggérer presque autant de choses qu'il en disait. Mis par les Églogues à l'école de la brièveté, Virgile sait qu'on ne reste poète qu'à la condition de ne pas tout dire ; et la lecture de Caton, d'Aratos même, parfois si fastidieux, le mettait en garde contre l'excès des détails précis. Virgile choisit. Du matériel agricole, il ne *décrit* que la charrue [2] ; il *suggère* par l'épithète le hoyau, la herse ou le char rustique [3]. Des locaux d'habitation et d'exploitation, il ne *décrit* que l'aire [4] ; il *suggère* seulement l'exiguité chaude, aux bruits monotones, du logis paysan [5]. Au lieu d'être invoqués à tout propos, comme dans Aratos, les animaux dont on consulte l'instinct ne se voient qu'une fois, en une attitude caractéristique, d'expression plus poussée, et restent mieux ainsi dans la mémoire du lecteur [6] ; et de même les plantes, qui prennent un aspect vivant, individuel, dont on chercherait en vain la moindre trace dans Caton : « l'endive aux

1. *Georg.* I, 94-122.
2. *Georg.* I, 169-175. Librement imité d'Hésiode.
3. *Iniquo pondere rastri, uimineas crates, tarda plaustra...* Cf. *Georg.* I, 97, 162 ss...
4. *Georg.* I, 178-186. Inspiré par Caton ; voir plus haut, p. 136 s. (avril 1930).
5. *Georg.* I, 291-296 et 390-392. Voir plus bas.
6. *Georg.* I, 379-389. Cf. Arat., *Phaenom.*, 951, 953, 963, 969, 1026.

fibres amères », « les légumineuses dont les gousses tremblent et grelottent », « les fruits sanglants du myrte»... [1]

Mais, à force de pratiquer cet art délicat du choix et de la suggestion, Virgile a développé sa méthode d'imitation en un sens beaucoup plus original, considérant ses modèles non plus comme une occasion d'exercice de style, mais comme éveilleurs de développements poétiques. Il laisse germer en lui une expression d'Hésiode ou d'Aratos, d'où fleurira un « quadro » ravissant [2]; ou bien même, par un lent et savoureux travail, il garde en son esprit des suggestions d'auteurs différents jusqu'à ce que, se rejoignant et se fécondant l'une l'autre, elles produisent en ses vers quelque chose de tout nouveau. L'un des jolis « intérieurs » des premières Géorgiques, où l'on voit l'homme tailler des torches tandis que la femme tisse ou fait cuire du vin, est né, semble-t-il, d'impressions catoniennes dispersées [3], mais peut-être aussi d'un souvenir personnel très précis et très persistant de labeur paisible à la lampe [4]; l'autre, où se voit une jeune fileuse qui interrompt un instant sa tâche nocturne parce que sa mèche charbonne, combine, sans doute autour du même souvenir, deux passages différents, d'Hésiode et d'Aratos [5]. Il arrive même que, par une transposition beaucoup plus raffinée, Hésiode ayant décrit en contraste les peines de l'hiver et les joies de l'été [6], Virgile se plaira à opposer au labeur de l'été les plaisirs de l'hiver, les banquets et la chasse [7] : peut-être par fantaisie d'artiste, mais aussi par souvenir de la Cisalpine, riche et giboyeuse [8].

---

1. *Georg.* I, 120, 74, 306...

2. La belle évocation de *Georg.* I, 45-46 : « Enfonce moi aussitôt la charrue dans la terre, que le taureau en geigne et que resplendisse le soc fourbi par le sillon », paraît ainsi sortir d'une expression du vieux Caton : *Vir bonus est, Marce fili, colendi peritus, cuius ferramenta splendent* (Int. Serv., *Georg.* I, 46).

3. *Georg.* I, 291-296. P. Jahn renvoie (*Rhein. Mus.*, 1903, p. 420) à Caton, *A.C.*, XXXVII, 3 (*per hiemes faculas facito*); il faut ajouter que le vin cuit joue un rôle très important dans l'économie agricole de Caton (cf. *A.C.*, VII, XXIII, XXIV, CIV, CVII, CXIII. CXLIII).

4. Ce bien-être de lumière et de chaleur en hiver donnait déjà un accent profond à un couplet de la VII[e] Bucolique (v. 49-52).

5. *Georg.* I, 390-392. Cf. Hes., *Op.*, 519-524 (Borée « ne pénètre pas davantage la jeune fille à la peau délicate, qui reste à l'intérieur de la maison, aux côtés de sa tendre mère, encore ignorante des travaux d'Aphrodite d'or... » Trad. P. Mazon) et Arat., *Phaenom.*, 976 s. (... ἢ λύχνοιο μύκητες ἀγείρωνται περὶ μύξαν | νύκτα κατὰ σκοτίην).

6. Hes., *Op.*, 504-558 et 582-596.

7. Verg., *Georg.* I, 297-310. Il utilise ailleurs (340 ss.) à l'occasion du printemps les traits qu'Hésiode avait appliqués à la saison d'été.

8. On a remarqué à bon droit la fréquence des allusions à la chasse (cerfs, chevreuils, sangliers, oiseaux) dans les *Bucoliques* : Théocrite n'en offrait presque aucune.

Ainsi, par un progrès considérable sur ses modèles, et sur lui-même, unissant de la façon la plus heureuse les souvenirs de lecture, les perceptions précises et l'imagination contenue, mais encore fidèle à l'idéal littéraire des *Bucoliques*, Virgile crée en ses vers un monde extrêmement varié, et même dispersé, grâce à la brièveté ordinaire de l'expression et à la souplesse d'une composition plus lyrique en fait que didactique. Le lecteur peut se croire comme invité à une promenade d'agrément, où il n'aurait pour obligation que de regarder vite et bien tantôt un amandier « qui dans les bois s'enveloppe d'un manteau de fleurs, faisant ployer ses rameaux parfumés [1] », tantôt une friche, « les blés rongés de rouille, le chardon stérile hérissant les guérets ; les moissons périssent, parmi elles grandit l'âpre forêt des bardanes et des tribules » [2] ; sur le fleuve le pêcheur qui « frappe de l'épervier l'eau au plus fort du courant », en un coin le charpentier « dont la scie grince »... [3] Il s'en éveille une impression de vie extraordinaire ; partout autour de nous s'animent hommes, animaux, et jusqu'aux plantes. Mais ce monde n'est pas organisé, pas même sur le plan des saisons ; il n'est, semble-t-il, que plaisir et dissipation d'artiste [4]. La Fontaine (dont la comparaison s'impose ici), du fait qu'il se réfère sans cesse, et presque toujours avec ironie, aux aspects moraux de l'homme, est en possession d'un univers beaucoup moins fragmenté et plus organique. Virgile, dans ses premières Géorgiques vit encore trop pour sa propre délectation ; il a des curiosités menues de poète japonais, mais aussi des aveux frémissants de sensibilité qu'un vers, un seul mot parfois révèle à moitié : son soulagement ailé, après avoir craint la pluie, de voir « sous le clair Aquilon onduler les forêts », [5] son appréhension pitoyable de la grêle sur les vignes « lorsque l'Aurore se lève, toute pâle, du lit safrané de Tithon » :

---

1. *Georg.* I, 187 s.
2. *Ib.*, 150-153.
3. *Ib.*, 141 ; 144.
4. On notera en particulier, dans le premier chant des *Géorgiques*, l'abondance des impressions et esquisses maritimes (137, 142, 204-207, 254 s., 303 s., 360-372 s., 429, 436 s., 456 s.) à côté de quelques souvenirs des grands fleuves de Cisalpine (136, 141 s., 201-203) ; il y en a beaucoup moins, et moins caractéristiques, dans les chants suivants. C'est que Virgile, je pense, a voulu répondre aux préceptes nautiques d'Hésiode et à quelques splendides évocations d'Aratos (par exemple, *Phaenom.*, 408-429) : en aucun cas un Grec ne saurait oublier la mer. Mais pourquoi aussi Virgile, en sa retraite campanienne du golfe de Naples (en 37 au plus tard), sur une terre à-demi hellène, n'aurait-il pas été personnellement sensible au charme poétique si pénétrant que dégagent les contacts de la vie agricole et de la vie maritime?
5. *Georg.* I, 458-460.

G. I, 448 s. : *heu ! male tum mitis defendet pampinus uuas :*
tam multa in tectis crepitans salit horrida grando.

Non qu'il s'intéresse aux paysans : ils n'apparaissent qu'en esquisses assez peu poussées et sans physionomie morale ; et le seul trait vraiment réaliste que Virgile leur accorde atteste moins d'attachement que de dédain pour ces rustres qui, aux jours de fête, « couronnés de chêne, dansent gauchement en chantant des litanies » [1]. Mais il a pour les belles choses de la nature un amour craintif d'artiste ; et peut-être que sa santé le rendait nerveusement sensible au temps ou aux aspects divers, tristes ou joyeux, du monde. Même son insistance sur les duretés du labeur rustique ne trahit-elle pas l'exagération d'une âme contemplative que l'action effraie outre mesure ?

Quoi qu'il en soit, ce ne sont guère là que les dispositions d'esprit et les procédés d'art auxquels les *Bucoliques* avaient dû leur succès ; avec moins de morcellement, beaucoup moins de complaisance aux mondanités, ce sont toujours les mêmes qualités de vision sensible et d'expression précise, à un degré supérieur sans doute, arrivées à une perfection inouïe ; mais, pour tout dire en un mot, sans lendemain. Car il était déjà prodigieux que Virgile eût pu les appliquer en un poème de presque cinq cents vers : elles sont, par leur nature, impropres à une entreprise vraiment grande et à un effort continu ; il suffit de voir comme elles échappent à la détermination qu'aurait pu et dû imposer à ces premières Géorgiques l'idée centrale du progrès humain par le travail accru. Et le poète n'avait même pas la ressource d'écrire plusieurs variations sur le même thème, comme il avait pu se jouer diversement dans les *Bucoliques* sur les mêmes fantaisies pseudo-pastorales. De sorte que le poème de 39-37 apparaît beaucoup plus comme un aboutissement que comme une promesse.

Cependant, et même sans tenir compte de la belle velléité philosophique dont nous avons parlé [2], il révèle en Virgile une vertu nouvelle, et vraiment créatrice : le pouvoir de s'élever du détail pittoresque ou du « quadro » restreint jusqu'au tableau composé. La leçon ne lui en avait pu venir ni de Caton, cela va de soi, ni d'Hésiode, malgré la description, si variée de points de vue, du mois Lénéon. Peut-être avait-il admiré dans Aratos

1. *Ib.*, 349 s..
2. Plus haut, p. 238 s.

le procédé de composition pittoresque qui donne pour fond et atmosphère à de petits détails terrestres extrêmement précis une vision grandiose des lointains [1] : procédé de grand artiste qui élargit soudain son tableau par une évocation de montagne, de mer, de ciel ennuagé, et semble d'un seul coup embrasser la nature. Mais, si Virgile s'en inspire, c'est par étapes échelonnées et par retouches successives de sa manière personnelle. On connaît la description des tempêtes [2], que nous nous risquons à traduire encore une fois :

« Faut-il dire les tempêtes, les constellations d'automne ? quelle vigilance est nécessaire quand les jours s'abrègent déjà et que mollit l'été ? — Ou bien quand le printemps s'abat en pluies sur les moissons dont les épis déjà hérissent la campagne et gonflent le grain laiteux dans sa tunique verte ? — Moi-même souvent j'ai vu, lorsque le maître faisait entrer le moissonneur dans ses champs fauves, lorsque déjà l'on coupait la tige frêle de l'orge, j'ai vu tous les vents s'affronter en de tels combats qu'ils arrachaient au loin la lourde récolte avec ses racines et la chassaient haut dans les airs ; ainsi en son tourbillon noir l'ouragan d'hiver emporterait chaumes légers et pailles volantes. — Souvent même vient dans le ciel une immense traînée d'eaux, les nues s'assemblent du large et amassent les pluies noires pour une horrible tempête ; l'éther croule, une pluie sans mesure dissout les emblavures prometteuses, ruine le travail des bœufs ; les fossés s'emplissent, les fleuves grossissent avec bruit dans leur lit profond, la mer bouillonne et halette. Jupiter lui-même, dans la nuit des nuages, darde la foudre d'une main flamboyante : du coup la terre immense tremble, les bêtes sauvages s'enfuient, les cœurs des mortels se consternent, terrassés par l'épouvante. Le dieu mutile de son trait brûlant l'Athos ou le Rhodope ou les cimes Cérauniennes ; les autans redoublent, la pluie s'épaissit : dans le vent gémissent les forêts, les rivages... »

L'ébranlement initial semble dû à Caton [3] ; Aratos avait rassemblé une foule de détails divers sur l'approche des ouragans ; mais on voit à découvert agir Virgile lui-même, avec sa volonté propre de création artistique et son goût de l'antithèse. Car, quoi

---

1. Par exemple Arat., *Phaenom.* 909-917 (cf. Verg., *Georg.* I, 356-364 et 375) ; 938-947 (cf. Verg., *Georg.* I, 377 ss. et 397) ; 988-1002 (dont Virgile n'a imité que le détail de premier plan, *Georg.* I, 403).

2. Verg., *Georg.* I, 311-334. On peut comparer Lucr., VI, 250-261 et 274-294.

3. Cat., *A. C.*, III : *Cogitato quotannis tempestates magnas uenire et oleam deicere solere.*

qu'on en ait pu dire, il ne s'agit pas ici d'*une* où de *deux* tempêtes ; quelques mots précis [1] nous obligent à scander le développement comme nous l'avons fait par des tirets. Virgile a établi des esquisses de plus en plus poussées de la tempête d'automne et de celle de printemps, de la tempête d'été et de celle d'hiver, et il les a opposées deux à deux. Par désir de variété, il se contente de faire pressentir la première par l'apparition des constellations funestes, redouter la seconde pour la douceur charmante des campagnes printanières ; mais les suivantes, les plus caractéristiques, il s'applique à les décrire. Et, à chaque fois, il modifie son mode d'expression. Mais le voici entraîné à accentuer les traits de ses tableaux au fur et à mesure qu'il avance, sous peine de donner l'impression d'un fléchissement. De là la disproportion nettement progressive des parties, de là l'effort hyperbolique, des expressions d'abord, des images mêmes pour finir : quand le poète ne peut plus faire davantage, il élargit démesurément l'horizon de ciel et de montagne et fait intervenir Jupiter. Même si l'on trouve ce dernier trait un peu forcé, comme d'un chanteur qui prématurément voudrait donner plus que sa voix, il faut bien convenir que tout le passage est d'un maître, et d'une ampleur bien supérieure aux plus belles des *Bucoliques*.

Mais cette réussite est exceptionnelle dans le premier chant des *Géorgiques*. La description de la fête d'été en l'honneur de Cérès [2], de thème catonien aussi [3], mais pleine d'imitations précises d'Hésiode, est supérieure à un passage de la V^e^ Bucolique [4] pour la composition, mais non point nettement pour la couleur et le mouvement. Les signes précurseurs du vent [5] sont groupés beaucoup plus habilement que dans Aratos, faisant alterner les signes cosmiques et célestes avec l'observation des animaux : mais on ne peut dire qu'il s'en dégage *un* tableau complet.

Virgile est visiblement à un moment de sa vie où il désire se renouveler et soupçonne les moyens d'y réussir : choix d'un sujet sérieux, d'une tâche ample ; accord harmonieux de l'art

---

1. *Tempestates autumni, breuiorque dies et mollior aestas* (v. 311 s.) ; — *imbriferum uer, spicea iam, frumenta in uiridi stipula lactentia turgent* (v. 313 s.) ; — *flauis messorem... aruis, fragili iam stringeret hordea culmo, grauidam segetem* (316 s., 320) ; — *hiems*, au v. 321, sert de transition spirituelle ; — *sata laeta boumque labores* (325) spécifient les mois qui suivent les semailles (d'automne, à cause de *hiems* du v. 321).
2. Verg., *Georg.* I, 338-350.
3. Cf. Cat., *A.C.*, CXXXIV et CXLI.
4. Verg., *Buc.* V, 56-80.
5. Verg., *Georg.* I, 356 ss

classique et de l'art alexandrin ; stricte composition surtout, sans laquelle, normalement, nul effort littéraire ne se saurait soutenir assez longtemps ; et, par suite, une idée centrale autour de laquelle s'ordonne l'ensemble. Mais il est encore incapable d'une réalisation parfaite sur ce plan ; il n'a fait qu'assouplir et élargir l'art charmant des *Bucoliques ;* on sent encore la diversité de ses modèles, quelque habileté qu'il ait mise à les accorder ; on reconnaît le dilettante qui se plaît encore davantage à l'art pour l'art qu'au sujet qu'il aborde, l'âme avide de sentir et de reproduire aussi exactement que possible (et jusqu'à l'illusion) sa sensation ; et, s'il lui arrive de trouver l'idée maîtresse qui pourrait imposer l'unité à la surabondance de ses impressions et à la diversité de ses acquisitions, il l'exprime comme par hasard sans l'avoir fait prévoir et sans en prolonger la résonance jusqu'à ce qu'expire le dernier vers de son poème.

VIII. — Place des premières Géorgiques dans l'œuvre de Virgile.

Il suffit de relire la suite de nos *Géorgiques* pour se rendre compte comment Virgile, sans rien sacrifier de ses dons et de ses acquisitions de poète, a su à partir de 37-36, grâce à l'ouvrage de Varron sur l'agriculture, élargir sa conception et traiter méthodiquement une *matière*. Le chant II trahit aussi nettement qu'on le peut désirer l'empire d'une volonté scientifique : les préceptes sur la greffe, sur le traitement de la vigne sont précis et *suivis ;* bien plus, le poète, ayant remords d'avoir effleuré dans ses premières Géorgiques avec une désinvolture vraiment stupéfiante la question de la nature des terres [1], la reprend avec abondance dans le chant II, au risque de troubler l'ordonnance générale [2]. Le chant III est encore plus rigoureusement composé (tant l'exemple de Varron était puissant !), et Virgile n'y utilise plus les procédés raffinés des *Bucoliques*, antithèses, suggestions, diversité de points de vue, que pour éviter la monotonie sans rien sacrifier d'essentiel : ainsi il transforme prodigieusement son modèle, et le fait tout à fait sien en en profitant. Quant au IV^e^ chant, j'y voudrais montrer à la fois l'antithèse poétique au III^e^, le thème de la chasteté et de l'immortalité opposé à celui

1. Verg., *Georg.* I, 53-59.
2. Verg., *Georg.* II, 109-135 et 177-258 (séparés par l'éloge de l'Italie).

de l'amour et de la mort ; et l'aspiration à une société de règle et de travail sous un chef bien-aimé, conclusion virgilienne d'un labeur de dix ans. Car ses premières Géorgiques désiraient, nous l'avons vu, le sauveur qui mettrait un terme aux horreurs des guerres civiles : c'était en 39-37. Lorsqu'il les eut intégrées dans le nouvel ouvrage de 37-30, Virgile n'entendit pas les renier ; car à la plainte angoissée des sombres années, Actium répondait victorieusement ; et le monde romain était sorti du chaos dans le même temps où Virgile avait pris clairement conscience de ce que devait être un poème complet sur l'agriculture. Alors il écrivit le prélude ample et retentissant [1], en antithèse voulue avec la désespérante conclusion de ce chant I (devenu celui du blé comme le lui permettait son archaïsme), mais qui établissait une correspondance non moins volontaire entre Auguste, maître du monde méditerranéen, et le « roi » des abeilles, duquel dépend l'ordre idéal de leur société.

Quelle preuve plus éclatante invoquer des progrès de Virgile vers l'ampleur et l'unité de composition ? Mais c'était le point de départ même de notre discussion sur les premières Géorgiques... Si, comme nous le croyons, elles furent conçues, écrites (publiées ? qui sait), entre 39 et 37 [2], elles donnaient à la fois à l'art des *Bucoliques* sa forme la plus haute, au futur poème en quatre chants sa première esquisse. Parfaites en leur genre, délicieuses de variété, de promesses et d'indécisions, elles sont la vraie réplique d'une âme délicate et nuancée au vieux poème d'Hésiode, et, dans la vie artistique de Virgile, fixent une étape, sans doute l'étape essentielle.

Jean Bayet.

---

1. *Georg.* I, 1-42. Dans sa première partie (invocation aux dieux), c'est bien, il nous semble (malgré M. Engelcke), une reprise de Varron : mais hellénisée et poétisée ; et, par là, témoignage d'heureux loisir, par opposition à la dure évocation des dieux nationaux, à la fin du chant.

2. Si Virgile mit deux ans à écrire ces premières Géorgiques, il apparaît rationnel qu'il en ait dépensé six ou sept aux trois chants suivants et au remaniement nécessaire (bien qu'incomplet) d'où résulte le premier chant, tel que nous le lisons.

UNE NOUVELLE *TABELLA DEFIXIONIS* D'ÉGYPTE

Les récents travaux de K. Preisendanz, d'une part, surtout ses deux précieuses bibliographies de l'*Archiv für Papyrusforschung*[1] et le t. I des *Papyri Graecae Magicae*[2], d'autre part, le curieux ouvrage de Fr. Lexa sur *La magie dans l'Egypte antique* ont ramené l'attention sur les superstitions anciennes, spécialement sur les superstitions des Égyptiens[3]. A lire tous les grimoires magiques, les amulettes, les *tabellae defixionum*, on demeure interdit de l'imagination féconde et baroque, de la prodigieuse mémoire des magiciens et aussi de l'ignorance, de la naïveté pitoyables ou de la misérable bassesse des consultants. En étudiant, par contre, les travaux amoncelés pour élucider ces ténébreuses paperasses, on reste confondu devant la curiosité inlassable des érudits : supplice des déchiffreurs, multiples recherches microscopiques des commentateurs, tâtonnements ingénieux des psychologues et des moralistes. Chose surprenante dans cette enquête sur la magie, alors que les *tabellae defixionum* se chiffrent par centaines, il se trouve, tout compte fait, que la superstitieuse Égypte en a seulement fourni six pour sa part[4]. Explique qui pourra cette rareté des tablettes de plomb dans la vallée du Nil : hasard des fouilles, concurrence des papyrus[5], répression de la pratique, destruction clandestine de *tabulae*. Toujours est-il qu'on attend avec curiosité les nouveaux exemplaires de cette provenance. En voici précisément un

1. *Archiv.*, VIII, 104-167 : *Die griechischen Zauberpapyri ;* IX, 119-154 : *Die griechischen und lateinischen Zaubertafeln.* Grâce à ces deux bibliographies, on s'est cru dispensé de citer ici beaucoup de noms et de mémoires.

2. Publié en 1928 par Preisendanz et ses collaborateurs.

3. Il faut en exclure les grimoires astrologiques et les horoscopes, pratique religieuse et non superstition impie aux yeux des Égyptiens ; mais on peut y inclure une forme bizarre de la divination, la *palmomancie*, cf. *P. Fior*, III, 391 ; *P. Ryl.* I, 28 ; *P.S.I.*, VI, 728.

4. Cf. Preizendanz *op. laud.* Elles ont été publiées par Audollent (1904), Boll (1910), M. Norsa (1911), Plaumann, (1913), C. C. Edgar (1925), V. Martin (1928).

5. Cf. *P(ap) G(r) M(ag)*, I, p. IX-X, et Hunt, *An incantation in the Ashmolean Museum* dans *Journ. of Egypt. Archaeol.* XV, nov. 1929.

septième. Il provient de la collection [1] acquise en Égypte par Théodore Reinach en personne, ou pour son compte par M. S. de Ricci, et généreusement léguée par lui à la Faculté des Lettres de Paris pour son Institut de Papyrologie. Vu le petit nombre de *tabellae* égyptiennes, il a semblé bon de faire connaître celle-ci sans retard, dût la publication par un profane être très imparfaite.

La provenance de la *tabella* est inconnue. Elle mesure 19 × 25 cm. L'écriture qui a plusieurs traits communs avec Schubart, *Pap. Gr. Berol.* 40, la date du v^e^ siècle. Elle reste un peu gondolée d'avoir été repliée sur elle-même. Des sillons de déroulement sont apparents au milieu de la l. 2, à la fin de 19-20, sur toute la longueur de 31, enfin entre 38-39. A la hauteur de la l. 14, une fente transversale la sépare presque complètement en deux parties, signe probable de l'aplatissement du rouleau de plomb à cet endroit. Des clous plantés vers le bord de la *tabella* ont disparu, non sans arracher le métal et laisser au début des lignes 24-25, 41-43 et à la fin de 38-40 des échancrures entourées d'une oxydation blanchâtre assez épaisse. Cette oxydation, par suite de l'enroulement, s'est étendue aux points en contact avec elle, comme une espèce de givre. J'ai eu entre les mains une première copie de Seymour de Ricci pour les lignes 1-15 dans leur totalité, 16-32 dans la partie gauche du texte, 16-19 pour le palindrome du milieu.

ὁρκίζω σε, νεκύδαίμων, ὅστις ποτὲ εἶ, κατὰ τῆς κυρίας Βριμώ, προκυνήτε
νυκτοδρομα βιασανδρα καλεσανδρα κατανικανδρα λακι λακιμου
μασκελλει μασκελλω φνουκενταβαωθ ορεοβαζαγρα ρηξιχθων ιπποχθων
πυριπηγανυξ κατάσχεται τὴν ὀργήν, τὸν θυμὸν Παωμίου ὃν ἔτεκεν
5 ἡ T]ισαται ἤδη ἤδη ταχὺ ταχύ.

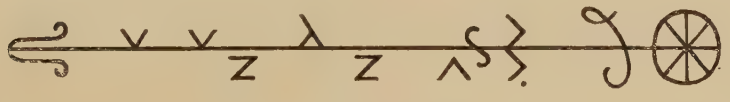

ε υ λ α μ ω
υ λ α μ ω ε
10 λ α μ ω ε υ
α μ ω ε υ λ
μ ω ε υ λ α
ω ε υ λ α μ

1. Composée presque en totalité de papyrus et d'ostraca.

ναὶ κύριε σισιρω σισιφέρμου χνουωρ αβρασαξ φνουνοβοηλ
οχλοβαζαρω
διὰ τὸ ἅγιον ερηκισιθφηαραραχαραραηφθισικηρε
ὄνομα ιω βεζεβυθ ρηκισιθφηαραραχαραραηφθισικηρ
βυθιεζευ ηκισιθφηαραραχαραραηφθισικη
ιω βαριάμβω κισιθφηαραραχαραραηφθισικ οπλομυρτιλοπλη[ξ]
μερμεριου αβρασαξ ισιθφηαραραχαραραηφθισι εξανακερων[ιθα]
ευλαμω σικηρεαραραχαραραηφθισ λαμψαμερω
ευλαμ ωμαλυε ικηρεαραραχαρα(ρα)ηφθι λαμψαμαζων
ευλα μαλυ ευλαμω κηρεαραραχαραραηφθ βασυμιαω [?
[ευ]λ αλ υλαμω φηαραραχαραραηφ οπλομυρτιλοπληξ
[ε]υ α λαμω ηαραραχαραραη αναχαζα
ε αμω αραραχαραρα εξανακερωνιθα
μω ραραχαραρα αναξαρναξα
ω αραχαραρρ κερασφακερωνας
κατάσχεται τὸν θυμόν, τὴν αχαρα φαμεταθασμαξαρανα
ὀργὴν Παωμίου ὃν ἔτεκεν ρχαρ βασυμιαωιακινθου
ἡ Τισᾶτε ἤδη ἤδη α κατάσχεται τὴν ὀργήν, τὸν
ταχὺ ταχύ. θυμὸν Παώμιτος ὃν ἔτεκεν
ἡ Τισᾶτε ἤδη ἤδη ταχὺ ταχύ.

Βελιας βελιωας αρουηου αρουηλ χμουχ χμουχ δῆσον, κατα-
δησον τὴν ὀργήν, τὸν θυμὸν Παώμιτος ὃν ἔτεκεν ἡ Τισᾶτε,
ὅτι σε ἐπικαλοῦμαι τὸν μέγαν σωματοειδῆ ἀσώματον,
[τ]ὸν τὸ φῶς κατασπῶντα, τὸν κύριον τῆς πρώτης γενέσεως,
ιαωηιωιαιεουιαβορ. Σαβαωθ. λενταμαουθ[?
[ε]ρηκισιθφηαραραχαραραηφθισικηρε ιω βεζεβυθ[?
μερμεριου αβρασαξ ιαηιαηε κατάσχεται τὴν ὀργήν, τὸ[ν]
θυμὸν Παώμιτος ὃν ἔτεκεν ἡ Τισᾶτε, τὸν νοῦν, τὰς φρένας
ὅπως μὴ ἀντίπη ἡμῖν ἐμοὶ τῷριγένι ὃν ἔτεκεν Ἰούλλη ἡ καὶ
Θεοδώρα, ἀλλὰ εὐήκοος ἡμῶν γένηται ἤδη ἤδη ταχὺ ταχύ.

L. 1 προ<σ>κυνητε, -νητη, -νειται ? — 3. l. μασκελλι ; -ζαγρα, γ corrigé sur ρ — 4, 29, 31, 40, l. κατασχετε — 5. l. Τισατε — 14. A partir du β de αβρασαξ, une fente coupe les lettres ; à partir du β de -βοηλ, elles se trouvent au-dessus de la fente. — 21-31. Il y a plusieurs fautes du magicien dans le grand mot en triangle : 1° au début de 21, au lieu de -σιθφη, il a introduit la fin du palindrome -σικηρε, ce qui déplace l'axe du mot ; l. 23, la faute devient apparente puisque la l. commence par κ et finit par θ, mais la l. 24 est correcte : l'erreur y est réparée par la réappari-

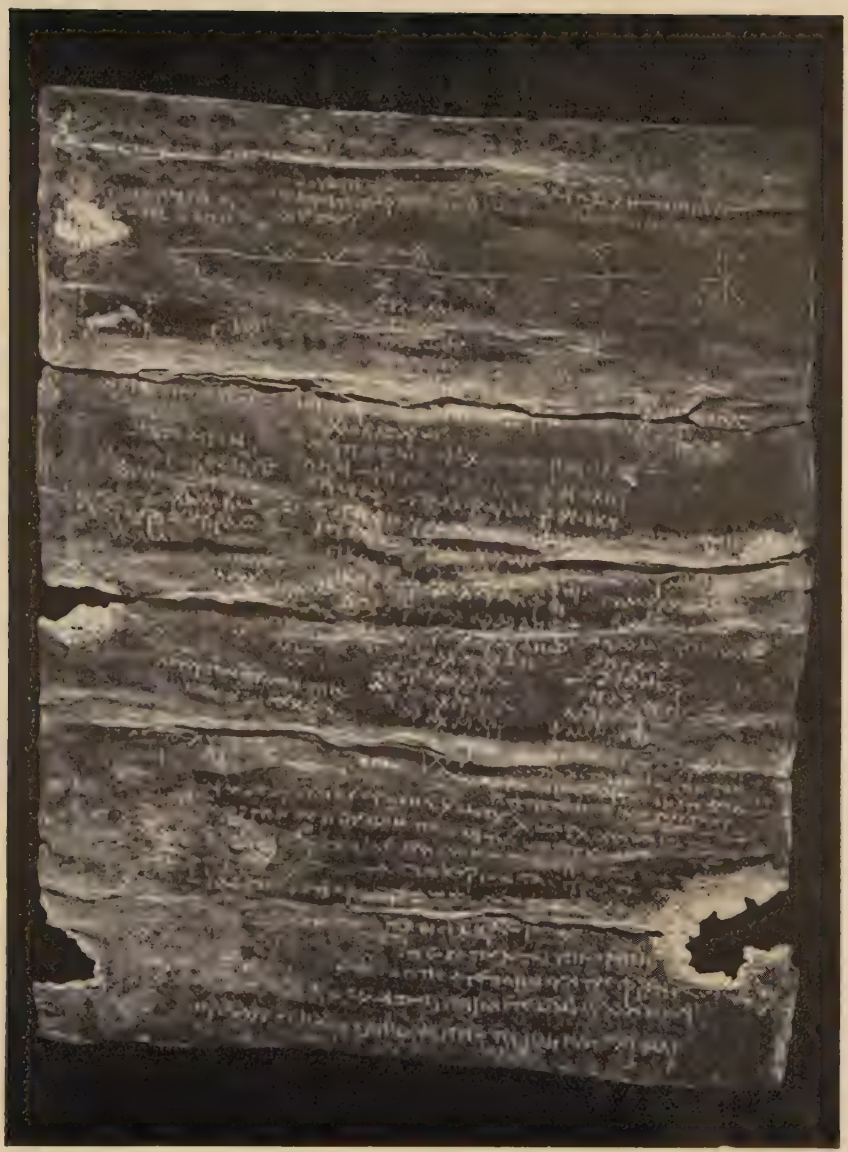

tion de φ et la suppression de ρε ; 2° l. 27, nouvelle erreur : l'α final est de trop ; 3° l. 28, les deux ρ de la fin sont en trop ; 4° par suite de ces dernières fautes, l'axe du mot se trouve déplacé ; les dernières lignes devraient être : ουχαρ, αχα, α. — 34-43. Ces lignes sont de 42 à 46 lettres ; comme la fin de 38 et 39 est rongée par l'oxydation, on peut penser que ces deux lignes avec 33 et 40 lettres sont peut-être incomplètes. — 39. β initial de βεζεβυθ, corrigé sur ζ. — 42. l. αντειπη (Guéraud), αντιπ<ν>η ? l. τωρι-γενει.

« *Je t'adjure, démon du mort, qui que tu sois, par la souveraine Brimô, vénérable (?), Nyctodrome Biasandra Calesandra Catanicandra Laki Lakimou, Maskelli Maskellô Phnoukentabaôth Oréobazagra Rhéxichthôn Hippochthôn Pyripéganyx, réprimez la colère, le ressentiment de Paômios qu'enfanta Tisaté, sur l'heure, sur l'heure, vite, vite.* (deux lignes de dessins magiques)

eulamô
ulamôe
lamôeu
amôeul
môeula
ôeulam

Oui, Seigneur, Sisisrô Sisiphermou Chnouôr Abrasax, Ochlobazarô.

par le saint nom Iô Bézébuth Buthiézeu Iô Bariambô Merméniou Abrasax (mot magique en triangles) (nom palindrome en grappe) (12 lignes de noms magiques)

réprimez le ressentiment, la colère de Paômios qu'enfanta Tisaté sur l'heure, sur l'heure, vite, vite.

réprimez la colère, le ressentiment de Paômis qu'enfanta Tisaté sur l'heure, sur l'heure, vite, vite.

Bélias Béliôas Aroüéou Arouel Chmouch Chmouch, retiens, contiens la colère, le ressentiment de Paômios qu'enfanta Tisaté, puisque je t'invoque, toi, le grand incorporel à forme corporelle, toi qui fais descendre la lumière, toi le Seigneur de la prime naissance, Iaô (voyelles et mots magiques, au milieu desquels Sabaôth) *Iô Bézébuth Merméniou Abrasax* (voyelles), *réprimez la colère, le ressentiment de Paômis qu'enfanta Tisaté, sa pensée,*

ses volontés, afin qu'il ne réplique pas, à nous, à moi, Origénès qu'enfanta Ioullé, dite aussi Théodôra, mais qu'il nous devienne soumis sur l'heure, sur l'heure, vite. vite. »

La disposition de la tablette est d'une complication raffinée. Un profane est tenté d'y voir trois parties dont chacune se termine par la demande, comme un refrain haletant de ferveur maligne. D'abord, c'est l'adjuration solennelle, suivie, selon le rite, de noms magiques et de la demande formulée dans les règles (1-5). La seconde partie est plus enchevêtrée. Isolé du début par un dessin mystérieux (6-7), le nom du démon Eulamô est mis en carré par interversion de lettres (8-13) et séparé de la suite par une nouvelle invocation rituelle (14-15). Le champ de la tablette alors se divise en trois compartiments. Au milieu un grand mot palindrome est disposé en triangle isocèle, la pointe en bas, par suppression régulière des mêmes lettres initiale et finale (mot en cœur ou en grappe), (16-31). Ce motif central est flanqué, à droite, d'une série de *nomina barbara*, suivis de la demande (19-33). A gauche, après une invocation « par le saint nom », (16-20), c'est une complexe jonglerie verbale avec le nom Eulamô écrit une première fois en triangle rectangle (πτερυγοειδῶς), par suppression de la dernière lettre (21-26) ; puis, une deuxième fois et à rebours, en grappe (22-25) ; enfin, une troisième fois, πτερυγοειδῶς, par suppression de la première lettre (23-28) ; après quoi la demande est de nouveau inscrite comme de l'autre côté (29-32). Dans la troisième partie une série de mots magiques introduit la demande sous une forme nouvelle, accompagnée d'une adjuration solennelle, suivie elle-même d'une kyrielle de mots et de lettres magiques, instance suprême avant que soit une dernière fois répétée et un peu précisée la demande fiévreuse du suppliant.

Notre tablette rentre dans un genre connu, sinon très abondamment représenté. C'est un θυμοκάτοχον (l. 4, 29, 31, 40 : κατάσχεται τὸν θυμόν). Les grimoires en donnent des modèles divers, formules orales[1] (λέγε) et formules écrites (γράφε) en prose[2] et en vers[3]. Dans le cas présent, Origénès, fils de Ioullé-Théodora s'est risqué à faire graver et enfouir dans une tombe cette *tabella*, pour réprimer la colère de Paômis (père, patron, ami ?) et assouplir son caractère.

---

1. Eitrem, *P. Oslo* I, 161, 211.
2. *P. Oslo* I, 35.
3. *P. Bibl. Nat. suppl. gr.* 574 = *P.G.M.* IV, p. 88 et p. 100.

1-5. La formule d'adjuration (ὁρκίζω σε κ.τ.λ.) et ses variantes sont connues. Mais le nom mystique Βριμώ est assez rare. On lit dans l'*Etymologicum Magnum* : Βριμώ· ἡ Φερσεφόνη. Ἡ αὐτὴ λέγεται καὶ Ἑκάτη, avec une citation d'Apollonios de Rhodes. Le poète dit en effet de Médée au temple d'Hécate :

ἑπτάκι δὲ Βριμὼ κουροτρόφον ἀγκαλέσασα,
Βριμὼ νυκτιπόλον, χθονίην, ἐνέροισιν ἄνασσαν [1]

et de Jason qui offre un sacrifice nocturne :

Βριμὼ κικλήσκων Ἑκάτην ἐπαρωγὸν ἀέθλων [2]

Lycophron, lui, accole au nom de Βριμώ l'épithète τρίμορφος [3]. L'intercession de la déesse infernale est ici mentionnée en raison de son pouvoir sur le νεκυδαίμων. Pour les βάρβαρα ὀνόματα qui suivent [4], c'est une litanie obligatoire, noms tout puissants ignorés du vulgaire et révélés aux initiés. Les dieux et les démons, en magie, sont tous πολυώνυμοι et il ne faut omettre aucun de leurs noms sous peine d'encourir leur colère, loin d'obtenir leur assistance. Dans ces noms abracadabrants la recherche de l'allitération [5] et de l'*homœoteleuton* [6] est frappante. C'est un procédé constant, à rapprocher, *mutatis mutandis*, des refrains de nos chansons populaires : larira, larirette, giroflé-girofla, turlututu, lon lon laire et lon lon la, mironton mirontaine. D'autre part, sans insister sur l'importance connue du nombre 7 en magie [7], comme dans le pythagorisme, il faut noter qu'il y a ici sept appellations entre le mot Βριμώ et la puissante formule (λόγος) μασκελλι μασκελλω, composée elle aussi de sept mots, formule si fréquente que certains grimoires ne la donnent même plus dans son entier [8]. De même, ναί (l. 14) est suivi de sept appellations, dont la plus connue, αβρασαξ [9], est formée de sept lettres. — Le formulaire de la demande : κατάσχετε, désignation par la filiation maternelle, ἤδη ἤδη ταχὺ ταχύ, est traditionnel. Mais les deux noms propres appellent une remarque. Le nom d'homme

---

1. III, 861-2.
2. *Ibid.*, 1211.
3. V. 1176.
4. Cf. surtout Wessely, *Ephesia grammata*, et les Index d'Audollent.
5. Ex. : λακι λακιμου ; μασκελλι μασκελλω ; σισιρω σισιφερμου ; αρουηου αρουηλ, etc.
6. Ex. : βιασανδρα καλεσανδρα κατανικανδρα ; ρηξιχθων ιπποχθων, etc.
7. Cf. en dernier lieu Warren R. Dawson, *The number seven in Egyptian texts*, *Aegyptus*, 1927, 96-107. Dans le texte d'Apollonios cité plus haut, Brimô est invoquée sept fois.
8. Cf. *P. Oslo* I, 253 : μασκελλι μασκελλω καὶ τὰ ἄλλα.
9. Αβρασαξ, comme Νεῖλος et Μείθρας, est un mot à valeur numérique ; le total des lettres-chiffres donne 365, nombre cher aux gnostiques et aux magiciens.

se présente sous deux formes dans le *Namenbuch* de Preisigke : Παώμιος, g. Παωμίου et Παῶμις, g. Παώμιος. Nous avons ici, pour la deuxième forme, un deuxième génitif : Παώμιτος et on en trouve un troisième dans *P. Oxy* XVI, 2029,14 : Παώμεως. La concurrence que se font dans notre texte les deux génitifs Παωμίου (4,30) et Παώμιτος (32, 35, 41) est curieuse, alors qu'il s'agit d'une seule personne et qu'on ne distingue qu'une seule main. Elle prouve vraisemblablement que le personnage était appelé des deux noms et que le magicien les mentionne à dessein pour que, de toute façon, Paômis-Paômios n'échappe pas à l'effet de la *defixio*. Quant au nom de femme, il se trouve sous la forme Τισᾶτις dans le *Namenbuch* avec des références.

6-15. Le sens symbolique du dessin (6-7) est obscur pour un profane. On croit y reconnaître, entre autres signes, les lettres υ et λ, dont le sens magique est incertain, et ζ, qui signifierait Osiris-Apis ; quant au cercle final avec des rayons, peut-être est-il une complication du θ combiné avec χ, κύκλος τῆς Ἀνάγκης [1] expression venue, comme on sait, du pythagorisme. La boucle qui précède ce cercle ressemble vaguement à une corde nouée, comme on en voit sur les amulettes [2]. En revanche, le mot carré par interversion de lettres est une figure fréquente dans les tablettes ; on en trouve des exemples dans Wünsch et dans Audollent, précisément pour ce même mot Eulamô(n). La formule ναὶ κύριε n'est pas non plus unique [3] et les autres noms de l'invocation ont été aussi catalogués par les spécialistes.

16-33. Le palindrome central de 31 lettres est presque aussi banal qu'αβλαναθαναλβα. A vrai dire, il est composé de deux mots réversibles qu'on trouve employés séparément : αραραχαραρα et ερηκισιθφη — ; ce dernier est même qualifié de λόγος dans le grand grimoire de la Bibliothèque Nationale [4]. D'ailleurs, la fantaisie des magiciens a trouvé mieux encore : le même grimoire [5] conseille d'écrire un mot en cœur (τὴν καρδίαν) de 59 lettres ! Pour la formule διὰ τὸ ἅγιον ὄνομα, c'est une variante des nombreuses adjurations [6]. Beaucoup de ces « saints noms » commencent, comme

---

1. Tout cela, d'après Wünsch, dans Audollent p. LXXIII.
2. Cf. Lexa, *op. laud.*, pl. LXIX.
3. Par ex. *P. Oslo* I, 227 νὲ δέσποτα ; *Pap. mag. ined.*, Preisendanz, *Aegyptus*, IV, 305-308 et *P.S.* I, 28,35 ναὶ κύριε.
4. = *P.G.M.* IV. p. 136.
5. = *P.G.M.* IV, p. 86.
6. Cf. *P.G.M.* IV, p. 134 : ἐξορκίζω σε, νεκύδαιμον, κατὰ τοῦ ἰσχυροῦ καὶ ἀπαραιτήτου θεοῦ καὶ κατὰ τῶν ἁγίων αὐτοῦ ὀνομάτων.

ici, par Iω ; des listes en ont déjà été dressées [1], qui pourront sans doute s'accroître. Ιωβεζεβυθ se rencontre sous la forme Ἰαβε Ζεβυθ (*P.G.M.* IV, p. 134) et Βυθιεζευ [2] a son anagramme Βευζυθιε dans Audollent (n° 947, l. 31). Les *nomina barbara* de droite appellent aussi des rapprochements : οπλομυρτιλοπληξ s'apparente à νιχαροπληξ [3] et λαμψαμερω, λαμψαμαζων à des mots comme λαμψουρη, λαμψουχνι, λαιλαμψ, σεμεσιλαμψ, σεμεσιλαμψε, σεμεσιλαμπε [4].

34-43. Parmi les noms nouveaux de la troisième partie, Ἀρουήλ, au dire de Peterson [5], se trouve sur une gemme de Bagdad. D'ailleurs, le point le plus intéressant dans cette fin, c'est l'allusion à la nature des démons, êtres immatériels, pourvus cependant d'une forme. Hopfner, qui s'est spécialisé dans ces recherches, renvoie [6] à ce propos à Plotin [7], source probable de cette doctrine magique. Mais, comme tous les magiciens ne pénétraient sans doute pas le fond du mystère et des formules, comme ils s'en tenaient surtout aux mots, on peut, au point de vue du vocabulaire et par simple curiosité, rapprocher cette phrase de Platon [8] : « ὡς ἡ μὲν ἁρμονία ἀόρατον καὶ ἀσώματον καὶ πάγκαλόν τι καὶ θεῖον ἐστιν ἐν τῇ ἡρμοσμένῃ λύρᾳ, αὐτὴ δ' ἡ λύρα καὶ αἱ χορδαὶ σώματά τε καὶ σωματοειδῆ καὶ σύνθετα καὶ γεώδη ἐστὶ καὶ τοῦ θνητοῦ ξυγγενῆ. » Enfin, pour la formule : τὸν κύριον τῆς πρώτης γενέσεως, il faut la comparer avec *P.G.M.* IV, p. 88 : γένεσις πρώτη τῆς ἐμῆς γενέσεως... ἀρχὴ τῆς ἐμῆς ἀρχῆς πρώτη.

Au reste, le plus sûr moyen de nous intéresser à cette lamelle de plomb, ce n'est peut-être pas d'en rendre, d'essayer d'en rendre le texte et les figures intelligibles à force d'érudition, c'est bien plutôt d'imaginer les scènes auxquelles elle a donné lieu. Origénès, fils de Ioullé-Théodôra, ulcéré des rebuffades quotidiennes de Paômis, a résolu de recourir au magicien du bourg. Le voici, furtif, à la tombée du jour, qui se glisse le long des ruelles jusqu'à l'officine redoutable. Volubile et plein d'amer-

---

1. Cf. notamment les index de *P. Oslo* et aussi *P.G.M.* III, p. 36.
2. Pour compléter la l. 39, si elle doit l'être, on pourrait songer à Βεζεβυθ[ιεζευ], jeu de mots qui serait dans le ton.
3. *P.G.M.* II, p. 20; IV, p. 116 et 138.
4. Cf. Audollent, n° 948, l. 13 ; *P.G.M.* II, p. 28 ; V, 182 et Hopfner, *Griechisch-aegypt. Offenbarungzauber...* § 752.
5. *Engel- und Dämonennamen, Rhein. Mus.*, 1926, 393-421.
6. *Op. laud.* notamment §§ 45,71 et 107.
7. *Ennéades* III, 5,6.
8. *Phédon* 85 *e*.

tume, il fait ses confidences, conte ses déboires et présente sa requête. « Sur l'heure, sur l'heure, vite, vite », il assiste à la gravure de la tablette et, sûr de son triomphe, s'en retourne apaisé. La nuit est venue. Par des détours connus de lui, le magicien gagne secrètement le cimetière, à la limite des sables, et, dans une tombe récemment close, il plonge son rouleau métallique « sur l'heure, sur l'heure, vite, vite. »

Paul Collart.

LA PRÉDICTION DE DÉMÈTER AUX ÉLEUSINIENS

(*Hymn. homer.* : εἰς Δημήτραν, 265-267)[1].

Un véritable oracle est inséré dans l'*Hymne à Démèter*, vers la fin de l'épisode dit de l'*Enfance de Démophoôn*, où l'on voit la mère de Coré faire quelque temps fonction de nourrice terrestre — nourrice sèche — pour le dernier-né de Métaneira, dans la maison de l'Éleusinien Céléos.

Tout ce passage de l'hymne attend encore le commentaire qu'on lui pourrait donner aujourd'hui, grâce au progrès de nos connaissances sur les rites des mystères des deux déesses. Je n'ai pas dessein, ici du moins, de l'étudier dans l'ensemble. Je me bornerai à indiquer qu'à mon avis, il s'agit là, non d'un ἱερὸς λόγος sans doute, qui n'eût pu être divulgué si explicitement, mais d'une sorte de « parabole » à la fois moralisatrice et familière. La transposition est analogue à celle qui a été faite un peu avant dans le même hymne, notamment v. 192 sqq., pour revêtir, comme d'un voile discret [2], les singulières réalités de l'épisode de Baubô-Iambé, dont je me suis occupé par ailleurs [3]. Là comme ici, nous entrevoyons sans peine, sous le récit courtois de l'aède, la vieille doctrine religieuse, et la présentation atténuée à dessein de rites éleusiniens, plus ou moins essentiels.

On montrerait assez facilement par quels moyens le poète a créé, en cette partie de son récit, l'atmosphère souhaitée. A tout instant, Démèter qui feint de parler en pauvre nourrice étrangère, laisse transparaître sa divinité cachée. Il est impossible de ne pas penser ainsi, et à tout instant, que la gouvernante improvisée

1. Ed. Th. W. Allen et E. E. Sikes, *The Homeric hymns*, 1904, p. 38-39.

2. M. S. Reinach, suivi par le P. Lagrange, a bien marqué (*Cultes, mythes et religions*, IV, p. 109 sqq. : *Le rire rituel*) « l'esprit de *discrétion* et d'euphémisme qui caractérise toute cette littérature, déjà courtoise et savante ».

3. *RHR*, XCV, 1927, p. 220 sqq. ; *Actes du Congrès d'hist. du christianisme*, 1928, p. 229 sqq.

de Démophoôn [1] est bien l'Olympienne, par qui les initiés peuvent *renaître*, la garante d'immortalité dont les tablettes trouvées à Petilia en 1880 précisent les pouvoirs [2].

Ce sera une question spéciale que d'expliquer — ce qui n'a pas été fait encore, à ma connaissance — pourquoi, vis-à-vis de Démophoôn, la déesse a usé à Éleusis du procédé si spécial de l'immortalisation *par le feu* ; procédé qui semble avoir été plus ou moins éliminé, au cours des temps, du rituel ordinaire des mystères, encore qu'il ait laissé là certaines traces intéressantes à suivre [3]. Or l'imprudence de Métaneira, (qui serait *prudence* bien explicable et légitime, dans l'ordre plus simple des choses humaines !) fait échouer, on le sait, la pratique secrète de la « nourrice » Démèter. La prédiction que je voudrais tenter de préciser se place au moment où la déesse est surprise, en son étrange office nocturne. Irritée, elle retire l'enfant du feu, le rejette loin d'elle, à terre — elle le rend à la terre ! — et elle incrimine son ignorante hôtesse, en des termes, qui — les éditeurs anglais des *Hymnes homériques* l'ont justement relevé, — rappellent de très près, et non fortuitement, un fragment orphique [4] :

---

1. Du récit éleusinien, on rapprocherait un λόγος sicyonien qui prouve qu'un répertoire de légendes typiques, relatives à Démèter comme nourrice magique, s'était constitué çà et là ; cf. Pausanias, II, V, 5, à propos des enfants de Plemmaeos d'Ægialé : Venue dans le pays en *femme étrangère*, Démèter sauve et élève l'un d'eux, Orthopolis.

2. Noter, par exemple, ce qu'elle dit de son savoir de *magicienne*, v. 226 sqq. : les nourrices terrestres se préoccupaient bien d'écarter de leurs nourrissons les accidents ; mais c'est ici du maléfice essentiel de la mort que la τιθήνη de Démophoôn s'offre à le garantir. Plus loin, v. 231, v. 238, il est dit plusieurs fois qu'elle accueille l'enfant sur son sein « parfumé », ἐν κόλπῳ, ἐν κόλποισιν ; cf. *Inscr. gr. Siciliae et Italiae*, n° 641, v. 7 : Δεσποίνας δὲ ὑπὸ κόλπον ἔδυν | χθονίας βασιλείας. On ajouterait sans peine à ces rapprochements : tout le passage commente, comme en sourdine, et avec une affabulation intentionnellement réaliste, la promesse essentielle des tablettes funéraires : θεός δ' ἔσηι ἀντὶ βροτοῖο.

3. J'y reviendrai ailleurs. Qu'il suffise de signaler que l'enfant enveloppé chaque nuit « de la force du feu » est ici comme le *bacchos* animé, la torche tour à tour brûlante ou éteinte. On raconta un jour qu'il avait été complètement brûlé : (Apollodore, 1, 5, 1 ; cf. l'aventure de Méléagre ; Bacchylide, ode V, *pour Hiéron*). On trouve par ailleurs à Éleusis même, et à partir de Capaneus, brûlé comme *enélysios* devant le Ploutônion (Euripide, *Suppliantes*), toute une tradition relative aux « bûchers d'immortalité » ; elle persistait au temps d'Auguste, ainsi que l'atteste un curieux fait (mort volontaire sur le bûcher de Zarmaros de Barzoga, après initiation éleunisienne).

4. Ed. Allen-Sikes, v. 256 sqq. (cf. *Orphic. fragm.*, XXXII). Ce serait aussi une question que d'élucider la qualité originelle de l'*Hymne à Démèter*, qui nous a été connu à part des autres, par le seul *Moscoviensis* de Leyde (ci-après). Les rappels *orphiques* y abondent (cf. ci-dessus, à propos de Baubô-Iambé). Tout un groupe de documents orphiques (*Berliner Klassikertexte*, V, 1, p. 7, n. 2 ; cf. O. Kern, *Orphic. fragm.*, p. 119 sqq.) prouve d'ailleurs que le *Rapt* et la *Plané* tenaient une grande place dans la « mythologie orphique » (Kern, *l. l.*, p. 124). M. A. Bou-

« Hommes insensés, impuissants à distinguer, lorsqu'il approche, leur lot, soit d'heur, soit de malheur ! Toi aussi, tu as failli irréparablement par ta maladresse. Car je l'atteste, et que cela soit le serment des dieux, par l'eau inexorable du Styx, j'aurais immortalisé ton fils chéri à l'abri de la vieillesse, pour tous les jours, sans fin ; et je l'aurais comblé d'inépuisable honneur. Mais voici maintenant qu'il ne lui est plus permis d'échapper à la mort et aux Kères. Cependant, un honneur lui restera, impérissable, pour toujours, puisqu'il est monté sur mes genoux, puisqu'il a dormi dans mes bras ! » (v. 256-264).

C'est à cet énoncé de la faute de Métaneira, avec les conséquences qu'elle doit entraîner, que succèdent, *assez brusquement*, les trois vers de la prédiction, précédant eux-mêmes la *révélation* de la déesse, qui, pour spécifier son « épiphanie », va terminer en se nommant, prescrire ses exigences, stipuler ses promesses. Voici cette fin[1], en laissant de côté, provisoirement, l' « oracle » intercalé :

« Et moi, je suis Démèter pleine de gloire, qui est joie et sujet de richesse pour les Immortels et les mortels. Mais allons ! que tout le dême me bâtisse un grand temple, avec un autel en contrebas, sous l'Acropole et sa haute muraille : au-dessus du Callichoros, sur l'éperon de la colline. Alors, moi-même, je vous enseignerai mes ἔργια (mystères), afin qu'à l'avenir, sacrifiant selon le rite, vous apaisiez mon esprit... »[2].

---

langer (*L'orphisme dans les Argonautiques d'Orphée*, *Bull. Budé*, 1929, p. 9, t. à p.) pense qu'il y avait eu, « dès la fin du VI^e^ s. », accommodation de l'hymne à Démèter par un Orphique, et que ce serait là précisément la paraphrase en prose du Papyrus de Berlin, II^e^ s. av. J.C. La localisation de l'Enlèvement *au bord de l'Océan* reparaît, par exemple, dans les doctrines orphiques ; le baptême par le feu serait peut-être (?) orphique lui aussi ; sur l'origine orientale des miracles du feu à Éleusis, cf. O. Kern, *Die Religion d Griechen*, p. 143-144. Au vrai, l'équivalence posée par Pausanias, I, 37, et à propos d'un des principaux cultes d'Éleusis (héros Cyamitès), entre les *textes* orphiques et les *cérémonies* éleusiniennes, rend ces rapprochements peu surprenants.

1. V. 268 sqq., la déesse se révèle à la *femme* de Céléos (et non *mère* : P. Roussel, *REG*, XLII, 1929, p. 147, n. 1). C'est le « Ich-Stil », bien caractéristique, là comme ailleurs, à mon avis, d'influences *orientales*, dont ce n'est pas la seule trace. Norden a parlé (*Agnostos Theos*, p. 186 sqq.) d'un « *soteriologisches Redetypus* » ; cf. aussi Deissmann, *Licht vom Osten*[4], 1923, p. 108 sqq.

2. C'est le passage paraphrasé par V. Hugo, dans l'*Ode à la Terre*, au début de la *Légende des Siècles* : « Et vous me bâtirez un temple radieux | sur la *colline* Callichore » (sic). On remarquera que dans l'*Hymne homérique*, le Callichoros n'est pas désigné comme φρέαρ. Le seul puits sacré est encore le *Parthénios* (*Antheios*), de l'autre côté du sanctuaire (vers Mégare) : *Hymn.*, v. 99. Cela date le texte d'avant l'édification de la margelle et du *téménos* (VI^e^ s.) ; cf. F. Noack, *Eleusis*, p. 73. L'éperon de la colline est l'*Agelastos Petra*, et tout ce passage nous renseigne bien sur le premier lieu de culte, voisin de la terrasse du Télestérion.

On peut maintenant replacer dans l'intervalle les trois vers 265-267, dont le texte est donné ainsi qu'il suit dans l'excellente édition Allen-Sikes :

Ὥρῃσιν δ' ἄρα τῷ γε περιπλομένων ἐνιαυτῶν,
παῖδες Ἐλευσινίων πόλεμον καὶ φύλοπιν αἰνὴν
αἰὲν ἐν ἀλλήλοισι συνάξουσ' ἤματα πάντα.

Ce passage a le caractère marqué d'une incise, si bien que divers éditeurs ont supposé [1] une lacune soit avant, soit après, soit des deux côtés. On reste assez autorisé à penser, du moins, qu'il a été ajouté dans l'*Hymne*, à la manière de ces prophéties faites après les accidents, et qui risquent toujours d'être les meilleures. Par ailleurs, quel aurait pu être l'avantage de couper à cette place, et pour une telle insertion, l'enchaînement logique du discours de la déesse, si le fait «annoncé » eût été de trop minime importance ?

Avant d'essayer de le préciser, je rappelle que l'*Hymne à Démèter* nous est conservé — seul parmi les autres, — par une unique copie, celle du *Moscoviensis*, manuscrit de Moscou, daté du XIV^e^ s., aujourd'hui à la Bibliothèque de Leyde (33 H.), où je l'ai pu voir [2]. Le Moscoviensis a été justement mis en valeur par plusieurs des savants qui se sont occupés du texte des Hymnes [3] ; il est en général soigné, encore qu'il comporte çà et là, mais plutôt rarement, de massives fautes de transcription.

Nous en avons un exemple, précisément, au vers 267, où il a été donné : συναυξήσουσ', justement corrigé en συνάξουσ', par tous les éditeurs.

Cette erreur mise à part, nous aurions aux vers 265-267, selon Allen et Sikes, un texte « certainly sound » [4]. Je n'aurais pas demandé mieux que de le considérer comme tel, s'il eût été facile à expliquer, et même à comprendre, sous la forme adoptée. Mais il me semble qu'il soulève ainsi maintes difficultés, dont on ne saurait dire si les principales sont celles d'ordre grammatical, ou celles d'ordre historique.

Allen et Sikes entendent d'abord : ὥρῃσιν τῷ γε περιπλομένων ἐνιαυτῶν, comme signifiant « when the years revolve for him (Démophoôn) in their seasons ». On veut ici s'accorder avec

---

1. A tort, disent justement Allen et Sikes.
2. Un fac-similé en a été donné dans Bücheler, *Hymnus Cereris*, Leipzig, Teubner, 1869. Il avait été découvert en 1780 par C.F. Matthaei.
3. Notamment par A. Goodwin, dont la recension, en 1893, avait porté sur 26 mss.
4. P. 38, note aux v. 265 sqq.

eux sur cette traduction : c'est donc *l'âge adulte* de Démophoôn, rendu à sa condition de mortel, qui verra le déclenchement des événements promis ; et l'on se doute bien qu'ils ne doivent pas être heureux, ces événements, puisque c'est la faute de Métaneira, la mère, qui les aura causés !

Or, si l'on adopte le texte et l'interprétation des éditeurs anglais, à la suite, on reste un peu surpris de voir là que, sur la foi de Creutzer (!) et de Lenormant (!) [1], ils n'ont pas hésité à rapporter la guerre prédite — et prédite comme sauvage, guerre *de race* (φύλοπις αἰνή) — à un simple *simulacre* rituel, la bataille à coups de pierre de la βαλλητύς.

Il faudrait admettre, par conséquent, que la déesse, tout à l'heure irritée si cruellement (et elle le sera à nouveau jusqu'au v. 274)[2], eût, d'un coup, passé au badinage le plus ironique, jouant peut-être sur le παῖδες, voire sur le mot précis de *guerre*, mettant sous le patronage de Démophoôn (dont elle-même a prophétisé qu'il serait *grand* alors) les rixes fictives de la jeunesse du pays. Tout cela est déjà assez difficile ! Au vers 267 même, le ἐν ἀλλήλοισι est grammaticalement beaucoup moins attendu, s'il s'agit d'une pseudo-guerre *civile* (or : « there is no trace in myth or history of an Eleusinian civil war », disent eux-mêmes, fort à propos, les éditeurs), qu'une formule de mouvement avec εἰς et l'accusatif. On ne justifierait le datif avec ἐν, si l'on y tient, qu'en recourant, comme toujours, à l'exceptionnel.

Mais comment accorder, même en ce cas, — avec le συνάξουσι, qui marque une idée d'action si *concertée* et commune —, l'annonce de la φύλοπις, interprétée comme guerre ou lutte *civile* ? Le caractère essentiel des batailles civiles, même simulées, est d'*opposer* des gens de même race, combattant entre eux ! On ne comprend plus le σύν. Puis, s'il s'agit d'une fête *temporaire*, revenant chaque année peut-être (nous n'en savons d'ailleurs rien au juste), le ἤματα πάντα est-il clair lui-même ? Il semble qu'il insiste trop sur une *durée* qui ne s'accorde pas bien au fait, périodique, mais bref.

Puisque la βαλλητύς a été mise en cause, voici ce qu'on en peut connaître [3]. C'était une pratique *agraire* rattachée peut-être à une

---

1. O. Kern a lui-même souscrit à cette démonstration (?) : Pauly-Wissowa, *s.v.* βαλλητύς, 2830-2831 (suivant là, dit-il, O. Crusius, *Beitr. z. griech. Religionsgeschichte*, 1886, 20).

2. Ὡς ἂν ἔπειτα..... ἐμὸν νόον ἱλάσκοισθε.

3. *JHS*, XIV, p. 253 ; Jevons, *An introd. to the history of religion*, 1896, p. 292. Cf. le mythe de Deucalion et Pyrrha, le labourage magique de Jason ou de Cadmos :

cosmogonie pélasgique et comportant une λιθοβόλια ; elle a dû faire partie du plus vieux fonds des institutions éleusiniennes, car on la connaît, ailleurs aussi, dans le culte de Damia et Auxésia, hypostases péloponnésiennes des deux déesses, d'origine crétoise elles-mêmes ; par exemple, à Trézène [1]. A l'époque de l'hymne, cette fête n'était donc pas une création. Où avait lieu la βαλλητύς d'Attique ? Les textes font hésiter là-dessus. S'il est question — au vrai avec humour — dans le propos tardif d'un Éleusinien, Ulpianus [2], — de l'usage comme *éleusinien*, un texte non moins précis d'Hésychius a signalé la fête comme plutôt athénienne [3]. Il faut insister sur ce passage, dont Allen et Sikes ont voulu tirer argument pour leur exégèse ; il est vrai qu'il met explicitement en rapport un « Démophôn » et la βαλλητύς (ἑορτὴ Ἀθήνησι ἐπὶ Δημοφῶντι τῷ Κελεοῦ ἀγομένη). — Encore ne faudrait-il pas oublier que, après l'installation des Eumolpides à Éleusis, la réorganisation du culte, et le triomphe de Triptolème [4] (contre Démophoôn abandonné par Déméter !) comme missionnaire des deux déesses, Athènes a pu avoir intérêt à annexer le fils de Céléos, ce quasi « réprouvé », dans le cycle des héros agraires qu'elle groupa autour de l'Erechtheion et du versant Nord de l'Acropole ; il s'intégra sans peine à une organisation évidemment rivale de celle des *molpoi* nordiques, devenus maîtres d'Éleusis [5]. Le *genos* des Kéryces, serviteurs du flambeau de Déméter, passé alors au parti d'Athènes, a prolongé au moins jusqu'au IVe siècle son hostilité, et ses procès, contre les sectateurs du chanteur thrace mythique, et d'Immarados, et de leurs descendants [6]. Démophoôn, fils de Céléos, pouvait d'autant plus facilement obtenir des lettres de naturalisation à Athènes, qu'il a dû laisser confondre plus ou moins sa mémoire

---

A.H. Krappe, *Ét. de mythol. et de folklore germaniques*, 1928, p. 71 (pour les comparaisons) ; M.P. Nilsson, *Gr. Feste*, p. 413 sqq. ; A. Malten, *Röm. Mitt.*, XXXVIII/XXXIX, 1923-1924, p. 339, n. 3.

1. Pausanias, II, 32, 2. Les deux vierges *arrivées de l'île de Crète* auraient été tuées à coups de pierre pendant une στάσις locale. La fête serait expiatoire ; O. Gruppe, *Gr. Mythol.*, p. 901. Pour Rome, cf. le rituel analogue des *Nonae caprotinae*.

2. Cité par Athénée, *Deipnosoph.* IX, p. 406 d.

3. *S.v.* βάλλητύς.

4. A peine nommé encore dans l'Hymne, où les Eumolpides sont eux-mêmes de rang si effacé.

5. S. Luria, *Philologus*, LXXXIII, 1927, 2, p. 113-136, a bien mis en lumière, récemment, le rôle aristocratique et politique des *molpoi*, ailleurs connus, auxquels il faut rattacher le puissant *genos* éleusinien.

6. Cf. P. Foucart, *Myst. Éleusis, passim*, à propos de ces rivalités.

avec celle d'un homonyme, fils de Thésée [1], ce puissant propagateur de la puissance athénienne vers Éleusis et Mégare.

Quoi qu'il en soit, Démèter aurait-elle pris soin d'annoncer, et sous forme d'oracle, la très spéciale βαλλητύς, avant même de se nommer, de parler de ses ὄργια, élément nouveau si riche, et d'exiger un lieu de culte ? On en doutera. Ni le ton de la prédiction, ni la prédiction même, ne me paraissent bien intelligibles, s'il ne s'agit à cette place, que de l'*ætiologie* d'un rite assez secondaire, dont les mystères, par la suite, n'ont plus guère fait parler [2].

Dès l'époque de Matthaei, on a soupçonné les difficultés qui m'ont frappé ici, à mon tour. Dès alors, une ingénieuse correction avait été proposée pour le vers 267. Elle a été accepté d'abord, justement, je crois, par Baumeister ; et c'est à tort, — j'espère en convaincre ici mes lecteurs —, que Th. W. Allen et E. E. Sikes, plus récemment, ne l'ont pas maintenue. Puisque le Moscoviensis est sujet à l'erreur, puisqu'il compose aussi à lui seul toute notre tradition manuscrite pour l'hymne, pourquoi ne pas admettre que dans le vers 267 (déjà corrompu par le συναυξησουσ'), une seconde faute a pu se cacher sous le bizarre ἐν ἀλλήλοισι, qui nous apporte tant d'embarras ? Le εν, inattendu, peut bien être une simple dittographie (par bourdonnement) après αἰέν ; après l'avoir supprimé, on substituerait alors Ἀθηναίοισι à ἀλλήλοισι [3].

L'oracle de Démèter ne prend qu'ainsi, à mon gré, sa valeur. Pour qu'il ait été intercalé là où on le voit, il faut qu'on ait pensé qu'il s'agissait d'un événement capital, propre à avoir longtemps impressionné la mémoire des hommes, et suffisamment durable pour justifier le αἰέν, puis la formule ἤματα πάντα. Or la φύλοπις αἰνή qui a commencé au temps d'Immarados et d'Erechthée entre Athènes et Éleusis, celle dont les souvenirs se trouvent inscrits, même sur le terrain, autour du πυκινὸς δόμος des vieux rois de

---

1. Stoll, *Roschers Lexic.*, *s. v. Demophôn* : 2.

2. Cf. l'embarras d'Allen et Sikes, qui contestent, p. 39, l'hypothèse de Mommsen(!) et Lenormant sur la place de la λιθοβόλια après les mystères. Le texte d'Artemidoros, I, 8 (Lobeck, *Aglaophamus*, p. 206), qu'ont cité les commentateurs anglais, doit être ponctué différemment (point *en haut* après κοῦροι Ἀθηναῖοι, et non avant). Ce texte n'est d'ailleurs relatif qu'aux *tauroboles*, en usage dans les cultes soit d'Artémis à Éphèse, soit des deux déesses à Éleusis ; aucun rapport ne le rattache à la βαλλητύς. La mention : περιτελλομένων ἐνιαυτῶν, qui vient ensuite, ne rappelle que superficiellement le v. 265 ; mais *Iliad.* II, 551.

3. L'article n'est pas nécessaire, et le datif est, en ce cas, entraîné par le σύν qui devient explicable.

l'Acropole, n'avait rien eu de mythique. L'histoire en révèle de mieux en mieux le détail. Assaillant de l'Acropole, Immarados n'était-il pas venu mourir au pied de la citadelle, dans l'Éleusinion athénien où on l'avait enterré? Les luttes avaient duré ensuite pour les générations successives (αἰέν), acharnées au temps même de Thésée; elles s'étaient prolongées jusqu'à l'époque de Solon, ἤματα πάντα; les plus récentes études architecturales de M. F. Noack ne nous ont-elles pas montré, à Éleusis même, l'effort puissant de construction attribuable *au temps des Pisistratides*[1]? C'est la conséquence directe de la première mainmise complète d'Athènes sur le *hiéron*. Les guerres venaient à peine de cesser...

De tout temps, les rivalités inexpiables, les longues querelles ethniques, ont tendu à être officiellement expliquées. Les anciens Grecs du VI^e^ s., qui n'avaient pas encore inventé la recherche historique des causes, ni les livres polychrômes des modernes Chancelleries, les rapportaient à la volonté des dieux : plus précisément à leur sainte colère, actionnée par quelque faute humaine, le plus souvent. Le « péché » de Métaneira a dû être invoqué à Éleusis même comme l'αἰτία originelle. Qui sait si la femme de Céléos n'avait pas annihilé, en arrêtant l'immortalisation de Démophoôn, l'action future d'un « rédempteur » devenu semi-divin, qui eût, ou arrêté toute guerre, ou mieux assuré le succès des gens de sa race[2]?

L'idée de faire *prophétiser* Démèter à l'occasion de l'épisode raconté dans son hymne ne doit pas surprendre. N'était-elle pas déesse chthonienne comme Gé, maîtresse des premiers *manteia*? Les Éleusiniens avaient vu passer, dans leurs rangs, dès l'époque d'Immarados, ce prophète Sciros, *venu de Dodone* pour organiser, à Éleusis même, des services oraculaires, sous le patronage de la déesse locale[3]. Sciros marcha un jour contre Athènes, avec les Éleusiniens d'Immarados, et il fut tué comme lui sous les murs de l'Acropole. L'Athéna Sciras usurpa ensuite les procédés d'une divination rivale, et elle occupa le Sciron même de la Voie sacrée.

Au cas où j'aurais raison de proposer d'en revenir, pour le

---

1. F. Noack, *Eleusis*, p. 48 sqq.

2. Si on raisonne ainsi, on voit bien qu'il n'y a pas lieu de se préoccuper du fait que Démophoôn n'est pas mentionné comme chef éleusinien dans les guerres avec Athènes. L'étrange argument d'Allen et Sikes tombe de lui-même.

3. Ch. Picard, *Rev. Ét. gr.*, XLII, 1929, p. 121. On connaît d'autres oracles de Démèter à Patras, à Agrigente.

v. 267, à la correction de Matthaei, approuvée aussi par Baumeister, il se peut que l'histoire de l'Hymne à Démèter devienne, par ce fait, plus apte à certains éclaircissements. C'est aux Athéniens vainqueurs qu'il devait plaire surtout de rejeter, sur l'impiété et l'impatience de Métaneira, la faute initiale de dures mêlées sanglantes. Ils pouvaient voir, dans la mort des Eumolpides, et tout d'abord, du fils même du chef de cette puissante gilde, — thiase de *chanteurs* nordiques usurpateurs des secrets d'Éleusis, — un châtiment céleste, et comme la vengeance d'Érechthée, contraint au sacrifice des siens, puis en partie dépossédé jusque dans sa « forte demeure », par le Poseidon d'Ogygia. Jusqu'au IV^e^ siècle, les Kéryces surtout, rivaux du *genos* qui fournissait les *hiérophantes*, ont dû tirer de leurs affinités athéniennes, justement mises en lumière par P. Foucart, des raisons spéciales d'honorer le jeune fils de Céléos : n'avait-il pas symbolisé — grâce à Démèter, mais hélas ! trop temporairement —, le feu d'immortalisation, la vivifiante torche (*bacchos*) allumée dans les nuits sacrées, ou pendant les purifications solennelles, et qui, aux mains des dadouques, passait pour éveiller puissamment les forces de la Terre? Si l'*Hymne à Démèter* a été composé au milieu du VI^e^ s. dans Athènes, on s'expliquera mieux son ton courtois, et bien des particularités de la langue même, assez composite, qu'il emploie [1].

Ch. PICARD.

---

1. Cf. E. Allen-Sike, *Introd.*, p. 11, et les listes de mots attiques constituées par Gutsche, *Quaestiones de hymn. in Cer.*, 1872, p. 19 sqq

SUR CATULLE, LXVIII[b], 117 (157)

Tous les manuscrits de Catulle donnent pour ce vers la leçon

Et qui principio nobis terram dedit aufert

qui n'offre pas de sens acceptable, malgré ce qu'en ont dit Vahlen [1], Schöll [2], Schmidt [3]. Dans la meilleure de ces interprétations, celle de Vahlen, il faudrait remplacer *Et*, bien clair dans les manuscrits par *Dum* et supposer qu'il y a dans le vers une allusion à Jupiter, ce qui est bien forcé.

Les éditeurs se sont donc efforcés de corriger le passage ; Bährens a proposé de lire *haustis* sc. *aqua*, Munro écrit *Afer*, Rossbach *auctor*, Ellis, tout en admettant la possibilité de *aufert*, avec la correction *terram-dextram*, accepte la correction de Heyne [4] *Anser* ; quelques-uns aussi, par exemple Benoist, écrivent :

Et qui principio nobis te tradidit Anser:

Il n'est pas nécessaire, je crois, de corriger *nobis terram dedit* : le sens de ces mots a été très bien compris et interprété par G. Lafaye [5] « *m'a permis d'aborder au rivage* », et par Petit et Vergés [6] « *que m'accosta à la riba* » pour citer seulement les dernières traductions.

Toute la question repose sur *aufert* et *Anser*. Cet *Anser* serait, selon le témoignage d'Ovide [7], qui le compare à Cinna, un des *cantores Euphorionis*, un des poètes de l'école alexandriniste, et, par conséquent, le compagnon, voire l'ami de Catulle ; Servius, peut-être à tort, croit qu'il y a une allusion à ce poète dans les vers de Virgile [8] :

1. *Progr. de Berlin*, 1882.
2. *Jahrbücher*, CXXI, 480. Cf. Ellis, *A Com. on Catullus*, 1889, p. 442.
3. Leipzig, 1877, p. CXXVIII.
4. *A com. on Catullus*, 1889, p. 433.
5. *Catulle, Poésies, Col. Budé*, 1922, p. 81.
6. *G. Valeri Catul, Poésies, Fund. Metge*, 1928, p. 76.
7. *Trist.* II, 433.
8. *Ecl.* IX, 35

Nam neque adhuc Vario uidear nec dicere Cinna
Digna, sed argutos inter strepere anser olores ;

Cicéron le cite dans un passage de ses *Philippiques*[1].

Ces textes servent, tout au plus, à prouver l'existence d'un poète appelé *Anser* qui fut contemporain de Catulle. Ce n'est pas une raison suffisante pour croire qu'il fut l'intime de Catulle et qu'il fut mêlé à ses aventures amoureuses, lui prêtant sa maison ou lui faisant connaître Allius. L'introduction du nom d'*Anser* à cette place est tout à fait arbitraire.

Or, il est possible de remplacer *aufert* par un mot qui ne fait pas de violence à la leçon des manuscrits, et, au contraire, en est très proche, ne détruit pas la disposition métrique et offre un sens parfaitement acceptable ; c'est *antest*, i. e., *ante est :*

Et qui principio nobis terram dedit antest.

Catulle souhaite de grands bonheurs à Allius, à sa maîtresse et à la maison où il a pris ses ébats avec Lesbie ; mais, avant tous les autres, qu'il puisse être heureux, celui qui lui a permis d'aborder au rivage ; et, encore beaucoup plus avant que tous les autres, *longe ante omnes*, celle qui lui est plus chère que lui-même.

Il resterait à décider si le personnage auquel fait allusion le vers 121 est Allius ou un ami commun ; quoi qu'il en soit, la correction convient aux deux interprétations.

Lisbonne, le 1[er] mars 1930.

AGOSTINHO DA SILVA.

---

1. XIII, 11.

NOTES ET DISCUSSIONS

Wilhelm Wendt. *Ciceros Brief an Paetus IX, 22.* Diss. Giessen, 1929, 43 p. in-8°.

Ce n'est pas trop d'avoir consacré une dissertation inaugurale à l'étude de cette lettre de Cicéron, courte mais fort intéressante et pleine de difficultés. Cicéron, ayant reçu de son ami L. Papirius Paetus une lettre où s'étalait un mot grossier, déclare ses préférences pour la *uerecundia Platonis* et s'amuse à présenter, en antithèse, les arguments de l'école stoïenne en faveur de la liberté du langage. On y voit qu'il y avait au temps de Cicéron, tout comme au temps du P. Bouhours, une question des mots obscènes, et que la société romaine, toute païenne qu'elle fût, était loin d'ignorer la pudeur et même la pudibonderie du langage. Par ailleurs, l'interprétation des exemples que donne Cicéron présente au philologue et au linguiste un certain nombre de problème d'un réel intérêt.

Pareille lettre méritait donc l'étude que M. Wendt en a faite. Et cette étude est aussi complète, aussi méthodique, aussi bien informée qu'il est possible. M. Wendt commence, naturellement, par donner le texte de la lettre, accompagné d'un apparat critique correctement établi d'après les éditions Mendelssohn et Sjögren. Il le fait suivre d'un recueil des textes latins relatifs à la question des mots obscènes, précieux pour les rapprochements et pour l'étude de la question dans son ensemble. Après cela sont réunis les passages de la correspondance de Cicéron relatifs au destinataire de la lettre. Puis viennent des considérations sur la date de la lettre, ses divisions, sa signification ; enfin un commentaire explicatif développé. Pour finir, M. Wendt a recherché dans quelle mesure la prose de César avait été influencée par le souci d'éviter les rapprochements de syllabes qui peuvent éveiller l'idée d'un mot obscène.

Le travail de M. Wendt est plus méthodique et exactement informé qu'original : on y trouvera plus une mise au point des travaux philologiques antérieurs que des conjectures personnelles. Empressons-nous de reconnaître que, dans ce genre de travaux, une semblable mise au point est souvent plus utile que de nouvelles

hypothèses venant s'ajouter à tant d'autres. Qu'il nous soit permis cependant d'insister sur les points où peut-être il y avait du nouveau à dire.

Le début de la lettre est, d'après les mss., le suivant : *Amo uerecundiam uel potius libertatem loquendi. Atqui hoc Zenoni placuit*, etc.. Ce texte, qui est contradictoire, n'est guère défendu par personne. M. Wendt écrit, en adoptant une conjecture de Purser : *Amo uerecundiam* < *tu inuerecundiam* > *uel potius* etc... Nous croyons cependant que l'objection de Lehmann subsiste : on attendrait *Ego amo...* Les textes que cite M. Wendt pour ruiner cette objection ne nous paraissent pas pertinents. Quand Tite-Live écrit, XXXII, 21 15 : *Achaei Romana arma sustinebimus, quae uos Macedones non sustinuistis* ? qui ne voit que *Achaei* marque fortement l'opposition nécessaire ? Dans les autres exemples que cite M. Wendt, il s'agit d'une proposition principale et d'une subordonnée, non de deux propositions indépendantes juxtaposées par parataxe. On observera d'autre part que le *atqui* du *Mediceus*, que garde M. Wendt, n'a pas un sens bien clair après *tu inuerecundiam*, puisque l'opinion de Zénon, qui paraît être opposée par ce *atqui* à celle de Paetus, est précisément la même que la sienne.

Nous nous demandons si la solution de la difficulté ne doit pas être demandée à la remarque suivante. Le *Mediceus* porte *amorecundiam*, corrigé postérieurement en *amo*<*ue*>*recundiam*. La faute *recundiam* ne remonte-t-elle pas à l'archétype, et *uel* ne procède-t-il pas d'une correction *ue* inscrite en marge de cet archétype ? La leçon *uel potius* aura entraîné aisément la chute du *quam* que nous supposons avoir primitivement suivi *potius*, et nous nous trouvons conduit au texte suivant : *Amo uerecundiam potius quam libertatem loquendi.* Nous n'avons pas trouvé dans Cicéron d'autre exemple de l'expression *amo... potius quam*, mais nous ne voyons pas que rien s'oppose à ce qu'il l'ait une fois employée. Avec ce texte, la suite des idées devient parfaitement claire, *atqui* marquant une opposition de la doctrine stoïcienne à l'opinion non point de Paetus, mais de Cicéron.

§ 4. « *Testes* » *uerbum honestissimum in iudicio, alio loco non nimis ; at honesti colei Lanuuini, Cliternini non honesti. Quid ? ipsa res modo honesta, modo turpis. Suppedit, flagitium est ; iam erit nudus in balneo, non reprendes.*

C'est ainsi que nous pensons qu'il faut écrire ce passage. M. Wendt, avec les éditeurs antérieurs — entre autres Mendelsohn, Purser, Sjögren —, met *colei Lanuuini* et *Cliternini* entre guillemets, et il met un point et virgule — d'autres, deux points

— après *turpis*. C'est que jusqu'à présent on a considéré que *colei Lanuuini* était, comme *testes*, un mot à double sens. M. Wendt interprète *colei Lanuuini*, avec Tyrrell, de la façon suivante : on fabriquait des sacs à Lanuvium, en sorte qu'on peut parler des « sacs de Lanuvium » sans obscénité. D'autre part, tous les commentateurs ont rapporté la phrase *Quid ? ipsa res modo honesta, modo turpis*, à ce qui suit, non à ce qui précède. Nous croyons qu'il faut voir les choses autrement. L'exemple de *colei Lanuuini* n'est pas du même ordre que celui de *testes* : ici il s'agissait de *uerbum*, là il s'agit de *res*. D'où le *at* qui sépare les deux phrases, et qui est tellement surprenant, avec les interprétations courantes, que plusieurs éditeurs, à la suite de Wesenberg, ont corrigé *at* en *et*.

L'allusion aux *colei Lanuuini* doit être expliquée, à notre sens, par le rapprochement d'un passage de saint Augustin, *De ciu. dei*, VII, 21 :

In oppido autem Lauinio unus Libero totus mensis tribuebatur, cuius diebus omnes uerbis flagitiosissimis uterentur, donec illud membrum per forum transuectum esset, atque in loco suo quiesceret. Cui membro inhonesto matrem familias honestissimam palam coronam necesse erat imponere.

L'allusion à Cliternia (ou Cliternum ?), ville du territoire des Eques — plutôt que Cliternia en Apulie, reste insaisissable. Cicéron veut sans doute dire : « de telle ou telle localité autre que Lanuvium » ; mais on voit mal quelle raison a déterminé le choix de Cliternia.

La phrase *Quid ? ipsa res etc...* devient très naturellement, très logiquement, avec l'interprétation que nous proposons, le commentaire de celle qui précède. C'est d'une façon fort artificielle qu'on l'a jusqu'ici rattachée à *Suppedit etc...* Manuce supposait que *erit in balneo* équivalait à *suppedet in balneo*. Il expliquait : *non reprehendes, quia ualetudinis gratia itur ad balneum, et ideo in balneo pedere flagitium non est.* Cette interprétation couramment adoptée, est bien forcée. M. Wendt préfère avoir recours à une suggestion de M. Kalbfleisch, et supposer après *suppedit* une lacune, qu'il comble de la manière suivante : *suppedit < aliquis in senatu, turpe est ; idem faciet in latrina, neminem offendet. Si quis nudus per forum currit >, flagitium est ; iam erit nudus in balneo, non reprendes*. Cela est fort ingénieux, mais ne repose que sur le postulat que la phrase en question est un exemple à l'appui du *Quid ? ipsa res modo honesta, modo turpis*. Si, comme on l'a vu, cet aphorisme se rapporte à l'exemple précédent, il est inutile de torturer le texte *suppedit, etc...* pour y trouver sa jus-

tification. Laissons-lui signifier tout bonnement ce qu'il signifie, et il nous apporte une observation par laquelle Cicéron, pour finir, à la manière cynico-stoïcienne, élargit la question, et montre, sous un nouvel aspect, l'inconséquence du jugement humain, évoquée par l'exemple précédent et par la réflexion qui le commente. L'ensemble du passage se traduira, en définitive, de la sorte :

« *Testes*, mot des plus honorables quand il désigne des témoins « devant un tribunal, ne l'est pas trop dans un autre endroit. Par « contre les *colei* de Lanuvium sont convenables ; mais ceux de « Cliternum ne le sont pas. Quoi donc ? c'est la chose même « qui est tantôt convenable, tantôt honteuse. Quelqu'un lâche une « petite incongruité, il commet une inconvenance ; mais tout à « l'heure cet homme sera nu dans son bain, vous n'y trouverez « rien à redire ».

La lettre se termine par les mots suivants : *Itaque tectis uerbis ea ad te scripsi, quae apertissimis agunt Stoici ; sed illi etiam crepitus aiunt aeque liberos ac ructus esse oportere : honorem igitur K. Martiis. Tu me diliges et ualebis.*

La phrase *honorem igitur K. Martiis* a été très diversement expliquée. Néanmoins, la plupart des philologues s'accordent à penser que *K. Martiis* est une allusion à la fête des matrones, qui se célébrait le 1er mars. M. Wendt suppose que si Cicéron fait allusion aux *Matronalia*, c'est que le 1er mars n'est pas loin, et il propose de dater la lettre, contrairement à l'opinion adoptée par O. E. Schmidt, non pas de Tusculum, juin ou juillet 45, mais de Rome, fin février ou début de mars 46. Au lieu de rapprocher la lettre de l'inspiration des *Académiques*, livre II et du *De finibus*, écrits en 45, M. Wendt la rapproche des *Paradoxa Stoicorum*, composés au printemps de 46, faisant observer par ailleurs que la plupart des lettres de Cicéron à Paetus sont de l'année 46. L'argumentation de M. Wendt est à retenir : cette discussion sur la date nous a paru être la partie la plus neuve de son mémoire, et une des plus convaincantes. Mais pour ce qui est de l'interprétation de *honorem*, il nous est difficile de le suivre. M. Wendt adopte l'explication de Tyrrell : *honorem* (s.e. *reddamus*) : « honorons les Kalendes de Mars, c'est-à-dire la fête des Matrones, c'est-à-dire parlons avec la décence qu'il convient d'observer devant nos femmes. » Il faut avouer que c'est là une singulière façon de s'exprimer. D'autre part, cette fois encore, la suite des idées se trouve compromise : car comment expliquer *igitur ?* Nous croyons qu'il y a ici une abréviation de l'expression donnée tout entière au § 4, *honorem praefari*, s'excuser de ce qu'on va dire (on faire) : *honorem !* introduit dans le discours, est l'équivalent de

« sauf votre respect ». Il faut donc, semble-t-il, sous-entendre ici *praefantur* (*Stoici*) : le jour des *Matronalia* seulement, les Stoïciens consentent à plus de décence. Dès lors, le *igitur* marque un rapport très intelligible de la phrase à la précédente. Comme, d'autre part, le 1er mars était aussi le premier jour de l'année religieuse, peut-être Cicéron veut-il en outre suggérer l'idée plaisante que les excuses des Stoïciens, faites le premier jour de l'année, leur paraissent suffisantes pour faire accepter pendant les douze mois suivants leurs incongruités.

Un dernier mot sur une question accessoire soulevée par M. Wendt. Il propose de lire dans César, *Bell. Gall.*, IV, 21, 1 : *cum longa naue* (β) au lieu de *cum naui longa* (α), parce que le premier ordre de mots évite le rapprochement *cum-na*. Mais cela reste une question de savoir si César a voulu éviter les rencontres de ce genre : M. Wendt cite lui-même trois passages du *Bellum ciuile* (II, 7, 2 ; III, 7, 1 ; III, 24, 2) où la rencontre *cum-na* n'est pas évitée. Il n'y a donc pas de raison suffisante pour modifier ici le texte traditionnel, dans un passage où des éditeurs comme Meusel et Klotz, qui accordent tant à β, ont préféré conserver la leçon de α.

L.-A. Constans.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

J. Marouzeau, *L'Année philologique*. Bibliographie critique et analytique de l'antiquité gréco-latine, IIe année (1927) ; xviii-367 pp. in-8°. Paris. Les Belles-lettres, 1929. Pr. : 65 fr.

Il faut remercier M. Marouzeau et ses collaborateurs d'avoir assumé le travail considérable que suppose la publication d'une pareille bibliographie. Le chiffre même des pages du volume, quand on connait la petitesse du caractère adopté pour l'impression, donne une idée éloquente des recherches qu'il suppose, et des dépouillement, qu'il nécessite. Le titre même adopté est trop modeste ; en réalité la bibliographie qui nous est ici donnée dépasse l'antiquité gréco-latine proprement dite ; le chapitre « Langues méditerranéennes diverses » en est une preuve, entre tant d'autres. Il ne faut pas s'en plaindre. Outre que la valeur propre du recueil de M. Marouzeau s'en trouve accrue, le philologue classique qui parcourt cette bibliographie ne peut manquer de sentir sa curiosité s'éveiller, et de se convaincre qu'il doit renoncer à l'étroite conception d'un monde gréco-latin, strictement limité dans la géographie comme dans l'histoire.

A. Ernout.

Hermann Hirt, Indogermanische Grammatik, t. V, *Der Akzent*, xii-411 pp. in-8° ; Heidelberg, Winter, 1929. Pr. : 18 M. 50 b., rel. 20 M.

Cette cinquième partie de la grammaire de M. Hirt sera sans doute considérée comme l'une des plus originales. Depuis longtemps M. Hirt se préoccupe du problème de l'accent, et son premier livre, paru en 1895, lui est justement consacré. Celui qu'il nous présente aujourd'hui, enrichi de trente cinq années d'expériences, instruira les philologues et les linguistes. Après une introduction où sont condensées quelques vues générales sur la nature de l'accent, sur les théories anciennes et modernes qui ont été établies pour l'expliquer, sur les moyens dont nous disposons pour définir et étudier l'accent indo-européen, M. Hirt passe à l'étude de l'accent dans les différentes langues de la famille, depuis le grec par lequel il commence, jusqu'à l'indo-iranien. Cette suite de monographies achevées, il en tire des conclusions de portée plus générale dans la seconde partie de son ouvrage qui est proprement consacrée à l'accent indo-européen (indogermanique dit M. Hirt). Le livre présente les mérites ordinaires des ouvrages de M. Hirt. L'auteur voit large ; il a le sens des problèmes, et là même où l'enquête reste à faire, il a l'intuition de la façon dont il faut la faire, et des résultats qu'on peut attendre (par exemple dans la question si obscure encore de l'accent de la phrase, et des rapports entre l'accent et l'ordre des mots). En outre il a l'art de présenter avec clarté des sujets difficiles. Il suffit pour s'en convaincre de lire les quelques pages qu'il consacre à

l'accent latin, et à l'exposé de la théorie de l'intensité initiale. Dans le détail, par contre, il y a lieu à chicaner, à commencer par la graphie *illico* (p. 73 et 384). De même l'accent n'a rien à voir dans l'alternance *mŏlestus* : *mōles* et *ăcerbus* : *ācer*. *Molestus* formé comme *scelestus* est dérivé non de *mōles* mais d'un neutre en °/o **melos*, devenu phonétiquement **mŏlus* avant de disparaître. Quant à *ācer*, il présente la même longue que *sācer* (de **sacris*) en face de *săcer* (de **sakros*), le grec ἄκρος avec un ἄ est instructif à cet égard.

A. Ernout.

Jean Hatzfeld, *Histoire de la Grèce ancienne*. Paris, Payot, 1926, 422 p. et 2 cartes. Prix : 36 fr.

Ce livre est assurément un des mieux réussis qui aient paru dans cette collection de vulgarisation qui s'appelle Bibliothèque Historique. Il est daté de 1926, et par suite il était un peu tard d'en demander à présent le compte rendu. Je veux espérer que le succès a déjà fait à cette œuvre la meilleure des réclames.

On doit être frappé de la clarté et de la précision du style. Le livre se lit avec facilité et agrément ; bien que touffu, à la fois par la complexité du sujet et par la disposition typographique qui manque d'air, il donne l'heureuse impression d'être bref et rapide sur chaque point particulier.

J'ai beaucoup apprécié les premiers chapitres sur le sol, le climat de la Grèce, les nécessités géologiques et économiques de la contrée, et leur influence sur la répartition de la population et sur la politique. On y reconnaît le Membre de l'École française d'Athènes à qui son séjour dans le pays a clairement montré la civilisation antique à travers la nouvelle, toutes deux sur bien des points conditionnées par des lois naturelles immuables.

Mais il faut reconnaître que ces premiers chapitres étaient relativement faciles à écrire, en ce sens qu'ils enregistrent des faits incontestables. Il ne peut malheureusement en être de même pour un grand nombre de chapitres dans le reste de l'ouvrage. Il y a beaucoup trop de sujets sur lesquels nos opinions sont vagues et incertaines, soit parce que les documents irréfutables nous manquent, soit parce qu'il s'agit de questions de goût où la controverse restera éternelle. D'une manière générale, l'auteur a très heureusement déblayé partout son chemin et secoué toute la poussière d'hypothèses invérifiables dont on l'encombre par amour de la nouveauté, du paradoxe ou par désir de se faire un nom. Presque toujours, les explications qu'il a choisies sont, à défaut peut-être de se trouver les plus vraies, ce que nous ne saurons jamais, du moins les plus raisonnables et les plus sensées. Cette recherche de la mesure, qualité précieuse pour un historien de la Grèce antique où elle fut en si grand honneur, a empêché M. Hatzfeld de se laisser aller aux exagérations et aux enthousiasmes souvent fictifs qui sont de tradition quand on parle d'art ou de littérature. Il s'est peut-être montré un peu sévère parfois, par exemple pour les Minoens, ou pour Aristophane. Parfois aussi il a exécuté d'un mot certaines théories contemporaines qu'il eût peut-être mieux valu ne pas citer du tout (ce qui a été fait dans la bibliographie), plutôt que de donner l'impression d'un ridicule ou d'une incompétence qu'elles n'ont pas.

Des chapitres comme ceux sur Alexandre le Grand, sur les Diadoques, sur la Civilisation hellénistique, étaient particulièrement malaisés à mettre

au point. On y peut difficilement insérer l'ordre et le classement; c'est toujours un peu, quoi qu'on fasse, quand il s'agit des faits, un fouillis, et, quand il s'agit des idées, un fatras. Ni les divisions des royaumes asiatiques, ni les disputes scolastiques des Alexandrins ne sont de nature à intéresser le grand public. Cette partie sera toujours le point faible d'une histoire grecque ; c'est là que languit l'intérêt, et l'on attend avec satisfaction que l'intervention romaine vienne chasser les acteurs et baisser le rideau. La vraie histoire de la Grèce ancienne n'est pas une histoire hellénistique, et le cosmopolitisme n'est pas la même chose (c'est même tout le contraire) que le particularisme grec. Tout manuel général d'histoire grecque s'alourdit et s'empêtre de cet appendice de décadence : après Alexandre, c'est une autre civilisation, et pour l'historien, un autre volume à écrire.

Georges Seure.

L. W. Laistner, *A Survey of ancient History*. New-York, Heath and C°, 1929; 613 p., 40 fig., 15 cartes. Prix relié : 3 dollars 80.

Ce coup d'œil général sur l'histoire ancienne répond aussi, comme le livre précédent, à la nécessité de fournir, en un seul volume, un Manuel commode aux gens du monde et aux étudiants qui débutent. Le caractère d'un livre de vulgarisation qui s'adresse également au grand public est peut-être marqué de façon plus spéciale par l'aspect manifeste qu'il possède d'un Recueil de Conférences plutôt que d'une Dissertation. Il n'y a point à proprement parler de plan général, mais la juxtaposition dans un ordre à peu près chronologique d'une trentaine de leçons orales; nous dirions en France, puisque l'auteur est professeur à l'Université Cornell, une série de Cours Publics. Les chapitres ont tout d'un cours public : souvent la présentation du titre, plus frappante que proprement didactique (Le Pays des deux Fleuves; la Lutte pour la Syrie; l'Age de la Colonisation; la Crise de l'Empire, etc.); toujours le style, qui est narratif, posant des questions, poussant des exclamations d'enthousiasme; facile à lire; maintenu, sans pédanterie ni vaines classifications, sur le ton d'une aimable conversation entre gens instruits.

On peut faire sur certains points quelques réserves. Quoi qu'en dise la notice qui accompagne l'ouvrage, M. Laistner ne paraît pas avoir fait un usage exhaustif des renseignements et documents fournis par les fouilles archéologiques. Sur Delphes, sur Olympie, sur le Forum Romain, je ne trouve que des photographies banales et conventionnelles, plus proches du paysage touristique que du document archéologique. Sur Troie, sur Délos, sur Pergame, rien. Un peu plus de documentation précise sur les trouvailles de Crète, mais aucune des statuettes pourtant si caractéristiques !

Ceci amène à parler du choix des images. On pourrait croire, comme cela arrive malheureusement si souvent chez nous, que pour des raisons d'économie l'éditeur a utilisé au petit bonheur des clichés existant dans ses réserves. Pareille supposition est démentie par le luxe avec lequel le livre est édité, et aussi par le soin avec lequel sont indiquées les provenances des clichés, dont certains paraissent avoir été demandés spécialement. Mais alors, comment admettrons-nous que toute l'histoire de l'Égypte soit symbolisée pour nous par la Statue de Senousret III et la tête de Thoutmôsis III? Que les grands hommes de la Grèce soient banalement représentés par le buste de Périclès, une statuette de Socrate et la tête

d'Alexandre le Grand ? Suffit-il, pour nous donner une idée de la sculpture grecque, de reproduire l'Hermès de Praxitèle et l'Apollon du fronton d'Olympie ?

Réflexion faite, et trouvant sur 40 images 20 mentions de photographes professionnels, comme Mansell, Giraudon, Alinari, Anderson, je me demande si l'auteur n'a pas fait un choix hâtif parmi un stock de documents dont le mérite était surtout de se rencontrer à portée de sa main. J'en trouve même la preuve dans l'excessive banalité et le médiocre tirage des images relatives à l'Acropole d'Athènes, et aussi dans la disproportion de celle relative à Paestum, qu'on n'a pas même réduite au format congru pour la page, qu'elle envahit à une échelle inacceptable.

Je signale ces défauts parce qu'ils corroborent, selon moi, l'appréciation que je faisais plus haut de la faible documentation archéologique de l'auteur. Il est d'autant plus singulier que la notice officielle insiste à contresens sur un mérite prétendu qui se trouve précisément un défaut et une lacune. On n'est jamais desservi que par ses amis. Mieux vaut dire la vérité, surtout qu'elle est flatteuse en somme, puisque ce livre de vulgarisation, sans prétentions exagérées, se présente bien et se lit avec plaisir.

Georges Seure.

Jules Herbillon, *Les cultes de Patras*. Baltimore, the John Hopkins Press, 1929, 183 p. Prix : 3 dollars relié.

C'est un Mémoire qui en 1925 a valu à son auteur le Diplôme de l'École des Hautes-Études, section des Sciences Religieuses. M. Herbillon a eu la chance d'en pouvoir faire assurer l'impression par l'Université Johns Hopkins, qui l'a inséré, sous le N° 5, dans la série de ses *Studies in Archaeology*. L'impression du livre a été assurée par une firme belge, ce qui n'a pas empêché de nombreuses fautes.

Pareil travail est conçu suivant la méthode encore scolaire qui est en honneur à l'École des Hautes-Études : bibliographie, méthode, intérêt du sujet, sources, plan. Puis, après une introduction (Patras dans la légende et dans l'histoire), une série de chapitres, chacun avec titre, sous-titre, divisions, subdivisions, paragraphes, rubriques, le tout très court.

Les trois premières parties étudient une à une les divinités patréennes en les rapportant assez bizarrement à un classement topographique : acropole, agora, port. Les deux dernières parties expédient en quelques pages le culte impérial et les divinités secondaires. Rien de très spécial ne nous est signalé sur des cultes dont l'étude repose, non sur des fouilles ou des recherches personnelles, mais sur des textes (Pausanias principalement) et sur des monnaies (le vieux Mionnet et le Catalogue du British Museum).

Le dépouillement, qui paraît consciencieux, pourra servir à ceux qui auraient par hasard à s'occuper d'un culte de Patras ou à établir une liste de l'expansion des divinités gréco-romaines. A un point de vue plus spécial, la double prosopographie, grecque et romaine, qui termine le livre (136 noms) sera utile par les noms propres qu'elle a classés.

Georges Seure.

Victor Magnien, *Les Mystères d'Eleusis, leurs origines, le rituel de leurs initiations*, vol. in-8°, 224 p., 6 fig. Prix : 25 fr. ; Payot éditeur, 1929 (*Bibliothèque Scientifique*).

Cette enquête d'archéologie grecque fait partie d'une collection où, parmi la cinquantaine de volumes actuellement parus, elle est à peu près seule de son espèce, bien qu'on y rencontre, en traduction, quelques études sur la pensée grecque dues à des spécialistes connus, comme le traité sur *l'Aurore de la Philosophie*, par J. Burnet; le livre de Théodore Gomperz sur *les Penseurs de la Grèce*; et surtout la célèbre *Psyché* d'Erwin Rohde.

Malgré ce voisinage illustre, et peut-être à cause du genre de public auquel on a cru le destiner, le livre ne paraît pas devoir apporter de secours ni d'intérêt aux archéologues professionnels. L'auteur, qui est professeur à l'Université de Toulouse, semble avoir livré hâtivement à l'impression un paquet de notes destinées à ses cours. On le reconnaît par la brièveté et la concision d'une file d'alinéas dont beaucoup n'ont que quelques lignes ou même une seule ligne; par le nombre excessif des énumérations et des classifications; enfin par l'usage continuel des petits caractères, non seulement pour les citations, mais dans le texte : procédé graphique employé, dans certains manuels et sur certaines fiches pour que le lecteur, maître ou élève, puisse distinguer à première vue ce qui est essentiel de ce qui l'est moins.

On m'excusera de ne point parler de la partie originale du livre, je veux dire la partie qui est en supplément des citations. Ces dernières du reste, par leur fréquence et parfois leur amoncellement, doivent bien occuper les deux tiers du total, et je me bornerai à leur consacrer quelques remarques.

Commençons, comme il sied, par le grec. A l'exception des p. 135 à 139, où l'auteur a laissé surnager, je ne sais pourquoi, trois mots et une phrase en grec, tout le reste du temps les mots grecs nécessairement cités sont transcrits en caractères ordinaires. Puisqu'il est convenu par là que le livre est destiné à un public qui ne sait pas lire l'écriture grecque, il conviendrait de fournir la traduction du mot la première fois où il est employé. Cela n'est pas toujours exécuté, et je reconnais qu'en présence de termes techniques ou mystiques, la tâche est malaisée. Mais il est impossible de l'esquiver, ce qui a été fait parfois; impossible aussi de donner tantôt des traductions, tantôt des interprétations : ainsi p. 82, l'explication (?) : *holoclère* (qui rend capable de purifier).

Pour le latin, les lecteurs sont censés en avoir quelques notions, et un certain nombre de citations apparaissent au cours des chapitres. Toutefois, quand le texte est un peu difficile ou un peu long, on a jugé utile de le traduire. Sage précaution; mais que peut bien signifier, *en français*, ce passage de Tertullien (p. 161) : « mais un nom vénérable de la nature, disposition à valeur allégorique qui se présente tout d'abord, sous le patronage d'une figure réunie rend le sacrilège obscur, et excuse par des représentations imagées l'insulte de fausseté. » ?

Restent des citations en français, parfois interminables, et empruntées à des savants de date et de valeur très différentes. Lenormant occupe beaucoup trop de place; on s'étonne de rencontrer Champollion, cité du reste de seconde main, et Voltaire, dont l'autorité archéologique est faible. Les six images, qui sont elles aussi des sortes de citations, sont banalement choisies et toutes empruntées au *Dictionnaire des Antiquités*. Elles y sont d'un accès facile et il fallait mieux les y laisser si l'auteur ne voulait pas faire la recherche ni l'éditeur la dépense de quelques clichés nouveaux et intéressants. Par exemple, ceux qui se seraient rapportés aux monuments découverts à Eleusis, et notamment à l'installation intérieure de la grande Salle des Mystères. Des lieux mêmes, M. Victor Magnien n'a pas dit un

seul mot, et on est réduit à se demander si ce professeur de Faculté sait que le site d'Eleusis a été passionnément et fructueusement fouillé, et qu'on y connaît dans leur détail des ruines qui sont parmi les plus émouvantes et les plus instructives de l'antiquité. Georges Seure.

George E. Mylonas, *The neolithic settlement at Olynthus*. Baltimore, the Johns Hopkins Press, 1929, xvii-108 p., 94 fig. et 1 pl.

Cette belle publication est la première partie d'un ouvrage d'ensemble qui s'appellera Fouilles d'Olynthe, *Excavations at Olynthus*. Les travaux, exécutés au printemps de1928 par une équipe d'archéologues subventionnés par l'Université Johns Hopkins à Baltimore, ont eu lieu sous les auspices de l'Ecole Américaine d'Athènes et sous la direction de M. David Moore Robinson, qui demeure chargé de la publication générale.

Mais le but des fouilles était de retrouver l'Olynthe classique et d'exhumer des demeures helléniques du v^e^ ou du iv^e^ siècle, c'est-à-dire antérieures à celles de Priène, de Pergame et de Délos, puisqu'elles sont datées par la destruction même de la ville, en août 348. C'est par accident qu'on est tombé également sur un site néolithique, et ces résultats inattendus se trouvent publiés les premiers parce que, justement cette année-là, l'Université possédait un auditeur de race hellène, M. George Mylonas, qui s'est déjà révélé un spécialiste et un maître par sa récente publication, en langue grecque, d'un ouvrage d'ensemble sur l'*Époque néolithique en Grèce*.

La site est, comme d'ordinaire en Macédoine, une *toumba*, c'est-à-dire un tumulus, ou plutôt, comme je l'ai jadis indiqué, un *tell*, une table à plateau presque horizontal dominant la plaine de ses contreforts à demi-abrupts. Celle-ci s'appelle la Grande Tombe, *Megali Toumba*, par analogie populaire avec les tumuli à usage funéraire. Couronnée par les ruines d'un fort byzantin, elle contiendrait, superposés sur une épaisseur assez faible (moins de 2 m.), des vestiges de toutes les civilisations successives, dont la plus ancienne pourrait remonter au début du troisième millénaire avant notre ère.

C'est de cette dernière seulement qu'il est question ici. Elle se manifeste par des poteries, vases et objets zoomorphiques, mais aussi par des maisons, huttes de briques crues amoncelées en forme vaguement quadrangulaire, munies sans doute d'un toit en branchages et d'une base en galets de rivière. La plus intéressante de ces installations serait un four de potier qui est décrit et dessiné minutieusement. Je sais par expérience combien il est délicat d'affirmer de pareilles choses, même lorsqu'un mobilier extrêmement riche en vases divers se rencontre à la proximité immédiate du prétendu four — ce qui n'existe pas ici. Par exemple les tuyaux d'évent remplis de cendre pourraient bien être aussi les restes de rondins de bois carbonisé ayant laissé leur empreinte dans la terre où ils ont brûlé. Il y a encore, pour les attributions de vestiges si primitifs et si fugaces, plus d'incertitudes que M. Mylonas ne paraît le penser.

La poterie, très fragmentaire, tantôt monochrome, tantôt incisée ou peinte, ne nous apprend rien de nouveau ni par sa matière ni par sa forme. Certains détails caractéristiques, comme les multiples protubérances, les vases miniatures, les jarres triangulaires à pied, etc., se retrouvent ailleurs : en Macédoine Orientale (Dikili Tach), en Thracé (Metchkur, Ratcheff, tombe de Protésilas), en Thessalie (Dimini), en Asie Mineure (Troie, Yortan).

L'auteur en conclut que le néolithique olynthien est en relation avec une civilisation thessalienne, thrace, anatolienne, mais non pas danubienne. Dire qu'il appartient à une race qui occupait vers 3000-2500 l'Anatolie et les côtes égénnes n'est en somme que résumer les faits. Mais préciser en quel sens cette race a marché est déjà discutable. Ajouter qu'elle n'est pas indo-Européenne est peut être prématuré, et en tous cas est, selon moi, insuffisamment fondé : quelques grossières idoles de ligne vaguement féminine ne sauraient à elles seules prouver l'existence d'un culte central de la déesse-mère, culte qui, comme la poterie peinte, serait le privilège exclusif des tribus iraniennes. Georges Seure.

B. E. Perry, *The story of Thelyphron in Apuleius* ; Extrait de *Classical Philology*, 1929, XXIV[3], p. 231-238.

Thélyphron dans Apulée (II, 21-30) est le gardien nocturne d'un cadavre qu'il doit protéger contre les sorcières qui pourraient enlever quelque partie du corps. L'auteur montre que le récit de ses aventures n'est pas clair parce qu'Apulée a mélangé (non point maladroitement, mais volontairement) deux contes de Magie en un seul. G. S.

Dr Walther Schwahn, *Demosthenes gegen Aphobos*. Berlin, 1929, Teubner ; 46 p. Prix : 3 marks.

Cette dissertation est une étude du Discours contre Aphobos, faite en vue d'apporter une contribution à l'histoire de l'économie domestique dans l'antiquité. Elle comporte, outre un résumé spécial des capitaux mobiliers et immobiliers, l'emploi de formules algébriques de capitalisation et d'amortissement qui la rendent tributaire bien plutôt d'une Revue financière que d'une Revue de philologie classique. A la fin, des tableaux de comptabilité étudient et classent le capital, le matériel, les revenus, les détournements des tuteurs, les diverses créances fondées sur des preuves ou seulement sur des arguments, les déductions d'impôt, etc. G. S.

Dr Paola Zancan, *La lotta poitlica in Atene dal 580 al 480* ; Extrait des *Actes et Mémoires de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts de Padoue*, 1928, 19 p.

Ce petit article, dû, si on en juge par le prénom, à une plume féminine, examine s'il y avait à Athènes quatre, trois, ou deux partis politiques, et conclut que tout se réduisait à un antagonisme de famille entre Aristide et Thémistocle. G. S.

Marcel Hombert, *Bulletin Papyrologique* III (1927-1928) ; Extrait de *Byzantion*, IV, paru en 1929.

On ne peut faire à de pareils travaux que des compliments. Toutefois, où qu'ils paraissent, ils ont toujours le défaut d'être en retard de plusieurs années sur les ouvrages dont ils signalent l'apparition. On peut se demander aussi si ce n'est pas gâcher un peu trop la bonne volonté et les loisirs

de savants du plus grand mérite, que de demander à plusieurs d'entre eux, pour diverses Revues, des Bulletins Papyrologiques. N'y aurait-il pas lieu à une entente qui subordonnerait pareil travail à un emploi unique et par conséquent plus généreux des fonds communs, et à une collaboration fertile — et enfin rapide — des spécialistes dévoués à cette tâche? G. S.

Emanuele Griset, *L'Elisio e i prischi Elleni.* Pinerolo, Chiantore-Mascarelli, 1929, 11 p.

L'auteur, qui a déjà publié l'an dernier, toujours à Pignerol, un petit mémoire sur la *Patrie d'Ulysse*, essaie aujourd'hui de prouver que les Champs Elysées des Grecs, au moins à l'époque homérique ou hésiodique, c'est l'île de Crète. Comme il le signale en terminant, cette identification nous « renseignerait opportunément sur l'horizon géographique des Achéens primitifs ». Mais il faudrait prouver que la Crète est identique aux Iles des Bienheureux et aussi au pays des Hyperboréens, et, de cette double preuve, le moins qu'on puisse dire est qu'elle est très difficile à administrer, et que celui qui la tentera devra posséder la pleine maturité de l'esprit et les connaissances archéologiques les plus étendues. Georges Seure.

Wilhelm Lundström, Svenskt Arkiv för humanistiska Avhandlingar. Vol. II, *Undersökningar i Roms topografi.* Göteborg, *Eranos*, 1929, 137 p., 41 fig. (non numérotées). Prix : 6 couronnes.

De ce *Recueil de Travaux sur l'Antiquité classique*, le vol. I a été recensé ici-même (t. LIII, 1927, p. 369). Le vol. II, œuvre du Directeur de la Collection, est dédié par lui à l'Université de Rostock dont le Conseil l'a élu membre honoraire. Il contient 4 chapitres de *Recherches sur la Topographie de Rome* : I. *L'Amphitheatrum Castrense* et le *Lacus Orphei* dans la V^e^ Région; — II. Le *Diribitorium*; — III. Le *Temple d'Hercule et des Muses*; — IV. Les *Sanctuaires d'Isis et de Sérapis.*

A défaut de fouilles nouvelles dans les quartiers encore habités de la ville moderne, on ne peut rien dire de bien neuf sur des édifices dont les fragments sont encastrés dans les constructions actuelles, à moins qu'ils n'aient disparu depuis l'époque où Piranesi, Gamucci, Juliano di Sangallo, Venuti, etc., en ont donné les dessins amusants et fantaisistes que connaissent tous les spécialistes. Le mieux et le plus probant est, lorsque c'est possible, de dépister et de reproduire les ruines encore existantes. C'est ce qui donne de la valeur aux photographies, malheureusement trop rares, qui ont été prises en 1913 et 1923 : *Trophée de Marius* (p. 3); *Muraille externe de l'Amphithéâtre du Camp Prétorien* (p. 23); *Ruines dans la rue des Chaudronniers* (p. 68); *Ruines dans la Via Santa Maria in Cacaberis* (p. 88); « *Pied de marbre* » (p. 110). A ces documents, ni les fragments du plan antique de Rome (*Forma Urbis Romae*), ni les reconstitutions tentées par Huelsen, ni les hypothèses du vieux Nibby n'ajoutent rien de définitif.

Georges Seure.

Emanuele Cesareo, *Studi Virgiliani* (*Athenaeum*, VII^2^, mai 1929, p. 173-215).

Nous n'avons ici que la première partie de ce Mémoire : *Reflets de Théocrite dans la poésie épique de Virgile*. Il ne s'agit pas des *Eglogues* ; l'auteur tient à ce qu'on ne confonde pas.

L'idée générale est que, si Théocrite était réellement possédé à fond par Virgile, il a dû en être imprégné au point de laisser percer ses réminiscences dans n'importe quelle partie de son œuvre. Si au contraire Virgile n'a étudié le poète sicilien que pour se préparer à la pastorale, pour se mettre au ton bucolique, ce vernis se sera évaporé rapidement, et l'on n'en trouvera pas de traces dans l'épopée.

La difficulté est de fournir, pour un pareil sujet, des preuves convaincantes et décisives. Des analogies de surface, des rencontres de mots, surtout dans des sujets traditionnels ou dans des amplifications banales, n'emportent pas la conviction. Semblables comparaisons s'établissent et se soutiennent en coupant des cheveux en quatre et en prêtant aux auteurs des subtilités ininterrompues. Ce sont des exercices qu'on impose parfois aux élèves de rhétorique pour assouplir leur esprit, mais souvent leurs professeurs ont à corriger dans leurs prétendues trouvailles l'excès d'un procédé artificiel.

Je ne sais si l'on sera bien convaincu que le Polyphème de l'Énéide est inspiré du Cyclope de Théocrite ; ou que la tempête soulevée par Junon au début du poème reproduit une description empruntée à l'*Hymne aux Dioscures* (pièce du reste contestée au poète syracusain). Tout le monde peut indiquer, je crois, que le Cyclope est laid, mais qu'il possède de nombreux troupeaux ; et il n'est pas besoin d'une culture littéraire étendue pour songer à dire que le vent soulève de grosses vagues ou que la pluie obscurcit le ciel.

De même les Troyens peuvent descendre à Cumes, allumer du feu sur le rivage et aller puiser de l'eau aux sources voisines, sans qu'il soit nécessaire de songer à Castor et Pollux abordant chez les Bébryces. On peut soutenir enfin que les sacrifices infernaux de Didon mourante sont plus proches du rituel magique gréco-romain que de la seconde Idylle de Théocrite. Toutes ces rencontres, qu'on admire quand les expressions se correspondent et qu'on justifie quand elles diffèrent, sont édifiées sur une base bien fragile, à la fois pédante et scolaire, et n'ont peut-être que peu de rapports avec la vérité.

Georges Seure.

Isocrate, *Discours*, t. I, in-8°, xxxviii + 200 doubles pages. Collection des Universités de France (patronage de l'Association Guillaume Budé). Paris, Les Belles Lettres, 1928.

C'est l'apparition d'un nouvel auteur dans cette déjà nombreuse et célèbre Collection de textes grecs, établis et traduits avec un soin jusqu'à présent jamais démenti. Il eût peut-être mieux valu, pour apprécier le travail des auteurs, MM. Georges Mathieu et Émile Brémond, attendre que l'œuvre entière eût paru. Nous n'avons ici que 11 discours sur les 21 que le consentement général attribue à Isocrate, ou bien continue à admettre dans son recueil. Car le *Discours à Démonikos* n'est pas d'Isocrate, M. Émile Brémond l'a clairement expliqué après tant d'autres : mais alors pourquoi continuer à l'insérer en une place usurpée ? C'était, semble-t-il, une belle et légitime occasion pour que les auteurs prissent, au nom d'une Collection maintenant universellement connue et estimée, la décision et la responsa-

bilité de rejeter cet exercice de rhétorique à son rang dans une future édition des *Rhéteurs Grecs*. Qui réformera les errements et rétablira un peu de vérité et de progrès dans les études anciennes, si, aussi timorées que les particuliers, les collectivités, même les mieux autorisées, n'osent pas patronner une réforme ni renoncer à une routine ? — C'est donc, au delà d'Isocrate et de ses éditeurs, jusqu'aux directeurs de la Collection et à l'esprit scientifique dont elle s'inspire, que monte ici une remarque de portée générale.

Dans le cas particulier, l'insertion de la notice explicative des p. 110-120, intégrale ou abrégée, aurait suffi à justifier l'exclusion définitive, et le renvoi aux recueils de travaux anonymes des rhétoriciens grecs. Cette nouveauté eût été plus admissible et moins discutable que le classement dont les auteurs ont avec raison pris l'initiative : suppression de l'ordre arbitraire reproduit passivement depuis la Renaissance, instauration d'un ordre rationnel, fondé sur la date de publication. Car cette date peut-elle toujours être nettement et définitivement établie ? on doit parfois en douter, par exemple pour le *Trapézitique et l'Éginétique*, presque contemporains, mais dont la succession dans le temps prête à controverse.

L'Introduction, signée de M. Georges Mathieu, contient en termes brefs et nets tout l'essentiel. Les notices qui précèdent chaque discours sont courtes lorsqu'elles sont de ce même auteur, plus longues quand elles ont été composées par son collaborateur M. Émile Brémond (*Démonikos*, *Hélène*). Ce dernier semble avoir fait une étude spécialement approfondie de ces exercices de rhétorique scolaire ; aussi professe-t-il à leur égard cette indulgence qu'on ressent pour les travaux, même médiocres ou ennuyeux, auxquels on a consacré de longs labeurs.

Cette différence entre les notices se retrouve aussi entre les traductions des divers discours. Je ne veux faire la part de personne, ignorant comment les deux collaborateurs se sont partagé le travail. On doit pourtant tenir pour vraisemblable que le signataire de la notice est sans doute le traducteur du discours auquel elle est consacrée. Toujours est-il que certains morceaux sont rendus d'un style plus empêtré et d'un ton plus spécialement ennuyeux. On songe parfois à ces versions consciencieuses, méticuleuses et endormantes qu'élaboraient jadis les meilleurs élèves des classes de grec. Il ne suffit pas que ces balancements monotones et cet encombrement verbeux correspondent en somme assez bien aux qualités pédagogiques d'Isocrate et à la technique scolaire de son style. C'est parfois trahir un texte que de lui être trop obstinément fidèle, et on lui gagne des lecteurs en l'aérant un peu. Je ne parle pas, bien entendu, de jamais rien sacrifier de cette fidélité spéciale et obligatoire qui consiste à ne pas faire de contresens : tâche malaisée, et dont il serait téméraire de vouloir rechercher ici si elle a toujours été parfaitement remplie. Il suffira d'indiquer le vœu que les traductions d'œuvres qui touchent au droit et à la procédure juridique chez les anciens soient toujours accompagnées, aux bons endroits, du minimum d'explications par quoi les détails et l'argumentation deviendront accessibles à tous ceux qui savent ou cultivent les langues anciennes sans être des juristes professionnels.

Je terminerai par un souhait d'ordre général. Ceux qui usent fréquemment de la Collection grecque et latine, à mesure que paraissent les volumes successifs, s'inquiètent de voir augmenter chaque année les cas où plusieurs collaborateurs inscrivent leurs noms sur une même œuvre. On a le sentiment que cette habitude doit avoir des causes techniques, par exemple aboutir vite grâce à la division du travail. C'est un procédé qui

donne, paraît-il, les meilleurs résultats dans les usines, et qui intensifie la production des objets manufacturés. Mais les travaux d'établissement des textes et de traduction sont d'un ordre différent, et le labeur des ouvriers y vaut en raison de leur compétence, de leur spécialisation, de leur personnalité. La collaboration active peut-être le rendement ; mais elle diminue l'unité sans augmenter la qualité.

Georges Seure.

Otto Immisch, *Aristotelis Politica*. Collection Teubner, 1929, xliv-347 p. Prix relié : 8 marks.

C'est, dans la Bibliothèque gréco-latine, une seconde édition, corrigée, du texte qui parut il y a vingt ans. Ce texte lui-même, bien que se référant aux diverses éditions qui ont illustré le nom de Susemihl, est une réaction souvent heureuse contre les tendances d'un savant à qui la contradiction était assez familière. Son principal mérite est dans un reclassement des manuscrits, avec une sage défiance de ne point mettre entre crochets tout ce qu'on juge indigne d'Aristote, et de ne pas non plus bouleverser inconsidérément l'ordre traditionnel des chapitres, ne fût-ce que pour laisser aux gens la facilité de faire ou de retrouver leurs citations. Car qui lit aujourd'hui Aristote d'un bout à l'autre et sans désemparer ?

La bibliographie est, naturellement, des plus complètes. Sur les traductions, sur les éditions, depuis l'incunable de Venise 1498, tout l'essentiel est dit ; quant aux 90 auteurs d'articles et de monographies, j'espère et je souhaite que tous se trouvent cités. Dans l'ensemble donc, comme dans le détail, rien à reprocher et tout à louer, sauf peut-être ce qu'il y a de compact et de non-aéré, depuis toujours, dans le texte, les notes, les préfaces de toutes les éditions Teubner.

Georges Seure.

Eberhardus Richtsteig, *Choricii Gazaei Opera*. Collection Teubner, 1929, xxxvi-576 p. Prix relié : 28 marks.

Le prix excessif demandé pour ce livre est sans comparaison avec ceux portés sur les tarifs de la même collection. C'est sans doute que l'on redoute une vente nulle, ou presque, pour l'œuvre scolastique et sans intérêt de cet obscur rhéteur du vi^e^ siècle commençant. En le publiant, M. Richtsteig n'a fait que terminer une œuvre que Richard Foerster avait promise depuis 1893.

Le plus grand titre que Choricius de Gaza puisse avoir pour retenir un instant notre attention, c'est que certains de ses exercices de rhétorique aient pu être attribués à Libanius. Richard Foerster en avait récupéré trois : *Patrocle, le Tueur d'Enfants, le Rhéteur*. Ce sont les titres de trois déclamations qui n'ajoutaient rien à la gloire de Libanius, et qui sont aussi insipides (mais heureusement très brèves) maintenant que les voilà restituées à leur père véritable.

La présentation de ce livre, l'étude des manuscrits, l'apparat critique, sont faits avec le même sérieux et la même science impeccable que pour les plus illustres auteurs. C'est cette continuité dans l'effort et cette perfection dans le résultat qui forment le principal, sinon le seul mérite, d'une œuvre comme celle-ci.

Georges Seure.

Aimé Puech, *Les Philippiques de Démosthène*; 296 pp. in-12°. Paris, Mellottée, 1929. Pr. : 15 fr.

Ce livre fait partie d'une collection intitulée « les chefs-d'œuvre de la littérature expliquée », publiée sous la direction de M. R. Doumic, et qui se propose de guider les étudiants et le grand public dans la lecture des grandes œuvres anciennes et modernes. En ce qui concerne l'antiquité classique, je vois annoncés des volumes sur Homère, Eschyle, Sophocle, Euripide, Aristophane, Virgile, Lucrèce, Cicéron, Horace, Ovide, Tacite. La collection s'enrichira sans nul doute d'autres études, à mesure qu'elle verra son succès s'affirmer, comme il est vraisemblable et souhaitable. En tout cas l'étude de M. Puech sur les Philippiques inaugure de la meilleure façon la série grecque. Il n'y a pas de crise plus tragique dans la vie d'Athènes, que cette heure où se joue, avec sa liberté, sa vie. Et il n'y a pas de drame plus poignant que cette lutte de Démosthène contre des concitoyens aveugles ou résignés. De cette action aux péripéties multiples, et parfois confuses, M. Puech a su démêler les fils avec un art patient et ingénieux; sa narration claire, précise, nous mène avec une sûreté sans défaillance au milieu de cet imbroglio d'intrigues ; ses traductions exactes et colorés s'enchâssent juste à point dans le récit qu'elles illustrent. A tout homme qui aime réfléchir, et qui veut trouver dans l'histoire un enseignement, le livre de M. Puech apparaîtra comme étant d'une substance rare.

A. Ernout.

P. Couissin, *L'Atlantide de Platon et les origines de la civilisation*; 152 pp. in-8°. Aix en Provence. Editions du Feu, 1928. Pr. : 10 fr.

Ceux qu'intéresse la question de l'Atlantide n'ont pas manqué de lire l'article publié par M. Couissin sur le *Mythe de l'Atlandide* dans le *Mercure de France* du 15 février 1927. Avec autant d'érudition que de bon sens, l'auteur combattait la thèse des partisans de l'existence du continent fabuleux, si bien qu'on eût pu croire la question liquidée. Mais les croyances sont tenaces, et les atlantophiles n'ont pas désarmé. Un continent mystérieux, d'une civilisation raffinée, d'une richesse incroyable, d'une population innombrable qui brusquement s'abîme dans les flots sans laisser de trace, voilà bien de quoi séduire les âmes sensibles et poétiques. Et pour certains qui recherchent une solution facile du problème des origines, l'Atlantide ne fournit-il pas réponse à tout? L'origine du travail des métaux? l'Atlantide. De l'alphabet? l'Atlantide (Glozel supportera-t-il cette concurrence?). Les ressemblances — réelles ou imaginaires — entre les civilisations méditerranéennes et les civilisations précolombiennes de l'Amérique? l'Atlantide. Quand on tient un pareil passe-partout, on serait bien sot de l'abandonner. Comme le disait un parlementaire célèbre, un discours peut bien quelquefois changer mon opinion ; mais mon vote, jamais ! Ainsi en a-t-il dû être de l'article de M. Couissin. Touchés durement, les atlantophiles n'ont pas accusé le coup. Voilà pourquoi M. C. a publié une nouvelle brochure, dans laquelle avec une verve impitoyable au service d'une argumentation sans réplique, il démolit successivement tous les arguments de ses adversaires. Réussira-t-il à les convaincre? C'est autre chose. *Credo quia absurdum*, fait-on dire à saint Augustin. Parmi les atlantologues, les uns ont la foi, ce qui les dispense de raisonner ; les uns ont pris position, et ne s'abaisseront

pas jusqu'à en changer, les autres exploitent la curiosité d'un public crédule : pour eux l'Atlantide, c'est du roman, c'est du cinéma ; bref, c'est un « filon ». Quelle prise peut avoir sur eux une augmentation scientifique? Mais heureusement, il y a en dehors de ces irréductibles intéressés, tout un public qui, ayant plus ou moins entendu parler de l'Atlantide, voudrait savoir au juste ce qu'il convient d'en penser. Ceux-là ne sauraient mieux faire que de lire le petit livre de M. Couissin. Ils y trouveront un exposé clair de la question, une analyse lumineuse et une critique serrée du texte de Platon sur lequel repose notre connaissance, une discussion exhaustive de toutes les déductions fantaisistes qu'on a tirées du mythe platonicien. Tout esprit non prévenu, après avoir lu M.C., se sentira éclairé — et édifié.

A. Ernout.

W. Miller, *Daedalus and Thespis. The contribution of the Ancient Dramatic Poets to our knowledge of the Arts and Craft of Greece* (Vol. I. *Architecture and Topography*), in-8°, VIII-329 pages. New-York, Macmillan, 1929.

M. W. Miller a entrepris une vaste enquête où il se propose de reconnaître ce que les tragédies et les comédies que nous possédons nous enseignent sur l'archéologie grecque. Le tome premier, bien présenté et illustré de cinquante photographies, est consacré à l'architecture et à la topographie. C'est naturellement sur l'architecture religieuse qu'il est possible de recueillir le plus d'indications et l'auteur étudie successivement les sanctuaires consacrés aux diverses divinités. Le plan semble un peu artificiel : il serait plus naturel de suivre purement et simplement un ordre géographique. A parcourir le livre de M. Miller, on s'aperçoit vite que les tragédies malgré leur grande antiquité (même *Ion* où la description du sanctuaire tient une si grande place) n'offrent guère de renseignements bien précis aux archéologues. Mais l'ouvrage rendra de bons services pour le commentaire des tragiques. Dans le détail l'auteur se montre généralement prudent et informé. Il connait les publications de l'École Française, en particulier celles des fouilles de Delphes (dans les vers 190 à 219 d'*Ion* M. Miller voit une description du fronton). Pourtant il n'indique pas l'emplacement probable du bois de laurier décrit au vers 115 d'*Ion* (v. Courby *Fouilles de Delphes* t. II, p. 183). De même on aimerait connaître l'avis de l'auteur sur le διδυμῶν προσώπων du v. 188, cité p. 33 sans commentaire.

P. Chantraine.

P. J. Koets, Δεισιδαιμονία, *A contribution to the knowledge of the religions terminology in Greek*, in-8°, 110 pages. J. Muusses Purmerend (Pays-Bas), 1929.

L'histoire du vocabulaire grec appelle deux enquêtes complémentaires. Il convient d'étudier d'une part le système des dérivés et de préciser le développement de chaque suffixe; mais il n'est pas moins urgent, par un procès inverse, de décrire l'évolution d'un mot ou d'une famille de mots. De telles recherches, nettement circonscrites, conviennent particulièrement à fournir des sujets de dissertations inaugurales. De l'enseignement de

M. Meillet est sorti, comme diplôme de l'École des Hautes Études, un bon mémoire de M. Burger sur l'histoire de la famille de φύω en grec. Bien des groupes se prêteraient à ce type de travaux, celui de μείρομαι, μοῖρα, μέρος p. ex. où les mots ont si curieusement divergé, etc... M. Koets s'est attaché à l'histoire de δεισιδαιμονία etc... et il a voulu apporter une contribution à l'étude du vocabulaire religieux. La formation des mots ne l'intéresse pas. Δεισιδαίμων est un composé du type τερψίμβροτος dont le premier membre, comme M. Meillet l'a montré *R.E. Gr.* 32 (1919) p. 384, doit s'interpréter comme une formation désidérative. Il est donc inexact de nous dire p. 4 que le composé est dérivé du « verbe δείδω » (mais le verbe δείδω est-il autre chose qu'une graphie homérique d'un parfait *δεδ͜ϝοα?) et de δαίμων. Mais sans chicaner M. Koets pour cette petite maladresse, suivons avec lui l'histoire du mot qu'il reconstitue avec beaucoup de diligence. C'est chez Xénophon que δεισιδαίμων apparaît pour la première fois et il n'est pas sûr que le terme appartienne proprement à l'attique. Il est employé en bonne part et il s'applique à l'homme qui respecte les dieux. Ce sens se retrouve chez Aristote, chez Flavius Josèphe, chez Saint Paul, chez Élien, chez Athénée (dans l'anecdote qui dépeint Phryné comparaissant devant les juges d'Athènes). — C'est le développement de la pensée sophistique et sa critique des idées religieuses qui semble avoir modifié le sens du mot. La δεισιδαιμονία qui n'est plus la piété mais la crainte excessive et déraisonnable des dieux est ridiculisée par les moralistes ou par les comiques. Théophraste consacre un chapitre à la δεισιδαιμονία « la superstition », Ménandre écrit un Δεισιδαίμων. Les Cyniques, Lucien ne se font pas faute non plus de se moquer des superstitieux. L'école péripatéticienne, selon Stobée (v. p. 43), oppose ainsi la piété et la superstition : εὐσέβειαν μὲν οὖν εἶναι ἕξιν θεῶν καὶ δαιμόνων θεραπευτικήν μεταξὺ οὖσαν ἀθεότητος καὶ δεισιδαιμονίας. Marc-Aurèle dépeint son père adoptif comme θεοσεβὴς ἄνευ δεισιδαιμονίας. Julien l'Apostat s'irrite des superstitions des Galiléens τῇ τῶν Γαλιλαίων δεισιδαιμονίᾳ. Ce qui ne l'empêche pas d'employer ἀδεισίθεος pour désigner l'impie. Avant lui un homme pieux comme Plutarque qui a consacré un traité à la δεισιδαιμονία, la considère comme une sorte de maladie de la piété, une crainte irraisonnée des dieux. — Enfin les écrivains chrétiens ont donné au mot un sens un peu différent. Il désigne les pratiques des païens leurs dieux étant des δαίμονες, des esprits du mal.

P. Chantraine.

Plutarchi *Moralia*, vol. III recensuerunt et emendauerunt W.R. Paton, M. Pohlenz, W. Sieveking, in-12 xxxiv-542 pages. Leipzig, Teubner, 1929.

La librairie Teubner, qui a mis en train depuis la guerre d'importantes publications, a entrepris de remplacer l'édition des *Moralia* de Plutarque qu'avait établie Bernadakis. Sans être injuste pour un travail qui a rendu de grands services ; il n'est pas douteux qu'elle n'offrait ni un classement des manuscrits, ni un apparat critique complet et précis. Dès avant la guerre, une équipe de travailleurs s'était constituée pour refaire l'édition des *Moralia*. Il fallait surmonter bien des difficultés : les manuscrits sont nombreux, et il ne semble pas qu'ils proviennent d'un même archétype, mais leur valeur varie suivant les opuscules. On sait seulement qu'ils ont été beaucoup lus à l'époque byzantine, et qu'il s'est ainsi constitué une sorte de vulgate. Planude, en 1296, a fait réunir un certain nombre de traités

que nous possédons dans le *Parisinus* 1671. — D'autres questions se posent : il importe, dans un corpus des *Moralia* de distinguer les traités authentiques des traités suspects ou apocryphes. — Plutarque est enfin un érudit qui nous fournit mille renseignements précieux, mais souvent obscurs, et qu'il faut interpréter. S'il n'appartient pas à l'éditeur de commenter le texte qu'il publie, du moins peut-il fournir de brèves indications bibliographiques qui justifient son texte, et qui permettent au lecteur de se constituer une opinion.

Le premier volume, précédé d'une importante préface de M. Pohlenz a paru en 1925. Voici le troisième volume établi par Paton, Pohlenz et Sieveking, et on promet de nous donner très prochainement le second tome. — Le travail avait d'abord été partagé entre Paton et Pohlenz. Après la mort de Paton, M. Pohlenz, outre la partie qui lui revenait, a préparé pour l'édition les notes déjà réunies par Paton. M. Sieveking s'est chargé des dialogues pythiques et des quatre derniers traités, *de fato*, *de genio Socratis*, *de exilio*, *consolatio ad uxorem*. L'introduction, qui renvoie pour les questions générales à la notice placée en tête du premier volume, envisage successivement l'histoire du texte des divers opuscules compris dans le troisième tome. On peut les répartir en plusieurs groupes. Un certain nombre de traités éthiques, *De cohibenda ira*, *de tranquillitate animi* etc.. se présentent dans des conditions à peu près semblables. Très lus à l'époque byzantine, ils sont conservés dans plusieurs manuscrits de valeur sensiblement équivalente, et le texte doit en être établi suivant une méthode éclectique. Un autre groupe (*an uiciositas ad infelicitatem sufficiat*, *de amore prolis* etc.) est constitué par des déclamations que Plutarque ne doit pas avoir publiées lui-même ; il semble avoir été contenu dans le même archétype auquel remontent nos manuscrits. La *consolatio ad uxorem*, le *de exilio*, le *de fato* forment une nouvelle section. Les manuscrits qui comprennent ces opuscules dépendent d'une même origine, comme l'a montré Wegehaupt. Les traités *de E apud Delphos et de defectu oraculorum* ont déjà été édités par Paton, il y a une trentaine d'années. Les manuscrits se répartissent en deux classes. Enfin les dialogues *de Pythiae oraculis* et de *genio Socratis* sont conservés dans deux manuscrits de Paris qui descendent d'un même archétype d'ailleurs médiocre.

Dans leur apparat les nouveaux éditeurs décrivent avec soin, sur chaque point l'état de la tradition et leurs notes critiques apparaissent infiniment plus riches et plus précises que celles de Bernadakis. La nécessité de les rédiger avec une extrême brièveté entraine l'inconvénient qu'elles sont parfois difficiles à interpréter : p. 242 je ne comprends pas bien la note μέγαν Pohl. : μέγα (Schw.). Bernadakis donne sans indiquer de variante μέγα, qui doit être la leçon des manuscrits ; — p. 324 le texte adopté est εἴ τι γεγένηται (donné aussi, sans variante par Bernadakis). L'apparat indique : γεγένηται NMII. — Les variantes des manuscrits sont indiquées sans que le texte adopté soit répété : p. 327 αὐτοῦ Λ sans que la variante acceptée par l'éditeur αὐτῶν soit reprise dans l'apparat. Mais à la même ligne on lit ἀπ'] : ὑπ' υ. — La nouvelle édition introduit un assez grand nombre de conjectures nouvelles qu'il est impossible d'énumérer et de discuter ici : p. 239 21 περισπῶντες : περιστῶντες Ω : — p. 256 16 πολύτροπον : πραύτροπον Ω. — p. 260 21 l'addition de καίτοι améliore le mouvement, mais l'origine de la faute ne s'aperçoit pas, etc... Un des grands progrès de la nouvelle édition est constitué par la brève rubrique où sont fournies les données essentielles à l'intelligence du texte, et en tête de chaque traité la notice très courte où sont indiqués les problèmes que pose

l'opuscule avec l'essentiel de la bibliographie. Seul le *de fato* est considéré comme apocryphe.

On souhaite de voir progresser rapidement cet ouvrage important qui fournira aux philologues un bon instrument de travail.

P. Chantraine.

M. Goldstein, *Grundzüge der Aristotelischen Ästhetik*, in-8, 122 pages. Gurahumorului (Roumanie), Wusyk, 1927.

Il importe d'annoncer le petit mémoire de M. Goldstein, publié en Bukovine, et qui n'est pas signalé dans la bibliographie de la *Poétique* d'Aristote qu'ont dressée MM. Cooper et Gudeman. M. Goldstein reprend, après tant d'autres, l'étude de quelques passages controversés de la *Poétique*, et il propose une nouvelle interprétation de la *catharsis*. En s'appuyant sur un texte de Platon et sur le développement bien connu où, dans la *Politique* (8,1337 a), Aristote décrit l'efficace de la musique, l'auteur s'efforce de montrer que la *catharsis* n'est ni physiologique, ni morale, mais plutôt intellectuelle et spirituelle. L'argumentation de M. Goldstein est adroitement présentée, et la théorie, qui ne semble pas négligeable, est à joindre aux nombreuses gloses qu'a déjà suscitées cette partie de la *Poétique*.

P. Chantraine.

Gustav Soyter, *Byzantinische Geschichtschreiber und Chronisten*. Ausgewählte Texte mit Einleitung, kritischen Apparat und Kommentar. Heidelberg, C. Winter, 1929, 8° viii-64 p. (Kommentierte griechische und lateinische Texte hrsg. von J. Geffcken, 5).

On sait combien il serait souhaitable pour les historiens de l'Orient chrétien au moyen âge de disposer non seulement d'éditions critiques des sources narratives, mais aussi des textes des diplômes provenant des chancelleries impériale et patriarcale, et des actes de toute nature. Les byzantinistes s'efforcent de répondre à ce besoin essentiel ; mais la tâche est immense, le nombre des travailleurs fort restreint, et la formation de nouvelles recrues serait urgente. Aussi doit-on savoir gré à M. Soyter de s'être préoccupé de l'initiation des commençants en publiant à leur usage la présente chrestomathie.

Celle-ci comprend trois groupes de textes, tous publiés déjà : le premier contient des extraits des chroniqueurs et des historiens relatifs aux faits proprement dits ; le second concerne l'histoire de la civilisation byzantine ; le troisième groupe contient un papyrus d'Éléphantine, trois pièces provenant de la chancellerie impériale et une lettre de Frédéric II au Jean III Doukas. Ces textes sont accompagnés d'un apparat critique volontairement allégé. Ils sont précédés d'une introduction bibliographique contenant l'essentiel, et en particulier l'indication fort utile des monographies relatives à l'étude de la langue ; ces monographies étant classées d'après l'ordre chronologique des textes qu'elles concernent. A la fin de l'ouvrage, on trouvera, en grande partie sous forme de renvois à des travaux spéciaux, le commentaire de chacun des textes publiés dans la chrestomathie.

Peut-être pourrait-on regretter de ne pas voir représentés dans ce choix de textes, destiné à fournir des spécimens aussi variés que possible, des

ypes de documents particulièrement suggestifs semble-t-il : les lettres amilières sur papyrus, les actes des patriarches, les actes dressés par des fonctionnaires byzantins et les actes privés. Ainsi qu'elle est composée, cette chrestomathie byzantine paraît, grâce à sa présentation claire et au caractère pratique de ses informations bibliographiques, devoir rendre de réels services aux futurs byzantinistes qui se consacreraient à l'histoire des institutions, à l'étude de la langue.

G. Rouillard.

Institut papyrologique de l'Université de Lille. *Papyrus grecs publiés sous la direction de Pierre Jouguet avec la collaboration de Paul Collart, Jean Lesquier.* Tome premier, fascicule IV. Paris, E. Leroux, 1928, in-4°, p. 265-311, 12 pl. h. t.

Le tome premier des papyrus de Lille publiés en trois fascicules contient, on le sait, soixante textes non littéraires d'époque ptolémaïque provenant des cartonnages de momies trouvés dans le Fayoum par M. P. Jouguet au cours de deux campagnes de recherches en Égypte. Un quatrième fascicule, publié par MM. Jouguet et Collart, renferme les additions et corrections, un index méthodique important et douze planches. Ces dernières sont d'une extrême netteté et offrent des spécimens de types d'écriture bien variés.

Ainsi que l'annonçait M. Jouguet dans la préface du 1er fascicule, les éditeurs réunissent ici à la fin du volume, après vérification sur les originaux, les leçons, conjectures et restitutions qui leur ont été suggérées par leurs lecteurs. Ce travail leur a permis d'ajouter eux-mêmes de nouvelles lectures à celles qui leur avaient été proposées. C'est à vrai dire une seconde édition du tome I des papyrus de Lille que représentent les additions et corrections de ce fascicule IV, fruit d'un laborieux effort de collation poursuivi avec la plus scrupuleuse méthode.

G. Rouillard.

L. Laurand, *Cicéron est intéressant.* 58 pp. in-8°. Paris, Les Belles Lettres, 1929. Pr. : 6 fr.

M. Laurand est sans doute l'homme de France qui connaît le mieux Cicéron ; et il ne se contente pas de le connaître : il l'aime, et ne cesse pas de le défendre contre les injurieuses attaques dont sa personne et son œuvre ont été de tout temps l'objet. La brochure qu'il vient de publier est un nouveau plaidoyer en faveur de son héros. En quelques petits chapitres clairs, nourris, variés, M. Laurand nous montre tout le profit qu'il y a encore à lire Cicéron, tant pour le philologue que pour l'historien. A propos du rôle que joue Cicéron dans l'histoire des dernières années de la république, il esquisse une réhabilitation de Pompée qui est de nature à faire réfléchir, même si elle n'emporte pas notre adhésion. Enfin il nous indique comment il faut lire Cicéron, quels éclaircissements sa correspondance apporte à l'intelligence de ses autres œuvres ; et grâce à une table chronologique, il nous donne le moyen de faire marcher de pair la lecture des lettres et celle des discours et des traités. Le livre est entraînant et suggestif ; je souhaite qu'il amène à Cicéron beaucoup de lecteurs repentants.

A. Ernout.

Cicéron, Discours, tome VI. Seconde action contre Verrès, livre cinquième : *les Supplices*. Texte établi et traduit par H. Bornecque et traduit par G. Rabaud ; xv + 99 pp. doubles in-8°. Paris, Les Belles Lettres, 1929.

MM. Bornecque et Rabaud à qui nous devons l'édition du *De signis* nous donnent cette fois le *De suppliciis*. Le texte est assez bien établi maintenant pour qu'il soit difficile d'y apporter de grands changements, et, en l'absence de nouveaux manuscrits, l'apparat critique ne pouvait guère différer de celui de Peterson ou de Klotz. Quant à la traduction, c'est sinon une réimpression, du moins une refonte. Dans cette refonte, j'ai regret que M. R. n'ait pas corrigé, dès les premières lignes, sa traduction des adverbes *priuatim* et *publice* qu'il rend par « comme simple particulier et comme fonctionnaire ». Verrès n'a jamais volé à titre particulier, et du reste il n'aurait pu le faire : ce qui autorisait ses vols et lui assurait l'impunité, c'est la magistrature qu'il exerçait. Il suffit de se reporter au livre IV, 9, 20 pour voir que *priuatim et publice* signifie « quae et priuatorum et ciuitatum erant », aussi bien ceux qui appartenaient à des particuliers qu'à des cités. Plus loin au § 5 la phrase : *Non arbitror hoc etiam tuae deesse impudentiae ut quicquam eiusmodi dicere audeas* est rendue par « Ton effronterie est, je pense, assez grande sans que tu oses y ajouter encore une telle prétention. » C'est aussi la traduction donnée par E. Thomas dans une note où il qualifie l'expression « d'un peu obscure ». Mais cette traduction rompt la suite des idées ; elle est en contradiction avec le contexte, et elle a le tort de traduire *ut* comme s'il y avait *quin*. Le *ut* est à joindre non à *deesse* mais à *hoc*, dont il introduit l'explication ; et le sens est : Sans doute, pour mettre le comble à ton impudence, tu auras l'audace de soutenir pareille chose. Évidemment (*Videlicet* ironique) tu as barré la route... etc. ». Au § 125 la traduction « vous serez comptés et jugés » renvoie au *ducemini* de V, mais le texte de M. Bornecque a *ducimini*[1].

A. Ernout.

Gunnar Carlsson, *Zu Senecas Tragödien* (Bull. de la Soc. Roy. des lettres de Lund 1928-29, II pp. 1-34). Lund, C. W. K. Gleerup, 1929.

J'ai déjà eu l'occasion de signaler l'excellente étude de M. Carlsson, intitulée *Die Ueberlieferung der Seneca-Tragödien*. On trouvera dans son nouveau travail les mêmes qualités de bon sens, de pénétration, la même indépendance de jugement qu'il a déjà manifestées, soit qu'il se refuse à admettre comme un dogme intangible le principe de la supériorité de l'Etruscus, soit qu'il défende une leçon des manuscrits trop légèrement condamnée par les éditeurs. Nul doute que l'édition des tragédies de

1. Fautes d'impression : p. 25 § 43 banc (l. hanc) ; p 29 § 51 adescuti (l. adsecuti) ; p. 36 § 67 quamo-obrem (l. quam-obrem) ; p. 38 § 70 terresstrem (l. terres-) ; p. 42 § 79 no (l. non) ; p. 45 § 84 Eequod et commilenda (l. Ecquod, committ-) ; p. 46 § 86 flagitissiosissimum (l. flagitiosissi-) ; apparat § 85 decot (l. deest) ; p. 50 § 94 sepulchra et ciuum (l. sepulcra, ciuium) ; trad. fr. n. 3 pulcherrinam (l. -mam) ; p. 58 § 110, accepras (l. -peras) ; p. 63 § 120 nobillissimus (l. nobilis-), trad. § 121 son (l. sont) ; p. 69 § 130 si ueritatem (l. seueri-) ; p. 147 § 147 qua (l. quae), § 148 nestigie (l. ues-) ; p. 80 § 152 Sicillae (l. -liae), etc. Beaucoup de *v* n'ont pas été remplacés par des *u*.

Sénèque qu'il prépare ne soit supérieure aux précédentes, même à celle de Leo, qui a si longtemps passé pour intangible. Et les études préliminaires qu'il y consacre sont à lire, par tous les philologues, apprentis ou vétérans, spécialistes de Sénèque ou non.

A. Ernout.

Fr. Novotný, *État actuel des études sur le rythme de la prose latine.* Lwów, 1929. VIII-95 pp. in-8° (Eus Supplementa vol. 5).

Le nom de M. Novotný est déjà connu des lecteurs français par son travail, publié en 1926 dans la *Revue des Études latines*, sur le problème des clausules dans la prose latine. Cet important article caractérise suffisamment le point de vue de M. N. sur les diverses questions concernant le rythme latin, et permet de prévoir dans quelle direction ira sa critique d'autres théories. — C'est dans son livre récent que M. N. donne justement la mise au point de toutes les connaissances sur le rythme prosaïque latin qu'on a acquises jusqu'aujourd'hui. Comme le montre déjà le titre, c'est un ouvrage d'information. Il n'est pas cependant purement analytique : les exposés de divers systèmes qui se sont suivis dans le développement de cette branche de la philologie sont munis de remarques critiques de M. N. ; et son individualité est trop forte pour qu'elle ne laissât pas de traces sur sa critique.

Le travail est divisé en deux parties : un exposé de l'histoire des études en question est suivi par une revue des problèmes que cette science s'est proposé de résoudre. On voit par le résumé historique comment nos connaissances se développèrent lentement jusqu'en 1881 ; la cause essentielle en était sans doute le faux point de départ : les buts qu'on se posait jusqu'à ce temps-là étaient de nature purement pratique ; tous les travaux mentionnés par M. N., antérieurs à l'année 1881, étaient destinés à faire apprendre comment il fallait en latin construire de bonnes fins de phrases. C'est G. Wüst qui dans sa thèse *De clausula rhetorica quae praecepit Cicero quatenus in orationibus secutus sit* (1881) a analysé la question pour la première fois au point de vue moderne, en essayant de trouver dans les textes anciens les principes qu'ont suivis les auteurs latins ; il a enfin abandonné les règles dogmatiques que l'on prescrivait de suivre jusqu'alors.

C'est ainsi que G. Wüst a ouvert le rang des savants qui ont travaillé depuis sur le rythme de la prose latine. On a créé bientôt plusieurs systèmes, plus ou moins originaux, dont M. N. donne dans son livre les traits essentiels. Les recherches allèrent, comme toujours aux débuts, dans des directions divergentes ; on a émis plusieurs théories ; celles de L. Havet, de E. Norden et de M. Zielinski sont peut-être les plus caractéristiques. Il n'y a pas manqué, naturellement, d'essais trop hardis et trop hasardés, comme celui de M. Zander qui a bâti sa théorie sur le principe de la *responsion*, principe sinon manifestement faux, du moins non démontré. Les théories postérieures, celle de M. de Groot et celle de M. Novotny, reviennent au point de départ, à l'observation, en abandonnant les théories *a priori*.

La deuxième partie du livre de M. N., beaucoup plus étendue, est consacrée à divers problèmes particuliers. Aucune question essentielle n'y est omise. Les problèmes sont posés clairement et avec précision, et les explications nécessaires ne manquent pas ; beaucoup de termes ont été définis... En outre, M. N. y a joint un bref aperçu historique de l'évolution

de la clausule en latin ainsi qu'un chapitre sur l'application des études des clausules, en soulignant la valeur de cette branche pour tout l'ensemble des études classiques. Ce livre peut donc servir de bonne introduction à l'étude du rythme prosaïque latin. Un excellent index en facilite l'utilisation.

Les remarques critiques de l'auteur donnent à l'ouvrage une valeur particulière. Elles permettent de reconnaître parmi les nombreuses théories les résultats que l'on peut considérer aujourd'hui comme sûrs. Malheureusement, il arrive souvent que ces résultats sont plutôt négatifs. Ainsi, p. ex., la question de la place où l'on doit chercher les clausules est résolue dans ce sens, qu'il n'y a de formes sûres et claires qu'à la fin des périodes. Il faut donc considérer comme vains les efforts de faire rentrer dans un seul système toutes les cadences de phrases et de membres des périodes. Vains étaient aussi en grande partie les essais de l'unification des clausules, les essais de les présenter comme les formes alternantes de quelques simples schémas; M. N. le souligne à plusieurs reprises.

Mais les résultats positifs n'y font pas défaut non plus. La question essentielle ; que peut-on considérer comme clausule ? ne pose plus de doutes : c'est la partie finale de la phrase, différente au point de vue métrique de la partie antérieure, régulière et recherchée, et par conséquent artificielle. — Il est certain aussi que le principe, proposé par M. N., de ne comparer les clausules qu'avec le texte même dont elles font partie, est tout à fait juste; la comparaison avec un autre texte, considéré comme amétrique (ce que propose M. de Groot), se heurtera toujours à l'objection que la notion de texte amétrique est très relative et peu solide (p. 46).

On peu affirmer également que M. Zieliński a appelé la « typologie », c'est-à-dire la structure des clausules par rapport à leur division en mots, a une grande importance pour la forme des clausules : que l'on pense à l'influence de l'accent ou qu'on la nie, l'autonomie des mots, bien connue en latin, restera toujours un élément qu'on ne pourra pas négliger.

Ce n'est qu'exceptionnellement que M. N. se prononce dans son propre nom en ouvrant une polémique. Il est un point sur lequel je ne serais pas d'accord avec lui : c'est dans la méthode qu'il suit pour définir la fin de clausule, p. 47. Il ne peut pas y avoir de doutes que le procédé proposé par M. de Groot est plus méthodique. M. de Groot analyse la quantité à partir de la dernière syllabe jusqu'à celle qui apparaît comme indifférente pendant la comparaison ; M. N. veut démontrer que son procédé d'observer les combinaisons des deux derniers mots est également légitime. Il va sans dire, du reste, que c'est un problème de nature purement pratique et peu important, mais il est difficile de ne pas apercevoir les avantages de la méthode de M. de Groot.

Si on peut, d'après l'aperçu que donne M. N., prononcer un jugement plus général de l'état actuel de nos connaissances sur le rythme de la prose latine, il faut avouer que, malgré tous les efforts qu'on a faits, le moment de la synthèse n'est pas encore arrivé. Il y a encore trop de questions non résolues, les problèmes les plus essentiels posent trop de doutes, même sur la méthode de recherches, pour qu'on puisse attendre aujourd'hui déjà des résultats sûrs. Les systèmes proposés sont trop disparates, les méthodes trop différentes et les conclusions trop contradictoires. On ne peut pas encore, sans parti-pris, accepter dans tous les détails un des systèmes proposés. Il n'y a pas de doute, cependant, que sur certains points on soit déjà d'accord ; on peut donc espérer que l'on trouvera la solution définitive à d'autres questions, aujourd'hui peu claires. On peut en tout cas, dans cet

ordre d'études, attendre bientôt des progrès rapides, que le livre de M. Novotný est de nature à favoriser.

Jean Safarewicz.

Jean-Louis Perret, *La transmission du texte de Juvénal, d'après une nouvelle collation*. Brändö, Helsinki, 1927, une broch. in-8° de 99 p.

M. Perret a eu l'idée d'examiner les manuscrits de Juvénal conservés à la Bibliothèque Laurentienne de Florence. Parmi ces mss. un seul est connu, grâce aux 200 leçons qu'y a relevées C. Hosius en 1888 dans son *Apparatus criticus ad Iuvenalem* : c'est le *Laur.* XXXIV, 42. M. Perret donne la description de douze mss. (treize, en y comprenant le *Laur.* XXXIV, 42). Il indique qu'il n'en a collationné que trois, vers par vers ; pour les autres, il s'est contenté d'y chercher « tous les vers importants cités dans l'appareil critique de l'édition Housman et dans la collation de Hosius ».

Le tableau des variantes ainsi notées remplit les pp. 18-54. M. Perret constate lui-même que sa collation n'enrichit pas sensiblement notre connaissance du texte de Juvénal. La situation de P, le manuscrit actuellement détenu par la Bibliothèque de l'École de Médecine de Montpellier, reste prépondérante, encore que certaines leçons des mss. inférieurs méritent parfois la préférence. Toutefois, l'inventaire dressé par M. Perret lui a suggéré certaines observations d'ordre général, qui valent pour l'ensemble de la tradition manuscrite de Juvénal.

Il constate qu'il a dû renoncer à répartir les manuscrits par famille : il y a eu, dans la tradition du texte, trop de va-et-vient et d'emprunts réciproques pour qu'un classement sûr soit possible. Par contre, il remarque, dans la disposition même des mss., certaines différences qu'il considère comme bien plus significatives que celles du texte lui-même, où tant de gloses, de corrections justifiées ou arbitraires, se sont introduites au cours des temps. C'est un fait qu'une série de mss. présentent un Juvénal en cinq livres, et conservent l'ordre normal des deux dernières satires, la 15e et la 16e ; qu'une autre série offre un *Liber Iuvenalis* unique, et intervertit l'ordre des deux dernières satires. Or, cette seconde série est manifestement inférieure à la première, au point de vue de la qualité du texte.

Il paraît donc probable que ces deux séries représentent deux traditions distinctes. Et cette conclusion achemine M. Perret à étudier sommairement l'histoire si obscure du texte de Juvénal. Il s'inscrit en faux contre la thèse soutenue par Ulrich Knoche (*die Ueberlieferung Juvenals*, dans les *Klassisch-Philologische Studien*, H. 6, Berlin, 1926), d'après lequel il y aurait eu deux récensions antiques du Juvénal : l'une (Π) qui serait représentée par P^1, l'autre (ω) qui serait représentée par P^2 et quelques-uns des mss. étudiés naguère par Jahn, et qu'on peut concevoir comme une édition moins complète, moins scientifique que la première. Aux yeux de Knoche, ω serait donc un manuscrit rédigé au IVe siècle *ad usum vulgi*. Voilà ce qu'à la suite de Housman, M. Perret ne saurait admettre. ω ne peut être conçu, selon son estimation, autrement que comme une sorte de *corpus* des variantes introduites progressivement dans le texte entre l'antiquité et l'époque carolingienne, où nos plus anciens mss. complets furent écrits. Le manuscrit imaginé par Knoche est une pure fiction.

M. Perret, maintient qu'il y a eu deux modes de transmission du texte, deux traditions que différencie l'aménagement extérieur des *Satires*, ainsi

qu'il a été dit plus haut. Il croit que la tradition la moins bonne, celle qui se reconnaît à la présentation en un seul livre et à l'interversion des deux dernières satires, doit remonter à l'époque carolingienne et procède de quelque *codex mixtus* déjà corrompu.

Cette division, toute extérieure, ne saurait d'ailleurs dispenser de l'étude approfondie du texte de chaque manuscrit; elle ne fournit qu'un critère commode pour les classer.

La brochure de M. Perret offre des données intéressantes. Les éditeurs de Juvénal seront désormais au fait sur le contenu des mss. de Florence. En outre, la théorie de Knoche sort assez affaiblie de sa discussion. Il est dommage que le travail ne se présente pas avec une composition plus rigoureuse, sans ces anticipations qui forcent le lecteur à chercher, p. 79, le sens de sigles utilisées déjà p. 69, ou p. 78 le contenu d'une théorie à laquelle il est fait allusion p. 57. J'ajoute que sa façon d'intercaler de longs morceaux d'allemand à son texte français, qui n'est point toujours lui-même fort bien écrit, a quelque chose d'un peu accablant.

P. de Labriolle.

Julian the Apostate, now translated for the first time from the Syriac original, by sir Hermann Gollancz, emeritus Professor of Hebrew in the University of London University College, Oxford, University Press. 1928, 1 vol. in-8° de 264 p.

Que l'empereur Julien ait eu en Orient sa légende, c'est ce qu'on voit clairement dans ce volume, qui donne une traduction anglaise d'un manuscrit syriaque du British Museum, déjà édité en 1880 par J. G. Ernst Hoffmann.

Julien y apparaît sous les traits d'un persécuteur, d'un « maudit », d'un « fou » ; c'est une « vipère exécrable », un théurge familiarisé avec des pratiques abominables, et qui arrache le cœur à cinq petits enfants vivants pour ses incantations magiques. Avide de sang chrétien, il promène partout où il passe la torture et la mort.

Un premier récit célèbre l'héroïque « confession » d'Eusèbe, évêque de Rome (en fait, il n'y a pas eu de pape de ce nom au temps de Julien). Eusèbe tient tête au tyran, se rit de ses menaces, et se voit sans fléchir condamné au feu. La flamme du bûcher l'épargne, et s'élargissant soudain, consume trente-deux prêtres païens qui se trouvaient là pour se repaître du supplice de l'évêque. Julien ordonne de le décapiter, et voici que l'épée fond dans la main du bourreau. L'empereur se décide alors à relâcher Eusèbe qui survivra à l'Apostat.

Le second épisode, sensiblement plus long que le premier, est amorcé par une lettre de Mar Abdel, supérieur du couvent de Sndrun Mehuza à Apolloris (*sic*), chambellan de l'empereur Jovien, où l'abbé sollicite de celui-ci des éclaircissements sur la guerre d'Orient au cours de laquelle Julien a péri. La réponse d'Apolloris satisfait prolixement ce vœu. Il raconte comment Jovien, chrétien secrètement, et très avant dans la faveur de Julien qui écoute volontiers ses avis et apprécie ses talents militaires, sut cacher sa foi afin de mieux servir ses frères persécutés. Au cours de son expédition vers l'Orient, Julien ne songe qu'à sévir, et la diplomatie de Jovien amortit en plus d'un cas l'effet de ses rigueurs. Apolloris suit Julien dans les étapes de son voyage jusqu'à la catastrophe finale, et les suprêmes paroles qu'il lui prête sont, si l'on veut, une paraphrase du

fameux « Tu as vaincu, Galiléen ! » (p. 198). Alors seulement Jovien s'avoue chrétien, et rétablit la situation des armées romaines.

Il est regrettable que sir Hermann Gollancz se soit contenté de traduire son texte sans y ajouter quelques éclaircissements sur la valeur historique des faits qui en forment la trame, ou des éléments qui s'associent dans les lettres que l'auteur anonyme impute à Julien. Il ne prend même pas la peine d'indiquer l'époque de l'original syriaque qu'il traduit. — Le curieux de cette légende, c'est que Julien y est assimilé à un Décius ou à un Dioclétien. Le vrai Julien eut, en fait, des méthodes assez différentes. Il est d'ailleurs incontestable qu'assez vite, en face des résistances adverses, il accepta la bataille et qu'il la conduisit avec une rigueur, une âpreté, une violence injurieuse qui oblige tel de ses modernes admirateurs à avouer « qu'il oublia plus d'une fois sa tolérance et son humanité, dans l'entraînement de la lutte » et « qu'il perdait toute mesure quand il s'agissait de venger les outrages faits à ses dieux[1] ».

P. de Labriolle.

Ettore Pais, *Histoire Romaine*, Tome I, *Des Origines à l'achèvement de la conquête (133 av. J.-C.)*, adapté d'après le manuscrit italien par Jean Bayet. *Histoire Générale* publiée sous la direction de Gustave Glotz, *Histoire ancienne, 3e partie*. Presses Universitaires de France, 1926 [corrigez, 1929], in-8°, 663 p.

Ce gros volume réunit quatre fascicules, dont le premier a paru dès 1926 ; il représente le premier quart d'une histoire romaine dont les autres parties seront traitées par MM. Carcopino, Homo et Besnier. Le nom illustre de M. Ettore Pais, non moins que celui de l'adaptateur, M. Jean Bayet, dont on connaît les thèses remarquables, en garantit la haute valeur. On sait, d'autre part, le caractère à la fois scientifique et pédagogique de la collection que dirige M. G. Glotz. Elle a pour objet de servir, pour ainsi dire, de *Somme* aux étudiants et de fournir aux spécialistes eux-mêmes, un exposé original, appuyé sur toutes les références devant permettre de la vérifier et, si on le juge à propos, de reprendre soi-même l'étude de la question. C'est un Manuel savant. Le succès des parties déjà parues et, notamment, du 1er vol. de l'Histoire grecque, montre bien à quels besoins il répond. Pour tout historien ou philologue qui s'intéresse à l'antiquité, cette nouvelle histoire est appelée à devenir le livre de chevet.

Le présent volume doit à la puissante personnalité de son auteur un intérêt tout particulier. Nous avions appris à admirer en M. Pais tout d'abord le savant éminemment critique de la *Storia di Roma* et de la *Storia critica di Roma durante i cinque primi secoli*, le maître qui, dominant à la fois toutes les sources antiques et toute l'exégèse moderne, assignait de façon nouvelle et avec une impitoyable sévérité, à chaque indication, sa valeur. On s'étonnait non seulement de sa prodigieuse érudition et de la singulière vigueur de sa logique, mais aussi de l'ingéniosité volontiers paradoxale de ses conceptions. On ne s'étonna pas moins de voir succéder au démolisseur des traditions mal fondées le reconstructeur de l' « histoire politique » de l'Italie ancienne. Dans sa *Storia dell' Italia antica*

1. Vacherot, *Hist. crit. de l'École d'Alex.*, II, 167.

(2 vol., 1925) et dans la *Storia di Roma durante le guerre puniche* (2 vol. 1927), qui lui fait suite, M. Pais, en effet, avait voulu montrer que l'histoire ancienne n'est pas exclusivement œuvre philologique, c'est-à-dire critique, qu'elle peut et doit être aussi positive et, qu'en dernière analyse, c'est le sens politique de l'historien qui doit décider des incertitudes de l'érudition — principe excellent, sans doute, pour un historien du talent de M. Pais, mais qui, posé comme une règle générale, pourrait devenir assez dangereux.

Nous apprenons à connaître, cette fois, ce que M. Pais a toujours dû être, ce qui doit constituer le fond même de sa personnalité intellectuelle aux manifestations si diverses : le professeur éminent, à l'esprit net et clair, vivant et entraînant, unissait dans ses leçons son érudition, son sens critique, son imagination, son ingéniosité, son patriotisme, son sens politique, c'est-à-dire en somme tout l'effort d'une belle intelligence et d'un noble cœur, non seulement pour comprendre à fond, mais pour faire comprendre dans toute sa complexité, la liaison, parfois bien obscure, quand il s'agit de l'antiquité, des causes et des effets. Cette nouvelle histoire romaine nous présente comme l'harmonieuse synthèse et la mise au point parfaite pour le public à qui elle s'adresse des travaux anciens et des diverses tendances de M. Pais. Nous ignorons la part qui revient, dans ce travail, à son adaptateur français. Nous constatons, en tout cas, que M. Pais a été bien servi par lui et que le résultat est excellent.

Cette histoire est un livre savant, en ce sens que l'exposé s'appuie directement sur les sources antiques soigneusement indiquées et dont chacune, pour ainsi dire, a été autrefois discutée par M. Pais. Elle renvoie non seulement aux ouvrages et aux innombrables articles de l'auteur, mais aux autres travaux des érudits ou, du moins, aux meilleurs d'entre eux. On se rend compte que cette bibliographie a été faite en connaisance de cause car, si riche soit elle, elle n'est pas écrasante. Très judicieusement, elle se limite à l'essentiel ; on aura cependant bien du mal à y trouver une lacune.

La solidité de cette érudition apparaît égale dans tous les chapitres : aucune partie n'est sacrifiée, mais l'ampleur du développement est exactement proportionnée à l'importance des questions et à la valeur des renseignements que nous possédons. Le centre du livre est formé, évidemment, par les Guerres Puniques. La protohistoire, puis la conquête de l'Italie ne sont, en somme, que la préparation à la maîtrise de Rome. Si résumés que soient les chapitres du début, ils n'en donnent pas moins l'essentiel, qui se trouve ainsi très justement mis en relief. On y relève d'ailleurs bien des points de vue originaux. M. Pais peut être bref sans cesser d'être complet, parce qu'il domine complètement son sujet et que, du premier coup, il pénètre au cœur des questions sans avoir à en faire le tour. C'est là, à notre sens, un mérite aussi appréciable que rare.

A partir de la première Guerre Punique, l'histoire est traitée avec une ampleur essentiellement vivante, mais qui évite cependant la minutie. M. Pais en use, en somme, de la même façon que Polybe, qu'il n'aime pas. Comme Polybe, il fait de l'histoire politique, dans le meilleur sens du terme. Il le fait, d'ailleurs, n'hésitons pas à le reconnaître, de façon infiniment plus satisfaisante que « ce capitaine de gendarmerie, plus riche de prétentions que de talent », comme dit G. Radet. D'abord, il cite ses sources et il les a discutées et, au même effort, pour comprendre et expliquer, correspondent, dans l'exposé de M. Pais, des vues certainement plus pénétrantes et plus larges.

Cette histoire n'est pas seulement savante, elle est essentiellement

rationnelle et raisonnable. Dès les premières pages, dans l'*Introduction* concernant les sources de l'histoire romaine, se marque cette parfaite mesure qui est le bon sens même. D'un savant qui, comme M. Pais, a tant contribué au renouvellement de la critique des sources, on pouvait s'attendre à des déclarations un peu unilatérales. Il s'est souvenu, qu'avant tout, il était professeur, c'est-à-dire un guide dont les indications ne doivent pas risquer d'engager sur une voie sans issue, si séduisants que soient les premiers pas. « Entre une aveugle crédulité qui accepte sans critique toute la tradition », professe-t-il donc, « et une hypercritique présomptueuse qui nie tout, il est une voie moyenne qui peut conduire à la vérité, voie certes bien difficile à trouver, mais que nous entrevoyons lorsque, libres de préjugés d'école, nous nous appuyons sur les résultats de l'histoire comparée des autres peuples. » Ce n'est pas seulement dans l'histoire des autres peuples antiques que M. Pais va chercher ses points d'appui, c'est aussi dans les sciences auxiliaires comme l'archéologie et la numismatique. On notera cependant tout le parti qu'il tire, pour faire comprendre l'état social des anciens peuples de l'Italie et des Romains en particulier, de la comparaison avec ce que nous savons de l'état social des Gaulois au moment de la conquête romaine. Qu'il s'agisse de l'Afrique ou de l'Espagne, ou de la Grèce et de la Macédoine, M. Pais, qui connaît toutes ces régions, qui a étudié leur histoire aussi bien ancienne que moderne, excelle à appeler les faits positifs à l'interprétation de la tradition littéraire. En toute occasion, il cherche l'histoire positive.

L'histoire, en effet, déclare-t-il, lorsqu'il discute des sources de la seconde Guerre Punique (p. 401), « l'histoire n'est pas une science simple ; ni pure narration, ni pure critique de textes, elle est un vaste complexe de sciences qu'elle appelle à un travail commun. Objective dans ses intentions, par son impartiale sérénité, subjective parce que, sans être liée de canons exégétiques ni d'entraves d'écoles, elle dépend du pouvoir de reconstruction purement personnel de celui qui s'y consacre. »

A un très haut degré, M. Pais possède ce « vaste complexe de sciences » nécessaire pour animer l'histoire et son pouvoir personnel de reconstruction est d'une incontestable puissance. Il en résulte un Manuel qui est en même temps une œuvre de science et une belle œuvre d'art. C'est peut-être, de toutes les œuvres de M. Pais, celle où il donne le plus complètement, toute la mesure de son admirable talent.

Albert Grenier.

Eugène Albertini, L'*Empire romain* dans *Peuples et Civilisations*, Histoire Générale publiée sous la direction de L. Halphen et P. Sagnac, t. IV. Paris, Alcan, 1929, in-8°, 462 p., 1 carte.

L'Antiquité romaine se trouve représentée, dans la Collection Halphen-Sagnac, de façon tout particulièrement heureuse. L'*Empire romain* de M. Albertini fait suite à la *Conquête romaine* de M. Piganiol dont nous avons dit ici-même, en son temps, la haute valeur. Il était impossible de traiter un sujet aussi vaste et complexe que l'histoire de l'*Empire romain* de façon plus complète, plus nette, plus solide et plus large que ne l'a fait M. Albertini. La lecture de ce volume inspire une très sincère et profonde admiration qu'une étude attentive ne fait qu'augmenter. C'est un travail de tout point remarquable.

Pour le premier siècle, l'auteur était soutenu par les nombreuses et excel-

lentes études dont Auguste a été l'objet, puis par l'œuvre de Tacite, dont il ne s'est cependant pas laissé écraser. Son récit, d'une couleur qui nous semble très juste, moins noir sans doute que les portraits de Tacite, mais cependant assez sévère, reste proportionné à l'exposé des autres périodes pour lesquelles nous avons moins de renseignements. Et cependant, çà et là, quelques traits psychologiques, la cruauté soupçonneuse de Tibère, son indifférence finale, la faiblesse de Claude, suffisent à marquer la vieille accointance de M. Albertini avec les textes classiques et avec les empereurs de la famille des Jules. Il ne fait pas de portraits : il cherche leur œuvre plutôt que leur physionomie. L'étude est très sérieuse, approfondie et souvent nouvelle; elle reste vivante et d'un intérêt saisissant. Pour le second et le troisième siècle, on sait la pauvreté lamentable et les lacunes de nos sources historiques. Par l'archéologie et par le moyen de tous les auxiliaires de l'histoire, M. Albertini cherche à y suppléer, et il parvient à présenter un récit sinon détaillé, mais assez complet et parfaitement cohérent. Il excelle à exposer les faits en fonction des idées; il se garde cependant très sagement des théories excessives ou seulement unilatérales, de celles-là même qui sont actuellement à la mode, comme la prétendue opposition des campagnes, représentées par l'armée, et des villes. Tout est très exactement dosé et mesuré. L'histoire du Bas Empire, surtout, qui est poussée jusqu'au milieu du v[e] siècle, apparaît dans son ensemble très nouvelle. On ne saurait manquer d'apprécier l'effort pour pénétrer l'enchaînement des faits et les transformations des institutions. M. Albertini s'efforce, avant tout, de faire comprendre l'évolution romaine, et il y réussit parfaitement. Sans chercher la nouveauté, modestement, il est original par la claire logique qu'il introduit dans l'enchaînement des faits.

Il ne se contente pas d'ailleurs d'exposer les événements. A la fin de chaque période, il s'arrête pour récapituler et pour juger. Nous avons ainsi, au cours de l'ouvrage, trois ou quatre chapitres et un certain nombre de paragraphes condensés et drus : le tableau de la société romaine au premier siècle, son activité économique, son état moral, le mouvement intellectuel et la vie religieuse avec sa tendance au mysticisme qui favorise les débuts du christianisme. De même pour le second siècle. Le développement du christianisme et les persécutions sont présentés comme la conséquence tragique du renouveau gréco-romain du siècle des Antonins, heurté par l'invasion de l'art, des idées et des mystères orientaux. Quelques pages de tout premier ordre sont consacrées, au milieu du III[e] siècle, à l'effacement des institutions anciennes, à la crise morale, aux discordes religieuses et à la décadence intellectuelle et, plus tard, pour le IV[e] siècle, à la littérature et à l'art chrétien, non moins qu'au Code Théodosien. Les littéraires trouveront là bon nombre d'indications de nature à les intéresser. Les historiens, de leur côté, apprécieront la précision apportée à l'étude des organisations administratives de l'Empire romain. Rien ne manque à cet excellent volume; toutes les questions y sont traitées avec une érudition également solide et avec la même clarté. L'épreuve de la qualité d'un livre, dit-on, c'est d'y trouver des réponses nettes et documentées sur toutes les questions qu'on peut lui poser. Il me semble que, par l'intermédiaire du bon index dont est muni le volume, ou même simplement de la Table des matières, on peut poser à l'*Empire romain* de M. Albertini toutes les questions que l'on voudra, on y trouvera la réponse.

La tradition particulière de la Collection Halphen-Sagnac est l'attention toute particulière apportée aux peuples barbares. M. Albertini s'y est conformé, surtout en ce qui concerne les peuples avec lesquels les Romains se

sont trouvés en contact, Germains en Europe et Parthes en Orient. Un chapitre particulier est consacré à l'évolution de l'Afrique et de l'Asie au IIIe siècle ; de l'Afrique non romaine et, en Asie, de la Perse, de l'Inde et de la Chine. Mais le point de vue de M. Albertini demeure très justement à Rome. « Objectivement », dit-il, « l'histoire du monde pendant cette période n'est concevable et intelligible que si l'on prend Rome pour centre. Ni l'Inde, ni la Chine ne sont stériles, mais Rome est autrement féconde... L'hégémonie gardée jusqu'à nos jours par l'Europe sur le reste du monde, dans tous les domaines de la pensée et de l'action est l'œuvre et le legs de l'Empire romain ». D'ailleurs, le volume de M. Halphen, *Les Barbares*, qui forme le t. V de la même collection et qui a paru depuis plusieurs années, apportait sur les populations restées étrangères au monde romain pendant la période impériale, bon nombre de renseignements qu'il était inutile de répéter. La matière réservée à M. Albertini n'était déjà que trop vaste. Il fallait un esprit tout particulièrement vigoureux, une véritable maîtrise pour condenser une si longue histoire en un volume, si riche, si plein de renseignements, si sûr, et en même temps si délicatement nuancé.

A. Grenier.

Victor Ehrenberg, *Von Beginn der Geschichte Europas*, Prag, Taussig und Taussig, 1929. 1 br. de 24 p. in-8. Mk. 1,20.

Cette brochure reproduit le discours d'ouverture prononcé par l'auteur en prenant possession de la chaire d'Histoire et Épigraphie grecque de l'Université allemande de Prague.

Où et quand commence l'histoire de l'Europe ? Tel est le sujet de ce discours. Hors du monde méditerranéen, jusqu'à l'époque romaine, c'est la préhistoire. Et dans la Méditerranée, ce n'est pas d'ouest en est que s'est effectué le mouvement de la civilisation — malgré les « hypothèses construites avec beaucoup d'ingéniosité et plus encore de fantaisie surtout par des préhistoriens et des géographes » (p. 8) —, mais de l'est à l'ouest. En fait, l'histoire d'Europe commence en Grèce, sous l'influence des civilisations du proche Orient et par l'intermédiaire de l'Égéide.

Mais non à l'époque minoënne. La civilisation minoënne, d'ailleurs merveilleuse, reste particulière. « C'est seulement sur le dos du Zeus-taureau du mythe *grec* qu'Europe est arrivée en Crète » (p. 10). Et « c'est une lumière totalement étrangère, étonnamment claire et splendide qui, dès lors, rayonne sur le monde égéen ». Cette lumière est celle qu'ont apportée les envahisseurs indo-européens, ou, comme dit M. Ehrenberg, « indo-germaniques ». Certes la civilisation mycénienne doit beaucoup aux Crétois, mais elle est animée d'une particulière puissance créatrice importée par les Grecs. Cette époque est bien la première de l'histoire grecque.

Mais elle est encore toute pénétrée d'éléments crétois. Le jeune peuple grec saura-t-il développer son originalité ou subira-t-il l'ascendant de ses voisins d'Orient ? Une nouvelle invasion indo- « germanique » règle la question. L'empire hittite tombe sous les coups des Phrygiens et Mysiens, et la puissance mycénienne est anéantie par les Doriens. C'est la fin de la civilisation égéenne. Sur ses ruines s'élève lentement la civilisation grecque, enfin « libérée de l'hégémonie culturelle étrangère de l'époque mycénienne » (p. 19). Son caractère propre est de s'élever à la conception de l'*Homme*. Par là elle rompt avec l'Orient et ouvre vraiment l'histoire de l'Europe.

L'Orient n'est pas cependant éliminé de cette histoire (religions) et la civi-

lisation européenne est à toute époque, placée entre l'Occident et l'Orient. Aujourd'hui, « entre Edison et Dostoiewski, entre le jazz et le Bouddha, entre l'Amérique et l'Asie, elle se trouve toujours en face du même et éternel problème qui marque ses débuts et son histoire » (p. 23).

Telle est la thèse de M. Ehrenberg. Elle n'est pas nouvelle, mais elle est féconde et généralement juste. Assurément la civilisation grecque est, à notre connaissance, la première qui soit vraiment européenne et universelle. Mais est-ce bien aux Indo-Européens qu'il faut en attribuer le mérite ? On en peut douter. Nous ignorons tout de la littérature égéo-mycénienne, mais il paraît vraisemblable que les poèmes homériques, comme le reconnaît M. Ehrenberg, ont à son égard une assez grande dépendance : pourquoi rapporter au seul Homère l'honneur de leur caractère humain ? N'est-ce pas trahir l'art crétois que d'y voir seulement les jeux et les ris, « die Grazie und das Spielerische » (p. 14) ? La civilisation minoënne n'eût-elle point d'elle-même enfanté une civilisation classique ? Quel a donc été l'apport des Indo-Européens et quelle leur action ? Leur intervention n'a-t-elle pas eu pour seul effet de retarder l'éclosion de la civilisation européenne ? Et ne doit-on pas constater que nulle part il n'ont rien fondé si ce n'est précisément dans le pays déjà civilisé avant leur arrivée ?

Naturellement, M. Ehrenberg ne pouvait examiner en détail ces questions dans une leçon d'ouverture. On peut espérer qu'il l'aura fait dans son cours. Il faut le louer, en tout cas, de l'esprit largement synthétique qui inspire son enseignement comme elle domine toute son œuvre.

Paul Couissin.

W. Andrae, E. Fabricius, K. Lehmann-Hartleben, *Städtebau*. Stuttgart, J. B. Metzler, 1929. Article de la Realenzyklopädie de Pauly-Wissowa, t. III A_2, col. 1974-2124.

Cet article commence par une étude assez courte de M. Andrae sur la ville orientale (col. 1974-1982). C'est une ville essentiellement monarchique. Le palais du roi, le temple du dieu y occupe la première place ; pour le peuple aucune construction publique : rien qui rappelle l'agora, le bouleutérion, le gymnase, le théâtre des cités grecques ; pas d'autres rues véritables que celles destinées aux usages royaux et religieux ; pas de cimetière ; chacun est enterré chez soi ; mais les villes sont fortifiées. — Liste alphabétique des villes d'Orient qui ont été explorées, avec abondante bibliographie (on regrette l'absence de la date de la plupart des ouvrages cités).

La partie hellénique est traitée par M. Fabricius (col. 1982-2016). On y étudie successivement les établissements préhelléniques, puis les agglomérations mycéniennes, villages non fortifiés groupés au pied du château-fort ; après les invasions doriennes un mur entoure l'ensemble, mais les rues sont étroites et tracées au hasard (Athènes, Platées). Au contraire les cités nouvelles sont plus régulièrement bâties, mais n'ont généralement pas d'acropole (Cyclades, Crète, Colonies). Au v^e^ siècle Archidamos de Milet crée un nouveau style d'urbanisme, en reconstruisant le Pirée (rues parallèles se coupant à angle droit, agora rectangulaire), type désormais adopté pour les villes neuves (Milet, Priène, Cnide, Magnésie du Méandre). — Puis sont étudiés les divers types d'agora, les bâtiments administratifs, la place du gymnase, du théâtre, du stade, les palais, les fontaines, le pavage des rues, les canalisations, les fortifications, les ports.

La troisième partie, due à M. Lehmann-Hartleben, est consacrée à l'Italie et l'Empire romain. C'est, de beaucoup la plus considérable : plus de 50 pages (col. 2016-2124), du texte serré que l'on sait, et d'une richesse qui défie le résumé. Deux grandes divisions : l'Italie et les Provinces. Pour l'Italie : Préhistoire et protohistoire (particulièrement important) ; colonisation étrusque au nord et au sud (col. 2017, lire *Marzabotto*) ; l'ancienne ville italique ; la colonisation romaine aux différentes époques : l'évolution de la construction des villes sous la République, puis sous l'Empire. — Pour les Provinces : caractères communs et spéciaux ; villes à plan régulier ; régularisations d'anciennes villes ; villes à croissance naturelle ; fortifications dans les anciennes provinces ; dispositions intérieures. Les chap. V, VI et VIII étudient, aux diverses époques les rues (pavage, largeur, rues couvertes), arcs de triomphe et portes monumentales, distribution des eaux, égouts, éclairage des rues, maisons, places et spécialement forum ; basiliques, curies, latrines, rostres, marchés, temples, cirques et théâtres, thermes, greniers, palais.

En somme, article considérable que ne pourra se dispenser de consulter tout fouilleur de villes antiques. Je signale spécialement les excellents répertoires avec bibliographie : provinces (col. 2085 et s.) ; villes à plan régulier (2089 s.) ; rues couvertes (2109 s.) ; arcs de triomphe (2111) ; forums (2118 s.) ; *macella* (2121). — Un seul regret, mais il est grand. Il semble qu'en pareille matière des illustrations sont indispensables et il est paradoxal de décrire des plans de ville sans les figurer. Mais le Pauly-Wissowa ne comporte pas d'illustrations. C'est un principe, mais il est mauvais. On souhaiterait aussi que des articles de cette importance et dont la présentation, comme on sait, est compacte, fussent munis d'index. — Il va sans dire que ces reproches ne s'adressent pas aux auteurs.

Paul Couissin.

DERNIERS OUVRAGES REÇUS

Cicéron, *Des termes extrêmes des biens et des maux*, t. II, texte établi et trad. par J. Martha ; 168 pp. doubles in-8°, plus un index pp. 169-175. Paris, Les Belles Lettres, 1930 ; pr. 20 fr.

Lucain, *La Guerre Civile*, t. II, texte établi et trad. par A. Bourgery et Max Ponchont ; 207 pp. doubles + arguments et notes, pp. 209-225. Paris, Les Belles Lettres, 1930 ; pr. 30 fr.

S. Thasci Caecili Cypriani, *De lapsis, rec. Dr. Jos. Martin* (Florilegium patristicum fasc. XXI), 48 pp. in-8° ; Bonn, P. Hanstein, 1930 ; pr. RM. 2.

Walter Raymond Agard, *The greek tradition in sculpture* (The John Hopkins Un. Studies in Archaeology N° 7) 59 pp. in-8° + 34 fig. et pl. ; Baltimore, The John Hopkins Press, 1930, pr. $ 3.

Ch. Vellay, *Les nouveaux aspects de la question de Troie* ; 134 pp. in-8° + 1 carte ; Paris, Les Belles Lettres, 1930.

Mary Luella Trowbridge, *Philological Studies in ancient glass* (Un. of. Illinois Studies in Language a. Literature, vol. XIII, Aug.-Nov. 1928) ; 203 pp. in-8° ; Univ. of Illinois Press, Urbana ; pr. $ 1.50.

Sigurd Möller, *Griechische Papyri aus d. Berliner Museum* ; 95 pp. in-8°, et 2 pl. ; Göteborg, Elanders Boktryckeri Aktiebolag, 1929.

Gina de Benedetti, *L'esilio di Cicerone e la sua importanza storico-politica* (Estr. de Historia, 1929, N. 2.3.4), 92 pp. in-4° ; Tip. Popolo d'Italia Milano.

Emanuele Griset, *Tibullo e Properzio rivali in amore ?* 20 pp. in-8° ; Pinerolo, Tip. già Chiantore Mascarelli, 1930.

R. Cantarella, *L'edizione polistica di Omero*, studii su la tradizione del testo e le origini dei poemi, 275 pp. in-8° ; Salerno, M. Spadafora, 1929-vii ; pr. 30 l. en Italie, 50 l. à l'extérieur.

Joachim Böhme, *Die Seele und das Ich im homerischen Epos*. 130 pp. in-8° ; Leipzig-Berlin, B.G. Teubner, 1929 ; pr. RM. 8.

K. Stegmann von Pritzwald, *Z. Geschichte der Herrscherbezeichnungen von Homer bis Plato* (Forsch. z. Völkerpsychologie u. Soziologie hrsg. v. Dr. R. Thurnwald, B. VII) ; xi-179 pp. in-8° ; Leipzig. C.L. Hirschfeld, 1930 ; pr. RM. 8.40.

Gerhard Herrlinger, *Totenklage um Tiere i. d. antiken Dichtung* (Tübinger Beitr. z. Altertumswiss., 8³ H.) ; x-188 pp. in-8° ; Stuttgart, Kohlhammer, 1930 ; pr. RM. 12.

Dr. Alfred Klotz. *Geschichte der römischen Literatur* (Die Handbibliothek der Philologen hrsg. v. Pr. Dr. Th. Engwer in Berlin) ; xi-434 pp. in-8° ; Bielefeld u. Leipzig, Velhagen u. Klasing, 1930 ; pr. br. RM. 14 ; rel. RM 16.

Andreas Thierfelder, *De rationibus interpolationum Plautinarum* ; vi-168 pp. in-8° ; Leipzig, Teubner, 1929 : pr. br. RM. 10 ; rel. RM. 12.

Vergilius, *Opera, post Ribbeckum tertium recogn.* G. Ianell, ed. maior, iterum recognita ; xxvi-428 pp. in-12° ; Leipzig, B. G. Teubner, 1930 ; pr. br. RM. 5.60 ; rel. M. 7.

Axel Hagerström, *Das magistratische Ius in seinem Zusammenhang mit d. römischen Sakralrechte* (Juridiska Fakult. i. Uppsala Minneskrift 1929, 8); 86 pp. in-8°; Uppsala 1929, Almqvist et Wiksell.

Eliodor Constantinescu, *Prologus La comediile lui Plautus*; 114 pp. in-8°; Iasi, 1929; Tip. Gutenberg, R. Vâlcea.

Salvatore Stella, *Claudio Claudiano : Il ratto di Proserpina* (Estr. di Atene e Roma, N.S., a. X, fasc. 1.2, 1929) pp. 120-128; Firenze, 1929, Tipogr. Enr. Ariani.

Emanuel Cesareo, *Qua ratione Tryphiodorus Vergili... nonnullos... locos imitatione prosecutus sit* (Estr. d. St. ital. di filol. class. N.S. VII (1929) fasc. III-IV); pp. 265-304. Firenze, 1930, Tipogr. Em. Ariani.

A. Levi, *Il problema dell' errore nella filosofia greca prima di Platone* (Estr. di Athenaeum, N.S VIII, fasc. 1. pp. 1-18); 2° *Le idee religiose di Euripide e la sua visione della vita* (R. Ist. Lombardo di scienze e lettere, Estr. d. R.C., LXII, fasc. XVI-XX, 1920) pp. 909-919.

Polemôn, *Revue archéologique trimestrielle*, ed. par A. S. Arbanitopoulos, t. I, 1929; fasc. 3; pp. 129-192. Athènes, Tipogr. « Estia » 1929.

Franz Altheim, *Griechische Götter im altem Rom* (Religionsgesch. Versuche u. Vorarbeiten, XXII Bd 1. H.); 216 pp. in-8°; Giessen, Töpelmann, 1930; pr. RM. 12.50.

Aristote, *The works of Aristotle transl. i. english ;* Physica by R.P. Hardie a. R. K-Gaye; VIII-184ª-267ᵇ, Oxford, Clarendon Press 1920; pr. 10 sh. 6.

Dr. Otto Walter, *Athen, Akropolis* (Führer d. Griechenland Iˢ Heft); 109 pp. in-12° + une planche; Wien. 1929, Selbstverl. d. Verfassers, Athen, Bᵈ Alexandra 18; im Buchh. z. beziehen d. d. Buchh. O. Höfels, Wien.

Franciscus Novotny, *Platonis Epistulae commentariis illustratae* (Opera Facult. philosophicae Univ. Masarykianae Brunensis N° 30); VII-318 pp. in-8°; Brno 1930, Vydavá Filosofická Fakulta; pr. Kč 50.

H. F. Muller, *A Chronology of vulgar Latin* (Beitr. z. Ztsch. f. romanische Philol., H. 78); IV-171 pp. in-8°; Halle (Saale), Max Niemeyer 1929; pr. RM. 12.50.

Aimé Puech, *Histoire de la Litterature chrétienne*, t. III, le IVᵉ siècle; 693 pp. in-8°; Paris, Les Belles Lettres, 1930.

John Linton Myres, *Who were the Greeks*, XXXVII-634 pp. in-8°; University of California Press, Berkeley, California, 1930; pr. $ 7.

Dr. D. Loenen, *Vrijheid en Gelijkheid in Athene*; 324 pp. in-8°; N.V. Seyffardt's Boek-en Muziekandel, Amsterdam, 1920.

Alessandro Olivieri, *Frammenti delle commedia greca e del mimo nella Sicilia e n. Magna Grecia ;* 261 pp. gr. in-8°; Napoli, 1930, Luigi Loffredo ed.; pr. L. 40.00.

J. Bidez, *La traduction manuscrite et les éditions des discours de l'empereur Julien* (Univ. de Gand, Rec. de travaux publ. p. la Fac de Philos. et Lettres, 61ᵉ fasc.); X-152 pp. in-8°; Gand, van Rysselberghe et Rombaud; Paris, Ed. Champion, 1929.

Victor Stegemann, *Astrologie u. Universalgeschichte*, Studien u. Interpretationen z. d. Dionysiaka des Nonnos v. Panopolis; VI-257 pp. in-8° + 1 carte; Leipzig, Teubner, 1930; pr. br. RM. 16; rel. RM. 18.

Klaudios Ptolemaios, *Die Harmonie des Klaudios Ptolemaios* ed. par Ingemar Düring (Göteborgs Högskolas Arsskr. XXXVI, 1930, 1); CVI-147 pp. in-4°; Göteborg 1930; Elanders Boktryckeri Aktiebolag; pr. Kr. 10.

Alberto Gitti, *Clistene di Sicione e le sue riforme* (Reale Acad. Naz. d.

Lincei, S. VI, vol. II, fasc. VIII); 89 pp. in-4° ; Roma, Dott. Giovanni Bardi, 1929-VII.

N. Terzaghi, *Plauto, Terenzio, il publico* (Estr. d. Atti d. Soc. Ital. p. il Progresso d. Scienze, XVIII R., Firenze, 1929) ; 35 pp. in-4° ; Pavia : Tipogr. Frot. Fusi, 1930 (VIII).

Plautus, *Captivi erkl. v. Brix-Niemeyer* ; 7e ed. revue par Oskar Köhler ; 108 pp. in-8° ; Leipzig, Teubner, 1930 ; pr, br. RM. 3,60 ; rel. RM. 4,20.

Ovide, *Les Métamorphoses*, t. III, l. XI-XV ; texte établi et trad. par G. Lafaye ; 150 pp. doubles in-8° + 1 index, pp. 151-168. Paris, Les Belles-Lettres, 1930 ; pr. 20 fr.

Silviae, *uel potius Aetheriae peregrinatio ad loca sancta*, hsg. v. W. Heraeus, 3. Aufl , viii-52 pp. in-8° ; Heidelberg, C. Winter, 1929 ; pr. RM. 1,25.

Sénèque, *Lucio Anneo Seneca, Della tranquillità dell' anima, Della brevità della vita*, testo crit. e versione di Luigi Castiglioni. xxix-153 pp. in-8° ; Turin, G. B. Paravia et C. ; pr. L. 21.

H. Jeanmaire, *Le messianisme de Virgile*, 216 pp. in-8°. Paris, Vrin, 1930 ; pr. 25 fr.

J.C.B. Eijkman. *Bijdrage tot de Kennis der Grieksche Toponymie*, 96 pp. in-8° ; H.J. Paris, Amsterdam, 1929.

Flavius Josèphe, *Contre Apion*, texte établi et annoté par Théod. Reinach et trad. par Léon Blum ; xxxix-111 pp. doubles + appendice pp. 113-119, et index pp. 121-132 ; pr. 28 fr.

Vernerus Kappler, *De memoria alterius libri Maccabeorum* ; 66 pp. in-8° ; Göttingen, Dieterich, 1929.

John Gavint Tait, *Greek Ostraka in the Bodleian Library at Oxford and various other collections*, vol. I (Egypt exploration Society, Graeco-Roman Memoir XXI) ; iv-181 pp. in-8° ; London, Egypt Exploration Society, 13 Tavistock Square, W. C. 1.

Octave Merlier, *Athènes moderne*, 60 pp. in-8° + 16 planches. Paris, Les Belles-Lettres, 1930 ; pr. 12 fr.

Tommaso Fiore, *La poesia di Virgilio*. 309 pp. in-8° ; Bari, Gius. Laterza e figli, 1930 ; pr. L. 20.

Léon Herrmann, *Les masques et les visages dans les Bucoliques de Virgile*. (Travaux de la Fac. de philos. et lettres de l'Univ. de Bruxelles, t. I) ; 194 pp. in-8° ; Bruxelles, Ed. de la Revue de l'Univ. de Bruxelles, 50, avenue des Nations ; 1930.

Le Gérant : C. Klincksieck.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXX.

SUR UN PASSAGE DE PHLÉGON DE TRALLES

Parmi les *Histoires prodigieuses*[1] compilées par Phlégon de Tralles que nous a conservées le *Palat. gr.* 398, la plus connue, sinon la plus inepte (car là-dessus on peut disputer), est celle, empruntée au problématique « Antisthènes le Péripatéticien »[2],

1. Sur le titre du recueil de Phlégon — Περὶ θαυμασίων ou plutôt Περὶ θαυμασίων καὶ μακροβίων — et sur la disposition de l'ouvrage, voir en dernier lieu F. Jacoby *F. Gr. Hist.* II BD, 4 (*Kommentar zu Nr.* 154-261) (Berlin, 1930), p. 844-845. — Dans tout ce qui suit, je cite Phlégon d'après Jacoby, *ibid.* II B, 3 (*Historiker des Hellenismus und der Kaiserzeit; Chronographen*) (Berlin, 1929), N. 257, fr. 36 (III), p. 1174 *sqq.* (= C. Müller, *F. H. G.* III, p. 615 *sqq.*, fr. 32).

2. Sur l'identité, généralement tenue pour possible ou probable, de cet Antisthènes et de son homonyme, l'historien rhodien contemporain de Polybe, cf. E. Zeller, *Ueber Antisthenes von Rhodos :* S. B. Berl. Akad. 1883, p. 1067 *sqq.*, F. Susemihl, *Gesch. der griech. Litter. in der Alexandrinerzeit*, I, p. 500 et note 48 ; E. Schwartz, P.-W. *s. v. Antisthenes*, 9 ; H. Ullrich, *De Polybii font. Rhodiis* (diss. Leipzig, 1898) ; A. J. Reinach, *B. C. H.* XXXIV (1910), p. 278 *sqq.* ; Jacoby, *ibid.* p. 845-846. — L'identité admise, deux questions se posent encore : le texte d'Antisthènes de Rhodes, tel que le donne Phlégon, n'a-t-il pas été fortement remanié et interpolé ; n'y a-t-on pas, notamment, introduit les « histoires de revenants » chères à Phlégon (Jacoby) ? L'attribution à Antisthènes n'est-elle pas supposée (Zeller) ? Sans entrer dans l'étude de ces problèmes, je me borne à noter que l'opinion de Zeller, qui regarde l'écrit reproduit par Phlégon comme très postérieur à la guerre aitolo-syrienne — il le fait descendre jusqu'au temps de la guerre de Mithridates — et qui, par suite, en refuse la paternité à Antisthènes, est écartée avec beaucoup trop de dédain par Schwartz et Jacoby. Selon ces deux critiques, les six prophéties menaçantes pour Rome, qu'a transcrites Phlégon, seraient farcies d'allusions à la guerre d'Antiochos, et refléteraient ainsi l'état des esprits en Aitolie au moment de cette guerre. C'est ce que dément de façon catégorique le récit qui encadre ces prophéties, comme aussi le texte de la seconde prédiction (celle-là nullement menaçante) de P. Scipion, que je cite plus loin. Comment le roi qui, du fond de l'Asie, viendra consommer la ruine de Rome serait-il Antiochos III, alors qu'on nous a montré celui-ci défait aux Thermopyles et contraint de s'enfuir d'Europe (fr. 36, III, 1), et qu'on nous annonce son désastre final et son expulsion de l'Asie cistaurique (III, 8) ? Il est clair, pour qui sait lire, que ce souverain de l'Asie, fléau des Romains, dont parlent les prophéties, ne peut-être qu'un successeur d'Antiochos et le vengeur de ses infortunes. Ceci a été bien vu par A. J. Reinach (*B. C. H.* 1910, p. 279). Quant à placer, comme le veut Reinach (*ibid.* p. 282), entre 178 et 175, après le mariage de Perseus avec la princesse syrienne Laodiké (cf. III, 7, v. 6, ce qui est dit de l'alliance du roi d'Asie et du κοίρανος d'Épire), l'élaboration du morceau transmis par Phlégon — auquel cas Antisthènes de Rhodes en pourrait être l'auteur authentique —, c'est une hypothèse qui en vaut une autre, mais qui, à coup sûr, ne saurait passer pour démontrée.

où l'on voit Publius [Cornelius Scipio][1], ἐμμανὴς γενόμενος καὶ παράφρων, débitant, en Aitolie, à ses soldats ahuris, cinq prophéties, deux en vers et trois en prose, avant de se laisser benoîtement dévorer par ce loup[2] « de poil roux et de taille gigantesque », dont il a prédit l'apparition — monstre, d'ailleurs, plein d'intelligence, qui prend soin de laisser intacte la tête de sa victime, en sorte que, détachée du tronc, cette tête, obstinément inspirée, peut rendre un sixième oracle en douze hexamètres grandiloquents.

Je me propose de montrer que, vers la fin de la seconde prophétie[3] (la première en prose), le texte donné par le *Palatinus* a besoin d'être amendé en un point qui n'est pas sans intérêt.

A la différence des précédentes et des suivantes[4], qui annoncent aux Romains d'effroyables désastres, cette prophétie n'est, comme on sait, qu'un résumé de la guerre faite en Asie à Antiochos III et de ses conséquences. Résumé des plus succincts, mais, au reste, d'une louable précision. En effet, ainsi que l'ont observé tous les critiques, l'auteur ici reproduit par Phlégon présente cette particularité qu'il mêle à ses fantasmagories des connaissances historiques d'excellent aloi[5]. Je transcris d'après le dernier éditeur, F. Jacoby, le texte de ce *vaticinium ex eventu* (III, 8) :

---

1. Fr. 36 (III), 7-14. — Que le στρατηγὸς Πόπλιος (III, 6) soit bien Scipion l'Africain, successeur de M'. Acilius Glabrio (III, 1) dans le commandement de l'armée romaine d'Aitolie, c'est ce que n'a pas reconnu Zeller (Berl. S. B. 1883, p. 1070), mais de quoi le contexte ne permet pas de douter. La phrase, à la vérité fort obscure, (III, 6) ἀκούσαντες οὖν τοῦ λόγου τούτου τὸ μὲν ἐπιστρατεῦσαι ἐπί τινα τῶν ἐν τῇ Εὐρώπῃ κατοικούντων ἀπέγνωσαν τὸ παράπαν pourrait être un souvenir de la résolution de P. Scipion de quitter au plus tôt l'Aitolie pour porter la guerre en Asie ; cf. Polyb. XXI, 4, 4 : ὁ γὰρ προειρημένος ἀνὴρ (P. Scipio) ἐβούλετο θέσθαι μὲν καλῶς τὰ κατὰ τοὺς Αἰτωλοὺς κτλ. Au reste, il n'est point exact que Scipion ait paru devant Naupakte (III, 6), dont le siège, commencé et non achevé par Acilius, appartient à l'année 191 (Liv. (Pol.) XXXVI, 30 ; 33, 1 ; 34). A. J. Reinach (*B. C. H.* 1910, p. 280) a relevé l'erreur commise par « Antisthènes » ; il est seulement fâcheux qu'il présente lui-même un résumé si confus et si inexact des opérations romaines en Aitolie.

2. Sur la signification et l'origine possibles de ce « mythe », voir L. Radermacher, *Philologus*, LVII, 1898, p. 225 *sqq.* ; *Das Jenseits im Mythos der Hellenen* (1903), p. 52, 53 et note 1 (je dois ces indications à la grande obligeance de M. L. Radermacher). Cf. S. Reinach, *Cultes, Mythes et Religions*, I (1905), p. 296, note 4 ; A. J. Reinach, *B. C. H.*, XXXIV, 1910, p. 278, 279 et note 3. Le miracle du « loup androphage » est mentionné dans un article intitulé *Orphée et l'oracle de la tête coupée* (*Rev. Ét. gr.* XXXVIII, 1925, p. 47), où se rencontre cette phrase savoureuse : « ... le loup arriva, Publius *se laissa docilement dévorer, à l'exception de sa tête* (*sic*) qui se mit à vaticiner... »

3. III, 8.

4. III, 7 ; 9 ; 10 ; 13.

5. Cette remarque s'applique notamment à la première partie du récit attribué à Antisthènes, celle dont le héros est l'hipparque syrien Bouplagos, tué à la

« Μηνύομεν, ὦ ἄνδρες στρατιῶται καὶ πολῖται, διαβάντας ἐκ τῆς Εὐρώπης εἰς τὴν Ἀσίαν νικῆσαι ὑμᾶς τὸν βασιλέα Ἀντίοχον ναυμαχήσαντάς τε καὶ πεζῇ παραταξαμένους, κυριεῦσαι δὲ τῆς ἐπὶ τάδε τοῦ Ταύρου χώρας πάσης καὶ τῶν πόλεων τῶν ἐκτισμένων ἐν αὐτῇ, ἐκβαλόντας τὸν Ἀντίοχον, ταύτην δὲ παραδοθῆναι καὶ τὰς πόλεις τοῖς Ἀττάλου υἱοῖς, Γαλάτας τε τοὺς κατοικοῦντας ἐν τῇ Ἀσίαι παραταξαμένους πρὸς ὑμᾶς ἠσσηθῆναι, τῶν τε γυναικῶν καὶ τέκνων καὶ τῆς ἀποσκευῆς πάσης κυριεῦσαι ὑμᾶς καὶ ἀγαγεῖν εἰς τὴν Εὐρώπην, τοὺς δὲ κατοικοῦντας ἐν τῇι Εὐρώπηι τὴν παραλίαν Θρᾳικας τῆς τε Προποντίδος καὶ Ἑλλησπόντου ἀναλύουσιν ὑμῖν ἀπὸ τῆς στρατείας ἐπίθεσιν ποιήσασθαι περὶ τὴν τῶν Αἰνιάνων (*sic*) χώραν καί τινας διαφθείραντας ἀφελέσθαι μέρος τι τῆς προνομῆς, διασωθέντων δὲ τῶν ἄλλων καὶ κομισθέντων εἰς Ῥώμην ἔσεσθαι συνθήκας πρὸς βασιλέα Ἀντίοχον, ἐφ' ᾧι χρήματα μὲν εἰσοίσει καὶ χώρας τινὸς ἀποστήσεται. »

On voit que, dans ce morceau, Scipion, dûment instruit de l'histoire, énumère dans l'ordre chronologique : le passage de l'armée romaine d'Europe en Asie ; — les défaites infligées sur mer [Korykos et Myonnesos] et sur terre [Magnesia] à Antiochos ; — la conquête par les Romains de l'Asie cistaurique, d'où ils chassent Antiochos et qu'ils abandonnent aux enfants d'Attale Ier [Eumènes et ses frères] ; — la victoire remportée et le grand butin fait sur les Gaulois d'Asie [par Cn. Manlius Volso] ; — le retour des Romains en Europe avec ce butin ; — l'agression dirigée contre eux par les Thraces, et les pertes en hommes et en matériel qu'elle leur coûte ; — enfin, leur rentrée à Rome, et le traité onéreux imposé à Antiochos [traité d'Apameia].

Voilà qui est clair à souhait et, à quelques vétilles près[1], d'une exactitude satisfaisante. Toutefois, les dernières lignes contiennent une indication géographique propre à causer de l'embarras : τοὺς δὲ — Θρᾳικας — ἐπίθεσιν ποιήσασθαι περὶ τὴν τῶν Αἰνιάνων χώραν. Que vient faire en cet endroit le « territoire des Ainianes » ?

---

bataille des Thermopyles (III, 1-2). Tout ce qui a rapport à cette bataille et à ses suites est conforme à la vérité historique. La seule inexactitude, c'est qu'Acilius est représenté comme s'étant emparé « facilement » (ἐξ εὐμαροῦς) d'Herakleia Trachinia. Ceci suffirait à prouver que la légende rapportée par Antisthènes n'est pas, quoi qu'on ait dit, d'origine aitolienne : des Aitoliens n'eussent point oublié l'héroïque et tenace résistance opposée aux Romains par les Hérakléotes.

1. C'est donner de la guerre de Galatie une idée très fausse que de représenter les Gaulois se mesurant avec les Romains en bataille rangée (παραταξαμένους). — Le traité d'Apameia est mentionné trop tard : il devrait précéder le retour de Manlius en Europe. — En revanche, ce qui est dit des femmes et des enfants des Galates capturés par les Romains est exact : cf. Liv. (Pol.) XXXVIII, 23, 9 ; F. Stähelin, *Gesch. der kleinas. Galater*[2], p. 55.

La mention en est inattendue et paraît inexplicable. En effet, l'Hellespont franchi, les troupes que commandait Manlius et qui charriaient les immenses dépouilles ramassées en Asie, faisaient route de la Chersonèse vers la Macédoine, traversant, comme l'indique le texte de Phlégon, la Thrace maritime[1], lorsqu'elles eurent à soutenir le grand assaut des barbares qui comptaient les soulager de leur butin[2]. Elles se trouvaient donc, quand elles furent ainsi attaquées, à quelque 600 kil. au Nord-Ouest de l'Αἶνίς.

Mais, en revanche, les Romains étaient alors fort proches de la ville d'Αἶνος. C'est ce que montre la carte, et ce qu'indique, de façon expresse, le récit détaillé, fait par T. Live d'après Polybe, des circonstances brièvement rappelées dans le Περὶ θαυμασίων. T. Live rapporte [3] qu'au moment où les Thraces se jetèrent sur ses convois, l'armée de Manlius avait dépassé Kypsela (à l'Est et à petite distance de l'Hèbre) et marchait vers le fleuve, qu'elle atteignit le lendemain du jour où elle avait péniblement repoussé l'ennemi. Il ajoute : *inde* Aeniorum fines *praeter Apollinis, Zerynthium quem vocant incolae, templum superant*[4]. Le combat contre les Thraces eut donc lieu περὶ τὴν τῶν Αἰνίων χώραν : telle est la leçon qu'il convient de rétablir dans le texte de Phlégon.

La substitution malencontreuse de Αἰνιάνων à Αἰνίων est le type de ces corrections dites « savantes », où se trahit d'ordinaire l'ignorance des demi-lettrés qui les ont risquées. Ici, le correcteur indiscret connaissait les Αἰνιᾶνες, mais ignorait les Αἶνιοι, dont le nom, à la vérité, ne se rencontre que rarement. Et qui sait si ce correcteur ne fut point Phlégon lui-même? L'érudition géographique de ce bas compilateur pouvait n'être pas sans lacunes [5].

---

1. Noter les mots : τοὺς κατοικοῦντας ἐν τῇι Εὐρώπηι τὴν παραλίαν Θρᾴικας τῆς τε Προποντίδος καὶ Ἑλλησπόντου.

2. Il y eut, comme on sait, deux attaques des Thraces contre l'armée romaine, l'une avant, l'autre après le passage de l'Hèbre : Liv. (Pol.) XXXVIII, 40, 3-41, 8 ; cf. B. Niese, *Geschichte...*, II, p. 761-762 ; F. Münzer, P.-W. *s. v. Manlius*, 91, col. 1221. De ces deux attaques, d'importance très inégale, ce fut la première qui mit les Romains en péril et leur coûta de grandes pertes de bagage (Liv. XXXVIII, 40, 3-41, 4), et c'est d'elle seule qu'il est question dans la prophétie de Scipion.

3. Liv. (Pol.) XXXVIII, 40, 6 : *a Cypselis via decem milium fere silvestris angusta confragosa excipiebat* eqs. — ; 40, 9-15 (récit du combat) : *proelio excedunt Thraeces, non fuga vulnerum aut mortis, sed quia satis praedae habebant* (cf., dans Phlégon, III, 8 : ἀφελέσθαι μέρος τι τῆς προνομῆς) — ; 41, 2 : postero die, *prius explorato saltu, quam moverent primis se conjungunt* (les troupes qui forment la seconde partie de la colonne) — ; 41, 4 : eo die *ad Hebrum flumen perventum est.*

4. Liv. (Pol.) XXXVIII, 41, 4.

5. Remarquons toutefois que dans III, 1 se rencontre une bévue de même sorte, portant aussi sur un nom géographique — αὐτὸν δὲ (Antiochum) τὰ μὲν πρῶτα εἰς Ἰταλίαν (Ἐλάτειαν, em. Meursius) φυγεῖν —, et que, cette fois, l'erreur est si grossière, qu'elle ne peut être attribuée qu'à un copiste.

Je reconnais qu'il serait vain de s'attarder sur cette question : elle est apparemment insoluble. Mais notons que la mention du territoire d'Ainos, dans les deux lignes relatives à la mésaventure de l'armée de Manlius, apporte une preuve nouvelle que l'écrivain d'où Phlégon a tiré le fragm. 36 de ses *Mirabilia* possédait une information historique remarquablement précise.

Paris, mai 1930.

Maurice Holleaux.

NOTES SUR LES TRAGIQUES GRECS

I

NUIT ET JOUR

Nous sommes encore bien loin de posséder un texte définitif des tragiques grecs. Il y a plus de mille passages sur l'interprétation desquels les savants ne sont pas d'accord ; et je ne compte pas les deux mille qui sont sans importance. Même dans l'explication de Sophocle, dont le texte est le moins gâté (grâce aux manuscrits excellents L et A), Masqueray est en désaccord avec Pearson, celui-ci avec Jebb, et Jebb avec Wolff, Kaibel, Schneidewin, Hermann, Dindorf, et les autres. Je relis avec soin depuis quelque temps les sept tragédies du poète et je me suis étonné du grand nombre de différences d'opinion sur la constitution et sur l'interprétation du texte dans une multitude de passages. J'en choisis deux à discuter.

I

νύξ >< ἆμαρ

(*O.R.* 198-199)

Nous ne savons pas encore la langue grecque : γηράσκομεν διδασκόμενοι πολλὰ μὲν (comme Solon), πολὺ δ'οὔ. Et nous ne l'apprendrons jamais jusqu'à la fin. Elle est comme la femme, un mystère, comme Sapho, énigmatique, décevante, souvent incompréhensible — et par là si séduisante. Cette langue fait, par son apparente indiscipline, le désespoir des grammairiens rigides. Il y a six interprétations différentes de cette petite phrase τέλει... ἔχρεται, et autant de corrections[1].

1. Toute la difficulté est née du grand nombre de constructions et de significations possibles des mots pris isolément. Je ne me rappelle pas de phrase qui admette, apparemment, tant d'explications : le premier mot, est-ce l'infinitif

Mais Sophocle avait l'intention d'exprimer une pensée définie. Quelle était cette pensée ?

Je suis d'avis maintenant que la phrase doit être à interpréter plutôt qu'à corriger, bien que j'aie voulu une fois l'amender. En essayant de l'expliquer, ce me semble, nous n'avons pas eu suffisamment présente à l'esprit l'élasticité merveilleuse du grec. Toutes les langues modernes courent, pour ainsi dire, dans les mêmes rainures : l'ordre des mots y est plus ou moins fixé. L'anglais a beaucoup perdu en s'enfermant dans une séquence rigide de sujet, de verbe, et d'objet [1] ; de même le français en grande partie ; et certainement l'allemand, avec son ordre normal, interverti, et transposé. Das sehen wir, wenn wir das folgende lesen : Derjenige der denjenigen der den Stein der auf der Brücke die auf dem Wege der nach Worms führt, liegt, steht, umgeworfen hat, ankündigt erhält eine Belohnung. Le grec, au contraire, est flexible, rapide, extensible. Un poète pouvait faire ce qu'il voulait. Homère dit : ἀπὸ δὲ χλαῖναν βάλε (B 183), Κἀδ δέ κεν εὐχωλὴν Πριάμῳ καὶ Τρωσὶ λίποιεν (160). Eschyle prend une pierre cyclopéenne et la jette à la tête d'une phrase sans faire attention à la construction de l'édifice. Pindare met une préposition ἐν ἀρχῇ et le verbe ἐν τελευτῇ du vers : ἀπό μοι λόγον τοῦτον, στόμα, ῥῖψον (*O.* 9. 38). La langue grecque est toujours mobile. Une préposition n'y est pas comme Fitz-James, qui dit : « ce roc volera de sa base plus tôt que moi ! » Et en s'envolant elle emporte quelquefois d'autres mots avec elle : cf. *O.R.* 525 τοῦ πρὸς δ', *El.* 1468 Κἀνὰ δ' οἰγνύναι (= ἀνὰ δὲ καὶ οἰγνύναι, itacisme et Sprachfehler), où Egisthe parle aux serviteurs — ou à tout le monde — parce que c'est la préparation pour le grand tableau qui suit [2].

(Jebb), ou le datif = *omnino* (Elmsley), ou équivaut-il à ἐν τελευτῇ, ou à *l'accomplissement* ? Vient ensuite ἀφῇ ; qu'est-ce qu'il veut dire ? Puis τοῦτ', est-ce sujet ou objet ? Et ἅμαρ — nominatif, accusatif avec ἐπί, ou adverbial ? Enfin ἔρχεται, faut-il le considérer isolément ou le joindre à ἐπ' ? En ce cas, que signifie-t-il : *vient*, *attaque* (avec ἐπ') ou comme l'homérique ἐπὶ κνέφας ἦλθεν ? Même τοῦτ' ἔπ' est possible, comme dans Aristophane κατῆλθον ἐπὶ ποιητήν, ou dans Xénophon ἴτω ἐφ' ὕδωρ, ou στείχω δ' ἐπ' αὐτήν dans *l'Alceste* d'Euripide. Dans ce cas la phrase voudrait dire : « le jour va le chercher », et τέλει resterait en l'air. On peut chercher quelque chose sans le détruire. A mon avis, toutes ces explications sont incorrectes.

1. Si l'on écrivait : « One sturdy Scotchman seven stalwart Spaniards slew, » on ne saurait pas si *l'un* ou *les sept* étaient morts. Un Écossais dirait probablement « les Espagnols » (Great Scot !), et les Espagnols « l'Écossais » ; mais ce ne serait que δόξα.

2. Dans Soph. *O.R.* 305 Fritzsche transpose εἰ καὶ μὴ et écrit εἰ μὴ καί, tandis que Masqueray adopte la conjecture εἴ τι μή. Mais μή après καί ne présentait aucune difficulté aux Grecs. Tous les sons sont là, et cela suffit. Cf. *O.C.* 1370 οὔ τί πω au lieu de οὔπω τι. Ainsi κἀνὰ δέ pour ἀνὰ δὲ καί.

De toutes les prépositions πρός est la plus déliée, la plus flottante. On peut la mettre même après le verbe : τί βλέπεις πρὸς οὔ ; (Eur. *Hel.* 326, Mss πρόσω). D'une manière semblable ἀπό (ὀλέσας ἄπο, ι 534). Même dans le trimètre ἀπό est souvent disjoint : Eur. *Med.* 1174, Esch. *Ag.* 1599, Soph. *Ph.* 817. L'absurde ἀποστερεῖ (*Hel.* 577) a été copié, il me semble, sur un original ἀπὸ τίς ἐρεῖ ; Cf. *Hipp.* 257, 878. La tmesis avec les autres prépositions n'est pas rare : ἐκ (*Hec.* 1172, *Hipp.* 342, Soph. *Ant.* 427) ; ἐν (420, Eur. *Alc.* 548) ; σύν (*Hec.* 106, Soph. *Ant.* 432, *Ai.* 959, 1288, *El.* 299, 746) ; κατά (Soph. *El.* 1067. Eur. *Hipp.* 1357) ; ἀνά (Esch. *Fr.* 125 ἀν' οὓς ἔχων) ; μετά (Eur. *Hipp.* 1109) ; διά (1357, Soph. *Fr.* 799) ; ὑπέρ *Fr.* 796). Les tragiques imitent les vieux poètes sciemment, bien entendu. Cf. Photius Lex. p. 418.4 περὶ κάτω τραπήσεται· ἀντὶ τοῦ περιτραπήσεται κάτω, συνήθως λέγουσιν.

Mais ἐπί, la plus difficile de toutes les prépositions, se peut jeter après le verbe ou le substantif aussi bien que πρός, περί, et ἀπό, e. g. B 150 νῆας ἔπ', Theogn. 171 θεοῖς ἐστιν ἔπι κράτος. Il est vrai qu'ici il n'y a qu'un mot entre θεοῖς et ἔπι. Mais cela ne fait rien. Le poète en aurait pu mettre quatre, θεοῖς ἐστιν κράτος μέγιστον ὧδ' ἔπι, ou des semblables, comme dans le passage que je discute ; et dans cette phrase-ci (τέλει... ἐπ') tous les mots, sauf un, sont monosyllabiques. Cf. Simonide d'Amorgos 7.63 λοῦται δὲ πάσης ἡμέρας ἀπὸ ῥύπον | δίς, ἄλλοτε τρίς. Ainsi le négatif : εἰ͡ης φορητὸς οὐκ ἄν (Esch. *Prom.* 999), τίς δ' οὐ σεμνὸς ἀχθεινὸς βροτῶν (Eur., *Hipp.* 94), μὴ δρῶσ' ἔγωγ' ἐκεῖνον ὀφθείην κακῶς (321), χρήν δ' ἐς γυναῖκα πρόσπολον μὲν οὐ περᾶν (645). Même dans les passages où la négation est plus près du verbe les grammairiens expliquent la construction souvent de travers, e. g. Platon, *Apol.* 35 C, où οὐ n'est pas une exception pour μή. Platon aurait pu dire aussi : ὠμωμόκαθ' ὑμεῖς οἱ Ἀθηναῖοι δικασταὶ μὲν οὐ κτέ. Quoique ἐπί soit plus loin de τέλει, il n'est pas très loin, après tout, car εἰ-τι-νὺξ-ἀφῇ est à peu près un substantif composé temporaire (= ὅ ἂν ἀφῇ). Puis vient τοῦτ'. C'est tout. ὁ ποιητὴς ποιεῖ ὅ τι κρῄζει. Les Grecs ne toléraient pas une uniformité plate de langage ; mais ils ne dépassaient jamais les limites que le goût hellénique avait tracées. Si l'on prononce τέλει avec force, ce mot reste dans l'esprit jusqu'à ἐπ', qui se rattache à l'instant au datif, et l'on reconnaît que le poète veut dire : « Ce que la nuit exempte s'achève le jour, » τὸ νυκτὸς μὴ τελούμενον τελεῖται τῇ ἐπιούσῃ ἡμέρᾳ, *omnia nocte omissa die conficiuntur*. Quand Socrate entendait Criton demander τίς ἂν αἰσχίων ταύτης δόξα (44 C), l'interrogatif ne s'est présenté à lui comme *qui* : il l'a tenu en suspension dans son esprit jusqu'à δόξα, à laquelle il l'a rattaché tout de suite comme

quelle. De la même manière ἐπ' à τέλει. Si Sophocle avait transposé les clauses, s'il avait écrit τέλει ἐπέρχεται, εἴ τι νὺξ ἀφῇ, nous n'aurions pas eu tant de conjectures : ἀεὶ (Arndt), τελεῖν (Hermann, Jebb), τελεῖ γάρ· (Kayser), μέλλει γάρ (Hermann), et les autres.

M. Pearson retient la leçon des manuscrits, et il a raison ; mais il serait intéressant de savoir comment il explique son texte, car il dit : « sed cf. Pind. Pyth. 1. 35. » Mais τελευτᾷ n'est pas τέλει.

ἔργου δὲ παντός, ἤν τις ἄρχηται καλῶς,
καὶ τὰς τελευτὰς εἰκὸς ἐσθ' οὕτως ἔχειν.

cf. Soph. *O.C.* 476 ποῖ τελευτῆσαί με χρή.

Je ne nie pas que τέλος équivaille à τελευτή quelquefois. Cf. Eur. *Fr.* 32 κακῆς <ἀπ'> ἀρχῆς γίγνεται τέλος κακόν, Soph. *O.C.* 1530 εἰς τέλος τοῦ ζῆν. Mais Prodicus aurait distingué. Avec αἰδώς, c'est différent, parce que ce n'est qu'*un* mot, ayant deux significations : δισσαὶ δ' εἰσίν... εἰ δ' ὁ καιρὸς ἦν σαφής, οὐκ ἂν δύ' ἦστην ταὔτ' ἔχοντε γράμματα (Eur. *Hipp.* 385 sqq.), tandis que τέλος et τελευτή sont *deux* mots : ils n'ont pas les mêmes lettres. Cf. Soph. *O.C.* 1223 θάνατος ἐς τελευτάν, 1473 βίου τελευτή, Platon, *Phaed.* 118 E ἥδε ἡ τελευτὴ τοῦ ἑταίρου ἡμῖν ἐγένετο, Soph. *Tr.* 79 τελευτὴν τοῦ βίου τελεῖν. De plus, quelques manuscrits[1] donnent ἐν τελευτᾷ à Pind. *P.* 1. 35, comme Eschyle l'écrit à *Sept.* 578 et 936 ; et, ce qui est plus, même si τέλει pouvait signifier ἐπὶ τῷ τέλει, ou πρὸς τέλει, les vers seraient toujours dénudés de sens, puisque τέλει (>< ἀρχῇ) laisse pendiller *in vacuo* le verbe : la chose ἀφειμένη *vient*, c'est vrai, mais *où*? Nulle part, car ἐπὶ τέλος a disparu et l'on a substitué τέλει = *à la fin.* Par conséquent, τέλει = ἐν τελευτῇ est indéfendable, et τέλει = *achèvement* indispensable. Il ne signifie *omnino* non plus, comme Elmsley et Liddell and Scott l'expliquent. En effet, τέλει n'a jamais cette signification.

Pour les Grecs donc l'insertion de εἰ...ἀφῇ ne présentait aucune difficulté, pas plus que l'insertion de la proposition relative pour les Romains, comme *ea, quae secuta est, hieme* (Caes. *B.G.* 3. 1). Pour nous modernes, il y a encore une autre pierre d'achoppement : nous oublions que les spectateurs *entendaient* les paroles, tandis que nous ne voyons que des mots morts imprimés et les

1. Presque tous (C^2DE etc.), ce qui démontre au moins que τελευτᾷ tout seul est bien étrange.

traduisons : loslassen, nachlässigen, omittere, tralasciare, descuidar, négliger, remettre, épargner, oublier, laisser échapper, overlook, pass over, let slip ; et nous perdons de vue ἀπό >< ἐπί. De toutes ces traductions c'est l'espagnol peut-être qui rend ἀφιέναι le plus fidèlement. Traduire, c'est la mort de la compréhension. Traduttore traditore. Nous enseignons les langues vivantes comme mortes, surtout en Amérique. Enseignons les mortes comme vivantes, pour les comprendre, le grec comme Rabelais l'a appris — de telle sorte qu'il le parlait — le latin comme Erasme l'a appris, et les autres plus tard. « Ah ! ces hommes du XVII^e^ siècle ! Comme ils savaient le latin ! » (Émile Faguet). C'est l'anglais qui n'est pas vivant, avec ses métaphores mortes, surtout comme les biologistes et les chimistes et les « éducationistes » l'écrivent. Mais la langue grecque est toute vivante ; et la littérature grecque est bourrée et fourrée de la vie comme aucune autre ne l'a jamais été, ni jamais ne le sera. Shakespeare est la seule exception ; et Shakespeare n'est pas toute une littérature. Chez les Grecs, bien parler et bien écrire étaient identiques. Ils ne lisaient pas ; ils *écoutaient*. Un des essais de Plutarque est intitulé πῶς δεῖ τὸν νέον ποιημάτων ἀκούειν. Même ἀναγιγνώσκειν ne signifie pas précisément *lire*. Cf. Platon, *Phaedr.* 286 C ἐκ βιβλίου ποθὲν ἀκούσας, I Alcib. 112 A Ὀδυσσείας γὰρ καὶ Ἰλιάδος ἀκήκοας ; Les Grecs ἤκουον la voix du poète : c'était par l'intonation qu'ils essayaient de saisir le sentiment et l'esprit de ses créations ; et il faut que nous nous efforcions, nous aussi, d'écouter la voie articulée et perceptible du passé dans sa littérature. Mais nous n'entendons que la parole intérieure. Cette méthode, les Grecs la regardaient comme imparfaite et défective : elle crée un art d'oubli, un manque de mémoire. Nous pourrions dire : πολυήκοοι γεγενήμεθα ἄνευ διδαχῆς. Même les orateurs n'écrivaient que pour apprendre leurs discours par cœur, pour pouvoir parler mieux. Or, si nous lisons à haute voix, si nous récitons ces deux vers de Sophocle, en faisant une pause très légère après ἔπ', et encore une après ἅμαρ, nous verrons, ce me semble, que le poète a voulu dire : τὸ νυκτὶ ἀφειμένον ἐπὶ τέλος ἔρχεται ἅμαρ. Cf. 860 μηδὲ τοῦτ' ἀφῇς, *O.C.* 1079 τελεῖ τελεῖ (*perficiet*) Ζεύς τι κατ' ἅμαρ.

Dans la haute poésie, on peut dire τέλει τοῦτ' ἐπ', ou τοῦτ' ἐπὶ τέλει, ou τοῦτ' ἐπ' ἅμαρ τέλει, ou même τοῦτ' ἐπ' ἅμαρ ἔρχεται τέλει, Cet hyperbaton n'est pas plus remarquable que τοῦ δέ καί μ' ἀνιστορεῖς πέρι (Eur. *Hipp.* 92) ou τοῦδ' ἀνδρὸς αὖθις λίσσομαι σιγᾶν πέρι (312), ou ἐμοῖς | ἱκέτης προσῆλθες καθαρὸς ἀβλαβὴς δόμοις (Esch. *Eum.* 473 sq.), et certainement pas plus extraordinaire que αὐτῶν δὴ ὧν τούτων καὶ τῆς θεωρίης ἐκδημήσας ὁ Σόλων εἵνεκεν (Hdt.

1.30), et cette phrase-ci est dans la prose. Quand on s'émeut de crainte où de colère les paroles qu'on profère sont plus ou moins incohérentes. Cf. Soph, *Phil.* 1207 ἀπὸ πάντα καὶ ἄρθρα τέμω. Même Jules César, qui ne s'excite jamais, n'hésite point à mettre un nominatif au milieu d'une phrase subordonnée (abl. abs.) : Hac re Caesar per speculatores cognita, insidias veritus, quod, qua de causa, etc. (*B.G.* 2. 11). De la même façon l'emphatique τέλει est mis au commencement (et le verbe à la fin) *parce que* il signifie « achèvement », non pas « à la fin ». En ce cas-ci le mot serait mis sans cause le premier. Cette explication est plus simple, plus naturelle que τελεῖν... τοῦτ', avec τοῦτ' tout à fait détaché de τελεῖν, ce qui fait un vers excessivement dur ; et, ensuite, après ce salmigondis, ἐπ' ἄμαρ avec son obscurité, et puis le verbe à qui se rattache un infinitif à dessein imaginaire. D'ailleurs, on s'attendrait à un participe futur, puisqu'un tel infinitif s'emploie généralement avec des verbes qui signifient donner, confier, prendre, désigner, laisser, surtout quand il y a une idée de permission ou de commission, non pas après des verbes comme ἰέναι. Quand Socrate dit au jeune Hippocrate qu'il va confier sa ψυχή à Protagoras, il ne se sert pas de l'infinitif, il dit ἔρχῃ ὑποθήσων. Ainsi Soph. *O.C.* 1550 ἔρπω τὸν τελευταῖον βίον κρύψων παρ' Ἀιδην, *Tr.* 83 οὐκ εἶ συνέρξων. Il est vrai qu'à *O.C.* 12 sq. le poète dit μανθάνειν ἥκομεν... ἃν δ' ἀκούσωμεν τελεῖν. Mais Œdipe et sa fille ne sont pas venus à Colone *pour* apprendre. Masqueray traduit très bien : « aux habitants de nous instruire et à nous de faire ce qu'ils nous auront dit. « D'ailleurs, ἥκομεν ne signifie pas « venons » mais « nous sommes ici ». Cf. 576 ἱκάνω δώσων, 298 οἴχεται στελῶν. A Hérodote 7.208 l'infinitif ἰδέσθαι est un datif après ἔπεμπε, comme l'est πλεῦσαι à Thucydide 6.50. En outre, πέμπειν n'est pas un synonyme de στέλλειν, car ils n'ont pas la même signification malgré la traduction « envoyer ». Cf. Xen. *An.* 1.2.19 ; 2.2.3 ; *Hel.* 1.7.28. Si τελεῖν était dans nos manuscrits (cf. ταρβῶ pour ταρβῶν 1011), je serais tenté d'écrire τελῶν (cf. 1170, où Plutarque cite ἀκούων comme ἀκούειν) ; et en ce cas le sujet du verbe serait Ἄρης, puisque τόν suit tout de suite, et c'est Arès dont le chœur parle depuis le premier mot de la strophe ; et je ferais imprimer τελῶν... τοῦτ' ἔπ' ἄμαρ ἔρχεται, *il va chercher ceci le jour pour le finir.* Cf. Eur, *Suppl.* 346 δράσω, où les manuscrits donnent δράσων, et tout simplement parce que le verbe εἶμι suit : δράσω τάδ'· εἶμι κτέ.

Je ne nie pas qu'une lettre ait pu disparaître du texte — ὁμορροθῶ, συνθέλω, συμπαραινέσας ἔχω. Cf. Soph. *El.* 1350 -πέμφθην L, -πέμφην A, *Tr.* 431 ἥκοσεν L ἥκουσεν A, 66 φέρειν (Mss φέρει), *El.*

1050 εὑρῆσθαι A, -ῆθαι L, 1254 περιπολοῦντ' A, -πλοῦντ' L, et une centaines d'autres exemples. C'est ce qui est arrivé aussi, je pense, à Esch. *Ag.* 288, 304, 1545, *Pers.* 815, Eur. *Hel.* 302, Soph. *El.* 1373 κερεῖ τις (Mss ἐρεῖ τις). Mais il me semble qu'en ajoutant ν à τέλει on fait une phrase qui n'est pas grecque, ou qui est au moins d'un grec douteux.

Il se peut que l'explication du texte que je propose paraisse un peu hardie. Mais c'est la vérité que nous cherchons : ἃ δὲ δόξῃ τοπάζω, ταῦτ' ἰδεῖν σαφῶς θέλω. Nous ne devrions pas être satisfaits de ce qui nous *paraît*. A l'esclave de Ménon il a *paru* qu'un carré ayant un côté deux fois plus long qu'un autre carré ne serait que deux fois plus grand, mais après avoir vu la figure que Socrate a tracée sur le sable, il s'est rendu compte qu'il s'était trompé.

Sophocle dit donc ὃ ἂν νὺξ ἀφῇ, ἐπὶ τέλος ἔρχεται (ἀφιέναι<>ἐπιέναι). Il n'y a que τοῦτ' entre les deux prépositions. Évidemment le poète pensait au τέλος du vers lorsqu'il était en train d'écrire l'ἀρχή. Aucun poète grec n'a pu écrire un vers sans en avoir le son dans son oreille, même des accents aigus, graves et circonflexes. Sophocle comptait sur l'habileté de ses auditeurs pour rattacher le dernier mot au premier. Un vers est pareil à un cercle incomplet : les deux fins s'approchent tout près l'une de l'autre.

> Because the impression of the last we speak
> Doth always longest and most constantly
> Possess the entertainment of remembrance.

que ce soit un vers, un sermon, ou un discours. Aussi τέλει n'est pas très loin de ἐπ'...ἔρχεται, pas si loin que César met quelquefois l'adjectif de son substantif . e. g. *B.G.* 4.29 *magna*, id quod necesse erat accidere, totius exercitus *perturbatio*. Il est vrai que l'on peut retenir dans l'esprit le nominatif et l'accusatif plus longtemps que le génitif. Aussi en latin on met le génitif ordinairement près du mot auquel il appartient. Mais en grec on met souvent le datif très loin de son verbe ou de sa préposition.

La quatrième livraison du nouveau lexicon de Liddell and Scott vient de paraître, et je vois que les éditeurs traduisent ἐπ' ἄμαρ « by day » dans le passage que je discute. Mais ἐπ' ἄμαρ ne peut jamais se traduire « by day ». Même dans le fragment de *Thyeste* (255) la phrase signifie « pour un jour ». Cf. Eur. *El.* 429 τῆς δ'ἐφ' ἡμέραν βορᾶς, *Cycl.* 336 τοὔφ' ἡμέραν, *Phoen.* 401 (ἐπ' ἦμαρ), Hdt. 1.32., Xen. *Cyr.* 6.2. 34 τὸ ἐφ' ἡμέραν ἀρκέσον, Thuc. 3.68 ἐπὶ δέκα ἔτη, Lycurg, 7 ἐπ' ὀλίγον χρόνον (comme πολλὸν

ἐπὶ χρόνον), Eur. *El.* 425 ἐπ' ἦμαρ, *mais* ἐν ἤματι (*Hec.* 44 *Hel.* 878), νυκτὸς οὐκ ἐν ἡμέρᾳ (*Tro.* 448), κἂν ἡμέρᾳ (*Bacch.* 480), ἡμέρᾳ μιᾷ (*H.F.* 508), Soph. *O.R.* 1157 τῇδ' ἡμέρᾳ. En outre, si l'on rattache ἐπί à ἆμαρ, que devient ἔρχεται ? La chose ἀφειμένη ne vient pas ἐπὶ τέλος, car ἐπί s'en est allé à vau-l'eau dans un néant asymptotique — ἡμῖν δ'ἀπορρεῖ κἀπὶ μηδὲν ἔρχεται.

L'accusatif, aussi bien que le datif, se trouve avec ἐπέρχεσθαι. Par conséquent, on ne pourrait dire que τοῦτ' comme objet est impossible *grammaticalement*. Mais si nous récitons le vers, τέλει, ἐπ', et ἔρχεται sonnent dans les oreilles, et nous pensons tout de suite à ἐπιτελεῖται, ἐπιτελές, non pas à τελευταῖον (>< πρῶτον), ou τελευτή. Cette « omise-la-nuit-chose » vient à exécution le jour suivant. Cf. 1330 ὁ τελῶν τάδ'. 465 τελέσαντα φοινίαισι χερσίν. Après ἐπὶ τέλος φέρει τὸ νυκτὸς ἀφελούμενον ; il ne reste pas ἀτελεύτητον (336 A 521). Le scholiaste, malgré son explication fausse de τέλει, a bien compris ce que Sophocle a voulu dire : εἰ γάρ τι ἡ νὺξ ἀφῇ ἐπὶ τῷ ἑαυτῆς τέλει ἀβλαβὲς μὴ φθάσασα αὐτὸ ἀπολέσαι τοῦτο μέθ' ἡμέραν ἀνήρπασται ; et εἴ τι ἡ νὺξ ἀγαθὸν καταλείπει τοῦτο ἐν ἡμέρᾳ ἀναιρεῖται. Je concède que τέλει est sous-entendu avec ἀφῇ, mais implicitement — comme τέλους — non pas grammaticalement, non pas comme le scholiaste le construit. Le poète anticipe ἐπέρχεται, quand il écrit τέλει. C'est tout. Murray traduit : « Where Night hath spared, he bringeth end by day ». Et il a raison. La traduction est libre, mais elle exprime la pensée du poète : ἐπὶ τέλος τοῦτο φέρει Ἄρης = ἐπὶ τέλος φέρεται τοῦτο = τέλει... τοῦτ' ἐπ... ἔρχεται. C'est un *fait*, pas un dessein (τελεῖν), une *destruction*, pas simplement une attaque. Sans τέλει, ἐπέρχεται ne vaut rien : il faut ajouter « *delere* ». Cf. v. 105 πρίν γ' Ὀδυσῆ' ἔγρεσθαι, ἐπελθὼν δηλήσαιτο. Il y a cinquante-six exemples de ἐπέρχεσθαι dans Homère. Quand Zeus s'approche des dieux (A 35), il n'a pas l'intention de les *assaillir :* οὐδέ τις ἔτλη μεῖναι ἐπερχόμενον. Quelquefois c'est un ennemi qui ἐπέρχεται, bien entendu, et en ce cas il s'approche pour attaquer (M 136, N 472, Ψ 234, X 250, O 406), mais l'idée d'attaque est implicite. Quand Odysseus ἐπέρχεται Polyphème (ι 224), il ne pense pas à l'anéantir. Cf. σ 199 (les domestiques), ρ 170 (les brebis). Il est vrai que ἐπὶ φάτιν εἶμι se peut traduire « attaquer », assaillir » ; mais « censurer » n'est pas « détruire ». Cf. Eur. *I.A.* 349 *Andr.* 688. Même une armée qui s'avance (στρατὸν ἐπ'... ἰόντα) n'est pas nécessairement une force qui anéantit. Certainement l'Amour ne met pas toujours à néant ce qu'il assaille : ἄνδρας οὐ μόνους ἐπέρχεται | οὐδ' αὖ γυναῖκας... κἀπὶ πόντον ἔρχεται (Soph. *Fr.* 684). Souvent il est le bienvenu, surtout s'il ne vient pas outre mesure

(μηδ' ἄρρυθμος ἔλθοις, Eur. *Hipp.* 529). Mais quand il attaque, c'est un assaut redoutable ; Ἔρως... εἰσάγων γλυκεῖαν ψυχᾷ χάριν οὓς ἐπιστρατεύσῃ (527) ; *il se met en marche contre*, pas simplement ἐπέρχεται. Cf. *Hipp.* 1275. Malgré Liddell and Scott, l'accusatif avec ἐπέρχεσθαι n'est pas rare.

Si ἅμαρ était le sujet de ἐπ... ἔρχεται, les spectateurs penseraient à l'homérique νὺξ ἐπῆλθε (ξ 457, 475, Θ 488, I 474), ou ὧραι ἐπέρχονται. Cf. κ 175, ρ 606. Bien des fois ἐπέρχεσθαι ne se distingue guère de ἐπιτυγχάνειν, mais avec τέλει il signifie *venir à*, comme ἐπὶ μεῖζον ἔρχεται à Soph. *Phil.* 259.

Quand les Américains, qui savent *lire* très bien le français, visitent Paris pour la première fois, ils ne peuvent comprendre comment les Français se font comprendre les uns des autres : leur langue est si volatile qu'elle semble de ne pas avoir de substance. J'ai observé de près un jeune homme qui demandait à un gendarme « où est la rue de Vaugirard ? » et celui-ci lui a répondu avec tant de rapidité et de volubilité que l'étudiant restait la bouche béante, ne comprenant pas un mot ; il était frappé d'étonnement, en se disant apparemment : « qu'est-ce que c'est que cette langue-là ? » Si on lui avait dit tout simplement « on en a eu », il ne l'aurait compris non plus. Néanmoins, les Français se tirent d'affaire : ils se font comprendre. Les Grecs savaient, eux aussi, se faire comprendre, et les auditeurs au théâtre dionysiaque qui écoutaient l'*Œdipe Roi* pouvait saisir les finesses du discours et du chant ; leur esprit était d'une nature supérieure : ils étaient σοφοί, comme le chœur les a appelés dans les Grenouilles. Mais nous, nous disséquons et analysons et essayons de forcer les mots grecs à suivre à peu près la même voie que les nôtres. Les Athéniens, au contraire, reconnaissaient que ces deux vers de l'*Œdipe Roi* formaient un ensemble harmonieux, que ἐπ' regarde en arrière, τοῦτ' en avant, et que Sophocle veut dire τέλει τοῦτ' ἐπ' | ἅμαρ | ἔρχεται, comme le rythme le démontre, non pas τελεῖν γάρ... τοῦτ | ἐπ' ἅμαρ | ἔρχεται. Comme les deux premiers vers de l'Hippolytus d'Euripide, les mots sont entrelacés à dessein, afin de lier tout en un grand ensemble :

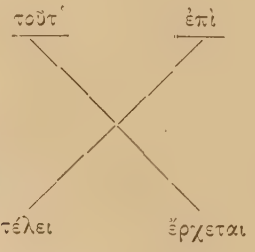

L'Œdipe Roi était écrit pour être joué, non pas pour être lu, et ces deux vers imprimés n'étaient qu'une ligne, ou mieux une articulation, une parole, une émission des sons harmonieux.

Enfin je suis venu ἐπὶ τέλος, et je passe au second passage, qui, lui aussi, est à interpréter plutôt qu'à corriger.

II

παντογήρως > < ἀγήρως

(Soph. *Ant.* 606).

Jebb remarque : « παντογήρως is unquestionably corrupt », et il corrige : πάντ' ἀγρεύων. Bamberger propose παντοθήρας, Schneidewin πάντ' ἀγρευτάς, Wolff πανταγρεύς, Wecklein ἀγρῶν (olim ἀφαυρῶν). Alii alia : πάντ' ὀτρηρός, πάντοθ' ἀγρεύς, πάντοσ' ἀγρεύς.

Toutes ces conjectures sont nées de la supposition que le poète pense à un chasseur qui chasse sa curée. Mais c'est Ὕπνος πανδαμάτωρ qui αἱρεῖ tous les êtres vivants, non pas κυνηγέτης τις. Cf. ι 372, Ω 4 οὐδέ μιν ὕπνος ἥρει πανδαμάτωρ. Ni Polyphème ni Achille ne sont en train de fuir quelqu'un qui les poursuit. Hypnos, comme Χρόνος, a le pouvoir de subjuguer tous, sauf Zeus. Cf. Simonide 4 ἐντάφιον δὲ τοιοῦτον οὔτ' εὐρὼς | οὔθ' ὁ πανδαμάτωρ ἀμαυρώσει χρόνος. Sophocle se souvient de l'Ὕπνος d'Homère : Ζηνὸς δ' οὐκ ἂν ἔγωγε Κρονίωνος ἄσσον ἱκοίμην | οὐδὲ κατευνήσαιμ'. Le sommeil ne chasse personne. Il ne peut se rapprocher de Zeus pour le maîtriser. C'est tout. Quand Simonide d'Amorgos dit οὔτ' ἄσσον ἐλθεῖν, en parlant de la femme créée ἐκ θαλάσσης, il ne pense pas à une femme poursuivie.

Le verbe αἱρεῖν s'emploie dans autant de sens à peu près que « prendre ». Il est vrai qu'il signifie quelquefois *attraper*, e.g. Hes. *Sc.* 302, Hdt. 1, 36, mais ce n'est pas ce que le poète veut dire ici. D'ordinaire, le sommeil vient aux hommes toutes les nuits. Νύξ n'est qu'un des *milaria* sur la route qui mène tous les hommes à la maison de Θάνατος, le jumeau de Ὕπνος (cf. Ξ 231 κασιγνήτῳ Θανάτου, Π 672 Ὕπνῳ καὶ Θανάτῳ διδυμάοσιν), qui nous conduit à Ἅιδης, ξυνὸς χῶρος ἅπασι (Phocylide). Aussi le contraste n'est pas exactement verbal, comme ὑψίπολις > < ἄπολις; 370, et παντοπόρος > < ἄπορος, 360 : c'est entre les idées d'un Zeus qui ne vieillit pas et de tous les hommes, qui sont μόρσιμοι. Pour ceux-ci, vieillir, c'est s'acheminer sans cesse vers la fin, même quand ils dorment, comme l'intérêt à dix pour cent — οἱ

γὰρ τόκοι χωροῦσιν, comme dit Strepsiade, bien qu'il ne dorme pas. Rockefeller, au contraire, peut dormir tranquillement, puisque chaque minute, même la nuit, son revenu monte de dix mille francs. Les Νύκτες, ainsi que les Μῆνες, marchent sans remise et mènent tous les êtres vivants vers « Hades' capitol », au « Pluto's unterirdisch-schwarzes Haus, où

Each shall take
His chamber in the silent Halls of Death.

cf. Esch. *Ag.* 920 τὸν ἀεὶ φέρουσ' ἐν ἡμῖν μοῖρ' ἀτέλευτον ὕπνον, Λ 241 κοιμήσατο χάλκεον ὕπνον, Hes. *Sc.* 642 ὕπνος θανάτοιο, 52, et « ludo fatigatumque somno » du poète romain. C'est précisément parce que Sophocle anticipe ἀγήρως au vers prochain qu'il écrit παντογήρως ici au lieu de πανδαμάτωρ.

Hypnos μάρπτει (ψ 62), αἱρεῖ (ω 4), λαμβάνει (Soph. *Ph.* 767). Cf. B 71, τ 571, Platon, *Prot.* 310 D, *Conv.* 22 B, et ὕπνῳ δεδημένοι (K 2), νικώμενος (Esch. *Ag.* 290), κρατηθεῖσα (*Eum.* 148). L'addition de χρόνῳ après ἀγήρως est significatif. Le Temps ἐνιαυτοῖς καὶ μησὶ διειλημμένος (Platon, *Leg.* 886 A), qui va lentement mais sûrement, comme les moulins des dieux, nous entraîne de nuit en nuit, de jour en jour, de mois en mois, vers notre fin. Et les Mois, eux aussi, sont divins, ainsi que les Ans. Cf. B 134 Διὸς μεγάλου ἐνιαυτοί. La Nuit est mère de la Mort (Hes. *Sc.* 211 sq.) : Νὺξ δ' ἔτεκεν... Κῆρα μέλαιναν | καὶ Θάνατον, τέκε δ' Ὕπνον. Tous les trois, le Sommeil, la Nuit et la Mort sont intimement associés.

M. Pearson, comme M. Masqueray, retient la leçon des manuscrits ; et, à mon avis, ils ont raison. Jamais le Sommeil ni le cours divin des Mois infatigables ne maîtrisent Zeus ; mais l'homme, toujours fécond en ressources contre tout, la mort le maîtrisera : il a su fuir les atteintes en plein air des gelées, et il a imaginé la guérison des maladies contre lesquelles on ne pouvait rien, mais il ne trouvera pas le moyen de fuir la mort : Ἀιδα μόνον φεῦξιν οὐκ ἐπάξεται, bien qu'il se procure bien des choses pour lui aider et servir, comme le cheval (λασιαύχενά θ' ἵππον ἐπάξεται ἀμφίλοφον ζυγῶν).

Enfin, M. Pearson s'explique. Je viens de recevoir le Classical Quarterly, après un délai de six mois, et je vois qu'il discute ce passage même (*O. R.* 198-99). Mais je n'ai besoin d'ajouter qu'un mot, car j'ai considéré toutes les questions qu'il soulève. Même si τέλει pourrait signifier ce que M. Pearson le fait vouloir dire,

la pensée serait très fade. Qu'est-ce que le jour *pourrait* faire, en tout cas, si non *à la fin* de la nuit? En outre, le rythme ici est vif, passionné, et cela seul montre que le chœur ne chante pas quelque chose si calme que « quand la nuit finit, vient le jour ». Ni l'interprétation de Jebb ni celle d'Elmsley ni celle de Pearson ne s'accorde ni avec l'émotion ni avec le rythme tumultueux. Le texte de Pearson est le meilleur texte de Sophocle qui ait jamais été établi en Angleterre ; mais je suis persuadé que son explication de ce passage est inadmissible.

III

πτύσας προσώπῳ

(Soph. *Ant.* 1232).

Les savants allemands expliquent : « in das Gesicht speiend ». Schneidewin pourtant ajoute : « Dass Soph. dies gesagt habe, scheint freilich nicht glaublich ». Musgrave traduit : « patris faciem inspuens », Mudge et Heath : « in os exspuens », Jebb « spat in his face », et plus récemment Masqueray : « lui crache au visage ». Ce dernier remarque très justement : « Il [Hémon] n'a qu'une idée : le tuer. Mais auparavant il lui marque furieusement son mépris ». Tout cela est très vrai. Néanmoins M. Masqueray, ce me semble, ne voit pas toute la vérité : le fils ne manifeste pas ce mépris en lui crachant au visage, parce que πτύω signifie ici *contemno*, non pas *spuo*, comme le poète lui-même nous explique en ajoutant προσώπῳ (>< μειδιάσας τῷ προσώπῳ, Platon, *Euthyd.* 257 E), et *après*, κοὐδὲν ἀντειπών. C'est le visage du *fils*, dont Sophocle parle, non pas du père.

On n'a qu'à « dire » πτυ (sans paroles) pour pouvoir exprimer la répugnance, πτύειν étant un mot onomatopoétique, ou plutôt chrématopoétique — c'est ce qu'on *fait* pour marquer le mépris. Et ce silence significatif de Hémon — καταπτύστως σιωπήσας — est beaucoup plus expressif que l'acte grossier de cracher. Il se peut qu'Hémon en faisant πτ avec la bouche, fasse un petit peu de crachat, de salive (pas plus que le Parisien qui dit « p'tit »); mais certainement il ne fait pas jaillir ce crachat au visage de son père.

Le scholiaste explique ce passage correctement. De même Bassi : « manifestando coll' expressione del volto (nel volto) il suo aborrimento ». Aussi toutes les éditions et toutes les traduc-

tions françaises que j'ai consultées, sauf une ; et j'en ai examiné une douzaine.

Meineke propose στύξας, Blaydes στυγνῷ. Mais il est certain que Sophocle a écrit πτύσας. Un éditeur grec dit : « Αλλ' ὁ Νάουκος ὀρθῶς, νομίζω, φρονεῖ ὅτι πτύσας προσώπῳ τοῦτο μόνον δύναται ἀφοῦ ἔπτυσεν εἰς τοῦ Κρέοντος τὸ πρόσωπον', ὅτι δὲ τοιοῦτόν τι ἔγραψε ποιητὴς οἷος ὁ Σοφοκλῆς εἰς ἐκεῖνόν τε καὶ εἰς ἐμὲ φαίνεται ἀπαράδεκτον. Ἴσως ΤΥΨΑΣ ΠΡΟΣΩΠΟΝ » :

Hémon maudit son père — c'est tout : φωνὴν μὲν οὐκ ἀφῆκε, προσώπῳ δὲ προσεῖπεν ἀποπτύσας. Cf. Eur. *Phoen.* 1440 φωνὴν μὲν οὐκ ἀφῆκεν, ὀμμάτων δ' ἄπο | προσεῖπεν δακρύοις. Le jeune homme manifeste par son expression seule toute son aversion, sa répugnance, son horreur, tout ce qu'il pense de son père ; il montre qu'il voudrait bien appeler son père ἀπόπτυστος, εὐκαταφρόνητος, αἰσχύνη τῶν συνόντων, ὄνειδος τῶν εἰς αὐτὸν ἰόντων, ὃν πολλοῦ ἄν τις ἡγήσαιτο τοῦ μηδενός, οὗ τὸ μηδὲν τιμιώτερον (Pollux 5, 162), c'est-à-dire, il le traite καταπτύστως (Clem. 458). Cf. Suidas κατάπτυστος = μισητός, Hesych. ἀπόπτυστος = ἔκβλητος, Eschyle, *Prom.* 1070 ἀπέπτυσα, *Eum.* 191, 303, Eur. *Hipp.* 614, *Med.* 1373, Epicr. *Antil.* 1, 20 ἰδεῖν... καὶ πτύσαι. Le sens que le poète donne à ces deux mots, et aux phrases pareilles, était familier aux Grecs depuis plus de mille ans. Cf. H 212 μειδιόων βλοσυροῖσι προσώπασι, Sapho, *Aphrod.* 14 μειδιαίσας' ἀθανάτῳ προσώπῳ, Eur. *Bacch.* 1019 γελῶν προσώπῳ, Plut. *Pomp.* 650 B μειδιῶν τῷ προσώπῳ, Dio Chrys. 17 A ἐγέλα τῷ προσώπῳ. Le visage d'Hémon est ἠγριωμένον (Xen. *Cyr.* 1, 4, 24), pas rayonnant (φαιδρῷ προσώπῳ, Soph. *El.* 1297). Cf. Théocr. 25, 137 φόνον λεύσσοντε προσώπῳ, Ar. *Paix* 524 οἷον δ' ἔχεις τὸ πρόσωπον, Orac. Sibyl. 2, 62 μὴ κρῖνε προσώπῳ, Soph. *O.R,* 448. Créon a peur de son fils, car ἡ πτύσις (= *execratio*) αὐτοῦ διὰ τοῦ προσώπου διαφαίνει. Cf. Isoc. 197 E, Xen. *An.* 2, 6, 11, *Symp.* 3, 10. Ce mépris, ce πτύον, ne se manifeste pas par quelque chose qui vient de la bouche — ἐκπτᾶσα τοῦ στόματος — ni paroles, ni crachat, mais il *paraît* προσώπῳ. Cette interprétation traditionnelle et fausse (cracher au visage) sent trop le cinéma en Amérique, ou bien le théâtre de Broadway, New-York. Les personnages de Sophocle ont plus de dignité simple et naturelle ; ils ne descendent jamais au niveau de la vie ordinaire, de la vulgarité et de la grossièreté : ils ont tous un air de noblesse et de grandeur, malgré les défauts que le poète leur prête quelquefois à dessein. Sophocle ne s'abaisse jamais d'un art élevé ; et aucun drame du poète ne montre mieux la noblesse de son génie que l'*Antigone*.

Certainement Créon n'ordonne pas à Hémon de *cracher au*

visage de sa fiancée, quand il dit, au vers 653 du même drame : πτύσας... μέθες τὴν παῖδ' ἐν Ἅιδου τήνδε νυμφεύειν τινί.

Les savants français devraient savoir mieux que tous les autres ce que πτύειν veut dire dans ce passage, puisque le verbe *conspuer*, comme πτύειν, signifie « traiter avec le dernier mépris ». Un poète *conspué* est détesté pour ses rimes, tandis que Créon était conspué pour ses crimes.

IV

EURIPIDE, IPHIGÉNIE EN TAURIDE 98 ET ION 1424

πῶς ἂν οὖν μάθοιμεν ἄν ;

M. Parmentier adopte ma correction καὶ θενεῖν au vers 1241 de l'*Heraclès*. Évidemment il n'a pas vu ma discussion de ce passage (*The Greek Tragic Poets*, p. 128, Cincinnati, 1914) et par conséquent il l'a trouvée indépendamment, ce qui donne à la correction double valeur. Mais il y a un passage difficile dans l'*Iphigénie* sur lequel je ne puis partager l'avis de l'éditeur de la Collection Budé, et je voudrais bien proposer une correction du texte pour la considération de M. Grégoire et des lecteurs de la *Revue de Philologie*.

La plupart des éditeurs acceptent la conjecture λάθοιμεν : Sallier, Reiske, Badham, Markland, Matthiae, Musgrave, Bothe, Klotz, Nauck, Kirchhoff, Jerram, Murray. Il vaut la peine de considérer, brièvement, ce que les savants ont écrit sur ce passage.

Hermann explique : « *At quomodo cognoscamus quum* (εἰ) *claustra aperuerimus ;* ea ne quae nescimus, an id quod nescimus ? nam Germanica ambigue sunt, *wie sollen wir nun erfahren, wenn wir das eherne Schloss aufgeriegelt haben, was uns unbekannt ist ?* » Markland demande : « Sed unde egrederentur ? (ἐκβησόμεσθα). Nam e navi jam egressi fuerant, et stabant in litore, juxta templum. » Seidler déclare : « Jejuna est Marklandi explicatio. » Kvičala a recours à la correction εἰ... ὧδ'... οὐδὲν ἔσιμεν, et il met le point d'interrogation après ἐναυστολήσαμεν. Hartung traduit : « Die Treppenstufen etwa grad' empor | Hier steigen. Lässt sich sonst auch wohl erkunden das, | Wovon wir nichts wissen ? » et il croit que Seidler seul a vu ce qu'Euripide voulait dire. Mais il ajoute : « Nur hat er darin gefehlt dass er 99 vor ἐκβησόμεσθα anstatt vor ληφθῶμεν gesetzt hat. » Hartung

n'a pas raison, mais il comprend très bien vers 98 : « Soll man also grades Wegs die Treppen hinaufsteigen ? » Wecklein met vers 99 entre crochets et adopte la leçon πῶς ἄρ' οὖν μάθοιμεν ἄν. Il traduit : « wie könnten wir alles erfahren, was zur Ausführung eines so gewagten Unternehmens nötig ist, z. B. woher die Leitern zu nehmen sind ? » (!). Jerram dit : « It is hard to get any satisfactory sense out of μάθοιμεν, even by so altering or rearranging the passage as to connect μάθοιμεν with ὧν οὐδὲν ἴσμεν· » Le plus récent éditeur américain (Bates) dit : « I retain the ἄν after πῶς... the second ἄν I emend to ἀλλ'... the thought will then be logical. » Mais Euripide n'élide pas à la fin du vers. Et, après tout, qu'est-ce que c'est que cela, cet ἀλλ' ? Il faudrait ἄλλως après πῶς. Les conjectures sont nombreuses, e.g. εἰσέλθοιμεν (Schenkl), ἔσω δ' ἔλθοιμεν ou λάβοιμεν (H. W. Schmidt), καὶ πῶς νιν ἐξεύροιμεν ἄν (Blaydes).

On peut se rendre compte que dans cette forêt d'idées confuses il est impossible de *rien* voir. Ces vers ne sont pas compris.

M. Grégoire, le plus récent de tous les éditeurs dit : « Passage difficile, qu'on a corrigé de bien des façons. Nous n'avons admis que la très légère correction de Hermann (μὴ pour ἢ au vers 99). » Mais cette correction est très invraisemblable — c'est trop facile. Un scribe ne méconnaîtrait pas μὴ avant λύσαντες. Aussi nous demandons encore une fois : πῶς ἄν οὖν μάθοιμεν ἂν ὧν οὐδὲν ἴσμεν ;

Je tâcherai de répondre à cette question — καὶ ἁπλῷ λόγῳ. Il faut lire λω au lieu de λα, et l'endroit où il faut ainsi lire est là, après la première lettre — ἁπλῶς οὕτως :

ἁπλῶς ἂν οὖν μάθοιμεν ἄν,
ἢ χαλκότευκτα κλῆθρα λύσαντες μοχλοῖς,
ὧν οὐδὲν ἴσμεν.

Le πῶς se transforme en ἁπλῶς (et la question en une affirmation) précisément comme ἀλλὰ πῶς φράσον en ἀλλ' ἁπλῶς φράσον au vers 464 des *Suppliantes* d'Eschyle. Quelque scribe, en écrivant ἐκβησόμεσθα — tout entier — a laissé le πλως tronqué pendiller, et ce πλως est devenu sur-le-champ πῶς avant ἄν, puisque la combinaison πῶς ἄν se rencontre si fréquemment.

Oreste demande à son ami, s'il faut traverser le parvis du temple (au fond de la scène) en allant au delà de l'autel jusqu' (ἐκ —) aux degrés (προσαμβάσεις). Puis il déclare : « Nous pourrions entrer *tout simplement* (simplici modo) et apprendre ce que nous ne savons pas — ἁπλῶς οὕτως » (cf. Platon *Gorg.* 468 C,

Protag. 351 C, *Phileb.* 12 C, Plutarque, *Ages.* 5, et vers 89 τέχναισιν ἢ τύχῃ τινί avec Platon, *Phaedr*, 100 D ἁπλῶς καὶ ἀτέχνως). Puis il ajoute : « Ou, si nous trouvons la porte fermée à clef, nous forcerons l'entrée (ἁπλῶς >< λύσαντες) en rompant avec un levier les serrures d'airain. Mais si l'on nous surprend en train de forcer l'entrée, nous mourrons. Plutôt rebrousser chemin. Fuyons vers la nef qui nous a porté en ce voyage ».

Oreste n'indique pas la difficulté d'une reconnaissance préliminaire ; il ne pense qu'à la possibilité d'entrer dans le temple : il a peur d'être surpris en ouvrant la porte. Le conseil de Pylade est de chercher une cachette, un abri sûr, d'attendre jusqu'à la nuit, et de revenir dans les ténèbres où personne ne les verra. Oreste accepte ce bon conseil.

Ni Pylade ni Oreste ne pensent à monter nulle part (κλίμακες, Flagg ; *Leitern*, Wecklein). Pylade n'indique le vide entre deux des triglyphes qu'*après* avoir donné le conseil de chercher une cachette. Tout à coup il observe ce vide : ὅρα... ὅποι κενὸν | δέμας καθεῖναι (113 f.). Cependant, beaucoup d'éditeurs expliquent que les deux amis veulent monter tout de suite au moyen d'échelles. Monter sur quoi ? Les hautes murailles en dehors ? Il n'y en a pas. Du temple même ? Ce serait absurde (puisqu'il y a une porte), surtout en plein jour.

Les ἀμφίβλητρα τοίχων équivalent à οἱ τοῖχοι ἀμφιβεβλημένοι du temple même. Cf. *Phoen.* 1357 τειχέων περιπτυχαί, *Hel.* 1530 περίβολον νεωρίων, *Ion* 1133 ἀτοίχους περιβολάς, *Hel.* 70 βασίλειά τ' ἀμφιβλήματ', Verg. *Aen.* 1.422 strata viarum. A quelque distance de l'autel, et plus loin du sanctuaire, sont les deux jeunes hommes, qui promènent en tous sens leurs regards. Oreste demande : « τί δρῶμεν ; Ces murailles sont hautes. Osons-nous entrer par la porte ? Si nous le pouvons, nous prendrons la statue et la rapporterons en terre athénienne, et il ne nous faudra pas de ruse (τέχναισιν, 89) : tout sera fait par hasard (τύχῃ, *ibid.*) » Telles sont les réflexions d'Oreste.

Les προσαμβάσεις sont les βάσεις, ou βήματα, sur lesquels on monte (ἀνά) à (πρός) quelque chose, c'est-à-dire : *ascensus*, *gradus*. Vitruve, en décrivant le théâtre dionysiaque, dit : « Cunei spectaculorum in theatro ita dividantur uti anguli trigonorum... dirigant *ascensus* scalasque inter cuneos ad primam praecinctionem... *gradus* spectaculorum ubi subsellia componantur. » Flagg adopte κλιμάκων (au lieu de δωμάτων) et traduit : « Shall we mount to our goal by a ladder's rungs? » Bothe croit que δωμάτων se réfère aux οἰκίαι près du temple et il compare vers 65. Reiscke suppose une lacune après vers 98 et traduit : Num simpliciter

aditus exscendemus ? Sed omnes videbunt. » Mais ce « simpliciter » est *exprimé* par ἁπλῶς, et avec ce mot dans le texte il n'est pas nécessaire de supposer une lacune. Aucune lacune dans beaucoup de vers — pas même après *Prométhée* 791. On peut délier bien des nœuds gordiens de cette façon. Monk suit Seidler en mettant vers 99 avant 98. Il dit : « etenim πότερα et ἤ duos ineundi templi modos indicant ». Hermann observe très justement : « ὧν οὐδὲν ἴσμεν ad interiora templi spectat, quod, ignari locorum, neque ubi posita Deae statua, neque quam magna sit, neque quam exiguo vel magno labore tolli auferrique possit sciunt. »

La préposition ἐκ dans ἐκβησόμεσθ' signifie d'ici où nous sommes jusqu'à la fin cherchée, c'est-à-dire, complètement, comme dans ἐξήκειν, ἐξικνεῖσθαι. Cf. 81, 90 (ἐξέπλησα), *Suppl.* 154 (ἐκδικάσων), et pour προσαμβάσεις, *El.* 489 ὡς πρόσβασιν τῶνδ' ὀρθίαν ἔχει, « combien sa maison est d'accès raide ».

Si l'on objecte que le vers 98 se divise en deux, qu'il n'y a pas de césure, je répondrai que c'est justement pour cela que le scribe a écrit πῶς (τότε δὲ, comme dit Platon, ἕτερον ἡγουμένους γράμμα καὶ τὸ αὐτὸ τότε μὲν εἰς τὴν προσήκουσαν, τότε δὲ εἰς ἄλλην τιθέντας συλλαβήν), et je l'enverrai chercher aux vers suivants d'Euripide : *Tro.* 988, *Hel.* 86, 575, *Phœn.* 521, 738, 846, et *Ion* 286 τιμᾷ μάτηι' ὡς, bien que M. Grégoire fasse imprimer ma conjecture comme ματαίως, ce qui dépouille μήποτ' ὤφελον de son ὡς. Cf. surtout *Ion* 726. Il y a dans les tragédies d'Euripide trois cent treize trimètres qui se divisent en deux parties égales — cent soixante-cinq sans élision. Eschyle n'en a que soixante-dix-neuf, tandis que Sophocle en a cent quarante et un, dont trente-neuf se trouvent dans la tragédie qui montre tout ce qu'il y a de plus de l'influence d'Euripide (le *Philoctète*).

Le vers 1424 de l'*Ion* se corrige de la même façon que *I.T.* 98. Murray dit : « versus inuria suspectus ». Et il a raison, parce que nous avons, je pense, toutes les lettres que le poète a écrites. Mais les éditeurs n'ont point divisé proprement les syllabes. Hermann traduit : *nam invenimus significata ab oraculo.* Quel oracle ? Et pourquoi un oracle ? « Nous trouvons le tissu comme *des* oracles (θέσφαθ') » est une phrase bien étrange !

Ion est bien loin de penser aux oracles à ce moment ; il est trop excité : il regarde pour voir si Créuse a dit vrai, et aussitôt que la corbeille est ouverte, il s'écrie : ἰδού· τόδ' ἔσθ' ὕφασμ' — ἀθέσφαθ' ὡς εὑρίσκομεν ! « Tiens ! Le voilà, ce tissu ! Trouvé ! C'est merveilleux ! » Il faut lire ὡς, pas ὥς. Mais tout de suite le jeune homme doute. C'est très psychologique. Il ne veut pas être

trompé, devenir la dupe de Créuse, et après avoir constaté qu'elle a dit la vérité, il demande : ἔστιν τι πρὸς τῷδ' ; Pour la deuxième fois il trouve qu'elle a raison. Mais même cela ne suffit pas. Il est toujours incrédule : « la troisième chose, qu'est-ce que c'est ? » Quand elle nomme la couronne de feuilles d'olivier verte, il est convaincu. Il a vu θέαν ἀθέσφατον (*I.A.* 232).

Wilamomitz, avec Badham, introduit ἰδού dans le trimètre, change τόδ en τάδ, en lisant ὑφάσμαθ' au lieu de ὕφασμ' et excise θέσφαθ' — le tout, je pense, sans bonne raison. Il est vrai qu'il a fait un bon trimètre, mais il n'a pas expliqué le texte : c'est Wilamowitz ou Badham, non pas Euripide. D'ailleurs, le vers devient un peu fade, à peu près comme si Ion disait : « Eh bien ! Les voilà, ces tissus, nous les avons trouvés. » L'essentiel lui manque (ἀθέσφαθ'). De plus, il ne s'agit pas *des tissus*, car il n'y en a qu'*un* : ὃ παῖς πότ' οὖσ' ὕφασμ. ὕφην' ἐγώ (1417) ἐκδίδαγμα κερκίδος (1419). Les autres objets sont un vieux bijou, tout en or, et une couronne de feuilles. Quant à ἰδού mis en dehors du trimètre, voyez 742, et ἄ, ἄ ἄ, ἔα, ἔα ἔα, φεῦ, εἶεν *passim* dans toutes les tragédies d'Euripide.

J. E. Harry.

Saint Stephen's College
Columbia University

DE QUELQUES PROCÉDÉS DU STYLE ÉPIQUE

(A PROPOS D'UNE THÈSE SUR VIRGILE)

Dans son pénétrant « Essai sur la distinction des styles » paru dans la *Revue de Philologie* en 1921 (p. 149-193), M. Marouzeau, en faisant ressortir les contrastes de ton que les textes peuvent offrir, a établi que, d'accord avec les théoriciens, les écrivains latins avaient eu le souci des procédés de style propres à chacun des divers genres littéraires. La distinction des genres est essentielle dans la littérature classique ; l'ensemble des procédés particuliers à chacun d'eux est devenu une tradition : les écrivains s'y soumettent en même temps qu'ils acceptent les autres obligations qu'impose la loi du genre où ils s'exercent. L'oublier, lorsqu'on se propose d'étudier l'art d'un auteur, c'est s'exposer à des mécomptes, c'est commettre le plus souvent une erreur de méthode. La thèse de M. Nicholas Moseley « *Characters and Epithets, a Study in Vergil's Aeneid*[1] » ne me paraît pas échapper à cette critique.

M. Nicholas Moseley a pour dessein de montrer[2] que « Virgile en écrivant l'Énéide a employé d'une manière réfléchie les épithètes personnelles, surtout quand il en a répété une à côté d'un personnage donné ; que cela l'a amené à considérer, dans

1. « Characters and Epithets, a Study in Vergil's Aeneid » by Nicholas Moseley, professor of Classics in Albertus Magnus College. A Dissertation presented to the Faculty of the Graduate School of Yale University, in Candidacy for the Degree of Doctor of Philosophy, 1925. London : Humphrey Milford : Oxford University Press, 1926.

2. Voir un article du même auteur dans « Transactions and Proceedings of the American Philolog. Assoc. » (1922, XX) : « The repeated lines of Vergil », où il s'était efforcé de montrer que « les répétitions de Virgile ne sont pas une imitation de celles d'Homère ; elles ont un but artistique défini et se présentent dans des circonstances définies ». (Compte rendu de M. Marouzeau dans « Dix années de bibliographie (1914-1924) ». Voir également un autre article du même auteur dans le « Classical Journal » (XX, 1924-1925, p. 387-400) à propos de l'épithète *pius* appliquée 15 fois à Énée. (V. compte rendu dans la Revue des Revues (Revue de Philologie, 1926, t. L).

le choix de chaque épithète personnelle, les qualités et les attributs traditionnels du personnage et la relation de ces qualités et attributs avec l'intrigue ou l'action du poème ; que, quand le personnage a été créé par lui, il a choisi des épithètes en relation avec l'intrigue ou l'action ; que, quand des convenances métriques ou des effets métriques rendaient utile l'emploi de telle épithète, il ne l'a admise que si elle était en relation avec l'intrigue ou avec l'action » (p. 2).

L'objet de la thèse ainsi défini, M. Nicholas Moseley étudie rapidement quel emploi Homère d'un côté, Apollonius de Rhodes et Catulle de l'autre font des épithètes personnelles : Homère accole la même épithète au même personnage, chaque fois qu'il se présente (épithètes dites *fixes* ou *homériques*), sans qu'on puisse dire exactement pourquoi le poète procède ainsi ; Apollonius de Rhodes et Catulle évitent l'épithète banale et traditionnelle[1]. Or, Virgile use peu des épithètes personnelles (78 concernent le nom Énée qui paraît 230 fois, 11 le nom Vénus que l'on rencontre 53 fois), « surtout si l'on considère que, comme le sujet était essentiellement homérique, la tradition littéraire et le bon goût conduisaient Virgile à adopter la manière homérique » (p. 6). Mais Virgile a étudié Apollonius et Catulle, il a subi leur influence ; il a dû, car il n'écrit pas à la légère, se demander qui suivre, Homère ou Apollonius et Catulle ; un artiste comme lui ne peut employer qu'avec réflexion tous les mots du lexique, et spécialement les épithètes : s'il répète telle de ces dernières, c'est qu'il y a intention de sa part.

Avant d'aborder son étude, M. Nicholas Moseley distingue les épithètes employées par *antonomase*[2], les épithètes *complexes* (« complex epithets ») et les épithètes *répétées* (« repeated epithets »). Il ne tient pas compte des premières, ce qui élimine tous les cas où, par antonomase précisément, l'épithète sert à remplacer un nom propre (par ex. : « satus Anchisa » V, 244, tenant lieu d' « Aeneas ») ; les secondes sont peu nombreuses, car Virgile les écarte, quand il s'agit de caractères importants :

---

1. L'auteur confond ici *épithète fixe* avec *épithète traditionnelle*, alors que la première s'oppose à *épithète particularisée* et la seconde à *épithète originale*. Une épithète fixe peut n'être pas traditionnelle et inversement une épithète traditionnelle peut n'être pas fixe.

2. Quintilien en donne la définition : « Antonomasia, quae aliquid pro nomine ponit, poetis quoque modo frequentissima, et per epitheton, quod detracto eo, cui adponitur, ualet pro nomine « Tydides, Pelides », et ex iis, quae in quoque sunt praecipua : « diuum pater atque hominum rex », et ex factis, quibus persona signatur : « thalamo quae fixa reliquit/impius » (Inst. or. VIII, VI-29).

ces derniers, familiers déjà au lecteur, n'ont pas besoin d'épithètes nouvelles ; les troisièmes (elles occupent dans le vers le plus souvent la place initiale, plus rarement la place médiane, plus rarement encore la place finale) sont plus intéressantes; mais il faut encore distinguer parmi elles celles qui sont jointes à beaucoup de personnages différents, et celles qui s'appliquent au contraire à un petit nombre d'entre eux ; à fréquence égale, le rôle de ces dernières est le plus significatif : aussi faut-il s'attacher à elles ; parfois elles sont fixées par l'usage; elles servent à expliquer la conduite du héros : *fidus* figure auprès d'*Achates* toutes les fois que la loyauté d'Achate comme compagnon d'Énée est nécessaire au récit; ou bien elles mettent en valeur les faits qui importent à la trame du poème : ex. *rex* à côté de *Latinus :* c'est parce que Latinus est roi qu'il peut agir pour ou contre les Troyens ; ou bien encore, elles font saisir le ton d'un passage, aident à son intelligence ou à son interprétation : ex. : *uates* employé avec *Sibylla;* ou bien enfin elles créent l'émotion : *puer* placé à côté d'*Euryalus* fait naître la sympathie (p. 3 à 21).

L'auteur applique alors sa théorie à quelques personnages principaux, Didon, Junon, Vénus, Ascagne, Énée[1].

Quelles sont donc les épithètes que Virgile répète à côté de Didon ? Ce sont *regina*, *Sidonia* ou *Phoenissa*, et *infelix*. Mais pourquoi ce choix ? Selon M. Moseley, le poète emploie *regina* 19 fois, et pas une seule fois *puella*, dans un épisode cependant érotique, pour éviter la « sentimentalité excessive ou l'obscénité »[2], pour donner au personnage plus de dignité ; *Sidonia* ou *Phoenissa* permettent à Virgile de nous faire voir constamment en Didon la reine d'une ville qui fut l'ennemi héréditaire de Rome ; *infelix* nous prépare à la malheureuse fin de l'héroïne et justifie Énée, puisque la fatalité s'en mêle.

Quant à Junon, Virgile fait d'elle l'adversaire acharnée d'Énée, la déesse tutélaire du sol italien. Mais, si cette opposition de Junon à Énée est traditionnelle dans la littérature depuis Homère et Ennius, Junon est à Rome même une divinité hautement vénérée. Comment résoudre la contradiction des légendes relatives à la déesse ? Ici encore la répétition d'une épithète est pour le poète

---

1. On trouvera dans deux appendices (p. I à XLIX) la liste par ordre alphabétique :
1° de tous les noms propres qui dans l'Énéide sont accompagnés d'épithètes, ces dernières mentionnées elles-mêmes avec leurs références ;
2° de toutes les épithètes qui dans le poème accompagnent des noms propres, avec l'indication numérique de leur fréquence.

2. N.M. de Witt. The Dido Episode in the Aeneid of Vergil (cité par M. N.M.).

un procédé précieux : en accolant 16 fois *Saturnia* à Junon, Virgile rappelle en effet que Junon, identifiée à Héra, est, de même que Jupiter, identifié de son côté à Zeus, enfant de Saturne-Kronos. Or, comme Saturne est « le fondateur légendaire de l'Italie »[1], il est naturel que sa fille favorise les Italiens et non Énée. Elle n'est donc pas une Junon ennemie des Troyens, mais une Junon Saturnia, protectrice de la race italienne.

Les épithètes jointes à l'autre déesse peuvent nous surprendre davantage : sur 62, quelques-unes seulement ont trait à sa beauté, alors que 48 se rapportent à sa divinité ou au fait qu'elle est mère d'Énée (*mater dea, diua creatrix, diua parens*, avec le corollaire *nate dea* pour Énée). Ne nous étonnons pas : une fois de plus, de telles épithètes convenaient à l'intrigue : il fallait qu'Énée eût un champion intéressé à lui (*mater*) et égale en importance à Junon (*dea*) ; elles s'accordaient aussi avec le dessein de l'œuvre, Virgile voulant en effet glorifier Rome dans son passé et dans son avenir; pour cela, il avait à présenter dans une conception unique l'histoire ancienne de Rome et le siècle d'Auguste. Déjà César avait réalisé cette union en prétendant descendre de Vénus par Énée, et Auguste ne faisait que reprendre cette généalogie. Ainsi rappeler Vénus et Énée, la mère et le fils, c'était rappeler au lecteur l'origine vénérable de César et la divinité du maître de Rome.

Le cas de Iulus-Ascagne offre des similitudes avec celui de Vénus. Virgile mentionne ce personnage plus qu'aucun autre (Énée, Jupiter, Turnus exceptés) et lui confie un grand rôle en dépit de son âge; c'est que de lui dépend, indirectement il est vrai, tout l'avenir de Rome ; c'est que de plus il est la première maille de la chaîne qui lie Énée à César et à Auguste. Aussi Virgile s'attache-t-il par le choix des épithètes à mettre en lumière les étapes de sa croissance : *paruus* insiste sur la tendre jeunesse du petit Iulus lors du sac de Troie et sur ses malheurs ; *puer* nous le montre grandissant, prenant peu à peu ses responsabilités ; enfin *dis genite geniture deos* fait de lui l'ancêtre de la gens Julia. Cette importance accordée à Ascagne paraît étrange si nous considérons quel rôle effacé lui attribuent les auteurs qui ont pu

1. « the legendary founder of Italy » (p. 31) ; en fait, d'après la légende, Saturne fonda seulement sur le Capitole une cité qui prit le nom de Saturnia et il n'administra que le Latium ; Varron écrit à ce propos : « hunc (Capitolinum) antea montem Saturnium appellatum prodiderunt et ab eo late Saturniam terram, ut etiam Ennius appellat » (de l. L. v. 42) ; Virgile appellera aussi l'Italie « Saturnia tellus » (Géorg. II, 173) ; de même Pétrone (Satiricon CXXII, vers 156, ed. Ernout, 1922).

servir de sources à Virgile. M. Moseley est ainsi conduit à l'examen de ces derniers (pages 55 à 67). Étudiant longuement d'après eux et Virgile lui-même la double ligne de descendance, par Créuse et Lavinia, des enfants d'Énée, il supprime les contradictions et les confusions qui, en apparence, se présentaient dans le poème. « Nous devons conclure avec certitude que dans le cas de Iulus-Ascagne, comme probablement dans le cas de Vénus et d'Enée, l'Énéide intentionnellement épousait les prétentions d'Auguste et de son père adoptif » (p. 67).

En revanche, Énée est conforme à la légende ; Virgile accepte pour son héros les épithètes traditionnelles, en particulier les épithètes *pater*, *pius*, *nate dea*. Or *pater*, selon M. Moseley, veut dire « père » ou « chef », suivant les passages ; la valeur de *pius* est plus difficile à fixer : examinant le sens que donnent à ce mot les commentateurs depuis Servius jusqu'aux éditeurs modernes, considérant comment Énée est traité dans Homère et chez les écrivains grecs, M. Moseley adopte la signification de « qui se conforme aux règles du devoir, soit à l'égard des siens, soit à celui de sa patrie, soit surtout à l'égard des dieux » ; quant à *nate dea*, l'expression rappelle l'origine divine du héros par Vénus, sa mère. Ainsi Virgile a-t-il choisi les épithètes qui s'adaptaient le mieux au caractère du personnage, car *pater* fait valoir son rôle de chef, *nate dea* son sang divin, *pius* sa piété ; elles convenaient aussi à la trame du poème : sa fonction de chef le place en effet au centre de l'action, et, par là maître responsable des Troyens, il s'attire la colère de Junon ; son origine surnaturelle lui assure comme champion un personnage divin et cette intervention de Vénus vient renforcer l'intrigue ; sa piété rend injuste l'opposition de Junon et lui gagne la sympathie du lecteur. La fréquence des *pius*, des *pater*, des *nate dea* amène alors M. Moseley à comparer Auguste à Énée (p. 89 à 101) ; il rejette les interprétations allégoriques comme celle de Dunlop, qui voyait dans la vie d'Énée une représentation figurée de la vie d'Auguste, mais il admet cependant que Virgile, tout en gardant à son héros les traits du type littéraire, a pu songer à Auguste en dessinant le portrait d'Énée, comme le montrent tous les rapprochements que l'on peut faire : ainsi, de même que dans le poème Énée est appelé *pater*, Auguste n'est-il pas *pater patratus* comme prêtre fécial ?

En résumé M. N. Moseley a voulu prouver que les épithètes qu'il étudie ne peuvent être considérées comme simplement employées à la manière d'Homère, comme *fixes*, au sens où l'on entend généralement ce terme, comme *ornementales* ; autrement

dit, en jouant sur le mot *fixe*, si elles peuvent apparaître *fixes* du fait qu'on les trouve répétées accolées au même personnage, elles ne sauraient passer pour *ornementales*. Telle est en effet la conclusion à laquelle aboutit le lecteur[1].

*
* *

Nous ne voulons pas encore reprocher à M. Moseley de n'être point parti d'une étude d'ensemble sur les épithètes et les procédés traditionnels de la poésie épique ; mais il apparaît déjà comme dangereux d'isoler quelques épithètes sans s'être demandé au préalable si elles ne faisaient pas partie de tout un système, de toute une technique. De plus, pourquoi avoir limité les recherches aux seules épithètes personnelles ? La raison semble en être, dans la mesure où nous pouvons la dégager des premières pages de l'ouvrage, qu'elles seules sont intéressantes, parce que les personnages sont « sujets au changement » (p. 2), qu'à chaque aspect nouveau de leur être ou de leur caractère ils ont besoin d'un qualificatif nouveau, d'une épithète que l'auteur appelle *nécessaire* (« necessary », p. 1) et qu'il oppose à l'épithète *ornementale* (« ornemental » p. 1). Mais peut-on dire qu'Énée se transforme, puisque, quelles que soient les circonstances avec lesquelles il est aux prises, la fortune ni le hasard n'arrivent à modifier les traits fondamentaux de sa physionomie prédestinée, et que, — quoi qu'il arrive — il reste toujours essentiellement le « pieux » ? Et les choses, la mer, le ciel, les montagnes, les fleuves, ne peuvent-elles revêtir différents aspects ? une étude des épithètes appliquées aux noms de choses serait aussi intéressante par de certains côtés : c'est vraiment par la façon dont un artiste voit les choses qu'il peut nous paraître original ; il ne les voit pas, en effet, sous le même jour qu'un autre ; de plus elles se présentent à ses yeux suivant l'heure, suivant les événements, avec des aspects variables. Virgile avait trop de sensibilité pour ne point noter cette perpétuelle et apparente transformation des

1. Une courte bibliographie comprenant seulement les ouvrages qui ont trait directement à la question accompagne l'étude (p. 103-104). Il y aurait lieu d'y ajouter : E. Krah « De epithetis a Virgilio in Aeneide dis hominibusque attributis ». Dissert. Leipzig, 1921 (307 p. dactyl.), (des extraits figurent dans le « Jahresbericht philos. Fakultäts. 1921, p. 30-31) ; et pour certains points de vue : F. Roiron : « Étude sur l'imagination auditive de Virgile », Paris, 1908 ; Milman Parry, « L'épithète traditionnelle dans Homère », ouvrage plus récent (1928).

choses. Or si, dans son poème, ces dernières gardent des épithètes « ornementales » et ne reçoivent point d'épithètes « nécessaires », il reste à expliquer pourquoi elles sont traitées autrement que les personnages. En fait, nous trouvons auprès d'elles ou bien des épithètes « nécessaires » qui expriment précisément un de leurs différents aspects mais qui, dans ce cas, n'étant pas « fixes », sont ici hors de question (la lune, par exemple, est dite « *plena* » III, 152, « *candida* » VII, 8, « *radians* » VIII, 23, mais aussi « *incerta* » VI, 270, « *obscura* » IV, 80) ; ou bien des épithètes « fixes », mais auxquelles il est bien difficile de ne pas reconnaître une valeur simplement « ornementale » (la flèche, par exemple, est qualifiée de « rapide » une fois sur trois : *celer* I, 187, V, 485, IX, 590, XII, 394, *uolucer* V, 242, XI, 858, XII, 415, *uolatile* (ferrum) IV, 71, VIII, 694, *uentos aequans* X, 248).

On peut du reste, même si l'étude est limitée volontairement aux épithètes personnelles, trouver arbitraire que son auteur, ne voulant s'attacher qu'aux personnages humains ou divins, ait seulement choisi les principaux d'entre eux. Un Evandre, un Turnus, malgré leur rôle secondaire, sont aussi pourvus d'épithètes. Or, selon la thèse de M. Moseley, Virgile choisit toujours, pour les accoler à ses personnages, des épithètes constamment en relation avec leur caractère ou avec la trame de l'action. La thèse n'est soutenable que si elle s'applique également aux héros de second plan. Mais est-ce bien toujours le cas ? Ainsi Mézence est appelé « *contemptor diuum* » au vers VII, 648 et de nouveau « *contemptor deum* » au vers VIII, 7 : mais la mention de ce trait de son caractère s'imposait-elle en ces deux passages, puisque, en prenant les armes, il favorise indirectement les desseins de Junon ?

Et même, pour les seuls personnages étudiés, la thèse paraît admettre des exceptions qui ne sont pas sans paraître la contredire : l'auteur n'arrive à expliquer (p. 32-33) l'emploi de l'épithète *Saturnia* au vers I, 33, où elle n'a que faire avec le caractère de Junon ou la trame du poème, qu'en supposant les vers I, 1-34 écrits postérieurement à l'ensemble de l'œuvre.

D'autre part, il est vraisemblable que certaines épithètes reprennent simplement des épithètes homériques : *nate dea* semble correspondre à διογενής d'Homère ; d'autres fois, et on peut l'admettre sans peine, en dehors des cas d'antonomase, Virgile, en joignant telle épithète à tel dieu, a pu ne pas songer réellement au rapport qu'elle devait offrir avec l'intrigue : elle n'aurait surgi dans l'esprit du poète que parce qu'elle était intimement

et définitivement liée au nom sous l'influence de la religion[1]. Or ce pourrait être souvent le sort de *Saturnia* à côté de *Iuno*. Ennius du reste avait déjà appliqué ce vocable à la déesse (cf. éd. Vahlen (1903) vers 64 et 491), au milieu de formules d'apparence religieuse ; Jupiter, Neptune, dans l'Énéide même, sont aussi appelés *Saturnius*, le premier (IV, 372), quand Didon se plaint d'être abandonnée par lui qui vient de lui arracher Énée pour l'envoyer en Italie, le second (V, 799), au moment où il promet à Vénus de favoriser le débarquement d'Énée sur le sol italien ; dira-t-on que l'explication donné pour *Saturnia* vaut aussi pour eux ? Ne peut-il y avoir aussi, plus que ne le concède M. Moseley, des épithètes simplement affectives (*infelix Dido*) ? La présence de certaines autres ne peut-elle s'expliquer souvent par l'emploi des formules [2], ou par le simple appel auditif[3] ?

Bref, à part quelques pages instructives, comme celles que nous avons signalées, par exemple, sur la descendance des enfants d'Énée par Créuse et Lavinia, la thèse aboutit souvent à des évidences. C'est ce que regrette M. J. W. Mackail en conclusion d'un article paru dans la « Classical Review »[4], où il reprend pour son compte ce qu'écrivait dans ce même périodique A. D. Godley à propos de ces dissertations doctorales : « Quand elles ne s'efforcent pas de construire un édifice à multiples étages de conclusions extrêmement discutables sur les sables mouvants d'une pétition de principe, elles adoptent la méthode plus sûre, quoique moins tapageuse, qui consiste à prouver par une multiplicité d'exemples ce qui est parfaitement évident à l'avance. »

---

1. C'est pourquoi M. Moseley a peut-être tort d'écarter les cas d'antonomase ; souvent il aurait pu précisément y découvrir l'influence de la langue religieuse, dont un des procédés est de « désigner les êtres et les choses par des périphrases ou des termes substitués » (M. Meillet. Aperçu d'une histoire de la langue grecque, 2e édition, p. 151].

2. M. Moseley ne fait qu'une très rapide allusion à ce genre possible d'explication (p. 4). Voir sur ce point la thèse de M. Milman Parry (*op. cit.*).

3. Ex : *Stagnis... fluminibusque sonoris* (Ae. XII. 139). Il est vrai que M. Moseley ne s'intéresse pas aux épithètes des noms de choses. Voir sur ce point la thèse de M. Roiron (*op. cit.*).

4. « The classical Review », vol. XLI-1927, p. 88. M. J. W. M. reproche en outre à M. N. M. d'avoir consacré toute une partie de sa thèse à « nous dire gravement que les épithètes *Sidonia* et *Phoenissa* ont probablement pour but de rappeler au lecteur que Didon était carthaginoise et que l'emploi *d'infelix* à propos de l'amour malheureux de Didon pour Énée sert à ajouter au pathétique ». Voir un compte rendu moins sévère de M. Norman W. De Witt dans « The classical Journal » t. XXII (1926-27) p. 474.

*
* *

En réalité, le problème de l'épithète dépasse les limites du travail de M. Moseley : c'est un problème de stylistique, et il requiert, dans la recherche, une méthode générale : définir le rôle de l'épithète dans la poésie et dans l'épopée en particulier, établir la tradition, en suivre l'histoire et par un système de comparaison juger l'usage de chaque poète. Loin d'appliquer à sa recherche pareille méthode, M. Moseley, comme on l'a vu, n'a fait que traiter de l'épithète dans son rapport avec le personnage qu'elle détermine ou avec l'intrigue où il se trouve mêlé ; le choix des épithètes, *pius* par exemple pour qualifier Énée, n'explique pas leur répétition ; quand on a établi les raisons de leur choix, on a seulement exposé pourquoi elles ont été préférées à telles autres, mais on n'a pas justifié leur fréquence dans le poème, on n'a pas montré pourquoi *pius* par exemple peut se répéter jusqu'à vingt fois, et *pater* 32 fois. Isoler ainsi les épithètes, ce n'est peut-être pas la meilleure manière de les étudier. N'y aurait-il pas lieu de tenir compte d'abord de ce fait qu'elles appartiennent à la poésie, et, comme c'est le cas ici, à la poésie épique, d'autant plus qu'elles s'appliquent à des personnages légendaires dont une tradition a fixé les traits en racontant leurs aventures ? N'y aurait-il pas lieu de les replacer toutes à la fois dans l'ensemble d'où on les a extraites ? N'est-ce pas de l'ensemble qu'elles tirent leur valeur, n'est-ce pas à la valeur de l'ensemble qu'elles concourent ?

C'est toute l'importance de l'épithète en poésie, et particulièrement dans le poème épique, qu'il faut considérer avant d'entreprendre une étude de détail.

Or, l'épithète est un élément de style dont la poésie ne peut se passer ; à tout le moins, elle en use plus que la langue courante : rarement en effet cette dernière emploie un mot pour sa valeur affective ou pittoresque : si elle a recours à l'adjectif, elle l'utilise simplement comme déterminant, comme qualificatif (« apporte-moi une assiette blanche, un cahier neuf »). Pour Aristote même, à qui il faut toujours revenir en pareille matière, l'épithète a sa place en poésie ; en prose au contraire, elle est une des causes de la froideur du style : ἐν μὲν γὰρ ποιήσει πρέπει γάλα λευκὸν εἰπεῖν, ἐν δὲ λόγῳ τὰ μὲν ἀπρεπέστερα, τὰ δὲ, ἂν ᾖ κατακορῆ, ἐξελέγχει καὶ ποιεῖ φανερὸν ὅτι ποίησις ἐστίν. (Rhét. 1406 a 11) ; son emploi, déclare-t-il encore plus loin, outre celui des mots com-

posés et des expressions étrangères, convenant à la passion et l'enthousiasme, convient aussi à la poésie, car elle est animée d'un transport divin : τὰ δὲ ὀνόματα τὰ διπλᾶ καὶ τὰ ἐπίθετα πλείω καὶ τὰ ξένα μάλιστα ἁρμόττει λέγοντι παθητικῶς.... διὸ καὶ τῇ ποιήσει ἥρμοσεν. ἔνθεον γὰρ ἡ ποίησις. (Rhét. 1408 b 11). Quintilien, étudiant à son tour l'épithète, porte le même jugement qu'Aristote : « ornat enim ἐπίθετον, quod recte dicimus *adpositum*, a nonnullis *sequens* dicitur; eo poetae et frequentius et liberius utuntur; namque illis satis est conuenire id uerbo, cui adponitur; itaque et « dentes albos » et « umida uina » in his non reprehendemus; apud oratorem, nisi aliquid efficitur, redundat.... Verumtamen talis est ratio huiusce uirtutis, ut sine adpositis nuda sit et uelut incompta oratio, oneretur tamen multis; nam fit longa et impedita, ubi congestioribus eam iungas similem agmini totidem lixas habenti quot milites, cui et numerus est duplex nec duplum uirium. » (*Inst. or.*, VIII, VI 40 sqq.). Abondante, elle alourdit donc le style de l'orateur, mais elle ne dépare pas la langue poétique ; témoin ce vers que cite encore Quintilien : « Coniugio, Anchisa, Veneris dignate superbo » (Virgile, *Aen.* III. 475).

La pratique du reste s'accorde avec la théorie, et, en fait, les poètes font de l'épithète un large emploi. Souvent elle est pour eux un excellent moyen de résumer en un mot évocateur tout un caractère (πολύμητις Ὀδυσσεύς, Odys. XXI, 274), de faire renaître par sa seule présence toute une série d'impressions que le lecteur a pu déjà éprouver lui-même (*tacitae per amica silentia lunae* Énéide II, 255) ; d'autre fois encore, c'est elle qui crée le pittoresque, soit que le poète l'applique à un personnage, à un objet, à un phénomène naturel ou à un paysage (κορυθαίολος Ἕκτωρ, Iliade II. 816 ; — *coruscae flammae*, Énéide II. 172-3 ; — ῥοδοδάκτυλος Ἠώς, Il. VI. 175 ; — *gemmantes rore per herbas*, Lucrèce, V. 461 (cf. II. 319) ; — *aera per tenerum*, id. II. 146; — *caeruleas undas*, Tibulle, I. III. 37 ; — *prope purpureos colles florentis Hymetti*, Ovide, Ars amat. III. 687) ; ou bien encore elle est d'ordre purement affectif, traduisant l'état d'âme du poète (*miserande puer*, Énéide VI. 882). Ainsi son emploi est-il en poésie beaucoup plus étendu que dans la langue courante, qui, pressée d'arriver au but, néglige la valeur évocatrice, pittoresque ou affective que les mots peuvent offrir.

Mais c'est surtout chez les poètes épiques que l'épithète se trouve utilisée d'une manière toute particulière.

M. Marouzeau, en analysant les divers styles au cours de l'article que nous signalions au début, montre que pour découvrir les caractères du style propre à chaque genre, il peut être sou-

vent utile d'étudier les parodies que nous offrent certains auteurs. La parodie du style épique nous révèle justement, entre autres emplois chers à l'épopée, celui de l'épithète. Plaute, par exemple, veut-il, dans le « *Trinummus* », faire déclarer par Charmides une grandiloquente action de grâces à Neptune? Dès les premiers vers, comme l'indique M. Marouzeau [1], se pressent les allitérations, les réduplications, les mots composés ; rien ne manque au couplet pour le rendre plaisamment épique ; en habile pasticheur, Plaute n'a garde d'oublier les épithètes : au début (vers 821) *fluctibus salsis* fait songer à Lucrèce (*lacunas salsas*, III, 1031), et, près de la fin (vers 834), y répondant, *caeruleos campos*, à Virgile (*caeruleo ponto*, Ae. III, 182). De même Horace, chaque fois qu'il se plaît à pasticher la langue épique, a recours à l'épithète : on en relèverait de toutes espèces dans l'épopée burlesque qu'est le récit du voyage à Brindes (Sat. I.V.) ; ailleurs, au début de la satire II.I, le poète, refusant de s'adonner au genre héroïque, en reproduit ironiquement le style, et l'épithète aussitôt apparaît : « *horrentia pilis agmina* », « *labentis equo Parthi* » (vers 14-15, 16). Ailleurs encore, exemple plus frappant, dans le « récit » de la mort d'Ummidius (Sat. I.I.), voulant produire par contraste un effet comique, il reproduit le style de l'épopée : le récit n'occupe qu'un vers et demi et pourtant Horace ne manque pas d'y loger une épithète qui avec son complément remplit plus d'un hémistiche : *fortissima Tyndaridarum* (v. 100).

Que conclure, sinon qu'aux yeux des Latins l'épithète est indispensable à qui veut écrire dans le style héroïque? Il en résulte que, dans la plupart des cas, elle ne figure dans le vers, avec d'autres éléments, que pour donner le ton ; sans doute, son sens propre n'est pas négligeable, mais à vouloir, chaque fois qu'on la rencontre, expliquer sa présence par le besoin de caractériser particulièrement le nom qu'elle accompagne, c'est souvent raffiner sur son sens au détriment de la couleur épique, seule recherchée peut-être la plupart du temps par le poète. Aussi devient-elle rapidement, il faut bien le dire, une « épithète de nature », purement « ornementale », n'ajoutant le plus souvent aucun attribut nouveau au nom, nom de personne (*magnus Titan*, Ennius Ann., v. 28, éd. Vahlen) ou nom de chose (πολυφλοίσβοιο θαλάσσης (Hom. Il. I. 34), *mare salsum* (Ennius, id. 142), comme au reste le signale Quintilien (VIII, VI. 40) à propos de

1. P. 183 (article déjà cité).

albi dentes et de *liquidum uinum* ; c'est lui faire tort que de vouloir toujours, comme le fait M. Moseley, la priver de ce caractère. Comment d'ailleurs expliquer l'épithète du type : βοῶν ἐπιβουκόλος ἀνήρ (Homère Odyss. III, 422), *fera saecla ferarum* (Lucrèce, III. 753) ? [1]. En réalité, son sens intrinsèque finit par s'user, et, sans que le poète voie en elle un sens précis, propre à son dessein, presque par le jeu automatique du procédé, elle finit par se souder au substantif ; elle devient « fixe » ; et ainsi peut-elle se présenter, partout où paraît le personnage ou la chose, même si elle ne convient pas : de la même façon, dans le langage populaire, après avoir une première fois caractérisé utilement un individu, Louis, par exemple, par l'épithète « gros », on finit par lier étroitement l'épithète « gros » à Louis, et on dira le « gros Louis », même lorsque l'embonpoint de ce dernier ne jouera aucun rôle dans le récit.

Dès lors, pourquoi chercher à nier la valeur simplement ornementale que prend souvent l'épithète dans la poésie épique ? Pourquoi vouloir trouver à toute épithète que l'on rencontre répétée auprès d'un même substantif un sens qui convienne chaque fois à l'intrigue du poème ou qu'il faudra ici ou là modifier suivant les circonstances du récit ? L'auditeur ou le lecteur ne devait-il pas être plus sensible à la couleur épique des vers qu'attentif à la signification intentionnelle de tel ou tel mot ? Pouvait-il même toujours saisir les liens qui, selon M. Moseley, unissent l'épithète à la trame du poème, et qui parfois sont si ténus ? Pourquoi ne pas reconnaître dans son emploi une obligation du genre créée surtout par l'usage ? Aussi serait-il peut-être plus instructif de déterminer l'attitude du poète devant cette tradition, d'établir s'il l'accepte, s'il la repousse, si même il réagit contre elle. Ainsi, en fin d'étude, atteindrait-on, plus que par de longues recherches sur des sens complexes et variables, l'art véritable de l'auteur. Sans doute, on pourra lui reprocher, s'il y a recours, d'user d'un procédé purement formel ; mais toute son originalité réside dans la façon de le pratiquer : l'abus de l'épithète fixe fatiguerait, son élimination totale surprendrait. Le poète mérite notre estime moins par le choix de ses épithètes, — prises le plus souvent parmi d'autres qui s'accorderaient autant qu'elles avec le personnage ou avec les circonstances du récit [2] —

1. Voir sur ce point M. Vendryes, *Mém. de la Soc. de ling.*, XX, p. 179.

2. Le poète la plupart du temps ne fait que choisir entre des *épithètes traditionnelles*. Il y a lieu, en effet, de bien distinguer l'*emploi traditionnel* de l'épi-

que par le talent avec lequel il respecte les conventions du genre tout en gardant la liberté de son génie.

Le poète épique, quel qu'il soit, se trouve donc, en cette matière, devant une tradition, devant une école. Or, pour les Latins, ce que néglige trop M. Moseley en étudiant Virgile, cette école est celle d'Homère : *pius* figure à côté d'*Aeneas*, comme πόδας ὠκύς à côté d' Ἀχιλλεύς. L'école d'Homère, il est vrai, a rencontré des adversaires : chez les Grecs, les poètes alexandrins préfèrent en général l'épithète rare, érudite, à l'épithète fixe qu'ils abandonnent : M. Moseley (p. 5) remarque justement qu'Apollonius, faisant figurer 41 fois le nom Ἰήσων dans les Argonautiques, ne lui accole qu'une seule fois une épithète ἀρήιος (II, 122) ; à Rome même, les Furius Bibaculus, les Helvius Cinna, les Calvus, les Catulle se font leurs disciples : ce dernier, observe encore notre auteur (p. 6), mentionne dans le poème 64 (Thétis et Pélée) 36 noms de personne, n'accorde des épithètes qu'à 20 d'entre eux, et n'en répète qu'une, et une seule fois, avec Thésée ; lui aussi, il remplace l'épithète fixe à laquelle on s'habitue par l'épithète précieuse, savante, qui surprend. Mais, ce qu'oublie M. Moseley, les « poetae noui » n'ont pas été suivis : Horace, dont l'autorité s'affirmait en matière de goût, s'attaque à eux ; dans la satire I, x, il décoche contre leur groupe des traits blessants : ce sont, selon lui, de sots personnages qui préfèrent à la lecture des vieux auteurs les vers de Calvus et de Catulle (cf. v. 19) ; Furius Bibaculus, déjà ridiculisé dans cette même satire (v. 36), reçoit de nouveaux coups dans la satire II, v (v. 41) ; en revanche, Horace leur oppose vigoureusement les tenants de la tradition, un Varius, par exemple, qu'il loue dans l'Ode I. vi. 1 et place dans le domaine épique bien au-dessus de tous ses rivaux (Sat. I, x. 43. 44). Avant lui, Cicéron déjà marquait peu d'estime pour l'art alexandrin ; Calvus, qu'il malmène comme orateur dans ses traités d'éloquence, devait aussi peu lui plaire comme poète. Du reste, Homère demeure le livre de classe que les écoliers, futurs poètes, connaissent par cœur [1] ;

---

thète en général dont il est ici question de l'emploi d'*épithètes réputées traditionnelles* ; l'épithète ornementale est d' « emploi traditionnel » ; mais elle peut être en même temps traditionnelle avec tel personnage, *pius*, par exemple, avec Enée : Enée est pieux dans Homère, il est encore *pius* dans Horace (ode IV, VII-15) et *castus* dans le « Carmen saeculare » (42) ; elle peut aussi ne pas l'être et ne le devenir qu'ensuite : ex. *bellipotens* appliquée à Mars (Enéide XI, 8) ne deviendra un vocable traditionnel de Mars qu'après ce passage.

1. Lollius, dans Horace (*Ep.*, I, II), est un étudiant tout plein de la lecture d'Homère.

il reste le grand maître de l'épopée pour les Latins [1] : à tout instant, c'est lui qu'ils citent, et ils ne comprennent Virgile que par rapport à Homère [2]; d'ailleurs, si les élèves abandonnent parfois l'Iliade et l'Odyssée, c'est pour prendre Ennius « et sapiens et fortis et alter Homerus [3] ».

Si donc on veut étudier l'art de Virgile, par exemple, dans l'usage qu'il fait des épithètes ornementales, il importe d'établir quel compte il tient de cet emploi traditionnel des épithètes. Sans entrer dans le détail d'une étude dont l'objet serait d'écrire l'histoire du style épique à Rome, car, même esquissée, elle dépasserait les limites de cet article, il y aurait lieu en bonne méthode d'examiner l'usage d'Ennius, d'après les fragments qui nous restent de son œuvre, de Cicéron, quand il s'essaie à la poésie épique, de Lucrèce, de Catulle, et de montrer enfin par comparaison l'usage de Virgile. On verrait qu'Ennius use du procédé sans habileté : ses épithètes ornementales sont en effet pauvres, dénotant peu d'invention : « *magum Olympum* (v. 1, éd. Vahlen), *ueter Priamus* (17), *magnus Titan* (28), *acer hiemps* (424) » ; désireux d'ennoblir le substantif, il va jusqu'à la naïveté : « *siluai frondosai* (191), *mare salsum* (142), *quadrupes eques* (232) » ; à bout de souffle, il reprend le même mot à deux vers d'intervalle : « *arbusta alta* (187) » et « *abies alta* (189) ; il abuse de « *pulcher* » (18, 80, 144, etc.), ne voit pas — ce que condamnera Quintilien « duo uero uni adposita ne uersum quidem decuerint » (Inst. or. VIII, VI. 43) — que le redoublement des épithètes entraîne la lourdeur : « *pulcherruma praepes/laeua uolauit auis* » (91-92), « *fici dulciferae lactantes* » (264), « *pulchro praepete portu* » (488) ; d'autres fois cependant, il est plus heureux : « *per teneras caliginis auras* (21), *caelum stellis fulgentibus aptum* (29 et 159), *Nox stellis ardentibus apta* (339), *nauibus ueliuolis* (388) ». Lucrèce continue la tradition dans le sens d'Ennius ; l'épithète ornementale est chez lui d'un emploi constant, et souvent elle accompagne le substantif sans rien ajouter à son sens : « *calidum uaporem* (II, 858), *aeriae uolucres* (II, 12) » ; tout au plus sert-elle à en faire valoir l'importance : « *uacuum inane* » (I, 509, etc.) nous fait paraître le vide plus vide. Cicéron pratique le procédé en élève appliqué, et, si sa manière révèle une éducation où l'emporte la rhétorique, il le fait souvent avec assez d'habileté : les épithètes ornementales abondent dans les

1. V. Quintilien, X, I. 51.
2. V. Horace, *Art poétique et Epître*, I, II. — Servius, plus tard, fera de même.
3. Horace, *Ep.*, II, I. 50.

fragments qui nous restent de son œuvre poétique (v. « De consulatu meo, fragment du liv. II : *aetherio flammatus Iuppiter igni* (v. 1, éd. Baehrens (Fragmenta poet. Roman. 1886), *aetheris aeterni* (v. 5), etc., parfois adroites : « *astrorum uolucris motus* » (11), banales souvent : « *terribili fulmine* » (23), « *stragem horribilem* » (53) ; mais son art est de les bien placer dans le vers, par là de les mettre en valeur, d'en tirer des effets : tantôt c'est l'ordre simple : « *Sancta Iouis species claros spectaret in ortus* » (56), tantôt l'enclavement : « *concursusque graui stellarum ardore micantis* » (12), tantôt l'entrecroisement : « *...claro tremulos ardore cometas* » (15) ; il sait les renouveler en les opposant « *...claram speciem concreto lumine luna abdidit* » (18-19) ; les choquer l'une contre l'autre : « *inque Academia umbrifera nitidoque Lycaeo* » (73), les prolonger l'une par l'autre : « *...patér altitonans stellanti nixus Olympo* » (36). On observerait encore que Catulle réagit contre l'épithète ornementale, trop conventionnelle, trop peu savante à ses yeux ; enfin que Virgile reprend la tradition, mais ne lui accorde que ce que son sens de la mesure pouvait tolérer : aboutissant à lui, les tendances des uns et des autres ne se heurtent pas, mais elles se fondent harmonieusement dans son œuvre ; avec la délicatesse de son goût, il concilie l'abondance et la naïveté homériques et le raffinement et la réserve alexandrines.

Ainsi verrait-on, en cette matière de stylistique épique, une tradition s'imposer aux auteurs latins, une sorte de rhétorique épique se créer, sortie de l'imitation d'Homère, s'affermissant par l'usage des grands maîtres, forte des préceptes généraux indiqués par Aristote [1]. Ainsi pourrait-on plus sûrement alors dégager l'originalité de Virgile en cette partie de son art, d'un Virgile fidèle à une pratique qu'il adapte cependant à son tempérament, et d'une manière plus générale, respectueux de toute la doctrine classique. Ce qu'il importe donc, c'est d'établir l'attitude de chaque poète devant une tradition qui a fini par s'imposer ; en d'autres termes, s'il est intéressant d'examiner la valeur des épithètes dans la mesure où elles ont rapport avec l'intrigue ou avec le personnage, il l'est peut-être plus d'étudier l'usage qu'en fait le poète pour se conformer uniquement aux lois et coutumes du genre. Il importait sans doute moins à Virgile de

1. Connu alors directement (mais la première édition ne paraît à Rome que vers la moitié du 1er siècle avant J.-C.) ou indirectement par l'intermédiaire de Néoptolème de Parion.

rendre l'épithète « *pius* » adéquate toujours aux héros ou aux circonstances du récit que de la faire concourir avec toutes les autres à donner au poème la couleur épique suivant un procédé admis par l'expérience des prédécesseurs.

Mais l'emploi de l'épithète « *ornementale* » ou « *fixe* » n'exclut pas celui de l'épithète « *particularisée* ».

Là encore, il y aurait lieu, suivant la même méthode, d'établir l'usage de chaque poète épique, de déterminer dans quelle mesure il a recours à l'une au détriment de l'autre, de fixer, d'Homère à Virgile, la proportion des premières et des secondes, et de rechercher comment, par un jeu plus libre de l'épithète « *particularisée* », dont l'emploi offre tant de ressources, le poète atténue la roideur du procédé de l'épithète « *fixe* ». L'étude ainsi comprise d'un passage d'Homère, d'un passage d'Ennius, de Lucrèce, celle d'un passage de Virgile, puis leur comparaison décèleraient encore, pour l'auteur de l'Énéide, tout un aspect de son originalité.

En résumé, il nous apparaît qu'une étude de l'épithète « *fixe* » — qu'on se limite ou non à elle, — dans Virgile par exemple, doit tenir compte du rôle général de l'épithète en poésie, de son emploi particulier et traditionnel dans le genre épique. Il faut juger de l'épithète en la replaçant dans l'ensemble du poème ; il faut juger de l'auteur en le replaçant devant la tradition. C'est de cette manière, nous semble-t-il, que l'on pourrait alors dégager l'art véritable du poète [1].

*
* *

Une telle étude d'ailleurs serait à poursuivre pour les autres éléments du style épique, les composés par exemple, qu'ils soient noms, adjectifs, verbes ou adverbes [2].

Là encore il faut commencer par examiner la place que la poésie latine en général fait à ce genre de mots. Sans doute la

---

1. Il serait intéressant aussi d'étudier quelles sortes d'épithètes ont la préférence de chaque poète : épithètes physiques (πόδας ὠκύς), pittoresques (κορυθαίολος), de couleur (*albus*), morales (*fortis*), Homère usant plutôt des trois premières sortes, Virgile de la quatrième ; — simples (*dulcis*) ou composées (*dulcifer*), etc.

2. Comme ils sont le plus souvent des noms et des adjectifs, ils peuvent jouer le rôle d'épithètes (v. Aristote. Rhét. 1406 a 30) et on pourrait les étudier comme tels ; mais ce serait limiter leur étude que de la subordonner à celle des épithètes en général.

composition est-elle en latin, comme dans la plupart des autres langues, un procédé savant : l'imagination populaire écarte les formations artificielles, et le parler courant n'abonde pas en composés ; mais la poésie avait l'exemple des langues techniques, celles de la religion, du droit, de l'agriculture, des divers métiers [1] et des composés comme *auspex*, *municeps*, *uindemia*, *aurufex*, *bidens* ne sont pas rares ; toutefois, il faut bien reconnaître, avec les Latins eux-mêmes, que leur langue est assez rebelle à la création des composés : Lucrèce [2], Tite-Live [3], Quintilien [4], l'ont signalé à des époques différentes ; alors que le grec use si facilement de ces formations pour exprimer les noms propres, le latin y supplée par des dérivés : il substitue « *Iouialis* », et encore tardivement, au grec Διογένης. Comment donc se comportera la poésie? supportera-t-elle sans réagir la pauvreté de la langue latine, et se limitera-t-elle à ses quelques procédés de composition ? ou bien, pour parer à cette indigence, cherchera-t-elle des artifices? Horace, par exemple, aura recours à des périphrases : il rendra μεγακήτης (Homère, Odyssée III. 158) par *scatens beluis* (ode III 27. v. 26-27), θηροφόνος (Euripide H. f. 378) par *saeuis inimica beluis* (ode I. 12 v. 22. 23), ἱππόδοτος (Homère, Odyssée IV. 106) par *aptus equis* (Ode I. 7 v. 9 — Epitre I. VII v. 41) ; Virgile parfois fera de même : εὐρυκρείων, épithète d'Agamemnon (Iliade I. 102) et de Poseidon (id. XI. 761) aura son équivalent dans *late regem* appliqué au peuple romain (En. I. 21). Ou bien la poésie essaiera-t-elle de développer la composition ? de trouver d'autres procédés de formation ? Elle a en effet plus de liberté que la prose, si nous en croyons Cicéron [5], et elle a, plus que la langue quotidienne, besoin d'accroître le nombre des mots mis à sa disposition : Horace l'indique dans

---

1. Voir A. Grenier. Étude sur la formation et l'emploi des composés nominaux dans le latin archaïque. 1912.

2. Lucrèce 1,831.2 : ne pouvant traduire le grec ὁμοιομέρεια, il le transcrit purement et simplement par homoeomeriam (accusatif), et déclare : « nec nostra dicere lingua — concedit nobis patrii sermonis egestas » ; déjà au vers 139, il s'était plaint de l'indigence de la langue : « propter egestatem linguae ».

3. Tite-Live XXVII-XI-4 : « quos androgynos uulgus, ut pleraque, faciliore ad duplicanda uerba Graeco sermone, appellat » ; c'est exprimer, comme Lucrèce, le regret de ne pouvoir traduire.

4. Quintilien I. v. (65-70) : « sed res tota (la formation des composés) magis Graecos decet, nobis minus succedit, nec id fieri natura puto, sed alienis fauemus, »

5. Orator XX 68 « in ea [uoce poetarum]... licentiam statuo maiorem esse quam in nobis [oratoribus] faciendorum iungendorumque uerborum. »

son Art poétique[1] ; n'a-t-elle pas à exprimer par des mots nouveaux des idées, des sensations nouvelles, dues à l'enrichissement, où les poètes ont leur part, de la pensée et de la sensibilité ? n'est-ce pas elle qui, par l'image, fait naître entre deux objets un rapport jusque là inaperçu ? ne doit-elle pas aussi, comme le veut Aristote [2], se distinguer de la prose, en rejetant les termes courants, en leur cherchant des synonymes poétiques, et particulièrement en faisant usage des composés ? La poésie maintiendra donc ce genre de mots ; elle rendra normal ce qui pour la langue courante était accidentel ; enfin, comme toute langue littéraire qui se crée, elle constituera son vocabulaire en recourant, pour former des mots nouveaux, au procédé de la composition. En fait, ce travail ne se fait que peu à peu : faute, à Rome, de tradition poétique, le composé ornemental, pittoresque ou affectif, au début n'existait guère ; les poètes épiques se mettent à l'œuvre les premiers, suivis de près par les tragiques (ils sont eux-mêmes auteurs tragiques) ; les comiques enfin, et Plaute surtout, avec son ingéniosité verbale, allongent la liste des formations nouvelles. Chez les premiers précisément, le composé devient un élément important : les plus anciens même en abusent. C'est que les Latins, ici encore, ne songent qu'à imiter l'école homérique.

Homère en effet avait très largement usé des composés : M. A. Meillet [3] cite par exemple un passage où presque chaque vers en contient un (Iliade XVI 569 à 577). Aristote, du reste, dans sa Poétique et dans sa Rhétorique, en avait conseillé l'emploi ; sans doute recommande-t-il plutôt l'usage des composés dans le vers dithyrambique, des γλῶτται dans le vers héroïque, et des métaphores dans le vers iambique (ou tragique) ; mais il déclare aussitôt que tous ces éléments de style conviennent cependant à la poésie épique, alors que, hormis la métaphore, il ne les concède pas à la tragédie [4]. Les poètes alexandrins, s'ils

---

1. Art Poétique 48-sqq. « Si forte necesse est — indiciis monstrare recentibus abdita rerum, et — fingere cinctutis non exaudita Cethegis — continget dabiturque licentia sumpta pudenter, etc.

2. Sur cette distinction de la poésie et de la prose par l'aspect de la langue, sur le rôle des composés en poésie, voir Rhét. 1404 b 26 ; — 1406 a 5 (πάντα ταῦτα) tous ces exemples) γὰρ ποιητικὰ διὰ τὴν διπλωσιν φαίνεται) ; 1406 a 35 (οἱ δ'ἄνθρωποι τοῖς διπλοῖς χρῶνται, ὅταν ἀνώνυμον ᾖ καὶ ὁ λόγος εὐσύνθετος, οἷον τὸ χρονοτριβεῖν. ἀλλ' ἂν πολύ, πάντως ποιητικόν·) — Voir également M. A. Meillet, Aperçu d'une histoire de la langue grecque, 2e éd., p. 92-93.

3. Op. cit., p. 130.

4. Aristote — Poétique 1459 a 10.

condamnèrent le procédé de l'épithète fixe, gardèrent celui du composé, mais, de même qu'ils recherchèrent l'épithète rare, ils recherchèrent le composé savant, inattendu. Ainsi s'était maintenue dans la littérature grecque, favorisée par les uns, renouvelée par les autres, la pratique du composé, et c'est cette tradition de l'école homérique, reprise par l'école alexandrine, qui était passée à Rome.

Si donc on veut encore, en cette partie de l'art épique, apprécier l'originalité d'un Virgile, il faut, comme pour l'épithète, replacer le poète devant la tradition.

Sans doute Livius Andronicus n'offre pas ou presque de composés [1] : il escamote, autant qu'on en peut juger, ceux des textes grecs qu'il imite ; les fragments 12, 19, 23 (éd. Baehrens. Fragm. poet. Roman. 1886), qui semblent correspondre aux vers de l'Odyssée II. 100, VI. 142 et VIII 322-323, ne présentent en effet aucun composé pour traduire τανηλεγέος, εὐώπιδα, ἐριούνης et ἐκάεργος ; πολύτροπον (Od. I. 1) est remplacé par un dérivé, *uersutum* (v. 1) et χαλκήρει (δουρί) de XXII. 92 est rendu par un adjectif simple, mais dont le sens n'est pas le même, *celeris* (*hasta*) (38) ; seul ὀλοφώια de XVII, 248 paraît avoir un équivalent dans le composé *malefica* (33). Naevius nous en donne relativement de plus nombreux exemples : *arquitenens*, *bicorpor*, *siluicola* [2]. Ennius, le vrai créateur de l'épopée à Rome, de sens littéraire plus affiné, d'une culture plus étendue, vivant au milieu d'une société plus polie, comprend tout le profit qu'on peut tirer de cet élément de style, et, s'il est encore malhabile dans le détail de son vers, il a le sentiment que la fréquence du composé est un des caractères propres au style épique : les fragments des Annales nous offrent une quarantaine de cette sorte de mots, comme *altisonus*, *auspicium*, *bellipotens*, *dulcifer*, *laetificus*, *princeps*, *suauiloquens*, *ueliuolus* [3], dont, fait notable, environ uue trentaine n'appartiennent pas à la langue commune ; du reste, la répartition de ces formes montre assez que c'est par leur emploi qu'il distingue la langue épique de la langue tragique : si l'on tient compte de la proportion numérique des vers qui nous

1. Nous avons limité nos listes aux seuls composés formés par l'union de deux thèmes susceptibles de flexion (thèmes nominaux et thèmes verbaux), parce que, offrant les types les plus divers, ils décèlent chez un poète, mieux que les composés avec préposition, l'originalité de son invention ou de son choix.

2. Bellum punicum ; fragments 32, 20 et 23 (Fragm. poet. Roman. éd. Baehrens. 1886).

3. Respectivement v. 575, 78 (et 79 et 96), 181, 264, 574, 67, 303, 388 (éd. Vahlen).

restent de son œuvre épique et de son œuvre tragique, on constate qu'il use beaucoup moins des composés communs dans la première que dans la seconde [1], mais beaucoup plus des composés poétiques, et que, s'il use dans la seconde d'un nombre de composés poétiques égal à celui des composés communs, il double ce nombre dans les Annales. Lucrèce continue la tradition ; les composés poétiques, dont certains sont répétés plusieurs fois, s'opposent dans la proportion de 3 pour 1 aux composés empruntés aux langues techniques ou au vocabulaire quotidien [2]. Cicéron, dans ses deux poèmes sur Marius et sur son Consulat, ne manque pas d'avoir recours aux composés que lui offre la poésie ; nous retrouvons ceux qu'il emploie tantôt dans Ennius (*altisonus* (Marius fr. 19 v. l. (éd. Baehrens) — *altitonans* (Cons. fr. 3 v. 36), tantôt dans Lucrèce (*glandifer* (Marius fr. 18 v. l) ou dans Varron (*umbrifer* (Cons. fr. 3 v. 73) ; l'un même, *fluctiger* (Mar. fr. 20), ne se rencontre nulle part ailleurs ; un autre *tristificus* (Cons. fr. 3 v. 48) paraît pour la première fois dans son poème ; traduisant l'Iliade, Cicéron, s'il rend mal θεοπροπέων (II. 322) par *fidenti uoce* (22), et ne trouve pas en latin d'équivalent à καρηκομόωντες (II. 323), va jusqu'à user de composés qui dépassent leurs équivalents dans Homère (*aurigeris tauris* (9) et τεληέσσας ἑκατόμβας (II. 306) ; *platano umbrifera* (10) et καλῇ πλατανίστῳ (II. 307), et même, traduisant l'Odyssée, jusqu'à en ajouter (*auctifer* fr. 30) qu'il forge du reste et qui n'a pas son répondant dans Odys. XVIII 136-7. Catulle, dont l'étude est particulièrement intéressante, puisqu'il a cultivé plusieurs genres dont la comparaison, faite dans son œuvre même, nous fournit des indications utiles, manifeste, dans les pièces que le mètre et le sujet nous permettent de considérer comme épiques, le même goût pour les composés [3].

---

1. Ennius semble ainsi avoir le sentiment que la tragédie doit chercher à se rapprocher de la langue courante ; il confirmerait ainsi l'opinion d'Aristote sur ce point (voir Poétique 1459 a 12).

2. Signalons parmi les composés poétiques de Lucrèce : éd. Ernout (1924), aestifer (I.663), corniger (II.368 etc.), fluctifragus (I.305), siluifragus (I.275), montiuagus (I.404 etc.), frugiparus (VI.1), turicremus (II.353), causidicus (IV.966), suauidicus (IV.180 etc.), largifluus (V.598), horrisonus (V.109), raucisonus (II. 619 etc.), alienigenus (I.865), caecigenus (II.741), armipotens (I.33), pennipotens (II.878, etc.), altiuolans (V.433), leuisomnus (V.864), multangula (IV.654), tripectorus (V.28), alipes (VI·765), capripes (IV.580), anguimanus (II.537, etc.), lauricomus (VI.152).

3. Ce sont le plus souvent des composés savants qu'il forme à l'exemple des Grecs ; signalons en général, éd. Lafaye (1922), pièce 64 : coniger (106), letifer (394),

Quelle sera alors l'attitude de Virgile ? Or, nous constatons que le nombre de ses composés est assez réduit, 280 environ pour 9896 vers, sur lesquels un peu plus de 90 appartiennent à la langue commune ; environ 190 seulement sont ainsi d'origine poétique ; et pourtant c'est dans les formations de cette sorte que peut se marquer l'invention d'un poète. Ainsi, alors que pour 1 composé usuel Lucrèce utilisait 3 composés poétiques, Virgile n'a recours qu'à 2 de ces derniers. Là se découvre son originalité : il ne rejette certes pas l'emploi du composé que la tradition lui impose, mais il diminue le nombre total de ces formes, tant communes que poétiques : c'est que son goût délicat ne peut accepter des assemblages le plus souvent lourds et rudes en latin ; et si d'un autre côté il réduit la part des composés poétiques, c'est qu'aussi il répugne aux créations artificielles. Au reste, pas n'est besoin pour lui de former des mots nouveaux : les composés de la langue commune lui paraissent poétiques, parce que, les rapprochant de leur sens étymologique, il les débarrasse de leur patine, et leur rend leur valeur pittoresque ou évocative (ex. *iudicium*). Quoi qu'il en soit, il use de cet élément de style comme de l'épithète, c'est-à-dire avec discrétion, sans abus ; il respecte la tradition tout en évitant l'excès ; il s'y soumet, mais il la tempère par ce qu'il a de plus propre, le sens de la mesure, de l'équilibre et de l'harmonie.

*
* *

Ainsi, c'est en considérant qu'il existe pour chaque genre poétique une sorte d'art, une véritable τέχνη, issue de la pratique des auteurs, transmise par l'enseignement oral des maîtres de rhétorique ou par les traités poétiques, c'est en établissant les traditions qui se sont créées, c'est en en suivant l'histoire, c'est en comparant à leur égard l'usage des divers auteurs que l'on comprendra mieux par exemple la répétition de *pius* à côté d'*Aeneas*, d'*infelix* à côté de *Dido*, ou la présence de tout autre élément poétique,

---

caelicola (386), Nysigena (252), Troiugena (355), iustificus (406), ueridicus (306, etc.), clarisonus (125, etc.), fluentisonus (52), raucisonus (263), flexanimus (330), primaeuus (401) ; pièce 63 : erifuga (51), siluicultrix (72), nemoriuagus (72), properipes (34), sonipes (41).

que l'on atteindra alors, dans la mesure où il s'efforce d'adapter à son génie les règles du genre, la profonde originalité d'un poète. Vouloir apprécier une fresque de Michel-Ange en cherchant à expliquer le choix de trois ou quatre couleurs par leur rapport avec le personnage ou la scène sans se préoccuper des conditions générales de ce genre de peinture, ce serait s'exposer à ne pas saisir la véritable originalité de l'artiste. Ne pouvons-nous conclure qu'il en est de même, si l'on juge les chefs-d'œuvre de la littérature sans tenir compte des traditions et des obligations propres à chaque genre ?

A. Cordier.

LA PONCTUATION DU PROLOGUE ANTIMARCIONITE A L'ÉVANGILE SELON JEAN

Le prologue latin du quatrième Évangile est connu depuis presque deux siècles et demi. Il a été publié par Thomasius, *S. Bibl. Veteres Tituli*, en 1688 et souvent réimprimé dans la plupart des collections des Pères Apostoliques [1], enfin dans l'édition du Nouveau Testament latin de Wordsworth et White (part I fasc. IV p. 490 f). Il ne s'agit pas, bien entendu, d'une version latine des vers 1-18 du premier chapitre concernant l'incarnation du Verbe de Dieu qu'on a la coutume d'appeler le prologue de l'Évangile de Jean, mais d'une courte préface historique dont la première partie, qui se rapporte directement à la rédaction du quatrième évangile, a été discutée par Lightfoot [2] d'abord, puis par Zahn [3], Harnack [4], Corssen [5], Clemen [6], Heitmüller [7] et d'autres encore; la seconde, concernant l'hérétique Marcion, par Adolph von Harnack dans son grand ouvrage sur Marcion (2e éd. Leipzig 1924, p. 11) et dans ses « Nouvelles Études sur Marcion ». Mais on ne s'est aperçu de l'importance capitale de ce texte que depuis que le savant bénédictin Dom Donatien de Bruyne a montré, dans un article de la *Revue Bénédictine* de 1928, qu'il provient d'une rédaction africaine des Évangiles latins, rédaction très ancienne, quoique postérieure à S. Cyprien († 258), et qui contenait deux autres prologues du même genre placés en tête des Évangiles de Marc et de Luc [8]. Cette rédaction africaine

1. Funk I (1901) p. 373. Gebhardt-Harnack I 2 (1878) p. 101. Harnack, *Chronologie* I p. 308. Pitra, *Analecta* II p. 60. Corssen, *Monarchianistische Prologe*, p. 114.
2. *Contemporary Review*, XXVI, 1875, pp. 851 ss.
3. *Gesch. d. neutest. Kanon*, p. 849 ss.
4. *Chronologie*, p. 663.
5. *Zeitschrift für neutestamentliche Wissenschaft*, 1901, II, p. 223 ss.
6. *Entstehung des Johannes-Evangeliums*, 1912, p. 375.
7. *Zeitschrift für neutestamentliche Wissenschaft*, XV, 1914, p. 223 s.
8. Une préface à l'Évangile de Matthieu n'a pas été retrouvée, et pour cause, comme on va voir ci-dessous, p. 369, n. 1.

contenait en outre des sommaires latins, que Dom de Bruyne a édités, d'après deux manuscrits, dans la Revue Benédictine de 1910 (p. 273 ss. et 443 ss.) On a eu la surprise de trouver ces prologues dans 38 manuscrits qui s'espacent du v^e^ siècle (le fameux Parisiensis de Corbie) jusqu'au x^e^, et dont six présentent tous les trois prologues, vingt-deux ne nous donnent que la préface à Luc, tandis que deux ne contiennent que le seul prologue à l'évangile de Jean. Un manuscrit offre les prologues à Luc et à Jean, un autre ceux à Marc et à Luc.

Le prologue qui précéda l'Evangile de Jean se trouve dans dix manuscrits : dans six de ces manuscrits — un *Vaticanus Barberini*, un *Monacensis*, un *Stuttgartensis*, un de Léon, un de Séville, un de Madrid, un de Tolède — avec les deux autres, une fois seulement avec celui de Luc (cod. Vatic. 5083 du xi^e^ s.) et trois fois tout seul (Vaticanus Reginae Sueciae ; cod. d'Angers ; Bible Visigothe). Dom de Bruyne voudrait déduire de ces faits et de quelques autres que ces trois prologues ou préfaces proviennent tous du même auteur. C'est une thèse que nous aurons dans la suite (p. 360) à examiner de près.

En tous cas, il n'est pas douteux que ces trois morceaux sont traduits du grec. Pour la préface à Marc, cela ressort du fait qu'elle se sert du mot grec « *kolobodactylos* » pour nous raconter que Marc, le drogman de Pierre, avait les doigts très courts, quoiqu'il fut un homme de haute stature. Dom de Bruyne pense que le souvenir d'un tel détail, « qu'on n'invente pas », n'a pu se conserver qu'à Rome, où Marc a vécu, et ou l'évêque Hippolyte[1] aussi parle de Marc comme ayant été *kolobodactylos*. Mais cet argument n'est pas probant, vu ce fait — que j'ai tout récemment essayé de démontrer[2] — que les missionnaires, apôtres, évangélistes, prophètes chrétiens, apportaient aux communautés qu'ils visitaient des lettres de créance ou de recommandation (*systatika grammata*, *litterae formatae*), contenant un signalement du porteur (*forma*, *iconismus latoris*). Nous savons par Tertullien[3] que les églises apostoliques gardaient soigneusement ces lettres « repraesentantes faciem uniuscuiusque », « qui commémoraient l'aspect de chacun » de leurs fondateurs. Des *epistulae salutatoriae* de ce genre s'étaient accumulées dans les archives ecclésiastiques en telle quantité, qu'on

1. Ref. VII, 30 : « οὔτε Παῦλος ὁ ἀπόστολος οὔτε Μᾶρκος ὁ κολοβοδάκτυλος ».
2. *Jesous basileus*, Heidelberg, 1930, vol. II, pp. 412 ss.
3. *De Praescr. adv. haeret.* 36, PL. II, 49.

pouvait s'en servir pour tromper les policiers venus pour confisquer les écritures saintes du temps de Dioclétien [1].

Partout où Marc avait été reçu par une communauté chrétienne, que ce fût en Italie (*in partibus Italiae*) [2], que ce fût ailleurs, même à Alexandrie [3], s'il y a jamais été, on pouvait avoir conservé son signalement et se plaire à rappeler ce détail qui ne pouvait manquer de figurer comme caractère marquant (σημεῖον, ἴδιωμα) dans le signalement de l'Évangéliste.

Pour le prologue de l'Évangile de Luc, on a même retrouvé l'original grec tout entier dans un manuscrit d'Athènes, et on l'a en partie dans un manuscrit d'Oxford. Pour le prologue de l'évangile de Jean, le Dr. Lightfoot [4] a reconnu que les mots *adhuc in corpore constitutus* sont l'équivalent de la phrase grecque ἔτι ἐν σώματι καθεστῶτος qu'on trouve chez Origène (comm. in Matth. ser. 138, vol. V, p. 167).

Dom de Bruyne, et Adolf von Harnack qui a présenté l'importante trouvaille du savant bénédictin dans les Comptes rendus de l'Académie de Berlin de 1928, ont montré que ces prologues sont non seulement antérieurs aux prologues monarchiens du IVe siècle qui les reproduisent en les amplifiant ou en les modifiant çà et là, mais aussi à Irénée qui les a connus et utilisés [5]. Ils sont donc antérieurs à l'an 180 de notre ère. D'autre part, il est évident, depuis que Dom de Bruyne a établi le caractère nettement anti-marcionite des prologues des Évangiles de Luc et de Jean que ces préfaces ont dû avoir été placées en tête de l'édition d'un tétraévangile que l'Église catholique opposait à la bible de Marcion, pour faire échec au « proevangelium » que le grand hérétique avait composé comme introduction à sa bible, et dont un anonyme syrien [6] nous a conservé le commencement très

---

1. *Gesta purgationis Caecilii et Felicis* cités par Dom Henri Leclerq dans le dictionnaire de Cabrol, II, I, p. 862, notes 7 et 8.

2. Cette façon de dire « en Italie » qui frappait von Harnack se retrouve dans le prologue marcionite de l'épitre aux Romains (*Zeitschrift für neutestamentliche Wissenschaft*, 1909, p. 375).

3. Dom de Bruyne, l. c., p. 204, rejette comme légendaire le séjour de Marc à Alexandrie.

4. Ci-dessus, p. 350, n. 2.

5. Harnack, *Die ältesten Evangelien-Prologe und die Bildung des Neuen Testaments*, *Sitzungs berichte d. preuss. Akad. d. Wiss.*, *ph.-hist. Klasse*, 1928, XXIV, p. 335.

6. Schäfer, Eine altsyrische antimarcionitische Erklärung der Parabeln des Herrn, 1917, p. 35. Harnack, Marcion [2], pp. 74, 87. Le Dr Rendel Harris considère ces paroles comme le prologue de l'Évangile de Marcion. Voir par contre Harnack, l. c., 1928, p. 339, n. 5.

caractéristique : « o miracle des miracles, extase, prodige [1], étonnement, qu'on ne peut rien dire ni penser de l'évangile, ni le comparer à quoi que ce soit ». Ces mots montrent que Marcion n'admettait aucun auteur humain [2] de son Évangile, l'Évangile κατ' ἐξοχήν, aucune explication historique pour l'origine de ce livre. Harnack a bien vu que le vrai et authentique Évangile de Jésus était pour cet hérésiarque un livre divin, miraculeusement révélé, pour ainsi dire tombé du ciel, et qui ne pouvait être comparé à aucun autre prétendu évangile, puisqu'il est le seul digne de ce nom selon Marcion.

Ceux que la grande Église considérait comme les auteurs des différents Évangiles n'étaient pour Marcion que des falsificateurs de l'unique texte vraiment authentique qu'il s'efforçait de reconstituer. A cette thèse arbitraire et fantastique l'église devait nécessairement opposer tout ce qu'elle savait ou croyait savoir sur les personnages historiques, et nommément individualisés auxquels elle avait conscience de devoir ces quatre précieux livres. C'est donc après 144 — l'année où Marcion se sépara de l'Église romaine qui rejeta son Nouveau Testament et ses Antithèses écrites entre 139 et 144 —, et avant 180 c'est-à-dire avant Irenée, qui s'en servit, que ces prologues antimarcionites ont dû être établis. Harnack les place entre 160 et 180 parcequ'ils citent Papias d'Hiérapolis, qui était selon Irenée V 33 « le compagnon de Polycrate » martyrisé en 155. Ils ont donc selon toute probabilité servi de préface à la première édition catholique d'un tétraévangile, ou peut-être d'introduction à chacun [3] des quatre Évangiles dans cette *editio princeps*. Si cette thèse est acceptée — et je ne vois pas comment on pourrait la contester — on ne saurait évidemment exagérer l'importance de ces quelques lignes. Aussi Dom de Bruyne et v. Harnack n'ont-ils pas manqué de mettre en lumière toute la portée de cette trouvaille pour l'histoire de la formation du canon du N.T.

Personnellement je me permettrai d'insister tout particulièrement sur l'intérêt passionnant que présente le prologue du quatrième Évangile par le fait qu'il nous offre enfin le témoignage authentique de Papias dit d'Hierapolis sur les origines de l'Évangile de Jean et sur les relations de son auteur avec Marcion ; c'est-à-dire les opinions du même témoin auquel nous devons la

1. Le Syrien a « puissance », ce qui traduit évidemment le grec « dynamis » « (exploit de) puissance », « prodige ».

2. Tertullien, adv. Marc, IV 2 : « Marcion evangelio suo nullum adscribit autorem ».

3. Ou du moins à trois d'entre eux. Voir ci-dessous, p. 369, n. 2.

précieuse tradition de « l'Ancien Jean » qui nous montre Marc l'Évangéliste comme ayant été le disciple de Pierre, et cet autre témoignage tant discuté du même Papias sur Matthieu, qui aurait écrit en hébreu les *Logia Kyriaka*, que, dans la suite, chacun interprétait selon ses lumières (Eusèbe III 39, 15, 16. V. ci-dessous p. 369, n. 2). De ces deux témoignages de Papias, le premier, celui qui concerne le quatrième Évangile n'est pas inconnu depuis que Lightfoot a attiré l'attention sur le prologue en question, mais on a cru pouvoir douter de son authenticité aussi longtemps qu'on ne le connaissait que par un seul manuscrit du IX^e^ siècle. Mais maintenant que la date de tous ces prologues est fixée à une intervalle de quelques années seulement de la publication des *Exegetica* de Papias, ce morceau paraît être plus solidement attesté que ceux qu'on ne connait que par Irenée, Eusèbe [1] et Philippe de Sidé. Il faut donc de toute nécessité arriver à le comprendre très exactement.

Ce que le prologue antimarcionite de Marc nous apprend sur cet évangéliste s'accorde très bien avec ce fameux fragment du « presbytre » de Papias conservé par saint Eusèbe. Luc n'est pas mentionné dans ce que cite Eusèbe : nous ne pouvons donc pas comparer ce prologue à ce que pensait Papias ou ses informateurs de l'Évangile de Luc. Il est d'autant plus important d'analyser le contenu du prologue de l'Évangile de Jean, prologue qui se réclame de l'autorité de Papias, pour voir ce qu'il veut dire, et pour juger s'il est d'accord avec ce que nous enseigne le prologue antimarcionite précédant l'Évangile de Luc.

Le texte, bien qu'il soit d'apparence très simple, n'est pas sans difficulté.

En premier lieu, nous en possédons deux formes différentes — ce qui se voit très bien dans l'édition de Wordsworth-White, dans le Marcion (2^e^ édition 1924) de Harnack, p. 11*, et chez Bacon, *Journal Theol. Stud.*, XXIII, p. 140, ou ces deux formes sont imprimées l'une sous l'autre, mais beaucoup moins bien dans les éditions récentes de Dom de Bruyne et de Harnack, qui

---

1. L'argument de M. Corssen, à savoir qu'Eusèbe n'aurait pas manqué de reproduire ce que Papias disait de l'origine de l'Évangile de Jean, s'il avait lu quelque chose de ce genre dans les *Exegetika*, n'est plus valable, depuis qu'on peut montrer que ce que disait Papias était très inquiétant pour l'orthodoxie (voir ci-dessous p. 364). Selon le principe admis même par saint Augustin, *de Mendacio* X P.L. 40, 500) : « *licet... narratori... rerum temporalium ad aedificandam religionem... pertinentium occultare in tempore quod occultandum videtur* », Eusèbe ne parle pas de ce qui était gênant du point de vue apologétique.

essayent de constituer, avec ces deux éléments un seul texte, sauf à réléguer les différences au bas de la page sous forme de variantes.

J'ai donc placé les deux formes séparément l'une à côté de l'autre : à droite la leçon du Toletanus (T), du Matritensis (X), du Leonensis (E) et de la Bible wisigothique (Y) à gauche celle du manuscrit Barberini 637, du Vaticanus (F), du manuscrit de la reine Christine de Suède (R), également au Vatican, du Monacensis (N) et du Stuttgartensis (S).

Codd. F.R.N.S.	Codd. T.X.E.Y.
Evangelium iohannis	Hoc igitur evangelium
	post apocalipsin scriptum
manifestatum et datum[1] est ecclesiis	manifestatum[1] et datum est ecclesiis
	in asia
a iohanne adhuc in corpore constituto[2]	a iohanne adhuc in corpore constituto[2]
sicut Papias nomine hierapolitanus[3]	sicut Papias nomine hieropolitanus
	episcopus
discipulus iohannis carus	discipulus iohannis et carus
in exotericis[4]	in exotericis
	suis,
id est in extremis	id est in extremis
quinque libris retulit	quinque libris retulit
Descripsit vero evangelium	qui hoc evangelium
dictante iohanne recte.	iohanne sibi dictante[3] conscripsit.
Verum marcion hereticus cum ab eo	Verum marcion[4] hereticus cum ab eo
fuisset[5] inprobatus eo quod contraria sentiebat	fuisset reprobatus eo quod contraria sentiret
abiectus est ab iohanne. Is vero	proiectus est ab iohanne. hic vero
scripta vel epistulas ad eum pertulerat	scripta vel epistulas ad eum pertulerat
	missas
a fratribus qui in ponto fuerunt.	a fratribus qui in ponto fuerunt
	erant fideles in christo iesu domino nostro[5].

1. *et datum* om. N.F.
2. om. E[1]. Y[1].
3. *heropolitanus* F, *eropolitanus* N.
4. *exotoricis*, F.N.S.
5. *esset* F.N.S.

1. *manifestum* T.X.
2. om. E[1]. Y[1].
3. *dictante sibi* E.Y. *subdictante* T.
4. *archinon* T.
5. + *Amen* T.

Ceux qui ont essayé de traduire ces lignes se sont heurtés à des difficultés d'ordre chronologique, difficultés très apparentes pour eux[1], mais qui peuvent ne pas avoir existé de la même

1. De Bruyne, *Revue Bénédictine*, 1928, p. 207 : « anachronismes violents, qu'on ne peut admettre ».

façon pour l'auteur de ce prologue. Il n'y a donc pas lieu d'essayer de corriger ou de pressurer les mots pour y trouver quelque chose qui corresponde à nos idées préconçues. Il faut, avant tout, savoir ce que voulait dire l'auteur du prologue, et cela me semble assez clair :

« L'Évangile de Jean a été révélé (*manifestatum est*, ce qui correspond, comme on peut le voir par exemple dans la Vulgate de Jean II, 11 et XVII, 6, à ἐφανερώθη) et donné[1] aux Églises par Jean de son vivant ». M. Corssen[2] pensait que cette phrase ne nous apprend que le nom de l'auteur, le reste se comprenant de soi-même pour tout lecteur « qui ne serait pas spirite ». Il oubliait que, selon les écritures saintes, l'esprit du prophète désincarné Samuel évoqué par la sorcière d'Endor avait bien révélé la volonté divine et son sort futur au roi Saül ; que Jésus ressuscité avait dit à saint Pierre *pasce oves meas* et d'autres choses à d'autres disciples, et que c'est en visant ces paroles posthumes de Jésus que les Λόγοι Ἰησοῦ du fragment d'Oxyrhynchos insistent sur le fait que le contenu de cette collection est strictement limité aux paroles que Jésus a dites « de son vivant » (ὁ ζῶν) à Judas surnommé Thomas[3]. Il est donc bien essentiel d'enseigner au lecteur que l'évangile de Jean a été *révélé* du vivant de l'auteur *à celui qui l'a écrit* (*descripsit vero*). C'est d'autant plus important que Papias — dont le témoignage sur l'auteur de l'Évangile de Jean est reproduit par notre prologue (*sicut Papias nomine Hierapolitanis retulit*), — savait très bien et avait écrit, selon l'histoire ecclésiastique de Philippe de Sidé cité par George Hamartolos[4], que les deux fils de Zebédée, Jacques et Jean, avaient été tués par les Juifs, c'est-à-dire par le roi Agrippa I[5], en 42, comme Jésus le leur avait prédit (Mc. X 39 ; Matth. XX, 23).

Cela est important d'un autre point de vue encore : car le prologue de l'Évangile de Marc qu'on trouve dans quelques manuscrits qui contiennent aussi ce prologue à l'Évangile de Jean, dit clairement que Marc écrivait son Évangile *post excessionem ipsius Petri* (= μετὰ τὴν ἔξοδον Πέτρου), l'expression plutôt rare étant

---

1. *Datum* manque dans le Barberini et le Monàcensis.
2. Zeitschrift für Neutestamentliche Wissenschaft, II, 1901, p. 223. De même Harnack, Chronol. I, p. 665 : « Comment peut-on dire que l'évangile ait été publié par Jean adhuc in *corpore constituto*, puisqu'il est évident qu'il ne peut l'avoir publié après sa mort ? » Cf. ci-dessous, p. 366, n. 2.
3. Eisler, IHCOYC BACIΛEYC, vol. II, p. 219$_1$.
4. Cod. Coislin de sa chronique, éd. Muralt, 1859, p. XVII s.
5. Act. Apost., XII, 3.

prise dans la seconde épître de Pierre (I, 15). Ceci n'a pas plu à certains lecteurs, attendu que cette précision semblait priver cet Évangile de l'autorité apostolique. C'est pour cela que T, X, E, Y — les manuscrits offrant la version du prologue de saint Jean que j'ai reproduite dans la colonne de droite — ont corrigé et disent en supprimant les mots *post excessionem ipsius Petri* ceci : *quod cum Petrus audisset, probavit ecclesiaeque legendum sua auctoritate probavit* : « l'ayant lu Pierre l'approuva et en approuva la lecture à l'église de par son autorité ». Cette correction — la phrase supprimée comme la phrase ajoutée — montre bien le but et l'importance des mots *et datum est* scil. *ecclesiis* qui manquent dans le manuscrit de Stuttgart. Donc, oui ou non, Jean avait-il publié (*datum*) c'est-à-dire approuvé de son *nihil obstat* et *donné* pour être lu *aux Églises* ce qu'il avait révélé à celui qui écrivit son Évangile sous sa dictée ? Voilà la question essentielle.

Évidemment il ne pouvait « donner » son Évangile aux Églises que de son vivant ; mais — comme de Bruyne et Harnack l'ont bien vu — d'autres pouvaient le faire après sa mort. Les lecteurs du verset Jean XXI, 24 « c'est ce disciple qui rend témoignage de ces choses et qui les a écrites, et *nous* savons que son témoignage est vrai » pouvaient très bien expliquer, comme on l'a fait de notre temps, ce *nous* comme la signature des éditeurs d'un Évangile posthume. Remarquez en outre que les manuscrits T, X, E, Y contiennent les mots *in Asia* qui font pendant aux mots *descripsit hoc evangelium in partibus Italiae* dans le prologue de Marc et aux mots *descripta per Matthaeum in Judaea* et *in Achaiae partibus hoc descripsit evangelium* dans le prologue à Luc. Harnack et De Bruyne sont donc très enclins à insérer *in Asia* dans leur texte. En effet, si les deux ou trois prologues sont d'une seule et même main la symétrie et le contraste demanderaient cette indication du lieu d'origine : Marc écrivant en Italie, Luc en Grèce (Achaia) et Jean en Asie Mineure. Seulement il me semble qu'il faudrait alors insérer ces mots *in Asia* après « manifestatum » parce que autrement le prologue limiterait le sens du mot *datum* à « donné aux Églises d'Asie », ce qui équivaudrait à dire que le 4e Évangile est non pas « catholique » mais d'usage local, pour ne pas dire schismatique, réservé aux Églises d'Asie. C'est pour cela que von Harnack pensait que les mots *in Asia* auraient été expurgés après coup du texte authentique du prologue. Mais laissons-là ce problème pour nous occuper des autres plus graves, qui abondent dans ces quelques lignes.

Le nom du livre de Papias est évidemment corrompu, comme Lightfoot l'a vu en 1875. Eusèbe le cite III 39, 3 Λογίων κυριακῶν

ἐξηγήσεως πέντε συγγράμματα. On pouvait donc les appeler ἐξηγητικά, comme les commentaires d'Origène sur le 4e Évangile s'appelaient ἐξηγητικὰ εἰς τὸ κατὰ Ἰωάννου εὐγγέλιον (Cod. Reg.). Se rappelant les λόγοι ἐξωτερικοί d'Aristote, un copiste travaillant sur un manuscrit semioncial latin avait lu in *exotericis*, confondant ainsi un *e* empâté avec un *o*, tout comme le scribe de l'archétype de F.N.S. qui transforma de son côté, *exotericis* en *exotoricis*; il avait confondu en outre un **t** avec un **G** et un **t** avec un **r**. Les paléographes ne le contesteront pas — sachant combien ces confusions sont faciles quand il s'agit de semionciales latines ou le *t* ne s'élevait pas au-dessus de la ligne. De même *extremis* n'est qu'une fausse lecture d'*exegeticis*, le **tic** ayant été lu pour un **m**, le *e* pour un *t* et le **G** pour un **r**. On voit clairement que ces corruptions sont attribuables aux copistes du texte latin; notamment la glose *id est in extremis* provient de quelqu'un qui cherchait à reconstituer un mot latin parce qu'il ne savait pas assez de grec pour comprendre les mots *in exegeticis* mal écrits ou devenus difficilement lisibles dans le manuscrit qu'il copiait. Ce qui est plus important que le fait de la corruption lui-même, c'est la preuve évidente, offerte par cet *id est in extremis*, que le texte a été glosé et que des gloses se sont glissées dans le texte.

Cela est important quand il s'agit d'apprécier exactement la signification des mots *discipulus Johannis carus*. Eusèbe a montré très clairement, en s'appuyant sur le texte même de Papias, que l'Hiérapolitain n'a pas du tout été un « disciple de Jean » comme Irénée le voudrait. Papias raconte bien qu'il avait profité de toutes les occasions pour rencontrer *des gens qui avaient encore connu de leur côté* les apôtres André, Pierre, Philippe, Thomas, Jacques, Jean, Matthieu, et qui pouvaient lui rapporter leurs paroles, *ou d'autres, qui connaissaient l'Ancien Jean* ou Aristion, c'est-à-dire le πρεσβύτερος, l'Ancien qui se nomme comme l'auteur de la seconde et de la troisième lettre de Jean, et Aristion (de Pella) le presbytre, signalé dans un manuscrit arménien comme auteur du dernier chapitre de Marc [1]. Papias ne connait donc qu'indirectement Jean l'Ancien et Jean le disciple de Jésus, il n'a été l'auditeur d'aucun d'eux, *a fortiori* n'a-t-il pu se dire *le disciple préféré* de l'un ou de l'autre.

On a cru que la confusion qui faisait de Papias un élève de Jean (soit de l'ancien d'Asie, soit de l'apôtre) était due à Irénée (Bacon, l.c. p. 147) qui avait un intérêt évident à se représenter soi-même

1. Voir ci-dessous, p. 364, n. 7.

comme étant plus près des origines apostoliques qu'il ne l'était en réalité. Mais puisqu'on voit maintenant qu'Irénée dépend de notre prologue, on ne peut plus attribuer avec Heitmüller[1] ces mots qui supposent que Papias était « le disciple bien aimé » de Jean, à l'influence de la légende créée par Irénée, — à moins qu'on ne les considère comme une interpolation, ou plutôt comme une glose du traducteur latin ou d'un lecteur postérieur à Irénée. D'ailleurs le terme « disciple bien aimé » ne peut se rapporter qu'à Jean dans un texte relatif au quatrième Évangile, auquel cette formule est particulière. Si Jésus a eu selon l'Évangile pneumatique un « disciple bien-aimé » ou favori, il ne s'ensuit pas que celui-là ait eu à son tour parmi ses propres disciples un préféré.

De toute façon, il me semble que les mots *discipulus Johannis carus* ou *discipulus Johannis et carus* sont des gloses postérieures qui se sont glissées dans les textes à un endroit auquel ils n'étaient pas destinées. Un lecteur tardif a voulu nous informer que le Jean duquel il s'agit dans le prologue est bien le disciple favori de Jésus, l'apôtre Jean et non pas le presbytre d'Asie mentionné par Papias, l'auteur de la seconde et de la troisième épître de Jean. Il a donc écrit en marge

discipulus Johannis

le *i* de Johannis n'étant qu'un barbarisme de quelqu'un qui prononçait l'*êta* grec selon le mode qu'on appelle l'*itacisme*. La variante *et carus* montre qu'à la glose primaire

discipulus ⊙+ *Johannis* ⊙+ *carus*

« le disciple Jean » quelqu'un avait encore ajouté l'adjectif *carus*, afin d'exprimer son opinion que le disciple bien aimé de Jésus, toujours anonyme dans l'Évangile de Jean, était bien Jean fils de Zébédée, l'apôtre. Le *et* devant *carus* me semble n'être qu'une fausse interprétation du signe ⊙+ marquant le point précis où l'on désirait que soit inséré l'adjectif ajouté en marge.

Quoi qu'on pense de ces mots — qu'on les considère comme une glose simple, comme une première glose, doublée d'une seconde, ou comme une interpolation postérieure à Irénée, qu'on les retranche ou non du texte original du prologue, — toujours est-il qu'ils ne peuvent selon la démonstration décisive d'Eusèbe, dans aucun cas dériver du livre de Papias. Voilà déjà un point d'acquis.

Mais qui est-ce qui a servi de scribe à Jean dictant « correcte-

1. Zeitschrift für Neutestamentliche Wissenschaft XV, 1914, p. 197.

ment » (*recte*) son Évangile? Si nous regardons à droite[1] le texte amplifié et jugé, sous cette forme, moins bon à la fois par de Bruyne et Harnack, il n'y a pas le moindre doute que c'est Papias qui dit que l'Évangile a été révélé par Jean de son vivant, et qui devait le savoir, puisqu'il avait servi de scribe à l'auteur qui lui « dictait correctement ». Et c'est bien ainsi que le texte a été lu et compris par le commentateur anonyme cité dans une Catène grecque des Pères[2] : « κατ' ἐκεῖνο καιροῦ αἱρέσεων ἀναφυεισῶν δεινῶν ὑπηγόρευσεν ὁ Ἰωάννης τὸ εὐαγγέλιον τῷ ἑαυτῷ μαθητῇ Παπίᾳ ». Seulement cette forme du texte n'est ni primitive ni logique.

Hoc evangelium (*post apocalypsim scriptum*)[3] est évidemment un essai maladroit de raccrocher ce prologue à la fin du prologue à l'Évangile de Luc :

Ὕστερον δὲ Ἰωάννης ὁ ἀπόστολος ἔγραψεν τὴν Ἀποκάλυψιν ἐν τῇ νήσῳ Πάτμῳ καὶ μετὰ ταῦτα τὸ Εὐαγγέλιον.

Je dis un essai maladroit, parce que la contradiction reste manifeste entre les deux prologues, *qui ne peuvent donc procéder de la même source* : où Jean a écrit lui-même son Évangile, ou un scribe l'a écrit sous sa dictée. S'il l'a écrit lui-même, personne, ni Papias, ni un autre, ne peut témoigner avec autorité que Jean en est l'auteur. Si Papias est le scribe auquel Jean a dicté son Évangile, il ne peut pas, d'autre part, témoigner que Jean le dictait *recte*, correctement, c'est-à-dire selon la vérité, selon l'intention *de Jésus*. Il ne peut que se porter garant qu'il a lui, Papias, écrit *recte*, correctement ce que Jean dictait : *recte* se rapporterait donc sûrement a *descripsit*. D'ailleurs, ce témoignage d'un homme qui est lui-même mêlé à la cause — d'un scribe qui est sous le coup de l'accusation marcionite d'avoir collaboré à fausser le texte authentique de l'Évangile du Christ —, n'aurait aucune valeur décisive aux yeux des adversaires. Mais voici qui est plus grave : on ne comprend pas, si l'on s'en rapporte à celui des deux textes que je présente dans la colonne de droite[1] ce qui suit : l'on s'attendrait à lire « quoique Jean ait dicté et quoique Papias ait écrit correctement ce que Jean dictait, Marcion l'hérétique désapprouva cet Évangile, et parce qu'il le désapprouva, parce qu'il avait lui-même des opinions contraires, il le rejeta ». Au lieu de cela, nous lisons — ce qui n'a rien du tout à voir avec l'authenticité et l'origine de l'Évangile

1. Ci-dessus, p. 355.
2. Corderius, *Catena Graeca Patrum in St. Johannem*, Anvers, 1630.
3. Pour la parenthèse comparer ci-dessous, p. 370, n. 2.

de Jean — que *Marcion*, en raison de ses opinions contraires à celles de Jean, fut désapprouvé et rejeté par Jean, quoiqu'il lui ait apporté des *scripta uel epistolae*, des γράμματα συστατικά [1] ou des ἐπιστολαὶ συστατικαί [2], c'est-à-dire des lettres de recommandation venant de ses frères du Pont. Ce que nous lisons là est sûrement incohérent au dernier degré, et Dom de Bruyne n'a pas manqué de s'en rendre compte : lui et von Harnack ont voulu remplacer le nom de Jean dans la phrase *abiectus est ab Johanne*, soit par le nom de Papias, soit par le nom (inconnu) de l'évêque de Rome qui retrancha en 144 Marcion de cette communauté. Contre la dernière hypothèse on objectera en premier lieu qu'il n'y a aucune preuve que notre prologue aurait été écrit à Rome, puisque la *colobodactylie* de Marc pouvait être connue partout où il avait passé [3]. En outre, le texte d'Hippolyte concernant l'excommunication de Marcion à Rome ne mentionne pas d'évêque responsable de cet acte [4].

D'ailleurs Dom de Bruyne dit lui-même très consciencieusement : « à l'explication que je propose, il y a cependant une difficulté à laquelle je ne trouve pas de réponse. Pourquoi dans un prologue de Jean parle-t-on de Marcion si Jean n'est pas mêlé à l'affaire ? Il appartient aux critiques de juger si la difficulté est insoluble et si elle est assez grave ».

Il me semble que cette difficulté est assez grave pour nous forcer à abandonner l'interprétation du texte de droite [5] offerte par de Bruyne et soutenue par Harnack, l.c., p. 334_2. La réponse hésitante [6] que von Harnack oppose à la difficulté signalée par Dom de Bruyne ne satisfait pas du tout : on aurait mentionné l'excommunication asiatique de Marcion par Papias, pour dire « c'est le scribe, le disciple chéri de Jean qui a, le premier, excommunié Marcion ». Mais Philastrius (haer. 45), qui connaît évidemment ce prologue, écrit « Marcion devictus atque fugatus *a beato Johanne* evangelista et a presbyteris de *civitate Ephesiae Romae hanc haeresim seminabat* ». Voilà ce qu'on s'attendrait à lire dans un prologue écrit à Rome ! N'est-ce pas un argument bien plus grave contre l'hérésie de Marcion, si c'est Jean lui-même

---

1. Εἴ τις κλήρικος ἢ λαϊκὸς ἀφωρισμένος ἢ ἀδεκτὸς ἀπελθὼν ἐν ἑτέρᾳ πόλει δεχθῇ ἄνευ γραμμάτων συστατικῶν, ἀφοριζέσθω καὶ ὁ δεξάμενος καὶ ὁ δεχθείς (Canon des douze Apôtres, éd. Lagarde, Reliq. iuris eccl. antiquiss., p. 22, 6 s.).
2. 2 Cor. 3, 1 : χρήζομεν συστατικῶν ἐπιστολῶν πρὸς ὑμᾶς.
3. Voir ci-dessus, p. 351 s.
4. Harnack, Marcion², p. 26 cp. 24.
5. Ci-dessus, p. 355.
6. *Evang.-Prologe*, p. 334 : « *erklärt sich einigermassen* ».

qui l'a excommunié, que si ce n'est que le scribe de Jean, le scribe même que Marcion aurait accusé d'avoir falsifié le vrai évangile dicté par Jean? Et de toute manière, pourquoi est-ce qu'on ne nous dit pas que Marcion a été rejeté ou excommunié parce qu'*il accusait* soit Papias, soit Jean, d'avoir faussé l'Évangile authentique? Faudrait-il donc comprendre : « Mais Marcion l'hérétique, après que par lui eût été désapprouvé (Papias) [1] parce que lui (Marcion) avait des opinions contraires à celles de ce dernier (sur le vrai texte de l'Évangile), ce Marcion fut repoussé par Jean » ?

Certes, voilà qui donnerait un sens intelligible, logique et plausible pour un prologue apologétique du quatrième évangile — même sans qu'on efface avec von Harnack *ab Johanne!* Marcion aurait accusé Papias, scribe et disciple favori de Jean, d'avoir *incorrectement écrit* l'Évangile que Jean avait *correctement dicté*, mais Jean — vivant encore — aurait repoussé l'accusateur et l'accusation avec horreur. De cette façon nous obtiendrions en effet un connexus plausible; mais au prix de quelle interprétation forcée, qui supposerait un triple changement de sujet dans une seule et brève phrase!

Si c'est cela que le rédacteur du texte de gauche [2] voulait dire, pourquoi n'a-t-il pas inséré tout simplement, pour faire comprendre cette phrase terrible, les noms dont il s'agit? Pourquoi ne pas éclaircir cette ambiguïté multiple par une simple épexégèse, et pourquoi ne pas écrire :

Verum Marcion haereticus, cum ab eo *(*Papias*) *fuisset improbatus, eo quod* (*Marcion*, [*de evangelio*]) *contraria sentiebat, abjectus est ab Johanne*?

Il me semble que les interprétations de Dom de Bruyne et de von Harnack sont également insoutenables, et que toute entreprise contre les mots *ab Johanne* est contraire à la bonne méthode. La solution de la difficulté est facile, du moment qu'on s'est aperçu que le texte de droite [2] n'est que le résultat d'une correction tendancieuse de celui que nous lisons dans la colonne de gauche [2], et que celui-là a déjà subi un tout petit coup de pouce dans le même sens tendancieux. Il suffit en effet de supprimer dans le texte de F.R.N.S un seul petit point final [3] pour obtenir

---

1. Harnack, l.c., p. 329, ligne 32 : « Papias ist das Subject zu *improbare* ».
2. Ci-dessus, p. 355.
3. Je ne suis pas le premier à proposer une ponctuation rectifiée. M. Bacon l. c. « soutient en dépit des manuscrits, de la grammaire et du bon sens » (de Bruyne, l., c., p. 207) « qu'il faut mettre un point après *Johanne* et joindre *recte* à la phrase suivante ». Mais cela ne sert à rien.

un texte qui est tout aussi simple et clair qu'étonnant et inattendu :

Evangelium Johannis manifestatum ⁋ ⁋ et datum
est ecclesiis ⁋ *ab Johanne* ⁅ *adhuc in corpore constituto,* ⁋ in asia
sicut Papias nomine Hierapolitanus ⁅ ⁅ discipulus ○+ Johannis
in exegeticis ⁋ ⁋ *idest : in extremis* ○+ carus
quinque libris retulit, descripsit vero
evangelium, dictante Johanne recte verum [1],
Marcion haereticus [2].
Cum ab eo fuisset improbatus, eo quod
contraria sentiebat [3], *abiectus est ab Johanne.*
Is vero scripta vel epistulas ad eum
pertulerat a fratribus qui in Ponto fuerunt.

« L'Évangile de Jean fut révélé par Jean de son vivant, comme Papias nommé le Hierapolitain le rapporte dans les cinq livres de ses *Exegetika*. Mais il a été écrit, Jean dictant correctement le vrai Évangile — par Marcion l'hérétique. Après qu'il eût été » ou « comme il fut désapprouvé par lui » (ἀποδοκιμασθεὶς δὲ ὑπ' αὐτοῦ) « parce qu'il avait des opinions contraires » [4] (ὡς τἀνάντια ἡσθόμενος ou φρονῶν), « il fut chassé par Jean » (ἀπεώθη ὑπ' Ἰωάννου). « Mais il avait apporté des écrits ou lettres (de créance adressées) à lui (Jean) par des frères qui habitaient le Pont ».

Voilà donc le vrai sens du prologue, et voilà bien de nouvelles et précieuses indications ! Papias savait donc ou croyait savoir de bonne source — c'est-à-dire par les informations recueillies auprès des gens qui lui rapportaient « ce que disaient l'ancien Jean et Aristion » que *Marcion* avait été le scribe de Jean et avait écrit sous sa dictée l'Évangile selon Jean. Loin d'aboutir, comme Dom de Bruyne le pensait encore à des « anachronismes intolérables » l'interprétation correcte de ce fragment de Papias prouve — ce qu'on avait soupçonné depuis longtemps — que

1. « Tandis que Jean dictait correctement le vrai » (évangile).

2. M. Carcopino m'a fait observer, que l'auteur a toujours mis le sujet en tête de la phrase. Je ne pense pas pourtant qu'il faille pour cela décider que *Marcion haereticus*, le seul sujet placé à la fin de la phrase, devrait être déplacé. Cette inversion de l'ordre naturel des mots a au contraire pour but d'accentuer le paradoxe de ce fait incroyable.

3. Et parce que cela se reconnaissait d'après ce qu'il avait écrit sous la dictée de Jean ! « Parce qu'il avait des opinions contraires à celles de Jean » ou « contraires au vrai Évangile ».

4. Allusion transparente aux « antitheseis » de Marcion. On peut comprendre le grec « parce qu'il comprenait de travers ».

Papias distinguait très justement l'apôtre Jean fils de Zébédée, martyrisé en même temps que son frère Jacques et auquel il devait par l'intermédiaire des anciens qui l'avaient encore connu le témoignage concernant la vigne messianique de grandeur miraculeuse qui devait surgir du sol renouvelé à la fin des jours selon la promesse de Jésus [1], de l'autre Jean l'Ancien, vivant encore du temps de Trajan en Asie, l'auteur nommé le presbytre en tête des Épitres II et III de Jean [2], qui avait dans son extrême vieillesse dicté l'évangile dit selon Jean à son scribe Marcion [3]. Le futur hérétique, né vers 85 selon Harnack, pouvait avoir alors une vingtaine d'années. L'Évangile dit de Jean, comme tout le monde sait, ne contient pas même le nom de Jean fils de Zédébée et ne dit nulle part que le disciple bien aimé [4], témoin irrécusable de certains faits de l'histoire de Jésus, auteur de la source qu'utilise Jean l'Ancien, aurait été Jean le Zébédaïde.

« Je n'ai pas manqué » — disait Papias [5] dans ses cinq livres d'Exégèse « de recueillir pour toi tout ce que j'ai de mon temps appris des anciens et bien retenu, avec leurs explications, en en garantissant la vérité. Je ne me suis pas contenté comme la plupart des gens de ceux qui racontent toute sorte de choses ; mais je n'ai écouté que ceux qui enseignent la vérité ; et non pas ceux qui transmettent les commandements étrangers [6], mais ceux qui transmettent les commandements dérivant de la vérité même. Lorsque quelqu'un m'arrivait qui avait connu les anciens, je m'informais des paroles des anciens, de ce qu'avaient dit (selon les anciens) André ou Pierre ou Thomas ou Jacques ou Jean ou Matthieu ou un autre des disciples du Seigneur, ou de ce que disaient Aristion ou Jean l'Ancien [7]. Car ce qui vient de livres,

---

1. Irenée V 36, 1 s. pp. 428 s. ; cf. Eusèbe III 39, 1 p. 286.

2. « ΙΩΑΝΝΟΥ Β. Ὁ πρεσβύτερος ἐκλεκτῇ κυρίᾳ κτλ. ». ... ΙΩΑΝΝΟΥ Γ. Ὁ πρεσβύτερος Γαίῳ τῷ ἀγαπητῷ »....

3. Cette conséquence s'impose d'ailleurs même à ceux qui continueraient de penser, selon la ponctuation actuelle des manuscrits F.N.R.S., que Papias lui-même servait de scribe à Jean, puisque Papias est un contemporain de Marcion.

4. Sur ce personnage énigmatique voir mon article *The Evangel of Kerinthos and the Book of Lazarus* dans la revue anglaise *The Quest*, juillet 1930, pp. 349 ss.

5. ap. Eusèbe, *hist. eccl.*, III 39, 3 s.

6. Pointe contre Marcion et les commandements de son Dieu étranger au monde, cf. I Jean 2; 7 ; II Jean 5. Ci-dessous p. 367.

7. Les mots suivants : « disciples du Seigneur » qui manquent dans la version arménienne de l'histoire ecclésiastique d'Eusèbe ont déjà été reconnus par Théodore Mommsen (Zeitschrift f. neutestamentliche Wissenschaft III, 1902, p. 158) comme interpolés par quelqu'un qui voulait qu'Aristion, connu comme continuateur et éditeur de Marc, et l'ancien Jean, auteur des épîtres et de l'Évangile, eurent été aussi des disciples directs du Seigneur, quoique n'appartenant pas au cercle intime

je ne l'estimais pas aussi profitable pour moi que ce qui dérive de vive voix et mémoire [1] ».

Si Papias dit que Marcion avait été le scribe — infidèle et chassé avec ignominie pour sa perfidie — de l'auteur de l'Évangile de Jean, cela prouve définitivement qu'il considérait le quatrième évangile comme dicté, non pas par Jean le Zébédaïde, mais par Jean l'Ancien, auteur de la *Secunda* et *Tertia Johannis*, contemporain d'Aristion, vivant encore du temps de l'empereur Trajan. La citation de ce fragment dans le prologue antimarcionniste et le fragment lui-même montrent en outre qu'on connaissait soit à Rome, soit en Asie une version hérétique de l'Évangile de Jean, colportée par Marcion au commencement de sa carrière, différente de notre texte « catholique » corrigé et revu par Jean. Car le prologue tel que nous l'avons traduit laisse bien sous-entendre que Jean — après avoir chassé son scribe Marcion, et avant de « manifester » (= publier) et de « donner » son Évangile « aux Églises » — l'a soigneusement revu et corrigé comme chacun qui dicte un texte à un scribe est forcé de le revoir et de le corriger. Néanmoins, puisque cette révision de l'auteur n'est pas expressément mentionnée, le prologue original, datant évidemment de la période où l'on se méfiait beaucoup de ce document, où les *Alogoi*, c'est-à-dire le presbytre Romain Gaius et ses partisans, refusaient de le reconnaître, et où l'on pouvait encore le stigmatiser ouvertement comme l'œuvre du gnostique Cerinthe [2], ne laissait pas d'inquiéter les fidèles. Pour les rassurer on a inséré le point final et plus tard le *qui* de notre texte de droite, pour faire croire que ce fut *Papias* d'Hiérapolis, dont l'orthodoxie n'était sujette à aucun soupçon, qui servit de scribe à Jean et qui fut — injustement — désapprouvé par Marcion, dont l'accusation fut repoussée [3] par Jean lui-même.

---

des douze, mais plutôt au groupe plus large des soixante-douze. Si l'on ne veut pas accepter cette athétèse, il faut simplement admettre que Papias lui-même s'imaginait quelque chose de ce genre, et qu'il était trop maladroit pour voir qu'après avoir dit « ou quelqu'autre des disciples du Seigneur » il ne pouvait pas ajouter deux noms de plus et qualifier du même titre ces nouveaux personnages. Il n'y a pas d'impossibilité physique à ce qu'un homme de plus de cent ans ou prétendant avoir cet âge ait dicté à un autre un Évangile. Puisqu'il est certain que cet évangile est dérivé de sources littéraires antérieures (ci-dessus p. 364, n. 4), et traitées avec beaucoup de liberté, et non pas de réminiscences personnelles, il importe peu que celui qui le dicta ait vraiment connu Jésus ou non.

1. Lire μνημοσύνης au lieu de μένουσης (le propre de la vive voix est de ne pas durer, *littera scripta manet* et non pas le *flatus vocis* fugitif et passager !

2. Epiphan. LI, 3; voir Eduard Schwartz, Zeitschrift f. neutest. Wissenschaft XV, 1914, p. 213, note 5.

3. *abjectus* a été remplacé par *projectus* (« jeté loin » ou « jeté par terre ») pour faire disparaitre toute trace de relation antérieure entre Jean et Marcion.

Il me semble même, que nous connaissons le nom du pieux correcteur, qui a « amélioré » et « ponctué » notre prologue. Car le manuscrit de Munich (N) contient en tête du prologue de Luc une note que le scribe a copié de son modèle [1] : « *Incipit secundum Lucam.. Precipiente sanctissimo ac beatissimo ecclesiae* [2] *prepositо meae* [3] *ego Patricius, licet indignus, Christi famulus, emendavi* (j'ai corrigé) et *distinxi* (j'ai ponctué) ».

L'importance capitale de ce que dit Papias sur Marcion commençant sa carrière comme scribe de l'ancien Jean et de la brouille survenue au cours de la rédaction de ce document consiste dans le fait que ces indications s'accordent parfaitement avec les observations de von Harnack [4] sur la position historique de Jean « à moitié chemin entre Paul et Marcion ». Pour l'ancien Jean, Dieu est l'Esprit, tout comme il est pour Marcion le *spiritus salutaris*. Pour Jean aussi Dieu est l'Amour qui bannit la crainte [5]. C'est exclusivement comme Amour divin qu'on doit le concevoir [6]. Jean aussi enseigne (X 8) que Jésus peut à volonté déposer et reprendre sa vie, tout comme Marcion avait détruit dans l'épitre aux Galates la mention de Dieu le père ressuscitant Jésus et changé αὐτόν en αὐτόν pour prouver que Jésus s'était ressuscité lui-même [7], et comme il avait, dans le même but, — remplacé dans la seconde lettre aux Corinthiens VI 9 le passif ἐγερθείς (« réveillé ») par l'actif ἀναστάς (« se relevant »). Chez Jean aussi comme chez Marcion, Dieu ne juge pas le monde. Le juge, c'est le Fils, auquel Dieu a transmis la fonction de Juge ; mais le fils de son côté (XII 47) dit qu'il n'est pas venu pour juger, mais pour sauver le monde. Dans la pensée de Jean le monde est déjà, comme chez Marcion, une puissance de ténèbres étrangère et hostile à Dieu « entièrement sous la puissance du Malin » (I Jean V 19). Les hommes — exceptés les élus — appartiennent à ce monde du Mauvais, et doivent en être libérés. Enfin, la position hostile de Jean envers *les Juifs* c'est-à-dire

---

1. De Bruyne, l. c., p. 195. Le manuscrit N contient tous les trois prologues.
2. Sic emendavi. Cod. N : *Ecclesio.* Mais un tel nom propre est inconnu. Puisque cet ecclésiastique est appelé *beatissimus* il a dû être décédé, lorsqu'il donna ces instructions. Patricius était donc un visionnaire se réclamant d'une révélation, qui lui était venue de l'au-delà.
3. Cod. N. *meo.*
4. Marcion (2me edition), 1924, p. 204 ff.
5. I Jean IV 18. I Jean IV 8.
6. I Jean IV 8.
7. Origène dans saint Jérome, *com. in Gal.* I 1 : *Sciendum quoque in Marcionis Apostolico non esse scriptum « et per deum patrem » volentis exponere Christum non a Deo patre sed per semet ipsum suscitatum.*

envers tous les juifs, se rapproche de très près de celle de Marcion : les Juifs sont les ennemis particuliers du Christ, les « hommes du Monde », *leur père est le diable.*

Le Marcionite Marcus cité par Adamantius [1] reproduit et approuve deux passages de Jean [2]. Il insiste sur XIII 34 « Je vous donne *un commandement nouveau* : aimez-vous les uns les autres » — et il est frappant de voir l'ancien Jean dans la seconde épître verset 5 et dans la première II 7 combattre vivement cette interprétation marcionite, en disant : « bien-aimés, ce n'est *pas* un commandement *nouveau* que je vous écrit, mais un commandement ancien que vous avez eu dès le commencement ; ce commandement ancien, c'est la parole que vous avez entendue » (scil. au Sinai). « Toutefois, c'est un commandement nouveau (dans le sens etc.) ». — Et dans la seconde : « non comme te prescrivant un *commandement nouveau*, mais celui que nous avons eu dès le commencement, c'est-à-dire que nous nous aimions les uns les autres ».

La correction de l'Évangile par les épîtres est clairement anti-marcionite. L'Épître II, 7 de Jean « car plusieurs séducteurs sont entrés dans le monde qui ne confessent point que Jésus-Christ est venu en chair... Quiconque va plus loin et ne demeure pas dans la doctrine du Christ n'a pas Dieu », vise les Marcionites, plus exactement Marcion et ses disciples Mégéthius et Marcus, les protagonistes du premier et du second dialogue d'Adamantius.

Des fois on peut toucher du doigt la révision antimarcionite du texte de l'Évangile de Jean : dans le commentaire de l'Évangile de Jean par Origènes (vol. III, p. 598 A) les mots « et le monde fut créé par lui » (le Verbe) manquent. Origène lisait donc encore un texte plus voisin de l'édition sur laquelle les Marcionites [3] s'appuyaient pour dire que le Verbe n'a pas créé le monde, qu'il n'est pas venu « dans le sien », mais dans un monde qui lui est tout à fait étranger. Ces mots appartiennent donc à l'édition revue pour faire face à Marcion. De même dans le plus ancien manuscrit, le Vaticanus du IV^e^ siècle, à la phrase « la lumière de la vie » les mots τῶν ἀνθρώπων « la vie des hommes » sont ajoutés en marge par la même main, évidemment selon un autre manuscrit. Dans l'original la lumière divine est différente

1. Dial. II 16 et 20 ; Harnack, Marcion², p. 81, et 173.
2. Io. XV. 19 et XIII. 34.
3. Irénée III 11, 12 : *Secundum Marcionem et eos qui similes sunt ei, neque mundus per logon factus neque in sua venit sed aliena.*

de la lumière des hommes et de ce monde ; la lumière n'est pas innée aux hommes, le Verbe doit la leur apporter de la région lumineuse étrangère à ce monde de ténèbres.

De même la remarque Jean IV 22 « nous adorons ce que nous connaissons, car le Salut vient des Juifs » est une correction antimarcionite dirigée contre la doctrine du Dieu inconnu et inconnaissable ; il fallait cette correction au dialogue avec la Samaritaine, dans lequel Jésus avait également rejeté le culte des juifs et celui des « païens » de Samarie. Cette correction apparaît assez insuffisante dans un livre où Jésus qualifie tous ses prédécesseurs[1], — sans un seul mot d'exception en faveur de Moïse et des prophètes — de « brigands et d'assassins » (X, 8) et dans lequel — en dépit des livres de Moïse qui célèbrent la révélation sinaïtique — Jésus dit V 37 que « personne n'a jamais entendu la voix du père » etc. En outre, Harnack a bien vu[2] qu'en dépit de la théorie du Verbe incarné dans le prologue, l'humanité de Jésus a quelque chose d'atténué et pour ainsi dire de spectral dans l'évangile de Jean, car Jésus n'y a d'autre nourriture que de faire la volonté de Dieu (IV 32, 34), et l'on ne peut mettre la main sur lui quand il ne le veut pas (VII 30, 44 ; VIII 59, X 31 ; XI, 57 ; XII 36). D'autre part, M. Burkitt[3] a insisté sur le fait que nulle part on n'appuie autant sur le caractère humain de Jésus que dans le quatrième Évangile où l'incarnation de l'esprit dans la chair est un dogme. En effet, Jésus est fatigué, il a soif, (IX 28) et demande de l'eau à boire (IV 6, 7) ; il pleure à la tombe de Lazare (XI 35), et éprouve le besoin de s'exciter (ἐνεβριμήσατο) lorsqu'il s'agit d'opérer un miracle. Quand son corps est percé par le coup de lance, il en sort en même temps de l'eau et du sang, etc...

Ces deux aspects contradictoires sur lesquels l'auteur pseudonyme qui écrit sous le nom d'Henri Delafosse[4] a étayé sa théorie beaucoup trop simpliste d'une origine marcionite et d'une révision catholique du quatrième Évangile se comprend parfaitement si — comme Papias et le prologue antimarcionite le savaient encore — c'est Marcion qui a tenu la plume pour l'Ancien Jean, quand ce dernier dicta son Évangile, et s'il n'a été repoussé par son inspirateur qu'au moment ou celui-ci entrevit avec horreur

1. Harnack, l.c., p. 206.
2. Marcion², p. 206.
3. Article *Gospels*, vol. VI, p. 342 b de l'*Encyclopedia of Religion and Ethics*.
4. Henri Delafosse, Le 4ᵉ Évangile, p. 17 ss. Paris (Rieder), 1925 (*Christianisme*, Cahiers édités sous la direction de Paul-Louis Couchoud).

jusqu'à quels excès irait la doctrine « contraire » et perverse (*contraria*) du sectaire « allant au delà de la doctrine du Christ ». Rien ne semble mieux prouvé dès lors que cette conclusion : qu'il y a eu une première rédaction de la main de Marcion, puis une seconde de la main de l'auteur des Épîtres de Jean, l'Ancien ayant corrigé, pour en atténuer les conséquences doctrinales, certaines erreurs de la rédaction de Marcion, prétendue conforme à la dictée de Jean, mais reniée ultérieurement comme inexacte par le vieillard d'Éphèse.

En somme, nul doute ne semble plus possible : la rédaction finale du quatrième Évangile est l'œuvre du presbytre d'Asie, de l'Ancien Jean, qui fut enterré à Éphèse, après y avoir vécu du temps des Antichristes Andreias, Loukouas, Bar Cokhebas, Rufus, Armillus [1], du temps de l'empereur Trajan et même encore d'Adrien.

C'est de son école qu'est sorti Marcion, l'hérétique qui a pu dire que les apôtres ἐκήρυξαν ἀγράφως, répandaient l'Évangile exclusivement de vive voix, sans laisser quoi que ce soit par écrit, puisque — comme Papias — il savait que Jean l'apôtre, exécuté sous Agrippa en 42 n'avait rien écrit et que « l'Évangile selon Jean » avait été dicté par le presbytre d'Asie, l'Ancien Jean et écrit de la propre main de Marcion ; et enfin puisque, tout comme Papias, cité par Eusèbe, il savait que le péager Matthieu n'avait pas écrit un Évangile comme celui de Marc et Luc, mais seulement une collection d'oracles messianiques, d'oracles prédisant la venue du Seigneur (*Logia Kyriaka*) en hébreu — c'est-à-dire des extraits de l'Ancien Testament, qu'ensuite « chacun interprétait selon ses lumières [1] ».

C'est pour cela — et non pas parce que ce prologue aurait été méprisé comme trop court et insignifiant — qu'il n'y a pas de prologue de Matthieu dans la série antimarcionite à laquelle appartient le prologue de Jean[2]. Car il est bien évident maintenant que le prologue de Luc, que nous possédons en grec et en latin et, séparément des autres, dans vingt-deux manuscrits, et qui d'ailleurs est en contradiction flagrante avec le prologue de

---

1. I Jean 2, 18 : « il y a maintenant plusieurs antéchrists sortis du milieu de nous, mais pas des nôtres ».

2. Sur cette question voir (Dr Greogry-Bristol), *The Oracles ascribed to Matthew by Papias of Hierapolis*, Londres, 1894, pp. 274 ss. ; F.C. Burkitt, The Gospel history and its transmission, Cambridge, 1906, p. 126 ; Carus Selwyn, The oracles of the New Testament, London, 1911 ; Rendel Harris, Testimonies I, Cambridge, 1916, II, *ibid.*, 1920.

Jean[1], provient d'une autre source que ce dernier. Ce prologue qui se suffit à lui-même, puisqu'il parle des quatre Évangiles, a probablement servi d'introduction à une édition « catholique » de Luc, c'est-à-dire de l'Évangile de Luc, *avec* les « Actes » afin de faire opposition à la mythologie dont Marcion avait entouré son Évangile, c'est-à-dire un Luc écourté et reproduit sans nom d'auteur, afin de réfuter en même temps l'erreur que cet Évangile de Marcion serait antérieur aux autres, et surtout pour revendiquer l'origine apostolique des Actes, de l'Apocalypse de Jean, rejeté par Marcion [2], ainsi que de l'Évangile que l'on pensait pouvoir sans danger de contradiction attribuer à l'apôtre Jean, fils de Zébédée.

On n'avait pas compté avec le fait que non seulement les Marcionites, mais aussi l'Église d'Asie, notamment Papias, étaient exactement renseignés sur la participation de Marcion à la rédaction du quatrième Évangile et sur le véritable auteur de ce document, l'Ancien Jean. On se résigna donc à admettre dans cette discussion ce qu'on ne pouvait nier, et l'on ajouta le prologue spécial en tête de l'Évangile « pneumatique » qui figurait probablement à l'origine sur le « protocollion », sur la première feuille des rouleaux isolés, ne contenant que l'Évangile de Jean, de telle sorte que la contradiction avec le prologue de Luc ne sautait pas aux yeux aussi vivement que dans les éditions modernes de de Bruyne et von Harnack, où les prologues figurent l'un après l'autre.

Il est curieux que le rédacteur final auquel nous devons le texte des manuscrits T.X.E.Y. que j'ai reproduit dans la colonne de droite[3] — au lieu de retrancher tout simplement à la fin du prologue de Luc les mots καὶ μετὰ ταῦτα τὸ Εὐαγγέλιον [4] — ait au contraire préféré ajouter *hoc evangelium post apocalypsin scriptum* au commencement du prologue de Jean. Il tenait évidemment beaucoup à identifier — contrairement à l'opinion de l'auteur de ce prologue et surtout de Papias — le Jean qui dicta l'Évangile au Ἰωάννης ὁ ἀπόστολος ἐκ τῶν δώδεκα, considéré comme l'auteur de l'Apocalypse. Il me semble évident que cette curieuse

1. Ci-dessus, p. 360.
2. Tertullien, *de praescr.* 22; adv. Marc. V 2 (pour les Actes); adv. Marc. III 14 et IV 5 pour l'Apocalypse (Harnack, Sitzungsberichte der preuss. Akademie der Wissenschaften, 1928, p. 335, n. 2).
3. Ci-dessus, p. 355.
4. Ces mots sont déjà connus de Victorin de Poetovium, Comm. in Apoc. Joh., p. 94, éd. Haussleiter.

phrase ἀπόστολὸς ἐκ τῶν δώδεκα présuppose déjà le texte de Papias, (ci-dessus, p. 364$_5$) où un Jean figure parmi les douze apôtres, tandis que l'autre Jean, réuni avec le presbytre Aristion, en est bien clairement distingué, tout en étant quand même — probablement en vertu d'une interpolation — qualifié de « disciple du Seigneur ». Le but était donc de dire nettement qu'on entendait parler de Jean l'apôtre qui avait appartenu au collège des Douze, et non de cet autre Jean qui aurait pu avoir été un des soixante-dix messagers [1] du Seigneur, lesquels ne sont mentionnés que dans cet Évangile de Luc (XI).

Ce n'est que cette identification arbitraire qui a créé toutes les difficultés chronologiques qui semblaient inhérentes à notre prologue de l'Évangile de Jean.

Que ce fragment précieux de Papias ne contienne en soi-même aucun anachronisme, qu'il offre au contraire des renseignements sans prix pour l'histoire du christianisme du commencement du second siècle, c'est ce que j'espère avoir prouvé par ce bref exposé.

Paris, Mai 1930.

Robert Eisler.

---

1. Voir, par exemple, Eusèbe, hist. eccl. I. 13, 11 (citant l'apocryphe Syriac d'Abgar : « ἀπέστειλεν αὐτῷ Ἰούδας, ὁ καὶ Θωμᾶς, Θαδδαῖον ἀπόστολον, ἕνα τῶν ἑβδομήκοντα ».

NOTES ET DISCUSSIONS

Friedrich Crusius. *Die Responsion in den plautinischen Cantica* (Philologus, Supplementband XXI, 1). Leipzig, Dieterich'sche Verlagsbuch., 1929 ; 143 p. in-8°.

En analysant les parties lyriques des comédies plautiniennes, M. Crusius est arrivé à une conclusion contraire à ce qu'on enseignait à peu près universellement jusqu'aujourd'hui : il a trouvé que la métrique de ces *cantica* s'explique, en grande partie, le plus facilement, sion y admet l'existence de *responsions*. On sait que, surtout depuis les études de Leo, les textes lyriques de Plaute sont considérés comme astrophiques. Tous les essais, comme celui de Sudhaus (*Der Aufbau der plautinischen Cantica*, 1909), pour y trouver une structure dominée par le parallélisme métrique, n'ont abouti à aucun résultat sûr. M. C. a repris la question de nouveau, et voici le livre où les résultats de ses recherches sont exposés clairement et avec un grand sens critique.

Il commence par la définition de ce qu'il entend par le mot *responsion* : c'est un évident parallélisme métrique entre deux ou plusieurs groupes de vers. Pour que le parallélisme soit visible, ces groupes doivent être composés de vers de forme différente (p. 2). C'est pourquoi on ne peut pas parler d'une *responsion* proprement dite dans les *diverbia* : elle n'y est pas reconnaissable formellement (p. 63). Du reste, le contenu des parties symétriques doit avoir également une certaine importance pour la constatation de la *responsion* : c'est la concordance des divisions métriques et des divisions de sens qui peut fournir un argument décisif pour établir la *responsion* (p. 19 ; 113). Ces principes ne soulèvent aucune objection ; c'est seulement leur application qui peut être discutée.

Il faut le souligner tout de suite, M. C. suit en général M. Fraenkel (*Plautinisches im Plautus*) dans l'interprétation de la technique métrique de Plaute. Il est d'accord avec lui (et ici avec d'autres savants) pour admettre que la *responsion* est chez Plaute le résultat d'un instinct particulier, le signe de son originalité poétique. Il ne faut pas y chercher d'éléments traditionnels

quels qu'ils soient : les « strophes » plautiniennes n'ont rien à faire avec la lyrique dramatique grecque que l'on connaît dans la tragédie ou dans Aristophane. Chez Plaute, c'est peut-être une conséquence du sentiment de la structure symétrique de la phrase, propre aux Italiques (ici encore M. C. suit M. Fraenkel), et, en général, de la prédilection de Plaute pour les formes parallèles.

Le livre est donc un chapitre d'analyse de la technique de Plaute envisagé dans son individualité originale, non pas comme un représentant typique de la comédie latine. Si on considère la question de ce point de vue, on peut certainement accepter presque toutes les conclusions de M. C. Malheureusement, il a trop peu souligné ce caractère complètement individuel des *responsions* chez Plaute. Tout le monde est habitué à traiter les œuvres dramatiques des anciens comme entrant dans les cadres assez rigides de formes traditionnelles, et on serait tenté de croire que M. C. veut prouver l'existence de la *responsion* dans le *type* de la comédie latine : ceci serait inexact ; nous n'avons aucune donnée pour admettre la *responsion* comme un élément général de la structure de la comédie à Rome, et M. C. ne veut naturellement pas poser une telle hypothèse : il parle de Plaute et de son œuvre, de sa technique propre à lui, en faisant abstraction des traditions du genre littéraire.

M. C. a tort de se mettre constamment en opposition contre les théories de Leo : les deux interprétations — celle de M. C. et celle de son grand prédécesseur — peuvent très bien se justifier toutes deux, l'une ne contredit pas l'autre [1]. Il faut seulement établir clairement, que Leo parlait du type de la technique de la comédie, alors que M. C. dans Plaute n'envisage que l'individu. Si la *responsion* est visible dans les œuvres de Plaute, elle n'y est qu'un élément accidentel ; elle peut même être recherchée, mais elle n'est jamais quelque chose d'obligatoire, elle ne ressort jamais de la nécessité du genre littéraire. Même en admettant que tous les exemples analysés par M. C. soient justes, le principe qui règne aujourd'hui à peu près partout ne saurait, de ce fait, être mis en doute : en général, la métrique des *cantica* est astrophique ; mais ceci n'exclut pas le moins du monde la possibilité d'introduire çà et là le parallélisme (ou les strophes, comme le veut M. C.) dans l'intérieur d'un ensemble astrophique.

---

1. Je parle seulement du principe de Leo : la métrique de Plaute ne comporte pas de strophes visibles.

En effet, parmi les exemples que nous donne M. C., il y a un nombre assez considérable qui ne renferment qu'une partie de *canticum*, le reste ne présentant nulle trace de parallélisme formel. Parfois même, c'est seulement une partie tirée du milieu d'un passage plus développé qui peut être interprétée comme soumise aux règles de la *responsion* (cf. p. 96). Enfin, la méthode appliquée par M. C. — la démonstration de la prédilection de Plaute pour les structures parallèles, même en dehors des *cantica* (p. 61 et suiv.) — indique qu'il ne s'agit pas d'un fait typique pour la comédie. La *responsion* chez Plaute est un fait particulier à cet auteur ; ce fait est resté sans conséquences, parce que l'influence grecque sur le développement de la poésie latine était plus forte que celle de Plaute. Peut-être, les faits mis en évidence par M. C. n'étaient-ils même pas aperçus par les successeurs de Plaute, en tout cas, ces procédés n'ont pas été imités.

La question ainsi posée, les détails de l'interprétation de M. C. *peuvent* être justes. J'ai souligné le mot, « peuvent », parce qu'une explication des parties lyriques des comédies plautiniennes n'est presque jamais sûre. Il y a plusieurs éléments facultatifs auxquels on peut toujours recourir, et une grande partie des vers de Plaute comporte en principe plusieurs interprétations. Non seulement ce sont les variantes de texte, mais c'est encore l'hiatus, ce qu'on appelle l'allongement *positiōne*, l'influence de la coupe et enfin de la loi de la « *breuis breuians* » qui ne permettent pas d'arriver à une conclusion décisive. A l'aide de ces quatre éléments facultatifs, on peut sans violence expliquer le même texte de manières tout à fait différentes. Ajoutons encore les corrections conjecturales, auxquelles M. Crusius ne se prive pas de recourir, et qui accentuent l'incertitude des explications.

Les interprétations de M. C. sont donc presque toujours possibles, ce qui ne veut pas encore dire qu'elles soient nécessaires.

M. C. donne une classification des cas de *responsion* en visant le contenu des *cantica* en question. Je pense que, pour la critique de son raisonnement, cet élément a peu d'intérêt, et je me bornerai à analyser les faits du point de vue exclusivement formel.

Les strophes trouvées chez Plaute par M. C. sont d'une grandeur inégale. En général, elles sont très brèves : trois, quatre, parfois même deux vers. Mais il y a aussi des strophes plus développées ; naturellement, ce sont ces dernières qui ont quelque valeur pour prouver l'existence de la responsion.

Je commencerai par les exemples qui me paraissent les plus

sûrs. Mén. 753-774 (p. 84 et suiv.). Le passage ne se lit pas dans le palimpeste, la division en vers doit donc ressortir d'une interprétation métrique : voici déjà un élément d'incertitude. Mais, d'autre part, la partie analysée renferme un canticum tout entier, la polymétrie et le parallélisme de sens ne soulèvent pas d'objections. Je laisse de côté les vers 753-754 : M.C. les considère comme « Proode » sans *responsion*, les différences du texte n'y jouent donc pas un rôle décisif. Les vers 755-761 ainsi que 764ª-770 ne posent aucune question : ce sont des tétramètres bacchiaques. C'est la partie 762-764 et 771-774 qui entre dans la discussion. M. Lindsay considère les vers 762-764 comme une suite de mètres bacchiaques : trois tétramètres terminés par un dimètre. Pour établir ce schéma, il recourt à une transposition de mots dans le v. 762/3 : *quidnam hoc sit negoti quod sic filia* (– ⏑ ⏑ | ⏑ ⏑ | – ⏑ ⏑ | ⏑ ⏑ –), les mss. donnant : *quod filia sic.* M.C. laisse intacte la leçon des mss. et établit une autre division qui suppose la scansion suivante :

quidnam hoc sit negoti, dim. bacch.
quod filia sic repĕnte expetĭt me, dim. an.

Il est pourtant obligé d'introduire deux cas d'abrégement ïambique : *repĕnte*, *expetĭt* ; je ne connais pas d'autres exemples de *repĕnte* chez Plaute. Au v. 772, M.C. retient également la leçon des mss., en admettant l'abrégement iambique de *sed* devant *quidquid :*

iurgist causa. sĕd quidquid id est, iam dim. an.

là où M. Lindsay propose (avec Bothe) une transposition : *id quidquid.* On obtient ainsi le schéma suivant : 762 = 771 (dim. bacch.) 762/3 = 771/2 (dim. an.) ; 763 = 772/3 (deux dim. bacch. plus Reiz.) ; 764 = 774 (dim. ïamb. cat.).

Il faut bien l'avouer, quant au texte, M. C. reste plus proche de la tradition manuscrite. Ses interprétations ont donc, dans ce cas-là, un grand degré de probabilité. Mais on voit, même dans cet exemple le plus clair, toute l'incertitude de nos connaissances dans le domaine de la métrique : un groupe comme *repente expetit me* (Men. 763) peut être interprété aussi bien comme anapestique (avec l'application de la loi de la « breuis breuians ») : ⏑ ⏑ – ⏑ ⏑ –, que comme bacchiaque : ⏑ – – ⏑ – –. Si le texte précédent peut fournir un indice, telle ou telle autre interprétation peut y trouver sa confirmation. Mais le plus souvent, c'est le goût personnel ou un parti-pris de l'éditeur qui décide dans les cas pareils. Voici un exemple plus évident, Cas 689 :

quid est ? :: *est* — :: *quid ?* :: *est quod uolo exquirere ex te.*

Tout le monde prenait ce vers pour un tétramètre bacchiaque . ∪ – – ∪ – – ∪ – – ∪ – –; mais M.C., pour établir une responsion avec le vers 660, l'explique comme anapestique : ∪ ∪ – ∪ ∪ – ∪ ∪ – ∪ ∪ –. Certainement, une interprétation pareille n'est pas en principe exclue : *est* peut subir l'abrégement iambique aussi bien que *ex-* (il faut cependant remarquer qu'il n'y a pas un seul exemple, chez Plaute, d'une scansion *ĕx-* dans les formes du verbe *exquīrere*). Il est pourtant difficile de bâtir une théorie quelconque sur des faits comme celui-là.

Epid. 7-11 = 27-31 (p. 102). La responsion peut être réelle. M.C. n'apporte pas de changements au texte, qui est en somme bien conservé. Il change seulement, dans certains cas, la division en vers de l'Ambrosianus, mais même M. Lindsay ne peut pas suivre le palimpseste dans tous les détails. Schéma : vv. 7-8 = 27-28 quatre dim. iamb. ; 9 = 29 dim. crét. ; 10 = 30 suite de mètres iambiques ; 10/11 = 31 deux lecythia. Malheureusement, ce n'est qu'une partie du grand *canticum*. vv. 1-103.

Most. 84-156 (p. 77 et suiv·). Ce long *canticum* présente encore un exemple assez probant de la *responsion* chez Plaute. Les vers 84-94 forment selon M.C. la « Proode ». Les parties correspondantes sont 95-117 = 120-142. L'Ambrosianus n'a pas conservé ce passage. Quant au texte, M.C. conserve *que* des mss. dans le v. 105, n'introduit pas le second <*et*>, ajouté par Schoell au v. 123 ; au v. 135, qui en tout cas doit être corrigé, il introduit <*ego*> en conservant l'ordre des mots des mss. ; Bothe y a transposé les mots :

mss : *postea quom immigraui in ingenium meum*

Bothe : ... *ingenium in meum* ; M.C. : ... <*ego*> *in ingenium meum.*

Au v. 138, il exclut non seulement *que*, comme l'a fait Bothe et M. Lindsay, mais aussi *imbrem* ; il ajoute <*ea*> au commencement, au lieu de <*et*> proposé par Leo (M. Lindsay conserve ici la leçon des mss.). Au lieu de [*texit*], v. 140, exclu par Camerarius, M.C. propose <*tegulas*> après le mot *detexitque*. Pour le v. 142, où M. Lindsay a mis une *crux*, il utilise la leçon conservée par Fronto : <*tetigit guttis grandibus*>.

Il est vrai que M.C. ne recourt aux conjectures que là, où la leçon des mss. est manifestement insoutenable. Mais ce qu'il propose n'apparaît pas comme sensiblement meilleur que ce qu'on a admis avant lui. De ses conjectures, celle du v. 135 s'explique difficilement ; il est peu probable qu'un mot comme *ego* soit omis ; <*tegulas*> du v. 140 n'a pas non plus d'appui dans la méthode de critique verbale. Quant à [*imbrem*], vers 138, la

conjecture est ingénieuse et bien expliquée. M.C. introduit un hiatus après *īlico*, v. 136. Il faut se demander si on peut tirer quelque conclusion précise d'un passage aussi douteux ; un certain parallélisme de construction ne peut pourtant pas être mis en doute.

Il y a plusieurs passages où on peut trouver, parmi les vers astrophiques, une partie composée de deux ou trois membres parallèles. M.C. en cite beaucoup :

Amp. 633-36 = 637-40 (p. 73). M.C. est plus près de la tradition manuscrite même que M. Lindsay : il retient *cuique* (*quoiqu'* Lindsay) au v. 634, et *mei mihi* ([*mei*] *mi* Lindsay) au v. 638. A partir du v. 641, la *responsion* cesse et les vers suivants sont astrophiques.

L'interprétation strophique est également possible dans les passages Cap. 498-99 = 500-501 ; Merc. 356-58 = 359-61 ; Rud. 207-09 = 210-12 = 213-15 ; Men. 111-13 = 114-16 ; Men. 127-29 = 130-32; Rud. 286-87 = 288-89. Malheureusement, ce sont toujours les ensembles de deux ou trois vers qui se répètent une ou deux fois au milieu d'un *canticum* plus développé de caractère astrophique. Ces exemples montrent certainement que Plaute se plaisait à construire des formes métriques parallèles, mais peut-on appeler la répétition de deux vers une strophe ? Chez Aristophane, en tout cas, on peut retrouver une *responsion* tout à fait pareille *dans l'intérieur* de ses strophes. Il suffit de comparer, par ex., Ran. 534-548 = 590-604 avec Rud. 207-215.

Les autres exemples soulèvent des objections beaucoup plus graves.

La *responsion* Epid. 166-7 = 168-170 n'est établie que par l'introduction d'une conjecture de Skutsch contre le témoignage de tous les mss. y compris A. Dans Pseud. 594-603, pour établir une strophe correspondante à l'antistrophe, M.C. divise le v. 599 en deux parties et relie la deuxième au texte suivant. Non seulement la tradition manuscrite (A), mais aussi le sens de ces vers est en contradiction avec l'interprétation de M.C. : le v. 599 appartient tout entier à l'ensemble composé par les vv. 594-599. Dans la partie lyrique, Cist. 203-229, le v. 206 est complété par M.C. *metri causa* : il y ajoute <*uexor*> pour obtenir une suite de 8 anapestes. Dans le *canticum*, Men. 351-368, M.C. sépare les vers 367-68 des précédents, ils appartiennent pourtant sûrement à la monodie ; la conjecture du v. 356 (*malo sit* au lieu de *malost* généralement admis) ne paraît pas probante ; *opus* (v. 352; Varro L.L. 7.12) s'explique plus facilement comme une faute que *opust* des mss. palatins.

A l'aide de la *responsion*, M.C. essaie de corriger le *locus corruptus* Truc. 568-576 (p. 74). Ce qui est sûr, dans ce passage, c'est que les vers 568 (tétram. an.) et 571 (oct. troch.) ont leurs correspondants métriques dans les vers 572 et 575. La scansion du v. 574 (tétram. bacch.) n'est pas douteuse. Le vers 573 peut déjà soulever des doutes : M. Lindsay le lit comme formé d'anapestes plus un colon Reizianum, en le rattachant au vers précédent ; il suppose l'abrégement ïambique dans *sŭā* (ablat.) et dans *-ĭt* de *intulit*. M.C. l'explique comme un dim. bacch. catal. plus colon Reiz. : ⏑ ⏑ – ⏑ ⏑ ⏑ – | ⏑ ⏑ ⏑ – ⏑ ⏑ – ; en interprétant ainsi les vers 573-4, il reconstruit 569-90 symétriquement :

Quod deuorat[is] <nec> umquam abundat : dim. ba. cat. + R.
Hoc saltem seruat; [mecum] illi sub⟨l⟩este
[apparet tétram. ba.

Je ne crois pas qu'il ait trouvé par là une solution acceptable ; mais je veux seulement souligner que le principe de cette reconstruction est faux : il faudrait démontrer l'existence réelle de parallélisme métrique entre deux passages avant de l'utiliser pour la reconstruction. Or, le contenu ne donne pas le droit de supposer la structure strophique : le vers 575 se relie au v. 576, il n'a rien de commun avec le passage précédent.

Dans plusieurs autres endroits encore, où M.C. retrouve la *responsion*, les faits ne semblent pas confirmer ses conclusions.

Men. 571-577 (p. 84 et suiv.) : deux suites de 11 mètres bacchiaques, terminées par un dim. iamb. cat. Le sens ne permet pas de faire la division entre les derniers mètres bacchiaques et les ïambes ; ce n'est du reste qu'une partie de la monodie.

Epid. 81-103 (p. 87) : M.C. établit deux couples strophiques : 81-84 = 100-103 (quatre sept. troch.), 85-91 = 92-99. Il y a pourtant peu de raisons pour diviser les vers 85-99 en deux parties. Il est vrai que le v. 90ª a un correspondant exact dans le 98 (choriambe + crét.), mais d'autre part, la forme du v. 89 (deux crét.) ne se retrouve pas dans le v. 96 (crét. + procéleusm.). L'interprétation métrique de M.C. reste toujours possible, mais la *responsion* n'y est pas visible.

Most. 690-716 (p. 96) : pour arriver à un schéma strophique, M.C. est obligé de proposer plusieurs corrections. Il relie les vers 690-93 et 694-97 en une couple de strophes égales ; il doit cependant admettre, au v. 696, la leçon *abducere*<*t*> (proposée par Hermann), qui n'est pas nécessaire et qui est en désaccord avec la tradition des mss. AP. Dans les strophes 702-05 = 706-09, il n'y a que le v. 702 qui ait un correspondant sûr dans le v. 706 ; 703 peut avoir, dans sa deuxième partie, aussi bien

– ∪ – ∪ – que – ∪ ∪ ∪ – ; dans le v. 704, M. C. suppose un choriambe au lieu d'un crétique pour retrouver la forme du v. 708 ; du reste, la deuxième partie 704 a le rythme ∪ ∪ – ∪ –, tandis qu'au v. 708 on trouve – ∪ ⏑ ∪ – ; le v. 705 est composé de crétique, choriambe et dochmiaque, tandis qu'au v. 709 on a deux crétiques et – ∪ – ∪ –. Enfin, pour retrouver la *responsion*, M. C. suppose (avec Leo) une lacune entre les vers 709 et 710, ce qui ne se confirme ni par la leçon de A, ni par celle de P. J'ajoute encore que les vers suivants ont, en général, le même rythme que la partie « strophique ».

Dans Cas. 835-838, le sens s'oppose à toute division en strophes.

Pseud. 243-257 : il est tout à fait invraisemblable d'y chercher la *responsion* : trois périodes bacchiaques sont séparées par des vers trochaïques ; les crétiques ferment la monodie. Dans le *canticum* Cap 781-790, il n'y a que les vers 787-8 = 789-90 qui se correspondent. Un parallélisme entre les membres du *canticum*, Truc. 711-729, est possible. Mais, même ici, on n'y arrive qu'à l'aide de conjectures : les vers 713-14 sont restitués (par Leo) ; le v. 719 est divisé en deux pour compléter les strophes 717-19 = 719-21 (tétr. bacch., tétr. bacch., dim. iamb. ; dim. iamb., tétr. bacch., tétr. bacch.). Vont ensuite les vers 722-23 = 724-25 ; 726 = 727 ; 728 = 729. La *responsion* n'y est pas mieux établie que dans le passage de Rud. 952-55, où on voit la répétition du glyc. plus ithyph..

Pseud. 1285-1291 = 1298-1305 (p. 104) ne renferme en effet qu'une concordance des vers : 1286 = 1299, 1287 = 1300, 1289-90 = 1303-04. Le désacord est certain dans les vers 1285 (deux crét. + ⏑ – ∪ – ∪ –) et 1298 (4 crét.), 1291 (= 1285) et 1305 (4 crét.) ; le v. 1301 de l'antistrophe n'a pas de correspondant dans la strophe ; pour établir l'identité des vers 1288 = 1302, il faut supposer l'abrégement iambique de *hĕrcle*, tandis que le vers se peut très bien scander sans recourir à ce remède. La première partie du v. 1291 ne doit pas nécessairement correspondre à la première partie du v. 1305.

Cas. 649-654 = 655-659 (p. 106) : pour établir la *responsion*, il faut compléter le v. 656 : *ist*<*uc*> au lieu de *est*, AP ; au v. 655, *tuo* tient la place d'une brève du v. 649.

Cas. 660-683 = 689-710 (p. 108) : c'est ici que se trouve le vers (689) :

quid est ? :: *est-* :: *quid?* :: *est quod uolo exquirere ex te.*

M. C. le scande comme formé d'anapestes. J'ai déjà indiqué que je ne connais pas un seul exemple d'abrégement de *ex-* dans

les formes du verbe *exquīrere*. Au verbe 675, M.C. recourt à la conjecture *degredīre* (Bentley) au lieu de *degredere* (la leçon de A n'est pas sûre) ; dans le v. 678, il remplace *nec suam* de A par *neque se suam* ; P donne *nec se suam* ; v. 696 on ajoute <*an*> (Weise) contre le témoignage de AP.

Il y a encore quelques passages des *diverbia*, que M.C. cite incidemment. Je ne m'arrête pas sur ces *responsions*, parce que M.C. a déjà souligné lui-même qu'elles ne sont pas démontrables métriquement.

Voici donc le bilan du livre : deux exemples seulement, Men. 753 et suiv. et Epid. 7 et suiv., paraissent être complètement sûrs. Encore montrent-ils clairement le caractère tout à fait accidentel de la *responsion* chez Plaute. La métrique du passage des Ménechmes est en somme monotone et la polymétrie n'y est pas trop évidente ; les strophes d'Epidicus ne renferment qu'une petite partie du grand canticum.

Ce caractère individuel, non pas traditionnel du parallélisme métrique chez Plaute ressort de tous les autres exemples cités par M.C. ; on le voit, Plaute se plaît à observer la symétrie de détails dans les grands ensembles astrophiques. Cette constatation est très intéressante, et elle est certainement un résultat sûr du travail de M.C. : il faut seulement bien mettre en évidence qu'il ne s'agit pas d'un élément typique de la structure de la comédie latine, mais d'un trait personnel — et sporadique — de Plaute.

M. C. ne se limite pas à l'étude descriptive de la métrique plautinienne : il en cherche l'explication historique. Dans le chapitre V de son livre, il essaye de lier la technique de la comédie avec celle de la tragédie latine. Je crois bien cependant qu'il est allé trop loin ; ses conclusions sont trop générales et ne sont pas suffisamment fondées.

De la tragédie latine, il a analysé un seul fragment (Ennius, R^3 183-190), il y a trouvé la *responsion* et, en s'appuyant sur ce fait unique, il déduit la conclusion suivante : les chants strophiques étaient propres aussi bien à la comédie qu'à la tragédie archaïque latine ; cette forme était choisie quand le texte se prêtait à une division pareille ; il n'y avait pas de différence entre les monodies et les chants du chœur (p. 117).

Ces conclusions me paraissent peu convaincantes. Tout d'abord, la *responsion* dans le fragment d'Ennius n'est retrouvée qu'à l'aide d'une reconstruction, qui est possible, mais qui n'est pas certainement la seule possible. Ensuite, ce passage est un fragment choral : il n'enseigne rien sur la technique des monodies tra-

giques, seules comparables aux monodies plautiniennes. Si on veut chercher chez Plaute quelque chose qui corresponde au chœur d'Ennius, c'est uniquement la partie chorale du Rudens, vers 290 et suiv. Or, on s'aperçoit tout de suite qu'il n'y a aucune trace de *responsion* dans ce passage de Plaute. Il se peut très bien que dans la tragédie latine la *responsion*, surtout dans les chœurs, fût observée, malheureusement le fragment d'Ennius ne nous permet pas encore de l'affirmer. Mais dans le domaine de la monodie tragique, nous ne possédons rien qui puisse indiquer une structure strophique.

Du reste, telle ou telle autre interprétation d'un fragment d'Ennius n'est qu'une question de détail. Ce que je voulais souligner, c'est que M.C. semble, par ce fragment, se trouver en droit de généraliser les conclusions qu'il a tirées de l'analyse du texte plautinien. Ce serait déjà certainement faux : la *responsion* que l'on voit chez Plaute ne peut pas être interprétée comme un élément structural de la comédie latine; c'est un trait individuel du poète ; il ne faut pas lui attribuer une importance plus grande que celle qu'elle mérite.

En résumant, je ne peux que répéter ce que j'ai déjà écrit ; on peut concevoir comme acquis que dans un certain nombre des *cantica* plautiniens, le parallélisme métrique est par endroits évident. Mais cette responsion n'est qu'un trait caractéristique pour l'œuvre individuelle de Plaute, et on ne peut pas appliquer les conclusions ainsi obtenues à la technique de la comédie latine en général.

M. C. a apporté une précieuse contribution à notre connaissance de Plaute. Mais les traits mis en évidence ne constituent point un élément structural traditionnel, et ils sont restés sans conséquence sur le développement ultérieur de la littérature latine ; et d'autre part, le caractère sporadique de ces correspondances est trop nettement établi pour qu'il soit possible d'en tirer un principe d' « écriture » de la métrique plautinienne. Elles ne sauraient à aucun degré passer pour avoir une valeur systématique.

Jean Safarewicz.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

L. Jalabert et R. Mouterde, *Inscriptions grecques et latines de la Syrie, tome I, Commagène et Cyrrhestique*, Paris, Geuthner, 1929, 135 p.

Sous ce titre, vient de paraître, avec le concours financier de l'Académie des inscriptions, le tome premier de l'un des plus importants recueils d'inscriptions parallèles aux Corpus. Le présent volume, qui sera suivi de six autres, est consacré à la Commagène et à la Cyrrhestique ; il contient 256 inscriptions. Les auteurs, le R. P. Jalabert et son élève le R. P. Mouterde, appartenaient avant la guerre à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth. Le premier a commencé sur place, en 1901, la récolte que cette œuvre magistrale va mettre graduellement à la disposition des lettrés. C'est dire que les inédits y sont nombreux. Mais les auteurs ne se sont pas bornés à la tâche de découvrir et d'expliquer ce qui a pu échapper aux explorateurs précédents. Ils ont réuni les inscriptions déjà connues, en joignant à chacune la description de sa disposition et du lieu qui la possède, une bibliographie des travaux auxquels elle a donné lieu, et un commentaire des parties difficiles du texte. Ce luxe de précisions scientifiques est d'autant mieux justifié que l'ouvrage contient des morceaux capitaux pour l'histoire politique et pour celle de la civilisation. Il s'ouvre par un monument bien connu des érudits et qui se présente ici dans un apparat le mettant en pleine lumière : notes historiques, tableau généalogique, etc., je veux parler de la grande inscription de Nemroud Dayh, le « monument d'Ancyre » d'Antiochos I de Commagène, conservé sur un tumulus où le roi a établi son tombeau et le culte de sa famille, et qu'entourent plus de trente inscriptions consacrées à ses ancêtres. Dans la région avoisinante plusieurs textes religieux, fort longs, se rapportent au même personnage. L'histoire romaine est moins bien partagée : cependant des inscriptions concernant des réfections ou aménagements de monuments contiennent les nomenclatures, si précieuses aux historiens, de titres impériaux et de magistrats. On ne saurait être trop reconnaissant aux auteurs d'avoir consacré trente ans de leur vie à ce travail d'érudition, et de l'avoir mené à bien au prix d'un long exil et d'un effort désintéressé.

A. Guillemin.

Hendrik Bolkenstein, *Theophrastos Charakter der Deisidaimonia als religiongeschichtliche Urkunde* (*Religiongeschichtliche Versuche und Vorarbeiten*, XXI, 2), Giessen, Tœpelmann, 1929, in-8°, 81 pages.

L'auteur a eu l'idée ingénieuse de publier le caractère du δεισιδαίμων de Théophraste (p. 11-71) en faisant suivre chaque paragraphe d'un commentaire, d'ailleurs plein de compétence et d'agrément, sur les pratiques men-

tionnées. On peut louer, entre autres, sa discussion sur le sens de προσκυνεῖν et le geste traduit par ce verbe, sur l'expression θεοὶ πατρῷοι et sur les mots τελεῖν, τελετή. Le premier chapitre (p. 3-10) sur le δεισιδαίμων dans la littérature avant Théophraste offre peut être moins d'attrait. Trois cas seulement sont cités, dont on peut trouver les références dans notre vieux Bailly, et les conclusions sur le sens du mot, qui n'implique aucune idée défavorable au IIIe siècle, sont d'une nouveauté moins frappante. Le troisième et dernier chapitre (p. 72-78) résume les caractères généraux du δεισιδαίμων pour aboutir à cette assertion que l'on a tort de traduire δεισιδαίμων par « superstitieux » ; la traduction exacte serait « *bigott* ». Si « *bigott* », qui n'a pas d'équivalent en allemand, paraît-il, correspond bien à notre « bigot », la distinction de sens entre les deux mots réclamée dans le cas présent par M. B. paraîtra bien subtile à des Français, et bien sévère son refus d'admettre la traduction : « superstitieux », car un bigot, si l'on en croit Littré, « *est livré à une dévotion étroite et superstitieuse* » et la superstition est un « *sentiment de vénération religieuse fondé sur la crainte ou l'ignorance, par lequel on est souvent porté à se former de faux devoirs, à redouter des chimères et à mettre sa confiance dans des choses impuissantes.* » Or tous ces traits essentiels de la superstition conviennent au δεισιδαίμων de Théophraste.

Paul Collart.

Albert Wifstrand, *Kritische und exegetische Bemerkungen zu Apollonios Rhodios* (Bulletin de la Société Royale des Lettres de Lund, 1928-1929, III). Lund, W. K. Gleerups Fœrlag, in-8°, 35 pages.

Plus de quarante passages tirés des quatre chants des *Argonautiques* (les trois derniers surtout) sont examinés par l'auteur. Des changements ou des suppressions de ponctuation, des corrections paléographiquement faciles sont les seuls moyens qu'il emploie pour remédier aux obscurités du texte. Et, pour l'interpréter, il recourt à des gloses ou à des rapprochements à la fois habiles et sages. Supposer la chute d'un vers ou deux après I 261 est tout à fait vraisemblable. On consultera donc ce travail avec profit.

Paul Collart.

Catalogus codicum astrologorum Graecorum. Codicum Parisinorum partem primam descripsit Franciscus Cumont. Bruxelles, Maurice Lamertin, 1929, in-8°, VI-293 pages.

Depuis 1898, M. Cumont avait déjà fait sa bonne part dans le catalogue des manuscrits astrologiques de Florence, Venise, Rome et Paris. Ce nouveau volume, qu'il signe seul, représente un effort énorme. On y trouve, en effet, la description minutieuse, feuillet par feuillet, de quinze manuscrits de la Bibliothèque Nationale. (*Fonds grec* 1991, 2107, 2229, 2416, 2417, 2419, 2424, 2506 ; *Supplément* 330 A et B, 1241). Or quelques-uns sont copieux : le n° 4 (= 2419), par exemple, compte 342 feuillets et le n° 10 (= 2506) en compte 216. A la suite sont publiés de larges extraits de sept d'entre eux, avec un apparat critique. Les spécialistes de l'astrologie pourront s'y délecter, et les profanes, tant les extraits sont judicieusement choi-

sis, ne pourront pas ne pas s'y intéresser. Ils apprendront d'un astrologue anonyme quels présages météorologiques on doit tirer de l'attitude des animaux (p. 137), d'Héphestion de Thèbes la façon de prêter serment (p. 151) et la véracité des songes révélée par les phases de la lune (p. 152). Ils seront renseignés par Vettius Valens sur le rôle des planètes dans les horoscopes (p. 163 sqq.), par Palchus sur l'influence spéciale de la lune dans ses positions successives par rapport aux planètes (p. 182 sqq.). Ils connaîtront les 28 « *mansiones* » de la lune et leur signification bonne ou mauvaise (p. 218); ils sauront interpréter les songes (p. 249), recourir aux signes du zodiaque (p. 257); et pour ceux qui n'oseront pas trop se risquer trop avant dans ces grimoires ténébreux, voici les ἑπτὰ πλανητῶν εὐεργεσίαι : Κρόνος δάκρυον, Ζεὺς γένεσιν, Ἄρης θυμόν, Ἥλιος γέλωτα, Ἀφροδίτη ὄρεξιν, Ἑρμῆς λόγον, Σελήνη ὕπνον (p. 265). Le livre est pourvu d'index commodes : index des manuscrits avec les noms de leurs copistes (Daniel Huet, évêque d'Avranches, est du nombre) et de leurs propriétaires, *indices nominum* et *indices graecitatis*. Une amusante reproduction termine le volume : c'est celle du tableau représentant dans le fameux manuscrit 2419 les signes du zodiaque avec des notules explicatives. Par un raffinement de complaisance, les inscriptions sont transcrites sur la page d'en face. Pour tant de labeur si discrètement présenté, pour tant de science si modestement offerte, les lecteurs voueront sans réserve à M. Cumont leur admiration et leur reconnaissance.

Paul Collart.

Dr Gustav Heuser, *Die Personennamen der Kopten, I Untersuchungen* (*Studien zur Epigraphik und Papyruskunde, Bd I, Schr. 2*) xv-125 pp. in-8°, Leipzig, Dieterich, 1929.

Ce petit livre n'est qu'un prélude : un *Namenbuch* copte, qui sera certainement le bienvenu, doit le compléter. Il comprendra 2.500 noms de personnes, dont la provenance est étudiée ici dans l'introduction. Des éléments égyptiens, grecs, latins, arabes, divers et douteux ont formé ce « trésor » dans des proportions et à des dates différentes. L'auteur établit sans peine la chronologie de ces apports successifs. On ne sait pourquoi il omet de dire que le rayonnement d'Alexandrie, la présence des légions romaines, le concile de Chalcédoine, etc. ne suffisent pas à expliquer l'implantation et la propagation de tant de noms étrangers; il a fallu surtout les unions mixtes entre conquérants et indigènes. De même dans les pages qui suivent sur l'imposition du nom chez les Coptes, pourquoi se borner à montrer qu'on choisissait, pour les donner aux enfants, les noms de personnages illustres ou des grands parents ou des parents, puisque dans la suite la série des exemples prouvera que toutes sortes de circonstances influaient sur le choix des noms? L'essentiel de l'ouvrage est contenu dans un grand chapitre central (p. 13-123), où sont examinés en détail les apports constitutifs du *Nanembuch* copte. Les noms égyptiens en sont la base naturelle (36 %); ils ont été transformés par addition ou suppression de voyelles ou de consonnes, par adjonction de terminaisons grecques ou de préfixes coptes. Ils sont simples ou composés; l'aphérèse, l'apocope, la syncope les transforment facilement en diminutifs et en appellations hypocorostiques. Ils sont, quant à leur contenu, théophores ou profanes. De même les noms grecs (28 %), latins (6 %), hébreux (6 %), arabes (8,4 %) sont devenus des noms coptes sans changements, ou à l'aide des mêmes transformations que

les noms égyptiens. Il y faut ajouter quelques noms rares : nubiens, perses, syriens, etc., 140 d'origine douteuse et plus de 100 mal attestés. Dans cette partie, la plus intéressante du mémoire, sont groupés des renseignements nouveaux ou dispersés auparavant. Il y a naturellement moins à prendre dans le bref appendice final : deux pages sur les doubles noms coptes. En indiquant qu'ils sont un moyen d'éviter la confusion entre deux homonymes de la même localité, ou qu'ils proviennent du nom chrétien ajouté au nom païen au moment du baptême, on aurait pu signaler qu'aux époques précédentes, on pouvait aussi, pour des raisons diverses, se procurer officiellement un second nom qu'on réunissait au premier par ὁ καί et ἡ καί, sans parler des Αὐρήλιοι après la constitution de Caracalla en 212. On n'a rien dit encore des nombreux exemples réunis et expliqués par l'auteur, ils sont la substance même de ce livre, qu'on consultera toujours avec fruit.

Paul Collart.

Philippe Fabia, *La Table Claudienne de Lyon*, Lyon, Audin, 1929, in-4°, 168 p., 1 double planche en photogravure.

« Il y a tout juste quatre siècles, en ce mois de novembre 1928 où j'écris ces lignes, que fut exhumée de sa sépulture millénaire la Table Claudienne, le plus beau, le plus important monument épigraphique du Musée de Lyon, l'un des plus beaux et des plus importants que nous possédions de l'antiquité romaine. Depuis son retour à la lumière, les éditeurs, les traducteurs, les commentateurs, ne lui ont pas manqué... Néanmoins j'ai pensé que le présent travail avait encore sa raison d'être. Car si le texte... expurgé peu à peu... complété autant que possible, avait déjà reçu sa forme définitive, il restait à le traduire fidèlement en français et à le commenter intégralement ». C'est ainsi que M. Fabia expose son programme. Il s'en acquitte magistralement. Son travail devra être considéré comme la publication définitive de la harangue prononcée devant le Sénat romain par l'empereur Claude, et dont le texte nous a été conservé par la célèbre Table de bronze de Lyon.

Il se compose de trois parties, d'abord une bibliographie raisonnée des travaux antérieurs, qui constitue un historique critique des études consacrées au célèbre document. Très complète, la revue est assez sévère mais juste, et présente un vif intérêt, tant pour l'histoire du texte que pour celle de l'érudition historique depuis quatre cents ans, et surtout depuis le milieu du XIX^e^ siècle. La seconde partie (p. 51) comporte l'étude du texte même, d'après l'original que reproduit une excellente photogravure réduite environ au quart, puis, suivant la bonne méthode, de la recension et l'émendation du texte, suivies de la transcription et de la traduction. La correction essentielle, que l'on n'hésitera pas à adopter, est la substitution, col. 1, l. 22 de *et appellitavit* à *et appellitatus*. La troisième partie, (p. 67 sq) est fournie par le commentaire qui forme le corps même de l'ouvrage.

Philologique, littéraire et historique, ce commentaire, très complet est aussi très complexe. Il suit le texte pas à pas, à travers toutes ses allusions et digressions et l'éclaire à fond, ce qui n'était, reconnaissons le, ni inutile, ni facile. Contentons-nous ici d'attirer l'attention sur quelques-uns des points les plus importants.

Au point de vue philologique, le latin de Claude, sans être jamais incorrect, le parfait latiniste qu'est M. Fabia le montre bien, manque complète-

ment non seulement d'élégance, mais d'aisance et même souvent de clarté. Il n'a pas toujours été bien compris. Il est tel raccourci de pensée dont l'interprétation habituelle fait un pur non-sens, mis gratuitement à la charge de Claude : l. 63-66 : *tot ecce insignes iuvenes quot intueor non magis sunt paenitendi senatores quam paenitet Persicum... inter imagines maiorum suorum Allobrogici nomen legere.* La traduction : *ces jeunes gens* — les jeunes sénateurs de Vienne chez les Allobroges — *nous n'avons pas plus à regretter qu'ils soient sénateurs que Persicus ne regrette de lire sur l'un des portraits de ses ancêtres le nom d'Allobrogique*, ne signifie rien. Il faut entendre *quam (nos)paenitet Persicum legere...* : *nous ne regrettons pas plus d'avoir pour collègues des Allobroges que le descendant du vainqueur des Allobroges.* Seul, Desjardins avait proposé une traduction de ce sens, mais sans l'appuyer d'aucune des observations et des raisons qui, désormais, l'imposent. Un index des remarques de latinité, à la fin du volume, renvoie aux observations philologiques éparses dans tout le commentaire. Presque chaque ligne, on le remarque, en exigeait.

Au point de vue littéraire, M. Fabia peut nous présenter à la fois le modèle de la harangue de Claude et la transposition qu'en a faite Tacite. Le modèle, c'est évidemment le discours qu'au début du livre IV, Tite-Live prête à Canuleius plaidant en faveur de l'égalité civile et politique de la plèbe avec le patriciat. L'empereur s'est inspiré des idées de son maître illustre. C'est également son style qu'il imite et la maladresse qui embrouille les périodes aboutit à une sorte de caricature de la noble abondance de la belle prose classique. L'observation est de tout premier intérêt pour l'histoire de la langue latine. La comparaison avec le chapitre de Tacite (*Ann.*, XI, 24) nous introduit dans le secret de l'art de Tacite. L'historien a connu, on n'en saurait douter, le texte authentique. Il en reproduit la teneur assez exactement pour permettre de rétablir au moins le sens général des passages qui manquent au début et à la fin de l'inscription. Mais comme il l'abrège, le dépouillant de tout le bavardage et des digressions, refaisant et ramassant le raisonnement, substituant, en somme, à tout ce qui marquait la personnalité de Claude, son style à lui ! Les observations détaillées de M. Fabia ajoutent un chapitre remarquable à ce qu'il nous avait enseigné autrefois de l'attitude de Tacite devant ses sources, de sa conception même de l'histoire et de ses procédés d'art. L'exemple est éminemment instructif, et quiconque étudie Tacite aura à en tenir compte.

Le principal, cependant, dans le Commentaire de M. Fabia, c'est l'histoire. Tout d'abord, de quoi s'agit-il au juste dans la longue harangue impériale ? Claude ne le dit pas, sans doute parce que tous ses auditeurs le savaient. Le récit de Tacite heureusement nous l'apprend à peu près, mais à peu près seulement. Claude réclamait pour la Gaule chevelue, c'est-à-dire pour les trois provinces autres que la Narbonnaise, le droit d'avoir des représentants au Sénat. Les Gaulois, ou du moins certains d'entre eux, possédaient la cité romaine ; il s'agit donc d'un complément de ce droit de cité, le *ius honorum*. Les citoyens romains des villes de la Narbonnaise avaient reçu ce complément. Un passage de la harangue de Claude nous apprend que ce dût être à la fin du règne d'Auguste. Claude veut étendre ce privilège à toute la Gaule. Tel est le sens nouveau et précis que dégage M. Fabia, après avoir eu à discuter les opinions très diverses exprimées par les différents historiens et juristes qui ont eu à traiter du régime des colonies et municipes de l'Italie et des provinces, du droit italique, du droit latin, du droit de cité avec ou sans suffrage. La question est compliquée. M. Fabia l'a trouvée dans un état fort confus. Il nous semble qu'il l'a singulièrement

éclaircie. L'empereur Claude, à l'appui de son argumentation, cite l'exemple de Vienne, ce qui pose au commentateur la question également fort débattue de la qualité juridique de cette colonie. Était-elle colonie romaine ou seulement colonie latine ? Le texte de la Table Claudienne apporte au débat un témoignage décisif. Un Viennois, que l'empereur ne nomme pas mais qu'il est facile d'identifier avec Valerius Asiaticus, personnage important dès le règne de Caligula, a été consul, nous dit Claude, *antequam colonia sua solidum civitatis romanae beneficium consecuta sit.* Elle ne jouissait donc, à ce moment que du droit latin. Mais elle a dû devenir colonie romaine entre le consulat de Valerius et le moment où Claude a prononcé sa harangue, c'est-à-dire sous Caligula. C'est au travail de M. Fabia qu'il faudra désormais recourir pour tout ce qui concerne l'histoire de la fondation de Vienne et de Lyon, et, en général l'œuvre de colonisation et d'assimilation progressive réalisée par les premiers Césars.

De la minutieuse analyse des faits, des idées et même du style du discours de Claude, M. Fabia est parvenu a dégager un portrait extrêmement vivant et, nous semble-t-il, foncièrement juste, de l'empereur : « Intellectuellement sans vigueur et sans goût, il est moralement sans tact et sans dignité. Cependant son esprit ne manque pas de justesse. L'ensemble de l'argumentation a de la suite..., il est sérieux et valable au fond... Son érudition historique n'est pas un bagage inutile. Bon sens droit et sûr, sens politique clair et large, qualité acquise grâce à la connaissance et à la méditation du passé ; réelle fermeté du vouloir et une certaine noblesse d'âme... ; tout n'était pas dans son caractère faiblesse et mesquinerie... Nous le voyons maintenant tel qu'il était, mélange de défauts et de qualités qui se compensent à peu près ». Les historiens de Claude ne pourront négliger ce portrait. On devra tenir compte aussi des indications de M. Fabia touchant le libéralisme et la largeur de vues de la politique romaine à l'égard des peuples conquis. La précieuse inscription de Lyon a vraiment trouvé l'éditeur que méritait son importance.

A. Grenier.

Paul Couissin, *Étude sur l'Arc de triomphe d'Orange. La nudité guerrière des Gaulois.* Extrait des *Annales de la Faculté des Lettres d'Aix*, Aix-en-Provence, Roubaud, 1929, in-8°, 25 p.

Spécialiste de l'armement antique, M. Couissin a été conduit à étudier de près les représentations de guerriers romains et gaulois sur les monuments du midi de la Gaule. Des armes, il passe à la nudité qui, comme on le sait, fut, au moins en certains cas, la tenue de bataille des Gaulois. César, sans doute, n'en parle pas, mais on chercherait en vain, dans les *Commentaires*, remarque M. Couissin, un détail pittoresque. Certaines indications des sculptures gallo-romaines, rapprochées de celles que donnent quelques monnaies, laissent à penser que l'usage de combattre nu s'est bien perpétué chez les Celtes jusqu'à la conquête de César. Tacite signale encore le fait chez les Germains. Grecs et Romains s'en étonnaient. Mais leurs ancêtres n'avaient-ils pas combattu de même ? Les vases du Dipylon nous montrent des guerriers qui semblent nus ; plus tard, les vases peints, les stèles archaïques et de nombreux petits bronzes, tant en Italie qu'en Grèce, nous montrent l'hoplite sans vêtement sous ses armes défensives. La nudité guerrière n'est, chez les Gaulois, que la survivance d'une vieille tradition indo-européenne, tradition qui se retrouve d'ailleurs chez des peuples

d'autre origine et jusqu'au Mexique au XVI^e siècle. L'enquête de M. Couissin est donc extrêmement large et elle aboutit à des résultats nouveaux.

On devine, dès maintenant, à quelles conclusions elle va aboutir. Le fait dépasse les Gaulois. et l'explication qu'on en donnait jusqu'à présent, par le caractère gaulois, apparaît insoutenable. A l'origine de la nudité guerrière doit se trouver une intention de magie. Le combat n'est-il pas un acte essentiellement religieux et, la nudité, un rite ? Quel était le sens du rite ? M. Couissin ne saurait le préciser, mais sa conclusion, qu'il s'agit bien d'un rite paraît s'imposer. Elle s'appuie sur une solide érudition philologique, non moins que sur de fines analyses d'un archéologue qui sait voir de façon originale et faire remarquer, sur des monuments connus, des traits demeurés inaperçus. L'article, publié dans les *Annales de la Faculté d'Aix*, fait suite à toute une série d'études données, depuis 1923, à la *Revue Archéologique*. L'examen du détail de l'armement ou de l'absence de costume y conduit M. Couissin aux problèmes généraux que posent les sculptures du midi de la France et, en particulier, à rechercher dans ces sculptures la part de la convention et des modèles grecs à côté du réalisme des artistes romains ou gallo-romains. Il l'entraîne aussi, on le voit, à toucher aux questions les plus diverses et à présenter des solutions que ne peut ignorer la science de l'Antiquité.

A. Grenier.

Pierre Lavedan, Raymond Lizop, Bertrand Sapène, *Les fouilles de Saint-Bertrand de Comminges* (*Lugdunum Convenarum*), *1920-1929*, avec sept figures dans le texte et vingt planches hors texte, Toulouse, Privat, 1929, in-4°, 64 p., 20 pl. — Extrait des *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France*, t. XVII.

Nous tenons a signaler ce fascicule qui apporte de fort intéressantes précisions sur les fouilles en cours depuis 1913 à Saint-Bertrand de Comminges (Haute-Garonne). La ville gallo-romaine, *Lugdunum Convenarum*, ruinée à la fin du VI^e siècle, avait été abandonnée et l'emplacement en était demeuré longtemps désert, condition extrêmement favorable à la conservation de ses restes. Elle avait été malheureusement bien ruinée, et les exigences des propriétaires rendent les fouilles souvent difficiles et presque toujours fragmentaires. La persévérance des fouilleurs n'en a pas moins obtenu des résultats qui méritaient vraiment d'être publiés.

Sans parler des précisions qu'apporte le fascicule sur la topographie de la ville antique (il manque une carte archéologique de la région et une reproduction du cadastre sur laquelle seraient portées les substructions découvertes aux différents endroits) — la publication décrit un soubassement massif de 25 m. de long sur 14 m. 60 de large, autour duquel gisaient divers fragments de statues et de reliefs. Ces statues, dont quelques-unes ont pu être reconstituées, représentent, entre autres, une province captive, un prisonnier accroupi ; il y a des morceaux de frises d'armes et de boucliers, comme sur les arcs de triomphe. Les fouilleurs supposent que le monument aurait pu être un trophée, mais un trophée d'un type inconnu jusqu'ici. — Autour d'une place voisine sont apparues les cases d'un marché ; ailleurs des Thermes. Le monument le plus complètement fouillé est une grande basilique. Les murs, du IV^e siècle, s'élèvent en partie sur les soubassements de murs plus anciens et paraissent, eux-mêmes, avoir été en partie reconstruits. Dans le sous-sol a été trouvé un certain nombre de sar

cophages chrétiens. Il semble bien que la basilique elle-même, ait été chrétienne ; elle serait l'un des plus anciens édifices du nouveau culte. — Les substructions de plusieurs maisons privées ou parties de maisons ont été également mises au jour. Toutes ces fouilles ont donné lieu à bon nombre de constatations intéressantes, non moins qu'à une moisson assez abondante de monnaies et de menus objets et à quelques fragments, malheureusement très mutilés, d'inscriptions. Ces objets, en grande partie reproduits dans les planches du fascicule, sont conservés au Musée local.

Les fouilles seront continuées. Très bien présentée, la publication de l'état actuel constitue déjà un document de première importance.

A. Grenier.

Dr P. J. Enk, *Handboek der latijnsche Letterkunde*, De latjnsche Letterkunde voor den Invloed van het Hellenisme, 319 pp. in-8°. Zutphen, W. J. Thieme et Cie, 1928.

M. Enk en écrivant cette histoire de la littérature latine se propose un double but : venger la littérature latine de l'injuste dédain dans laquelle certains la tiennent, et mettre en lumière son originalité propre qu'on est trop souvent enclin à méconnaître pour ne voir en elle qu'un reflet de la littérature grecque. Pour réaliser ce plan, il a l'intention d'insister davantage sur l'aspect « esthétique » des œuvres qu'il aura à étudier, bref de aire de la critique d'art, et non pas seulement de l'histoire et de la nomenclature. C'était aussi le dessein de P. Lejay, et l'on sait comment il avait magistralement commencé à le réaliser quand la mort vint l'interrompre. On peut s'étonner qu'il faille signaler comme des nouveautés originales des conceptions qui semble s'imposer d'elles-mêmes à tout historien de la littérature. Mais c'est que le latin n'a pas eu de chance. Certains des ouvrages fondamentaux qui traitent de sa littérature sont plutôt des répertoires et des bibliographies qu'autre chose, et ne portent guère de jugements sur les œuvres mêmes, j'entends de jugements détaillés et fondés sur une étude personnelle. D'autre part la littérature latine est victime du préjugé qui la tient uniquement pour une littérature d'imitation, et la condamne en vertu du mot fameux d'Horace : *o imitatores, seruum pecus* ! Ici je crois que les Latins ont été victimes de leur bonne foi. Ils ont reconnu avec tant de franchise et d'humilité l'influence puissante que la Grèce a exercée sur eux qu'on les a condamnés sur leur aveu — sans les lire, souvent. Mais c'est montrer envers eux seuls une sévérité qui pourrait également s'appliquer à d'autres. Pour ne parler que de nous, la littérature française classique n'est-elle pas en grande partie d'imitation ? Et certains ne confondent-ils pas, plus ou moins implicitement, plus ou moins consciemment, imitation et plagiat ou traduction ? Est-il possible de nier l'ascension de la littérature latine, son effort sans cesse plus grand pour se libérer de la tutelle grecque ? N'y a-t-il pas progrès de Livius Andronicus à Ennius, d'Ennius à Lucrèce, de Lucrèce à Virgile ? Abstraction faite des préférences que chacun peut avoir pour tel ou tel génie (au sens latin du mot), pour telle ou telle forme poétique, ne sent-on pas que l'art de Virgile est profondément original, malgré toutes les imitations et les réminiscences de détail que l'érudition va retrouvant dans son œuvre ? Il est absurde de ne voir dans la littérature latine qu'une plate et terne copie, et il est injuste de parler de « ce pauvre idiome latin » et de « cette littérature

sèche, stérile et médiocre ». Si donc M. Enk réussit à détruire ce préjugé, ne serait-ce qu'en Hollande, il aura fait œuvre utile.

Le premier volume qu'il nous donne n'est encore qu'une introduction à la littérature latine. On y trouve un tableau précis des peuples et langues d'Italie, un essai de définition du caractère romain, une étude de la littérature populaire, religieuse, juridique avant l'influence directe et triomphante de l'hellénisme. L'érudition de l'auteur est grande, et sa bibliographie imposante. Mais il a soin de mettre le lecteur en présence même des documents : son exposé a souvent l'air d'une explication de textes. Qu'il ne voie pas dans ma remarque une critique. J'estime pour ma part qu'une explication bien faite vaut mieux que tous les jugements du monde. Il faut mettre d'abord les faits sous les yeux du lecteur : quand on les lui aura montrés, s'il est capable de les voir, il saura bien de lui-même en tirer les conclusions nécessaires.

A. Ernout.

Titi Livi, *Ab Urbe condita XXI-XXV* recogn. et adn. crit. instr. C.F. Walters et R.S. Conway. Oxford. Clarendon Press 1929; xxxx-26 feuilles in-8°. Pr. 6 sh.

Les deux premiers tomes de cette édition de Tite Live qui contenaient la première décade ont paru respectivement en 1914 et en 1919. L'époque était peu favorable aux publications scientifiques, et d'autres préoccupations retenaient les esprits. Néanmoins l'œuvre fut accueillie avec toute l'estime qu'elle méritait : faite avec un soin minutieux, reposant sur un dépouillement personnel des manuscrits, et sur une interprétation prudente et sagace de ces sources, elle donnait pour la première fois au philologue un texte établi avec une rigueur scientifique. Le nouveau volume n'est pas établi avec un soin moins grand ; cette fois encore les auteurs ont collationné ou fait collationner tous les manuscrits existants, depuis le fameux Puteanus de la Bibliothèque Nationale jusqu'aux témoins les plus récents, ils en ont étudié les diverses mains, les corrections successives avec une patience inlassable. Walters malheureusement est mort avant l'achèvement de l'œuvre; il faut remercier M. Conway de s'être chargé tout seul de la publication.

Le premier résultat obtenu est de nous donner un apparat plus complet et plus sûr que celui de toutes les éditions critiques précédentes, d'Alschefski à Luchs. Même pour les meilleurs yeux, je crois qu'il ne restera plus rien à glaner là où ont passé Walters et Conway. En outre, plus d'une correction aujourd'hui universellement acceptée se trouve restituée à son véritable auteur, et reportée à une date plus ancienne qu'on ne croyait jusqu'ici, notamment à C^2 (premières corrections du *Colbertinus*) et à M^3 (corrections de troisième main du *Mediceus*). Enfin l'apparat critique est souvent un commentaire, ou tout au moins fournit les éléments d'un commentaire : dans la discussion de passages douteux et difficiles, les éditeurs ne se contentent pas en effet d'adopter une leçon, traditionnelle ou conjecturale; par des comparaisons, des exemples, des renvois à des cas semblables ils nous éclairent sur les raisons de leur choix et par là nous aident aussi à mieux comprendre[1].

1. Cf par ex. XXI, 58, 9; XXI, 60, 4; XXII, 25, 12; XXIII, 43, 14, etc.

L'orthographe est unifiée, conformément au principe adopté dans la collection d'Oxford Le système a ses avantages; entre autres il facilite la lecture. Mais il ne va pas sans arbitraire; et il noie dans l'apparat des graphies intéressantes, et qui ont toutes chances d'être authentiques : par ex. *detrectantis* acc. pl. XXIII, 1, 4 (attesté par la majorité des mss.); *nouom* XXIII, 3, 5 et 6 (attesté par P), *dantis* acc. pl. XXV, 41, 6 (attesté par la majorité des mss.), *tris* acc. pl. XXIII, 12, 1 (attesté par l'unanimité des mss.). Comme on pouvait l'attendre de l'auteur des « Dialectes italiques », la graphie des noms propres a été particulièrement étudiée.

A. Ernout.

Map of Roman Britain, published by the *Ordnance Survey*, Southampton, second edition, 1928, 5 shillings.

La première édition de la carte de la Grande-Bretagne romaine avait paru en 1924; la seconde n'est pas une simple réimpression ; elle repose sur un travail minutieux de correction et de mise au point. L'échelle adoptée, un pouce pour 16 milles, correspond à celle de 1 : 1.500.000. Le relief terrestre et le relief sous-marin sont indiqués, grâce à l'emploi de teintes variées, vert, jaune et rouge pour les terres, bleu plus ou moins foncé pour les mers. C'est sur un fond de carte physique d'une exactitude rigoureuse qu'ont été reportées les données archéologiques : tracé des voies romaines, dont le réseau méthodiquement dessiné ressort avec une extrême netteté ; villes et villages sous leurs noms latins accompagnés de noms modernes correspondants ; enfin, en dehors des localités, identifiées, tous les points du sol où l'on a retrouvé des vestiges romains de quelque importance, restes de villas ou de fortins, amas de poteries, trésors monétaires. Pour éviter une surcharge qui eût nui à la lisibilité, on s'est borné à marquer par des signes conventionnels l'emplacement des différentes sortes de découvertes sans reproduire tous les noms des endroits où elles ont été faites. La carte nous donne une vue d'ensemble, singulièrement expressive, de ce qu'était la Grande-Bretagne à l'époque romaine. On peut mesurer d'un seul coup d'œil le degré de la romanisation dans chacune des parties du pays, selon que les noms antiques et les signes conventionnels sont plus ou moins abondants ; très nombreux dans le sud, ils s'espacent à mesure qu'on s'éloigne de Londres et des grandes routes et de nouveaux se multiplient aux abords des deux murs d'Hadrien et d'Antonin. Une notice de quelques pages, jointe à la carte, expose d'après quels principes elle a été exécutée et donne la liste de tous les noms de lieux, anciens et modernes, qu'elle contient. On ne saurait trop louer l'Ordnance Survey du soin apporté à l'établissement et à la présentation de cette fidèle image de la Bretagne romaine.

Maurice Besnier.

Ed. des Places, S.J., *Études sur quelques particules de liaison chez Platon*, Paris, Les Belles-Lettres, 1929, in-8° x-382 pages.

Les études portant sur le style de Platon ont été généralement commandées par le souci souvent chimérique d'y trouver des indices qui permettent de classer les dialogues suivant un ordre chronologique probable. L'ouvrage

de Lutoslawski, *The origin and growth of Plato's Logic*, est le modèle du genre. Dans sa thèse, M. des Places a orienté sa recherche dans une direction bien différente. Il s'est contenté d'analyser et d'ordonner les emplois platoniciens de diverses particules conclusives (οὖν, ἄρα, τοίνυν). Mais sous cette apparence modeste, son travail apporte une contribution considérable à l'exégèse platonicienne. Il est fondé sur un dépouillement exhaustif des dialogues (il est dommage que l'auteur ait laissé de côté celles mêmes des *Lettres* qui ne sauraient passer pour apocryphes), sur une étude philologique approfondie des textes. Les passages difficiles sont discutés, et les solutions proposées entraînent le plus souvent l'adhésion. Un index des exemples de plus de cinquante pages facilite la consultation du livre, qui deviendra un instrument de travail indispensable pour tous les platonisants.

Dans chaque chapitre les faits sont présentés suivant un double classement. D'abord un classement chronologique suivant l'ordre probable des dialogues qui a été établi pour l'édition G. Budé. D'autre part les emplois sont étudiés suivant un ordre logique qui distingue avec finesse les sens divers des particules. C'est en effet un logicien qui a écrit ce livre, la valeur de chaque particule, chaque type des raisonnements (syllogisme, induction, etc...) sont soigneusement définis, et ces analyses aident beaucoup à l'intelligence de la phraséologie platonicienne. Ce que l'on pourrait parfois reprocher à l'auteur, c'est l'abus des divisions et des subdivisions qui morcèlent l'exposé. P. 253, par exemple, était-il nécessaire de montrer en quatre paragraphes successifs que l'ἄρα marque la conséquence : 1) dans une principale, 2) dans une complétive, 3) dans une circonstancielle, 4) dans l'apodose d'une proposition circonstancielle ? — Un autre inconvénient du plan logique adopté par M. des Places est de présenter en premier lieu les emplois les plus strictement dialectiques, qui doivent au contraire n'être devenus usuels qu'assez tard, par l'effort d'une pensée philosophique déjà exercée. Pour οὖν, il part bien, comme il convenait, du sens de « en fait », mais pour ἄρα je pense qu'il aurait mieux valu citer d'abord les exemples où ἄρα signifie « je le vois bien », et insiste sur une découverte avant ceux où la particule joue un rôle rigoureusement logique. L'auteur observe lui-même (p. 229) que ἄρα a d'abord servi à noter une succession chronologique (bien que cet emploi ne soit nulle part attesté chez Platon). Les cas où le sens d'une particule ne peut pas se définir en termes proprement intellectuels semblent intéresser moins M. des Places, et il les rejette à la fin de son classement en les caractérisant du qualificatif assez malheureux de « familiers » (v. p. 42, p. 62 etc...).

Ces quelques remarques ne visent pas à diminuer la valeur d'un ouvrage excellent. J'ai voulu seulement bien préciser la position prise par l'auteur, qui a cherché à analyser les procédés dialectiques de Platon plutôt qu'à écrire une étude proprement grammaticale. On le louera de ne pas s'être embarrassé de discussions étymologiques pour fixer le sens « primitif » de chaque particule. Le τοι de τοίνυν vient d'un thème démonstratif *to-*. L'expression thème personnel, p. 285, est inexacte [1].

II. Du même, *Une formule platonicienne de récurrence*, Paris, Les Belles-Lettres, 1929, in-8° 54 pages.

1. Les qualités de netteté et d'ordre qui font le prix de ce livre se retrouvent dans l'utile bibliographie qui est placée en tête du volume. On est surpris d'y voir citer le *Manuel de linguistique grecque* de Carnoy, qui ne saurait passer pour un ouvrage scientifique. — P. 221, l. 15 du bas, il faut sans doute lire *certitude* pour *incertitude*.

« Ce qu'on peut appeler récurrence, c'est précisément le retour à un intervalle plus ou moins long, soit de développements qui se retrouvent presque identiques d'un dialogue à un autre, soit de locutions ou de courtes phrases ». On sait en effet que la répétition n'a jamais été évitée chez les Anciens, et en particulier par les Grecs. Cela posé, M. des Places étudie chez Platon les répétitions annoncées par la formule ὅ λέγω et ses diverses variantes, en envisageant successivement le vocabulaire des récurrences, et la forme des phrases dans les récurrences. Les exemples réunis par l'auteur conduisent à quelques conclusions notables : il ne faut pas attribuer aux distinctions établies par la synonymique une importance trop grande. Une formule récurrente de l'*Hippias Mineur* (v. p. 10) emploie τέχνη pour répondre à ἐπιστήμη, alors que dans le *Gorgias* Socrate s'applique à opposer les deux notions. De même, pp. 29 et 30, on observe le passage de l'aoriste au présent, et inversement, sans que rien semble le motiver.

P. Chantraine.

G. Thomson, *Greek Lyric Metre*, Cambridge, at the University Press 1929, in-8° xii-164 pages.

En s'engageant dans une voie déjà indiquée par Headlam (*J. H. S.* 22 [1902] p. 209-227), M. G. Thomson tente d'étudier les diverses combinaisons entre des rythmes différents que l'on observe dans la lyrique grecque, les motifs qui commandent l'association de ces rythmes, la valeur littéraire et expressive des divers types métriques. Recherche délicate, parfois chimérique, mais dont la portée dépasse de beaucoup une description correcte des mètres. Ce point de vue, du reste, avant Headlam et M. Thomson n'avait pas été complètement négligé (voir en particulier les *Formes lyriques de la tragédie grecque* de M. Masqueray). — Les idées générales que l'auteur expose dans son premier chapitre apparaissent sensées. Il établit après M. Wilamowitz que l'unité réelle en métrique est le κῶλον, non le pied, il insiste après beaucoup d'autres savants sur le caractère musical de la lyrique grecque. Pour montrer comment des rythmes de transition ménagent un passage entre deux périodes de caractère différent, il analyse avec une réelle habileté plusieurs passages empruntés aux lyriques ou aux tragiques. Mais la partie la plus neuve du livre de M. Thomson est celle où il s'efforce de préciser l'ἦθος des différents types métriques. On sait déjà que les dochmiaques sont employés dans les moments les plus pathétiques, que les anapestes conviennent aux plaintes etc... L'auteur distingue des mètres doriens (dactylo-épitrites etc...) des mètres éoliens (glyconique etc...) des mètres ioniens (ioniques, systèmes choriambiques etc...). A chacun de ces types correspondent les idées et les sentiments bien définis qu'ils évoquent. Les mètres doriens, par exemple, sont réservés à l'expression des vertus essentiellement doriennes (courage etc...) ; les poètes les emploient volontiers aussi lorsqu'il est question de Zeus, d'Apollon, d'Artémis, d'Héraklès, des Grecs par opposition aux Asiatiques et aux Barbares. Les exemples et les arguments présentés par l'auteur sont habilement choisis. Peut-être donne-t-il de ses idées un exposé un peu systématique et rigoureux. La règle de la correspondance antistrophique impose une symétrie dans la forme qui empêche que le choix du rythme soit en chaque passage véritablement expressif. L'idée qui commande l'étude de M. Thomson est certainement exacte, mais en pareille matière, le détail de

l'interprétation reste peu sûr. Le livre se termine par une analyse métrique de la *première Olympique*, des *Suppliantes* d'Eschyle, et de l'*Orestie*. Enfin des notes et un appendice qui présente un bref tableau des mètres étudiés.

P. Chantraine.

Anthologie grecque, Anthologie Palatine, Livres I-IV, texte établi et traduit par Pierre Waltz, in-8°, 137 doubles pages ; — Livre V, texte établi et traduit par P. Waltz avec la collaboration de J. Guillon, in-8° 147 doubles pages, Paris, Les Belles-Lettres, 1928.

M. Waltz a assumé la lourde charge de préparer pour la collection Budé une édition nouvelle de l'*Anthologie* qui remplacera utilement le travail vieilli de Stadtmüller. Une introduction détaillée, placée en tête du premier volume, étudie successivement les divers problèmes que pose l'*Anthologie Palatine*. On sait que cette *Anthologie* constitue un choix d'épigrammes, c'est-à-dire de courtes pièces qui ont été écrites primitivement pour être gravées. L'épigramme est devenue rapidement un genre littéraire, et M. Waltz en suit l'histoire à travers toute l'antiquité ; il énumère les différents recueils qui ont été composés depuis la *Couronne* de Méléagre, jusqu'à l'*Anthologie Palatine* et celle de Planude qui nous ont été conservées l'une et l'autre. Il expose avec bon sens les problèmes difficiles qui se posent à l'éditeur : origine des épigrammes, attribution aux auteurs, valeur des diverses mains etc. Le texte qui nous est transmis par le *Palatinus* 23 semble gâté en bien des passages. M. Waltz et son réviseur, M. Desrousseaux, n'ont pas hésité à proposer un grand nombre de conjectures nouvelles, dont quelques-unes sont peut-être difficiles à justifier rigoureusement, mais qui éclairent au moins provisoirement un texte peu intelligible. Voici quelques remarques : Livre I, **9**, 2 Γεννάδιε semble une bonne correction pour Τερράδιε, voir *Byzantion* 2, p. 317 ; — **17** 1 θαυμάζοις pour θαυμάζεις n'apparait pas comme indispensable mais οἵ pour οὐ de P permet une construction beaucoup plus satisfaisante ; — I Livre III, **5**, 2, je ne comprends pas la justification de la leçon μιάναι « altera syllaba dorice correpta » ; — Livre V, **16** la traduction « sorcière » pour μάγον fausse le ton et est contredite par la note qui indique le sens exact de « magicienne » ; — **41** μοιχόν avec le ton sur la finale semble bien devoir se traduire par un abstrait, faudrait-il écrire μοῖχον ? — **46** l'interprétation de καταμάνθανε « vois » qui est celle de Reiske me semble plus vraisemblable que celle de M. Waltz. Il faut signaler enfin que l'éditeur a eu l'heureuse idée de placer à la fin de chaque volume des notes explicatives assez détaillées sur quelques points obscurs. Grâce à cette disposition, il lui a été possible d'offrir un commentaire moins étriqué que celui que la mise en pages permet généralement de fournir dans les éditions G. Budé.

P. Chantraine.

Charles Vellay, *Les nouveaux aspects de la question de Troie*, 134 p., 2 fig., 1 carte, Paris, les Belles-Lettres, 1930.

L'Association Guillaume Budé a donné avec raison à ce Mémoire le patronage de sa *Collection d'Etudes anciennes*. L'auteur, docteur ès lettres et publiciste connu, a reçu il y a quelques années la mission de créer à Athènes

une Revue de langue française. Cette Revue, intitulée l'*Acropole*, a paru avec un succès que nous n'avons pas à célébrer ici ; mais le livre qui nous occupe constitue un échantillon avantageux de son contenu. En effet, cette étude est extraite des nos 7-8 (juillet-décembre 1927), 9-10 (janvier-juin 1928), 11-12 (juillet-décembre 1928) et 13-14 (janvier-juin 1929) de l'*Acropole*. Toutefois, le texte a été complété et remanié sur plusieurs points. Telle quelle, elle fait honneur à l'érudition, à la dialectique, au style de son auteur.

L'idée centrale du livre est que le site de la Troie homérique, qu'on croyait définitivement et complètement connu, reste à identifier. On devra le chercher dans les parages mêmes d'*Hissarlik*, c'est évident ; mais non plus à *Hissarlik*, et la sixième ville découverte par Schliemann, dont il ne subsistait d'ailleurs qu'un pan de muraille, cessera d'être l'*Ilion* de Priam. Du reste, on gagnera assurément à ne point persister dans cette erreur, car les dimensions exiguës de la prétendue ville étaient en réalité insoutenables, le relief du sol inacceptable, la position géographique contredite par Homère, dont le témoignage vaut peut-être quelque chose lorsqu'il s'agit de topographie homérique.

Car Schliemann, le grand admirateur d'Homère, avait pris la mauvaise habitude de contester le témoignage d'Homère toutes les fois où il ne cadrait pas avec ses idées de fouilleur actif et décidé, mais incompétent et mégalomane. C'est ainsi qu'il en était arrivé à nier que Pergame, la citadelle, eût jamais existé autrement que dans l'imagination du poète ; « la ville elle-même était restée inconnue à Homère, qui l'avait crue grande et escarpée, alors, qu'elle était petite et basse » !

Par une méthode analogue, M. Doerpfeld, archéologue célèbre par ses travaux, ses affirmations et ses palinodies, en est arrivé récemment à déplacer, pour sa commodité, le camp des Grecs situé par Homère entre les caps Sigée et Rhoetée, sur l'Hellespont. Il l'a résolument transporté, si l'on ose ainsi parler, sur la baie de Bésika, qui est une plage de la mer Égée en face de Ténédos. En vain Homère affirme que Ténédos n'est pas du même côté que le rivage où sont tirés les navires des Achéens ; en vain place-t-il la tente d'Achille à l'aile gauche de l'armée. On devra admettre désormais, suivant l'évangile selon Doerpfeld, qu'Achille se tenait à l'extrême droite, et que la mer Égée s'appelait Hellespont. Et pourquoi ce nouveau *Credo* ? Parce que M. Doerpfeld, grâce à l'autorité scientifique de qui l'identification de Troie avec *Hissarlik*, si longtemps contestée, avait fini par être acceptée et enseignée, avait sur ce point convaincu tout le monde, sauf lui-même. Au fond de son cœur, il conservait un doute. Car il avait secrètement constaté que, si le camp grec est sur l'Hellespont, les distances et les péripéties des combats homériques exigent que Troie ne se trouve point à *Hissarlik*. La remarque est des plus justes, et elle constitue précisément le thème et la conclusion du livre de M. Vellay.

Mais que croyez-vous qu'ait fait M. Doerpfeld en cette occurrence ? Le problème se posait de façon simple : étant donnés, outre diverses nécessités géographiques (comme par exemple le cours du Scamandre placé entre les adversaires), deux points séparés par une distance *minima*, et dont l'un (à savoir le camp des Grecs) possède un emplacement traditionnellement fixé, fixer la position possible de l'autre. Les mathématiciens appellent cela *trouver un lieu géométrique*. Le résultat du livre de M. Vellay est de laisser deviner quel pourrait être ce lieu géométrique, mais sans choisir entre les diverses solutions acceptables. Aussi bien la seule vraie ne pourra-t-elle être indiquée que par des fouilles. Or la réponse de M. Doerpfeld est aussi étonnante qu'anti-scientifique : « changez de place, dit-il, le camp

des Grecs, mais laissez Troie là où Schliemann a décrété qu'elle était, et où j'ai décidé qu'on pouvait la maintenir ».

Toute la réfutation de M. Vellay, précise, documentée, ironique, est, semble-t-il, irréfutable. Mais il reste, on doit l'avouer, des questions auxquelles l'auteur est obligé de nous fournir une réponse satisfaisante. A l'interrogation : « Mais alors, où est Troie ? », son argumentation lui donne le droit de riposter : « Je l'ignore, et c'est aux archéologues de la chercher sur le terrain, avec le respect d'Homère, car il est *paradoxal de nier l'autorité d'Homère dans la recherche d'un site homérique* (p. 3) ». Seulement, quand nous lui demandons : « *Hissarlik* n'est pas Troie, qu'est-ce donc ? », il faut que nous ayons la satisfaction de lui voir soutenir (du reste d'après un intéressant article de M. V. Seyk, architecte collaborateur de M. Doerpfeld) une interprétation qui, « sans franchir encore la distance qui sépare l'hypothèse de la certitude, est la plus rationnelle qui ait été émise jusqu'à ce jour » : c'est à savoir que celles des ruines d'*Hissarlik* qui sont d'époque homérique « répondent exactement à la description que donne Homère des fortifications du tombeau commun » des Grecs, édifié pendant un court armistice destiné à incinérer les morts (*Iliade*, VII, 331-343 et 430-441). Le double dessin qui accompagne les raisonnements de l'auteur est bien près d'entraîner chez le lecteur une définitive conviction.

Georges Seure.

Graecia antiqua : cartes et plans tirés du *Pausanias* de Sir James G. Frazer, et accompagnés d'un texte explicatif par A. W. Van Buren, Londres, Macmillan and C°, 1930, xii-161 p., 58 pl. — Prix : 25 shellings.

M. Van Buren, professeur d'archéologie à l'Académie Américaine de Rome, déclare qu'il paie dans ce volume une dette d'élève reconnaissant à l'égard de son illustre professeur. Le commentaire de Pausanias par Frazer, datant de 1898, est depuis longtemps classique. On a jugé utile de republier séparément l'abondante illustration dont l'édition originale était ornée. Sur ce point on peut malheureusement élever quelques objections, car les plans et dessins ont été reproduits tels quels, et, dans un pays de découvertes continuelles comme la Grèce, un certain nombre d'entre eux ont vieilli et sont en partie périmés. La remarque a moins d'importance en ce qui concerne les cartes, bien que l'auteur prenne soin de s'excuser qu'elles ne contiennent ni les plus récentes voies ferrées, ni le nouveau réseau routier imposé par l'usage de l'automobile. Car ses cartes sont d'un genre hybride qui n'en permet guère l'usage que pour la lecture de Pausanias, puisqu'elles sont volontairement privées de la plupart des noms qui ne se trouvent pas dans cet auteur. Elles indiquent certains noms modernes, divers sentiers ou routes ; mais elles demeurent trop incomplètes, par la volonté de l'éditeur, pour qu'elles puissent servir au touriste contemporain et lui fournir la documentation tenue à jour dont il pourrait avoir besoin pour circuler.

Au contraire, le voyageur sur place, ou l'archéologue dans son cabinet, ont besoin d'un plan des ruines ou d'un schéma des fouilles dont l'exactitude *actuelle* soit absolue. Cette précision, documentaire à une date donnée, n'existe que pour quatre plans qui seuls ont été refaits, afin de correspondre aux explorations américaines à Corinthe (XXVI), anglaises à Sparte (XXXV),

autrichiennes à Elis (XLII[2]), françaises à Delphes (LVI : Athéna Pronaïa seulement).

Il est difficile de passer condamnation sur nombre de points où l'image est véritablement trop en retard sur les connaissances actuelles, quand elle ne les contredit pas de façon malheureuse. C'est ainsi qu'on a négligé le dégagement si remarquable de l'Erechtheion et sa reconstruction, type d'un procédé nouveau en archéologie, essai unique remarquablement réussi (XIX). Les recherches identificatrices des trésors d'Olympie ne correspondent plus au plan (XXXIX) ; on ne peut plus étudier Eleusis, maintenant si bien connue, avec un relevé datant de 1895 ! (XXIV). Les fouilles anglaises ont bouleversé nos renseignements sur Mycènes (XXVII) ; de même celles des Allemands à Tirynthe (XXX), celles du Dr Blegen à Argos (XXIX) et de M. Kéramopoullos à Thèbes (LI). On a eu beau insérer dans le texte des notices les principales corrections que les progrès de la science commandent d'apporter à des images déjà plus que trentenaires, ce palliatif n'empêche pas l'ouvrage, tel qu'il est présenté, de ne point posséder la valeur qu'il aurait si l'illustration avait été refaite véritablement *up to date*.

Assurément une édition ainsi remise au goût, et même aux nécessités, du jour, aurait été autre chose qu'un second tirage d'anciennes planches, et par là elle serait devenue bien plus onéreuse pour l'éditeur, et par ricochet, pour le client. Or le livre étant publié avec le soin accoutumé de la librairie, et possédant la traditionnelle reliure, serait peut-être devenu d'un prix complètement prohibitif pour quiconque ne calcule pas et ne paie pas en monnaie anglaise. Déjà il paraîtra bien dur aux Français d'avoir à débourser près de 165 fr. ponr acquérir ce volume.

Et puis il y a un autre motif, d'ordre sentimental, auquel la préface fait une allusion très nette. Le livre nouveau n'aurait plus été une réédition partielle du célèbre Pausanias de Frazer. Or, on tenait beaucoup à ce que revînt sous les yeux d'une nouvelle génération d'étudiants la documentation même qui avait séduit et enseigné la génération précédente, dont M. Van Buren est l'un des plus illustres représentants. C'est à ce titre, et par piété envers le célèbre professeur de Cambridge, que M. Van Buren a assumé la tâche ingrate d'établir les notices explicatives que Sir James Frazer n'avait plus les loisirs de composer.

Avec quel succès il a réussi cette œuvre difficile, c'est ce qui doit être ici brièvement indiqué. Le tour de force était de donner à chaque notice juste la place équivalente à l'image dessinée sur la page opposée. L'annotateur y est arrivé par l'emploi de petits caractères, par l'usage d'un certain nombre d'abréviations et de simplifications dont il s'excuse bien à tort. Même il a su se réserver l'espace suffisant pour les indications bibliographiques essentielles. La cause principale de sa réussite est aussi le parti-pris qui fera le mérite durable du livre : avoir su se borner à n'exprimer que des faits et des généralités ; avoir évité le fouillis des détails et l'obscurité des controverses. Les corrections les plus nécessaires sont indiquées à leur place d'un mot bref et précis. La *littérature* récente est suffisamment signalée pour chaque sujet ; mais pour les résumés, les compilations les ouvrages d'ensemble, les renvois sont faits presque exclusivement à des livres de langue anglaise.

Georges Seure.

Walter R. Agard, *the Greek tradition in sculpture*, Baltimore, Johns Hopkins Press, 1930, 59 p., 34 fig. — Prix : relié 3 dollars.

Ce septième volume des *Études archéologiques publiées par l'Université Johns Hopkins*, ne le cède en rien aux six précédents ni pour la qualité du papier et de la reliure, ni pour la netteté de l'impression, ni pour le nombre et la valeur des illustrations. A peine pourrait-on remarquer, à propos de ces dernières, que l'auteur en exagère un peu l'excellence, quand il les déclare « sans égales ». Il est vrai que l'éloge s'adresse moins aux photographies d'Alinari, d'Anderson, de Braun ou de Giraudon, qu'aux clichés du Prof. Clarence Kennedy. Mais, même pour ces dernières, le tirage n'est pas toujours des mieux venus : ainsi la frise delphique du Trésor de Siphnos est médiocrement reproduite. D'autre part la Victoire de Samothrace (photo Giraudon), la colonne Trajane (photo Alinari), le S^{t} Georges de Donatello (id.), le Tombeau du Maréchal de Saxe (photo Braun), le Prométhée de Rodin (photo Bulloz), la Pietà de Sheldon (photo Bernès), sont des images pâles et maladroites par la faute des éditeurs plutôt que des reproducteurs.

La liste ci-dessus fournit un renseignement d'un autre ordre. C'est que l'illustration du livre est extrêmement éclectique, et qu'elle accorde aux modernes une place prépondérante. Sur 34 images, 3 sont consacrées à Bourdelle, alors que l'art grec est résumé par 11 figures, et l'art romain par 5. Passe encore que dans cette revue d'œuvres typiques, Rodin, Constantin Meunier et même Canova, soient représentés chacun par une sculpture. Mais on peut penser qu'Ivan Mechtrovitch, le yougo-slave, n'a d'autre titre pour y figurer que le fait que le portrait de sa mère est conservé à l'Institut d'Art de Chicago ; de même les figures allégoriques de Bitter ont pour mérite principal de décorer le Capitole de l'État de Wisconsin.

Ajoutons que si l'on aperçoit assez bien quelles relations ont avec l'art grec les statues de Nicolas Pisano, de Donatello, de Michel-Ange, de Jean Goujon, on les distingue moins en ce qui concerne la Femme Assise, par Maillol, ou même le Kuvera du Musée de Lahore ou le Bouddha d'Udzumasa, au Japon. Et si l'on peut soutenir que l'art religieux roman a conservé quelque reflet de la tradition hellénique, est-ce bien le pilier gauche du portail de Saint-Trophime d'Arles qui nous le fera spécialement constater ?

C'est dire qu'on peut se montrer parfois un peu surpris du choix des images par lesquelles l'auteur désire rendre sensible, à travers les âges, la perpétuité du miracle plastique grec. D'autant plus que les modèles typiques reproduits dans son livre sont assurément des morceaux célèbres, mais pour la plupart banalement connus : la tête de l'Aurige de Delphes ; celle de l'Athéna Lemnienne de Phidias ; l'Hermès de Praxitèle ; le Thésée, les Trois Parques et les Cavaliers du Parthénon ; la stèle d'Hégéso ; la Victoire de Samothrace. Il n'y a guère que l'Archer d'Egine qui soit plus rare.

Au cours des énumérations qui précèdent, la plus grande partie des figures du livre se sont trouvées indiquées. On en peut donc conclure facilement l'esprit et les tendances de l'auteur, qui est professeur de grec à l'Université de Wisconsin, mais qui montre dans ses derniers chapitres une connaissance de la sculpture contemporaine que beaucoup de spécialistes pourraient lui envier. Et aussi, comme il est fatal, des préférences qu'on pourrait lui contester. Mais cela est en dehors des critiques auxquelles on peut se livrer dans une Revue consacrée à l'antiquité classique.

L'admiration de l'art grec semble avoir poussé M. Walter Agard à en retrouver partout l'influence. Même s'il lui était arrivé de prendre parfois ses désirs pour des réalités, ce serait l'indication d'une tendance d'esprit dont il conviendrait de le féliciter. D'autant plus que le livre est écrit dans ce style alerte et bref, désencombré de toutes notes mais plein de documents et de faits sous-entendus, qui rend agréable, facile, et instructive justement à force d'être affirmative et simplificatrice, la lecture de certains livres anglais et américains.

Georges Seure.

Mary-Luella Trowbridge, *Philological Studies in ancient Glass*. Urbana (Illinois), University Press, 1930, 206 p. — Prix : 1 dollar 50.

Ce Mémoire constitue les fascicules 3-4 et remplit les p. 231-436 du vol. XIII (1928) des *University of Illinois Studies in language and literature*. Il est le développement d'une thèse de doctorat présentée par l'auteur en 1922, et il a les qualités et les défauts de cet exercice scolaire.

Le sujet est strictement, mais arbitrairement délimité. C'est, en quelque sorte, le recueil classé des références grecques et latines qui peuvent servir de preuves et d'arguments à une Histoire du Verre telle que l'excellent travail d'Anton Kisa (*das Glas im Altertume*). Je dis bien *références grecques et latines*, car l'ouvrage d'une part ne fait aucune allusion aux sources égyptiennes, babyloniennes, etc., à moins qu'elles ne se trouvent reproduites ou indiquées dans des textes grecs ou latins ; d'autre part il s'en tient, laissant de côté par exemple tout le matériel archéologique, aux seules informations philologiques fournies par les textes rédigés dans l'une des deux langues classiques. C'est, en somme, un lexique commenté de tous les termes par lesquels Grecs et Romains ont désigné le verre et les objets qu'il sert à fabriquer.

Ce lexique est, comme le dit l'auteur, « généreusement fourni », avec une abondance et un débordement tout germaniques : ce qui s'explique du reste fort bien, puisque le Dr J. B. Hofmann, de Munich, a prêté à sa collègue américaine la complète documentation destinée au *Thesaurus linguae latinae*. Nous trouvons donc dans le livre non seulement les quatre mots latins (*hyalus, vitrum, crystallus, murra*) et les cinq mots grecs (*kyanos, lithos chytè, hyalos, krystallos, morria*) qui ont servi à désigner le verre ; mais encore, dans une série considérable de notes, la totalité des passages où chacun de ces mots est employé. Tous les textes grecs, dans les notes, sont en caractères grecs, bien imprimés, soignés : mais dans le texte, ils sont transcrits en lettres latines, pour un motif qui n'est pas indiqué, et qui assurément n'est pas heureux. L'économie n'est pas en question, car la matière est surabondante dans les notes, rare dans le texte. Peut-être le texte est-il destiné à être édité à part, et pour un public moins instruit. Quoi qu'il en soit, des suites de mots comme *poiésis krystalliôn, katabaphê lithôn kai smaragdôn kai lychnitôn kai hyakinthôn* (p. 105) ou comme *mnêsthê o agorasas* ne sont ni scientifiques, ni élégantes, ni indispensables.

Outre les mots-racines, l'auteur a rassemblé, classé, expliqué tous leurs dérivés ; noms communs, noms propres, adjectifs, verbes, etc., chacun avec ses variantes orthographiques et son étymologie, le tout comprenant environ 65 articles. Si l'on ajoute une liste de plus de 200 signatures de verriers (p. 120-128), un catalogue de 13 pierres précieuses imitées en

pâte de verre (p. 144-146), une énumération de 80 espèces de vases en verre (p. 151-178) etc., on se rendra compte de l'énormité du dépouillement dont les fiches juxtaposées ont construit le Mémoire qui nous occupe.

Le meilleur compte rendu de semblables ouvrages, qui sont des entrepôts de matériaux, consiste à en fournir un inventaire sommaire. On vient déjà d'en mentionner ci-dessus une partie ; voici maintenant les chapitres qui complètent (encore une fois avec l'aide unique des textes littéraires, donc avec beaucoup d'insuffisances dans le détail) les divers aspects de ce vaste sujet : *matériaux* employés dans la fabrication du verre ; *procédés* techniques ; diverses *qualités* de verre; principaux *centres manufacturiers* ; *usages médicaux* du verre; *jouets* en verre, etc.

L'ouvrage est, nous dit-on, une sorte de préface à une édition, avec traduction, des traités médiévaux de Théophile et d'Héraclius sur la fabrication et la coloration du verre. Tel quel, il est une source précieuse de documentation pour tous ceux qu'intéresse, même pour un détail, l'histoire du verre dans l'antiquité.

Georges Seure.

Polémon est, nous dit sa couverture, une nouvelle Revue Scientifique d'archéologie grecque. C'est une publication trimestrielle qui porte la date initiale de 1929 ; mais pour laquelle, à la fin du premier trimestre de 1930, nous n'avions encore reçu que trois fascicules sur quatre : souhaitons que ce ne soit pas l'indice d'une vitalité fragile.

Le Directeur en est M. Arvanitopoulos, professeur à l'Université d'Athènes. Il a choisi pour titre du périodique un nom propre : c'est une mode d'origine allemande à laquelle il n'y a rien à redire, d'abord parce que c'est la mode, ensuite parce que parfois de pareils titres éclairent assez exactement les tendances de la Revue ou le but de ses éditeurs. Pour ce motif, il importe de commencer par expliquer ici la véritable signification du mot *Polémon*. Ce n'est pas l'adjectif grec qui signifie *batailleur*, *polémiste*. On aurait pu le croire, à cause d'un envoi que M. Arvanitopoulos a joint aux exemplaires de la Revue, avec l'indication expresse qu'il en désire un compte rendu. Sans cette injonction inéluctable, on peut penser que l'on n'aurait pas ici parlé de ce *factum*.

C'est une communication qui a été adressée par l'auteur à l'Académie d'Athènes le 30 janvier 1929. Elle est bizarrement et prolixement intitulée : *Le chemin vers le bon renom de la Science et de l'Administration archéologique en Grèce*. Ces 46 pages in-8° contiennent des reproches et des éloges, les uns et les autres également violents, contre ou pour diverses personnalités scientifiques du pays. Nous ignorons quel accueil a été fait à cette diatribe par l'Assemblée qui dut la lire ou l'écouter. Mais elle n'ajoute assurément rien au *bon renom* dont il est question. Les étrangers, en tous cas, ne sauraient prendre intérêt à des controverses inspirées par des rivalités locales ; ils apprécient surtout la courtoisie lorsqu'on juge autrui et la modestie lorsqu'on se juge soi-même. Et il paraît impossible de leur expliquer comment M. Arvanitopoulos a cru punir les armées étrangères, pour l'avoir en juin 1917 fait révoquer de ses fonctions archéologiques en Grèce, en écrivant désormais son nom de famille avec un seul L au lieu de deux (*Polémon*, fasc. I, p. 9, et p. 25, note 3).

Ceci dit, indiquons que le patronyme *Polémon* est, parmi tant de rhéteurs antiques, celui notamment d'un polygraphe anatolien du second siècle avant J-C., natif d'Ilion en Troade, et par là déjà rattaché aux illustres

origines de la Guerre de Troie. Il fut choisi ici, non pas à cause de cette noblesse pseudohomérique, mais parce qu'il était, selon la tradition, un grand voyageur, qui mérita le surnom de *periégète*. C'est du reste, un autre de ses surnoms qui l'a désigné comme éponyme d'une nouvelle Revue spécialement épigraphique. Il paraît, d'après Athénée (III, p. 654 Kaibel), qu'on l'appelait aussi *stéloscopas* = *le déchiffreur de monuments*. Épithète parfaite pour le patronage qui lui est ici demandé. Par malheur, les manuscrits donnent la leçon *stélocopas* = *le briseur de monuments*. Cette lecture conviendrait désastreusement au cas actuel, et l'éditeur a raison de combattre (p. 42) pour qu'une correction aussi nécessaire soit adoptée.

M. Arvanitopoulos est depuis longtemps connu et apprécié comme l'heureux découvreur et le savant interprète d'un grand nombre de monuments thessaliens. Il est donc naturel qu'il ait profité des facilités que lui donnaient ses fonctions directoriales pour continuer dans le *Polémon* la série déjà fort longue, mais disséminée dans divers périodiques, de ses *Inscriptions de Thessalie* [1]. Il y a ajouté, avec des images suffisantes et un commentaire intéressant, quatre études : deux sur des miroirs trouvés à *Démétrias*, l'un en argent (Séléné-Endymion, p. 7-27), l'autre en bronze (pugilistes, p. 65-78) ; deux sur des statuettes de bronze (Phères, Artémision d'Eubée, p. 57-60, 79-94).

Parmi les autres articles des deux premiers fascicules, au nombre de 26 en tout, on devra citer :

Palaeos : Six inscriptions attiques (p. 44-52, 107-111).

Pezopoulos : Remarques sur un loi de Locride (p. 97-105). — Cf. Wilamowitz, *Sitzungsb. de Prusse*, 1927, I.

Un certain nombre de petits articles, dont plusieurs ont à peine une page, sont des notes brèves de philologie ou d'art, ou bien encore des essais d'étudiants à l'Université. Car il entre dans le programme général, exposé dans la préface, de publier des œuvres de débutants. Il y est aussi parlé de fournir des renseignements, des itinéraires, aux voyageurs désireux de visiter la Grèce : on voit assez mal comment, sur ce point, pourra rendre aux étrangers des services efficaces une Revue rédigée exclusivement en langue grecque moderne.

Le troisième fascicule (p. 129-189, fig. 37 à 56), débute par la description, toujours faite par M. Arvanitopoulos, d'un troisième miroir en provenance de *Démétrias*. Publié avec la même minutie et la même science que les deux autres, ce miroir de bronze parait un peu inférieur comme facture :

1. — Je crois rendre service aux épigraphistes, et hommage à la *Revue de Philologie* où certains textes ont paru jadis, en reproduisant ici, d'après le relevé de l'auteur lui-même (p. 28), la liste complète des numéros avec renvoi aux divers périodiques qui les ont publiés :

N^os^ 1-25 : *Arch. Ephimeris*, 1910, p. 331-382 ; 407-408.
N^os^ 26-50 : *Revue de Philologie*, 1911, p. 123-139 ; 282-305.
N^os^ 51-88 : *Arch. Ephimeris*, 1911, p. 123-149 ; 244-245.
N^os^ 89-164 : *Ibid.*, 1912, p. 60-101.
N^os^ 165-181 : *Ibid.*, 1913. p. 25-52 ; 101-102 ; 232.
N^os^ 182-242 : *Ibid.*; 1914, p. 4-23 : 167-184.
N^os^ 243-270 : *Ibid.*. 1915, p. 8-30.
N^os^ 271-300 : *Ibid.*, 1916, p. 17-33 ; 73-93.
N^os^ 301-354 ε : *Ibid.*, 1917, p. 1-37 ; 111-150.
N^os^ 355-386 θ : *Ibid.*, 1923, p. 123-162.
N^os^ 387-418 ε : *Ibid.*, 1924, p. 142-193.
N^os^ 419-423 : *Polémon*, 1929. p. 27-38 ; 119-128.

les fouilles montrent qu'il appartient au milieu du second siècle avant notre ère. L'auteur estime que ce n'est pas un ouvrage local ; il est en effet assez probable qu'il a dû être importé d'un centre commercial et artistique plus actif. Le sujet paraît être Dionysos assis, demi-nu, chargeant un Satyre d'offrir une coupe de vin à Eros venu le visiter. La scène ainsi décrite n'est pas d'une absolue netteté sur l'image, même restituée. La question de savoir si cette scène de genre réunit deux types sculpturaux indiqués dans la rue des Trépieds, à Athènes, par Pausanias (I, 20, 2), reste douteuse. — P. 129-138, fig. 37-41.

Un second article du même M. Arvanitopoulos décrit et commente de bien jolis bronzes, vivants et souples, provenant de l'Artémision d'Eubée, au même endroit que la statue de bronze publiée dans le fascicule précédent (fig. 24-25). Ces trésors, trouvés au fond de la mer et sans doute perdus dans un naufrage, sont des chefs-d'œuvre. Ils représentent des chevaux de course et des enfants leur servant de cavaliers, les uns et les autres de grandeur naturelle. L'étrange difficulté que soulève cet ensemble est que chevaux et enfants ne sont manifestement pas de la même époque ni du même style (les chevaux sont contemporains, au moins, des frises du Parthénon). Les hypothèses, qu'on peut présenter pour expliquer cette anomalie restent des hypothèses. — P. 139-158; fig. 42-52.

Un troisième article, toujours du même M. Arvanitopoulos, mais très court, est consacré aux plus anciens fondeurs de bronze laconiens : Ariston et Télestas. — P. 158-160.

Comme suite aux inscriptions attiques dont on a commencé la publication dans le fascicule précédent (elles ne sont pas toujours inédites, au moins dans des ouvrages en langue hellénique), M. Papayannopoulos publie :

1° Une inscription fort bien gravée, de 380 environ, provenant du dême d'Aixonée et du théâtre encore inconnu que ce dême a dû un moment posséder. Elle nomme des vainqueurs aux concours théâtraux, ou bien énumère des listes de pièces représentées. La ligne la plus importante est la dernière : Σοφοκλῆς ἐδίδασκε Τηλέφειαν. L'auteur suppose que la trilogie intitulée Τηλέφεια s'appelait Ἀλεάδαι — Μυσοὶ — Τήλεφος. Dans une note additionnelle (p. 181-192), M. Arvanitopoulos essaie de montrer qu'il doit s'agir d'une tétralogie dont les deux dernières pièces étaient Τήλεφος τύραννος, tragédie, et Τήλεφος σφάλτης, drame satyrique.

2° Un décret relatif à la fortification et à la garnison d'Eleusis, datant de la fin du v^e^ siècle. — P. 161-180, fig 53-56.

Georges Seure.

Wilhelm Schmid, *Untersuchungen zum gefesselten Prometheus* (Tübinger Beiträge Heft 9). Stuttgart, W. Kolhammer, 1929, viii-116 pages in-8°.

Sous un titre banal, le nouveau livre de M. W. Schmid ne vise à rien moins qu'à démontrer que l'auteur du *Prométhée enchaîné* n'est pas Eschyle. Déjà Westphal, que choquait la structure métrique de la pièce, avait émis l'hypothèse d'un remaniement ; E. Bethe avait prétendu que le *Prométhée* exigeait une machinerie qui n'existait pas dans la première moitié du V^e^ siècle ; Wackernagel avait relevé quelques particularités de la langue ; enfin Gercke avait cherché à montrer qu'il était impossible d'accorder le Προμηθεὺς δεσμώτης et le Προμηθεὺς λυόμενος dans une même trilogie. Voici maintenant que M. W. Schmid apporte à cette hypothèse l'autorité de son talent et de son nom.

Il ne se fait pas d'excessives illusions sur la portée des arguments que lui fournit l'analyse de la tragédie. Si elle présente une structure particulière, cette structure est commandée par le sujet dont elle traite. Du reste les pages 35-62 sont consacrées à l'énumération des éléments eschyléens qu'on observe dans le *Prométhée enchainé*. Dans les chapitres suivants l'auteur s'efforce de découvrir les éléments favorables à sa thèse, en étudiant la métrique, la langue (la forme ἐκτημένος, δέδια, l'absence de l'augment dans ἐρέθιξε) le vocabulaire etc... Mais comment aurions-nous le droit, d'après six tragédies subsistantes d'Eschyle (sur 80 qu'on lui attribue) de nous faire de sa langue et de sa technique une idée assez nette pour décider qu'il n'est pas l'auteur du *Prométhée enchainé* ? — Les dernières pages considèrent les idées morales et religieuses qu'exprime la tragédie. Le *Prométhée enchainé* ne saurait en aucune façon se concilier avec le *Prométhée délivré* d'Eschyle (Mais est-il si facile de reconstituer une trilogie dont deux pièces sont perdues ?). Ce serait une tragédie écrite sous l'influence du mouvement sophistique, destinée en particulier à critiquer la piété excessive qu'Eschyle témoigne à l'égard de Zeus. — Pour ingénieux qu'apparaissent les arguments de M. W. Schmid, on ne peut dire qu'il ait réussi à démontrer rigoureusement sa thèse. Seules des indications historiques précises permettent de donner aux problèmes d'authenticité des solutions certaines ; et si Platon (cf. p. 20) lorsqu'il accuse Eschyle de représenter les dieux d'une manière indigne d'eux ne cite pas le *Prométhée enchainé*, si Aristophane n'y fait pas allusion dans les *Grenouilles*, il reste encore que toute l'antiquité, en particulier Aristote et les philologues alexandrins semblent n'avoir jamais douté de l'authenticité de la tragédie.

P. Chantraine.

Alexander Turyn, *Studia Sapphica*. Leopoli, apud Societatem Philologam Polonorum (Eos Supplementa vol. 6), 1929, in-8, 103 pages.

M. Turyn s'est proposé d'étudier dans Sappho ce qu'il appelle la « *pathographia* » c'est-à-dire la description des sentiments et des émotions. Il s'est surtout appliqué à commenter les poèmes qui portent les numéros 2 et 98 dans l'Anthologie de Diehl. Son analyse conduite avec diligence montre comment Sappho peint l'état d'âme de ses personnages par l'expression de leur visage ou par leur attitude. Un dernier chapitre est consacré à l'étude de la *pathographia* chez les écrivains postérieurs à Sappho : les Alexandrins (M. Turyn aurait pu marquer plus nettement combien souvent des poètes comme Théocrite ou Apollonius de Rhodes ont dû s'inspirer de monuments figurés) puis chez les Latins, les Comiques, Lucrèce, Virgile, Ovide, Sénèque, etc... Dans son premier chapitre l'auteur est amené à donner son opinion sur quelques problèmes philologiques ou grammaticaux. On trouvera par exemple, p. 14-16, une longue discussion sur l'emploi de l'article comme relatif en lesbien, p. 17 une note sur les « paradialectismes » qui sont attribués à l'influence homérique etc... M. Turyn a lu soigneusement ce qui a été publié sur le dialecte d'Alcée et de Sappho, mais il n'apporte aucune considération bien nouvelle.

P. Chantraine.

Platon, *Verteidigungsrede des Sokrates, Kriton*, erklärt von Cron-Uhle-Struck, Leipzig, Teubner, 1929, in- 8°, VI-134 pages.

La librairie Teubner continue à renouveler sa collection d'éditions annotées pour les classes. Mais on sait que l'étendue des notices, la sûreté des explications font qu'elles s'adressent autant et plus aux étudiants et aux professeurs qu'aux élèves de l'enseignement secondaire. M. Struck s'est chargé de reprendre l'*Apologie* et le *Criton* de Cron-Uhle. — L'introduction a été entièrement récrite. La rédaction en apparaît plus précise et plus serrée que dans les tirages précédents. Mais l'opposition entre les σόφοι, les σοφισταί, et les φιλόσοφοι est présentée de façon un peu systématique; dans le paragraphe que M. Struck consacre à la personne de Socrate il est bien montré que certains savants (Wilamowitz, Burnet) tendent à donner plus d'importance au témoignage de Platon qu'à celui de Xénophon, mais l'opinion personnelle de l'auteur sur ce point n'apparait pas nettement; de même, sur les rapports de l'Apologie de Platon avec le discours réellement prononcé par Socrate, M. Struck se contente d'exposer les diverses hypothèses émises. L'introduction se termine par un exposé du fonctionnement des tribunaux athéniens. Enfin une bibliographie où sont cités en particulier des ouvrages récents dont l'auteur a tiré parti dans son introduction et dans son commentaire : les *Platons* de Ritler, de Wilamowitz, les *Vorlesungen* de J. Wackernagel, etc...

Le commentaire de détail reproduit en partie celui des éditions précédentes, mais il a été largement remanié. Un certain nombre de notes on été supprimées et remplacées par d'autres. On trouve au bas des pages un apparat critique réduit à l'essentiel. En 17 b l'éditeur adopte la leçon πλείω ἑβδομηκόντα ; — 29 c et 30 b il conserve comme Croiset ἄν avec le futur; voir la note précise consacrée à ce problème de syntaxe, p. 71. — Le commentaire s'efforce d'expliquer ce qui est à expliquer sans développement superflu. Les notes qui définissent la valeur exacte des termes employés seront fort utiles : p. 42 σόφος ἀνήρ, p. 97 διαμυθολογῆσαι, etc. — P. 54 je ne comprends pas la note dont le lemme est δὴ et qui expose les cas de l'omission de ὦ devant le vocatif.

P. Chantraine.

Euripides. *Alkestis* erklärt von Leo Weber. Leipzig, Teubner, 1930 ; in-8, IV-168 pages.

Voici une édition commentée d'*Alceste* qui s'adresse au public savant. L'auteur rappelle qu'aucun commentaire détaillé de cette tragédie n'a été donné depuis les éditions de G. Hermann (1824) et de Hayley (1898). Je ne sais pas pourquoi il omet de citer celle d'Henri Weil, qu'il connaît pourtant, et à laquelle il a emprunté des interprétations et des conjectures. Le texte est établi d'après l'apparat critique que M. Murray a constitué pour la *Bibliotheca Oxoniensis*, mais M. Weber aurait eu profit à consulter aussi l'Euripide que M. Méridier a publié dans la collection Budé. Il y aurait vu par exemple qu'au vers 26 M. Méridier affirme, pour l'avoir vérifié, que P comme tous les autres manuscrits porte συμμέτρως et non σύμμετρος. M. Weber défend habilement cette dernière leçon dans son commentaire, mais elle n'est, en tout cas, nullement attestée dans la tradition. Au reste, pour l'établissement du texte, il n'y a pas grande nouveauté à attendre d'un éditeur d'*Alceste*. Les fautes évidentes ont été corrigées par les phi-

logues du XVI^e siècle, ou par ceux du XIX^e comme Weil, Nauck, etc. ; le mieux est donc de suivre autant que possible la tradition manuscrite. On félicitera donc M. Weber de s'être montré très conservateur. — Le texte est accompagné d'un bref apparat critique, mais le commentaire détaillé qui est rejeté à la fin du volume discute souvent les variantes ou les conjectures. Vers 41, M. W. a sans doute raison de choisir ἐνδίκως donné par V et B (employé ironiquement au lieu de ἐκδίκως de L et P). Mais v. 17, je crois nécessaire la correction ὅστις ἤθελε pour ἥτις ἤθελε des manuscrits. Vers 673 et 674, la leçon des manuscrits est conservée : ὦ παῖ du v. 674 serait repris dans la réponse de Phérès au vers 675. — Pour les parties métriques qui sont étudiées p. 89 à 94, l'auteur a suivi de très près M. Wilamowitz ; les vers 132-135 sont condamnés ; v. 253, il conserve ἐν λιμνᾷ, etc.

Beaucoup de notes où M. Weber fait preuve de finesse et de goût, analysent le détail du texte et en décomposent le mouvement. Parfois le commentateur ne résiste pas à la tentation d'étaler son érudition : v. 357 une longue note retrace l'histoire du thème de la descente d'Orphée aux enfers. — Il arrive même que telle indication, inutile d'ailleurs pour l'intelligence du texte, présente les faits de façon inexacte ; v. 585 à quoi sert-il de signaler cette étymologie « νεβρός aus νεϝρός » ? L'étymologie du mot est ignorée ; une chose pourtant est sûre, c'est que νεβρός ne peut pas reposer sur νεϝρός ; et qu'importe cette hypothèse pour le lecteur d'*Alceste* ?

C'est le même défaut qui gâte par endroits, l'introduction où sont groupées quantité d'indications précises sur l'origine de la légende, sur la structure de la pièce, etc... Mais n'est-ce pas un souci excessif de « Gründlichkeit » qui amène M. Weber à consacrer un long paragraphe à la description de la Thessalie ? — Nous sommes seulement tentés, on le voit, de reprocher à l'auteur d'avoir voulu fournir une glose trop complète. Telle qu'elle est, son édition fournira un secours excellent à qui voudra étudier la tragédie d'*Alceste*.

P. CHANTRAINE.

Neue Wege zur Antike VIII : *Platon im Gymnasium* von W. KRANZ, *Sophokles Aias und Antigone* von W. SCHADEWALAT, *Neue Forschungen auf dem Gebiet der griecheschen Metrik* von A. KOERTE, in-8°, IV-118 pages, Leipzig, Teubner, 1929.

Les conférences réunies dans les *Neue Wege zur Antike* dont voici le huitième cahier, constituent un des témoignages les plus valables de la renaissance des humanités que l'on observe en Allemagne, et à laquelle collaborent les maîtres de l'enseignement supérieur et secondaire. M. W. Kranz expose comment il est possible de faire profiter les élèves des gymnases des récents progrès de la philologie platonicienne. On se préoccupe moins aujourd'hui de résoudre les problèmes chronologiques par les méthodes des « critères linguistiques », que d'étudier l'évolution de la pensée platonicienne et sa vertu actuelle et humaine. M. K. montre ce que l'enseignement peut tirer des récents ouvrages de Wilamowitz, de W. Jäger, de Stenzel etc... On notera qu'il conseille pour une classe de première la lecture d'un texte comme le *Banquet*.

M. Körrte, qui se plaint de la décadence des études de métrique dans l'enseignement secondaire et supérieur allemand, résume et groupe les idées directrices qui dominent la *griechische Verskunst* de Wilamowitz. Il

croit, comme M. K. Meister, à l'origine étrangère de l'hexamètre dactylique, mais semble ignorer que, en même temps que M. Meister, M. Meillet, par des voies différentes, avait été conduit à la même hypothèse. M. Körte, en conclusion, propose pour les élèves des gymnases un programme d'études métriques qui effraierait plus d'un étudiant de nos universités.

Enfin M. Schadewaldt consacre aux personnages d'Ajax et d'Antigone dans Sophocle une étude pénétrante qui se fonde surtout sur le livre de Tycho von Wilamowitz-Möllendorf.

P. Chantraine.

Cl. Aldick, *De Athenaei dipnosophistarum epitomae codicibus Erbacensi, Laurentiano, Parisino*, Monasterii Guestfalorum, ex officina Aschendorffiana, 1929, 74 pages in-8 et trois planches.

On sait que le texte d'Athénée nous est connu par une double tradition, l'une qui nous fournit le texte complet, l'autre qui fournit seulement un Épitomè. Mais sur de nombreux points la seconde a conservé des leçons nettement supérieures à celles de la première. — Mlle Aldick a étudié trois manuscrits qui contiennent l'Épitomè, un manuscrit d'Erbach, un manuscrit de Florence, un manuscrit de Paris. Le manuscrit d'Erbach était inconnu et a été découvert par M. H Schöne ; il a été copié, semble-t-il, sur le *Laurentianus E*. Le *Laurentianus* lui-même donne en de nombreux passages des leçons supérieures à celles du *Marcianus*, qui a transmis le texte complet. Le *Parisinus* est apparenté au *Laurentianus*, mais ne provient pas directement de la même source. Enfin il apparaît qu'Eustathe a pu consulter un manuscrit de l'Épitomè supérieur à ceux que nous possédons. La dissertation de Mlle Aldick permettra, on le voit, d'utiliser avec plus de sûreté les manuscrits de l'Épitomè. — L'ouvrage se termine par cinq appendices : 1) un choix de leçons puisées dans le *Laurentianus* ; 2) des corrections à l'apparat critique de Kaibel ; 3) l'index des noms placé en tête du *Laurentianus* ; 4) un index des passages d'Athénée empruntés par Eustathe ; 5) une liste des corrections que le *Laurentianus*, le *Parisinus*, et Eustathe permettent d'apporter au texte d'Athénée.

P. Chantraine.

Carl Stoltz, *Zur relativen Chronologie der Paralllebiographien Plutarchs* (Lunds Universitets Årsskrift N. F. Avd. 1 Bd. 25 Nr. 3.) Lund, Gleerup, et Leipzig, Harrassowitz S. d. in-8, 134 pages.

M. Carl Stoltz, qui est élève de M. Lindskög, consacre un intéressant mémoire à la chronologie des vies parallèles de Plutarque. Ni l'ordre du catalogue de Lamprias, ni celui que présentent nos manuscrits ne sauraient remonter à Plutarque, et nous ignorons comment et dans quel ordre Plutarque a publié ses Vies. Le problème a été plus d'une fois étudié par les philologues, en dernier lieu par Michaelis, par Muhl, par Mewaldt. Un des meilleurs indices qui peuvent orienter les recherches se trouve dans les « Selbstzitaten », les renvois d'une biographie à une autre. On ne relève pas moins de 41 passages où Plutarque semble renvoyer à l'une des biographies que nous possédons, 7 à des biographies perdues, 6 aux Œuvres morales. Mais un grand nombre ont été suspectés et considérés comme des interpolations. Certains critères peuvent garantir l'authenticité de ces

renvois où Plutarque se cite lui-même : l'emploi de la première personne ; — l'emploi du futur qui renvoie à des ouvrages qui ne sont pas encore achevés ; — enfin le fait que la citation est si étroitement impliquée dans la syntaxe de la phrase qu'il apparaît impossible qu'un interpolateur ait pu l'introduire. Mais, outre ces trois catégories de citations pour lesquelles l'hypothèse d'une interpolation semble évidemment exclue, l'analyse du texte permet souvent d'établir que le renvoi constitue un élément indispensable, que l'on ne peut pas supprimer sans nuire gravement à la cohérence du développement. L'auteur, qui examine chaque exemple avec beaucoup de bon sens, est ainsi amené à attacher à ces « Selbstzitaten » plus d'importance qu'on ne l'avait fait jusqu'ici. Il considère que seize cas sont sûrs, vingt-neuf probables, trois seulement suspects. En trois passages en effet la citation répond à une citation qui se trouve dans une autre vie. Par exemple *Brutus* 9 renvoie à la *vie de César*, mais *César* 62 et 68, à *Brutus*. L'authenticité de tous les passages qui se répondent ne pourrait se défendre que si l'on admettait que les biographies ont été éditées simultanément, ou, comme le suppose Michaelis, par groupes ; ces deux hypothèses sont peu probables. Si, comme il est vraisemblable, les Syzygies ont été publiées successivement, les citations au parfait dans *Dion* 58 *Brutus* 9, *Camille* 33 doivent être des interpolations. — Le dernier chapitre est consacré à l'étude des « critères internes » de la chronologie des Vies. Michaelis a essayé de distinguer deux groupes de biographies : des biographies historiques, et des biographies morales : cette théorie ne saurait prévaloir contre les données précises fournies par les « Selbstzitaten ». Le mémoire de M. Stoltz met utilement en valeur l'importance de ces données pour la chronologie des vies parallèles de Plutarque. Il se termine par quatre tableaux qui résument les résultats acquis.

P. Chantraine.

Alf. Feldmann, *Zum Aufbau der Geschichterzählung bei Polybios*, Berne, E. Flück, 1929, in-8°, 94 pages.

L'auteur de cette dissertation inaugurale présentée à la Faculté des Lettres de Berne s'est proposé d'étudier dans quelques exemples typiques les procédés de composition de Polybe. Le premier passage envisagé est l'histoire de la guerre des mercenaires (I, 65-88). M. Feldmann montre avec ingéniosité les articulations de la pensée et du récit : l'explication des faits se trouve combinée avec leur exposé chronologique. Le récit de la guerre des mercenaires comprend une introduction, une première partie qui explique les causes des événements, le récit de la guerre elle-même, enfin une conclusion qui fait voir comment les Romains ont profité à ce moment-là de la faiblesse des Carthaginois pour envahir la Sardaigne. Dans le détail de chaque développement, l'enchaînement des phrases, la structure arrêtée des périodes, les parallélismes, les chiasmes sont soigneusement analysés. L'auteur s'efforce de fonder son étude sur des indications aussi précises que possible. P. 15, par exemple, il est dit que l'entrée en scène de Spendion est racontée en 116 lignes, celle de Mathon en 168 lignes, en tout 284 lignes et que le passage consacré à la réunion des mercenaires, de structure symétrique, compte 285 lignes. M. Feldmann, conclut que Polybe a voulu présenter les événements suivant une disposition rationnelle qu'il combine avec l'ordre chronologique. Dans chaque paragraphe

une action se développe jusqu'à son terme, ce terme marquant un progrès dans le déroulement du récit. Pour construire ses phrases, Polybe a recours à toutes sortes de procédés stylistiques, mais les ressources de la rhétorique lui servent à organiser plus logiquement la période.

La deuxième partie du mémoire est consacrée à l'étude de la seconde guerre punique jusqu'à la bataille de Cannes, et aboutit aux mêmes conclusions. Un appendice analyse brièvement l'œuvre de Polybe dans son ensemble. Un autre caractérise les discours d'Hannibal, et montre comment dans chaque cas ils s'adaptent bien à la situation du général et de son armée.

P. Chantraine.

Troels-Lund, *Himmelsbild und Weltanschauung im Wandel der Zeiten* (Autorizierte vom Verfasser durchgesehene Uebersetzung v. Leo Bloch). V^e^ Auflage. Leipzig, Teubner, 1929, in-12, 276 pages.

Il est inutile d'analyser longuement la cinquième édition de cet ouvrage connu, qui d'ailleurs ne s'adresse pas particulièrement au public des lecteurs de la *Revue de Philologie*. Écrivain de talent, l'auteur tente d'esquisser à larges traits l'histoire des conceptions religieuses à travers les siècles, en essayant de retrouver dans toutes les formes du culte l'opposition de la lumière et de l'ombre, de la vie et de la mort, en même temps qu'il attache une particulière importance à l'histoire de l'astrologie. Cette synthèse ne va pas sans des simplifications excessives, et je doute que chaque spécialiste accepte sans résistance le tableau que M. Troels-Lund trace, par exemple, de l'astrologie chaldéenne, du zoroastrisme, ou du bouddhisme. — Pour la Grèce, l'auteur cherche à rattacher les idées religieuses des Grecs à celles des Égyptiens, et il semble méconnaître l'importance de plus en plus grande que les historiens attribuent aux cultes, et par conséquent aux conceptions égéennes ou préhelléniques dans le patrimoine religieux de la Grèce ancienne. Le livre se termine par des chapitres consacrés à Jésus et à l'astrologie au seizième siècle.

P. Chantraine.

F. Halkin, S. I., *Les vies grecques de S. Pachôme* (*Analecta Bollandiana* 47 [1929], p. 370-388).

L'auteur envisage huit textes qui racontent la vie de Saint Pachôme. Les trois plus importants ont été publiés, mais imparfaitement dans les *Acta Sanctorum*, d'autres sont inédits. Le père Halkin, qui se propose de les éditer à nouveau, étudie la valeur de ces textes pour l'hagiographie. Il faut surtout tenir compte de la vie la plus ancienne conservée dans le *Laurentianus* XI, 9 écrit en 1021. Elle raconte la vie du Saint et continue jusqu'à la mort de Théodore, disciple préféré du fondateur. Elle semble remonter aux disciples immédiats de saint Pachôme. L'*Épitre à Ammon* a toute l'autorité d'un récit de témoin auriculaire et immédiat. — Cet article fera attendre avec impatience l'édition annoncée par le père Halkin.

P. Chantraine.

Chr. Jensen, *Menandri reliquiae in papyris et membranis servatae*, Weidmann, Berlin, 1929, in-8°, LXXVI-184 p.

La librairie Weidmann inaugure une nouvelle collection confiée à la direction scientifique d'E. Fraenkel et d'O. Regenbogen. Cette collection ne sera pas — les directeurs le déclarent dans un *proœmium* — une « bibliothèque classique », analogue à celles qui existent en Allemagne et hors d'Allemagne, mais un *auctarium* de bibliothèque. Les lecteurs, peu soucieux peut-être de la nuance, attacheront surtout du prix à la compétence des savants chargés d'éditer les textes dont se composera *l'auctarium*. Ils seront pleinement satisfaits du choix qui a désigné Chr. Jensen pour éditer les reliques de Ménandre. Jensen, en effet, est loin d'être un novice : il a lu deux fois le manuscrit du Caire, étudié de ses yeux les fragments de Leipzig et de Genève, et publié des études, notamment sur les *Epitrepontes*. Son expérience paléographique, son soin scrupuleux, la pondération de son jugement inspirent *a priori* une confiance que l'examen de la nouvelle édition renforcera certainement.

C'est une périlleuse et lourde tâche d'éditer Ménandre. Depuis 1907, d'une part, l'établissement du texte a provoqué un nombre infini de corrections et de restitutions ; d'autre part, l'intelligence des intrigues, la division des comédies en actes, l'étude des caractères, etc., ont suscité des travaux à remplir une bibliothèque. En ce qui concerne le texte, la mode a passé, heureusement, de vouloir à tout prix combler les lacunes des manuscrits. Au lieu du texte de Ménandre, limpide et calme, on finissait par faire rouler sous nos yeux un torrent trouble où surnageaient les débris ingénieux d'une virtuosité parfois téméraire. Jensen a pris la très sage décision de filtrer ce courant. Même, dans la Préface de son livre pieusement et légitimement dédié à la mémoire de S. Sudhaus, il a indiqué avec franchise (p. LXIV) qu'il rejetait parfois les lectures de son collègue. C'est qu'en effet Sudhaus, soit par imprudence, soit plutôt par scrupule excessif, en voulant interpréter toutes les taches du papyrus, toutes les ombres des fibres, a proposé un certain nombre de lectures hasardeuses. O. Guéraud, dans un article que Jensen semble ignorer ou dont il n'a pas pu tenir compte [*Bull. de l'Inst. fr. d'arch. orient.*, XXVII (1927), pp. 127-157] a relevé, après un déchiffrement minutieux du papyrus, une série de leçons peu probables indiquées par le savant allemand. Comme quelques-unes ont passé dans le texte de Jensen, la collation de Guéraud vaut la peine d'être signalée. Non que son auteur la donne comme définitive — nul papyrologue ne croit à l'infaillibilité de ses yeux — mais elle suggère des changements qui appellent la discussion et sur lesquels on aurait été bien aise de connaître l'avis compétent de Jensen [1].

Mais il est temps de donner un aperçu de l'édition. Dans une préface nourrie on trouvera la description détaillée du papyrus du Caire, l'histoire de l'établissement graduel du texte et l'ordre vraisemblable des fragments. Viennent ensuite des études judicieuses sur chacune des pièces. On y appréciera, notamment pour les *Epitrépontes*, un schéma des quaternions qui permet d'indiquer l'emplacement des fragments, mais on regrettera aussi de ne pas connaître l'opinion de Jensen sur la reconstitution de l'intrigue, telle que la suggèrent M. Hombert (*Rev. belge de Phil. et d'Hist.*,

1. Par exemple, pour le texte : Hèros 97 ; Epitrépontes, fragment Z peut-être à disjoindre ; v. 18, 94, 261, 324, 364-5 ; 473, 475 ; pour la distribution des répliques : Epitrépontes 405, 558-63 ; Périkeiroménè 187.

VI (1927), pp. 1-30) et Guéraud (*op. laud.*). Dans la bibliographie, l'énumération des éditions est méthodiquement établie, et on saura gré à Jensen d'avoir choisi dans la masse des études consacrées à Ménandre seulement les « *potiora* » (p. LXVIII), malgré les risques d'un tel palmarès. Ici aussi il fallait filtrer. Les principes suivis pour l'établissement du texte et de l'apparat sont des plus raisonnables : laisser les vers mutilés plutôt que de proposer des complément incertains, ne retenir au bas des pages que les conjectures plausibles en raison de leur probabilité ou de l'orientation qu'elles indiquent. Avant le texte de Ménandre proprement dit on trouvera réimprimé *P. Oxy.* 1235 : arguments mutilés des pièces de Ménandre par ordre alphabétique (Ἱέρεια, Ἴμβριοι) et à la fin une réédition du *P. Didot* (Weil, *Monum. gr.*, I, n° 8, 1879) que Robertson le premier a voulu attribuer aux *Epitrépontes*. Pour chaque comédie les fragments sont donnés dans l'ordre le plus vraisemblable ; et naturellement, avec ou après les fragments du Caire, viennent les papyrus de Pétersbourg, d'Oxyrhynchos, de Leipzig, de Genève, de Florence, de Berlin, etc., et les citations d'auteurs qui nous ont apporté des bribes de Ménandre. Un *Index vocabulorum* dû à L. Weckel termine le volume.

Jensen déplore (p. LXIII) de n'avoir pu revoir lui-même tous les papyrus, notamment *P. Oxy.* 409 et *P. Fior.* 126 ; il se propose de les examiner en vue d'une deuxième édition qu'il prévoit. Avec les papyrus en effet, il faut toujours prévoir des éditions successives. Par exemple, pendant que le livre de Jensen s'imprimait, Karl Kalbfleisch éditait dans *Hermes* (63[1928] pp. 100-103) des Γνῶμαι Μενάνδρου. de la collection Janda, liste alphabétique (lettre ω), qu'il faudra incorporer à la prochaine édition, et on peut toujours espérer voir paraître d'autres fragments. Mais, dès à présent, les hellénistes reconnaîtront l'énorme effort que Jensen vient de fournir, et le féliciteront avec reconnaissance des résultats obtenus.

Paul Collart.

W. L. Westermann, *Upon slavery in Ptolemaic Egypt.* New-York, Columbia University Press, 1929, in-4°, 67 p., 1 planche, 3. 75.

Le point de départ de cette étude est un papyrus inédit de la *Columbia University* (*P. Columb.* 480, fin IIIe s.) dont une bonne reproduction ouvre le volume. Mieux vaut en donner d'abord une traduction.

« *Extrait de l'ordonnance* (διάγραμμα) *relative aux esclaves. L'adjudicataire de la Ferme des esclaves et le contrôleur lèveront sur les esclaves dont la vente est enregistrée devant les agoranomes, sur le prix auquel elle est enregistrée, en argent; à la charge du vendeur, y compris le droit de 1 °/₀ jadis levé pour la* δωρεά *de Dicaiarchos, par mine, 9 dr. 2 ob 1/2 et à la charge de l'acheteur 8 dr. 2 ob. 1/2, soit en tout par mine 17 dr. 5 ob. et pour la ville, comme droit de transaction, à la charge du vendeur, par individu, 4 dr. 1 ob.*

Si quelqu'un achète (un esclave) en s'engageant à acquitter toutes les taxes, ils lèveront par mine 20 dr. 1 ob., et, pour la ville, par individu, 4 dr. 1 ob.

Si quelqu'un à la suite d'une première ou d'une deuxième surenchère devient propriétaire d'un esclave, il acquittera de plus pour la ville un nouveau droit de transaction.

Sur les esclaves vendus par les practores xenikón les acheteurs paieront par mine 19 dr. et 1 dr. 0/0 comme droit de criée et pour la δωρεά, *comme droit de greffe, par individu, 1 dr.*

Sur les esclaves vendus pour dettes envers le Trésor, les acheteurs paieront par mine 16 dr. 5 ob. et 1 dr. comme droit de criée et pour la δωρεά *de Dicaiarchos comme droit de greffe, par individu, 1 dr.*

Sur les gens réduits en servitude pour dettes privées, qui, en tant qu'hommes libres ... (fermier et contrôleur) feront payer au créancier 5 dr. 1 ob, et au débiteur 5 dr 1 ob. soit en tout 10 dr. 2 ob. et comme droit de greffe, par individu, 1 dr. » La fin est mutilée.

Le papyrus transcrit et traduit, l'auteur s'emploie à élucider dans chaque paragraphe le sens des termes techniques (σῶμα, καταγραφή, ἀνθυπερβολή, προπρατικόν, etc.) et les opérations qu'ils impliquent. Pour préciser la date du διάγραμμα,, il étudie la chronologie des aventures de l'Etolien Dicaiarchos. Comme l'a montré M. Holleaux, ce *condottiere* quitta le service de Philippe V de Macédoine, après 204, pour celui de Ptolémée V Epiphane, sans doute à l'instigation de son compatriote Scopas. Il obtint du Lagide un bénéfice (δωρεά) assuré, comme on l'a vu, par la perception de certains droits sur les ventes d'esclaves. Il mourut vers 197, *terminus ante quem* du διάγραμμα. Quelques pages fixent ensuite la valeur du *diagramma* comme source de loi, au même titre que les décrets, ordonnances et rescrits royaux destinés à modifier des dispositions légales antérieures. A la lumière de la nouvelle ordonnance. M.W. examine, d'une part, *P. Gradenwitz*, 1, *P. Hibeh* 29 et la lettre du Pseudo-Aristée, d'autre part, les taxes sur la vente des esclaves, taxes *ad valorem* et taxes individuelles, et les variations du taux de l'ἐγκύκλιον.. Il faut signaler comme particulièrement nourris le chapitre suivant sur la situation des gens réduits en servitude pour dettes (ὑπόχρεα σώματα) et le dernier sur le rôle des esclaves en Egypte, sur les « sources » de l'esclavage, sur le prix des esclaves et les taxes auxquelles le trafic des esclaves donnait lieu.

A la fois papyrologue, historien et juriste, M. W. a le mérite d'avoir réuni et animé une documentation éparse et souvent inerte, pour compléter et préciser dans cette substantielle et vivante monographie l'histoire de l'esclavage sous les Lagides.

Paul Collart.

Sigurd Möller, *Griechische Papyri aus dem Berliner Museum*, Elenders Boktryckeri Aktiebolag, Göteborg, 1929, in-8°, VIII-95 p., 2 planches.

Les treize papyrus publiés dans cette dissertation inaugurale ne forment pas une collection homogène. Un seul, 13, fragment opisthographe du III^e^-IV^e^ siècle, est littéraire. Il porte au recto, sous le chiffre de numérotation I A, la recette d'une pommade pour arrêter la chute des cheveux. Les remèdes contre diverses maladies ou incommodités ne sont pas rares dans les papyrus ; on aurait pu rapprocher *P. S. I.* 132 et *P. Fior.* 117, qui sont aussi des traitements contre la calvitie. Le verso porte une colonne incomplète à gauche dont le contenu est énigmatique ; l'éditeur croit y voir un formulaire ou un exercice d'école. Les autres textes sont tous des documents : 3, contrat de location d'une chambre avec dépendances, daté de 540 ; 4, prêt d'orge de Philadelpheia, 3 ap. J.-C.; 5, accusé de réception émanant d'un épitérète, 145 ap. J.-C. ; 6, contrat de vente mutilé provenant d'Hermoupolis, II^e^-III^e^ siècle ; 7, déclaration de bétail, moutons et chèvres, 8/9 ap.

J.-C.; 8-12, lettres privées, dont l'interprétation est forcément imprécise en raison de l'ignorance où nous sommes presque toujours des circonstances qui les ont motivées. L'intérêt se portera surtout sur les deux premiers textes. 1 est une ὁμολογία περιλύσεως, de 300 ap. J.-C., provenant d'Evergétide, près de Lycopolis. Aurèlia Didymè, demanderesse, et Aurèlia Héracléia, défenderesse, étaient en procès au sujet d'un dépôt de 3000 drachmes. Le Préfet, en réponse à la plainte, avait indiqué comme compétente une juridiction locale qui, saisie de l'affaire, allait la juger, quand les deux parties sont arrivées à cet accord, ὁμολογία restée pour nous imprécise, qui aboutit à l'extinction des poursuites judiciaires. Le deuxième texte, grâce à l'heureuse trouvaille de l'éditeur, vient compléter *P. Oxy.* 1203, auquel il rend son début et sa fin. L'affaire nous est maintenant connue en entier. Les trois fils d'Aristandros signalent au stratège les manœuvres de Léonidès. Ce personnage avait reçu en gage de leur père une terre de 46 aroures, et après l'avoir fait valoir assez longtemps pour être remboursé de son dû et au delà, il s'est avisé de la vendre à un nommé Philostratos. Bien plus, il a fait remettre à un percepteur un mémoire réclamant de nouvelles dettes et, par l'intermédiaire de son fils Apiôn, en a fait tenir une copie aux trois frères. En conséquence, pour réserver leurs droits, ceux-ci sollicitent du stratège : 1° l'enregistrement du présent *hypomnèma* ; 2° l'établissement d'une copie qui sera remise à Apiôn ; 3° la suspension des mesures de contrainte du percepteur jusqu'au jour du procès. Ces deux derniers textes par la rareté et la complication des cas qu'ils signalent, par la singularité de certains détails retiendront l'attention des juristes. M. Möller leur a consacré un commentaire et des notes où il fait preuve à la fois de connaissances précises et de clair jugement. Précisément parce que ces qualités le désignent pour éditer encore avec succès d'autres textes, mieux vaut lui signaler que, pour éviter des redites et des renvois, tout ce qu'il a dit gagnerait à être exposé selon la méthode éprouvée des publications papyrologiques : en tête, un titre, les mesures du papyrus, la date, une étude d'ensemble sous forme d'introduction, puis le texte avec son apparat et, le cas échéant, sa traduction, enfin les notes.

Paul Collart.

Alexander Turyn, *De Ælii Aristidis codice Varsoviensi atque de Andrea Taranovski et Theodosio Zygomala. — Accedunt Tabulæ* V. — 78 p. in-8°, Cracovie, 1929.

Cette dissertation, qui est l'œuvre d'un élève de M. G. Przychocki, a pour premier objet de faire connaître un manuscrit de la Bibliothèque des comtes Zamoyski, qui contient 27 discours d'Aristide, dans son état actuel ; il en contenait, quand il était complet, 31. C'est un bombycin, du XIV^e^ siècle, écrit de diverses mains, en minuscule ; il porte cette suscription : « Théodore Zygomalas, protonotaire, a donné ce livre au très illustre ambassadeur, Seigneur André Taranovski (exactement, dans le texte : Νταρανόσκη. » Il ne fournit pas un élément nouveau à la tradition : il vient s'ajouter, comme un représentant de plus, à la famille S de Bruno Keil ; il est particulièrement apparenté à D (le *Laurentianus* LX, 7) et à U (l'*Urbinas* grec 123). C'est ce qui ressort des leçons du discours περὶ ὁμονοίας ταῖς πόλεσιν (XXIII d. Keil), que M. Turyn cite p. 6-8, Il a été revisé à une époque postérieure, peut-être d'après mannuscrit de la classe *I*. Dans le Νταρανόσκη à qui Zygomalas en fit présent, M. Turyn reconnait André Taranoski, plu-

sieurs fois ambassadeur de Pologne à Constantinople (six fois au moins, de 1566 à 1579) ; c'est au printemps de 1579 qu'il aurait reçu le cadeau de Zygomalas. M. T. suppose que Taranovski lui-même fit don du *codex* au grand chancelier Zamoyski. Seul, L. Chiarini, professeur de philologie sémitique à Varsovie (1789-1830), examina le manuscrit en 1829, mais, fort ignorant en matière de littérature grecque, il n'en soupçonna pas le contenu, et la notice qu'il lui a consacrée (cf. p. 67) est ridicule. En 1888, J. Przyborowski identifia le texte d'Aristide.

M. T. après nous avoir donné ces informations utiles, a consacré la plus grande partie de son étude à la biographie de Taranovski et à celle de Th. Zygomalas. Ses recherches qui, pour ce qui concerne ce dernier, ont pour base celles d'Emile Legrand (Notice biographique sur Jean et Théodose Zygomalas, Paris, 1889), sont intéressantes pour l'histoire de l'humanisme en Pologne.

Les cinq planches ajoutées au volume reproduisent, la première le folio 159 v du *codex Zamoyskianus* ; les quatre autres des exemples de l'écriture de Jean et Théodore Zygomalas.

A. Puech.

Maximilian Adler, *Studien zu Philon von Alexandreia*, 101 p. in-8°, Bonn, 1929.

On sait combien il est difficile de s'orienter dans l'œuvre touffue de Philon d'Alexandrie. Selon quel principe s'ordonne le plan général de ses commentaires ? dans quel rapport sont les uns avec les autres les traités qui les composent ? que faut-il penser des titres que nous donnent les manuscrits ou que nous trouvons chez Eusèbe ? Quelle est la méthode de l'auteur dans chacun de ces traités ? Sans envisager le problème d'ensemble, M. Adler — un élève de Hans von Arnim — apporte ici une contribution appréciable à sa solution. Il commence par rejeter l'interprétation de Massebieau, dans son étude sur *Le classement des œuvres de Philon*, en prenant son point de départ de certaines critiques déjà adressées à cette théorie par M. Herriot dans son livre sur *Philon le Juif*, et par L. Cohn : dans son *Einteilung und Chronologie der Schriften Philons*. Il procède ensuite lui-même à une analyse claire et précise du *commentaire sur la Genèse* (*allégories des Lois* ; *sur les chérubins*, *sur les sacrifices de Caïn et d'Abel* ; *que le pire cherche à nuire au meilleur* ; *sur la postérité de Caïn* ; *des géants et que Dieu est immuable* ; *sur l'agriculture* ; *sur l'ivresse*). Les principales conclusions auxquelles il aboutit sont les suivantes[1] : La méthode de Philon n'est pas restée toujours strictement la même. Il a commencé par s'asservir rigoureusement au texte biblique, en vue d'en donner une explication allégorique. Mais peu à peu il est arrivé à composer plus librement, selon certaines idées générales, qui ne sont plus tirées exclusivement du mot-à-mot de la *Genèse*. On a exagéré en prétendant qu'il s'était condamné à commenter celle-ci verset par verset. Il est exact toutefois que c'est à peu près ainsi qu'il a procédé d'abord, et qu'il ne s'est libéré qu'à mesure qu'il avançait dans son travail. Parmi les traités que M. Adler a examinés, on peut, selon lui, distinguer deux groupes, entre lesquels le traité : *que le pire*, etc., forme la transition. Le second groupe, celui où Philon secoue en quelque mesure la servitude du texte, est com-

1. Cf. p. 66-67

posé des traités : *Sur l'agriculture, sur l'ivresse, sur la prière et la malédiction de Noé après son réveil.* M. Adler a particulièrement cherché à éclaircir la question des deux livres sur *l'ivresse*, Il veut que les §. 139-177 du *de plantatione* constituent en réalité une partie du premier, tandis que celui qu'on appelle le premier serait en réalité le second, également incomplet. Je citerai textuellement les lignes finales de M. Adler, pour montrer que, s'il a travaillé et parfois réussi à mettre un peu d'ordre dans ce maquis, il n'en ignore pas le désordre, dont Philon est encore plus responsable lui-même que la tradition. Voici ces lignes : « Le caratère que Philon, en tant qu'écrivain, nous révéle dans les détails de son œuvre, est une uuité à double face ; il aime à la fois le parallélisme et la variation ; il est à la fois analogiste et anomaliste. En lui coïncident des contrastes qui rappellent Héraclite et en cela sa manière est l'expression exacte de sa nature, de cette nature de *compromis*, qui nous apparaît aussi dont sa philosophie. »

Après une excursion sur la *chronologie* adoptée par Massebieau pour les divers éléments du commentaire sur la Genèse, M. Adler termine son livre par l'examen critique d'un certain nombre de passages difficiles, pris dans les traités qu'il s'est proposé d'étudier.

A. Puech.

R. Eisler, Ἰησοῦς Βασιλεὺς οὐ βασιλεύσας, *Lieferung* 19, VII + 115 p. in-8°, Heidelberg, 1930.

Cette livraison, qui termine l'ouvrage de M. Eisler, et s'ouvre par une reproduction d'un buste de la *Glyptotèque Ny Carlsberg*, portrait présumé de Flavius Josèphe, contient, après une table, et après la page finale du dernier chapitre, vingt-six pages de rectifications ou d'additions ; et une série *d'indices* dues à la collaboration de M^me^ Eisler (table des gravures ; table des noms de savants cités ; table des textes bibliques, canoniques ou apocryphes, expliqués ou cités ; index des noms propres et des choses). M. Eisler n'a rien négligé pour faciliter la tâche à ceux qui consulteront ses deux volumes, dont nous avons déjà rendu compte ici, et qui, — si la thèse qu'ils sont destinés à démontrer reste inadmissible — touchent à tant de problèmes de détail avec tant d'érudition et d'ingéniosité.

A. P.

Dr. Alfred Klotz, *Geschichte der römischen Literatur*, XI-434 pp. in-8°, Bielefeld et Leipzig, Verlag von Velhagen u. Klasing, 1930.

L'histoire de la littérature romaine que vient de publier M. Alfred Klotz fait partie d'une collection nouvelle « die Handbibliothek des Philologen », éditée par le prof. Th. Engwer à Berlin, qui doit comprendre des manuels scientifiques pour l'étude des langues anciennes et modernes. C'est, si je ne me trompe, le premier volume de cette collection, et ce début est de bon augure. Le livre est clair, bien composé, et clairement écrit ; il se lit sans fatigue, malgré l'emploi du caractère gothique, et l'intérêt de l'exposé ne languit pas. M. Klotz s'est exactement adapté au public qu'il veut atteindre : scientifique sans étalage d'érudition il sait voir les ensembles et dégager les traits marquants des grandes époques et des grands écrivains. Ce qui est dit dans l'introduction du caractère spécifiquement romain de la litté-

rature latine est très justement pensé. Quelle que soit la diversité d'origine des écrivains latins — et l'on sait que jusqu'à l'époque d'Auguste presque tous ont été des provinciaux, et que pour beaucoup d'entre eux la langue maternelle n'était pas le latin — aucun d'eux ne présente de traces sensibles de dialectismes : ceci donne à la littérature romaine une unité qui la différencie profondément de la grecque. L'influence unitaire de Rome s'est exercée, là comme ailleurs, avec la même force. Quand cette influence a cessé de s'exercer, il n'y a plus eu à proprement parler de littérature romaine ; et celle-ci s'est éteinte et a disparu avec l'Empire lui-même.

Les jugements portés par M. Klotz sont en général prudents et impartiaux ; les analyses qu'il fait des œuvres invitent à la lecture, en signalant les passages les plus beaux et les plus caractéristiques. Un étudiant qui suivra ce guide, et saura profiter des suggestions qu'il contient, acquerra une connaissance personnelle des auteurs, et ne voudra plus se contenter de formules toutes faites « Denn so wenig eine Kunstgeschichte der Anschauung der Kunstwerke entbehren kann, so wenig kann auch eine Literaturgeschichte mehr tun als den Weg weisen zum nutzbringenden Lesen der Schriftsteller, indem sie ihre Persönlichkeit zu erfassen und sie in die allgemeine Kulturentwicklung einzuordnen sucht. » Ceci est trop judicieux pour qu'on n'y souscrive pas.

Dans la biographie des auteurs, M. K. ne se pique pas d'innover. Peut-être même accepte-t-il la tradition avec trop de complaisance. C'est ainsi qu'il nous représente un Plaute tournant la meule et étudiant les comédies grecques dans ses heures de loisir. Il y a longtemps que Leo, dans ses *Plautinische Forschungen*, a fait justice de cette légende. De même, il reproduit sans réserve la tradition extrêmement suspecte de la folie et du suicide de Lucrèce. On eût aimé le trouver un peu plus sceptique.

Destinée à des lecteurs allemands, la bibliographie, du reste très succincte (pp. 393-431), ne comporte que très peu d'ouvrages étrangers. Il serait facile, et un peu vain, de chicaner l'auteur à propos de l'omission de tel ou tel. Toutefois on est étonné de ne pas trouver à propos de Lucrèce, le nom de Munro, à propos du Querolus, celui de L. Havet, à propos de la littérature chrétienne, celui de P. de Labriolle. P. 416, n° 311 l'édition d'Apulée est attribué à R. Helm — *Aem.* Thomas. C'est *Paul* Thomas qu'il faut lire.

A. Ernout.

A. C. Juret, *La Phonétique latine*, Publications de la Faculté des Lettres de Strasbourg, Paris, Les Belles Lettres 1929, in-8°, 69 pp.

Ce petit livre fait partie de la collection « Initiation, méthodes » publiée par la Faculté des Lettres de Strasbourg. M. Juret était plus que tout autre désigné pour écrire ces pages sur la phonétique. Il ne se contente pas de connaître les faits, il s'efforce d'en découvrir l'enchaînement, et de trouver l'explication générale qui les ramène à l'unité. Le livre qu'il nous donne comprend deux parties : une partie descriptive, une partie historique. Celle-ci, beaucoup plus longue que la première, se subdivise à son tour en trois sections : évolution des consonnes, évolution des voyelles, influence de la phrase, ou effets phonétiques de la valeur d'un mot dans la phrase. C'est un des grands mérites de M. Juret que de n'avoir pas isolé les phonèmes des mots, et les mots de la phrase. Comme il le dit fort justement : « Les

phonèmes considérés en dehors du discours ne sontque des abstractions. Dans leur réalité complète, les phénomènes se présentent dans l'enchaînement du discours avec certains caractères concrets qu'ils doivent aux diverses positions qu'ils occupent dans la syllabe, dans le mot, dans la phrase. » Principe excellent, mais queles phonéticiens perdent trop souvent de vue.

A. Ernout.

Friedrich Crusius, *Römische Metrik*, 163 pp. in-8°, Munich, Max Hueber, 1929. — Pr. br. 4. m 60, rel. 6. m 20.

Je vois que la même librairie a publié récemment une « introduction à la métrique grecque » de M. K. Rupprecht, destinée aux élèves des classes supérieures des lycées (*Oberprima*) et aux étudiants allemands. Le livre de H. Crusius est destiné à la même clientèle, et plus particulièrement à celle qui n'a pas fait de grec. M. C. note dans sa préface qu'il n'y a pas d'introduction moderne complète à la métrique latine, mais seulement des manuels — pour la plupart vieillis — de métrique grecque et latine. L'observation est exacte. Mais je pense que si on n'avait pas encore écrit de traité séparé de métrique latine, c'est que celle-ci dépend si étroitement de la métrique grecque qu'il n'est guère possible de l'étudier isolément. On peut publier isolément un traité de métrique grecque, comme l'a fait en France M. Masqueray par exemple. Ni L. Havet ni M. Plessis n'ont songé à écrire autre chose qu'un traité de métrique grecque et latine, parce que la métrique latine n'existe qu'en fonction de la métrique grecque, et qu'elle est inexplicable sans elle. En dehors du saturnien, dont chacun sait l'obscurité, il n'y a pas en latin un seul mètre original, et les modifications apportées par les Latins aux modèles grecs n'intéressent que le détail. Étudier la métrique latine, c'est étudier un reflet. Mais peut-on isoler le reflet de l'objet qui l'a produit ?

Cette réserve de principe faite, le livre de M. Crusius rendra service aux lecteurs pour lesquels il a été composé. Il est clair, bien composé, bien informé. Il essaie de voir les raisons des choses, et ce qu'il dit de la répartition des pieds et des coupes dans l'hexamètre, notamment de la structure des deux derniers pieds témoigne d'un louable souci d'expliquer les faits. La métrique plautinienne, est, comme il fallait s'y attendre, longuement traitée, et l'on trouvera sur la scansion des *cantica* des hypothèses ingénieuses, sinon toujours convaincantes.

A. Ernout.

Cornelii Taciti *Historiarum libri III-V*[1] rec. Max. Lenchantin de Gubernatis, xii-179 pp. in-8°, Turin, Paravia, 1929. — Pr. 14 L.

Ce second volume termine l'édition des Histoires entreprise par M. Lenchantin de Gubernatis *ad fidem codicis Medicei*. Cette indication portée sur le titre indique assez l'esprit qui l'anime. La préface du premier tome est datée de septembre 1918. Entre temps ont paru les *Nouvelles recherches sur Tacite* de M. Grat, qui pour un moment troublèrent la molle quiétude dans laquelle se complaisaient depuis longue date les éditeurs de

1. La couverture porte III-IV ; le faux-titre rétablit correctement III-V.

Tacite. Ce jeune révolutionnaire ne s'avisait-il pas de vouloir réviser les jugements sur la valeur de la tradition manuscrite, et de revendiquer, à côté du *Mediceus*, peut-être même au-dessus, une place d'honneur pour un manuscrit de la Vaticane jusqu'ici méconnu? Le scandale fut grand. Il est depuis apaisé. A en juger impartialement, *sine studio sine ira*, M. Grat semble s'être exagéré l'importance de sa découverte, comme ses contradicteurs ont tendu à la diminuer. Les corrections que présente le Vaticanus représentent plutôt des conjectures d'érudit que des leçons originales d'un archétype ancien; le Mediceus a repris sa place, et les philologues, leur assurance.

Malgré la fidélité qu'il témoigne au célèbre manuscrit de Florence, M. Lenchantin de Gubernatis a trop de bon sens pour en accepter les leçons indéfendables, et trop d'ingéniosité pour accepter les corrections de ses devanciers sans essayer de trouver mieux. On trouvera donc, soit dans le texte, soit dans l'apparat, des conjectures qui méritent l'attention : ainsi III 6,4 *relictum Altini praesidium aduersus classis Rauennatis <minas>, nondum defectione eius audita*. Le supplément proposé par M. L. de G. s'appuie sur un rapprochement avec Hist. IV 22, 1 : *Aduersus has concurrentis belli minas...*; il est excellent pour le sens, mais j'avoue que je ne m'explique pas comment le mot a pu disparaître. III 13, 7 *Id Basso, id Caecinae uisum, postquam domos hortos opes principi abstulerint, etiam militibus principem <principi> auferre <mi>litem*. La conjecture améliore celle de Nipperdey, dont elle s'inspire. III 24,1 *cur ra<ptim> resumpsissent arma milites interrogabat*; le Mediceus a *currari sumpissent*. On lit généralement avec Juste Lipse *cur resumpsissent*. A vrai dire je ne vois pas l'utilité, moins encore la nécessité de l'adverbe *raptim* en la circonstance. Livre IV 12,5 : *Erat et domi delectus eques, praecipuo* [*nandi*] *studio arma equosque retinens integris turmis Rhenum perrumpere*. Les éditeurs généralement considèrent le passage comme lacunaire, et rétablissent un mot comme *suetus, solitus, exercitus, doctus* après *perrumpere*. M. L. de G. supprime *nandi* qu'il considère comme une glose (de quoi?), et rattache *perrumpere* à *studio*; construction qu'il justifie de la manière suivante dans l'apparat : « nandi *secl. ut glossema Lenchantin qui ex* studio *inf.* perrumpere *pendere putat coll. Verg. georg. I, 21* : nandi studio <et> *coni. Io. Müller qui et gen.* nandi *et inf.* perrumpere *voci* studio *inseruire iudicat coll. Hirt. b. g. VIII, 19, 7.* » Mais le rapprochement invoqué par M. L. ne justifie pas la construction de *studio* avec l'infinitif, au lieu du gérondif, dans Tacite. Le vers de Virgile qu'il invoque est :

Di deaeque omnes, studium quibus arua tueri...

Vous tous, dieux et déesses qui avez pour mission de protéger les champs. *Studium*, phrase nominale, équivaut ici à *studium est*, et *quibus studium <est>* est construit comme *qui studetis* dont il est synonyme. M. L. de G. sait aussi bien que moi que dans ces locutions composées d'un substantif joint à *esse* (qui peut ne pas être exprimé), qui équivalent pour le sens à un verbe, l'infinitif est normal : *lubido est, consilium est, mos est*, etc. Quand le substantif ne figure pas dans une locution de ce genre, son complément au contraire est du gérondif. Pour prendre un exemple à Virgile, dans ces mêmes Géorgiques, I. 1,387, il écrit :

Et studio in cassum uideas gestire lauandi

Ainsi Virgile, loin de corroborer, infirme la construction singulière que M. L. attribue à Tacite. L'exemple d'Hirtius invoqué par M. Io. Müller pour justifier l'asymétrie singulière que suppose sa conjecture n'est pas plus pertinent. Hirtius écrit, B.G. VIII 19,8 (et non 7) : *cum interim nulla calamitate Correus excedere proelio siluasque petere aut inuitantibus nostris ad deditionem potuit adduci...* Il s'agit ici d'une double construction de *adduci* d'abord avec un infinitif *excedere... petere*, puis avec un substantif à l'accusatif précédé de *ad*, *ad deditionem*. Il n'y a là rien d'irrégulier, rien non plus qui rappelle la construction supposée par Müller, *studio nandi... et irrumpere*. La construction de *adducor* avec l'infinitif, qui appartient à la langue familière, (Afranius Com. 210, Varr. R. R. II 7,9) convient bien à Hirtius ; et d'autre part, je ne connais aucun exemple de *adducor* avec *ad* et le gérondif. Un exemple qui de prime abord aurait pu paraître mieux choisi est celui que fournit Térence, Phorm. 885-6 :

> Summa eludendi occasiost mihi nunc senes
> Et Phaedriae curam adimere argentariam.

En effet nous avons là une double construction de *occasio*, avec un gérondif *eludendi*, puis un infinitif *adimere*. Mais ici encore nous avons affaire à une locution verbale *occasio est*. Dans le voisinage de l'adjectif *summa occasiost*, Térence emploie le gérondif *eludendi* ; mais dans le complément le plus éloigné, il ne pense plus qu'à l'idée verbale (*occasio est* = *optigit*), et il construit avec l'infinitif. Là non plus il n'y a rien de comparable à la construction que l'on prête à Tacite, gratuitement. Ne tombons pas dans le défaut qu'Horace reprochait aux poètes :

> Maxima pars uatum, pater et iuuenes patre digni,
> Decipimur specie recti.

Nous autres, humbles philologues, qui n'avons pas l'excuse de la poésie, ne nous laissons pas séduire aux apparences, ne cédons pas à des rapprochements séduisants, mais dont un peu de réflexion suffit à démontrer l'inanité.

A. Ernout.

Apulei *Metamorphoseon libri XI*, ed. C. Giarratano ; xlix-332 pp. in-8°, Turin, Paravia, 1929 ; pr. 34 l.

L'édition de M. Giarratano est faite avec beaucoup de soin. Il a revu lui-même à peu près tous les manuscrits d'Apulée, en tous cas tous ceux qui avaient quelque importance, à commencer par le premier, qui est aussi le père de tous les autres, le *Laurentianus 68,2*. Sa critique est conservatrice. Dans la graphie, il adopte les variations du manuscrit, notamment en ce qui concerne l'assimilation ou la non assimilation des préfixes (type *alloquor*, *adloquor*), les variations entre *e* et *i* (*partis*, *partes*) *u* et *i* (*acerrumus*, *acerrimus*). Sur tous ces points, je lui donne raison. Sur d'autres, je me demande si c'est le meilleur parti que de suivre dans ses fantaisies un manuscrit du xi^e^ siècle dont les graphies reflètent l'influence des théories grammaticales ou étymologiques de date récente, notamment de l'époque carolingienne, ou sont dues purement et simplement à des fautes : ainsi *coherceo*, *humerus*, *oportunus*, *seruiti* (génitif) qu'on ne saurait rai-

sonnablement attribuer à Apulée. *Oportunus* n'a pas plus de réalité que *illico* ou *suppellex* que rejette à juste titre M. Giarratano. Le texte même se tient le plus près possible de la tradition ; les conjectures et traditions étant signalées dans l'apparat. Il conserve par ex. I, 1 *figuras* FORTUNAS*que hominum in alias imagines conuersas et in se rursum mutuo nexu refectas.* Je crois que la vieille conjecture *formas* s'impose : *fortuna* ne convient pas avec *in alias imagines conuersas* : cf. du reste III 22 : *Et illa quidem magicis suis artibus uolens reformatur*; 24 *nec ullum miserae reformationis uideo solacium* ; XI 12 *protinus mihi delabitur deformis et ferina facies* ; XI 16 *hunc omnipotentis hodie deae numen augustum reformauit ad homines.* L. VI 11 : *interim Cupido solus interioris domus unici cubiculo clausus cohercebatur.* Tout en maintenant *unici* dans le texte, M. G. sentant bien que l'adjectif ne convient pas, laisse au choix du lecteur diverses corrections qu'il signale sans les commenter : *muniti* Pric., *inuii* Heins., *intimi* Rohde, *uicini* Purser, *aurei* vdVl., *gunaecei* (om. *cubiculi*) Traube. Comme l'a vu L. Havet, *Man. de critique verbale*, § 1528, une conjecture s'impose, celle de Purser qui fournit à la fois l'explication de la faute et l'amélioration de sens attendue. Par contre, je crois que M. G. a raison de lire avec les anciennes éditions au l. II, 32 : *Sed cum primam plateam <in> uadimus*, au lieu du *uadimus* de F.M. Löfstedt, *Syntactica*, p. 187, a défendu *uadimus* par un rapprochement du De Plat., II, 19 : *qui inter laudem uituperationemque mediam uiam uadunt*. Le rapprochement n'est pas pertinent ; dans l'expression du De Plat., l'accusatif est du type *currere iter*, *dormire somnum*, et le sens est : « ceux qui sont à mi-chemin entre l'éloge et le blâme ». L'accusatif est là tout à fait normal. Mais le sens est tout à fait différent dans notre passage : *Sed cum primam plateam inuadimus, uento repentino lumen, quo nitebamur, extinguitur...* « Mais à peine entrons-nous dans la première rue qu'un brusque coup de vent éteint notre lumière. » *Vadimus*, d'aspect indéterminé, n'aurait aucun sens ; et Apulée savait assez de latin pour s'en apercevoir. Quant à la faute, elle s'explique par une banale omission de jambages semblables dans un groupe : PLATEAMINVA s'est réduit facilement à PLATEAMVA. Les exemples d'haplographie de ce genre sont trop nombreux pour qu'il faille y insister.

A. ERNOUT.

Q. SEPTIMI FLORENTIS TERTULLIANI, *Ad nationes libri duo*, éd. J.C.Ph. BORLEFFS, XV-155 pp. in-8°, Leyde, E. J. Brill, 1929. — Pr. 42 fr

Le texte du célèbre traité de Tertullien repose tout entier sur un seul manuscrit du IX^e^ siècle, le codex *Agobardinus*, aujourd'hui conservé à la Bibliothèque Nationale de Paris (Par. Lat. 1622). Malheureusement, ce manuscrit est fort abîmé ; l'humidité, les taches en ont effacé l'écriture, le couteau même l'a mutilé par endroit, si bien qu'il présente de nombreuses lacunes que les éditeurs successifs se sont efforcés de combler, sans parvenir à les réduire toutes. Deux procédés ont servi : un examen sans cesse plus minutieux du manuscrit qui permît de découvrir à force d'attention des traces de lettres ou de mots jusqu'alors invisibles ; et surtout l'étude des passages parallèles qu'on trouve dans Tertullien lui-même, en particulier dans l'Apologétique, et dans les auteurs qui s'en sont inspirés, notamment dans Minucius Felix et dans Isidore de Séville. M. Borleffs a utilisé judicieusement l'un et l'autre. Son texte signale exactement l'éten-

due des lacunes, et n'admet que les restitutions sûres ; les autres étant réservées à l'apparat critique. Mais ce qui donne un prix tout particulier à son édition, ce sont les index dont il l'a muni : Index scriptorum ; Index nominum ; Index locorum similium (tirés de Minucius Felix, et des autres œuvres de Tertullien) ; Index uerborum. Ce dernier rendra de grands services, et suppléera dans une certaine mesure à l'Index grammaticus que M. Borleffs n'a pas rédigé, à notre regret. Sans doute a-t-il de bonnes excuses : complet, l'index eût démesurément grossi le livre ; incomplet, il eût déçu le lecteur. Mais il eût été d'un grand secours, en attendant que l'on ait pour le *Ad nationes* l'équivalent du commentaire si riche que le regretté Waltzing a composé pour l'Apologétique.

A. Ernout.

L. Laurand, *Petit atlas pratique d'histoire grecque et romaine* (Manuel des études grecques et latines, Appendice V), pp. 127-205, Paris, A. Picard, 1929.

M. Laurand poursuit avec un zèle infatigable le perfectionnement de son excellent Manuel des études grecques et latines. Le petit atlas qu'il y ajoute aujourd'hui comporte 48 paragraphes et cartes relatifs aux principaux événements de l'histoire gréco-romaine. Chaque paragraphe est un sommaire historique, dont la carte fournit l'illustration géographique. « On verra par l'expérience, dit M. Laurand, que ce système permet non seulement de trouver en un clin d'œil les villes ou les pays qu'on cherche ailleurs avec peine, mais de retenir avec une étonnante facilité les événements eux-mêmes... » Les cartes sont très sobres de renseignements : elles ne contiennent que quelques noms essentiels. Mais ainsi dépouillées de tout superflu, elles acquièrent une clarté qui s'impose, l'œil est invinciblement attiré par le nom qu'il cherche, et le nom isolé prend un relief tel que la mémoire ne peut plus l'oublier.

A. Ernout.

M. Terenti Varronis, *Rerum rusticarum libri tres* ; post H. Keil iter. edd. G. Goetz ; 2e ed., Leipzig, Teubner 1929, xxiv-162 pp. in-8°. — Pr. br. 4 m. 60, rel. 5 m. 60.

La première édition donnée par M. Goetz du traité d'agriculture de Varron a paru dans la collection Teubner en 1912. Cette seconde édition comporte une reproduction mécanique du texte : même nombre de pages, même nombre de lignes ; et M. Goetz n'a pu apporter dans cette partie de son livre que des changements de détail. Néanmoins, même dans les limites étroites qui lui étaient imposées, il a su introduire assez de nouveautés, notamment dans la constitution de l'apparat critique, qui se trouve accru et amélioré, cf. par ex. p. 12 l. 30 l'adjonction de *ac venit* (aduenit *apographa*) ; p. 14 l. 9 la mention de la conjecture *dixti* de Walter (que j'avais moi-même notée dans la marge de mon édition de 1912), etc. En outre la préface, entièrement recomposée, est aussi très augmentée (xxiv pages au lieu xvi). On y trouvera un jugement, sans doute définitif, sur le *cod. Vindobonensis 33 saec. XV* que M. H. Schoerl dans une dissertation parue en 1913 avait essayé de dresser en face du *codex Florentinus* de Politien et de Vic-

torius ; et on n'y lira pas sans intérêt la page consacrée à *Petrus de Crescentiis*, et au profit que l'on peut tirer de la « tradition indirecte ». Des recherches nouvelles et des vérifications méticuleuses faites par M. Goetz, notamment sur l'édition princeps avec les notes manuscrites de Politien conservée à la Bibliothèque nationale, il résulte que l'on peut et que l'on doit toujours se fier à Keil pour l'étude de la tradition manuscrite. Suivant le procédé adopté dans l'édition de Plaute, la préface mentionne enfin les diverses conjectures, ou explications proposées que l'éditeur n'a pas admises dans son texte ou dans son apparat. Il est superflu de louer l'érudition, la compétence, et la conscience de M. Goetz. S'il reste des difficultés et des obscurités dans le texte de Varron, il a fait tout de ce qu'il est humainement possible pour en réduire le nombre : celles qui restent, échappent actuellement à nos soins [1].

A. Ernout.

C. Valerius Catullus, hrsg. u. erkl. v. Wilh. Kroll, 2e éd., Leipzig, Teubner, 1929, 299 pp. in-8°. — Pr. br 5 m. 80 ; rel. 6m. 80.

Cette seconde édition, parue neuf ans après la première, comporte une reproduction mécanique de la celle-ci, avec quelques additions ajoutées en appendice (pp. 295-299), et auxquelles renvoient des astérisques ajoutés en marge. M. Kroll est, comme on pouvait s'y attendre, bien informé. Il insère même un fragment de la *Comè* de Callimaque signalé par Vitelli en février 1929 ; je ne vois pas toutefois qu'il fasse mention du *Catulle* de M. Lenchantin de Gubernatis paru à Turin en 1928. — A propos du v. 5 de la pièce 9

Venisti : o mihi nuntii beati !

M. Kroll croit devoir signaler l'opinion de Schuster qui veut, après tant d'autres, voir un nominatif pluriel dans *nuntii*. Mais, comme M. Kroll le signale dans son commentaire, il est impossible de voir dans *nuntii* autre chose qu'un singulier, donc autre chose qu'un génitif. *Nuntii* n'est pas plus étrange que *medii* dans Lucrèce. Le génitif en - *it*, au lieu de-*ī*, a commencé à s'introduire d'abord dans les adjectifs, et dans les adjectifs substantivés : ce qui est le cas pour *nuntius* comme pour *medius*. P. 86, à propos du v. 5 de la pièce 46

Niceaeque ager uber aestuosae

M. Kroll renvoie aux *Vorlesungen* II, 57 de M. Wackernagel où il est soutenu que *ūber* est un substantif apposé. C'est peu vraisemblable. Pour les Latins, *ūber* comme *pūber* est un adjectif : ce qui le prouve ce sont les dérivés *ūbertās*, *pūbertās* et le composé privatif *impūber*. La valeur adjective de *uber* n'est pas plus étonnante que celle de *uetus*. — Je ne crois pas non plus au *fœdere nullo*, que défend M. J. B. Hofmann, au v. 3 de la pièce

1. Par suite d'accidents dus au procédé de reproduction adopté, il s'est introduit dans le texte quelques petites fautes de caractère purement mécanique : signes de ponctuation superflus ou supprimés, chutes de lettres, etc. Tout lecteur un peu attentif aurait corrigé sans peine ces menues erreurs ; mais, par un scrupule qui l'honore, la librairie Teubner a fait composer un « errorum indiculus » qu'elle tient gratuitement à la disposition des acquéreurs du livre.

76, et que l'on corrige d'ordinaire en *fœdere in ullo*. Ce n'est pas tant la répétition de la négation qui me gêne (quoiqu'elle soit bien surprenante dans une pièce de ton élevé et de style soigné), mais bien la présence en ce cas de deux ablatifs : nec *fœdere nullo* diuum ad fallendum *numine* abusum homines. Je pense donc qu'il faut maintenir la correction, qui du reste paléographiquement en est à peine une : *fœdere in ullo*.

Avec ses compléments qui la mettent au point, l'édition nouvelle continuera à rendre les mêmes services que l'ancienne. On regrette que le commentaire soit si serré. Il est difficile à lire, et la reproduction mécanique, qui écrase les caractères, accentue encore la fatigue qu'il impose aux yeux.

A. Ernout.

M. Tulli Ciceronis, scripta quae manserunt omnia I° Fasc. 39 *De republica* iter. rec. K. Ziegler ; xxxv-147 pp. in-8° + 1 planche ; II° fasc. 48 *De officiis* rec. C. Atzert ; *De uirtutibus* rec. O. Plasberg ; xxxiv-186 pp. in-8° ; Leipzig, Teubner, 1929 et 1923. — Pr. br. 3 m. et 4. m. ; rel. 3 m. 80 et 4 m. 80.

Petit à petit se poursuit la publication du nouveau Cicéron qui doit dans la collection Teubner remplacer le vieux C. F. W. Mueller. Le De republica de M. Ziegler est une réimpression, la préface de la première édition est datée de 1915. On y trouve une bonne étude du palimpseste dont M. Ziegler a revu les leçons soit sur une reproduction photographique mise obligeamment à sa disposition par le P. Erhle, soit, dans les cas les plus douteux, sur l'original lui-même : faveur insigne et rarement accordée. M. Ziegler a poussé en quelques endroits le déchiffrement plus loin que ses prédécesseurs, notamment pp. 26, 47, 229, 111, 114 dont il donne une transcription sans doute définitive ; en outre il a découvert que le manuscrit était de deux mains différentes : petits progrès qui ne modifient pas beaucoup l'aspect du texte, mais qui contribuent à en faire mieux connaître l'histoire, et à l'asseoir sur des bases plus solides. On regrette qu'il n'ait pas fait le même travail pour le Songe de Scipion, et que son édition ne nous apporte pas dans cette partie du texte les certitudes que nous attendions. La préface de la seconde édition renferme surtout la liste des passages que Zeigler a cru devoir corriger, soit qu'il ait adopté une conjecture nouvelle, soit qu'il ait repris une leçon du manuscrit qu'il avait précédemment écartée. Il faut espérer que l'auteur nous donnera sur les points où il a changé d'avis les explications qu'il nous promet ; il faut espérer aussi qu'il entreprendra un jour l'édition du *somniùm Scipionis* qui reste à faire.

Le *De officiis* de M. Atzert a, comme le *De republica* de M. Ziegler, souffert de la guerre, et de ses conséquences. En 1913, l'auteur avait, avec une diligence singulière, collationné les manuscrits de son texte conservés en Angleterre — ils sont plus de cinquante, dont un seul vaut quelque chose, le *Harleianus 2716* — ; les mss. de Paris dont il retient les Par. 6347 et 6601 ; le ms. de Bruxelles 10036, sans intérêt ; le ms. de Vienne 265, qui a par-ci par-là quelque valeur ; un ms. de la Vaticane, le *Palatinus 1531*, dont le P. Erhle lui avait procuré une reproduction photographique. En outre, il a pu profiter des documents accumulés depuis l'année 1883 par Ernest Popp, qui a consacré toute sa vie scientifique à l'étude du *de Officiis*. Il disposait donc pour établir son texte de ressources incom-

parablement plus nombreuses et plus sûres que ses devanciers ; et s'il avait pu les mettre en œuvre sans être gêné par le temps, sans se voir mesurer la place assez étroitement, en les poursuivant avec la continuité qu'exigent de pareilles recherches, sans doute eût-il fait avancer considérablement notre connaissance du traité. Mais le guerre a bouleversé ses projets. Mobilisé pendant cinq ans, il n'a pu retrouver dans la paix qui a suivi le calme et les loisirs nécessaires pour parachever son œuvre. Il sait qu'elle est imparfaite, et il en souffre, sans le cacher. Il n'a pu débrouiller entièrement la question de la parenté des manuscrits, ni celle de la composition du texte lui-même, et il se borne sur ces deux points à une discussion fragmentaire. Mais les exemples qu'il choisit et la façon dont il les discute prouvent un esprit en général judicieux : on ne peut, en particulier, que lui donner raison contre Mollweide. Par contre, je ne saurais le suivre dans la discussion du paragraphe 23 du livre II (préf. p. xx) et je continue à croire que la leçon de *L c* améliorée par la conjecture de Mueller fournit un sens excellent : Nec uero huius tyranni solum, quem armis oppressa pertulit ciuitas ac paret cum maxime mortuo, interitus declarat quantum odium hominum ualeat ad pestem... » Dans l'ensemble, malgré ses lacunes, son édition constitue un progrès [1].

A. Ernout.

M. Tulli Ciceronis, I° *ad M. Brutum... epist. liber nonus*, 60 pp. in 8° ; II° *ad Q. Fratrem epist. libri* III, 109 pp. in-8° ; III° *ad Atticum epist. libri, XVI*, fasc. I, libros I-IV continens, xxviii-168 pp. in-8° ; fasc. II libros V-VIII continens, 199 pp. in-8°; rec. H. Sjögren, Göteborg, Eranos'Forlag 1910, 1911, 1916, 1929.

La parution du second fascicule des *lettres à Atticus* me donne l'occasion de présenter aux lecteurs de la Revue de Philologie l'édition de la correspondance de Cicéron que publie à Göteborg, dans la *Collectio scriptorum ueterum Upsaliensis*, M. H. Sjögren, concurremment avec celle dont il assume le soin dans la nouvelle édition de Cicéron qui paraît dans la collection Teubner. Il faut d'abord louer le scrupule méticuleux que M. S. a apporté à sa préparation. Il a collationné lui-même tous les manuscrits dits de la famille italienne ou cisalpine ; il a revu les éditions qui nous donnent des renseignements sur les manuscrits de l'autre famille (manuscrits transalpins) [2] ; et de ce fait il nous apporte une documentation à laquelle il semble désormais difficile d'ajouter quelque chose. Ces matériaux ainsi amassés avec toute l'exactitude possible, il a établi un classement judicieux des manuscrits, que résument les stemmata contenus pans la préface des Lettres à Atticus, pp. xi, xiii, xvi. Là encore, il apparaît bien que M. Sjögren nous apporte, en l'état actuel de nos connaissances, un travail définitif. Enfin, à cette connaissance personnelle de la tradition directe, il joint une documentation qui n'a rien négligé : il a dépouillé tous les travaux qui de près ou de loin pouvaient lui fournir une aide dans la constitution du texte, études critiques proprement dites (Lehmann, Schmidt etc.),

1. Page xxix lire : *Tout ce paragraphe jure avec ce qui l'entoure. Cicéron entendait évidemment le placer ailleurs* ; P. xxix, l. 5 lire : *quamquam*.

2. Je ne parle pas des fragments de Würzbourg qui sont vraiment trop misérables pour nous fournir une aide réelle.

conjectures anciennes et modernes, éditions avec notes et commentaires, études de détail ou d'ensemble sur la langue et le vocabulaire. Sur ce point, je crois qu'il sera difficile de le trouver en défaut. Cette érudition lui permet d'appuyer d'une référence une leçon qu'il défend ; par ex. le *tenet* de la lettre à Quintus I, 1, 5, qu'il préfère au *teneat* conjectural de Lambin, plus vraisemblable au premier abord (cf. le *uideatur* qui suit), en renvoyant à Lebreton, *Etudes sur la grammaire de Cicéron*, p. 313. De cet exemple il est permis d'inférer que la critique de M. S. est conservatrice. C'est en effet sa marque. Mais elle l'est par réflexion, non par indifférence ; et c'est après avoir mûrement examiné les problèmes et les diverses solutions proposées qu'elle en revient, le plus souvent, au texte traditionnel, quand l'examen lui a démontré l'inutilité ou l'incertitude de la conjecture. Du reste, dans les cas douteux et difficiles, l'apparat fournit aux lecteurs tous les moyens de se faire une opinion. Erudite, prudente et sagace, l'édition de M. Sjögren fait honneur à la collection où elle figure, à côté d'autres livres également excellents, comme le Salluste de A. W. Ahlberg, et le Columelle de V. Lundström.

A. Ernout.

P. Vergili Maronis *Opera* post Ribbeckium tertium recogn. G. Ianell, ed. mai. iter. recognita, xxvi-428 pp. in-12°, Leipzig, Teubner, 1930.

Le procédé de reproduction mécanique adopté pour cette réédition n'a permis à M. Ianell que d'apporter quelques menus changements de détail. Ce sont, autant que j'ai pu m'en rendre compte, des rectifications et mises à jour rendues nécessaires par l'intervalle de dix ans qui sépare cette réimpression de l'édition princeps. Ainsi p. X n. 4 se trouve signalée la dissertation de K. Wieser, Der Zusammenhang der Vergilviten, parue à Erlangen en 1926 ; p. xxiii, apparat crit. l. 3 à propos du lieu de naissance de Virgile est ajouté un renvoi à Nissen, Ital. Landesk. II 1, 204 adn. 1 (cf. Wieser p. 20). Naturellement les addenda et corrigenda de la 1re édition ont été incorporés dans le texte. La correction matérielle se trouve ainsi à peu près parfaite ; on regrette pourtant, de-ci de-là, l'absence ou la disparition de quelques signes de ponctuation : ainsi Buc. 1, 74 manque une virgule après *meae* (elle n'est pas non plus dans la première édition) ; En. II 511, manque un point après *hostis*.

Pour le reste, la méthode adoptée par M. Ianell n'imposait pas de changements. Il donne un texte traditionnel, essentiellement fondé sur la leçon des manuscrits en capitale ; et les manuscrits en minuscule comme le témoignage des scholiastes ne sont invoqués qu'à titre subsidiaire. L'orthographe ne se pique pas d'uniformité, sauf dans la notation des finales en *-uos*, *-uos*, *-uom*, *-uom* etc. : ainsi *Volcanus*, *diuom*, *deuoluont*, etc. Peut-être sur ce point aurait-il mieux valu conserver les variations des manuscrits. Aucune conjecture n'a été reçue dans le texte, sauf le *qui* de Birt, Buc. 4. 62, au lieu de *cui* des manuscrits. Il est hors de propos de reprendre la discussion de cette fin de la quatrième églogue, sur laquelle les exégètes ne sont peut-être pas encore près de s'entendre. Mais je crois bien que Birt n'est pas le premier à avoir proposé la leçon *qui*. La graphie des noms propres, et notamment des noms grecs, a été l'objet d'un examen particulier.

A. Ernout.

HORACE, Tome I, *Odes et Epodes*, texte établi et traduit par F. VILLENEUVE, LXXXVIII-231 pp. doubles, in-8°, Paris, Les Belles Lettres 1927. — Prix : 35 fr.

Ce volume dépasse les dimensions ordinaires des volumes de la Collection Budé : sans doute n'a-t-on pas voulu couper en deux une œuvre que de tout temps on a traitée comme un bloc. Il était difficile d'apporter du nouveau sur Horace ; M. Villeneuve n'y a pas prétendu. Mais il est bien au courant de tout ce qui a paru sur son auteur ; et dans l'introduction le lecteur trouvera, clairement et judicieusement exposé, tout ce qu'il est nécessaire de savoir sur la vie d'Horace, sur l'histoire de son œuvre, de son vivant et après sa mort, sur la tradition manuscrite, et le travail des éditeurs. Il y est même joint une brève notice sur les mètres lyriques d'Horace et la vie d'Horace par Suétone. M. Villeneuve aime son auteur — ce qui est bien naturel — et il le défend contre les accusations qui dans le cours des temps ont pu être lancées contre sa personne ou sa poésie. « S'il a toujours parlé de sa conduite sans le moindre embarras, c'est qu'il n'avait rien fait dont il dût rougir. » (p. XII). Hum ! Je ne suis pas si sûr que cela de la constante noblesse de sentiments d'Horace. De même plus loin : « On peut regretter qu'Horace... n'ait eu pour l'amant de Lesbie, pour l'ennemi sanglant de Mamurra et de César qu'un vers dédaigneux. Mais il ne lui a rien dérobé... » (p. XXX). Toutefois M. V., dans une note jointe à ce passage, est bien obligé d'avouer qu'Horace avait écrit, contrairement à la vérité, *dicar... princeps Aeolium carmen ad Italos deduxisse modos.* Mais il ajoute : « Mais il est bien exact que Catulle n'avait pas naturalisé à Rome les mètres éoliques qu'on ne retrouve chez lui qu'à titre de simples essais. » Je ne sais si cette indulgence systématique ne défigure pas quelque peu Horace. Un œil non prévenu découvrirait facilement dans sa vie et dans son œuvre des traits qui ne sont pas tous à son honneur, et dont certains choquent assez durement notre morale. Il n'est pas le seul poète à qui la chose soit arrivée.

Le texte est conservateur, comme il est naturel. L'apparat critique est constitué en grande partie d'après les collations de Keller-Holder, auxquelles M. V. a ajouté les leçons d'un *Montepessulanus* du XII^e^ siècle encore imparfaitement connu. C'est un manuscrit composite, qui ne m'a paru apporter aucun élément nouveau, et qui le plus souvent grossit l'apparat de variantes graphiques sans intérêt. Du reste, je pense que M. V. a fait la part trop grande aux graphies : il ne sert à rien de noter les confusions de *-cio* - et de *tio* (*uiciosus*, *conditio*), de *e* et de *ae*, de *i* et de *y* dans les noms grecs, etc. Débarrassé de tout ce superflu, l'apparat de M. V. aurait pu être réduit des deux tiers. Mais ce défaut même atteste l'extrême conscience que M. V. a apportée à la constitution de son texte. Cette conscience se retrouve dans la traduction et dans les notes qui l'accompagnent. On y sent un scrupule de fidélité qu'on ne saurait trop estimer.

A. ERNOUT.

PROPERCE *Elégies*. Texte établi et trad. par D. PAGANELLI, XXI et 164 pp. doubles + un index, pp. 165-175, Paris, Les Belles Lettres, 1929.

Il ne semble pas que M. Paganelli ait eu d'autre ambition que de donner au lecteur français un texte lisible de Properce, accompagné d'une traduc-

ion facile. Il faut reconnaître que ce but, il l'a généralement atteint ; mais tn eût souhaité qu'il examinât d'un peu plus près les nombreux problèmes que posent et la constitution dn texte, et l'explication qu'il convient d'en donner. Ainsi, 1, 1, 12, il écrit avec la vulgate :

Nam modo Partheniis amens errabat in antris,
Ibat et hirsutas ille uidere feras.

Les éditeurs ont, à grand renfort de rapprochements, essayé de justifier le sens de « affronter » qu'ils donnent à *uidere*. Aucun de ces rapprochements, je dois le dire, ne m'a paru convaincant. Mais le fussent-ils qu'ils n'effaceraient pas la difficulté d'expliquer *ille*. Or L. Havet, en s'appuyant sur un passage parallèle d'Ovide, Ars, Am. II, 189 a proposé de lire :

Ibat et hirsutas illaqueare feras.

La conjecture valait au moins la peine d'être signalée dans l'apparat critique.

Plus loin 1, 11, 21, 22, il maintient

An mihi non maior carae custodia matris,
Aut sine te uitae cura sit ulla meae ?

qu'il traduit » Ne dois-je pas te garder mieux que ne ferait une mère chérie ? sans toi que m'importe la vie ? » La construction du premier vers est singulièrement forcée : et il faudrait admettre une suite d'ellipses qui confinent à l'énigme : *An mihi custodia <tui> non <debet esse> maior <custodia> carae matris* ? Si compliqué que soit Properce, eût-il obligé son lecteur à pareil tour de force ? Et d'autre part l'ordre même des mots *carae custodia matris* ne nous oblige-t-il pas à les considérer comme un ensemble inséparable ? Properce ne dit-il pas au vers suivant :

Tu mihi sola domus, tu, Cynthia, sola parentes.

« Toi seule, ô Cynthie, tu me tiens lieu de famille, toi seule, tu me tiens lieu de parents » ? Par conséquent la phrase du v. 11 doit s'entendre « Veillerais-je avec plus de soin sur une mère qui m'est chère? », et comme l'ont vu les commentateurs, le *An non* fait dire au poète exactement le contraire de ce qu'il veut dire, *An... non* a été corrigé de différentes manières on a lu *An... nunc* (Beck), *An... sit* (Pucci), *An... te* (L. Havet), sans parler des conjectures qui ont modifié le *An* en *Nam, Ah, At* et qui rendent inintelligible le *Aut* du v. suivant.

Au livre, II él. 9, v. 12 :

Et dominum lauit maerens captiua cruentum
Propositum fluuiis in Simoenta uadis

on aurait aimé un mot justifiant le texte accepté que pour ma part je n'arrive ni à construire ni à comprendre.

Même livre, él. 13, v. 46 sqq.

Nestoris est uisus post tria saecla cinis :
Quis tam longaeuae minuisset fata senectae
Gallicus Iliacis miles in aggeribus !
Non ille Antilochi uidisset corpus humari
Diceret aut : « O mors, cur mihi sera uenis ? »

ce que M. L. traduit : « On a vu Nestor enterrer (*cinis* ?) trois générations : quel bonheur si ce destin, cette longue vieillesse eût été abrégée par quelque soldat phrygien sur les remparts d'Ilion ! Nestor n'aurait point assisté à l'enterrement d'Antiloque ; il ne se serait point écrié : « O mort, pourquoi tardes-tu à venir ? »

On cherche vainement dans les vers 47-48 ce qui correspond au « Quel bonheur si » de la traduction ; et dans le texte lui-même le *Quis* initial du v. 47 ne se rapporte à rien, et échappe à toute syntaxe. Comme on l'a vu depuis longtemps, *Quis* est une corruption de *Quoi* (écrit d'abord *Qui* comme *Quom* est transcrit *Qum*) *si* et le *tam* est une adjonction d'un correcteur récent, faite après le moment où *Quisi* ayant été altéré en *Quis*, le vers est apparu trop court d'une syllabe. Dans ce même groupe au lieu de *uisus* au v. 46, les mss. D et V ont *iussus*, ce qui indique évidemment une graphie *uissus* ; au v. 48 la traduction de *Gallicus* par « phrygien » se justifie difficilement, et le commencement du vers a toute chance d'être corrompu.

Livre III, él. 7, v. 43 sqq.

Quod si contentus patrio boue uerteret agros
Verbaque duxisset pondus habere mea,
Viueret ante suos dulcis conuiua Penatis,
Pauper, at in terra ; nil, ubi flere, potes.

ce que M. P. traduit : « S'il s'était contenté avec le bœuf de son père, de retourner son champ ; si mes paroles avaient eu pour lui quelque poids, il vivrait, doux convive, devant ses chers Pénates, pauvre mais sur la terre, tandis que nous n'avons rien sur quoi pleurer. » Et M. P. ajoute en bas de la page : « Note simple et touchante. La peur de la mer, ce sentiment de terrien (cf. Hor. Od. I, 3) compte moins ici que la disparition d'un corps loin des siens, sans sépulture. » A ce commentaire esthétique j'aurais préféré une note m'indiquant comment du texte latin : *nil, ubi flere, potes*, il a pu tirer la traduction « tandis que nous n'avons rien sur quoi pleurer » *Nil* est-il, selon lui, en « asyndète adversative » ? Mais alors qu'est-ce que c'est que *potes* ? Et pourquoi *ubi flere* entre deux virgules? Et que dire de cette invraisemblance qui fait verser à Properce des larmes sur le sort d'Ulysse et de ses compagnons ? Tout concorde à indiquer que le passage est corrompu : et le désaccord des manuscrits témoigne lui-même de cette corruption : L N f ont *ubi* mais D F V *nisi* ; à la fin du vers les uns ont *potes*, les autres *potest*, toutes variantes qui sont des essais d'arrangement d'un locus desperatus. Des nombreuses conjectures proposées, je ne crois pas qu'il y en ait une qui s'impose : *nil ubi flare potest* ; *nil ubi, Caure, potes* ; *nil nisi fleret opes* ; *nil ubi flere sat est*, etc. Mais après comme avant l'édition de M. P., la difficulté subsiste : ni son texte ni sa traduction ne l'ont résolue.

Même élégie, v. 55 sq.

Flens tamen extremis dedit haec mandata querelis,
Cum moribunda niger clauderet ora liquor

« Pleurant, il exhale un dernier vœu avec sa dernière plainte, alors que, mourant, l'onde noire lui ferme les yeux. » *Claudere ora* ne veut pas dire « fermer les yeux », mais « fermer la bouche », cf. le

Et miser inuisam traxit hiatus aquam

du v. 52. Il suffit de se rapporter à l'imitation d'Ovide, A. A. 2. 92 :

Clauserunt uirides ora loquentis aquae

pour déterminer le sens de l'expression, sens du reste qui convient seul ici : le moribond lutte contre le flot qui lui ferme la bouche, pour adresser aux dieux sa dernière prière. Pour la différence de sens entre *claudere oculos* et *claudere os* (*ora*) je renvoie au Thesaurus III, 1305, 23 sqq. et 38 sqq.

L. IV, él. I, v. 31

Hinc Titiens Ramnesque uiri Luceresque coloni

« Et voilà d'où descendent les « Tities », les « Ramnes » et les colons « Luceres ». On se demande ce que peuvent être les colons Luceres. Or le Neapolitanus a *soloni*, ce qui est le génitif du nom de la ville ou du territoire d'où sont originaires les *Luceres* et leur chef *Lycmon* (*Lucmo, Lucumo* etc.) cf. Denys d'Halicarnasse II, 37. La leçon *Soloni*, dont l'authenticité a été découverte par Ellis, a été rétablie par Phillimore dans son édition. P. Lejay lui a consacré une longue note dans son article sur les Elégies romaines de Properce, paru dans le Journal des Savants en 1915. On s'étonne de voir M. P. maintenir la correction banale et erronée *coloni* alors que la vérité est depuis longtemps reconnue.

L. IV, él. 4 v. 39-40.

Quid mirum in patrios Scyllam saeuisse capillos
Candidaque in saeuos inguina uersa canis ?

« Comment s'étonner que Scylla ait exercé sa cruauté sur les cheveux paternels et que la blancheur de ses flancs ait été livrée en proie à des chiens cruels ». Le texte dit simplement, comme du reste l'exigent la légende de Scylla, et l'image que l'on se faisait du monstre : « et que son ventre si blanc ait été métamorphosé en chiens furieux ? » Cf. Ovide, Métam. XIV, 59 sqq..

Scyllaque uenit mediaque tenus descenderat aluo,
Cum sua foedari latrantibus inguina monstris
Adspicit. Ac primo credens non corporis illas
Esse sui partes, refugitque abigitque timetque
Ora proterua canum ; sed quos fugit attrahit una,
Et corpus quaerens femorum crurumque pedumque,
Cerbereos rictus pro partibus inuenit illis,
Statque canum rabie, subjectaque terga ferarum
Inguinibus truncis uteroque extante coercet.

Ici du reste, Properce a confondu la légende de Scylla, fille de Phorcys avec celle de Scylla, fille de Nisus.

L. V, él. 6, v. 1

Sacra facit uates : sint ora fauentia sacris

« Le poète offre un sacrifice : que son sacrifice trouve les voix favorables ». M. P. n'a pas pensé au sens de l'expression *fauete linguis* dont *sint ora fauentia sacris* n'est que la paraphrase ; et le sens est « que tous gardent un religieux silence ».

L. IV, él. 7. v. 15

Iamne tibi exciderant uigilacis furta Suburae.

« Tu as déjà oublié les veilles clandestines de Subure ». M. P. traduit comme si le texte portait *exciderunt*, ce qui est la leçon des Itali, tout en maintenant dans son texte le plus que parfait *exciderant* du Neapolitanus. Malgré l'autorité de ce dernier, je ne crois pas que le plus-que-parfait puisse se justifier dans le discours de Cynthie, qui est tout entier au présent ou au parfait. En tout cas on eût aimé trouver trace dans l'apparat de la leçon *exciderunt* que M. P. a implicitement adoptée.

L. IV, él. 11, v. 9-10

Sic maestae cecinere tubae, cum subdita nostrum
Detraheret lecto fax inimica caput.

« Voilà ce que chantaient les trompettes en deuil lorsque l'odieuse torche mettant le feu à ma tête, l'arrachait au lit funèbre ». Je ne me représente pas comment l'odieuse torche peut mettre le feu à la tête de Cornélie. Mais l'odieuse torche est *subdita lecto* « placée sous le lit (ou la civière) funèbre », et s'apprête à détacher (du reste du corps) la tête de la morte.

Je suis loin d'avoir touché tous les points sur lesquels je suis en désaccord avec M. Paganelli. Mais ces quelques exemples suffisent à montrer que son édition, loin d'avoir fait progresser l'établissement et l'exégèse du texte de Properce, est parfois même en régression sur les travaux les plus récents, qu'elle méconnaît ou qu'elle ignore.

A. Ernout.

Publii Ovidii Nasonis, *Fastorum libri sex*, The fasti of Ovid, ed. w. a translation a. commentary by Sir James George Frazer, 5 vol. in-8° xxix-357 pp., 512 pp., 421 pp., 353 pp., 212 pp., et 94 planches, cartes, et plans, London Macmillan and C° 1929. — Pr. £ 6. 6.

Voici une édition des Fastes qui par ses dimensions, par l'abondance du commentaire et la splendeur de sa présentation, dépasse de beaucoup les productions ordinaires de la philologie ; et devant une telle œuvre le lecteur reste d'abord frappé de surprise autant que d'admiration. Il faut tout d'abord louer sir James Frazer d'avoir mené à bien une tâche aussi formidable, et féliciter l'éditeur de lui avoir donné un cadre digne d'elle.

On comprend que, parmi les textes que nous a légués l'antiquité classique, les Fastes aient particulièrement sollicité l'attention de Sir J. Frazer. Cette histoire du calendrier romain entreprise par Ovide, encore qu'il n'en ait écrit que la moitié, est une mine de renseignements d'un prix inestimable pour quiconque s'occupe de religion et de folk-lore. Elle est d'autant plus précieuse que, contrairement à son habitude, Ovide semble n'avoir pris que très peu de libertés avec la tradition, et qu'il a reproduit avec une fidélité louable les données que lui fournissait la légende ou l'histoire. Il a ainsi sauvé de l'oubli des coutumes, des rites, ou conservé des interprétations qui, sans, lui nous seraient demeurées à jamais inconnues. C'est tout un aspect de l'âme romaine, et de l'âme primitive qui par lui nous est révélé.

Ce texte si riche et si original a trouvé dans Sir J. Frazer un éditeur digne de lui. Par sa sûreté, par son abondance, par la multiplicité des rapprochements avec les coutumes religieusesdes autres peuples, le commentaire apparaît comme un monument unique, sans précédent comme sans lendemain. A chaque page, pour ainsi dire, des comparaisons s'établissent

qui éclairent tel ou tel rite, et en fixent le sens et l'étendue. Ainsi l'anecdote aimable d'Ovide acquiert une valeur et une portée que son auteur était loin de lui soupçonner. Qu'on lise par exemple la note relative au v. 50 du livre IV

..... in Remulum fulmina missa ferunt

on verra quel parti Sir Frazer a su tirer d'un texte qui de prime abord paraît assez sec, et quel commentaire il en a donné. C'est toute l'histoire d'une croyance qui est faite avec une érudition inégalable. Et ceci sans que le texte soit jamais perdu de vue : loin d'être noyé dans cette exégèse étonnante, il en reçoit au contraire une lumière nouvelle.

Sir J. Frazer aurait pu se contenter d'écrire ce commentaire pour avoir droit à notre reconnaissance. Mais il s'est rappelé qu'il était aussi bon philologue, et par une coquetterie que seul il pouvait se permettre, il a tenu à établir lui-même son texte, et à nous apporter des collations nouvelles de manuscrits. Il a ainsi lu et confronté personnellement les six manuscrits les plus importants des Fastes, soit sur les originaux mêmes, soit sur des reproductions photographiques. Ce sont : *A*, le Vaticanus 1709, dit Codex Reginensis sive Petavianus ; *V* le Vaticanus 3262 ou codex Ursinianus ; *D* le Monacensis 8122 de la bibliothèque royale de Munich ou Codex Mallersdorfiensis sive Monacensis ; *X* le Bruxellensis 5369 de la bibliothèque royale de Bruxelles ; *M* le Parisinus 7992 ou codex Gallicus Mazarinianus de la Bibliothèque Nationale à Paris ; *m* le codex Oxoniensis sive Mazarinianus Auct. F. 4. 25 de la bibliothèque bodléienne à Oxford. Il a recouru aux collations de Merkel et d'Ehwald-Lévy pour les manuscrits moins importants. Les planches donnent des fac-similés des trois premiers manuscrits. Enfin il connaît toutes les corrections conjecturales proposées par ses devanciers ; et s'il se montre en général conservateur dans la constitution du texte, ce n'est qu'à bon escient, et après avoir examiné toutes les hypothèses qui ont été faites avant lui. Les principales de ces conjectures sont mentionnées dans l'apparat critique, et permettent au lecteur de juger en connaissance de cause. Pour montrer à Sir J. Frazer avec quelle attention je l'ai lu, je me permettrai de lui soumettre quelques observations. Livre I v. 206, il écrit *faenum*, au l. IV v. 705 *faeno* ; au l. III v. 115 *foeno* : cette seconde graphie paraît fautive, cf .Thes. Ling. Lat. VI fasc. I, col. 165, 77 sqq. — L. III v. 430 et 447, les mss. sont d'accord pour attester *Veiovis* ou *Veiiovis* (cette dernière forme notant une prononciation semblable à celle de *eius*, *maiior*, *aiio*, etc.) et la correction *Vediovis* semble inutile. — L. IV v. 38, la leçon *umeris* de *A U* est préférable à la graphie *humeris* de *D X M m* : l'étymologie confirme qu'il n'y a pas d'*h* à l'initiale du mot — LV v. 12, à propos de la leçon *recessit* donnée par les mss., Sir Frazer note « *Perhaps we should read* secessit. *Compare* Fasti, I, 107 « Ut semel haec rerum secessit lite suarum » ; id. VI. 279 « Et quantum a summa, tantum secessit ab imis terra » Mais *sēcessit* avec sa syllabe initiale longue ne saurait se substituer à *rĕcessit*. — L. V. v. 657, la graphie *sepulchri* ne ne peut être attribuée à Ovide ; il faut rétablir *sepulcri*.

Les index qui renvoient, l'un à la traduction (t. V. pp. 1-32), l'autre au commentaire (pp. 33-212) ont été dressés par Mr. A. J. W. Walker, de New College, Oxford. Ils sont abondants, clairement disposés, et rendront de grands services. Enfin les planches et les plans, nombreux, et excellents sont un enseignement et une joie pour les yeux.

Cette œuvre à elle seule suffirait à établir le renom scientifique d'un

homme. Quand on songe qu'elle vient s'ajouter à tant d'œuvres capitales, depuis l'édition du Pausanias jusqu'au Rameau d'Or, en passant par tant d'autres, comme le Folk-lore dans l'Ancien Testament, Totémisme et Exogamie, la Croyance à l'immortalité, etc., sans parler d'essais littéraires comme ce charmant volume intitulé « Sur les traces de Pausanias », on reste confondu devant tant d'activité, d'érudition, et d'intelligence.

A. Ernout.

Ragnar Ullmann, *Étude sur le style des discours de Tite Live* (Skr. utg. av. d. Norske Vid. Ak. i Oslo, II Hist. Fil. Kl. 1928, n° 3), 130 pp. gr. in-8°, Oslo, J. Dybwad, 1928. — Pr. 8 kr. 50.

M. Ragnar Ullmann a publié en 1927 une importante étude sur la technique des discours dans Salluste, Tite Live et Tacite, qui portait spécialement sur la matière et la composition. Il lui donne aujourd'hui le complément nécessaire, en traitant du style des discours dans Tite Live. Il est évident que des trois historiens latins considérés par l'auteur, Tite Live est celui dont l'examen s'impose en premier lieu. C'est lui qui plus que tout autre a conçu l'histoire, conformément à la définition de Cicéron, comme un *opus oratorium maxime*. On regrette toutefois que M. Ulmann ait renoncé à examiner en même temps que lui Salluste et Tacite. Il est certain que la comparaison eût mis davantage en valeur la physionomie propre et l'originalité de chaque historien ; il est possible aussi que l'influence considérable de Salluste sur les historiens qui l'ont suivi eût apparu dans sa pleine lumière. Peut-être M. Ullmann se réserve-t-il de reprendre un jour cette étude parallèle qu'il semble avoir abandonnée aujourd'hui. Pour la connaissance de l'évolution d'un genre, comme pour l'intelligence de chacun des auteurs envisagés, je ne doute pas qu'il n'arrivât à des résultats nouveaux et de grande portée.

Quoi qu'il en soit, même réduite à une monographie, l'ouvrage de M. U. ne peut manquer d'intéresser les historiens de la littérature latine, et, plus généralement, tous ceux qui ont à lire et à expliquer Tite Live. Il leur dévoile tous les secrets, tous les procédés techniques de son style oratoire qu'il analyse et qu'il classe dans les catégories enseignée par les rhéteurs. Mieux que tout commentaire littéraire, ce catalogue méthodique montre avec quelle fidélité Tite Live se soumet à leur discipline et reproduit leur leur enseignement ; il est en outre une contribution importante à l'étude de la rhétorique à Rome. J'ajoute enfin que le livre est bien composé et écrit dans un français clair et correct, ce qui n'est pas un mince mérite.

A. Ernout.

1. P. 40 l. 18 lire tendances ; p. 51, dernière ligne l. excitation ; p. 109 l. 25 l. anacoluthes ; p. 111, l. 21, l. domaine aussi restreint ; p. 112, dernière ligne, l. inpersonnel ; p. 113, l. 7, l. modernes ; l. 15, l. servis ; p. 114 l. 15 du bas, l. embarrassé ; p. 117 dernière ligne, l. indépendamment ; p. 118 l. 14 du bas, l. rythme ; p. 120 l. 4 du bas, l. prépondérance ; p. 121 l. 17, recommandé ; p. 124 l. 4 du bas l. outre la (et non : outre à la), p. 125 l. 2 du bas, l. morcelée et serions. l. 4 du bas les envoyés... se plaignant.

Lucain, *La guerre civile* (La Pharsale), tome II, livres VI-X, texte établi et trad. par A. Bourgery et Max Ponchont, in-8°, 207 pp. doubles, + un index pp. 208-225, Paris, Les Belles Lettres, 1929.

Le tome second du Lucain a bénéficié de la collaboration de M. Ponchont et les éditeurs ont pu étudier plus à loisir l'édition donnée par M. Housman en 1926, et que M. Bourgery n'avait pu utiliser que pendant l'impression du premier volume. La critique de M. Housman est incisive et pénétrante ; il voit clairement où est le défaut, il le discerne là même où une tradition complaisante ou paresseuse s'était refusé à l'apercevoir ; et, le lecteur, même s'il n'adopte pas ses vues, est obligé de les discuter. Sans s'asservir aucunement à la pensée de M. Housman, les éditeurs français s'y sont régulièrement référés ; et son influence se fait sentir soit dans la constitution du texte, soit dans la traduction et dans l'exégèse. Il sera intéressant d'étudier leurs réactions devant les thèses ingénieuses et subtiles, parfois outrées, de M. Housman. Voici quelques passages où ils s'écartent de lui. Livre VI, 80, ils s'écrivent :

Maior cura ducis miscendis abstrahit armis

Housman donne :

Maior cura duces miscendis abstrahit armis

Les manuscrits se partage entre *ducis* et *duces*. La note justificative de M. Bourgery ne m'a pas convaincu de la supériorité du singulier. Outre que le pluriel va mieux avec *miscendis armis*, il est certain, comme l'a vu H., que Lucain oppose et met en parallèle les raisons qui empêchent l'un et l'autre chef d'engager la bataille :

Pompeium exhaustae praebenda ad gramina terrae (v. 81)
At liber terrae spatiosis collibus hostis (v. 106)

Même livre, v. 164 :

Vicimus o socii ; ueniet qui uindicet arces
Dum morimur,

Housman imprime avec *UVQg* :

Vincimus, o socii.

M. Bourgery note : le parfait *uicimus* est plus significatif que le présent *uincimus* donné par une partie des manuscrits ; M. H. soutient à propos du parfait : « quod uerbi tempus VII 292 loquentis consilio accommodatum est, hoc loco non item. Hosius quae Fleck. annal. 1893 p. 345 attulit, ideo attulisse uidetur ut ostenderet *uicimus* formam Latinis non ignotam fuisse. » Comme toujours, l'éditeur anglais est féroce pour Hosius ; mais le parfait fournit un sens excellent,

Même livre, v. 420 sqq. :

Sextus erat, Magno proles non digna parente,
qui mox Scyllaeis exul grassatus in undis
polluit aequoreos Siculus pirata triumphos.

Au lieu de *Qui mox* donné par tous les manuscrits, M. H. adopte la

conjecture de Heinsius *Cui mox*, que M. B. ne signale même pas dans son apparat.

Livre VII, 320 sq.

> Quas magis in terras nostrum felicibus actis
> nomen abit aut unde redit maiore triumpho

Housman écrit avec Lachmann :

> nomen abit aut unde redi

notant dans l'apparat : *redi* Lachmann, Lucr., p. 209, *redit* Ωca propter *abit*. nomen neque rediit neque triumphauit. Je ne suis pas du tout convaincu par cet argument. Ne peut-on dire « Mon nom est revenu triomphant» ? Et le brusque changement de personne *abit*, *redi* est aussi difficile à justifier.

Même livre, 354 sqq,

> ..... Solacia tanti
> perdit Roma mali, nullos admittere reges,
> sed ciui seruare suo.

Ainsi ponctue M. Ponchont. M. Housman, avec Guiet, met un ? après *suo*. Ici, c'est lui qui me semble avoir raison. La ponctuation avec un point interrompt fâcheusement la suite des interrogations oratoires dans lesquelles la phrase en question est encadrée.

Même livre, v. 613 sqq., M. Ponchont adopte la ponctuation de M. H.

> .....Ut uidit comminus ensis,
> inuoluit uultus atque, indignatus apertum
> fortunae praebere, caput ; tum lumina pressit
> continuitque animam...

L'éditeur anglais a senti tout ce que cette coupure *atque, indignatus apertum fortunae praebere, caput*, avait de maladroit et de déconcertant pour le lecteur. Aussi note-t-il : distinctionem posui non uenustam sed ad intellectum, ut uidetur, necessariam. Vulgari interpunctione peruerse *indignatus praebere caput* ab *inuoluit uoltus* distrahitur et ad *lumina pressit* adiungitur ; quod ut euitarent Bentleius et Cortius *indignatur* scripserunt, non bene ex aequo positis inuoluendi indignandi premendi uerbis. — On aurait voulu que l'apparat critique de l'édition française mentionnât que l'initiative de cette ponctuation, qui est une interprétation, revient à M. Housman. Il faut avouer qu'elle enlève une difficulté pour en créer une autre. Car la tautologie *uultus ...caput* ne va pas sans un embarras que la traduction met pleinement en lumière : « A la vue de l'épée levée sur lui, il enveloppe son visage et sa tête, indigné de la présenter découverte à la Fortune... » Car je ne vois pas comment Pompée pourrait envelopper son visage sans envelopper sa tête en même temps. Et *indignatus* ne me semble pas vouloir dire « indigné «, mais « jugeant indigne de. »

La traduction est très exacte. Le souci de suivre littéralement l'ordre des mots latins amène parfois les traducteurs à des constructions dures, e. g., l. IX, 156 sqq.

> Non mihi pyramidum tumulis euulsus Amasis
> atque alii reges Nilo torrente natabunt ?
> Omnia dent poenas nudo tibi, Magne, sepulchra

passage qui est traduit par : « Amasis et ces autres rois, arrachés à leurs tombeaux des pyramides, je ne les ferai pas flotter sur les tourbillons du Nil ? Qu'ils expient tous, ces tombeaux, pour toi, Magnus, laissé dans l'abandon. » La phrase latine ne donne nullement cette impression chaotique.

A. Ernout.

Donum Natalicium Schrijnen, *Verzameling v. Opstellen door Oud-leerlingen en bevriende Vakgenooten opgedragen an Mgr. Prof. Dr. Jos. Schrijnen*, bij Gelegenheid van zijn zestigsten Verjaardag, 3 Mei 1929, xxxii-926 pp. in-4°, N. V. Dekker et van de Vegt, Nijmegen-Utrecht, 1929.

En 1928 avait lieu à La Haye le premier congrès international de linguistique. La réussite en fut parfaite. On y traita nombre de questions importantes, on y traça le plan des travaux que la linguistique se devait d'entreprendre, notamment de cette vaste enquête sur les langues actuellement parlées dans le monde, qui est la tâche urgente et nécessaire ; en outre, on apprit à se connaître personnellement, ou à renouer des relations que les événements avaient rompues. Dans les discussions, le ton fut le plus souvent amical, en tout cas, toujours courtois. Pas de violence, pas de querelle personnelle ; chez tous on sentait un désir de se comprendre les uns les autres, de faire taire les préjugés, les rancunes, pour se consacrer à l'œuvre commune. Quant à l'organisation matérielle, elle fut impeccable. Le succès de l'entreprise était dû, pour la plus grande part, à l'organisateur et à l'animateur du Congrès, Mgr. J. Schrijnen, dont le dévouement et l'activité avaient tout préparé, tout prévu. C'est pour rendre hommage à ses efforts autant que pour couronner sa carrière linguistique, que ses élèves et ses confrères lui ont offert, à l'occasion de sa soixantième année, un *donum natalicium* qui doit à ces circonstances un éclat tout particulier.

L'ouvrage est de dimensions imposantes : il comporte 926 pages in-4°, et la table des matières donne les titres de 143 articles qui se répartissent dans les divisions suivantes : I^e^ partie, Linguistique générale (21 articles) ; II^e^ partie, Linguistique non indo-européenne (16 articles) ; III^e^ partie A. Substrat paléo-européen (6 articles), B, Linguistique indo-européenne (48 articles) ; C, Langues et littératures classiques (31 articles) ; IV^e^ partie, Religion, ethnologie, folklore (16 articles). Un pareil recueil échappe nécessairement à la discussion et à l'analyse ; et même la simple reproduction de la table des matières nous entraînerait en dehors du cadre de cette revue. Mais on voit que la philologie classique y est largement représentée, et par des contributions très variées : notes de grammaire (par ex. les articles de M.M. Meillet sur les *adjectifs grecs en* -τος ; de V. Magnien sur *S adverbial en grec et en latin* ; G. Devoto sur les *Désinences personnelles du grec* ; W. Meyer-Lübke, *Ein lateinisches Vokaldissimilationsgesetz* ; W. A. Oldfather, *A variety of the so called objective genitive in Greek and in Latin* ; recherches étymologiques et sémantiques (F. Muller J. fil., ΑΛΑΣΤΩΡ ; A. C. Juret, *Notes d'étymologie latine* ; J. Vendryes, *Lat. polire* et *interpolare* ; A. Kluyver, *Bacalusias* ; Gerlach Royen, *Lat. pius germ. hold* ; Clara Muller, *Oratio-oratorium* ; critique et explication de textes (C. J. Vinkesteyn, *Plauti Captiui* (1014-1019) ; C. Weyman, *Bemerkungen z. 16 Epode des Horaz* ; H. Wagenvoort *Ad Horatii Sat.* I4, I 10, II 1 ; P. J. Enk, *Observationes de epigrammate quod continet libellus... Cata-*

lepton ; C. Braxman J. f., *Pliniana* ; archéologie (H. B. Reyen, *Pompeiana* ; A. W. Bijwanck. *Het mosaiek in de absis der Kerk van Sint Paulinus bij Nola*). Je m'excuse de ne pouvoir tout citer, et d'autre part je dois dire que dans les autres parties de ces mélanges le philologue trouvera aussi sa pâture : les hellénistes, par exemple, ne manqueront pas de lire l'article de P. Kretschmer *sur l'inscription tyrrhénienne de Lemnos*, et les latinistes, celui de M. Vittorio Bertoldi, *sur les fragments prélatins dans la nomenclature viticole padouane*. Par sa richesse, par l'esprit qui l'a inspiré, par la personnalité du dédicataire, ce recueil mérite d'être tout particulièrement signalé : il honore celui qui l'a reçu, et ceux qui l'ont réalisé. J'ajoute qu'il a été imprimé en moins de six mois par une maison française : c'est un tour de force.

A. Ernout.

Mitteilungen des Vereines Klassischer Philologen in Wien, 118 pp. in-8°. Wien, Verein Klassischer Philologen, Wien I, 1929.

Le congrès des philologues classiques qui se tient annuellement à Vienne a repris toute son activité, comme on le voit par le recueil qu'il publie des communications qui y sont faites. Seize articles y figurent concernant l'archéologie, l'épigraphie, l'histoire et la philologie au sens strict. La préface qui suit l'ordre alphabétique des noms d'auteurs les donne dans l'ordre suivant : Egon Braun, *Adnotationes philologicae*, p. 79 ; Rudolfer Egger, *Ein spätes Denkmal des Kaiserkultes*, p. 82; Hans Gerstinger, *Zwei Fragmente einer altlat. Uebersetzung der Richter in einem Codex des Benediktinklosters Lambach im Obersoesterreich*, p. 94 ; Konrad Glaser, *Bemerkungen zu den Annalen des Tacitus*, p. 34 ; Josef Keil, *Die dorischen Phylen*, p. 5; Helga Kočevar, *Zum Sprichwort der Römer*, p. 26 ; Albin Lesky, *Alciphron u. Aristainetos*, p. 41 ; Gustav Maresch, *Consul, praetor, iudex Ein sprachlicher Beitrag z. Frühgeschichte Roms*, p. 88 ; Erwin Mehl, *Das Petauron —; ein Federbrett*, p. 28 ; Richard Meister, *Zu Statius' Siluae*, I *Praef.*, p. 9 ; Hélène Miltner, *Ein komisches Motiv bei Terenz*, p. 59 ; Rudolf Moll, *Ein neuer etruskischer Spiegel*, p. 39; Josef Pavlu, *Nachträge z. pseudoplatonischen Alkibiades* I, p. 21 ; Balduin Saria, *Neue Inschriften aus Praetorium Latobicorum*, p. 85 ; Mauriz Schuster, *Ein Gedicht des Kaisers Hadrian*, p. 11 ; Emil Vetter, *Destituere. Eine bedeutungsgeschichtliche Studie*, p. 74.

L'étude du vocabulaire commence à être en honneur, comme on le voit par les titres des articles de MM. Maresch et Vetter. Mais je ne sais si beaucoup de lecteurs suivront M. Maresch dans l'étymologie qu'il donne de *consul* et de *praetor*. Il rattache le premier, dont l'*n* n'aurait pas plus de réalité que celle de *thensaurus*, à *caus(s)a, accusare*, et le second à une forme grecque *ϝρήτωρ* venue à Rome par un intermédiaire étrusque. Si enclin que je sois à faire une assez large part à l'étrusque dans la constitution du vocabulaire latin, je dois dire que les étymologies de M. Maresch me semblent, pour toutes sortes de raisons, absolument invraisemblables.

A. Ernout.

Wiener Studien, *Zeitschr. f. Klass. Philologie*, XLVII Bd, Jahrg-1929, 184 pp. in-8°. Vienne, Osk. Höfels, 1929.

Ce numéro des Wiener Studien a été publié pour célébrer le 57e congrès des philologues et professeurs allemands tenu à Salzburg. Préfacé par le Dr Edmund Hauler, il comprend vingt-cinq études qui embrassent tout le domaine de l'antiquité greco-latine : histoire, archéologie, philologie dans le sens le plus large du mot. Un pareil recueil ne peut s'analyser ni se critiquer. J'en citerai seulement le contenu : A. Lesky, *Zur Entwicklung des Sprechverses in der Tragödie*, p. 3 ; H. Gomperz, *Zur Theogonie des Pherekides von Skyros*, p. 14 ; J. Jüthner, *Isokrates und die Menscheitsidee*, p. 26 ; H. Arnim, *Aristoteles' Metaphysik K und B*, p. 32 ; K. Mras, *Ein Fund bei Eusebius*, p. 39 ; R. Heberdey, *Ein griechisches Epigramm aus dem Gebiete von Termessus maior*, p. 43 ; H. Sitte, *Zu Phidias*, p. 49 ; Em. Löwy, *Archäologisch-Philologisches*, p. 56 ; Jos. Mesk, *Der Schluss des Plautinischen Epidicus*, p. 61 ; R. Kauer, *Iktus und Akzent im lateinischem Sprechvers*, p. 68 ; Lud. Radermacher, *Die Wahl der Lebensgüter*, p. 79 ; Alf. Kappelmacher, *Vergil und Theokrit*, p. 87 ; C. Patsch, *Cavii oder Cantavii* p. 102 ; K. Prinz, *Martialerklärungen* II, p. 109 ; Ernst Kalinka, *Nochmals der Namensatz der Germania*, p. 116 ; C. F. Lehmann-Haupt, *Der Sturz des Kroisos u. das historische Element in Xenophons Kyropädie I*, p. 123 ; Ad. Wilhelm, *Zu der Inschrift König Antiochos I von Kommagene, aus Samosata*, p. 127 ; Wilh, Kubitschek, *Spurius, Spurii filius, sine patre filius und spurius*, p. 130 ; Edm. Groag, *Zum Konsulat in d. Kaiserzeit*, p. 143 ; Rud. Egger, *Civitas Noricum*, p. 146 ; Fr. Schachermeyr, *Telephos u. die Etrusker*, p. 154 ; Arn. Schober, *Hippolytos auf provinzialrömischen Reliefs*, p. 161 ; C. Wessely, *Abalus insula*, p. 164 ; H. Gerstinger, *Ein neuer Beitrag z. Geschichte der griech. amtlichen Kanzleischrift*, p. 168 ; Edm. Hauler, *Von meiner letzten italienischen Studienreise*, p. 172. Recueil varié et dense, où l'on trouve l'écho des préoccupations actuelles de la philologie.

A. Ernout.

Mnemosyne, Nova séries, vol. LVII pars III et IV, pp. 235-442, Leyde, Brill, 1929.

Numéro abondant qui comprend : 1° *De Simmia Menandri disceptantium persona*, scr. W. E. J. Kuiper, pp. 235-244 ; *Nouae Inscriptiones Argiuae* scr. G. Vollgraff, pp. 245-250 ; *Ad Statium*, scr. G. Brakman, I. f. pp. 251-262 ; *Ad Plinii Nat., Hist.* (*Lib. III-XI*), scr. G. Brakman, I. f. pp. 263-, 266 ; *Versus Saturnius*, scr. W. J. W. Koster, pp. 247-346 ; *De Corneliae epistula*, scr. J.H. Thiel, pp. 347-368 ; *Minora*, scr. B. A. von Groningen, pp. 369-378 ; *Obseruatiunculae ad papyros graecos iuridicae*. scr. J. C. Naber, pp. 379-414 ; *De Lactantio in epitome Minucii imitatore*, scr. J. G. P. Borleffs, pp. 415-426 ; *Ad libellum qui fertur de mortibus persecutorum obseruatiunculae criticae*, scr. J. G. P. Borleffs, pp. 427-436 ; *Ad Eunapii Vitas sophistarum*, scr. Guil. Vollgraff, pp. 437-439 ; *Ad I. G. XIV, 268*, scr. J. V., p. 439 ; *ad Stobaei florilegium*, Tit. 98, 66, scr. W. E. J. Kuiper, pp. 440-442.

Comme on le voit, l'article le plus important est l'étude consacrée par M. J. W. Koster au vers saturnien : par ses dimensions, c'est un véritable petit livre, qui comprend, outre un nouvel essai d'explication, une réunion

de tous les fragments (pp. 328-346). Il y a dans le travail de M. Roster des idées ingénieuses : notamment le rapprochement du premier colon du saturnien *malum dabunt Metelli* avec le colon initial du carmen Saliare, *enos Lases iuuate* (p. 316) ; et aussi l'hypothèse d'une ressemblance foncière entre le saturnien et le tétramètre trochaïque (p. 323). Cette dernière théorie m'agrée d'autant plus que dans mon cours de l'école des Hautes Études, j'ai fait moi-même le rapprochement entre ces deux formes de vers « indigènes » et populaires. Par contraire *Sāturnus* et *Sāturnius* n'ont rien à faire ni avec *serō*, *sătus*, ni avec *sătŭra*. Que l'étymologie populaire ait fait le rapprochement, c'est possible ; mais à l'origine, les formes sont absolument sans rapport entre elles.

A. Ernout.

Symbolae Osloenses, fasc. VIII, 129 pp. in-8°, Oslo, Some et C°, 1929.

Voici le sommaire de ce fascicule : I S. Eitrem, *Zu Philostrats Heroikos* 1-56 ; Lyder Brun, *Jesus als Zeuge von indischen und himmlischen Dingen*, *Joh.*, 3. *12-13*, pp. 57-77 ; Anton Fridrichsen, *Peristasenkatalog und res gestae. Nachtrag zu 2 Cor. 11 23 ff.* pp. 78-82; Einar Molland, *Zur Auslegung von Mc. 4-33* καθὼς ἠδύναντο ἀκούειν, pp. 83-91 ; Gunnar Rudberg, *Platonis Fragmentum Osloense*, pp. 92-94 ; Henning Mørland, *Sprachliche Bemerkungen*, pp. 95-97 ; Hans Vogt, *Impetrare — impetrīre*, pp. 98-99; H. P. L'Orange, *Ritratti romani ad Oslo...* pp. 100-109. S. Pantzerhielm Thomas, *Hermeneutica IX*, pp. 110-113 ; Hans Holst, *Numismatica IV*, pp. 114-119 ; Gunnar Rudberg, *Palaeographica II*, pp. 120-129.

Comme on le voit, le périodique norvégien, édité sous les auspices de la société greco-latine d'Oslo par MM. S. Eitrem et Gunnar Rudberg, continue son heureuse carrière, et le nouveau numéro est aussi riche en substance et aussi varié que les précédents. Sa langue dominante est l'allemand ; quelques articles sont écrits en latin, en anglais, en italien, ou en français. C'est cette dernière langue qu'emploie M. Hans Vogt dans une note ingénieuse, et de portée générale, sur le rapport entre *impetrīre* et *impetrāre*.

A. Ernout.

Joannes Bergman, *Aurelii Prudentii Clementis Carmina* (vol. 61 du *Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum*), in-8°, pp. LVI-578, Vindobonae, Lipsiae, Hoelder-Pichler-Tempsky A.-G. 1926.

On attendait avec impatience une édition véritablement critique des œuvres de Prudence : œuvre urgente et difficile : il n'y a pas moins de 320 manuscrits plus ou moins complets des œuvres de cet écrivain, dont le *Puteanus* qui est une des richesses de la Bibliothèque nationale de Paris.

De plus, Prudence est un très grand poète, très oublié, qu'on vient de rappeler à l'attention du public lettré : « le seul lyrique que la littérature (latine) ait produit depuis Horace, bien supérieur à ce dernier par la profondeur du sentiment et l'originalité de l'expression, après lequel pour retrouver un artiste véritable en vers, il faudra attendre plus de neuf siècles, attendre Dante ». Ce sont les expressions d'un connaisseur et d'un maître, M. Ferdinand Lot, dans la *Fin du Monde antique*, p. 182.

M. Bergman, éditeur du Prudence qui forme le 61e volume du *Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum*, nous a donné une édition qui semble bien définitive du grand poète chrétien et de laquelle devront partir tous les travaux postérieurs dont il sera le sujet. On y trouvera :

1° des prolégomènes où sont rassemblées toutes les connaissances positives que l'on a sur la vie et les écrits de Prudence (I) ; une notice précise et détaillée sur les mss. qui nous en ont transmis le texte (II) : quelques pages où sont décrites et appréciées les principales éditions antérieures qui ont apporté quelque contribution à la critique ou à l'exégèse du poète (III). Les prolégomènes se terminent par un *conspectus* général des sigles et la liste des travaux lexicographiques et grammaticaux ainsi que des éditions utilisées par l'éditeur.

Les œuvres de Prudence qui suivent sont classées dans l'ordre suivant :

1° Le *Cathemerinon* précédé de la *praefatio omnium carminum*. On sait qu'au *Cathemerinon* le Bréviaire romain a emprunté quelques hymnes : du mardi : *Ales diei nuntius*, du mercredi : *Nox, et tenebrae, et nubila*, de l'Epiphanie et de la fête des saints Innocents : *Salvete, flores martyrum*, imitée par Malherbe, avec quel bonheur ! dans les *Larmes de saint Pierre*.

2° Le *Livre de l'Apothéose* qui est une manière de christologie poétique et passionnée : *exsurgens quo Christus provocat, ite* !

3° *L'Hamartigenia*, morne et froide généalogie du péché.

4° La *Psychomachia* , où il y a bien de la logomachie.

5° Les deux livres *contra orationem Symmachi*, qui appartiennent au dossier de l'affaire de l'autel de la Victoire... et à la rhétorique.

6° Le *Peristephanon*, où la gloire des grands martyrs de Rome, de l'Espagne et de l'Afrique chrétiennes a enfin trouvé son Pindare et son Homère.

7° Une série de courts poèmes didactiques, *tituli historiarum*, dont le sujet se rapporte en général à des épisodes ou des personnages de l'Ancien et du Nouveau Testament, et l'*epilogus* à toute l'œuvre de Prudence.

Le volume de M. Bergman se termine par de précieux index : des passages de la sainte Ecriture dont s'est inspiré Prudence, des imitations qu'il a faites des poètes latins, des noms propres, d'un index *rerum* et d'un dernier, *verborum et elocutionum*.

En résumé, édition savante, pratique et qui rend inutiles les éditions antérieures.

L. S-P. G.

Das Bild von nichtgnostischen Christentum bei Celsus, von Lic-Théol. Dr. phil. W. Völker, Privatdozent für Kirchengeschichte an der Universität Halle-Wittenberg, Buchhandlung des Waisenhauses, Halle, 1928. Un vol. in-8° de 96 p.

M. W. Völker s'est proposé d'examiner ce qu'on peut tirer de l'ouvrage de Celse pour la connaissance du Christianisme orthodoxe, au second siècle. On sait que le platonicien Celse lança vers 178 un pamphlet contre les chrétiens : l'ἀληθὴς Λόγος (tel en était le titre) fut réfuté par Origène soixante-dix ans plus tard, et nous a été conservé pour la plus large part dans cette réfutation même, où il est généreusement cité. Celse était un esprit très pénétrant, et, à côté de l'image plus ou moins embellie que tracent du Christianisme les apologistes chrétiens du second siècle, il est intéressant d'étudier celle qu'il s'en est lui-même formée.

Tel est le dessein qu'a conçu M. Völker, et qu'il a parachevé avec une connaissance remarquable de l'opuscule de Celse et de la « littérature » moderne qu'il a suscitée, surtout depuis une cinquantaine d'années.

Sans vouloir sous-estimer les résultats qu'il a dégagés, j'indique tout de suite l'objection que sa méthode suggère.

M. Völker sait fort bien que Celse n'est pas impartial. Aux yeux de Celse, le Christianisme est une doctrine barbare et absurde, faite pour des gens sans culture, chez qui d'ailleurs elle recrute le gros de ses partisans. M. Völker sait également que Celse connaît mal la littérature chrétienne : de l'Ancien Testament, il n'a lu, semble-t-il, que la *Genèse* ; du Nouveau-Testament, que l'évangile de saint Matthieu. Il ignore saint Paul, et ne paraît pas avoir pris contact avec les essais des apologistes de son temps. Il ne mentionne nulle part l'organisation épiscopale, et il n'y a pas trace chez lui des sacrements chrétiens, en particulier de l'Eucharistie. — L'esprit du Christianisme, ses tendances particularistes, ses propositions dogmatiques fondamentales lui sont suffisamment familiers pour qu'il ait écrit un pamphlet fort redoutable. Mais sa critique est bien moins précise et pertinente que ne le sera au siècle suivant celle de Porphyre.

Dès lors, il n'est permis d'utiliser son témoignage qu'avec infiniment de précaution. M. Völker a essayé de le contrôler, là où il pouvait le faire. Mais en plus d'un cas, je l'ai trouvé trop prompt à se l'approprier, et à lui attribuer une autorité documentaire qu'il aurait dû hésiter davantage à lui décerner : par ex. p. 30, sur l'humble condition sociale des adeptes du Christianisme ; p. 24 et suiv. sur l'impossibilité de distinguer à cette époque la « Grande Église » (l'expression est de Celse lui-même) des sectes gnostiques ; p. 90, sur l'inexistence de tout « canon » scripturaire, au second siècle. Aux preuves qu'il tire de l'ouvrage de Celse, qu'il serait aisé d'en opposer d'autres, autrement décisives !

L'étude de M. Völker est d'ailleurs attachante et bien faite. Il a tout à fait raison (contre Koetschau, l'éditeur du *Contra Celsum* dans le *Corpus* de Berlin), d'incorporer au texte de Celse, et non pas à la réplique d'Origène, les mots περισπώμενον... αὐτῷ (III, 73). Son interprétation des mots εἰ γὰρ δὴ οἷόν τε εἰς ἕνα συμφρονῆσαι... (VIII, 72), telle qu'il la développe p. 29, me paraît ingénieuse et juste. Par contre, je ne crois pas que la description que donne Celse (VII, 9) de certains prédicants fanatiques qui opéraient, de son temps même, en Phénicie et en Palestine, vise les montanistes (p. 76). Rien ne permet de croire qu'entre 176 et 180 le prophète montaniste fût déjà descendu jusque dans ces contrées, où son action, au surplus, n'est signalée à aucun moment. Puis comment des prophètes chrétiens auraient-ils vaticiné ἐν ἱεροῖς, c'est-à-dire dans des temples *païens* ?

P. DE LABRIOLLE.

DERNIERS OUVRAGES REÇUS

The Oxford Book of Greek Verse, ed. by G. Murray, C. Bailey, E. A. Barber, T. F. Higham and E. M. Bowra; XLVIII-607 pp. in-16; Oxford, Clarendon Press, 1930; pr. 8 sh. 6 d.

DOROTHEA WALEY SINGER, *Catalogue of latin a. vernacular Alchemical manuscripts in Great Britain a. Ireland*, dating from before the XVI Century; vol. II, VIII-331-755 pp. in-8°; Brussels, M. Lamertin, 1930.

CH. DUMAINE, *Conversations latines* (texte et traduction), 3e éd.; XV-415 pp. in-16; Paris, Tralin, 1930; pr. 20 fr.

HOWARD H. SCULLARD, *Scipio Africanus in the Second Punic War*; XV-331 pp. in-8°; Cambridge, University Press, 1930; pr. 12 sh. 6 d.

M. HAMMARSTRÖM, *Satura och per saturam*; Eranos XXV, 1 (1927), pp. 37-54.

J. MAROUZEAU, *L'année philologique*, troisième année 1928; XVIII-287 pp. in-8°; Paris, Les Belles Lettres, 1929.

WALTER NESTLE, *Die Struktur des Eingangs in der attischer Tragödie*; X-133 pp. in-8°; Stuttgart, Kohlhammer, 1930; pr. RM. 9.

PERCEVAL FRUTIGER, *Les mythes de Platon*; 295 pp. in-8°; Paris, Alcan, 1930; pr. 35 fr.

A. C. JURET, *Principes de métrique grecque et latine* (Publications de la Fac. des Lettres de Strasbourg. Coll. Initiation, Méthodes); 55 pp. in-8°; Paris, Les Belles Lettres, 1930; pr. 8 fr.

Dr MAURIZ SCHUSTER, *Tibull' Studien*; V-201 pp. in-8°; Wien, Hölder-Pichler-Tempsky, 1930; pr. RM. 7,50.

M. MINUCII FELICIS, *Octavius, rec. Dr. Jos. Martin* (Florilegium Patristicum, f. VIII); 86 pp. in-8°; Bonn, Hanstein, 1930; pr. R M. 3,60.

S. LINDE, 1° *Quaestiones criticae in Senecam philosophum* (Eranos XXVIII, pp. 40-45); 2° *ad Platonem et Ciceronem adnotationes* (Eranos XII, pp. 175-180).

STUDI ETRUSCHI, *Volume IV*; 477 pp. in-4° + 35 planches; Florence, 1930, Rinascimento del libro; pr. 125 L.

TÉRENCE, *P. Terenzio Afro, Il punitore di se stesso* (Heautontimorumenos) trad. di E. Cesareo; XVI-119 pp. in-12; Turin, G. B. Paravia, 1930; Pr. L. 8,50.

EDWARD KENNAR RAND, *In quest of Virgil's birthplace*; XVII-170 pp. in-8°, et un plan. Harvard University Press, Cambridge, Mass. 1930; pr. $ 2,50.

TERTULLIEN, *De cultu feminarum l. II, rec. Jos. Marra*; XXXVIII-47 pp. in-12; Turin, Paravia, 1930; pr. L. 9.

PIUS SERVIEN, *Les rythmes comme introduction à l'esthétique*; 208 pp. in-8°; Paris, Boivin, 1930; pr. 12 fr.

ROBERT D. SCOTT, The thumb of knowledge in legends of Finn, Sigurd, and Taliesin; XX-296 pp. in-8°; Public. of the hist. of French Studies, Inc., New-York, 1930.

M. A. MARTIN, Sist. *The use of indirect discourse in the works of St. Ambrose*; XVIII-165 pp.; 2° Sist. M. B. O' BRIEN, *Titles of address in christian latin epistolography* to 543 A. D.; XIV-173 pp.; 3° Sist. M. D. MAD-

DEN, *The pagan divinities and their Worship as depicted in the works of St. Augustine, exclusive of the City of God*; x-135 pp.; Sist. M. G. MURPHY, *St. Basil and monasticism*; XIX-112 pp. in-8° (The Cathol. Univ. of America Patristic Studies, vol. XX, XXI, XXIV, XXV); The Cathol. Univ. of America, Washington, D. C., 1930; pr. $ 3,50 ch.

MNEMOSYNE, *Nova series*, vol. LVIII, pars I et II, Leyde, Brill, 1930.

M. HAMMARSTRÖM, *Die antiken Buchstabennamen*; Extr. de Arctos, Acta historica philol. fennica, vol. I, fasc. 1, 2; pp. 3-40; Helsingfors 1930.

DR. J. SOFER, *Latein. u. Roman. aus d. Etymologiae des Isidorus von Sevilla*; XII-190 pp. in-8°; Göttingen, Vandenhoeck et Ruprecht, 1930; pr. 14 M.

C. O. ZURETTI, *Anonymi de arte metallica* (Catal. des mss. alchimiques grecs VII); LX-466 pp. in-8°; Bruxelles, Lamertin, 1930.

CH. H. BEESON, *Lupus of Ferrieres as scribe a. text of critic*; 51 pp. in-4° + 109 pp. de fac simile. Cambridge (Mass.), The Mediaeval Academy of America, 1930; pr. 12 $.

MARY ALBANIA BURNS (Sist.), *St. John Chrysostom's Homilies on the statues*; VIII-123 pp. in-8°; Washington, The Catholic Univ. of America, 1930 (Patristic St. XXII).

THÉRÈSE SULLIVAN (Sist.), *S. Aureli Augustini... De doctrina christiana* l. IV; XIV-205 pp. in-8°; Washington, The Catholic Univ. of America 1930 (Patristic St. XXIII).

O. CULLMANN, *Le problème littéraire et historique du roman pseudo-clémentin*; VIII-272 pp. in-8°; Paris, Alcan, 1930; pr. 35 fr.

FRITZ SAXL, *Vorträge d. Bibl. Wartburg, I: Vorträge 1926-27*, 248 pp. in-8° + 58 pl.; *II Vorträge 1927-8 Z. Gesch. des Dramas*, 341 pp. in-8° + XLII pl.; Leipzig, Teubner, 1930; pr. 20 et 20 M.

MARCELLA RAVA, *Intorno ai tributi d. alleati di Atene* (Extr. d. St. ital. di Filol. class., N. S. VIII, 1930, f. 2, pp. 145-182); Firenze, Enr. Ariani, 1930.

W. E. HEITLAND, *Repetita*; 32 pp. in-8°; Cambridge, University Press, 1930; pr. 2 sh.

GIOV. CARAMIA, *Le divinita' straniere nella comedia attica antica* (estr. d. Ann. del R. Liceo-Ginnasio di Brindisi 1928-30); 10 pp. in-4°; Galatina, Marra e Lanzi, 1930.

RASSEGNA NUMISMATICA, *A. XXVIII*, Agosto 1930, N. 8; Rome, Casella Postale 444.

THE AMERICAN JOURNAL OF PHILOLOGY, vol. LI, 2; April, May, June, 1930; Baltimore, Maryland, The John Hopkins Press.

OTTO HERNICKEL, *Ehren u. Rangprädikate i. d. Papyrusurkunden*; X + 39 pp. in-8°; Giessen, 1930 (R. Noske, Borna-Leipzig).

ARTH. S. HUNT. A. JOHN JOHNSON, *Two Theocritus papyri* (Egypt exploration society); VIII-92 pp. in-4° + 2 pl. London, Egypt exploration Soc., 1930, Pr. 42 sh.

TENNEY FRANK, *Life and literature in the roman Republic*; VI-256 pp. in-8°, Un. of California Press, Berkeley, 1930. Pr. 3 $ 50.

OTTO SEEL, *Sallust, von den Briefen ad Caesarem z. Coniuratio Catilinae*; 92 pp. in-8°; Leipzig, Teubner, 1930. Pr. 3 M. 60.

EDUARD WYSS, *Stilistiche Untersuch. z. Darstellung v. Ereignissen in Caesars Bellum Gallicum*, 86 pp. in-8°. Lachen, Buchdr. Gutenberg, 1930.

FRANZ BECKMANN, *Geographie u. Ethnographie in Caesar's Bellum Gallicum*, 192 pp. in-8°. Dortmund, Fr. W. Rulfus, 1930. Pr. 8 M.

MOSES HADAS, *Sextus Pompey*; VI-181 pp. in-8°, New-York, Columbia University Press, 1930. Pr. 2.

Rich. Heinze, *Die augusteische Kultur*, hrsg. v. A. Korte ; 156 pp. in-8° + 2 pl. Leipzig, Teubner, 1930. Pr. br. 5 M., rel. 6 M. 50

Walter Willi, *Vergil* ; viii-148 pp. in-8° ; Munich, Beck, 1930. Pr. br. 4 M. 50 ; rel. 6 M. 50

Ch. Knapp, *Bimillenium Vergilianum*. List of books and manuscr. with an introductory essay. 50 pp. in-4° ; New-York, The New-York Public Library, 1920.

Walter Rehm, *Der Untergang Roms im abendländischen Denken* ; viii-176 pp. in-8°., Leipzig, Dieterich, 1930. Pr. br. 6 M. 50 ; rel. 8 M.

E. Kornemann, *Doppelprinzipat u. Reichsteilung im Imperium Romanum*, 209 pp. in-8° ; Leipzig, Teubner. 1930. Pr. br. 8 M. ; rel. 10 M.

Orphée, *Les Argonautes*, texte établi et traduit par Georges Dottin ; clx + 107 pp. doubles in-8° ; Paris, les Belles Lettres, 1930. — Prix 50 francs.

J. Bidez, *La vie de l'Empereur Julien* ; x + 408 pages. Paris, les Belles Lettres, 1930. — Prix 25 francs.

O. Schroeder, *Grundriss der griechische Versgeschichte* ; 171 pp. in-8° ; Heidelberg, Winter, 1930.

Max Pohlenz, *Die griechische Tragödie*, t. I, viii-542 pp. in-8° ; t. II, *Erläuterungen*, 148 pp. in-8° ; Leipzig, Teubner, 1930. Pr. br. 18 et 10 M. ; rel. 20 et 12 M.

Harald Schilling, *Das Ethos der Mesotes* (Heidelberger Abhandl. zur Philosophie u. i. Gesch.) 22 + 103 pp. in-8°. Tübingen, J. C. B. Mohr, 1930. Pr. 6 M.

Fr. J. Brecht, *Motiv- u. Typengesch. des griech. Spottepigramms* (Philologus, Supplb. xxii, ii) ; 114 pp. in-8° ; Leipzig. Dieterich, 1930. Pr. br. 8 M 50 ; rel. 10 M.

Gustav Soyter, *Byzantinische Dichtung* ; xii-68 pp. in-8° ; Heidelberg, Winter, 1930. Pr. 3 M.

G. W. Patrick Hoey, *The use of optative mood in the works of St Gregory of Nyssa* (The Cath. Un. of. America, Patristic Stud. xxvi) ; xv-126 pp. in-8°. The. Cath. Education Press, Brookland, 1930. Pr. 3.50.

Byzantinische Zeitschrift, *Festg. A. Heisenberg, hrsg. v. F. Dölger* ; xi-681 pp. in-8° + 16 planches. Leipzig, Teubner, 1930. Pr. br. 50 M.

L. Séchan, *La danse grecque* ; 200 pp. in-4° + 19 planches. Paris, de Boccard, 1930. Pr. 50 fr.

Robinson D. M., *Excavations at Olynthus*, II : *Architecture a. sculpture* : *Houses a. other buildings* ; 155 pp. in-4° + nombreuses planches. Baltimore, The John Hopkins Press, 1930. Pr. 20.

E. Vollmer-Willy Morel, *Poetae latini minores*. Vol. I, Appendix Vergiliana ; xi-208 pp. in-12 ; Teubner, 1930. Pr. br. 4 M. 60 ; rel. 5 M. 60.

Hrotsvitha, *ed. K. Strecker* ; xii-278 pp. in-12 ; Leipzig, Teubner, 1930. Pr. br. 6 M. 80 ; rel. 8 M.

Andocide, *Discours* ; texte établi et trad. par G. Dalmeyda ; xxxvi-134 pp. doubles + pp. 133-153 in-8° ; Paris, Les Belles Lettres, 1930. Pr. 25 fr.

Aristophane, tome V. *L'assemblée des femmes, Ploutos* ; texte établi par V. Coulon et trad. par H. Van Daele ; 147 pp. doubles in-8° ; Paris, Les Belles Lettres, 1930. Pr. 30 fr.

Xénophon, *Anabase*, t. I (l. I-III) ; texte établi et trad. par P. Masqueray ; XX-158 pp. doubles + 159-177 pp. in-8° ; Paris, Les Belles Lettres, 1930. Pr. 30 fr.

Cicéron, *De l'Orateur*, livre III ; texte établi par H. Bornecque et réd. par E. Courbaud ; II-97 pp. doubles + pp. 98-117, in-8° ; Paris, Les Belles Lettres, 1930. Pr. 20 fr.

Ovide I. *Les amours*, texte établi et trad. par H. Bornecque ; IX-101 pp. doubles + pp. 103-123 ; in-8° ; Paris, les Belles Lettres, 1930. Pr. 18 fr. ; II *Remèdes à l'Amour*, texte établi et trad. par H. Bornecque ; IX-53 pp. doubles + index (53-56) in-8° ; ibid., 1930. Pr. 10 fr.

Jean Bayet, *La Sicile grecque* ; 52 pp. in-8° + 1 carte et 12 planches ; Paris, Les Belles Lettres, 1930. Pr. 12 fr.

Marc Le Diacre, *Vie de Porphyre*, texte établi, trad. et commenté par H. Grégoire et M. A. Kugener ; CX-79 pp. doubles + pp. 80-154 pp. in-8°. Paris, Les Belles Lettres, 1930. Pr. 35 fr.

A. Cuny, *La catégorie du duel dans les langues indo-européennes et chamito-sémitiques* (Extr. des Mém. de l'Ac. R. de Belgique, Lettres) ; 66 pp. in-8° ; Bruxelles, Hayez, 1930.

Térence, *P. Terentius Afer, Andria*, I Text, XXXII-90 pp. ; II *Kommentar*. 148 pp. in-8°, hrsg. v. Pr. Dr. R. Kauer ; Bielefeld, Velhagen u. Klasing, 1930. Pr. R. M. 2,20 et 2, 60.

Attilio Degrassi, *Ricerche sui limiti della Giapidia* (Est. d. Archeografo Triestino, vol. del centenario, pp 263-299) ; Triest, Tipogr. del Lloyd Triestino, 1930-VIII.

Alois Walde, *Vergleichendes Wörterbuch d. idg. Sprachen* hrsg. u. bearb. v. J. Pokorny ; I B. 4e ú. 5eLief. pp. 467-642 ; 643-877 (+ Titre, et Préf. p. I-V) ; Berlin, W. de Gruyter, 1930. Pr. 15 et 23 R M.

J. G. O' Neill, *Ancient Corinth*, P.I. from the earliest times to 40 B.C. (The John Hopkins Un. St. i. Archaeology, N° 8) ; 270 pp. in-8° + 9 planches et un plan). Baltimore, The John Hopkins Press, 1930. Pr. 5.00

René Schaerer, ΕΠΙΣΤΗΜΗ et ΤΕΧΝΗ : Etudes sur les notions de connaissance et d'art d'Homère à Platon ; XII-220 pp. in-8° ; Mâcon, Protat, 1930.

F. Solmsen-E. Fraenkel, *Inscriptiones graecae ad inlustrandas dialectos selectae* ; 4e éd. ; VIII-113 pp. in-12 ; Leipzig, Teubner, 1930 Pr. br. RM. 4 ; rel. R. M. 4,80.

Homère, *The* Σ *Rhapsody of the Iliad*, ann. by Alex. Pallis ; 107 pp. in-8°, Oxford University Press ; London, Humphrey Milford, 1930.

Xénophon, *Hellenica*, edd. C. Hude, ed. min. 282 pp. in-12 ; Leipzig, Teubner, 1930 ; Pr. br. RM 2.40 ; rel RM. 3.20

Max Wellmann, *Der Physiologos*, eine religionsgeschichtlichnaturwissenschaftliche Untersuchung (Philologus Supplb. XXII, 1) ; 116 pp. in-8° ; Leipzig, Dieterich, 1930. Pr. br. RM 8,50 ; Rel. RM. 10,50.

TABLE DES MATIÈRES

J. Bayet. — Les premières Géorgiques de Virgile....128, 227
P. Collart. — Une nouvelle Tabella defixionis d'Egypte 248
A. Cordier. — De quelques procédés du style épique..... 328
A. Cuny. — Les thèmes subsidiaires en U..... 5
G. Dalmeyda. — D'un manuscrit de Longus qu'on croyait perdu..... 151
R. Eisler. — La ponctuation du prologue antimarcionite à l'Evangile selon Jean..... 350
J. E. Harry. — Notes sur les tragiques grecs..... 310
J. Hatzfeld. — Notes sur la composition des Helléniques.....113, 209
M. Holleaux. — Sur un passage de Phlégon de Tralles 305
Ch. Picard. — La prédiction de Démèter aux Eleusiniens..... 257
L. Robert. — Etudes d'épigraphie grecque..... 25
Agostinho da Silva. — Sur Catulle, LXVIII[b] 117..... 266
A. I. Trannoy. — Hypothèses critiques sur les pensées de Marc-Aurèle..... 155

Notes et discussions.

E. Benveniste. — E. Fiesel, Namen des griechischen Mythos im Etruskischen..... 67
P. Chantraine. — A. Adler, Une nouvelle édition de Suidas..... 61
L.-A. Constans. — Wilhelm Wendt, Cicero's Brief an Paetus IX, 22 268
A. Ernout. — F. Marx, Plautus Rudens..... 75
A. Ernout. — Gudeman, Tacitus, De uita Julii Agricolae and de Germania..... 165
J. Safarewicz. — Friedr. Crusius, Die Responsion in den plautinischen Cantica..... 372

Bulletin Bibliographique.

Maxim. Adler. — Studien z. Philon v. Alexandreia (**A. Puech**)..... 413
Walter R. Agard. — The greek tradition in sculpture (**G. Seure**).... 398
Ch. Aldick. — De Athenaei dipnosophistarum epitomae codicibus (**P. Chantraine**)..... 406
Eug. Albertini. — L'empire romain (**A. Grenier**)..... 297
W. Andrae, E. Fabricius, K. Lehmann-Hartleben. — Städtebau (**P. Couissin**)..... 301
Anthologie grecque, Anthologie Palatine, l. I-IV, éd. P.Waltz ; l. V edd. P. Waltz et J. Guillon (**P. Chantraine**)..... 394
Apulée. — Metamorphoseon libri XI. ed. C. Giarratano **A. Ernout**) 418
Aristote. — Politica, éd. O. Immisch (**G. Seure**)..... 283
Grace Hadley Beardsley. — The negro in Greek and Roman civilization (**Ch. Picard**)..... 172

Y. Béquignon. — Etudes thessaliennes : le champ de bataille de Pharsales (**J. Bayet**)..... 103
Vittorio Bertoldi. — Gava e derivati nel idronimia tirrena (**A. Ernout**) 198
P. Bienkowski. — Les Celtes dans les arts mineurs gréco-romains (**A. Grenier**)..... 108
A. Bill. — La morale et la loi dans la philosophie antique (**M. Goguel**) 197
Hendrik Bolkenstein. — Theophrastos Charakter der Deisidaimonia als religionsgesch. Urkunde (**P. Collart**). 382
Sist. M. J. Aloysius Buck. — S. Ambrosii : De Helia et Jeiunio (**P. de Labriolle**)..... 174
A. W. van Buren. — Graecia antiqua (**G. Seure**)..... 396
Gunnar Carlsson. — Zu Senecas Tragödien (**A. Ernout**)..... 290
Catulle. — hrsg. u. erkl. v. Wilh. Kroll (**A. Ernout**)..... 421
Eman. Ceseareo. — Studi Virgiliani (**G. Seure**)..... 280
Choricius de Gaza. — Oeuvres, éd. Eberh. Richtsteig (**G. Seure**)..... 283
Emanuele Ciaceri. — Storia della Magna Grecia, I (**J. Bayet**)..... 105
Cicéron. — Discours, tome VI; les Supplices éd. H. Bornecque et G. Rabaud (**A. Ernout**)..... 290
Cicéron. — I Ad M. Brutum... epist. l. IX; II Ad Quintum fratrem epist. l. III; III ad Atticum libri XVI, fasc. 1, l. I-IV; fasc. II l. V-VIII, rec. H. Sjögren (**A. Ernout**)..... 423
Cicéron. — De republica, iter. rec. F. Ziegler; De officiis, rec. C. Atzert; De uirtutibus, rec. O. Plasberg (**A. Ernout**) 422
L. A. Constans. — Jules César, Guerre des Gaules (**J. Bayet**)..... 193
L. Cooper a. A. Gudeman. — A bibliography of the Poetics of Aristotle (**P. Chantraine**)..... 186
F. Cornelius. — Die Tyrannis in Athen (**G. Mathieu**)..... 99
P. Couissin. — L'Atlantide de Platon et les origines de la civilisation (**A. Ernout**)..... 284
P. Couissin. — Etude sur l'arc de triomphe d'Orange. La nudité guerrière des Gaulois (**A. Grenier**)..... 387
Friedr. Crusius. — Römische Metrik (**A. Ernout**)..... 416
F. Cumont. — Catalogus codicum astrologorum Graecorum (**P. Collart**)..... 383
O. Cuntz. — Itineraria Romana (**M. Besnier**)..... 108
O. A. Danielsson. — Etruskische Inschriften in handschriftlicher Ueberlieferung (**E. Benveniste**)..... 96
Ed. des Places. — 1° Etudes sur quelques particules de liaison chez Platon; 2° Une formule platonicienne de récurrence (**P. Chantraine**)..... 391
Sist. Lucila Dinneen. — Titles of address in christian greek epistolography (**P. de Labriolle**)..... 174
Dr. Franz Dölger. — Antike u. Christentum (**P. de Labriolle**)..... 177
V. Ehrenberg. — Von Beginn der Geschichte Europas (**P. Couissin**) 299
R. Eisler. — Iesous basileus ou basileusas (**A. Puech**)..... 414
Dr P. J. Enk. — Handboek der latijnsche Letterkunde (**A. Ernout**). 389
Euripide. — Alceste, ed. L. Weber (**P. Chantraine**)..... 404
Phil. Fabia. — La table claudienne de Lyon (**A. Grenier**)..... 385
Alf. Feldmann. — Zum Aufbau der Geschichterzahlung b. Polybios (**P. Chantraine**)..... 407
A. Ferrabino. — La dissoluzione della liberta nella Grecia antica (**E. Cavaignac**)..... 97
Tenney Frank. — Catullus and Horace (**E. Galletier**)..... 200

Olga Franke. — Euripides bei d. deutschen Dramatikern des XVIII Jahrh. (**P. Chantraine**)..... 184
M. Goldstein. — Grundzüge der aristotelischen Aesthetik (**P. Chantraine**)..... 288
Hermann Gollancz. — Julian the Apostate (**P. de Labriolle**)..... 294
Eman. Griset. — L'Elisio e i prischi Elleni (**G. Seure**)..... 280
Edmund Groag. — Hannibal als Politiker (**J. Bayet**)..... 192
H. F. K. Günther. — Rassengesch. des hellen. u. des römischen Volkes (**P. Couissin**)..... 178
F. Halkin. — Les vies grecques de Saint Pachôme (**P. Chantraine**) 408
W. R. Halliday. — The Greek Questions of Plutarch (**Ch. Picard**). 172
J. Hatzfeld. — Histoire de la Grèce ancienne (**G. Seure**)..... 275
J. Herbillon. — Les cultes de Patras (**G. Seure**)..... 276
De Gustav Heuser. — Die Personennamen der Kopten (**P. Collart**).. 384
H. Hirt. — Indogerm. Grammatik, V ; Der Akzent (**A. Ernout**)..... 273
M. Hombert. — Bulletin Papyrologique III, 1928 (**G. S.**)..... 279
Horace. — T. I, Odes et épodes, éd. et trad. p. F. Villeneuve (**A. Ernout**)..... 425
Isocrate. — Discours, éd. G. Mathieu et E. Brémond (**G. Seure**).... 281
L. Jalabert et R. Mouterde. — Inscriptions grecques et latines de la Syrie, t. I. (**A. Guillemin**)..... 382
Chr. Jensen. — Menandri reliquiae in papyris et membranis seruatae (**P. Collart**)..... 409
P. Jouguet. — Institut papyrologique de l'Université de Lille. Papyrus grecs publiés sous la direction de P. Jouguet. T. I, f. IV. (**G. Rouillard**)..... 289
A. C. Suret. — Le phonétique latine (**A. Ernout**)..... 415
Peteris Kikauka. — Περὶ τῶν Ἀλκαίου Σαπφοῦς Ἀνακρέοντος μέτρων (**P. Chantraine**)..... 185
P. J. Koets. — Δεισιδαιμονία (**P. Chantraine**)..... 285
J. Gonda. — Δείκνυμι (**P. Chantraine**)..... 188
Dr. Alf. Klotz. — Gesch. d. römischen Literatur (**A. Ernout**)..... 414
L. W. Laistner. — A survey of ancient History (**G. Seure**)..... 275
L. Laurand. — Cicéron est intéressant (**A. Ernout**)..... 289
L. Laurand. — Petit atlas pratique d'histoire grecque et romaine (**A. Ernout**)..... 420
P. Lavedan, R. Lizop, B. Sapène. — Les fouilles de Saint Bertrand de Comminges (**A. Grenier**).. 388
Benno Linderbauer. — S. Benedicti regula (**P. de Labriolle**)..... 173
Lucain. — La guerre civile, t. II, l. VI-X, éd. et trad. par A. Bourgery et M. Ponchont (**A. Ernout**)..... 432
Wilh. Lundström. — Undersökningar i Roms topographi (**G. Seure**) 280
V. Magnien. — Les mystères d'Eleusis (**G. Seure**)..... 276
Map of Roman Britain. — publ. by the Ordnance Survey (**M. Besnier**) 391
J. Marouzeau. — L'année philologique (**A. Ernout**)..... 273
W. Miller. — Daedalus and Thespis (**P. Chantraine**)..... 285
Mitteilungen des Vereines Klass. Philologen in Wien, 1929 (**A. Ernout**)..... 435
Mnemosyne 1929. — (**A. Ernout**)..... 436
Sigurd Moeller. — Griechische Papyri aus d. Berliner Museum (**P. Collart**)..... 411
George E. Mylonas. — The neolithic settlement at Olynthus (**G. Seure**)..... 278

Neue Wege zur Antike VIII (**P. Chantraine**)..... 405
Fr. Novotny. — État actuel des études sur le rythme de la prose latine (**J. Safarewicz**)..... 291
Oribase. — Collectionum medicarum reliquiae, edd. J. Raeder (**P. de Chantraine**)..... 186
H. Ostlender. — Sententiae Florianenses (**P. de Labriolle**)..... 177
Ovide. — Fastorum libri VI, ed. with a translation a. commentary by Sir James George Frazer (**A. Ernout**)..... 429
Ettore Pais. — Histoire romaine, t. I (**A. Grenier**)..... 295
H. M. D. Parker. — The Roman legions (**P. Couissin**)..... 104
J. L. Perret. — La transmission du texte de Juvénal, d'après une nouvelle collation (**P. de Labriolle**)..... 293
B. E. Perry. — The story of Telyphron in Apuleius (**G. S.**)..... 279
Plutarque. — Moralia, vol. III rec. W. R. Paton, M. Pohlenz, W. Sieveking (**P. Chantraine**)..... 286
Platon. — Apologie de Socrate; Criton; edd. Cron-Uhle-Struck (**P. Chantraine**)..... 404
Polémon. — (**G. Seure**)..... 400
A. Poussma. — Over de Tempora van de imperativus en de conjunctivus hortativus-prohibitivus in het Grieks (**P. Chantraine**)..... 188
J. U. Powell et E. A. Barber. — New chapters in the history of greek literatur (**P. Collart**)..... 98
Henry W. Prescott. — The development of Virgil's art (**E. Galletier**) 199
Properce. — Elégies, éd. et trad. par D. Paganelli (**A. Ernout**)..... 425
Prudence. — Carmina, ed. Jo. Bergmann (**L. S.-P. G.**)..... 437
Aimé Puech. — Les Philippiques de Démosthène (**A. Ernout**)..... 284
R. Reitzenstein. — Die Vorgeschichte der christlichen Taufe (**M. Goguel**)..... 194
D. S. Robertson. — A Handbook of greek and roman Architecture (**A. Ernout**)..... 97
Wilhelm. Schmid. — Genethliakon (**G. Mathieu**)..... 101
Wilh. Schmid. — Untersuchungen zum gefesselten Prometheus (**P. Chantraine**)..... 402
W. Schmid u. O. Stahlin. — Geschichte d. griechischen Literatur, I, 1 (**P. Chantraine**)..... 182
Franc. Sales. Schmit. — Sancti Anselmi... Liber Monologion (**P. de Labriolle**)..... 177
Schrijnen. — Donum natalicium (**A. Ernout**)..... 434
Dr. Walter Schwahn. — Demosthenes gegen Aphobos (**G. S.**)..... 279
P. Séjourné. — Saint Isidore de Séville, son rôle dans l'histoire du droit canonique (**P. de Labriolle**)..... 176
Gustav Soyter. — Byzantinische Geschichtschreiber u. Chronisten (**G. Rouillard**)..... 288
Carl Stoltz. — Zur relativen Chonologie d. Parallelbiographien Plutarchs (**P. Chantraine**)..... 406
Symbolae Osloenses fasc. 8 (**A. Ernout**)..... 437
Tacite. — Historiarum l. III-V, rec. Max Lenchantin de Gubernatis (**A. Ernout**)..... 416
Tertullien. — Ad nationes libri II ed. J. C. Ph. Borleffs (**A. Ernout**). 419
N. Terzaghi. — Virgilio ed Enea (**E. Galletier**)..... 201
G. Thomson. — Greek lyric metre (**P. Chantraine**)..... 393

Tite Live. — Ab Vrbe condita XXI-XXV rec. C. G. Walters et R. S. Conway (**A. Ernout**)..... 390
Troels-Lund. — Himmelsbild u. Weltanschauung im Wandel d. Zeiten (**P. Chantraine**)..... 408
M. L. Trowbridge. — Philological studies in ancientglass (**G. Seure**) 399
Alexander Turyn. — Studia Sapphica (**P. Chantraine**)..... 403
Alex. Turyn. — De Aelii Aristidis codice Varsoviensi (**A. Puech**)... 412
R. Ullmann. — Etude sur le style des discours de Tite Live (**A. Ernout**)..... 431
Ch. Borromée Vandervalle. — Roger Bacon dans l'histoire de la philologie (**P. de Labriolle**)..... 176
Varron. — Rerum rusticarum libri III, iter. ed. G. Goetz (**A. Ernout**) 420
Ch. Vellay. — Les nouveaux aspects de la question de Troie (**G. Seure**)..... 394
Virgile. — Œuvres, rec. G. Janell, 2e éd. (**A. Ernout**)..... 424
W. Volker. — Das Bild von nichtgnostichen Christentum bei Celsus (**P. de Labriolle**)..... 438
Fr. Walsdorff. — Die antiken Urteile über Platons Stil (**A. Diès**).. 190
W. L. Westermann. — Upon slavery in Plolemaic Egypt (**P. Collart**) 410
Wiener Studien, 1929 (**A. Ernout**)..... 436
Albert Wifstrand. — Kritische u. exegetische Bemerkungen zu Apollonios Rhodios (**P. Collart**)..... 383
Xenia Bonnensia. (**P. Chantraine**)..... 189
Da Paola Zancan. — La lotta politica in Atene del 580 al 480 (**G. S.**). 279

Le Gérant : C. Klincksieck.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXX.

BIBL. LONDIN. UNIV.

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

REVUE

DE

PHILOLOGIE

DE

LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

TROISIÈME SÉRIE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

P. JOUGUET ET **A. ERNOUT**

PROFESSEURS A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS
DIRECTEURS D'ÉTUDES A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

ANNÉE ET TOME III (55e DE LA COLLECTION)

1re Livraison (Janvier 1929)

SOMMAIRE

J. Carcopino. Correction au *Brutus XXVIII*, 109, p. 5. — L. Lemarchand. *Dion de Pruse. Observations critiques sur le texte des discours LXVI et XII*, p. 13. — A. Ernout. *A propos d'une histoire de la langue latine*, p. 30. — P. Wuilleumier. *Les manuscrits principaux du Cato Major*, p. 43. — *Notes et discussions* : G. Glotz, p. 64. — *Bulletin bibliographique*, p. 75. — *Derniers ouvrages reçus*, p. 96.

PARIS

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK

11, RUE DE LILLE, 11

1929

TOUS DROITS RÉSERVÉS

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK

11, RUE DE LILLE — PARIS-7e.

Registre du Commerce. Seine. N° 184-434.

Chèques postaux : Paris N° 734.94

EXTRAIT DU CATALOGUE GÉNÉRAL (PRIX NETS SANS MAJORATION)

Les ouvrages ci-dessous sont expédiés franco dans tous les pays de l'Union Postale contre reçu en mandat-poste ou valeur à vue sur Paris de leur montant augmenté de 10 °/o pour frais de port et d'emballage.

ΑΙΣΧΙΝΟΥ περὶ τῆς παραπρεσβείας, Eschine, discours sur l'ambassade. Texte grec publié avec une introduction et un commentaire, par J.-M. Julien et H.-L. de Peyéra, sous la direction de Am. Hauvette. 1902. In-8..... 10 fr. »

Anglade, J., Grammaire de l'ancien Provençal ou ancienne Langue d'Oc : Phonétique et morphologie. 1920. In-12, cartonné..... 25 fr. »

Antoine, F., Manuel d'orthographe latine, d'après le Manuel de W. Brambach, traduit, augmenté de notes et d'explications. 1881. In-12..... 5 fr. »

Arnould, L., Méthode pratique de thème grec. 1892. In-12..... 5 fr. »

Audouin, E., Étude sommaire des dialectes grecs littéraires (autres que l'Attique) : homérique, nouvel-ionien, dorien, éolien, avec une préface par O. Riemann. 1891. In-12, cartonné..... 15 fr. »

Bally, Ch., Traité de stylistique française. 2e éd. 1919-21. 2 vol. In-8. cart. 75 fr. »

Berger, E., Stylistique latine, traduite de l'allemand et remaniée par M. Bonnet et F. Gache, 4e édition revue et augmentée. Nouveau tirage 1928. In-12, cartonné..... 20 fr. »

Besnier, M., Lexique de géographie ancienne, avec une préface de R. Cagnat. 1914. In-12, cartonné..... 40 fr. »

Boisacq, E., Dictionnaire étymologique de langue grecque étudiée dans ses rapports avec les autres langues indo-européennes, 2e éd. 1923. In-8, cartonné.. 200 fr. »

Bonnet, M., La Philologie classique. Six conférences sur l'objet et la méthode des études supérieures relatives à l'antiquité grecque et romaine. 1892. In-8. Prix..... 15 fr. »

Bourciez, E., Précis historique de phonétique française, 6e édition revue et corrigée. 1926. In-12, cartonné..... 18 fr. »

— Éléments de Linguistique romane, 2e éd. refondue et compl. 1923. In-8. 36 fr. »

Brugmann, K., Abrégé de grammaire comparée des langues indo-européennes, d'après le précis de grammaire comparée de K. Brugmann et B. Delbrueck, traduit par J. Bloch, A. Cuny et A. Ernout, sous la direction de A. Meillet et R. Gauthiot. 1905. In-8 avec 4 tableaux..... 50 fr. »

Cart, L. W., Précis d'histoire de la littérature allemande, avec notes bibliographiques et tableaux synchroniques. 1898. In-12, cartonné..... 15 fr. »

Chevaldin, L. E., La Grammaire appliquée ou série synoptique de thèmes grecs et latins sur un chapitre de Montesquieu, avec une introduction théorique et un appendice contenant des Conseils pour les versions grecque et latine. 1897. In-12, cartonné..... 12 fr. »

Ciceronis, M. T., ad Quintum fratrem epistola prima. Texte latin publié avec un commentaire critique et explicatif et une introduction par F. Antoine. 1888. In-8..... 10 fr. »

— in M. Antonium Oratio Philippica prima. Texte latin publié avec apparat critique, introduction bibliographique et historique et commentaire explicatif, par H. de la Ville de Mirmont. 1902. In-8..... 10 fr. »

Cucuel, C., Règles fondamentales de la syntaxe grecque, d'après l'ouvrage de Albert von Bamberg, sous la direction de O. Riemann, 4e édition revue par E. Audouin. Nouveau tirage 1928. In-12, cartonné..... 20 fr. »

— Éléments de paléographie grecque d'après la « Griechische Paläographie de V. Gardthausen. 1891. In-12, avec 2 planches, cartonné..... 15 fr. »

Devillard, E., Chrestomathie de l'ancien français (IXe-XVe siècles). Texte, traduction et glossaire. 1887. In-12, cartonné..... 15 fr. »

Dottin, G., Les Anciens Peuples de l'Europe. 1916. In-8, cartonné..... 25 fr. »

— La Langue Gauloise : Grammaire, texte et glossaire. 1920. In-8, cart. 25 fr. »

Ernout, A., Morphologie historique du latin, avec un avant-propos par A. Meillet. Nouvelle Édition. 1927. In-12, cartonné..... 24 fr. »

— Recueil de textes latins archaïques. 1916. In-8..... 15 fr. »

Gache, F. et H. Dumény, Petit Manuel d'archéologie grecque, d'après J.-P. Mahaffy. 1887. In-12, cartonné..... 10 fr. »

— et **J.-S. Piquet**, Cicéron et ses ennemis littéraires, ou le Brutus, l'Orator et le De optimo genere oratorum, traduit d'une préface de O. Jahn et suivi du texte annoté du *De optimo genere oratorum*. 1886. In-8..... 10 fr. »

Goyau, G., Chronologie de l'empire romain publiée sous la direction de R. Cagnat. 1891. In-12, cartonné..... 30 fr. »

Extrait du catalogue général (prix nets sans majoration) Suite :

Haenny, L., Nouvelle Grammaire latine rédigée sur un plan nouveau. 1889. In-12, cartonné ..... 15 fr. »

Homo, L., Lexique de topographie romaine, avec une introduction de R. Cagnat. 1900. In-12, avec un plan général colorié de l'ancienne Rome et 6 plans de détail. Cartonné ..... 36 fr. »

Juvenalis, D. J., Satira septima. Texte latin publié avec un commentaire critique, explicatif et historique, par J. A. Hild. 1890. In-8 ..... 10 fr. »

Lindsay, W.-M., Introduction à la critique des textes latins basée sur le texte de Plaute, traduit par J. P. Waltzing. 1898. In-12, cartonné ..... 12 fr. »

Lucani, M.-A., De bello civili liber primus. Texte latin publié avec un apparat critique, commentaire et introduction, par P. Lejay. 1894. In-8 ..... 10 fr. »

Lucreti Cari, T. De rerum natura. *Lucrèce*, de la nature. Livre IV. Introduction, texte, traduction et notes, par A. Ernout. 1916. In-8 ..... 10 fr. »

Macé, A., La Prononciation du latin. 1911. In-12, cartonné ..... 10 fr. »

Marouzeau, J., Conseils pratiques pour la traduction du latin. 1914. In-12. 5 fr. »

Masqueray, P., Bibliographie pratique de la littérature grecque, des origines à la fin de la période romaine. 1914. In-8 ..... 15 fr. »

Meissner, C., Phraséologie latine, traduite de l'allemand et augmentée de l'indication de la source des passages cités et d'une liste de proverbes latins, par C. Pascal, 3^e édition. 1911. In-12, cartonné ..... 20 fr. »

Navarre, O., Dionysos. Étude sur l'organisation matérielle du théâtre athénien. 1895. In-8, avec 2 planches en chromo, frontispice et 22 figures dans le texte. Prix ..... 15 fr. »

Nolhac, P. de., Erasme en Italie. Étude sur un épisode de la Renaissance, accompagnée de 12 lettres inédites d'*Erasme*. Nouvelle édition avec additions et fac-similé. 1898. In-8 ..... 15 fr. »

Parmentier, J., A short History of the English Language and Literature for the use of French Students. 1887. In-12, cartonné ..... 15 fr. »

Pascal, C., Etude sur l'armée grecque pour servir à l'explication des ouvrages historiques de *Xénophon*, d'après F. Volbrecht et H. Koechly. 1886. In-12, avec 3 planches et 20 figures dans le texte, cartonné ..... 12 fr. »

Perret, L., Les inscriptions romaines : Bibliographie pratique, avec une préface de R. Cagnat. 1924. In-12 ..... 5 fr. »

Plauti, T. M., Aulularia. Texte latin publié d'après les travaux les plus récents, avec commentaire critique et explicatif et une introduction par A. Blanchard. 1888. In-8 ..... 10 fr. »

Plessis, F., La Poésie latine de Livius Andronicus à Rutilius Namatianus. 1909. In-8 ..... 36 fr. »

Quintiliani, M. F., Institutionis oratoriæ liber decimus. Texte latin publié avec un commentaire explicatif, par J. A. Hild. 1885. In-8 ..... 10 fr. »

Recueil Milliet : Textes grecs et latins relatifs à l'histoire de la peinture ancienne publiés, traduits et commentés sous le patronage de l'Association des Etudes grecques, par A. Reinach. Tome I. 1921. In-8 ..... 50 fr. »

Riemann, O., Syntaxe latine d'après les principes de la grammaire historique. 7^e édition revue, par A. Ernout. 1927. In-12, cartonné ..... 36 fr. »

Schiller, H., Mètres lyriques d'Horace d'après les résultats de la métrique moderne, traduit par O. Riemann. 1883. In-12, cartonné ..... 10 fr. »

Terenti Afri, P., Adelphoe. Texte latin publié avec un commentaire explicatif et critique, par F. Plessis. 1884. In-8 ..... 10 fr. »

— Hecyra. Texte latin publié avec un commentaire explicatif et critique, par P. Thomas. 1887. In-8 ..... 10 fr. »

Vars, J., L'Art Nautique dans l'Antiquité et spécialement en Grèce. 1887. In-12, avec planches et 56 illustrations, cartonné ..... 15 fr. »

Vendryes, J., Traité d'accentuation grecque. Nouveau tirage 1928. In-12, cartonné. 20 fr. »

Viot, E., Traité élémentaire d'accentuation latine, suivi d'un questionnaire à l'usage des classes. 4^e édition publiée par les soins de P. Viollet. 1888. In-12, cartonné ..... 5 fr. »

Wex, J., Métrologie grecque et romaine, traduit par P. Monet, avec préface par H. Goelzer. 1886. In-12, cartonné ..... 12 fr. »

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK

Chèq. Post. Paris 734-94 — 11, RUE DE LILLE — PARIS-7e — R. C. Seine 184-434

Vient de paraître :

CHARTES ET DIPLOMES RELATIFS A L'HISTOIRE DE FRANCE

publiés par les soins de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

RECUEIL DES ACTES DE HENRI II

Roi d'Angleterre et Duc de Normandie.

CONCERNANT LES PROVINCES FRANÇAISES ET LES AFFAIRES DE FRANCE

Œuvre posthume de **M. Léopold DELISLE**, Membre de l'Institut

Revue et publiée par **M. Elie BERGER**, Membre de l'Institut

TOME III

Un volume in-4° de 270 pages..... 90 fr.

CORPUS INSCRIPTIONUM SEMITICARUM

ab Academia Inscriptionum et Litterarum Humaniorum conditum atque digestum

PARS PRIMA

Inscriptiones Phœnicias continens

TOMUS III

Fasciculus Primus

In-4° avec Atlas in-folio cartonné..... 375 fr.

En distribution : *Liste des Publications de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*

REVUE DE PHILOLOGIE, DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

Troisième série publiée sous la direction de

P. JOUGUET et **A. ERNOUT**

Professeurs à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris

Directeurs d'études à l'École des Hautes Études

ANNÉE et TOME III (55e de la collection), 1929. — 1re livraison (janvier 1929)

Prix d'abonnement (4 livraisons trimestrielles) par an : France : **50** fr. — Etranger : **60** fr.

Aucune livraison n'est vendue séparément

L'année écoulée : **100** fr.

BULLETIN DES ACQUISITIONS ÉTRANGÈRES DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

ET DES PRINCIPALES BIBLIOTHÈQUES DE PARIS

Nouvelle série, 4e année. — N° 1, janvier 1929

Prix de l'abonnement annuel : France : **15** fr.; Étranger : **20** fr.

Aucune livraison n'est vendue séparément.

L'année écoulée : **20** fr.

Nouveaux tirages :

E. BERGER, **Stylistique latine.** Traduite et remaniée par M. BONNET et F. GACHE. 4e édition revue et augmentée. Vol. in-12, cartonné..... **20** fr.

CH. CUCUEL et O. RIEMANN. **Règles fondamentales de la syntaxe grecque.** 4e édition revue par E. AUDOUIN. Vol. in-12, cartonné..... **20** fr.

J. VENDRYES, **Traité d'accentuation grecque.** Vol. in-12, cartonné..... **20** fr.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXIX.